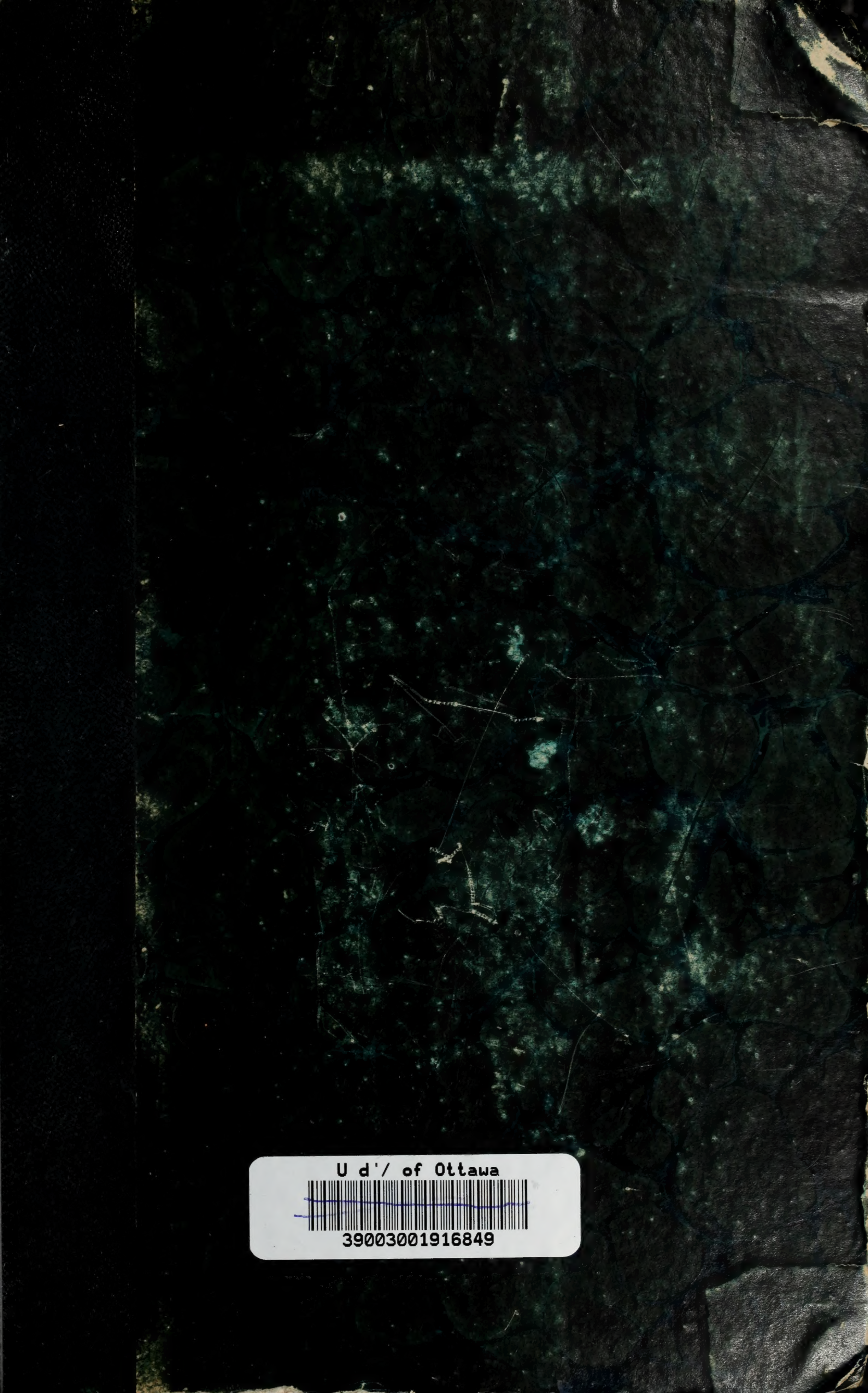
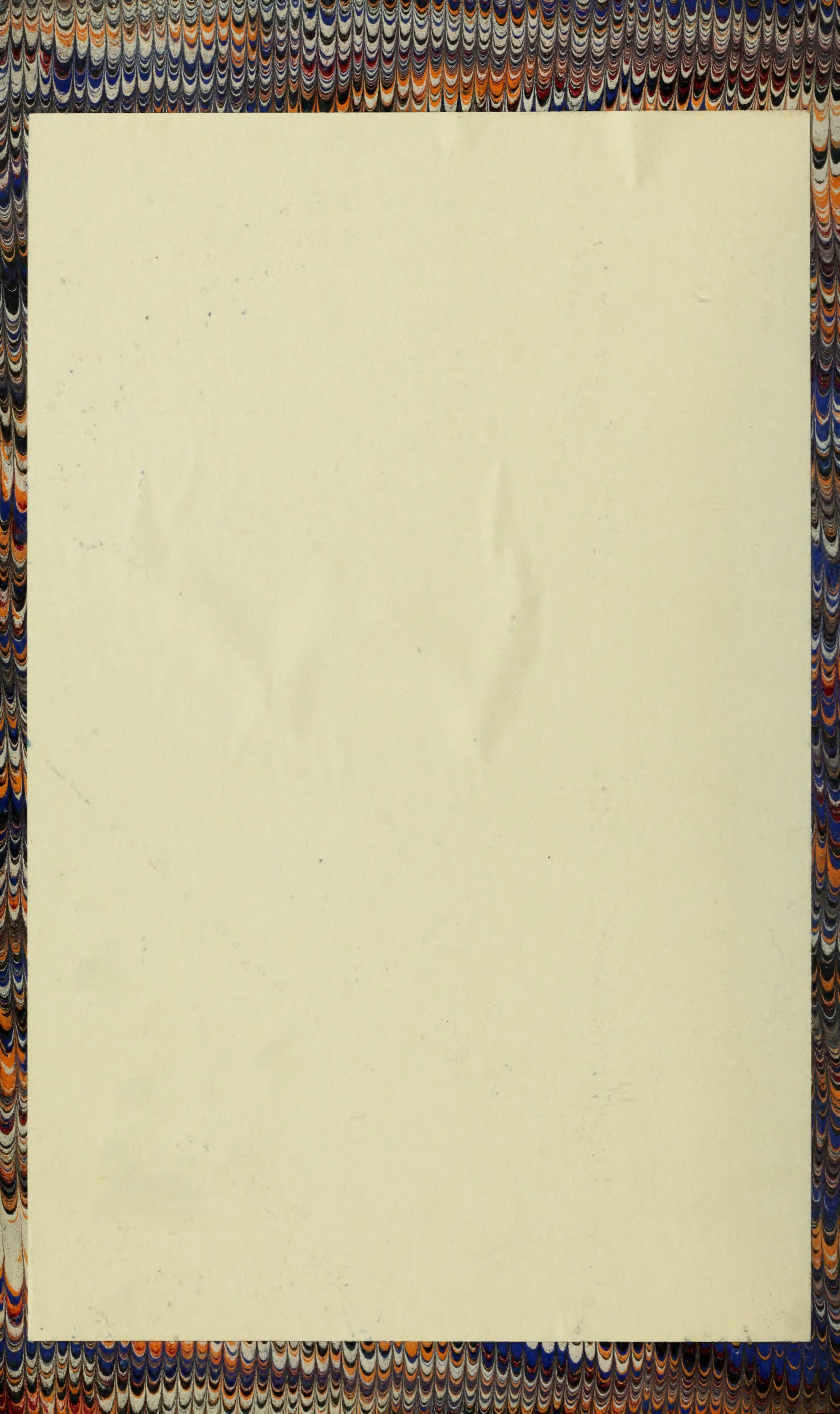
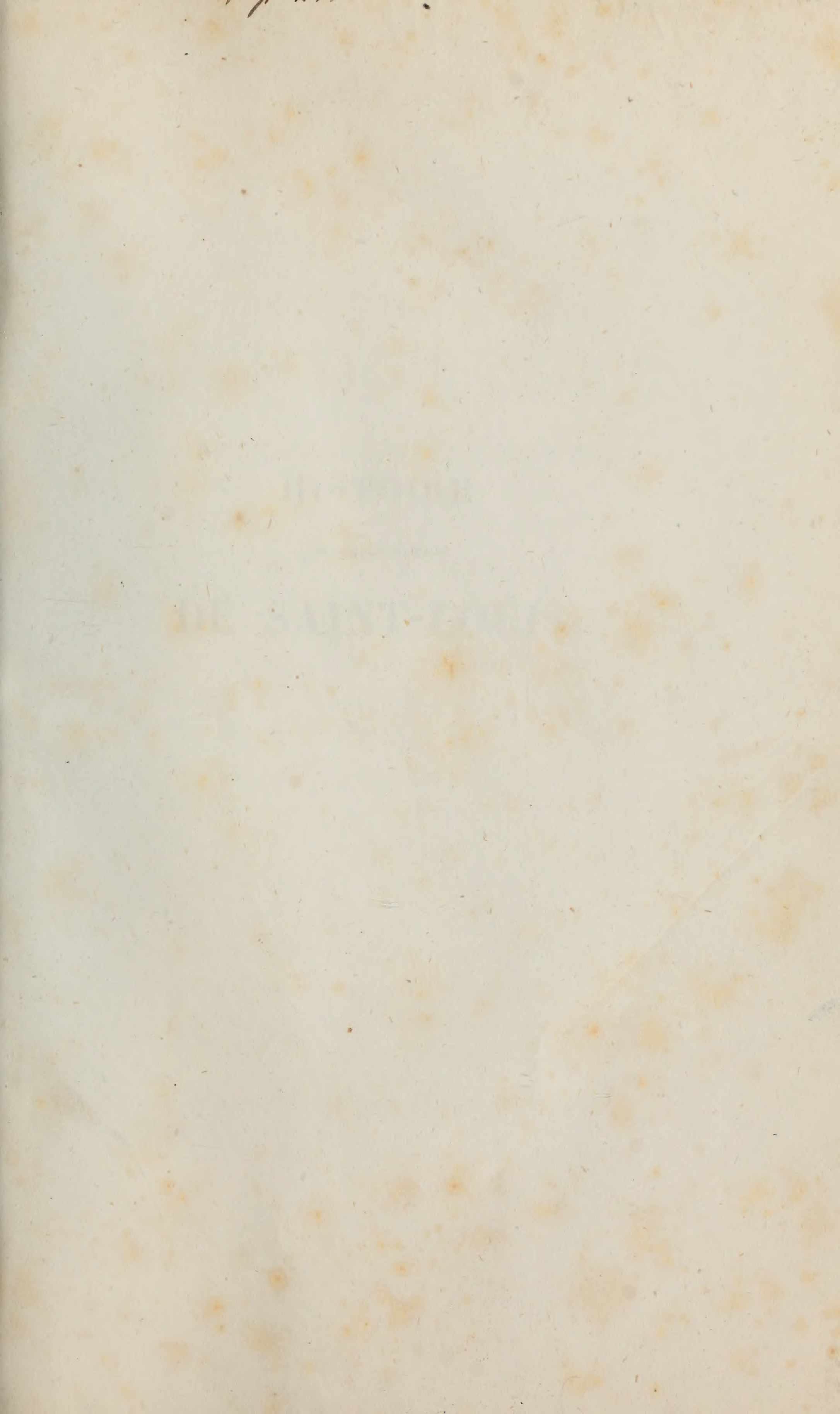

U d'/ of Ottawa
39003001916849






ANNEXE DE LA BIBLIOTHÈQUE
Universitas
uOttawa
BIBLIOTHECA



HISTOIRE

DE L'ORDRE MILITAIRE

DE SAINT-LOUIS.

Paris. — Typographie de Firmin Didot frères, rue Jacob, 56.

HISTOIRE

DE L'ORDRE MILITAIRE

DE SAINT-LOUIS,

DEPUIS SON INSTITUTION EN 1693

JUSQU'EN 1830;

PAR ALEX. MAZAS,

ANCIEN OFFICIER D'ÉTAT-MAJOR.

PARIS,

CHEZ DENTU, PALAIS-ROYAL.

1855.



AVERTISSEMENT.

M. d'Aspect publia en 1782 un ouvrage sur l'ordre militaire de Saint-Louis, dont il était l'historiographe : trois volumes parurent successivement, et ceux que l'auteur avait annoncés ne virent jamais le jour ; les événements politiques de 1789 arrêtèrent le cours de cette publication, et l'ouvrage demeura incomplet. Les trois volumes dont nous parlons renferment de précieux documents; mais la composition de cet ouvrage laisse beaucoup à désirer sous le rapport de l'intérêt et de la classification des matières. M. Mazas résolut en 1840 de reprendre le projet conçu par l'historiographe de l'ordre de Saint-Louis; mais des voyages et des motifs de diverse nature l'empêchèrent de le mettre à exécution. M. Mazas se décide aujourd'hui à publier son ouvrage; il y expose en détail les différentes phases par lesquelles est passé l'ordre militaire de Saint-Louis, depuis son institution en 1693, jusqu'aux événements de 1830.

EXPOSITION.

Règne de Louis XIV, considéré au point de vue militaire. Période contenue entre la paix des Pyrénées et le traité de Riswick (1697).

La mort du cardinal Mazarin avait mis Louis XIV en situation de régner par lui-même à l'âge de vingt-trois ans. Ce jeune prince montra, dès le premier moment, la ferme résolution d'étendre la sphère du pouvoir royal et de s'affranchir des embarras contre lesquels le gouvernement de son père avait eu à lutter constamment. Les obstacles les plus pressants étaient, d'une part, les parlements, et, de l'autre, la noblesse. Celle-ci paraissait d'autant plus redoutable qu'elle ne cessait de rendre des services signalés ; elle était l'âme de l'armée, elle en formait la partie vitale, et,

d'après la constitution militaire du dix-septième siècle, l'élément féodal l'emportait sur l'élément royal ; mais ce qui faisait sa principale force à l'époque dont nous parlons, c'est qu'en dépit de la composition vicieuse de l'armée, les Français avaient gagné, depuis le commencement de ce règne, les éclatantes victoires de Rocroi, de Fribourg, de Nordlingue, des Dunes, etc., etc., sous Condé, Turenne et Gassion. Cette longue suite de brillants avantages remportés sur les vieilles phalanges espagnoles avaient contraint Philippe IV à signer la paix des Pyrénées; ces résultats ne pouvaient être mis en doute. La noblesse avait le droit de revendiquer la gloire que tant de triomphes procuraient au pays ; elle composait, nous le répétons, la partie énergique de l'armée ; son sang ruisselait sur chaque champ de bataille. A Nordlingue, vingt et quelques gentilshommes du nom de Menou se trouvèrent mêlés aux combattants: plusieurs d'entre eux furent tués, et pas un seul ne se retira de la lutte sans avoir reçu plusieurs blessures.

Mais cette noblesse si valeureuse, si prodigue de sa vie, se montrait incommode par

sa fougueuse indocilité : elle refusait constamment de se soumettre au joug de la discipline. Louis XIV rendait hommage au dévouement des nobles; mais, suivant lui, on pourrait dans la suite remporter des victoires encore plus décisives en introduisant dans l'armée des réformes salutaires; il voulait enfin que l'élément royal y absorbât l'élément féodal. Richelieu avait soumis la noblesse par des supplices ; Louis XIV se promit de la soumettre par de la gloire. Ce prince possédait au plus haut degré le sentiment de la dignité nationale; tous ses efforts tendaient à élever la France au-dessus des autres puissances de l'Europe; il ne doutait pas d'y parvenir au moyen d'une armée établie sur de nouvelles bases, en la mettant entièrement dans la main du souverain.

La première amélioration obtenue par les Valois dans la constitution militaire avait été la création d'une armée permanente; mais l'exécution ne répondit pas à la grandeur de la pensée. La paix des Pyrénées ayant été conclue, le roi voulut que le nombre des troupes qui se trouvaient sur pied fût considérablement diminué, autant par mesure d'économie

que par précaution: on désirait se ménager la faculté d'accomplir les réformes projetées. En conséquence, les corps francs furent licenciés, et l'armée se vit réduite à 125,000 hommes.

Louis XIV était trop inexpérimenté par son âge pour indiquer lui-même les modifications susceptibles d'être introduites dans les diverses parties de l'état militaire; il agit sous l'inspiration de Turenne. Cet homme illustre avait assigné à l'infanterie la part du succès qui lui est propre : le grand capitaine n'hésitait pas d'accorder une préférence exclusive à l'infanterie; on doit le regarder comme le véritable créateur de cette arme. Condé donnait, au contraire, la préférence à la cavalerie. Le vainqueur de Rocroi appuyait son opinion sur les traditions du passé. Dans le moyen âge, la principale force des armées résidait dans la cavalerie, composée en entier de nobles, lesquels, par un préjugé chevaleresque, croyaient déroger à leur état en combattant à pied.

Turenne fit armer la moitié de l'infanterie avec des mousquetons; la pique resta en usage pour l'autre moitié. On donna aux fantassins la baïonnette, inventée depuis à peu près vingt

ans. A son origine, la baïonnette tenait à un manche de bois qui s'introduisait dans le canon du mousqueton; elle ne tarda pas à recevoir des améliorations qui la rendirent une arme redoutable.

La noblesse se trouvait, par force majeure, en possession du mode de recrutement. Les gentilshommes, tous propriétaires fonciers, levaient sur leurs terres des recrues, et en composaient une troupe qu'ils amenaient au roi; on lui donnait une indemnité pour l'entretien de ces soldats. Cette indemnité n'était pas payée avec une exactitude parfaite; le propriétaire de fief devait y suppléer. Le nombre des recrues amenées par un gentilhomme était proportionné à l'étendue de ses domaines, et l'importance du fief était en rapport avec la naissance du possesseur; de sorte que le commandement revenait de droit à l'antiquité de la race, et non pas au mérite réel.

On comprend les inconvénients qui devaient résulter d'un pareil système. L'institution des grades fut le premier coup que le pouvoir royal porta au mode de commandement dérivant du principe féodal. L'infanterie fut par-

tagée en régiments, en bataillons et en compagnies. On multiplia les grades, dans le but d'occuper et de récompenser les nobles. On leur laissa bien le commandement; mais ils furent astreints aux règles de la discipline, et la naissance cessa d'être, en principe, un droit exclusif.

Ces changements, que nous n'indiquons que très-succinctement, en faisaient présager d'autres. Nous les verrons se développer à la suite de chaque grande guerre.

La mort de Philippe IV, roi d'Espagne, arrivée en 1667, devint l'occasion de nouvelles hostilités. Il fallut revendiquer, les armes à la main, les droits que la reine Marie-Thérèse avait sur la Flandre et la Franche-Comté. Louis XIV ouvrit en personne la campagne, avec l'intention de prendre possession de ces deux provinces. L'armée était forte de 80,000 hommes. Les régiments d'infanterie se composaient de deux bataillons; les compagnies ne présentaient qu'un effectif de quarante hommes.

Les rapides succès remportés par le roi de France alarmèrent le gouvernement des Pro-

vinces-Unies. La Hollande fit alliance avec l'Espagne, et entraîna dans la coalition l'empereur d'Allemagne. Louis XIV dirigea en personne cette guerre, ayant sous lui le prince de Condé, les maréchaux de Turenne, de Créqui, et d'autres capitaines expérimentés. Les triomphes les plus éclatants se succédèrent avec rapidité. Louis XIV porta la terreur de ses armes au delà du Rhin : les nobles de France passèrent le fleuve, et s'enfoncèrent dans cette Germanie, d'où leurs ancêtres étaient sortis pour faire excursion dans la Gaule et y fonder une monarchie.

Les coalisés, vaincus sur tous les points, se virent contraints de demander la paix. Le magnanime vainqueur la leur accorda ; elle fut signée à Nimègue, en 1679. La perte de Turenne, tué d'un coup de canon en 1675, diminua la joie que devaient inspirer tant de brillants succès.

La gloire de la France avait atteint son apogée durant la période contenue entre la mort de Philippe IV, roi d'Espagne, et la paix de Nimègue. De notables améliorations s'étaient effectuées dans l'état militaire pendant

ces douze années. Une des plus considérables fut l'augmentation de la maison du roi : elle ne se composait, au commencement de ce règne, que des quatre compagnies des gardes du corps, qui présentaient un ensemble de six cents cavaliers ; ils furent portés, en 1674, à seize cents, tous de condition noble ; on leur adjoignit un régiment de gardes françaises fort de quatre mille hommes, et deux bataillons de grenadiers de six cents hommes chacun.

Les gardes françaises furent habillées uniformément ; cette innovation ne tarda pas à s'étendre à toute l'infanterie. Cette maison du roi, composée de huit mille soldats d'élite, se couvrit de gloire dans la campagne de 1675, surtout à la prise de Valenciennes. Louis XIV la mena au feu avec l'intrépidité d'un petit-fils de Henri IV.

Louvois avait déployé le plus grand génie dans les préparatifs qu'exigeait la conduite de cette guerre. Ce ministre, dont personne ne mettait en doute les services, en condamnant néanmoins la dureté de son caractère, s'abandonna à d'heureuses inspirations dans

l'intérêt du roi son maître. Il créa les corps spéciaux d'artillerie et de génie.

Plusieurs anciens régiments d'infanterie portaient le nom d'une province : celui de Navarre jouissait de beaucoup de réputation ; il se recrutait au moyen des populations belliqueuses des Basques et des Béarnais. Cette méthode de désigner un régiment par le nom d'une province s'étendit à tous les corps de l'armée.

Dans les troupes à cheval, le corps prenait le nom du colonel. Vers 1674, les commandements des régiments, des compagnies, des sections, devinrent en quelque façon des charges que les titulaires achetaient et revendaient. M. de Guitaut levait un régiment en Bourgogne ; M. de Montesson en levait un dans le Maine ; M. de Damas en levait un dans le Bourbonnais ; M. d'Escars en levait un dans le Limousin, etc., etc. Chacun de ces gentilshommes tenait son régiment au complet au moyen de recrues provenant des levées de milices faites dans les campagnes de leur province ; et comme ces recrues ne suffisaient ordinairement pas, le colonel y suppléait par l'acquisition d'enrôlés. Ces enrôlés provenaient de soldats con-

gédiés pour diverses causes; le colonel les équipait, les entretenait et les nourrissait; l'État fournissait les armes; la solde étant payée d'une manière très-irrégulière, le colonel devait combler le déficit de ses deniers.

On comprend que le commandement d'un corps quelconque devait entraîner des dépenses considérables, et la tenue plus ou moins brillante d'un régiment dépendait de la fortune dont jouissait le titulaire. Pour ce motif, les grands seigneurs pouvaient seuls être propriétaires d'un régiment de cavalerie; l'achat des chevaux et leur harnachement exigeaient de fortes avances. Les colonels diminuèrent leur fardeau en vendant à un capitaine le droit de former une compagnie. Un colonel ou un capitaine, abandonnant le service pour cause de blessures ou d'infirmités, cherchait, en vendant son régiment ou sa compagnie, à s'indemniser des dépenses que lui avait occasionnées l'entretien de ses soldats. Ainsi, le chevalier de Sévigné acheta une compagnie de cavalerie 96,000 livres; nous en voyons la preuve dans les lettres de sa mère. L'entretien de cette compagnie coûtait à M. de Sévigné

une somme considérable ; et cette expression, que l'on voit souvent répétée : « *Il a dépensé toute sa fortune au service du roi*, » se trouvait parfaitement juste.

On avait mis le sceau aux diverses améliorations introduites dans l'état militaire par la fondation de l'hôtel des Invalides (1671), destiné à recueillir les soldats mutilés au service de la France. La pensée d'une institution aussi magnanime était uniquement due à Louis XIV ; la bonté, chez ce monarque, s'alliait à la grandeur. La fondation de l'hôtel des Invalides rendit son nom populaire, non-seulement parmi les soldats, mais encore dans toutes les classes de la nation.

Les réformes opérées par Louvois dans l'état militaire tendaient toutes à élever le pouvoir royal au-dessus de l'élément féodal, et à restreindre celui-ci dans des bornes étroites, de manière à ce que l'armée fût dans la dépendance directe du roi. Mais tous ses efforts ne modifièrent que très-faiblement le système de recrutement, et la noblesse conserva sous ce rapport une influence incontestable.

Cependant la prospérité dont jouissait notre

pays inspirait une jalousie manifeste aux autres États de l'Europe. En dépit du mystère qui enveloppait depuis quelques années les résolutions des puissances étrangères, Louis XIV découvrit que l'empereur, le roi d'Espagne, la Hollande, l'électeur de Brandebourg, concertaient une troisième ligue dans l'intention de lui arracher ses conquêtes. Guillaume de Nassau, le principal moteur de cette coalition, exagérait l'ambition de Louis XIV, afin de mieux déguiser la sienne. Ce prince ne négligea aucun moyen pour assurer le succès de l'entreprise; des libelles scandaleux imprimés à la Haye se répandirent dans toute la chrétienté : leur but était de décrier la France et de désaffectionner les sujets du roi.

Sur ces entrefaites, la mort de la reine Marie-Thérèse, arrivée en juillet 1683, devint la cause d'une rupture immédiate avec la cour d'Espagne; cette princesse l'avait empêchée jusqu'alors par ses sollicitations. Les ministres du roi d'Espagne refusaient obstinément d'exécuter en entier les conditions stipulées dans le traité de Nimègue; sur leur refus réitéré, Louis XIV rouvrit les hostilités par le siége

de Courtrai ; le maréchal d'Humières se rendit maître de cette place à la fin de 1683. L'année suivante, le maréchal de Créqui contraignit la forte place de Luxembourg à capituler, après vingt-quatre jours de tranchée ouverte (4 juin 1684). L'arme du génie et l'arme d'artillerie, créées depuis dix ans, trouvèrent dans ces deux siéges l'occasion de montrer les grands progrès qu'elles avaient faits. Une trêve signée à Ratisbonne avec l'Espagne et l'Empire termina cette guerre. La France y gagna la possession de Luxembourg ; mais les hommes clairvoyants prévirent de bonne heure que cette paix ne serait pas de longue durée. La mort inopinée du roi d'Angleterre (Charles II) vint compliquer les difficultés.

Une puissante ligue fut projetée à la fin de 1686 entre la Hollande, l'Empire, l'Espagne, Venise, et plusieurs princes secondaires de l'Allemagne ; elle fut conclue définitivement à Augsbourg au mois de février 1687 ; on parvint à y faire entrer l'électeur de Bavière et le duc de Savoie, que des liens de parenté unissaient à la maison de Bourbon.

Les puissances coalisées contre la France ne

purent prendre au dépourvu Louis XIV. Ce monarque avait employé les trois années d'incertitude qui s'étaient écoulées depuis la trêve de Ratisbonne à introduire de nouvelles améliorations dans la constitution de l'armée. La majeure partie des troupes furent tenues sur le pied de guerre, au moyen de camps de manœuvres placés entre Paris et les frontières du nord et de l'est : ces camps, innovation due au génie de Turenne et de Vauban, avancèrent considérablement l'instruction de l'officier et celle du soldat. A cette époque, le tir des armes à feu laissait beaucoup à désirer ; les exercices continuels que l'on faisait durant l'été et durant l'automne amenèrent des progrès très-sensibles. On doit rapporter à cette époque la transformation que subit le mousquet à rouet, lequel avait remplacé l'arquebuse. Le rouet fut abandonné ; on lui substitua la batterie et le silex ; l'arme nouvelle prit alors le nom de *fusil*, du nom de *focus*, feu. C'était un grand pas de fait vers le perfectionnement de l'arme. Louis XIV assistait aux manœuvres que la maison militaire du roi exécutait au camp de Maintenon. Les polygones

servirent à augmenter l'instruction de l'artillerie. Les exercices à feu eurent pour résultat de faire opérer une nouvelle suppression de piques parmi l'infanterie, laquelle fut amenée à diminuer sa profondeur pour présenter un front plus étendu : l'ordonnance fut réduite à quatre rangs.

Louvois, impitoyable dans les réformes, fit licencier les compagnies de cavalerie qui suivaient en qualité d'escorte les princes, les maréchaux, les lieutenants généraux : ces cavaliers, affranchis de la discipline, causaient des désordres qui donnaient un mauvais exemple; ils furent incorporés dans les régiments de gendarmerie, de grosse cavalerie et de dragons. Ces derniers, institués par le maréchal de Brissac dans les guerres du Piémont, sous le règne de Henri II, faisaient l'office de troupes légères; ils s'étaient multipliés outre mesure. Au moment où la paix de Nimègue fut conclue, on comptait douze régiments de dragons à dix compagnies de trente hommes. En 1686, le nombre s'en éleva à quarante. M. de Lauzun conserva jusqu'à sa disgrâce la charge de colonel général des dragons. Le reste des

troupes à cheval se composait de soixante régiments de grosse cavalerie à douze compagnies de quarante hommes, armés d'un mousqueton et du sabre ; le ceinturon avait remplacé depuis peu de temps le baudrier. La plupart des volontaires de la noblesse servaient dans la grosse cavalerie ou dans les dragons. Une école de cadets, fondée en 1680, devait préparer les jeunes gentilshommes au métier des armes. La maison du roi, formant un effectif de dix mille soldats d'élite, était devenue un objet d'émulation pour le reste de l'armée. M. de Boufflers, lieutenant général, commandait en chef la maison du roi.

Le royaume se trouvait menacé sur toutes les frontières, en raison de la multiplicité de ses ennemis ; trois cent cinquante mille hommes, distribués en différentes armes, suivant la nouvelle constitution militaire, se dirigèrent vers les points les plus vulnérables, afin de s'opposer à l'invasion du territoire. Une flotte montée par cent mille marins protégeait les côtes de l'ouest et celles du midi.

Depuis l'établissement de la dynastie des Capets sur le trône de France, aucun de nos

rois, pas même Philippe-Auguste, n'avait vu sous ses ordres une armée régulière aussi nombreuse. La mort venait de ravir aux regrets de la nation deux grands capitaines, le prince de Condé et le maréchal de Créqui ; la gloire de les remplacer fut réservée aux maréchaux de Luxembourg, de Bellefonds et d'Humières. M. de Boufflers conquit le bâton peu de temps après. Tourville fut mis à la tête des flottes après la mort de Duquesne, qui venait de succomber à une douloureuse maladie.

Louis XIV, commandant à la nation la plus martiale de l'Europe, ne devait pas être d'humeur à rester sur la défensive en présence des souverains qui l'avaient provoqué. En effet, il prit l'initiative, et à sa voix les divisions françaises se répandirent comme un torrent le long des rives du Rhin. Le Dauphin, l'héritier de la couronne, reçut la mission d'enlever Philisbourg, une des plus fortes places de la chrétienté ; Philisbourg fut emporté à la fin de 1688.

Le roi confia sa principale armée au maréchal de Luxembourg, en dépit de la résistance de Louvois, dont la haine implacable poursuivait depuis si longtemps le noble guerrier ; le

maréchal de Luxembourg, le neveu et l'élève du grand Condé, se vengea des cruelles persécutions dont il avait été l'objet en remportant de nouveaux triomphes ; en lui brillait le génie de la guerre. Ce général, qui marchait à la tête de quarante mille hommes, franchit la Sambre à la vue du prince de Waldeck, sous les ordres duquel se trouvaient réunis cinquante mille Espagnols ou Hollandais. Les Français se portèrent avec hardiesse vers les alliés et les battirent complétement le 1er juillet 1690. Cette victoire, décisive par ses résultats, fut due à une manœuvre fort habile que Luxembourg fit exécuter à sa cavalerie, à la faveur d'un léger rideau de collines qui déroba ce mouvement à l'ennemi. Cette cavalerie, composée en majeure partie de gentilshommes volontaires, fut conduite par M. de Gournai ; elle écrasa le flanc droit des alliés, pendant que le prince de Waldeck était occupé à repousser une première attaque à l'extrémité opposée de sa ligne. L'infanterie hollandaise défendit le terrain d'une manière héroïque ; elle périt les armes à la main, plutôt que d'accepter le quartier que les vainqueurs lui offraient.

Une semaine après le gain de la bataille de Fleurus, l'amiral Tourville, secondé par M. de Chateau-Renaud, défit complétement sur les côtes de Normandie la flotte anglo-hollandaise. Au mois d'août, le lieutenant général Catinat battit auprès de Staffarde le duc de Savoie, qui s'était jeté dans la coalition au mépris des liens de parenté qui l'unissaient à la famille de Louis XIV (1). Catinat fit la conquête de la Savoie et d'une partie du Piémont, à la suite de brillants avantages remportés avec autant de bravoure que de célérité.

L'invasion de la Catalogne par le duc de Noailles, et la prise de plusieurs places de cette province limitrophe de nos frontières, couronnèrent les succès obtenus par les armes françaises dans le courant de l'année 1690.

Tandis qu'une série d'expéditions militaires se développaient sur le continent durant les années 1689 et 1690, des événements politi-

(1) Le prince Eugène, qui avait quitté la cour de France, sur le refus que lui fit Louvois du commandement d'un régiment, se trouvait dans l'armée du duc de Savoie, son oncle.

ques de la plus haute importance s'accomplissaient en Angleterre. Guillaume de Nassau, petit-fils de Charles Ier, avait épousé Marie, fille de son oncle le duc d'York, dans un moment où tout faisait croire que le frère de Charles II n'aurait pas d'autre enfant : le prince d'Orange se flattait que cette union lui procurerait l'honneur de monter sur le trône d'Angleterre ; mais le second mariage de Jacques II et la naissance d'un fils renversèrent ces ambitieux projets. Guillaume de Nassau, ne pouvant renoncer à ses espérances, profita des fautes commises par son beau-père pour fomenter des troubles qui amenèrent la révolution de 1688 et l'expulsion du chef de la maison de Stuart.

Jacques II, chassé de Londres, franchit la Manche et vint chercher un asile à la cour de France. Louis XIV forma le généreux dessein de rétablir sur le trône de la Grande-Bretagne un prince petit-fils, comme lui, de Henri IV. Tous ses efforts échouèrent dans cette entreprise, et les diverses tentatives que le roi de France fit dans ce but augmentèrent le courroux de Guillaume de Nassau. Ce prince, dis-

posant des forces de la Hollande, s'empressa de repasser le détroit lorsqu'il vit son autorité ou plutôt celle de sa femme établie solidement en Angleterre. Guillaume brûlait de venger les défaites que son lieutenant Waldeck venait d'essuyer dans la Flandre. En conséquence, il réunit auprès de Gand les nouvelles divisions fournies par les Provinces-Unies, et avec son activité accoutumée il mit sur pied une armée qui présentait encore un effectif de soixante mille hommes. Il se proposait de mettre la Belgique à l'abri d'une seconde invasion, ne doutant pas que des embarras intérieurs empêcheraient le roi de France de tenter des conquêtes au delà de la Sambre : il se trompa dans ses calculs.

Louis XIV ouvrit en personne la campagne par le siége de Mons; le maréchal de la Feuillade, les lieutenants généraux Boufflers et Vauban, lui servaient de premiers lieutenants ; son fils, son frère, son neveu et une foule d'officiers de distinction l'accompagnaient. Le maréchal de Luxembourg protégeait le siége avec cinquante mille hommes. Le prince de Berghes, qui défendait la place, fut contraint de capituler le 9 avril. Guillaume III fit des démons-

trations réitérées pour attaquer les lignes françaises ; mais il fut toujours contenu par le maréchal de Luxembourg. Cet habile général le contraignit à se retirer à la suite de plusieurs actions meurtrières.

Les opérations militaires se poursuivirent avec activité sur les divers théâtres de la guerre durant le cours de l'année 1691. Catinat battit dans tous les engagements les troupes du duc de Savoie. Le maréchal de Noailles, secondé par la flotte française, aux ordres du maréchal d'Estrées, poursuivait le cours de ses conquêtes en Catalogne. De nombreuses divisions sillonnèrent le Palatinat et les pays qui bordaient la rive gauche du Rhin. Guillaume III, rappelé en Angleterre par les difficultés qui environnent une usurpation récente, remit une seconde fois le commandement de l'armée hollandaise au prince de Waldeck. Ce général, intimidé par le voisinage du maréchal de Luxembourg, chercha un moyen de se mettre à l'abri de ses coups. Les Français s'étaient concentrés sous les murs de Tournai et semblaient décidés à s'établir pour longtemps dans cette position : Waldeck voulut profiter de

cette inaction passagère pour abandonner son camp de Leuze et se rapprocher de Bruxelles, bien résolu à éviter une rencontre d'importance; il fit marcher son infanterie en trois colonnes, en laissant à toute sa cavalerie le soin de couvrir son mouvement rétrograde. Le maréchal de Luxembourg, dont la vigilance était rarement en défaut, fut bientôt instruit des intentions de son adversaire : s'étant mis à la tête de la cavalerie de la maison du roi, il se porta rapidement sur Leuze, et, le 18 septembre, il attaqua avec impétuosité un ennemi trois fois plus nombreux; vingt-huit escadrons français en battirent soixante-quinze espagnols ou allemands. Ce combat à l'arme blanche fut très-meurtrier; il prouva d'une manière incontestable la supériorité de notre cavalerie sur celle des étrangers. Feuquières, le meilleur écrivain militaire de cette époque, se montre rempli d'admiration pour les talents et la valeur déployés en cette circonstance par le maréchal de Luxembourg.

L'Angleterre avait gardé une exacte neutralité lors de la conclusion de la ligue d'Augsbourg. Les princes de la maison de Stuart

avaient agi à l'égard de la France dans un sens pacifique, en considération des liens de parenté qui les unissaient à la famille des Bourbons. Guillaume de Nassau, ayant renversé son beau-père, entraîna la Grande-Bretagne dans une politique tout opposée, en dépit de la résistance d'une partie du parlement. Par suite de ces nouvelles dispositions, plusieurs divisions de troupes anglaises, ayant franchi le détroit, allèrent débarquer à Rotterdam, et vinrent opérer leur jonction avec les troupes hollandaises et espagnoles qui agissaient dans la Flandre. Louis XIV résolut de conduire en personne cette guerre, afin de montrer qu'il ne se laissait point arrêter en voyant accroître le nombre de ses ennemis. Le monarque fit commencer sous ses yeux, le 5 mai 1692, le siége de Namur, l'un des boulevards de la coalition; Vauban fut chargé de conduire les travaux pendant que Cohorn, son émule de gloire, dirigeait la défense de cette place. Vauban, s'exposant comme un simple officier, fut renversé par un biscaïen au milieu de la tranchée; son premier élève dans l'art des fortifications, le brigadier Damas Cormaillon, fut également atteint d'un

coup de mousquet et mourut des suites de ses blessures.

Pendant que le maréchal de Luxembourg protégeait à la tête de quatre-vingt mille hommes les opérations du siége, et qu'il rendait inutiles toutes les tentatives du prince d'Orange, des événements considérables se passaient en mer, dans le voisinage des côtes de Normandie. Louis XIV avait conçu le projet, plus généreux que sage, d'employer une partie de sa puissance à rétablir Jacques II sur le trône d'Angleterre. Une première expédition dirigée contre l'Irlande avait échoué ; cet échec ne fit point abandonner ce dessein. Il fut décidé dans les conseils du roi que les vaisseaux composant l'escadre de l'Océan se réuniraient à la hauteur de Dieppe et se dirigeraient ensuite sur les côtes méridionales de l'Angleterre, afin d'y opérer une descente. L'amiral Tourville fut chargé de conduire l'entreprise; il en était digne, autant par ses talents que par son intrépidité. L'amiral français put s'assurer bientôt qu'on aurait à surmonter des difficultés immenses. Toute la marine de la Grande-Bretagne, concentrée sur un même point, faisait

des préparatifs pour barrer le passage. En cette occurrence, Tourville, comptant sous ses ordres à peine quarante vaisseaux contre quatre-vingt-seize anglais ou hollandais, jugea convenable d'attendre l'arrivée du vice-amiral d'Estrées, qui lui amenait du port de Toulon une division navale de vingt-quatre vaisseaux. Cette jonction étant effectuée, la flotte française se serait trouvée en situation de pouvoir tenter le sort des armes. Tourville manœuvrait en vue de l'ennemi en attendant l'arrivée de d'Estrées, lorsqu'il reçut injonction de la part du ministre de la marine Ponchartrain de se porter contre l'armée navale des alliés et de forcer la ligne, afin d'arriver à l'île de Wight. L'amiral, étonné de recevoir de pareils ordres, écrivit pour représenter les suites fatales que pouvait avoir une bataille donnée contre toutes les règles ; il différa d'obtempérer aux instructions en exposant la situation des choses. Un second message, écrit tout entier de la main du roi, lui parvint deux jours après ; ce message renfermait l'ordre d'attaquer à l'instant même, *fort* ou *faible*.

Tourville n'hésita point de sacrifier sa ré-

putation aux volontés de son maître, et sur-le-champ il fit les apprêts du combat; il partagea sa flotte en trois divisions : le marquis d'Amfreville en commandait une, le contre-amiral Gaburet l'autre; Tourville prit le corps de bataille. Ces trois divisions réunies présentaient un effectif de quarante-quatre vaisseaux de diverses grandeurs, portant trois mille cent quatorze canons et vingt mille hommes d'équipage. L'armée navale des alliés, aux ordres des amiraux lord Russel, Asbby et Allemonde, se composait de quatre-vingt-dix-neuf vaisseaux armés de sept mille bouches à feu et portant quarante-un mille hommes d'équipage.

L'amiral français attaqua l'ennemi avec vigueur, le 28 mai 1692, malgré la disproportion de ses forces; la lutte fut des plus terribles, et se prolongea pendant douze heures. Néanmoins, des accidents de mer dispersèrent la flotte française. Son commandant se retira sans avoir perdu un seul bâtiment; il parvint à faire rentrer deux divisions dans Saint-Malo et Cherbourg; quant à la sienne, composée de douze vaisseaux, elle fut obligée de s'échouer à la côte près de la Hogue. Ces bâtiments, du

nombre desquels se trouvait le *Soleil-Royal* de cent dix canons, que montait Tourville, devinrent la proie des flammes.

Une sorte de mystère couvrit pendant longtemps la véritable cause du revers de la Hogue, de ce revers qui fit perdre à la marine française la prépondérance qu'elle avait su conserver depuis le commencement d'un règne aussi glorieux. Voici les explications que plusieurs historiens, soit français, soit anglais, donnent au sujet de cet événement. Jacques II, n'étant que duc d'York, avait commandé pendant plusieurs années les flottes de la Grande-Bretagne en qualité d'amiral; il remporta des avantages très-brillants sur les Hollandais et sur les Portugais; son nom devint très-populaire parmi les marins de sa nation. Jacques II, décidé à réparer son échec de la Boyne en opérant une descente sur les côtes de Southampton, parvint à nouer des intelligences avec les officiers les plus influents de la marine anglaise. Trente capitaines de vaisseau prirent envers lui des engagements formels; ils devaient, au moment d'une action générale, se retirer, et battre en retraite en

laissant la flotte hollandaise seule aux prises avec celle des Français. La réussite d'un pareil projet dépendait de la manière dont le secret serait gardé ; c'est pour ce motif que l'on ne mit dans la confidence ni Pontchartrain (1) ni Tourville. Mais la correspondance de Jacques II avec les principaux conjurés fut interceptée au moment où la flotte appareillait. Les ministres de Guillaume III, redoublant de vigueur, parvinrent, sous un prétexte plausible, à rappeler de leur bord les capitaines de vaisseau compromis dans la conjuration ; ils les firent remplacer à l'instant même par d'autres officiers d'un dévouement bien connu. Ceci s'exécuta sans que les équipages fussent instruits de la moindre chose. Le combat ayant commencé, aucune de ces défections sur lesquelles Jacques II et Louis XIV comptaient ne se produisit ; et l'amiral français, ayant engagé la lutte avec une noble confiance contre des forces doubles, ne put obtenir le succès que le roi croyait assuré.

(1) Pontchartrain avait succédé, comme ministre de la marine, à Seignelai, mort à la fin de 1690.

La prise de Namur, dont la reddition eut lieu le 5 juin, fut un faible dédommagement au désastre de la Hogue (1). Louis XIV rentra à Paris après cette conquête, qui mit le sceau à la réputation de Vauban. Le maréchal de Luxembourg continua les opérations en y déployant sa merveilleuse activité; il poursuivit Guillaume III, qui se retirait lentement vers les frontières des Provinces-Unies. Le prince d'Orange employait l'astuce aussi bien à la guerre qu'en politique; ayant gagné les espions du maréchal, il lui fit donner un faux avis, qui tendait à faire croire que le chef de l'armée hollandaise avait redoublé de célérité pour échapper aux Français; sur ce rapport, le maréchal de Luxembourg, jaloux de procurer à ses troupes un repos qu'elles réclamaient depuis longtemps, envoya sa cavalerie dans des cantonnements assez éloignés, et resta seul avec l'infanterie dans le village de Steinkerque. Guillaume III, certain de la réussite de son stratagème, revint précipitam-

(1) Louis XIV éleva peu de temps après Tourville à la dignité de maréchal de France.

ment sur ses pas en traversant des défilés jugés impraticables; il attaqua à l'improviste le duc de Luxembourg (3 août 1692). Celui-ci déploya une dextérité admirable pour remédier à cette audacieuse surprise. Quatre princes du sang et une foule de gentilshommes soutinrent le premier choc. Le général français, privé de ses cinquante escadrons, chargea lui-même plusieurs fois à la tête de sa garde; il vit tomber à ses pieds son fils, qui le défendait vaillamment. Enfin, après des efforts surnaturels, Luxembourg défit complétement Guillaume, lui tua dix mille hommes, en prit quinze cents et demeura maître du champ de bataille. L'honneur de la journée resta tout entier à l'infanterie, qui se servait pour la première fois de la baïonnette à douille (1).

Cette victoire différait des précédentes par sa singularité; elle fut célébrée dans Paris et dans les provinces de la manière la plus empressée. Les jeunes élégants portaient alors

(1) *Histoire militaire du règne de Louis XIV*, par Quincy, in-4°, tome II.

des cravates de dentelle, dont l'arrangement exigeait assez de temps. Les princes et les officiers, obligés de s'habiller à la hâte, passèrent négligemment ces cravates autour du cou sans les nouer; les femmes en firent sur ce modèle : on les appela des *Steinkerque*. Les habits, les coiffures, les meubles, tout fut bientôt à la *Steinkerque*; c'était dans le génie de la nation.

C'est à la suite de la bataille de Steinkerque que Louis XIV, désirant récompenser les services que les officiers de tous grades rendaient depuis si longtemps dans ses armées, résolut d'instituer l'ordre militaire dont nous avons entrepris d'écrire l'histoire.

CHAPITRE PREMIER.

Les réformes opérées par Louvois indisposent la noblesse de France. — Motifs qui déterminent Louis XIV à fonder l'ordre de Saint-Louis. — Opinion du maréchal de Luxembourg à ce sujet. — Boileau et Racine travaillent à la composition de la devise.

Louis XIV fut le premier artisan des merveilles qui illustrèrent son règne. Le ciel, prodigue envers lui de ses faveurs, plaça sous sa main les éléments propres à élever l'édifice de sa grandeur ; mais il fallait encore savoir les disposer et les mettre en œuvre ; c'est ce que Louis XIV sut faire de la manière la plus judicieuse en montrant une aptitude infinie à discerner le mérite. Ce que l'on n'a pas assez admiré, c'est qu'il fit ses principaux choix dans le feu de la jeunesse, à un âge où la raison n'a pas eu le temps d'être mûrie par l'expé-

rience. Ce fut à vingt-quatre ans que ce prince prit pour mandataires de ses volontés dans le gouvernement de l'État deux hommes éminents ; il les garda toute leur vie, il s'en servit jusqu'à leur dernier soupir, les ayant usés au service de l'État, comme un habile statuaire use son ciseau en travaillant le bloc de marbre duquel doit sortir un chef-d'œuvre. Ces deux hommes éminents furent Colbert et Louvois : le premier, laborieux, infatigable, imprima à l'administration intérieure du royaume un ordre, une vigueur dont on ne connaissait point d'exemple ; le commerce, la marine, les lettres, les arts, les sciences, prirent par sa volonté un essor admirable : rien de ce qui pouvait être utile ne fut négligé. Les finances, administrées avec autant de sagesse que d'habileté, permirent au monarque de se livrer à son goût pour les améliorations et la magnificence.

Louvois, doué d'un mérite bien différent, sut préparer des conquêtes en ménageant à son maître les moyens de les conserver ; il fut le créateur d'un véritable état militaire, dont la France manquait avant son ministère. Les

institutions les plus sages devinrent son ouvrage; il eut pour arriver à de pareils résultats à lutter contre des résistances formidables, à réprimer les exigences les plus injustes et à détruire les prétentions les plus ridicules. On ne doit pas être étonné de voir les courtisans lui porter une haine violente.

Les gentilshommes montraient en présence de l'ennemi une bravoure à toute épreuve, prodiguant leur vie avec une témérité héroïque; mais l'indocilité de leur caractère reparaissait dès que l'action était finie; ils faisaient même parade d'indiscipline et abandonnaient, pour se livrer au plaisir, le soin des compagnies placées sous leurs ordres. Nous rapporterons un seul fait qui prouvera comment la plupart des capitaines, tous de bonne maison, entendaient à cette époque le service militaire. Cette anecdote est consignée dans une lettre de madame de Sévigné (année 1689). « M. de Louvois dit l'autre jour tout haut à M. de Nogaret : «—Monsieur, votre compagnie « est en fort mauvais état. — Monsieur, je ne « le savais pas. — Il faut le savoir; l'avez-vous « vue? — Non, monsieur. — Il faudrait l'avoir

« vue, monsieur. — Monsieur (1), j'y donnerai « ordre. — Il faudrait l'avoir donné. Il faut « prendre un parti, monsieur : ou se déclarer « courtisan, ou s'acquitter de son devoir quand « on est officier. »

Il est incontestable que Louvois rendit des services signalés, mais il les fit payer cher : guidé par son ambition, il provoqua des ruptures, et entreprit des guerres qu'on aurait pu éviter ; il le fit dans l'unique but de se rendre indispensable. La dureté de ses procédés à l'égard des princes possesseurs des États secondaires de l'Allemagne et de ceux de l'Italie occasionna le déchaînement de toute l'Europe contre le roi de France. C'est en haine de Louvois et pour se venger de ses affronts que la ligue d'Augsbourg fut conclue. Le duc de Savoie le déclara hautement en se rangeant parmi les alliés.

Si les souverains étrangers se voyaient en butte aux injustices du ministre tout-puissant,

---

(1) Les gentilshommes de la cour refusèrent constamment de donner du *Monseigneur* à Louvois, qui s'en montrait assez mortifié.

que ne devaient pas redouter les personnes placées sous sa dépendance immédiate? Il est certain que le ministre ombrageux travaillait à faire perdre à Turenne les bonnes grâces du roi son maître, au moment où ce grand homme tombait frappé du coup mortel sur le champ de bataille.

Le maréchal de Luxembourg subit pendant dix années une atroce persécution pour avoir dédaigné d'être le flatteur d'un pouvoir despotique.

Louis XIV, jaloux de reconnaître les services rendus à différents titres par Tourville, Boufflers, Vauban, Catinat, voulait les en récompenser en leur donnant le bâton de maréchal ; le ministre s'y opposa, sans crainte de recourir à la calomnie. L'exercice prolongé d'une autorité absolue finit par aveugler Louvois, dont la présomption ne connut plus de bornes ; les brutalités de son caractère lassèrent enfin le monarque qui les avait longtemps supportées ; elles allumèrent son courroux, et l'orgueilleux Aman fut chassé de sa présence.

Un homme d'une humeur aussi irascible que l'était Louvois ne pouvait survivre à sa

disgrâce; elle le tua. Sa mort fut très-naturelle; néanmoins, des écrivains n'ont pas craint de l'attribuer au poison : le plus simple examen prouve la fausseté de cette assertion.

Louvois mourut le 16 juillet 1691. Louis XIV, désirant montrer de la fixité dans les principes de son gouvernement, nomma secrétaire d'État au département de la guerre Barbezieux, troisième fils du ministre disgracié, comme il avait désigné Seignelai, le fils de Colbert, pour succéder à son père dans le ministère de la marine. Le roi ne laissa à Barbezieux aucune influence politique; il restreignit ses fonctions à l'administration matérielle, c'est-à-dire à l'entretien des troupes et des places fortes.

Au moment où Louvois descendait dans la tombe, une nouvelle phase s'ouvrait pour Louis XIV : l'astre ne brillait plus des mêmes feux; des guerres consécutives avaient épuisé les ressources du royaume. La victoire n'avait cessé de se montrer fidèle au drapeau de la France; aucune défaite n'avait terni l'éclat des triomphes passés; mais il fallait redoubler d'efforts pour arrêter sur les frontières les flots d'ennemis qui cherchaient à les franchir. L'ar-

mée était certainement mieux organisée, mieux équipée et plus instruite qu'après la paix de Nimègue; mais elle manquait d'élan. Les règlements militaires reposaient sur des bases plus solides, la discipline était mieux observée; mais l'obéissance passive semblait avoir étouffé cette ardeur martiale qui animait les Français du temps de Condé et de Turenne. La bouillante noblesse, sous l'impulsion de laquelle la masse des soldats marchait au combat, se montrait rebutée par les réformes qu'un ministre despote avait opérées impitoyablement dans l'intérêt de l'État.

A force de vouloir comprimer l'élément féodal, on en était venu à neutraliser son action. Les opérations de la guerre ayant pris des proportions inconnues avant ce règne (1), la matière noble s'était épuisée en quelque façon dans des actions meurtrières sans cesse répétées. Louvois crut y pourvoir au moyen d'ano-

---

(1) Madame de Sévigné écrivait à sa fille en 1689 : « Jamais le roi de France ne s'est vu trois cent mille hom- « mes sur pied; il n'y avait que les rois de Perse. Tout est « nouveau, tout est miraculeux en ce temps-ci. »

blissements fréquents : cette mesure, fort habile en elle-même, devint impuissante et froissa l'orgueil des grands feudataires, dans la maison desquels la noblesse secondaire faisait l'apprentissage de la vie guerrière. Le gentilhomme mécontent rentrait dans son manoir, celui qui ne l'avait point encore quitté refusait d'en sortir ; il fallait recourir à des moyens énergiques pour remédier à un inconvénient aussi grave.

Louvois avait su gagner l'estime du roi par la sincérité de son dévouement et par une activité qui aplanissait toutes les difficultés. C'est ainsi que ce ministre était parvenu, nonobstant la rudesse de ses manières, à prendre sur l'esprit de son maître un ascendant irrésistible. Le trépas inattendu du secrétaire d'État fit changer la face des affaires : le roi, affranchi d'un joug qu'il avait supporté pour un motif très-louable, s'abandonna sans réserve à la bienveillance naturelle de son caractère : il se plut, dès ce moment, à honorer de sa confiance des hommes que Louvois avait toujours tenus à l'écart. Louis XIV combla de faveurs le maréchal de Luxembourg, et le plaça à la tête de

son état militaire : il éleva à la dignité de maréchal de France Tourville, Boufflers et Catinat. Ce dernier, dont les vertus égalaient les talents, recevait par la volonté du souverain une tardive réparation des injustices dont un ministre vindicatif l'avait accablé pendant si longtemps.

Vauban avait été compris dans la promotion de maréchaux faite en 1693. Cet homme incomparable insista pour que son nom fût retranché de la liste, en disant que les obligations de cour attachées à la dignité à laquelle le roi daignait l'élever l'empêcheraient d'être aussi utile qu'il l'avait été jusqu'alors dans son emploi de directeur des fortifications.

La noblesse témoignait, disons-nous, à l'époque dont il est ici question un véritable mécontentement; l'intérêt de la couronne, autant que l'équité, exigeaient que l'on cherchât un moyen propre à l'apaiser. La multiplication des grades, dont on avait usé largement, ne pouvait pas être regardée comme une récompense; le ministre délivrait à un gentilhomme, au nom du roi, un brevet de colonel, de capitaine, d'enseigne; mais le titulaire de

ces grades se voyait obligé, pour s'acquitter de ses fonctions, de dépenser la majeure partie de sa fortune à rembourser le prix qu'avait coûté son régiment, sa compagnie ou son guidon. Il fallait que le métier des armes eût un attrait bien puissant, qu'il fût environné d'une sorte de prestige, pour que le gentilhomme français ne se laissât point arrêter par la crainte de se ruiner. Louvois, auquel on ne peut refuser une merveilleuse pénétration, l'avait bien compris. Il indemnisa un certain nombre d'officiers en leur donnant des dotations prises sur les biens de l'ordre de Saint-Lazare, dont lui-même avait la grande maîtrise. Cet ordre fut institué au moyen âge, dans le but de secourir les lépreux, dont le nombre était très-considérable. Durant trois siècles, des personnes pieuses firent des fondations pour soulager ces infortunés. Les chevaliers de Saint-Lazare se consacraient à soigner les lépreux, comme les hospitaliers de Saint-Jean de Jérusalem faisaient vœu de secourir en Orient les croisés tombés malades à la suite de leurs fatigues. Enfin, la lèpre cessa d'affliger les villes et les campagnes. Le motif qui avait dé-

terminé la création de l'ordre de Saint-Lazare n'exista plus ; mais les biens que possédait cette confrérie restèrent en entier : on les réunit aux domaines appartenant aux hôpitaux.

Tant que vécut Louvois, aucune réclamation ne s'éleva touchant l'emploi qu'il avait fait d'une portion de ces biens pour doter quelques officiers ruinés ou mutilés au service de l'État. Dès que le ministre tout-puissant eut cessé de vivre, les administrateurs des hôpitaux de Paris présentèrent au roi, par la voix de M. d'Aguesseau leur président (1), des supplications tendant à lui demander que les biens formant les commanderies de l'ordre de Saint-Lazare ne fussent plus distraits de leur véritable destination; on alla même jusqu'à exiger que les officiers nantis des dotations provenant de ces commanderies fussent tenus de les restituer comme faisant partie du patrimoine des pauvres. Ces réclamations, empreintes d'un esprit de justice, alarmèrent la

(1) D'Aguesseau, nommé chancelier de France au commencement du règne suivant, était, à l'époque dont nous parlons, procureur général au parlement de Paris.

conscience de Louis XIV ; des scrupules s'élevèrent dans son âme, et les anciennes commanderies de l'ordre de Saint-Lazare furent irrévocablement réunies aux biens des hôpitaux de Paris et des autres villes de France. Ainsi disparurent les ressources qui fournissaient naguère à Louvois des moyens d'indemniser de leurs sacrifices un certain nombre d'officiers.

La restitution des biens appartenant aux commanderies de Saint-Lazare amena invinciblement le roi à chercher un expédient capable de le mettre en situation de retenir dans sa main la noblesse par l'attrait des récompenses.

Louis XIV, qui exerçait le pouvoir absolu dans toute sa plénitude, loin de n'agir que d'après ses propres inspirations, comme l'avaient fait d'autres princes, mit au contraire un soin infini à recourir aux lumières des hommes spéciaux. Le monarque recueillit les opinions des généraux qui méritaient le plus sa confiance par l'éclat de leurs services.

Vauban fut d'avis d'instituer un nouvel ordre de chevalerie dont les titulaires seraient

rétribués, en faisant observer que l'hôtel des Invalides ne devait pas être regardé comme un asile assuré pour les anciens officiers privés de fortune, attendu que l'établissement fondé en 1671 ne pouvait recueillir qu'un nombre fort restreint de militaires. Le maréchal Catinat appuya l'opinion de son émule de gloire (1).

Le maréchal de Luxembourg, chef d'une des branches de la maison de Montmorenci, se trouvait placé par l'illustration de sa race dans une sphère plus élevée que celle des autres généraux : considérant la question au point de vue héroïque, il insista sur la nécessité d'instituer des récompenses honorifiques, capables de réveiller parmi la noblesse l'ardeur guerrière qui semblait prête à s'éteindre.

---

(1) D'Aguesseau demandant, en sa qualité d'administrateur des hôpitaux, la restitution des biens des maîtrises de Saint-Lazare, comme nous venons de le voir, objecta que l'on pouvait indemniser les officiers menacés d'être privés de leur dotation, en créant un ordre militaire dont les chevaliers seraient rétribués aux frais de l'État. Cette particularité est rapportée par l'historiographe d'Aspect. Il conclut que le mérite de l'institution de l'ordre de Saint-Louis doit être attribué à cet illustre magistrat; nous ne partageons nullement cette opinion.

Le maréchal de Luxembourg s'appuyait sur des considérations politiques.

Henri III avait institué l'ordre du Saint-Esprit dans l'intention de détourner les grands du royaume d'embrasser le protestantisme, et de ramener ceux d'entre eux qui avaient abandonné la religion catholique. Le royal fondateur mit plusieurs conditions à l'admission des nouveaux chevaliers : il fallait qu'ils fournissent les preuves d'une naissance très-ancienne, et en même temps qu'ils fissent profession de foi catholique. Henri III atteignit le but qu'il s'était proposé. Les défections religieuses cessèrent parmi les grands, et l'ordre du Saint-Esprit se vit placé sur la même ligne que ceux de la Jarretière et de la Toison d'or. Pour ce motif, les rois de France s'en montraient avares et lui assignèrent des limites fort étroites. Le nombre des chevaliers ne devait pas dépasser *soixante;* ils étaient choisis parmi les dignitaires de l'État. Par conséquent, très-peu d'hommes pouvaient prétendre à l'honneur d'y être admis. D'ailleurs, l'obligation de fournir des preuves d'extraction antique entraînait quelquefois après elle de

graves difficultés. Les maréchaux Fabert et Catinat refusèrent de prendre rang parmi les chevaliers du Saint-Esprit, pour n'être pas contraints de répudier leurs aïeux.

En cette situation, on pouvait procéder par analogie, et fonder sur des bases très-larges un ordre purement militaire, pour l'obtention duquel les preuves de valeur remplaceraient les preuves de naissance. Telle fut la pensée du maréchal de Luxembourg (1); l'éclat de la

---

(1) Notre opinion ne peut malheureusement pas s'appuyer sur des preuves matérielles. Avant 1789, la maison de Montmorenci possédait dans ses archives des documents historiques extrêmement précieux; ils ont disparu dans la révolution. Parmi ces manuscrits figuraient des notes de la main du maréchal de Luxembourg; on les conservait précieusement au château de Chantilly. Elles furent communiquées par ordre du prince de Condé à MM. Guibert et Kéralio, écrivains militaires du dernier siècle. Le maréchal de Vioménil obtint également la permission de les parcourir; il y trouva la preuve manifeste que l'institution d'un ordre purement militaire occupait les loisirs forcés du duc de Luxembourg durant sa détention à la Bastille. Nous avons recueilli ce fait de la bouche même du maréchal de Vioménil. M. le duc Matthieu de Montmorenci nous a dit, en 1819, en témoignant sa joie d'avoir été nommé chevalier de Saint-Louis par Louis XVIII, qu'une tradition accréditée dans sa famille

victoire de Fleurus qu'il venait de remporter l'année précédente devait donner du poids à ses paroles.

Dès ce moment, Louis XIV suffisamment éclairé résolut d'instituer un nouvel ordre de chevalerie. C'était un genre de gloire auquel un monarque tel que lui devait se montrer sensible. Cette création, destinée à récompenser des services rendus sur le champ de bataille, allait devenir le complément des belles institutions qu'on devait au génie de *Louis le Grand.*

Les idées qui dominaient alors la société commandaient que l'on plaçât le nouvel ordre sous les auspices de la religion. Ce fut une très-belle conception que celle de choisir dans les propres ancêtres du monarque régnant un *saint* dans la vie duquel se fussent confondus les actes de piété avec des traits de valeur. L'histoire de Louis IX présentait l'heureux assemblage des exploits du héros et des vertus

---

attribuait au maréchal de Luxembourg le mérite d'avoir fourni à Louis XIV la pensée de l'institution de cet ordre militaire.

qui devaient lui mériter d'être rangé parmi les *bienheureux*. Enfin le nom du patron était le même que celui du fondateur. Ceci devait imprimer à la nouvelle décoration un caractère national que n'avaient point les autres ordres de l'Europe.

Louis XIV, menacé par une puissante ligue que des revers successifs ne semblaient nullement rebuter, sentait le besoin de ne rien épargner pour exalter les sentiments de l'armée ; il commença par créer, le 27 mars 1693, sept maréchaux de France, qui furent MM. de Choiseul, de Villeroi, de Joyeuse, de Boufflers, de Tourville, de Noailles et Catinat. Le jour même où cette nomination occupait toutes les imaginations dans les salons de Versailles, le roi annonça comme très-prochaine l'institution d'un ordre militaire : en effet un édit de création fut rendu le 5 avril, et enregistré en parlement le 10 du même mois. Le considérant est empreint d'un air de grandeur que l'on remarque dans les divers actes de ce règne mémorable.

« Louis, par la grâce de Dieu, roi de France
« et de Navarre, à tous présents et à venir, salut.

« Les officiers de nos troupes se sont signa-
« lés par tant d'actions considérables de va-
« leur et de courage dans les conquêtes dont
« il a plu à Dieu de bénir la justice de nos ar-
« mes, que les récompenses ordinaires ne
« suffisant pas à notre affection et à la recon-
« naissance que nous avons de leurs services,
« nous avons cru devoir chercher de nouveaux
« moyens pour récompenser leur zèle et leur
« fidélité.

« C'est dans cette vue que nous nous sommes
« proposé d'établir un nouvel ordre purement
« militaire, auquel, outre les marques d'hon-
« neur extérieures qui y sont attachées, nous
« assurerons, en faveur de ceux qui y seront
« admis, des revenus et des pensions qui aug-
« menteront à proportion qu'ils s'en rendront
« dignes par leur conduite.

« Nous avons résolu qu'il ne sera reçu dans
« cet ordre que des officiers encore de nos
« troupes, et que la vertu, le mérite, et les
« services rendus avec distinction dans nos
« armées, seront les seuls titres pour y entrer.
« Nous apporterons même dans la suite une
« application particulière à augmenter les

« avantages de cet ordre, en sorte que nous « aurons la satisfaction d'être toujours en état « de faire des grâces aux officiers, et que de « leur côté, voyant des récompenses assurées « à la valeur, ils se porteront de jour en jour « avec une nouvelle ardeur à tâcher de les « mériter par leurs actions.

« *A ces causes*, de l'avis de notre conseil, « et de notre certaine science, pleine puis- « sance et autorité royale, nous avons créé, ins- « titué et érigé, par ces présentes, un ordre « militaire sous le nom de *Saint-Louis*, et sous « la forme, statuts, ordonnances et règlements « qui ensuivent. »

L'article premier contenait les dispositions d'après lesquelles le roi se déclarait grand maître de l'ordre.

L'article second était conçu en ces termes :

« L'ordre de Saint-Louis sera composé de « nous et de nos successeurs, en qualité de « grands maîtres, de notre très-cher fils le « Dauphin, et, sous les rois nos successeurs, du « Dauphin ou du prince qui sera héritier pré- « somptif de la couronne ; de huit grands-

« croix, de vingt-quatre commandeurs, du « nombre de chevaliers que nous jugerons à « propos d'y admettre.

« Art. III. Ceux qui composeront ledit or- « dre de Saint-Louis porteront une croix d'or, « sur laquelle il y aura l'image de saint Louis, « avec cette différence que les grands-croix la « porteront attachée à un large ruban couleur « de feu qu'ils mettront en écharpe, et auront « encore une croix en broderie d'or sur le « justaucorps et sur le manteau. Les comman- « deurs porteront seulement le ruban en « écharpe, avec la croix qui y sera attachée. « Les simples chevaliers ne pourront porter le « ruban en écharpe, mais seulement la croix « d'or attachée sur la poitrine avec un petit « ruban couleur feu.

« Art. IV. Notre intention étant d'honorer « le plus qu'il nous est possible ledit ordre, « nous déclarons que nous, notre cher fils le « Dauphin, les rois nos successeurs, et tous « ceux, les Dauphins ou héritiers présomptifs de « la couronne, porteront la croix dudit ordre « de Saint-Louis, avec la croix du Saint-Es- « prit.

« Art. V. Nous entendons aussi décorer du-
« dit ordre de Saint-Louis les maréchaux de
« France, comme principaux officiers de nos
« armées de terre; l'amiral de France, comme
« principal officier de la marine, et le général
« de nos galères, comme principal officier des
« galères, et ceux qui leur succéderont dans
« lesdites charges. »

En vertu de cette disposition, la dignité de maréchal de France donnait le droit d'être chevalier de Saint-Louis; mais elle n'accordait pas aux titulaires la faculté d'être admis de prime abord dans les deux degrés supérieurs. Nous montrerons, dans le cours de cet ouvrage, l'exemple de plusieurs maréchaux qui descendirent au tombeau sans avoir été grands-croix de Saint-Louis.

L'article VI rendait le nouvel ordre compatible avec ceux qui existaient déjà.

L'article VII disait que les grands-croix seraient pris parmi les commandeurs, et que les commandeurs seraient pris parmi les chevaliers, de manière à ce que personne ne pût franchir un degré.

Les articles VIII, IX et X réglaient les pré-

séances entre les chevaliers du Saint-Esprit et les grands-croix de Saint-Louis.

Le texte de l'article XI était formulé en ces termes : « Nous voulons qu'aucun ne puisse « être pourvu d'une place de chevalier dans « l'ordre de Saint-Louis s'il ne fait profession « de la religion catholique, apostolique et « romaine, et s'il n'a servi sur terre ou sur « mer, en qualité d'officier, pendant dix an- « nées. »

On voit que le fondateur exigeait de la manière la plus formelle des preuves d'orthodoxie; mais aucune disposition ne prescrivait la moindre preuve en fait de naissance, comme Henri III l'avait exigé en instituant l'ordre du Saint-Esprit. Les opinions s'étaient à cet égard singulièrement modifiées depuis un siècle et demi.

Des écrivains ont prétendu que Louis XIV, en ordonnant de n'admettre dans l'ordre de Saint-Louis que des officiers, avait eu l'intention d'empêcher l'introduction des militaires non nobles. A l'époque dont nous parlons, l'armée comptait dans ses rangs une foule d'officiers de tous grades sortis de la bourgeoisie,

ceci ne peut être mis en doute. Voici comment on peut expliquer l'exclusion du simple soldat :

Le recrutement se faisait dans le dix-septième siècle par des moyens qui laissaient fort à désirer sous le rapport de l'honneur : l'enrôlement volontaire, qui en formait la base, entraînait avec lui des inconvénients graves. On ramassait les enrôlés sur le pavé des grandes villes, à l'aide de moyens souvent odieux ; la plupart des soldats appartenaient moins à l'État qu'aux chefs de corps, qui les achetaient, par l'entremise d'agents subalternes, comme une vile marchandise. Il arrivait fréquemment que les hommes incorporés de cette façon dans un régiment avaient à se reprocher des précédents fâcheux. Les habitudes de leur vie manquaient de dignité ; il fallait recourir à des châtiments terribles pour les soumettre au joug de la discipline. On ne peut établir aucune comparaison entre les soldats du temps de Louis XIV et ceux de nos jours.

Depuis 1789 la conscription imposée à tous les Français, sans aucune distinction, introduisit de notables améliorations dans le mode

observé jusqu'à ce jour pour la levée des hommes. Le jeune citoyen, obligé de quitter ses foyers pour se conformer à la loi, ne craint pas que l'on fasse des recherches dans sa vie passée. En définitive, les motifs que nous venons d'exposer prouvent assez que le soldat ou le sous-officier du dix-septième siècle n'avait pas assez de moralité pour qu'on pût se hasarder de lui accorder des récompenses honorifiques. Cependant, du milieu de ces militaires, produits d'un régime dont les traditions sont à jamais effacées, sortaient assez souvent des hommes qui savaient se faire jour, par une conduite exemplaire et par une valeur éprouvée. Ils devenaient officiers, et offraient ainsi des garanties suffisantes pour satisfaire aux exigences de leur nouvelle position. On pouvait donc sans crainte les admettre dans un ordre de chevalerie ; c'est ce que l'on fit, et nous en fournirons plus tard de nombreux exemples.

La soldatesque du dix-septième et du dix-huitième siècle était par sa nature fort difficile à conduire. Les rois n'avaient trouvé pour y parvenir qu'un seul moyen, c'était de multi-

plier outre mesure les grades : aussi du temps de Turenne et de Luxembourg on comptait, pour commander mille hommes, cinq fois plus d'officiers qu'il n'en faut aujourd'hui pour diriger le même nombre. Dans les familles nobles, on façonnait dès le bas âge les enfants au métier des armes : presque tous les gentilshommes embrassaient de préférence une carrière pour laquelle ils semblaient être nés ; ils y entraient de très-bonne heure en qualité d'officiers, attendu qu'ils remplissaient certaines conditions exigées ; leur fortune les mettait d'ailleurs en situation de subvenir aux dépenses que leur emploi rendait indispensables. La nécessité où l'on se trouvait de multiplier les grades pour contenir la masse des soldats faisait que la noblesse devenait en réalité l'âme de l'armée et son principal élément.

Ces considérations amenèrent Louis XIV à instituer l'ordre de Saint-Louis. Son intérêt lui commandait de rechercher le moyen de récompenser les services rendus par les officiers sous l'impulsion desquels les armées françaises avaient illustré son règne en rem-

portant des victoires signalées et en faisant de solides conquêtes.

Le choix d'une devise devenait une chose essentielle ; sa composition se trouvait naturellement du ressort de l'*Académie des inscriptions* fondée par Colbert, et que l'on appelait la *petite Académie.* Racine et Boileau y avaient été admis en qualité d'historiographes du roi ; on les avait déjà chargés de rédiger les inscriptions placées au bas des tableaux de bataille peints par le Brun. La légende demandée pour l'ordre projeté fut composée par les érudits formant la petite Académie : on regardait la concision comme le principal mérite de ces sortes d'ouvrages ; trois mots suffirent à celle-ci : « *Bellicæ virtutis præmium.* » Boileau paraît en avoir été le principal auteur. Racine différa cette fois d'opinion avec son confrère ; il aurait voulu que la légende ne renfermât que ces deux mots : « *Ordo militaris.* » Chercherons-nous toujours de l'esprit, disait-il, dans les choses qui en demandent le moins (1) ? » On doit

(1) Lettre de Racine à Boileau, datée du Quesnoy, 30 mai 1693.

convenir cependant que la rédaction de Boileau expliquait beaucoup mieux le motif pour lequel le monarque instituait le nouvel ordre de chevalerie.

CHAPITRE II.

Inauguration de l'ordre de Saint-Louis, faite à Versailles par Louis XIV, le 8 mai 1693. — Le roi reçoit chevaliers les princes de sa famille et plusieurs maréchaux. — Nomination des premiers grands-croix, commandeurs et chevaliers.

La question d'établir un ordre militaire avait été agitée depuis longtemps dans les conseils du roi. Il est probable que Louvois se montra opposé à ce projet, puisque l'exécution en fut irrévocablement arrêtée aussitôt que le puissant ministre eut cessé de vivre. On ne chercha point à garder le secret sur les intentions que le roi avait à cet égard. La nouvelle de la création d'un ordre militaire devint, en peu de temps, le sujet des entretiens de toute la cour, et produisit une vive sensa-

tion dans l'armée. Les généraux, les colonels, les capitaines, vétérans de Condé, de Turenne, de Créqui, accueillirent avec enthousiasme l'annonce d'une pareille création, puisqu'ils y trouvaient la certitude d'obtenir, par une distinction des plus honorables, le prix de leurs anciens services. Les officiers plus jeunes y voyaient l'espérance de conquérir par leur bravoure une récompense qui attesterait à tous les yeux leur mérite. Les esprits devaient être d'autant plus préoccupés à ce sujet, que la guerre se poursuivait de la manière la plus terrible sur les diverses frontières du royaume, et que les hostilités n'avaient jamais été poussées avec autant d'acharnement. L'attente était donc universelle dans les rangs de l'armée. On pouvait d'avance prédire les plus brillantes destinées à un ordre qui allait avoir pour fondateur le plus puissant potentat de la chrétienté, un prince dont toutes les entreprises étaient marquées au coin de la grandeur, un souverain dont les volontés réglaient depuis un demi-siècle les intérêts de l'Europe entière.

Louis XIV avait annoncé qu'il ferait l'inau-

guration de l'ordre de Saint-Louis au commencement de mai 1693. Le monarque français entrait alors dans la cinquante-cinquième année de son âge et dans la cinquantième de son règne ; il était veuf de la reine Marie-Thérèse depuis dix ans, et habitait le château de Versailles depuis onze années.

Le roi avait choisi le mois de mai comme un anniversaire qui lui rappelait de glorieux souvenirs. A pareil mois de l'année précédente, il avait formé en personne le siége de Namur, ayant sous lui le maréchal de Luxembourg, Boufflers et Vauban : cette place, jugée inexpugnable, s'était vue contrainte de céder à la force de ses armes.

Le 8 mai 1693, Louis XIV réunit à deux heures après midi, dans le cabinet où se tenait ordinairement le conseil des ministres, son fils le Dauphin, le duc d'Orléans son frère, le duc de Chartres son neveu, le prince de Conti et le maréchal de Bellefonds. Ces personnages illustres se mirent à genoux ; ils écoutèrent dans cette attitude la lecture du serment qui fut faite par Barbezieux, secrétaire d'État au département de la guerre : ce ser-

ment exprimait la promesse de rester fidèle au roi et à la religion catholique. Cette lecture étant terminée, le roi, debout et la tête couverte, tira son épée, les en frappa sur les deux épaules, puis leur donna l'accolade, en disant : — « *Par saint Louis, je vous fais chevaliers.* » Il remit à chacun d'eux une croix émaillée de blanc, à quatre branches. Le médaillon portait l'image de saint Louis, en cuirasse et revêtu du manteau royal. Le revers présentait une épée nue, la pointe passée dans une couronne de laurier. D'un côté, le médaillon était bordé de la devise écrite en lettres d'or : « *Bellicæ virtutis præmium.* » De l'autre côté, l'inscription portait : « *Ludovicus Magnus* (1) *instituit* 1693. »

Cette croix émaillée, insigne du nouvel or-

---

(1) L'institution de l'ordre de Saint-Louis eut un grand retentissement en pays étranger. Le prince d'Orange saisissait la moindre occasion de montrer la haine implacable qu'il nourrissait contre Louis XIV. Les gazettes de Hollande lui servaient d'organes ; celle de Leyde ne manqua pas de critiquer amèrement la nouvelle fondation ; elle trouva un sujet de blâme dans l'inscription qui ornait le revers du médaillon : le mot *Magnus* choquait le pamphlétaire ; il relevait cette expression en disant qu'un prince

dre, devait être fixée sur la poitrine au moyen d'un ruban écarlate, dont la teinte éclatante pouvait être regardée comme un emblème; elle représentait aux yeux de tous la couleur du sang au prix duquel l'officier pouvait obtenir cette distinction.

Le marquis de Bellefonds, tenu longtemps en disgrâce par Louvois, fut le seul maréchal présent à cette première réception. Les autres maréchaux exerçaient des commandements sur les divers points des frontières du royaume; ils n'avaient pu être convoqués pour assister à l'inauguration de l'ordre de Saint-Louis; mais il entrait dans la politique du roi que ces premiers dignitaires de l'armée fussent reçus avant que l'on procédât à la nomination projetée dans laquelle devaient être compris un certain nombre d'officiers de toutes les armes. En conséquence, ils y furent admis séparément à mesure que des circonstances majeures les ramenèrent à Versailles.

Le prince de Condé et son fils le duc de

---

ne pouvait, sans imprudence, permettre qu'on le décorât de son vivant du titre de *Grand*.

Bourbon furent reçus chevaliers de Saint-Louis par le roi, le 11 mai, en même temps que les maréchaux de Duras et de Villeroi.

On avait eu coutume, depuis le commencement de ce règne, témoin de si grandes choses, de traiter les affaires avec mesure et sans précipitation. Le roi avait demandé au ministre secrétaire d'État de la guerre, et à celui de la marine, un travail particulier dans lequel devaient être présentés les services des officiers jugés dignes d'obtenir cette distinction. Il ne s'agissait point ici de distribuer des récompenses pécuniaires, le mode en était réglé depuis longtemps, et tous les jours on en accordait pour des services dont chaque intéressé produisait les titres. La récompense dont il était question reposait sur une base bien différente, le sentiment de l'honneur, mobile si puissant chez les Français.

Les dispositions du nouvel ordre de chevalerie voulaient que les éminents services rendus par un officier fussent payés par la faculté d'arborer une décoration, signe distinctif de la valeur; décoration que portaient comme lui le roi, les princes de sa famille et les maréchaux de

France. La considération et le respect que cette croix de Saint-Louis allait lui attirer de la part de ses compatriotes, au sein des villes aussi bien que dans les camps, devait être à ses yeux une récompense plus précieuse que le bénéfice d'une dotation.

Louis XIV, persuadé que son institution serait appréciée sous ce point de vue par une nation intelligente, ordonna que l'on mît le soin le plus minutieux à l'examen des titres. Ce prince ne s'en rapporta point aux mémoires de propositions présentés par les deux ministres; il prit pour guides les généraux qui avaient exercé des commandements importants; il consulta le maréchal de Luxembourg, dont l'expérience en cette matière devait faire loi. Il en référa pareillement au duc de Duras, doyen des maréchaux de France, dont la probité antique servait de garantie contre la brigue et la faveur.

Chaque action mémorable dut être constatée par des pièces authentiques, chaque fait d'armes devait être attesté par des témoins oculaires. Des traits de bravoure ne rachetaient point les écarts d'une vie licencieuse. Un gé-

néral, un colonel, un capitaine, devait présenter dans sa carrière militaire une réunion d'intrépidité, de patriotisme et de moralité.

On conçoit la difficulté que devait entraîner un triage fait parmi cette immense quantité d'officiers, dont un certain nombre avaient combattu à Rocroi et à Fribourg sous le grand Condé. Les gentilshommes, familiarisés dès le bas âge au cliquetis des armes, avaient pu assister à une infinité d'actions mémorables, avant même d'atteindre la vieillesse. On voit en 1650 le chevalier de Cavoie, devenu l'ami de Racine, chevaucher à l'âge de douze ans comme guidon parmi les gendarmes du prince de Conti, et déployer une extrême vigueur dans la dernière campagne du maréchal de Luxembourg, en 1694.

Le retard apporté dans le choix définitif des chevaliers de Saint-Louis provenait encore d'une cause très-légitime. Une affreuse disette affligeait alors le royaume ; cette calamité dura trois années consécutives. Louis XIV, fortement préoccupé des malheurs qui accablaient les populations, redoublait d'efforts pour y porter de prompts remèdes. D'après ses ordres, les flottes de Brest et de Toulon furent employées

durant ces trois années à escorter les convois de blé achetés par les soins du roi en pays étranger. C'est en remplissant plusieurs missions de ce genre que Jean Bart illustra son nom par des traits d'une audace inouïe : cet intrépide marin ramena dans les ports de France de nombreux chargements de blé enlevés aux Anglais et aux Hollandais.

On savait que le roi, malgré les vives inquiétudes conçues au sujet de la fâcheuse situation des provinces, poursuivait sans relâche l'achèvement de son œuvre favorite. Les particularités que l'on racontait touchant le choix des officiers admis dans les degrés de la nouvelle corporation de chevalerie intéressaient fort la noblesse et entretenaient parmi ses membres une impatience indicible.

L'inauguration du nouvel ordre de chevalerie avait été faite le 8 mai par le roi, dans ses appartements de Versailles. L'existence de l'ordre était donc réelle ; la réception des princes de la famille royale et de plusieurs maréchaux l'avait consacrée d'une manière évidente ; mais la cour ignorait encore les dernières dispositions renfermées dans l'édit de

création et le nom des officiers des armées de terre et de mer choisis pour être compris dans cette première nomination. Voici ce que les ministres de la guerre et de la marine firent connaître sans restriction le 12 mai 1693, à Versailles et à Paris.

Le roi affectait à l'ordre militaire de Saint-Louis une dotation de *trois cent mille livres*, prise sur les revenus de la couronne ; cette dotation était répartie de la manière suivante : quarante-huit mille livres pour les huit grands-croix, dont la pension fut fixée à six mille livres chacun.

Sur les vingt-quatre commandeurs, les huit premiers, par rang de nomination, recevaient chacun une pension de quatre mille livres.

Les seize autres commandeurs recevaient chacun une pension de trois mille livres.

Les vingt-quatre premiers chevaliers recevaient chacun une pension de deux mille livres.

Les vingt-quatre chevaliers suivants en recevaient une de quinze cents livres.

Les quarante-huit chevaliers suivants recevaient une pension de mille livres.

Les trente-deux chevaliers suivants recevaient une pension de huit cents livres.

Ainsi, cent soixante officiers généraux et autres, divisés en sept catégories, absorbaient sur la dotation allouée par le roi *deux cent quatre-vingt-douze mille livres*. Les huit mille livres restantes furent consacrées à payer l'achat des croix et insignes remis à chaque grand-croix, commandeur et chevalier.

Les huit grand'croix furent données à MM. de Montchevreuil, de Bruc de la Rablière, de Rivarolles, de Vauban, de la Feuillée, de Rosen, de Polastron, de Château-Renault; ce dernier, vice-amiral, obtint la grand'croix destinée à la marine.

Les maréchaux de France ne pouvaient naturellement pas concourir pour avoir la grand' croix : il devenait régulier qu'ils fissent partie d'un ordre purement militaire. On arrêta en principe qu'un maréchal était de droit chevalier de Saint-Louis.

Le comte de Montchevreuil, lieutenant général, qui commence la liste des huit grands-croix, jouissait de la réputation d'un général de première ligne. Il avait fait l'apprentissage

de la guerre sous Condé, et mérita à Sénef les éloges du grand capitaine. Montchevreuil conquit l'estime de Louis XIV par la bravoure avec laquelle il se conduisit sous les yeux du monarque à la prise de Valenciennes. Ce général passa en 1690 dans l'armée du duc de Luxembourg qu'il ne quitta plus, et contribua puissamment au gain des différentes victoires remportées par ce maréchal. Le marquis de Montchevreuil, son frère, avec lequel on le confond souvent, fut gouverneur du duc du Maine.

Le marquis de Bruc de la Rablière, lieutenant général, était issu d'une des plus anciennes maisons de la Bretagne. Ses ancêtres avaient suivi Guillaume de Normandie à la conquête de l'Angleterre ; ils suivirent également Philippe-Auguste en Palestine, et saint Louis dans ses deux croisades de 1250 et 1270. Ce général fut un des Bayards du dix-septième siècle. Il servit de la manière la plus brillante sous les règnes de Louis XIII et de Louis XIV. Les traits de bravoure qui remplirent sa carrière militaire paraîtraient incroyables sans l'attestation des écrivains militaires, ses contemporains. Le maréchal de Créqui, son neveu, fut aussi son élève

dans l'art de la guerre. Le roi en donnant au marquis de Bruc la grand'croix de Saint-Louis, quoiqu'il fût retiré du service actif, voulut faire une exception en faveur du vétéran de l'armée française.

Le marquis de Rivarolles, lieutenant général, seigneur piémontais, entré au service de la France sous la minorité de Louis XIV, acquit une grande réputation de bravoure par des traits d'une audace inouïe : un coup de canon lui enleva une jambe au siége de Puycerda, ce qui ne l'empêcha pas de continuer à servir activement.

Vauban, dont il suffit de prononcer le nom.

Le comte de la Feuillée avait débuté dans les grades les plus infimes pour arriver à celui de lieutenant général; ses talents, autant que son courage, lui valurent l'estime du duc de Créqui : ce maréchal ne voulut jamais s'en séparer. Après la mort de ce chef illustre, le comte de la Feuillée continua la guerre sous le maréchal de Luxembourg. Le roi fit choix de ce général pour le placer auprès du Dauphin lorsque ce prince prit le commandement de l'armée d'Allemagne.

Le marquis de Rosen, d'origine saxonne, entré au service de France, devint en peu de temps un des meilleurs officiers de cavalerie légère de l'armée. Turenne et Créqui l'employèrent souvent en qualité de chef de partisans. Ses talents, ses services, sa valeur, le firent élever, en 1665, au grade de lieutenant général.

Le comte de Polastron, lieutenant général, fut longtemps colonel du régiment du roi. Ce corps tenait la tête de l'infanterie française, et ne fut jamais commandé que par des officiers de la plus haute distinction. C'est dans l'exercice de cet emploi que le comte de Polastron acquit l'estime de Louis XIV; il assista à quinze siéges avec le régiment du roi. Il ne le quitta que pour devenir un des Mentors du Dauphin, quand ce prince partit pour l'armée.

Les vingt-quatre croix de commandeurs furent données aux officiers dont les noms suivent:

Le comte d'Avejean, lieutenant général, gouverneur de Nancy, un des vétérans des armées françaises, modèle de toutes les vertus guerrières.

De Laubanie, lieutenant général, fut un des officiers de l'école de Turenne; il se fit remar-

quer autant par son intrépidité que par un caractère chevaleresque, qui lui gagna l'estime des personnages les plus considérables de cette époque.

De Chamlay, maréchal général des logis de la cavalerie, avait joui de la faveur de Louvois jusqu'à la mort de ce ministre, qui l'employa dans les missions les plus délicates auprès des diverses armées.

Le marquis des Alleurs, après avoir été major des gardes françaises, remplit des missions diplomatiques auprès de plusieurs cours étrangères.

Le comte de la Grange, brigadier de cavalerie, servit avec éclat sous Turenne, Créqui et Luxembourg.

Le chevalier de Massot, mestre de camp de dragons, s'attira l'estime du maréchal de Luxembourg par la fermeté de son caractère, et c'est sur la recommandation du vainqueur de Fleurus qu'il fut compris parmi les commandeurs du nouvel ordre de chevalerie.

Le comte de Vatteville, lieutenant général, le Nestor de l'armée française ; il comptait cinquante-quatre ans de service actif. Le poids de

l'âge et une multitude de blessures ne purent modérer son ardeur guerrière.

Le marquis de Saint-Silvestre, lieutenant général, acquit par ses exploits une réputation très-méritée dans l'armée du duc de Noailles et du maréchal Catinat. Ce fut grâce aux attestations de ce dernier qu'il fut compris au nombre des commandeurs de l'ordre de Saint-Louis.

De Castellas, brigadier, gouverneur de Longwy, servit longtemps sous Turenne, qui honorait la vigueur de son caractère; il s'était fait une réputation par son héroïque défense de Haguenau, dont Montécuculli fut contraint de lever le siége.

Le comte de Montesquiou, brigadier, servit très-activement sous le maréchal de Créqui et sous le maréchal de Noailles, dont il seconda d'une manière merveilleuse les opérations en Catalogne; il devint par ses hardis coups de main la terreur des Espagnols. Les attestations glorieuses de M. de Noailles lui valurent la grâce d'être compris parmi les commandeurs.

Le comte de Casteja, gouverneur de Toul; il

avait été un des héros de la journée de Sénef ; sa belle conduite au combat de Turkheim lui valut les éloges de Turenne, qui ne les prodiguait pas. Le roi, ayant remarqué sa bravoure au siége de Mons, le nomma de son propre gré commandeur de l'ordre.

De Bellegarde, brigadier de cavalerie, fut un des officiers les plus estimés du maréchal de Luxembourg ; c'est sur la demande du généralissime de l'armée de Flandre que M. de Bellegarde fut nommé commandeur.

Le marquis de Fourille, mestre de camp, servit très-activement durant vingt-cinq ans, sous les généraux les plus célèbres, qui l'employèrent toujours comme officier d'avant-garde. M. de Fourville savait, par son caractère entreprenant, inspirer aux soldats une confiance aveugle.

Le comte de Lomont, gouverneur de Dunkerque, débuta par être aide de camp de Turenne ; sa bravoure le fit nommer, à la fin de la campagne de 1675, colonel du régiment de Ponthieu. Le grade de brigadier devint ensuite le prix des services rendus par lui dans la seconde campagne de Flandre. M. de Lomont

passait pour un des officiers généraux les plus distingués de cette époque.

Des Bordes, neveu du maréchal de Navailles, inspecteur général d'infanterie, contribua puissamment aux progrès que fit cette arme dans la tactique. M. des Bordes fut gouverneur successivement d'Haguenau, de Landau et de Philipsbourg : la manière brillante dont il défendit cette dernière place en 1689, en contraignant l'armée allemande à lever le siége à la suite d'une action des plus rudes, lui acquit une grande réputation.

De Besons, lieutenant général. Sa prodigieuse activité ne lui permit pas de rester un instant inoccupé ; dans les courts intervalles de paix dont jouit la France, M. de Besons alla servir la république de Venise, et même l'empereur d'Allemagne contre les Ottomans. Jamais officier général n'eut une vie mieux remplie de faits d'armes éclatants ; il serait trop long de les citer. On sait qu'il devint maréchal.

De Reynier, gouverneur de Brouage.

De Barbon, commandant de la citadelle de Verdun.

De la Fouchardière, brigadier des gardes du corps.

De la Caze, lieutenant des gardes du corps, gouverneur de Cognac.

De Guillerville, maréchal de camp, gouverneur de Bouillon.

Liste des officiers des armées de terre compris dans la première nomination de chevaliers de Saint-Louis, faite le 12 *mai* 1693.

Le comte du Bourg, maréchal de camp (1).

Dupuy-Vauban, brigadier d'infanterie.

De Chevilly, brigadier, gouverneur d'Ypres.

Le marquis d'Herbouville, colonel du régiment du Vexin.

Dufort, colonel de dragons.

Le marquis de Rigauville, lieutenant des mousquetaires.

Le marquis de Pomponne, brigadier de dragons.

De Vienne, mestre de camp de cavalerie.

---

(1) Le comte du Bourg fut nommé maréchal sous le règne de Louis XV.

De la Haye, gouverneur de Saint-Hippolyte.

De Lussan, capitaine de chevau-légers.

De Villemandor, commandant du fort de Kell.

D'Augecourt, capitaine du régiment de la reine.

De Bar, capitaine au régiment du Soissonnais.

De Marsilly, lieutenant des gardes du corps.

De Romainville, mestre de camp.

De Monroux, colonel d'infanterie.

Machet, capitaine des gardes suisses.

De Cadrieu, colonel du régiment de Toulouse.

De Brécourt, mestre de camp de cavalerie.

De Belle-Croix, colonel du régiment du Limousin.

De Vacquier, capitaine de chevau-légers.

De Crespy, major du régiment du roi.

Le marquis de Villette, capitaine aux gardes françaises.

De Corneliens, colonel du régiment Dauphin cavalerie.

De Boulogne, capitaine de cavalerie.

De France, capitaine du régiment de Navarre.

De Molai, gouverneur de Calais.

De la Chaumière, capitaine au régiment du roi, infanterie.

De Ricousse, capitaine au régiment d'Enghien.

De Moiron, major de la ville de Lille.

De Grand-Maison, capitaine du régiment de Picardie.

De Neuville, capitaine au régiment de la Marche.

Du Bosc, capitaine au régiment du Piémont.

De la Para, ingénieur militaire.

De Sossié, mestre de camp.

De Chevigny, gouverneur de Nancy.

De la Contardière, commandant en Provence.

De Villaformio, capitaine au régiment du Roussillon.

De Corday, maréchal-des-logis, du régiment de Bourgogne.

De Senneville, major de dragons.

De Borelly, lieutenant de dragons.

De Montenol, major au fort Saint-Jean de Marseille.

De la Roche, lieutenant de cavalerie.

De Blondelot, lieutenant de cavalerie.

De l'Estoile, lieutenant de cavalerie.

D'Anjou, capitaine de cavalerie.

De Dais, lieutenant aux mousquetaires.

De la Planque, colonel du régiment du Rouergue.

Du Haget, capitaine au royal-infanterie.

De la Combe, capitaine au régiment de marine.

De Launay, capitaine au régiment de Picardie.

De la Caille, capitaine au régiment de Saint-Agnan.

De Champey, capitaine de dragons.

De la Pierre, lieutenant de dragons.

De Martillac, capitaine du régiment Dauphin, infanterie.

De Bésombres, capitaine au régiment de Navarre.

Le marquis de Cheviray, capitaine aux gardes françaises.

De Chevalier, ingénieur militaire.

De Bressey, capitaine au régiment des fusiliers.

De la Trousse, capitaine aux gardes françaises.

De Richeran, gouverneur de Sarre-Louis.

Du Ferrier, capitaine au régiment du Forest.

De Montbas, brigadier.

De Bony, capitaine au régiment du Lyonnais.

De Louze, commandant au fort de l'Écluse.

Le comte de Nonant, brigadier de cavalerie.

De Cantan, commandant du fort de Strasbourg.

De Bains, mestre de camp.

De Gensac, gouverneur de Valence.

De la Fitte, capitaine au régiment du Piémont.

De Lurey, gouverneur de Nice.

De Rey, capitaine au régiment Dauphin.

De Regard, capitaine au régiment de la marine.

D'Argout, commandant de la citadelle de Tournay.

De Montigny, colonel du régiment des fusiliers.

D'Houy, capitaine au régiment de Navarre.

De la Motte-Macé, capitaine au régiment de Navarre.

De Pradel, capitaine au régiment du Piémont.

De Ligny, capitaine au régiment du Piémont.

De Clezieux, brigadier des mousquetaires.

Des Tailleurs, capitaine au régiment de Bourgogne.

De Sainte-Ferre, enseigne aux gardes françaises.

De Canaut, capitaine aux gardes françaises.

De la Motte, commandant la citadelle de Lille.

De Caya, capitaine au régiment de Picardie.

De Gonzoles, capitaine au régiment de Conflans.

De la Barre, capitaine aux gardes françaises.

Depuis le commencement de ce règne, la marine avait rendu les services les plus éclatants. Colbert parvint à la mettre sur un pied tellement redoutable, qu'elle finit par conqué-

rir la prééminence des mers sur les flottes britanniques. Les revers essuyés par notre marine à l'occasion des tentatives faites pour rétablir Jacques II sur le trône d'Angleterre affaiblirent considérablement nos flottes ; cependant elles surent se maintenir d'une manière honorable contre les efforts réunis de la marine de la Grande-Bretagne, de Hollande et d'Espagne. Les exploits des officiers commandant les vaisseaux de la France avaient formé, durant quarante années, l'heureux pendant des brillants avantages remportés par les armées de terre. Voici quelle fut la part que l'on fit à la marine dans la répartition des croix de Saint-Louis, lors de la création de cet ordre. On aurait pu la faire plus grande sans blesser l'équité.

Le vice-amiral Château-Renaud, l'une des gloires de la marine, fut décoré de la grand' croix de Saint-Louis ; émule de Tourville, il ne tarda pas d'être honoré, comme ce dernier, du bâton de maréchal de France.

Le chef d'escadre Pannetier reçut, en récompense de ses glorieux services, la croix de commandeur. Compagnon fidèle de Tourville, il partagea tous ses travaux ; et à la bataille

de la Hogue, où la flotte française attaqua celle des alliés trois fois plus forte par son artillerie, Pannetier, commandant la division d'arrière-garde, combattit durant cinq heures contre vingt-cinq vaisseaux ennemis, et se retira de la lutte sans avoir perdu un seul de ses bâtiments, et en couvrant la retraite de son amiral.

La seconde croix de commandeur fut donnée au chef d'escadre d'Amblimont, qui s'était rendu célèbre par un exploit digne d'être rapporté. L'amiral Ruyter vint attaquer en 1690 la Martinique avec la flotte batave, ne doutant pas d'enlever cette colonie à la France et de la réunir aux possessions hollandaises. D'Amblimont, chargé de la défense de l'île, battit l'amiral, lui tua douze cents hommes et le contraignit pour jamais à renoncer à son entreprise.

Le comte de Luc, capitaine des galères, reçut la troisième croix de commandeur. Duquesne, ayant su apprécier l'audace et la bravoure de du Luc, en fit son second dans ses expéditions contre les Barbaresques de Tunis et d'Alger. Le capitaine des galères, exerçant

le commandement le plus difficile, partagea la gloire de son amiral, qui dans ses rapports ne cessa de rendre un juste témoignage aux éminents services de cet officier.

Seize croix de Saint-Louis furent distribuées parmi les chefs d'escadre et les capitaines de vaisseau des flottes agissant en Amérique, sur les côtes de l'Inde, sur la Méditerranée et sur les côtes de l'Océan pour la défense des provinces de l'Ouest.

De Vezins.	De Gogoulin.
Du Magnon.	De Pointis.
Le Motheux.	De Soujon.
De Septeme.	Des Augiers.
De la Treille.	De Beaussier.
De Sicard.	De Pérussis.
De Grand-Fontaine.	De la Peaudière.
De l'Isle.	De Fricambault.

Les soldats de marine montés sur les vaisseaux du roi ne pouvaient être assimilés à ceux qui servaient dans les armées de terre. Le matelot, né au sein d'une famille laborieuse, avait fait l'apprentissage de son métier en supportant de rudes labeurs; il s'était exercé sous le toit paternel aux pratiques des vertus

privées, et le souvenir des joies du foyer domestique l'aidait à supporter l'horreur de son isolement au milieu des flots. Rien de semblable ne se rencontrait dans les sentiments qui dominaient chez les soldats d'infanterie et de cavalerie, dont l'engagement volontaire avait été payé à prix d'argent, souvent au milieu d'une orgie. Ainsi, ce grenadier ou ce dragon, embauché, suivant l'expression consacrée, devenait la propriété d'un colonel, d'un capitaine, qui avait acheté sa personne par l'entremise d'agents préposés à ce honteux trafic. Le marin français n'appartenait qu'à l'État; dès ses premiers ans on l'inscrivait sur des contrôles; il se trouvait enchaîné par des obligations en vertu desquelles il devait partir à une simple réquisition. Placé dans ces conditions, le matelot méritait une récompense en dédommagement des cruelles épreuves qui remplissaient son existence. Le grand Colbert, considérant la marine comme l'égide du commerce, récompensa les matelots au moyen de primes pécuniaires. L'institution de la croix de Saint-Louis fit comprendre que les matelots pouvaient aspirer, eux aussi, au bonheur

d'être distingués par des marques extérieures qui témoigneraient de leur bravoure et de leur constance dans de pénibles travaux. Le défaut d'instruction première devait naturellement établir une différence entre eux et les officiers de la marine royale.

M. de Pontchartrain proposa au roi, en le voyant décidé à fonder l'ordre de Saint-Louis, d'instituer en faveur des pilotes et des matelots une récompense qui consisterait en une médaille d'argent accompagnée d'une rétribution annuelle. Louis XIV adopta cette pensée avec le plus généreux empressement. En conséquence, des médailles furent frappées à cet effet à l'hôtel des monnaies : le marin devait la porter sur sa poitrine, suspendue à un ruban bleu foncé. Cette médaille représentait le roi assis sur la poupe d'un vaisseau, et un pilote s'avançant respectueusement pour recevoir cette marque d'honneur. Les mots de la légende étaient : *Virtuti nauticæ præmia data.* — L'exergue portait : — *anno* 1693.

Nos lecteurs seront étonnés de ne pas voir figurer dans cette liste le nom de Jean Bart, qui est encore aujourd'hui un objet d'admiration

parmi nos marins. Ce n'est point omission de notre part : Jean Bart remportait les brillants avantages qui ont fondé sa réputation, dans le moment où l'on procédait à la nomination des chevaliers de Saint-Louis. Le monarque, juste appréciateur du mérite, et sachant le récompenser avec discernement, créa l'année suivante Jean Bart chef d'escadre, chevalier de Saint-Louis, et l'anoblit par lettres patentes.

Le roi, jaloux d'environner d'un certain éclat l'ordre nouvellement institué, voulut que l'on suivît pour les réceptions l'usage observé à l'égard des chevaliers du Saint-Esprit, et, en sa qualité de grand maître, il se réserva le soin de recevoir lui-même tous les chevaliers admis dans la corporation : aucun d'eux ne pouvait arborer les marques extérieures de l'ordre avant que cette formalité eût été remplie. La solennité qui devait accompagner sa réception rehaussait aux yeux de l'officier le prix de la récompense qu'il venait d'obtenir des mains du souverain, source de toutes les grâces.

Les officiers généraux de terre et de mer,

et les officiers de différents grades admis dans les trois degrés de l'ordre de Saint-Louis, se trouvaient tous, à l'exception de quelques-uns, dispersés dans les armées qui opéraient en Allemagne, en Flandre, en Espagne et en Piémont. Les chefs d'escadre et les capitaines de vaisseau servaient dans les flottes de l'Océan ou de la Méditerranée ; les uns et les autres, retenus à leur poste puisque les hostilités se poursuivaient avec vivacité, ne pouvaient venir à Versailles pour obtenir l'honneur d'être armés chevaliers par le roi ; le plus grand nombre ne fut reçu qu'au bout d'une année.

Les ministres de la guerre et de la marine jugèrent prudent de laisser en réserve *douze* croix de Saint-Louis, afin de remédier aux oublis involontaires, et pour répondre aux réclamations. Les événements justifièrent plus tard cette précaution.

CHAPITRE III.

Distribution des croix de Saint-Louis, faite par le roi, au camp de Gembloux. — Ouverture de la campagne de 1693. — Bataille de Nerwinde. — Nouveaux détails sur cette glorieuse journée.

La justice et les convenances demandaient que le maréchal de Luxembourg fût présent à l'inauguration d'un ordre dont il pouvait sans présomption se regarder comme le second fondateur : on l'avait fort bien compris, et le roi l'invita à venir assister à la cérémonie, fixée au 8 mai. Le duc de Luxembourg, commandant en chef l'armée de Flandre, se trouvait alors occupé à suivre les mouvements du prince d'Orange. Le généralissime des alliés ayant exécuté une marche rétrograde pour rentrer dans l'intérieur des Pays-Bas, le maré-

chal jugea qu'il pourrait sans inconvénients quitter ses quartiers et partir pour Versailles ; il ne put y arriver que quelques jours après la cérémonie. Le roi le reçut chevalier de Saint-Louis le 14 mai, en présence de tout ce que la cour avait de plus considérable.

La situation où se trouvaient les affaires politiques rendait d'ailleurs indispensable la présence du maréchal à Versailles. Louis XIV annonçait l'intention bien arrêtée de frapper un coup décisif pour ruiner la ligue des princes coalisés contre la France ; il sentait la nécessité de se concerter avec le maréchal de Luxembourg, afin de régler les opérations de la campagne prochaine.

Louis XIV se montrait profondément affligé des maux causés par une affreuse disette : ses entrailles de roi s'émurent aux récits des infortunes dont les provinces éprouvaient les tristes effets. La cessation des hostilités devenait le moyen le plus sûr pour y remédier. Dans les précédentes guerres, Louis XIV n'avait jamais fait difficulté d'accorder, après chacun de ses triomphes, la paix, que les vaincus lui demandaient avec humilité ; maintenant ce

prince, dont les armes n'avaient cessé d'être victorieuses, faisait des avances en vue du repos de ses peuples. Il demandait à son tour la paix, en offrant aux alliés des conditions avantageuses. Les coalisés ne tenaient nul compte d'une si noble modération ; ils sacrifiaient les intérêts de l'humanité au seul désir d'abaisser l'orgueil d'un monarque dont ils avaient si souvent subi la loi.

Le roi se voyait donc obligé de recourir à la force des armes, non pour agrandir son empire, mais uniquement pour conquérir une paix nécessaire au bonheur du pays.

On faisait depuis quatre mois des apprêts immenses pour assurer le succès de la prochaine campagne : douze régiments d'infanterie nouvellement créés se trouvèrent au complet avec une promptitude admirable; un amas considérable de munitions de tout genre fut réuni dans les places fortes de l'Artois et du Brabant. Toutes les troupes des garnisons de l'intérieur et des environs de Paris se dirigèrent vers les frontières du Nord, et prirent leurs cantonnements dans les pays arrosés par la Meuse et la Moselle. Le roi fit une pro-

7.



motion de vingt-huit lieutenants généraux, de vingt-six maréchaux de camp, de vingt-sept brigadiers de cavalerie et de trente-sept brigadiers d'infanterie.

Louis XIV avait annoncé depuis longtemps qu'il ouvrirait en personne cette campagne, et ne se laissait pas arrêter par les douleurs qu'il éprouvait à de certains intervalles depuis la périlleuse opération pratiquée par le chirurgien Félix. Le Dauphin et tous les princes de la famille royale devaient l'accompagner; chacun d'eux était destiné à exercer quelque commandement. Le monarque quitta Versailles le 15 mai 1693, et se rendit à Chantilly, où le prince de Condé et le duc de Bourbon devaient l'attendre. Le roi reçut dans cette résidence chevalier de Saint-Louis le maréchal d'Humières, grand maître de l'artillerie. Les divers corps composant la maison militaire du souverain se trouvaient échelonnés de Chantilly jusqu'à Compiègne, et se réunirent en cet endroit sous les ordres du maréchal de Villeroi.

Louis XIV, ayant séjourné à Cambrai, porta son quartier général le 25 au Quesnoy. Une

indisposition assez grave le retint une semaine dans cette ville ; il la quitta le 2 juin, et entra dans le Brabant par Aubour, afin de passer la revue de tous les corps qui devaient se concentrer à Gembloux.

Parmi les personnes de la cour qui faisaient partie de la maison du souverain figurait Racine, qui, en sa qualité d'historiographe, se croyait obligé de voir par ses yeux les grands événements dont la Flandre allait être une seconde fois le théâtre. Le divin poëte avait promis à Boileau, son collaborateur, de lui raconter les incidents remarquables dans des lettres datées des lieux mêmes, comme il l'avait fait durant les précédentes campagnes ; lettres dont le recueil est demeuré incomplet, de même que la correspondance de madame de Sévigné, autres mémoires du grand règne.

Les forces réunies dans la Flandre se partageaient en trois armées : celle du maréchal de Luxembourg, celle du maréchal de Boufflers, et celle du roi, composée de la maison militaire et de plusieurs corps d'élite ; le maréchal de Villeroi commandait ces dernières divisions. Toutes ces troupes furent rassemblées

dans une plaine voisine de Gembloux, où le roi devait les passer en revue. Racine, écrivant à son ami, lui raconte d'une manière pittoresque cette revue du 9 juin ; il lui dit que l'armée était partagée en deux grandes fractions, et qu'il lui a fallu deux heures entières pour longer à cheval chacune de ces lignes d'un bout à l'autre. Il estime à cent vingt mille hommes les divisions réunies sur le terrain.

Louis XIV parcourut le front des deux lignes, escorté du Dauphin, son fils ; du duc de Chartres, son neveu ; du prince de Condé, du duc de Bourbon, du prince de Conti, des maréchaux de Luxembourg, de Boufflers, de Joyeuse et de Villeroi. Ces illustres personnages portaient tous, avec le collier des ordres, la croix de Saint-Louis. Cette décoration, d'une couleur tranchante, se détachait d'une manière très-visible sur l'habit des princes. Cette nouveauté produisit une vive sensation parmi les officiers. Le roi reçut chevaliers, sous la tente qu'on lui avait préparée au centre de la première ligne, les lieutenants généraux Vauban, de Rosen, de Montchevreuil, de la Feuillée et de Polastron ; il leur remit

de ses mains les insignes de grand-croix de Saint-Louis.

Le cordon de commandeur fut donné le même jour aux généraux de Chamlay, de Vatteville, de la Grange, de Massot, de Casteja, de Fourille, de Bellegarde, de Lomont, de Besons (1).

Des brigadiers et des colonels, des capitaines, au nombre de quarante environ, reçurent la croix de chevalier ; nous citerons parmi eux MM. Dubourg, de Chevilly, de Reffuges, de Lussan, d'Angecourt, de la Trousse, de la Fitte, d'Argout, de la Motte-Massé, d'Herbouville, de Boulogne, de Bony, de Nonant, de Montigny, de Pradel, de Val-Croissant, de Grand-Maison, de Bosc, de Corday, de Neuville, de Senneville, de Borelly, de la Planque, de Besombres, de la Barre.

Cette réception se fit avec la plus grande

---

(1) Les autres officiers généraux nommés commandeurs de l'ordre de Saint-Louis servaient, ou en Allemagne sous le maréchal de Lorges, ou en Espagne sous le maréchal de Noailles, ou en Piémont sous le maréchal Catinat. Les uns et les autres furent reçus plus tard, lorsque la cessation des hostilités leur permit de venir à Versailles.

solennité (1). On comprend combien le cœur d'un brigadier, d'un colonel, d'un major, d'un capitaine devait battre en recevant l'accolade d'un roi tel que Louis XIV.

Ces décorations répandues parmi les régiments de l'armée de Flandre excitèrent dans les rangs un véritable enthousiasme : le plus simple officier se crut appelé à l'honneur de la porter, puisque des traits de bravoure devaient suffire pour la mériter. Cette seule pensée était bien capable d'exalter des hommes aussi inflammables que des Français. Ainsi cette nouvelle campagne des Pays-Bas allait s'ouvrir sous les brûlantes inspirations de la croix de Saint-Louis.

La dislocation de l'armée s'effectua dans la soirée de cette grande journée du 9 juin. Le Dauphin se dirigea, avec un corps de vingt-cinq mille hommes, vers le Rhin. Ce prince était chargé de conduire ce renfort au delà du fleuve, afin de rejoindre le maréchal de

(1) Saint-Simon dit que le roi ne négligeait rien pour faire valoir l'ordre de Saint-Louis qu'il venait d'instituer.

Lorges, et d'opérer en commun contre le duc de Bade, généralissime des troupes impériales.

Le maréchal de Boufflers se jeta sur la gauche, afin d'éclairer avec un corps de vingt mille hommes les deux rives de la Meuse, et de menacer la ville de Liége. M. le marquis d'Harcourt, ayant avec lui pour maréchal de camp M. de Locmaria, fut détaché avec une division de six mille chevaux. Les talents et la valeur déployés par le marquis d'Harcourt dans la dernière campagne venaient de lui mériter une juste récompense, celle d'être élevé au grade de lieutenant général. Sa mission consistait maintenant à se porter sur la Moselle de manière à franchir cette rivière pour passer en Allemagne, ou bien pour se rabattre dans la Flandre si quelque incident de la guerre l'exigeait.

Le maréchal de Luxembourg demeura à la tête de la principale armée, forte de soixante mille hommes. Les maréchaux de Joyeuse et de Villeroi lui servaient de lieutenants. Le roi manifesta l'intention d'appuyer les opérations de cette armée avec sa maison militaire, qui

devait remplir l'office de réserve. Ces arrangements ne tardèrent pas à recevoir des modifications importantes.

L'exercice du cheval augmenta les souffrances que Louis XIV ressentait habituellement. Les revues que ce prince avait passées durant plusieurs jours de suite empirèrent son état d'une manière alarmante : un repos complet parut indispensable aux gens de l'art. En cette situation, la présence du monarque parmi ses troupes devenait une sorte d'embarras ; son départ fut donc décidé, au grand regret du maréchal de Luxembourg. Le roi se rendit d'abord à Namur, où il établit sa résidence ; il en partit au bout d'une semaine, et reprit ensuite le chemin de Versailles. La maison militaire du roi resta tout entière à l'armée, sous le commandement particulier du maréchal de Villeroi.

Le plan de campagne concerté entre le roi, le duc de Luxembourg et les autres maréchaux indiquait comme but principal la conquête de Bruxelles, capitale des Pays-Bas espagnols. D'un autre côté, on devait s'emparer de la ville de Liége, afin de punir le cardinal de

Furstemberg, prince évêque de cette ville, d'avoir pris parti contre la France.

Guillaume de Nassau venait d'être reconnu roi d'Angleterre par tous les souverains de la chrétienté. Louis XIV seul avait protesté, en se déclarant ouvertement le défenseur des intérêts de la maison des Stuarts. Le prince d'Orange, impénétrable dans ses desseins, savait deviner ceux des autres; il saisit sur-le-champ la pensée du maréchal de Luxembourg, et, dès le 15 juin, il vint se poster près de l'abbaye de Parck, non loin de Louvain, et s'établit dans une position qui le mettait à l'abri de toute espèce d'attaque. Grâce à ce mouvement exécuté avec habileté, le prince d'Orange couvrait Bruxelles d'une manière admirable, et en même temps il se trouvait à portée de secourir Liége si cette place courait risque d'être attaquée par les Français.

L'armée des coalisés, forte de soixante mille hommes, présentait une réunion d'éléments bien divers. Son infanterie se composait de divisions espagnoles, anglaises et hollandaises. Ces dernières, mieux équipées et plus instruites que les autres, ne le cédaient à aucune

troupe de l'Europe en bravoure et en solidité. Lord Ormond commandait le contingent des soldats anglais. La cavalerie, composée en entier d'Allemands, de Brandebourgeois, de Bavarois, marchait sous la conduite du comte de Wirtemberg, du prince de Vaudemont, et d'Ernest-Auguste, duc de Bavière, frère de la dernière Dauphine.

Parmi ces phalanges étrangères se trouvait mêlé un régiment formé avec des réfugiés français qui, s'étant expatriés à la suite de la révocation de l'édit de Nantes, étaient venus chercher un asile en Hollande. Le comte de Ruvigny commandait ce corps. Au reste, on distinguait dans les rangs de l'armée française d'autres réfugiés, des Anglais catholiques qui, restés fidèles à la cause de Jacques II, avaient suivi ce prince en exil. Ainsi on voyait des deux côtés des officiers de la même nation marchant sous des bannières différentes, et prêts à tirer l'épée pour des intérêts opposés à ceux de leur première patrie : triste effet des discordes civiles!

Le maréchal de Luxembourg envoya reconnaître par des officiers expérimentés la posi-

tion que venait d'occuper le prince d'Orange; les rapports qu'on lui fit à ce sujet lui démontrèrent l'impossibilité de forcer l'ennemi dans ce poste avantageux. Ses manœuvres n'eurent désormais pour but que d'engager son rusé adversaire à quitter l'abbaye du Parck. On apprit au commencement du mois de juillet que le comte de Tilly venait de s'établir auprès de Tongres avec un camp volant de dix mille hommes, destiné à relier l'armée avec la garnison de Liége. Le maréchal de Luxembourg résolut de l'enlever, et se chargea de ce coup hardi. Le duc de Chartres et les autres princes demandèrent à partager les périls de cette expédition. Le général français se mit à la tête de quatre-vingts escadrons, marcha rapidement sur le point indiqué, et surprit le comte de Tilly. Celui-ci se battit bravement, mais ses troupes ne purent résister à l'impétuosité de la maison du roi : ce corps de dix mille hommes fut détruit ou dispersé. Deux régiments wallons avaient opposé une résistance qui rendit l'engagement très-meurtrier; on y perdit plusieurs officiers de distinction, notamment le comte de Vertillac, gouverneur

de Mons. Un grand nombre de gentilshommes y furent blessés, entre autres MM. de Pradel, de Montfort, de Damas-Thianges, colonel du régiment de Vivonne, officier des plus estimés.

La défaite du comte de Tilly commençait les opérations d'une manière brillante; le début prouvait que le maréchal de Luxembourg allait conserver l'ascendant qu'il avait pris sur le prince d'Orange dans les campagnes précédentes. L'armée française se rapprocha de Huy, ville apanagère de l'évêque de Liége. Le maréchal de Villeroi reçut ordre de former le siége de cette place pendant que le duc de Luxembourg resterait en observation. Huy, attaqué dans toutes les règles, fut obligé de capituler le 23 juillet. Le maréchal de Luxembourg, se voyant maître de cette ville, envoya le lieutenant général Rubantel à Liége, pour inviter le cardinal de Furstemberg à déclarer sa neutralité d'une manière catégorique : l'évêque déclina cette proposition. A cette nouvelle, le duc de Luxembourg ordonna au maréchal de Boufflers de se rapprocher de Liége par la rive gauche de la Meuse, tandis que

lui-même irait la menacer par la rive droite. Cette ville opulente se montrait fort dévouée aux intérêts de la coalition; elle renfermait d'immenses magasins pourvus abondamment de munitions de tout genre : sa citadelle passait pour un boulevard inexpugnable; l'ingénieur Cohorn, rendu à la liberté depuis la prise de Namur, s'était chargé de la défense. Le cardinal de Furstemberg, environné de périls, conjura Guillaume III de sortir de son inaction, afin d'empêcher sa ville apanagère de tomber au pouvoir des Français. Le généralissime de l'armée alliée, pressé par le danger que courait le cardinal, détacha un corps de vingt mille hommes, en le destinant à aller renforcer la garnison de Liége; en même temps il fit un mouvement en avant, et franchit la Ghette avec l'intention de suivre les Français dans leur marche sur Liége, et de les attaquer s'il s'en présentait une circonstance favorable.

Le prince d'Orange venait de commettre deux fautes : la première, d'avoir partagé ses forces en se privant d'un corps de vingt mille hommes; la seconde, d'avoir abandonné une

position dans laquelle il pouvait braver tous les efforts de son adversaire. Luxembourg était trop habile pour ne pas en profiter. En effet, instruit des démarches de Guillaume de Nassau, le maréchal prit la résolution de renoncer à ses projets sur Liége, de faire une marche rétrograde pour aller surprendre les alliés dans leur nouvelle position, afin de les y écraser sous le poids de ses forces. La destruction de cette principale armée aurait pour conséquence de lui livrer les Pays-Bas espagnols, et la prise de Bruxelles et de Liége devait être le fruit de sa victoire. La réussite d'un projet aussi audacieux dépendait de la rapidité que l'on mettrait dans son exécution.

Le duc de Luxembourg agissait depuis trois semaines dans le but d'inspirer au prince d'Orange des inquiétudes au sujet de Liége, et de lui donner le change sur ses véritables intentions. Le maréchal de Villeroi et les autres généraux, trompés comme tout le monde, s'imaginaient que tous les efforts de l'armée française tendaient à s'emparer de la capitale des États du cardinal de Furstemberg. Le maréchal de Joyeuse, détaché à trois lieues en

arrière, partageait la même conviction. Un seul officier avait reçu les confidences de Luxembourg, c'était le comte de Puységur, maréchal général des logis, grade correspondant à celui de chef d'état-major de notre temps.

Dans la matinée du 28 juillet, les commandants des différents corps reçurent l'ordre de changer de direction. Le maréchal de Luxembourg abandonna ses quartiers, placés à Hellie, et se mit en mouvement à la tête de quatre-vingts escadrons; l'armée devait le suivre sur sept colonnes. Le corps du maréchal de Joyeuse, rappelé des bords de la Meuse, devait faire l'arrière-garde. Dès ce moment, le dessein du général en chef fut dévoilé à tous les yeux : sur l'avis que le prince d'Orange avait divisé ses forces en conservant auprès de lui quarante mille hommes au plus, le maréchal de Luxembourg, qui disposait de cinquante mille combattants, voulait profiter de sa supériorité numérique pour aller fondre sur son rival et lui faire éprouver un revers dont les conséquences devaient être décisives pour le sort de la campagne.

Le maréchal de Luxembourg, conduisant la

tête de sa cavalerie, marchait rapidement; il craignait que Guillaume de Nassau, instruit de son départ, n'abandonnât sa position en se hâtant de repasser la Ghette. Il avait à parcourir un trajet de huit lieues; il ne put, malgré sa diligence, arriver en vue de l'ennemi que vers les quatre heures du soir. Le général français acquit la certitude que l'armée alliée se trouvait encore en deçà de la rivière; il en éprouva une vive satisfaction, et, prenant sur-le-champ l'offensive, il engagea une escarmouche pour se rendre maître du village de Sainte-Gertrude, s'empara de ce poste important, après une action dans laquelle fut grièvement blessé le comte de Pracontal. Cet officier avait acquis beaucoup de renommée dans les guerres précédentes. Le duc de Luxembourg dut renoncer à poursuivre son attaque, car son infanterie n'avait pu le suivre; le passage de la Jar, dont les eaux avaient été grossies par un violent orage, retarda la marche des troupes et principalement de l'artillerie. Cette infanterie, commandée par le prince de Conti, n'arriva au village de Sainte-Gertrude qu'à huit heures du soir, et la division du maré-

chal de Joyeuse, qui avait eu à faire trois lieues de plus que les autres corps, ne put opérer sa jonction qu'à minuit.

La rivière de la Ghette, coulant de l'ouest à l'est, reçoit auprès de la petite ville de Loo le ruisseau de Landen, dont la direction est du sud au nord. Le prince d'Orange occupait l'espace contenu entre ces deux cours d'eau, ayant devant lui le village de Nerwinde et celui de Romdorff. Il fallait pour l'aborder passer entre ces deux villages, éloignés de trois kilomètres l'un de l'autre. Dans cet espace se trouvaient disséminés plusieurs fermes et vergers entourés de murs (1).

La prudence voulait que le prince d'Orange, en voyant arriver l'avant-garde de l'armée française, se hâtât de repasser la Ghette pour mettre entre lui et ses adversaires une rivière qui devenait un obstacle sérieux, en raison de son encaissement. Le commandant en chef des alliés, jugeant sa position avantageuse, résolut de ne point la quitter et de ne négliger aucun moyen pour la rendre encore plus redoutable.

(1) Ces lieux ont complétement changé d'aspect.

En conséquence, il employa une portion de son infanterie à élever des palissades au moyen desquelles il relia les deux villages et les vergers qui se trouvaient entre eux, de manière à former une ceinture qui ne laissât libre aucun intervalle. Un fossé de quatre pieds fut creusé en avant des retranchements. Ces travaux, entrepris dans une nuit d'été, furent achevés avec une promptitude qui tenait de la magie. Cent pièces de canon garnissaient le front des villages et les petites redoutes élevées de distance en distance.

En cette situation, l'armée des alliés se trouvait enfermée dans un triangle dessiné par la Ghette, par le ruisseau de Landen coulant dans un profond ravin, et par une ligne de palissades.

Le prince d'Orange partagea ses forces en deux fractions. La première, de vingt-cinq mille hommes, était adossée à la Ghette et disposée sur une ligne oblique qui s'appuyait par sa droite à la rivière. La cavalerie, formée tout entière de troupes allemandes, en tenait la gauche. Cette cavalerie démesurément éloignée ne pouvait que très-difficilement unir ses efforts à ceux de l'infanterie. La seconde fraction, com-

posée en entier de fantassins anglais, quinze mille hommes environ, espagnols et hollandais, fut chargée de défendre les villages de Nerwinde et de Romdorff, ainsi que la ligne des retranchements qui les reliaient. Quatre ponts jetés sur la Ghette devaient faciliter la retraite des alliés, dans le cas où les événements tourneraient à leur désavantage. Guillaume de Nassau attendit de pied ferme que l'ennemi vînt l'attaquer dans sa position, ne doutant pas que la fougue française ne finît par s'user en cherchant à forcer les obstacles qui couvraient son front de bataille.

Lorsque le jour parut (29 juillet), les généraux français, ayant examiné la position de l'ennemi, furent unanimes pour déclarer qu'on ne pouvait sans témérité essayer de rompre cette ceinture de fortifications élevée comme par enchantement. Le maréchal de Luxembourg se montra inébranlable dans la résolution d'enlever tous ces obstacles : il puisait sa confiance dans les dispositions que faisaient paraître les troupes. En effet, les régiments, surmontant l'extrême lassitude causée par une marche forcée, témoignaient une joie infinie en voyant approcher le moment de livrer une

bataille après laquelle ils aspiraient depuis plus d'un mois. Nous avons dit qu'en raison des vices inhérents au mode de recrutement usité au dix-septième siècle, les soldats de cette époque manquaient de moralité ; nous ajouterons qu'ils n'en brillaient pas moins par les qualités dont les soldats de nos jours présentent l'heureux assemblage, bravoure, audace et patience pour supporter la fatigue et les privations de tous genres. Les officiers, de leur côté, témoignaient une ardeur inexprimable de voir commencer la lutte : l'espérance de conquérir la croix de Saint-Louis remplissait leur cœur d'une noble émulation.

L'armée française, rangée sur deux lignes, embrassait en entier le front de la position des alliés. Le maréchal de Villeroi tenait la droite avec les troupes composant la maison du roi, le village de Landen lui servait de point d'appui. Au nombre de ses généraux figuraient Créqui et Feuquières ; le dernier, homme de capacité et de résolution, commandait spécialement la cavalerie. Le centre, adossé au village de Sainte-Gertrude, avait pour chef supérieur le prince de Conti. L'aile gauche touchait

par son extrémité à la Ghette. Le maréchal de Joyeuse commandait les troupes postées en cet endroit. L'armée française fit un mouvement en avant dans un ordre parfait, en se montrant résolue d'attaquer la position de l'ennemi par des efforts tentés sur toute la ligne.

Le front des alliés était assis sur une légère éminence, ce qui donnait à leur artillerie un grand avantage; le feu plongeant des pièces devait produire de terribles effets à travers les lignes françaises. Le prince d'Orange, jaloux de profiter d'un pareil avantage, fit commencer le feu avant six heures du matin. Une canonnade très-vive s'engagea; elle causa des pertes considérables dans l'armée du maréchal de Luxembourg : le duc d'Uzès fut tué au début de l'action; un boulet vint frapper le cheval du maréchal de Villeroi.

Les règles de la tactique indiquaient clairement le parti que l'on devait prendre : c'était de forcer les retranchements et de passer entre les deux villages pour aller attaquer la seconde ligne des alliés; mais cette manœuvre devenait impossible, attendu que les feux croisés de l'artillerie de Nerwinde et de Romdorff

écraseraient le flanc des colonnes qui tenteraient de s'engager dans le défilé. Le maréchal de Luxembourg, prompt dans ses décisions, prit la détermination d'emporter le village de Nerwinde qu'il regardait comme la clef de la position. Ce village, plus considérable que celui de Romdorff, se présentait en saillie. Trois généraux furent chargés de cette attaque : Rubantel devait forcer le flanc droit, et le maréchal de Villeroi devait appuyer son mouvement, en faisant une tentative au-dessus de Romdorff. Montchevreuil reçut la mission de percer le flanc gauche, et le maréchal de Joyeuse fut chargé de le seconder en cherchant à tourner le village, entreprise difficile, attendu que Nerwinde était fermé de ce côté par de fortes haies, derrière lesquelles l'ennemi avait placé des chevaux de frise, et l'extrémité de la droite des alliés touchait à cette ligne de haies. Enfin, le soin de forcer la tête du village fut confié à Berwick. Ce général, fils naturel du roi Jacques II, était âgé de vingt-cinq ans. Il faisait la guerre dès sa plus tendre jeunesse. Ses qualités éminentes montraient déjà ce qu'il devait être un jour. Rubantel pénétra le pre-

mier dans Nerwinde et y soutint une lutte opiniâtre contre la division espagnole : le maréchal de Villeroi, qui aurait dû faire une démonstration analogue, resta dans l'inaction. La moitié des troupes qui garnissaient les retranchements de Romdorff, profitant de cette faute, se portèrent rapidement sur Nerwinde et chassèrent Rubantel du quartier dont il s'était emparé. Montchevreuil, chargé de forcer le passage par la gauche, rencontra une résistance inattendue. Cet homme intrépide reçut dans la poitrine plusieurs balles, au moment où il arrachait de ses mains une palissade pour frayer une ouverture à sa division. Le maréchal de Joyeuse, qui appuyait ce mouvement, fut blessé à la cuisse et dut se retirer du combat. La privation de ces deux chefs paralysa les efforts des troupes, qui battirent en retraite pour reprendre leur ancienne position. Berwick, plus heureux que les deux autres généraux, emporta la tête de Nerwinde et s'enfonça dans le village en franchissant les abatis d'arbres qui barraient les rues, persuadé que les attaques pratiquées sur les deux flancs par Rubantel et Montchevreuil devaient réussir.

Berwick, rempli de confiance, dépassa le village et s'engagea dans la plaine; mais aussitôt sa division fut assaillie de tous les côtés et il se vit obligé de céder aux efforts d'un ennemi très-supérieur en nombre. Berwick, entouré par des centaines d'assaillants, fut saisi à bras le corps par un colonel anglais. Cet officier se trouvait être son oncle, le chevalier de Churchil, frère de sa mère. Grâce à cette rencontre, Berwick fut garanti de la fureur des soldats : son vainqueur le conduisit au prince d'Orange, qui se tenait en avant de sa réserve. Churchil lui présenta son prisonnier en le désignant par son nom. Le sort des armes mettait le fils de Jacques II en présence du plus cruel ennemi de sa famille. Ces deux hommes, qu'une haine puissante devait tenir éloignés, se saluèrent de la manière la plus civile, sans prononcer une seule parole (1).

Le maréchal de Luxembourg, jaloux de ré-

(1) La plupart des historiens disent que des apostrophes très-vives s'échangèrent entre le prince d'Orange et Berwick. Ce dernier dément le fait dans ses Mémoires, qui portent un caractère de vérité qu'il n'est pas permis de mettre en doute.

parer ce premier échec, conduisit en personne une seconde attaque contre Nerwinde. Il pénétra dans le village ; mais il ne put s'y maintenir et en fut délogé après un combat des plus rudes. Les divisions françaises, contraintes d'abandonner ce poste, allèrent reprendre leur rang de bataille. L'action durait déjà depuis six heures ; il était midi, et l'artillerie qui garnissait les retranchements et les redoutes n'avait pas interrompu un seul instant ses terribles décharges. Le prince d'Orange courait à cheval du village de Nerwinde à celui de Romdorff, et s'arrêtait quelquefois pour regarder du haut des palissades les effets que le feu de ses pièces produisait dans les rangs de l'armée française. A l'aspect de l'attitude ferme et menaçante que montraient les soldats de Luxembourg sous une pluie de boulets, le flegmatique Guillaume de Nassau ne put s'empêcher de témoigner une admiration mêlée de dépit. Il s'écria : « Oh ! l'insolente nation ! »

Les généraux les plus expérimentés par leur âge conseillèrent au maréchal de Luxembourg de renoncer au dessein de forcer la position des alliés, et de faire ses apprêts pour reprendre

la direction de la Meuse. Le généralissime des coalisés, trop heureux de voir terminer la lutte de cette manière, n'oserait sans aucun doute troubler la retraite des Français. Le maréchal de Luxembourg, repoussant cet avis, se montra plus décidé que jamais à continuer l'action : le duc de Bourbon soutint cette opinion avec chaleur.

Le village de Nerwinde était devenu le foyer de la résistance : on décida de tenter contre ce boulevard une troisième attaque. Luxembourg se hâta d'aller prendre à la droite l'infanterie de la maison du roi, les gardes françaises et les régiments de grenadiers; le maréchal de Villeroi devait agir à la tête de ces troupes d'élite. Créqui resta à la droite avec le reste de l'infanterie, que Feuquières devait soutenir en lui prêtant l'appui de toute la cavalerie, composée de vingt escadrons de dragons, des gardes du corps, des gendarmes et des mousquetaires. Le duc de Chartres et le prince de Conti vinrent se mettre chacun à la tête d'un escadron de carabiniers, ne doutant pas qu'il y aurait de la gloire à acquérir de ce côté. Le maréchal de Joyeuse, ayant fait bander sa

blessure, était revenu prendre le commandement de l'aile gauche. Le maréchal de Luxembourg conduisit en personne cette nouvelle attaque, ayant à côté de lui ses deux fils. Le mouvement s'exécuta avec une telle énergie que le village de Nerwinde fut emporté. Le régiment des gardes françaises, commandé par le comte de Caraman, renversa tous les obstacles, et rendit inutiles les tentatives faites par Guillaume de Nassau, qui était accouru pour soutenir le duc d'Ormond, colonel des fusiliers du contingent anglais. Ce colonel, après s'être battu vaillamment, eut le sort de Berwick. Le prince d'Orange, craignant de tomber également entre les mains des Français, s'élança hors du village pour aller rejoindre sa réserve. Un major, que plusieurs gentilshommes venaient de faire prisonnier, leur montra le généralissime des alliés qui fuyait à toute bride : « Tenez, leur dit-il, voilà celui « qu'il fallait prendre, et non pas moi. »

Le régiment formé des protestants français réfugiés faisait partie des divisions placées dans Nerwinde; les hommes qui le composaient périrent presque tous; leur colonel,

Ruvigny, fut blessé et pris : les officiers de Luxembourg, l'ayant reconnu, lui ménagèrent les moyens de s'échapper et de se soustraire ainsi au terrible châtiment qui l'attendait.

L'artillerie mise au service de l'armée de Flandre se trouvait bien moins considérable que celle des alliés, mais la justesse de son tir suppléait au défaut du nombre et au désavantage de sa position ; son feu bien dirigé parvint à éteindre celui des batteries qui garnissaient le front du village de Romdorff. Le maréchal de Luxembourg, attentif aux moindres événements, ne tarda pas d'être instruit de celui-ci, et voulut profiter d'une circonstance aussi favorable ; il dépêcha Puységur au centre de ses lignes afin d'y porter l'ordre de marcher sur ses retranchements et de les forcer du côté le plus rapproché de Romdorff. Vatteville commandait sur ce point ; ce Nestor des généraux conservait sous les glaces de l'âge toute la vigueur de la jeunesse. L'attaque se fit sur deux colonnes : Vatteville conduisait la première, et Surville, ancien colonel du régiment du roi, conduisait la seconde. L'un et l'autre furent blessés en abordant les palissades avec une grande bar-

diesse (1); leurs soldats, brisant cet obstacle, se répandirent comme un torrent le long des retranchements, et firent un carnage affreux de tous ceux qui les défendaient.

La conquête de Nerwinde et la prise des retranchements du centre ne décidaient point encore du sort de la journée. Les divisions espagnoles, placées à l'extrême droite de l'armée des alliés, venaient de repousser très-vivement le maréchal de Joyeuse, qui avait percé la ligne des haies. Le prince d'Orange, disposant d'une réserve de quinze mille hommes de troupes fraîches qui n'avaient pas brûlé une amorce, s'avança dans le plus bel ordre au milieu de la plaine, se promettant d'écraser les Français lorsqu'ils déboucheraient de Nerwinde pour se déployer sur un nouveau terrain; mais un autre incident vint renverser ses espérances.

Le lieutenant général Feuquières, commandant la cavalerie de la droite, ne se trouvant plus subordonné aux ordres de Villeroi après

---

(1) Puységur écrivant à Barbezieux, ministre de la guerre, au sujet de cette bataille, disait dans un passage de sa lettre : « Le bonhomme Vatteville a fait merveille. »

le départ de ce maréchal, ne craignit pas de s'abandonner à ses propres inspirations. Il combina un mouvement offensif de concert avec le lieutenant général de Créqui ; ce dernier tenait l'extrême droite, ayant sous ses ordres le reste de l'infanterie, composée du régiment du roi et de la brigade du Soissonnais. Feuquières, laissant son collègue aux prises avec la division des grenadiers hollandais, fit marcher tous ses escadrons à travers un large ravin, et pénétra dans la plaine en longeant le ruisseau de Landen. Personne n'aurait jugé ce chemin praticable pour de la cavalerie. Les mousquetaires formaient tête de colonne ; les escadrons français vinrent se former en ligne après avoir défilé sous le feu des légions bataves. Feuquières, ayant rétabli l'ordre parmi ses régiments, s'avança audacieusement à la vue de toute la réserve des alliés, et attaqua en flanc la cavalerie allemande, qui appuyait l'aile gauche sous les ordres de l'électeur de Bavière. Un engagement terrible commença sur ce point. Le duc de Chartres, emporté par son ardeur martiale, s'enfonça au milieu des escadrons hanovriens, et ne re-

joignit ses carabiniers qu'au bout d'une heure, alors que ses gentilshommes le croyaient mort ou prisonnier. Le prince de Conti, menant à la charge un escadron de mousquetaires, reçut un coup de sabre sur la tête ; il fit sauter la cervelle de l'officier qui l'avait frappé. Feuquières, poursuivant ses avantages, rompit successivement les trois lignes allemandes. Les cavaliers de l'électeur de Bavière, chargés impétueusement par les Français, furent poussés jusque dans la rivière de la Ghette, et quantité d'entre eux se noyèrent dans les flots; d'autres vinrent se rejeter sur l'infanterie de l'aile gauche des alliés, et causèrent dans ses rangs un grand désordre.

Dans le moment où Feuquières, le duc de Chartres et le prince de Conti achevaient la défaite de la cavalerie allemande, un incident assez semblable se passait à l'autre extrémité de la scène.

Le marquis d'Harcourt avait eu la mission, au début de la campagne, d'éclairer avec un corps de cavalerie les provinces voisines de la basse Meuse. Le maréchal de Luxembourg, jugeant que l'appui de cette division lui deve-

nait indispensable, avait dépêché de son camp d'Hellie plusieurs officiers au marquis d'Harcourt pour lui ordonner de percer à travers le pays, afin de se rallier à l'armée principale. Ces officiers furent tous pris par les hussards de Brandebourg qui battaient la campagne. D'Harcourt, guidé par l'instinct de la guerre, devina les intentions de son général ; il marcha un jour et une nuit sans savoir la véritable direction que sa troupe devait suivre. Enfin d'Harcourt entendit la canonnade dans la matinée du 29 juillet ; ces détonations lui révélèrent l'état des choses ; il pressa sa marche, et arriva à deux heures après midi sur le théâtre où se poursuivait la lutte. Il se présenta au moment où le maréchal de Joyeuse, poussé par les divisions espagnoles, perdait du terrain et laissait à découvert le village de Nerwinde, d'où Luxembourg était menacé d'être chassé une troisième fois. L'arrivée des deux mille chevaux commandés par le marquis d'Harcourt fit changer la face des affaires et rétablit l'équilibre. Le maréchal de Joyeuse, favorisé par les charges répétées de ces escadrons, reprit l'offensive, et rejeta à son tour

dans la plaine les phalanges espagnoles. L'issue de l'action n'était plus douteuse, grâce au coup de vigueur frappé par le lieutenant général d'Harcourt, et le prince d'Orange n'avait plus qu'à éviter une défaite humiliante. Le généralissime des alliés s'empressa d'envoyer à ses lieutenants l'ordre de battre en retraite en franchissant la Ghette sur les quatre ponts jetés sur cette rivière; lui-même exécuta son mouvement dans l'ordre le plus parfait. A quatre heures, la victoire la plus complète avait couronné les héroïques efforts que les Français venaient de faire pour acquérir de nouveaux titres à la reconnaissance du roi et de la patrie.

Le maréchal de Luxembourg fit camper ses troupes en deçà de la Ghette, sur le terrain même où venait d'avoir lieu ce terrible engagement, jugeant qu'il était prudent de ne pas troubler la retraite des alliés. Ceux-ci, serrés de près, ne purent faire passer les ponts ni à leur artillerie ni à leurs bagages : tout ce matériel tomba au pouvoir des vainqueurs. Les coalisés perdirent dix mille hommes tués, en outre huit mille prisonniers ou blessés; les

Français eurent à regretter huit mille des leurs, tués ou mis hors de combat.

Artagnan de Montesquiou, major général des gardes françaises, partit le soir même pour aller porter à Versailles la nouvelle de cette victoire. Trois jours après, le maréchal dépêcha en courrier le brigadier Albergotti, en le chargeant de remettre au roi les détails de l'action. Albergotti fit une telle diligence à remplir sa mission, qu'il tomba de lassitude en entrant dans le cabinet du conseil.

Le rapport du maréchal faisait connaître une particularité digne d'être consignée. On n'avait eu à enregistrer dans aucune autre bataille précédente autant de morts et de blessés que dans la journée du 29 juillet 1693. Les gentilshommes y prodiguèrent leur vie avec une insouciance chevaleresque. Il paraît évident qu'un autre mobile que celui du courage les faisait agir; ils bravèrent tous la mort dans l'espérance de mériter l'honneur de porter la croix de Saint-Louis.

Parmi les officiers qui succombèrent glorieusement, nous citerons, comme les plus considérables, le duc d'Uzès, Montchevreuil,

lord Lucan, capitaine des gardes du roi Jacques II; Lignery, lieutenant des gardes du corps; le prince Paul de Lorraine, les colonels de Gassion, de Montfort, de Gabriac, de Chanvalon, de Montrevel, de Beaupré, de Chastenay, de Saint-Marc (des dragons de la reine), de la Roche-Bretel, de Champigny, de Praslin, de Beauregard; de Marolles, aide-major du régiment du roi; Civrac, capitaine aux gardes françaises; de Léde, major des carabiniers; de la Chapelle, colonel du régiment de Bourbon; de Beaupré; de Bolen.

Parmi les officiers blessés, les plus remarquables furent le maréchal de Joyeuse, le prince de Conti, le duc de la Roche-Guyon, le duc de Montmorenci, le comte de Lux, son frère; les généraux de Ximenès, de Bournonville, de Vatteville, d'Artagnan, de Surville, de Cossé; les colonels et officiers supérieurs de Marin, lieutenant aux gardes du corps; de Pracontal, de Rochefort, de Sillery, de Tracy, de Grandpré, de Fourille, d'Orgemont, de Bouville, de Saint-Paul; d'Audifret, aide-major des gardes françaises; d'Imecourt, de Briçonnet, de Saint-Gilles, de Tinière, de Plu-

vaux, de Silly, de la Tasse, d'Entragues, d'Urlac, du Fay, de la Tour-Maubourg, de Mirepoix-Lévi, lieutenant des mousquetaires; de la Barre, capitaine aux gardes françaises, du Barail, capitaine au régiment du roi, le Febvre, capitaine au royal Roussillon, Asfeld, colonel de dragons.

Le hasard voulut que les plus grands écrivains militaires du règne de Louis XIV combattissent à Nerwinde : ce furent Puységur, Berwick (1), Quincy et Feuquières. Ce dernier, qui pouvait à bon droit revendiquer une large part dans la gloire du succès, parle de sa conduite en cette occasion avec une modestie fort remarquable chez un homme de son caractère. Le duc de Saint-Simon, âgé de vingt-quatre ans, se trouvait également à cette action; il servait, en qualité de capitaine, dans le royal Roussillon. Saint-Simon, plus courtisan que militaire, a fait dans ses Mémoires une relation incohérente de cette

---

(1) Le lieutenant général Berwick fut échangé au bout de quelques jours contre lord Ormond, commandant les troupes anglaises de l'armée des alliés.

bataille ; il mêle à son récit des détails d'une trivialité incompatible avec la sévérité de l'histoire.

Racine, étant rentré à Versailles avec le roi, n'avait pas pu se trouver à la bataille de Nerwinde ; mais, en sa qualité d'historiographe, il tenait extrêmement à connaître les principaux incidents de cette fameuse journée. Plusieurs officiers généraux lui fournirent des renseignements dignes d'être recueillis par un tel historien ; le document le plus précieux fut la relation qu'il écrivit lui-même sous la dictée de M. Albergotti (1). Voici les expressions dont Racine se sert en parlant du commandant en chef de l'armée française : « M. de Luxembourg était, dit-« on, quelque chose de plus qu'humain, « volant partout, et même s'opiniâtrant à « continuer les attaques dans le temps que « les plus braves étaient rebutés ; menant en

(1) Le lieutenant général Albergotti, ancien colonel du royal-italien, vint en France très-jeune en qualité de page du cardinal Mazarin. Il servit de la manière la plus brillante sous Turenne et les généraux les plus marquants du règne de Louis XIV.

« personne les bataillons et les escadrons à la « charge (1). »

Les deux fils du maréchal marchèrent constamment à ses côtés et partagèrent tous ses dangers. Engagés avec leur père dans le village de Nerwinde, où la lutte était des plus terribles, ils se jetèrent devant lui pour protéger sa personne contre une fusillade partie de plusieurs maisons crénelées. L'un et l'autre furent grièvement frappés en remplissant un devoir aussi touchant; le plus jeune de ces Montmorenci reçut à la jambe un coup de feu. Cette blessure fut si grave, qu'elle le contraignit à quitter le service, à son grand regret.

Le duc de Bourbon déploya une valeur qui le fit reconnaître au milieu des combattants pour le petit-fils du grand Condé.

Les blessés de l'ennemi reçurent de la part des vainqueurs les soins les plus empressés. Le comte de Solms, général hollandais, atteint d'un coup de baïonnette, dit au chevalier de Rozel, occupé à bander ses plaies : « Quelle

(1) Lettre de Racine à Boileau, 6 août 1693.

« nation est la vôtre! Vous vous battez comme
« des lions, et vous traitez les vaincus comme
« s'ils étaient de vos meilleurs amis (1). »

---

(1) Lettre de Racine, 6 août 1693.

CHAPITRE IV.

Louis XIV renvoie à la fin de la campagne la distribution des croix de Saint-Louis méritées par les officiers qui avaient combattu à Nerwinde. — Prise de Charleroi. — Le maréchal de Luxembourg revient à Paris. — Bataille de la Marsaille, livrée par le maréchal Catinat.—Nomination des chevaliers de Saint-Louis faite en janvier 1694, dans les armées de terre et de mer.

La nouvelle de la victoire remportée à Nerwinde par le maréchal de Luxembourg avait causé dans Paris la plus vive sensation ; elle ne tarda pas de se communiquer au sein des provinces. Les Français de toutes les classes, s'associant à la pensée de leur souverain, comprenaient que la paix tant désirée ne pouvait être obtenue que par des succès répétés. La défaite des coalisés sur les bords de la Ghette fut célébrée avec un enthousiasme inexprimable. Le

maréchal de Luxembourg, joyeux du nouveau triomphe qui venait de mettre le sceau à sa réputation, avait joint au rapport contenant les détails de la bataille un mémoire de propositions renfermant la demande des récompenses pour les militaires de tous grades, compagnons de ses nobles travaux. On comptait par centaines les officiers sortis de la lutte avec des blessures plus ou moins dangereuses; tous adressaient au maréchal les supplications les plus pressantes pour obtenir la croix de Saint-Louis; tous manifestaient l'intention de renoncer à un avancement légitime pour recevoir cette décoration, dont la vue seule remplissait leur cœur d'une ardeur indicible. Le duc de Luxembourg transmit au roi les désirs de ces valeureux guerriers, qui invoquaient dans leur supplique les dispositions renfermées dans l'édit de création de l'ordre de Saint-Louis, lesquelles dispositions promettaient la croix pour des coups d'éclat, des traits de valeur, et des blessures plus ou moins graves.

Louis XIV ressentait un bonheur infini en voyant l'empressement que l'on mettait à réclamer une décoration nouvellement instituée,

ouvrage de sa haute politique. Il avait bien jugé du caractère français, et cette première épreuve lui faisait espérer les immenses avantages que l'on pouvait retirer de cette création. Le roi répondit au maréchal dans les termes les plus flatteurs, en le remerciant des nouveaux services qu'il venait de rendre à la couronne ; il combla d'éloges les officiers qui avaient combattu dans la grande journée de Nerwinde, en se montrant fort disposé à leur accorder les récompenses que méritaient tant de vaillance et tant de dévouement. Le roi nommait aux vacances des grades, pour que le service de l'armée n'en souffrît point ; mais il renvoyait à la fin de la campagne la remise des croix de Saint-Louis demandées par le maréchal dans son mémoire de propositions. En même temps, le monarque ordonnait à ses généraux de poursuivre les hostilités avec une activité soutenue, afin de contraindre les alliés à déposer les armes pour faire une paix qui mît un terme aux malheurs qui affligeaient l'humanité.

Le maréchal de Luxembourg, qui partageait à cet égard tous les sentiments du roi son maître,

reprit les opérations sans laisser à ses troupes le temps de goûter le repos qu'un autre chef moins actif leur aurait accordé. Les avis se partageaient au quartier général sur le parti que l'on avait à prendre pour profiter des rudes coups que l'on venait de porter à Guillaume de Nassau, en le contraignant à battre en retraite dans l'intérieur des Pays-Bas : les uns voulaient que l'on marchât sur Bruxelles sans perdre un seul instant ; les autres désiraient que l'on mît à exécution les projets déjà formés contre Liége, ce boulevard de la coalition, qui renfermait un amas de munitions de tous genres, et principalement une manufacture d'armes, la plus considérable de l'Europe.

Le maréchal de Luxembourg ne se montra point disposé à embrasser l'une ou l'autre de ces déterminations, dont il ne contestait pas d'ailleurs les avantages. Ce général nourrissait depuis longtemps un dessein que le comte de Puységur et Vauban lui-même approuvaient hautement. Les coalisés tenaient extrêmement à la possession de Charleroi, place forte de première ligne, qui menaçait sans cesse les frontières du royaume. Les Français avaient

conquis cette ville en 1667 ; elle leur était restée onze années, durant lesquelles le roi la fit fortifier. Vauban y déploya toutes les ressources de son génie. Charleroi fut rendu à l'Espagne lors de la paix de Nimègue. Le duc de Luxembourg regardait comme un inconvénient très-grave de laisser derrière lui une forteresse de cette importance. Il conçut le dessein de s'en rendre maître, avant de songer à pousser ses conquêtes dans l'intérieur de la Flandre espagnole. Cette décision fut critiquée par beaucoup de monde; mais les généraux consommés rendirent hommage aux vues élevées du maréchal, qui ne se laissa point arrêter par des observations malveillantes parties de Versailles.

Le siége de Charleroi fut décidé. Vauban se vit chargé de conduire les opérations contre une place si bien fortifiée par ses soins ; il allait donc combattre pour ainsi dire contre lui-même. Le brigadier de Vigny dirigeait l'artillerie de gros calibre, le maréchal de Villeroi commandait les troupes destinées à faire l'investissement de la place, et Luxembourg se chargea de couvrir les opérations à la tête de la principale armée.

Les travaux du siége commencèrent le 10 septembre, et furent poussés avec une vigueur extraordinaire. A cette nouvelle, Guillaume de Nassau et l'électeur de Bavière, qui avaient été longtemps dans l'incertitude sur les véritables intentions de leur habile adversaire, se montrèrent fort alarmés. La promptitude qu'ils mirent à rassembler toutes leurs forces pour empêcher Charleroi de tomber au pouvoir des Français justifiait les sages prévisions du maréchal de Luxembourg. La ville, pourvue d'excellentes fortifications, d'une nombreuse artillerie et défendue par une garnison de cinq mille hommes, opposa la résistance la plus opiniâtre durant un mois entier, au bout duquel le gouverneur, le marquis del Castillo, demanda à capituler (12 octobre 1693). On lui accorda tous les honneurs de la guerre. Sa défense avait été très-belle; les deux tiers de la garnison avaient succombé, soit dans les sorties, soit sur les remparts. Le maréchal de Luxembourg déjoua par ses savantes manœuvres toutes les tentatives que firent le prince d'Orange et l'électeur de Bavière pour secourir la place.

L'armée française n'obtint ce nouvel avantage qu'au prix de sacrifices très-regrettables : deux mille cinq cents hommes furent tués ou mis hors de combat. Une foule d'officiers de mérite y périrent ou reçurent des blessures graves. Nous citerons parmi les premiers le jeune comte de Broglie, de Marigny, de Chaune, de Rochefort, les ingénieurs de Boulé, Barbarie, Paul, Butet et Tour. Parmi les blessés, nous citerons le duc de Charost, le duc de Roquelaure, le marquis de Créqui, de Minville, de Bacqueville, d'Aquin, de Pluvaux, colonel du régiment de Chartres; de Vigny, commandant l'artillerie; de Ravignan, capitaine de dragons.

Le prince de Conti déploya dans ce siége autant de courage qu'à la bataille de Nerwinde. Les généraux qui secondèrent le mieux le maréchal de Villeroi furent MM. de Rubantel, de Vatteville, de Pracontal, de Ximenès, de Surville, d'Hautefort, d'Elbeuf, de Boisseleau. Ce dernier fut nommé gouverneur de la place tombée au pouvoir des armes françaises.

La conquête de Charleroi termina en quelque façon la campagne de Flandre. Guillaume

de Nassau et l'électeur de Bavière, désespérés de la chute de ce boulevard, craignant d'engager une action générale contre l'armée française, se déterminèrent à battre en retraite, franchirent l'Escaut et allèrent prendre position sur les bords de la Dyle, afin de couvrir Bruxelles. Il n'entrait pas dans les plans du maréchal de Luxembourg de les suivre dans leur mouvement rétrograde; il fit prendre à ses troupes des quartiers d'hiver sur les terres des puissances coalisées, et lui-même se rendit à Versailles. Louis XIV lui fit l'accueil que méritaient ses éminents services; il voulut qu'un *Te Deum* fût chanté dans l'église métropolitaine de Paris, en action de grâces pour les triomphes remportés récemment dans la Belgique. Les drapeaux enlevés les années précédentes à Fleurus, à Leuze, à Steinkerque, étaient suspendus encore aux piliers de Notre-Dame; on y ajouta les étendards pris à Nerwinde sur les troupes espagnoles, impériales et hollandaises, de sorte que toute la basilique était garnie de ces glorieux trophées. Le peuple de Paris encombrait le parvis et la grande porte de l'église, à tel point qu'on ne pouvait y pé-

nétrer. Le maréchal de Luxembourg, suivi d'un nombreux cortége d'officiers, vint pour assister au *Te Deum*. Il éprouva une certaine difficulté pour arriver jusqu'au portail : le prince de Conti, écartant la foule devant le vainqueur, s'écriait à diverses reprises : « *Laissez passer* « *le tapissier de Notre-Dame!* »

Le Dauphin et le maréchal de Lorges continuaient les opérations militaires au delà du Rhin. Le grand-duc de Bade, commandant les troupes impériales, ne put arrêter le torrent. Les nations germaniques voyaient avec effroi tomber les places fortes au pouvoir d'un vainqueur irrité. Les drapeaux de la France flottèrent bientôt sur les bords du Danube : les généraux de Louis XIV sortaient victorieux de tous les engagements.

En Catalogne, le maréchal de Noailles poursuivait ses conquêtes ; il venait d'investir Barcelone, capitale de la province ; tout faisait espérer que cette ville opulente, la seconde de la monarchie espagnole, ne tarderait point à tomber au pouvoir des Français.

Des événements encore plus importants se passaient en Piémont. Victor-Amédée II, duc

de Savoie, se montrait dévoré d'une ambition que la fortune se plut à favoriser. Ce prince, âgé de vingt-huit ans, déployait des talents et une activité que ses adversaires ne pouvaient s'empêcher d'admirer. Il avait épousé la fille de *Monsieur*, frère de Louis XIV. Cette alliance, que la cour de France avait vue avec une extrême joie, trompa les calculs de tous les hommes d'État. Victor-Amédée s'unit aux puissances coalisées contre le roi son oncle; des divisions espagnoles venues du Milanais ne tardèrent pas à se joindre aux siennes munies d'une nombreuse artillerie. Le jeune prince, fier de commander à des forces considérables, commença subitement les hostilités contre les troupes françaises qui occupaient le Montferrat. Cette première tentative ne lui réussit point, et Victor-Amédée débuta dans la carrière militaire par une défaite : Catinat le battit complétement auprès de Stafarde. Le vainqueur resta paisible possesseur de tout le pays de Casal, de Pignerol, ainsi que de la majeure partie de la Savoie.

Des dispositions arrêtées par le ministre Louvois, à Versailles, loin du théâtre de la

guerre, vinrent entraver les sages mesures prises par Catinat et arrêtèrent subitement ses progrès. Il lui fut ordonné d'envoyer dix mille hommes de troupes à l'armée d'Allemagne et deux divisions au delà des Pyrénées, afin de mettre le maréchal de Noailles en situation d'achever la conquête de la Catalogne. Catinat, affaibli par l'envoi de ces deux détachements, se soutint plusieurs mois en Piémont sans perdre une lieue de terrain, suppléant au défaut de ses moyens par sa prodigieuse activité. L'amour excessif que les soldats portaient à leur général devint pour lui un auxiliaire puissant : néanmoins, sa position finit par être des plus périlleuses. Victor-Amédée, ayant reçu des renforts considérables conduits par les généraux de l'empereur d'Allemagne et du roi d'Espagne, contraignit Catinat à évacuer la Savoie pour ne songer qu'à défendre l'entrée du Dauphiné. Les alliés, enhardis par ce mouvement rétrograde, résolurent de faire irruption sur le territoire de la France. Victor-Amédée, ardent à poursuivre ses projets de conquête, pénétra dans le haut Dauphiné, y fit de rapides progrès ; il s'empara d'Embrun,

malgré la vive résistance que lui opposa une garnison composée de trois mille hommes, commandée par M. de Larré. Ce général obtint tous les honneurs de la guerre. Gap, dépourvu de fortifications, tomba également au pouvoir des troupes combinées; cette ville fut ruinée de fond en comble. Les soldats allemands, unis aux barbets et aux Vaudois, ravagèrent impitoyablement le pays. Ces farouches étrangers livraient les campagnes à la désolation : ils se flattaient déjà de se rendre maîtres de toute la province; mais leurs efforts vinrent échouer contre le courage et le patriotisme d'une femme, mademoiselle Philis de la Tour-du-Pin de la Charce, dont le père, officier très-estimé du maréchal de Turenne, était mort la même année que ce grand capitaine. Philis de la Tour-du-Pin, instruite de l'approche des soldats de la coalition (juillet 1692), réunit les vassaux et les paysans dépendant des fiefs appartenant à sa famille dans le pays de Nyons. Elle marcha à leur tête, et mit en fuite les bandes de pillards qui devançaient l'armée principale; elle prit les mesures les plus énergiques pour arrêter la marche de l'ennemi, fit

rompre les ponts, obstrua les gorges des vallées par des abatis d'arbres, rendit impraticables les défilés. Philis, constamment à cheval, croisa maintes fois le fer avec les officiers du duc de Savoie; maintes fois elle renversa à coups de pistolet les chefs les plus intrépides des barbets. Les paysans, électrisés par l'exemple de la noble demoiselle, descendirent en foule des montagnes et vinrent se ranger sous ses ordres. Les impériaux et les Piémontais, assaillis de toute part, furent obligés de battre en retraite et de renoncer au projet qu'ils avaient formé de s'emparer de Nyons et de pénétrer dans la plaine. Le général de Larré, gouverneur du Capençois, adressant au ministre de la guerre un rapport sur les événements qui se passaient dans le haut Dauphiné, fit connaître les éminents services rendus en cette circonstance par mademoiselle de la Tour-du-Pin de la Charce. De son côté, le maréchal Catinat déclara que, sans la puissante diversion opérée par mademoiselle Philis, il n'aurait pu se maintenir dans le bas Dauphiné.

Louis XIV, qui savait mettre un grand discernement dans ses récompenses, fit expédier

à mademoiselle de la Tour-du-Pin le brevet de la pension de deux mille francs attribuée à un colonel. Une autre disposition voulait que l'on déposât le portrait et l'écusson de l'héroïne dans le trésor de Saint-Denis ; les armes dont elle s'était si vaillamment servie devaient y être rangées parmi l'épée de du Guesclin, la bannière de Jeanne d'Arc et le casque de Bayard (1).

Les troupes piémontaises essayèrent d'envahir la vallée de Barcelonette ; M. de Vins, lieutenant de M. de Grignan, commandant en Provence, les battit complétement. Leur général, le marquis de Parelle, fut blessé mortellement. En définitive, le duc de Savoie se vit contraint de repasser les monts, après avoir perdu six mille hommes tués ou mis hors de combat, laissant pour trophées de son passage en Dauphiné soixante villes, bourgs, villages ou châteaux ruinés ou incendiés.

---

(1) Mademoiselle Philis de la Tour-du-Pin de la Charce refusa constamment de se marier ; elle mourut en 1703, et fut enterrée dans l'église du prieuré de Nyons. On s'occupe maintenant d'élever en son honneur un monument dans la chapelle réservée jadis aux membres de sa famille.

Le roi, justement alarmé des entreprises faites par le duc de Savoie sur les terres de France, ordonna aux gouverneurs des provinces centrales d'envoyer en toute hâte les troupes disponibles au maréchal Catinat, qui continuait à déployer une habileté merveilleuse pour parer aux difficultés de sa position. La mésintelligence qui s'éleva parmi les alliés et une maladie subite de Victor-Amédée vinrent favoriser ces desseins. Le maréchal de Lorges reçut l'ordre d'envoyer en Savoie trente bataillons, et d'y joindre surtout les vingt escadrons composant la gendarmerie. Catinat n'avait à sa disposition que fort peu de cavalerie, ce qui l'empêchait de s'engager dans les pays de plaine. Ayant reçu une partie de ces renforts, ce général consommé reprit l'offensive et envahit une seconde fois la vallée de Chambéri, poussa jusqu'au mont Cenis, franchit la chaîne des montagnes, et arriva à Suze, dont la garnison française avait su résister à toutes les attaques. La campagne se rouvrit de la manière la plus vigoureuse au delà des Alpes, dans l'été de 1693, comme elle se poursuivait dans la Flandre, en Allemagne et en Catalogne.

Victor-Amédée conçut un violent chagrin en voyant une seconde fois les Français à l'entrée du Piémont. Il redoubla d'instances auprès de l'empereur et du roi d'Espagne, afin d'obtenir un envoi de troupes assez considérable pour expulser hors de ses États un ennemi aussi entreprenant que Catinat. On se rendit à ses prières. Le prince Eugène, son parent, entré au service de Léopold, venait d'être élevé à la dignité de feld-maréchal. Il arriva au mois de septembre dans les environs de Turin, à la tête de deux divisions de soldats allemands. En même temps le marquis de Léganez, gouverneur du Milanais, franchit le Tessin avec dix mille hommes de troupes espagnoles. La réunion de ces forces permettait au duc de Savoie de reprendre à son tour l'offensive. Les généraux alliés arrêtèrent un plan de campagne d'après lequel on devait commencer par enlever aux Français les places fortes qu'ils occuperaient encore dans les Alpes, Montmélian, Casal, Pignerol, Suze. A la suite de la réduction de ces citadelles, on devait sans hésiter envahir de nouveau le Dauphiné, s'emparer de Grenoble, et pousser jus-

qu'à Lyon. La possession de cette florissante cité, la seconde ville du royaume de France, allait être le prix d'une longue série d'exploits. D'un revers de son épée Catinat renversa tous ces brillants projets.

Victor-Amédée, fier des cinquante mille hommes qui marchaient sous son commandement, poursuivit les hostilités avec une confiance qui ne fut pas de longue durée : ses lieutenants essuyèrent des échecs successifs et perdirent en détail l'élite de leurs soldats. Le duc de Savoie conçut le dessein de reprendre sa revanche par une entreprise capable de relever sa fortune d'une manière éclatante. Il se proposa d'assiéger la forte place de Pignerol, cédée à la France depuis un demi-siècle par le duc de Mantoue. Vauban n'avait rien épargné pour augmenter les fortifications de ce boulevard célèbre dans les annales de l'Italie. Le comte de Tessé, gouverneur de Pignerol, apprit avec une sorte de joie la résolution que les généraux alliés annonçaient de former le siége de la place confiée à sa garde. Il songeait à la gloire que devait lui procurer une pareille défense, ne doutant pas que le maré-

chal de Catinat ne redoublât d'efforts pour empêcher la chute d'une place que l'on regardait comme la sentinelle avancée dans les Alpes de la puissance de Louis XIV.

Les travaux du siége commencèrent le 15 septembre 1693; on y déploya une vigueur extraordinaire. L'approche de l'artillerie présentait des difficultés inouïes, en raison de la situation des lieux : le bombardement, qui dura plusieurs jours consécutifs, ne produisit aucun effet. Cependant les troupes piémontaises s'emparèrent du fort Sainte-Brigitte, bâti sur un mamelon qui dominait la citadelle. Le maréchal fit preuve d'une activité surprenante pour faire échouer l'entreprise des assiégeants; il parvint à faire entrer dans Pignerol un renfort de cinq bataillons. Chaque jour il expédiait un courrier pour presser la marche des détachements dont on lui avait annoncé l'arrivée. Il reçut dans la dernière semaine de septembre dix mille hommes d'infanterie; mais il ne pouvait disposer que de douze escadrons au plus. Des avis certains lui faisaient espérer que d'autre cavalerie ne tarderait pas à le joindre; elle se composait de

deux brigades, l'une de dragons et l'autre de gendarmes, lesquelles, détachées de l'armée d'Allemagne, avaient repassé le Rhin sur le pont de Strasbourg; après avoir traversé l'Alsace et la Franche-Comté, elles franchirent le Rhône à Lyon, d'où elles gagnèrent la Savoie. Enfin, ces deux brigades arrivèrent après un trajet des plus difficiles à Suze, le 1er octobre. Elles marchaient sous la conduite du comte de la Rochefoucauld, du baron de Flamanville, du comte de Rians, du marquis de la Messellière, de la Chassagne, des chevaliers de Ségur et d'Espinac. Ces divers escadrons étaient commandés par des officiers d'un mérite reconnu.

L'arrivée de cette cavalerie tant désirée mit le maréchal en situation de frapper de ces coups hardis qui avaient fondé sa fortune militaire : personne ne doutait que son esprit fertile en ressources ne lui suggérât un expédient capable de déconcerter tous les plans des alliés. Catinat, formé à l'école de Turenne, s'étudiait à imiter ce héros dans sa manière de traiter le soldat; il mettait un soin infini à assurer son bien-être, à lui épargner des fatigues inutiles.

Ses manières remplies de bonhomie (1) lui gagnaient tous les cœurs; chacun lui portait le dévouement personnel que les chefs d'armée savent rarement inspirer. Dans un siècle où l'on parlait beaucoup de sortilége, où les grands seigneurs étaient accusés de s'occuper de magie, les simples soldats, crédules comme le peuple dont ils sortaient, s'imaginaient que le maréchal employait des moyens surnaturels pour surmonter les difficultés que lui suscitaient les généraux ennemis (2). De leur côté, les officiers plus instruits montraient une confiance aveugle en ses immenses talents.

Le maréchal Catinat, prompt dans ses résolutions, renonça subitement à l'idée de troubler les alliés dans leurs opérations du siége de Pignerol. Il s'arrêta à un projet qui semblait

---

(1) Le lendemain de la victoire de Stafarde, on le surprit jouant une partie de quilles à la tête du camp, avec des jeunes cadets du régiment de Grancey. Le colonel de ce régiment ayant dit qu'il était extraordinaire de voir un général d'armée jouer aux quilles après une bataille gagnée : « Vous vous trompez, reprit Catinat; cela ne se« rait étonnant que s'il l'avait perdue. »

(2) Les soldats de Catinat l'avaient surnommé le *Père la pensée*, à cause de son air méditatif.

être au premier aspect le comble de la folie, celui de marcher incontinent sur la capitale du Piémont, afin d'opérer une puissante diversion. Turin, dépourvu de fortifications, devait aisément tomber au pouvoir des Français; aucun obstacle ne pouvait s'opposer à leur marche, puisque le trajet des quinze lieues de Suze à cette ville se fait à travers une plaine extrêmement unie. Catinat savait que tous les gens du pays observaient ses moindres mouvements et qu'ils servaient d'espions au duc de Savoie. Il annonça hautement son dessein, et le mit à exécution le lendemain de l'arrivée de la cavalerie venue d'Allemagne. Il s'ébranla dès le point du jour du 2 octobre et prit la direction de Turin sur quatre colonnes, en se faisant éclairer par cinq cents dragons ou chevau-légers.

Victor-Amédée fut instruit au bout de quelques heures de la détermination prise par l'audacieux général français. Ce prince, très-alarmé des dangers qui menaçaient sa capitale, abandonna le siége de Pignerol en laissant devant cette place deux divisions destinées à garder les tranchées et l'artillerie de gros ca-

libre. Il commettait en débutant une faute préjudiciable, celle de diviser ses forces. Le duc de Savoie marcha toute la nuit et le jour suivant, sans donner un moment de repos à ses troupes. Il arriva dans la soirée du 3 octobre à l'abbaye de la Marsaille, et se trouvait ainsi à la hauteur de l'armée française, qui s'était arrêtée à la suite d'une marche assez rude. Une distance d'une lieue et demie séparait les deux camps.

Victor-Amédée, le prince Eugène, les généraux allemands et espagnols se félicitaient d'avoir redoublé de vitesse pour atteindre le maréchal Catinat; les uns et les autres ne doutaient pas de décider de la querelle dans un seul engagement, et, suivant leur présomption, pas un soldat français ne devait repasser les monts.

Un général ordinaire, placé dans la situation où s'était mis volontairement Catinat, n'aurait pas hésité à faire ses dispositions pour éviter d'en venir aux mains contre un ennemi supérieur en forces. Le commandant de l'armée française agit différemment : il exécuta un changement de front, en prenant pour pi-

vot son aile gauche. Ce mouvement s'accomplit avec une grande hardiesse : il suffit pour ébranler la résolution des chefs alliés, lesquels se trouvaient en présence d'un adversaire qui pouvait se mesurer contre eux sans trop de désavantage, en raison du nombre de ses soldats. En effet, Catinat se présentait avec vingt-huit mille hommes d'excellentes troupes ; le duc de Savoie en comptait trente-cinq mille. Il aurait pu en réunir quarante mille, sans la faute d'avoir laissé deux brigades devant Pignerol, faute que ce prince avait commise contre l'avis des généraux allemands. Ce ne fut pas la seule : ses agents vinrent répandre parmi les officiers des avant-postes français des billets dans lesquels on annonçait qu'on ne ferait aucun quartier aux soldats du maréchal, en punition des ravages qu'ils avaient exercés le long de la route, depuis leur départ de Suze. En effet, les dragons, animés par le souvenir des horreurs commises récemment dans le Dauphiné par les barbets et les carabiniers piémontais, s'étaient livrés à des représailles qu'il avait été impossible d'empêcher. On eut soin de faire circuler dans tous

les rangs les menaces exprimées d'une manière aussi imprudente : elles ne servirent qu'à inspirer aux Français une indignation dont les effets furent terribles.

Nous avons vu Guillaume de Nassau commander en Flandre une armée composée d'éléments divers. Victor-Amédée voyait sous ses ordres une réunion de soldats appartenant à plusieurs nations, Italiens, Allemands, Espagnols et Anglais; et, pour que la similitude fût plus parfaite, une légion de protestants français était venue se réunir aux ennemis de la France; ils avaient pour chef le duc Charles de Schomberg, neveu du maréchal de Schomberg, qui avait fait une si grande figure à la cour de Louis XIV et dans ses armées (1).

Les alliés avaient déployé leurs divisions dans un vallon situé au bas des dernières pentes des Alpes : ce vallon, d'un agréable as-

(1) Le maréchal de Schomberg, l'un des lieutenants du grand Condé, se couvrit de gloire à Senef : poursuivi par la haine de Louvois, il s'expatria à la suite de la révocation de l'édit de Nantes. Il passa au service de Guillaume III, et fut tué en Irlande à la bataille de la Boyne : un officier jacobite lui brûla la cervelle à bout portant.

pect, de forme circulaire, s'ouvrait sur une étendue de quinze cents toises. L'une des extrémités de cette ligne aboutissait à un bois très-fourré d'arbres verts et de chênes. A l'autre bout s'élevait l'abbaye de la Marsaille avec ses nombreuses dépendances; le centre se trouvait obstrué par un cordon d'un triple rang de haies de six cents toises d'étendue. Plusieurs sentiers tracés dans ces broussailles servaient de passage aux troupeaux qui allaient chercher leur pâture dans cette riche plaine. Aucun obstacle n'empêchait d'arriver librement d'un côté à l'abbaye, de l'autre aux taillis : le centre de la ligne était seul embarrassé par cet amas de haies. La petite rivière de Chisole bordait le vallon et coulait derrière l'abbaye de la Marsaille. Les alliés, campés d'abord d'une manière avantageuse au delà de la Chisole, avaient franchi cette rivière le 3 septembre pour prendre leur ordre de bataille dans le vallon.

En face de l'abbaye de la Marsaille, s'élevait une montagne appelée Piosasque, couronnée par les restes d'un vieux château : de cette hauteur, l'on dominait d'un côté la grande

route de Turin, de l'autre le chemin de Pignerol, le vallon et les pays environnants. Les alliés, appréciant l'importance de ce poste, voulurent l'occuper après avoir franchi la rivière; mais le maréchal Catinat, guidé par les mêmes motifs, sut les prévenir. La division formant son extrême droite, sous la conduite du duc de Vendôme (1), engagea une vive escarmouche avec les troupes piémontaises et resta en possession de la montagne de Piosasque, ainsi que du village dont les maisons éparpillées garnissaient le pied de cette hauteur.

La possession de Piosasque fut regardée par les généraux français comme un avantage qui en faisait présager de plus considérables. Une foule d'accidents de terrain augmentaient les difficultés; le maréchal Catinat parvint à les surmonter, et rangea son armée dans un ordre qui attestait ses connaissances militaires. Il con-

(1) Le duc de Vendôme avait fait constamment la guerre dans l'armée de Flandre; mais des susceptibilités d'amour-propre l'ayant brouillé avec le maréchal de Luxembourg, il demanda au roi la permission d'aller servir en Piémont sous les ordres du maréchal Catinat.

centra la majeure partie de ses forces au pied de la montagne, faisant face ainsi à la gauche de l'ennemi, laquelle s'appuyait à l'abbaye de la Marsaille. On avait lieu de croire que les plus grands coups seraient portés de ce côté. Le gros de l'infanterie, formé sur trois lignes, devait pénétrer dans le vallon par les sentiers pratiqués au travers des haies, et aborder le centre des alliés, que commandait en personne Victor-Amédée. L'aile gauche, dont le chef supérieur était le marquis de Vins, débordait le bois auquel venait s'appuyer la droite des alliés. L'artillerie ne se composait que de trente pièces, sous la direction de M. de Gray : elle se trouvait disséminée sur divers points ; mais une batterie de douze pièces avait été établie sur une éminence, en avant du village de Piosasque. La cavalerie, dragons et chevau-légers, avait été également partagée entre les diverses fractions de l'armée. La gendarmerie, composée de douze escadrons, resta seule réunie sous le commandement du général de la Rochefoucault, comte de Roucy. Cette réserve, sur laquelle le maréchal fondait les plus grandes espérances, devait, sans attendre d'autres

instructions, se porter rapidement sur le point où la ligne des Français paraîtrait fléchir sous les efforts des alliés.

Depuis cinq années que Catinat faisait la guerre dans le Piémont, ce général s'était vu dans la nécessité d'employer des expédients singuliers pour suppléer au défaut du nombre de soldats; maintes fois il mit en usage des ruses qui lui réussirent constamment : aussi l'avait-on surnommé l'*homme aux stratagèmes*. Il ne dédaignait pas de recourir aux déguisements. On le vit se transformer en moine, en paysan, en colporteur, pour pouvoir mieux examiner de ses yeux la situation des choses. Il mit en pratique, dans la soirée du 3 septembre, une de ces ruses qui lui étaient familières. Les généraux alliés savaient que l'armée du maréchal avait été renforcée par des détachements arrivés de France à plusieurs jours de distance les uns des autres; mais ils n'étaient point fixés sur l'importance de ces renforts. Catinat choisit parmi ces troupes des sous-officiers assez dévoués pour consentir à jouer le rôle périlleux de déserteur. Ces militaires se présentèrent isolément sur divers

points de la ligne des coalisés ; on les recueillit comme des transfuges, et avant de les faire passer aux bagages, suivant l'usage, on leur fit subir un interrogatoire. Ils furent tous d'accord pour évaluer la force des régiments d'infanterie française comme étant au grand complet, tandis que le maréchal de Lorges n'avait détaché de l'armée d'Allemagne qu'un seul bataillon de ces corps, qui portaient tous le nom d'une province. C'étaient Auvergne, Bretagne, Médoc, Touraine, Nivernais, Flandre, Beauce, etc., etc. Le nombre des escadrons fut également augmenté dans les mêmes proportions par ces déserteurs simulés. En définitive, les renseignements fournis par ces sous-officiers, qui montraient l'effectif de l'armée française double à peu près de ce qu'il était réellement, jetèrent de l'incertitude dans l'esprit de Victor-Amédée et des généraux allemands, espagnols, italiens, lesquels se montraient déjà fort divisés d'opinion sur le parti que l'on avait à prendre pour arrêter les entreprises de Catinat. Toute la nuit se passa chez les alliés en discussions inutiles ; on entendait dans leur camp des mouvements extraordinaires, occa-

sionnés par les changements effectués dans leurs premières dispositions (1).

Aucune agitation ne régnait dans le camp français; le maréchal Catinat, soigneux du repos de ses soldats, les engageait à se livrer au sommeil, pendant que lui-même et ses généraux prenaient les dernières dispositions pour le combat. En achevant de parler de ces préliminaires, nous dirons que Catinat avait introduit depuis peu de temps dans les troupes placées sous ses ordres un changement qu'il devient important de signaler : ce général avait fait supprimer dans les régiments d'infanterie les piques, tous les fantassins étaient armés du mousquet et de la baïonnette.

L'éloignement des lieux avait empêché les officiers de l'armée du Piémont d'assister à la grande revue de Gembloux, dans laquelle, six mois auparavant, Louis XIV avait fait une première distribution des croix de Saint-Louis. Catinat lui-même, chevalier de droit en sa qualité de maréchal, ne pouvait arborer les

---

(1) *Histoire militaire du règne de Louis XIV*, par Quincy, t. II, p. 687.

insignes de la décoration, attendu qu'une des dispositions de l'édit en refusait la faculté au titulaire s'il n'avait pas été reçu par le roi, grand maître de l'ordre. Le duc de Vendôme, récemment arrivé de Versailles, était le seul général de l'armée d'Italie qui portât la croix, ayant été armé chevalier par le souverain en même temps que plusieurs princes de la famille royale. Les officiers placés sous les ordres de Catinat n'en montraient pas moins le désir le plus ardent d'obtenir cette distinction; ils brûlaient de saisir l'occasion de se signaler pour s'en rendre dignes.

Catinat, doué d'un esprit des plus subtils, devina qu'il se passait quelque chose d'extraordinaire chez les alliés; que leurs chefs avaient apporté des modifications dans leurs projets, et qu'ils renonçaient au dessein de venir l'attaquer dans la crainte de le trouver beaucoup plus fort qu'ils ne se l'imaginaient en premier lieu. Rempli de cette idée, Catinat rassembla autour de lui ses généraux pour leur donner ses dernières instructions; on distinguait parmi eux, après le duc de Vendôme, MM. de Vins, de Bachevilliers, de la

Hoguette, de Varennes, de la Rochefoucauld, d'Usson, de Lafarre, lieutenants généraux; MM. de Cambout, de Valence, de Sarsfield, de Saint-Maurice, de Bauduman, de Belnau, de Grammont, maréchaux de camp. M. de Clérembault, brigadier de cavalerie, remplissait en Piémont le même office de chef d'état-major que Puységur remplissait en Flandre auprès du duc de Luxembourg; l'estime que lui portait Catinat était la meilleure preuve du mérite de cet officier.

Dès que les premières clartés du jour eurent permis de distinguer les objets dans la matinée du 4 octobre, M. de Gray, commandant la batterie de douze pièces de canon placée en avant de l'aile droite, fit commencer le feu. Cette canonnade, prélude obligé de ces sortes de fêtes, produisit le plus grand désordre parmi les divisions des alliés postées autour de l'abbaye de la Marsaille. Les autres batteries, disséminées au centre et à l'aile gauche, répondirent à ce premier appel en foudroyant les lignes des ennemis qui leur étaient opposées. Il n'entrait pas dans les projets de Catinat de s'en tenir longtemps au jeu de son

artillerie. Au bout d'une heure, et suivant les instructions données par lui à ses lieutenants dans la soirée précédente, tous les corps s'ébranlèrent à la fois, et marchèrent à l'ennemi avec une résolution et un ensemble admirables. Le duc de Vendôme, plus rapproché des alliés, les attaqua le premier au-dessous du village de Piosasque, et enleva leur position après une lutte des plus terribles. Le maréchal, menant l'infanterie du centre, passa à travers cette muraille de haies qui couvrait le front des alliés; il engagea la lutte contre les troupes italiennes et espagnoles, en les faisant aborder à la baïonnette, ayant défendu aux officiers de faire tirer. Les deux premières lignes furent rapidement enfoncées. On rencontra plus de résistance dans la troisième ligne; elle était composée de protestants sortis de leur pays après la révocation de l'édit de Nantes: à la bravoure avec laquelle ils se comportaient, on les reconnut pour des Français. Il fallut les exterminer, aucun d'entre eux ne voulant se rendre. Plusieurs gentilshommes, notamment Montbrun, Louvigni, Lascases, se firent tuer au milieu de leurs coreligionnaires

en combattant vaillamment. Le duc Charles de Schomberg, qui commandait ces calvinistes, fut entouré de tous côtés et percé de coups de baïonnette ; les officiers de Catinat l'arrachèrent avec peine des mains des assaillants. Victor-Amédée, commandant la réserve, accourut avec de nouvelles divisions pour empêcher l'entière déroute des troupes du centre ; mais il ne put arrêter le torrent. Le cheval du prince fut tué et lui-même ne dut son salut qu'au dévouement de sa fidèle brigade de Savoie qui, redoublant d'efforts, l'enleva au milieu des combattants. Cette réserve, poussée par l'infanterie du maréchal, exécuta son mouvement de retraite en gravissant les pentes des Alpes sous la protection d'une division de cavalerie.

La fortune s'était déclarée dès les premiers moments en faveur des Français, à la droite et au centre de leurs lignes ; mais il n'en fut pas de même à l'aile gauche. M. de Vins, s'étant porté en avant pour attaquer la droite des alliés, formée du contingent allemand commandé par le prince Eugène, se vit arrêté en avant du bois et assailli avec une vigueur qui trompa

son attente. Le combat devint très-rude de ce côté, et les Français, attaqués par des forces supérieures, furent obligés de plier en exécutant un mouvement rétrograde. M. de Vins, contraint de céder le terrain, parvint cependant à maintenir l'ordre parmi ses brigades. Dans ce moment critique M. de la Rochefoucauld, commandant la réserve de la gendarmerie, placé de manière à pouvoir juger de la situation des choses, se mit en mouvement à la tête des vingt escadrons formés en colonne serrée par divisions. Ce général pénètre à son tour dans le vallon en essuyant le feu de dix pièces de canon qui battaient le chemin par où les Français devaient déboucher sur le bois de sapins ; rien ne put arrêter sa marche ; il passa audacieusement devant les lignes de l'infanterie italienne, qui fit pleuvoir dans ses rangs une grêle de balles. Arrivé sur un terrain propice aux manœuvres de la cavalerie, la Rochefoucauld fait déployer sa colonne déjà affaiblie par les pertes qu'elle venait d'essuyer dans ce court trajet. Les escadrons formés en ligne s'avancent pour prendre en flanc les troupes allemandes occupées à presser la dé-

faite de l'aile gauche des Français ; rien ne peut résister à l'impulsion de cette cavalerie : la gendarmerie, armée pesamment, écrase sous les pieds de ses chevaux les soldats tudesques. Le prince Eugène, surpris au milieu des siens au moment où il se croyait assuré d'un brillant succès, se voit tout à coup entouré par ces cavaliers; il est obligé de combattre pour sa sûreté personnelle, et reçoit à l'épaule un coup de sabre. Ses officiers se précipitent, l'environnent pour le mettre hors de danger. Le feld-maréchal et le gros de l'infanterie allemande, poussés par les charges répétées de la gendarmerie française, sont obligés de battre en retraite vers le bois, qui devient pour eux un asile favorable, puisque la cavalerie ne peut les y poursuivre. En effet, plusieurs escadrons des gendarmes, emportés par l'ardeur du combat, s'engagent à travers ce taillis et y trouvent leur perte. La Rochefoucauld s'efforce d'arrêter la seconde brigade qui veut suivre la première dans le bois ; sa voix parvient à empêcher un désastre. Rentré dans le vallon avec le reste de ses escadrons, cet intrépide général achève de balayer le terrain que les divisions de

M. de Vins avaient été obligées d'abandonner. Grâce à la puissante diversion opérée par cette brave gendarmerie, les régiments composant l'aile gauche de l'armée française rentrèrent dans leur position, pénétrèrent à leur tour dans le bois, et chassèrent devant eux les Allemands, qui furent obligés de suivre le mouvement de retraite effectué déjà par le duc de Savoie.

Une division de soldats espagnols, commandée par le marquis de Pimentel, traversait le champ de bataille en très-bon ordre, essayant de gagner le chemin de Pignerol, afin de s'y joindre aux troupes piémontaises qui avaient pris cette direction. La Messelière, colonel des dragons Dauphin, ayant réuni à son régiment plusieurs escadrons de chevau-légers, fondit sur les Espagnols, qui le reçurent en croisant la baïonnette ; mais la Messelière finit par enfoncer ces bataillons à la suite de plusieurs charges vigoureuses dans lesquelles le marquis de Pimentel tomba percé de coups. La destruction de cette division espagnole fut le dernier incident de cette glorieuse journée, durant laquelle les Français se battirent avec

un acharnement inexprimable : les soldats exaspérés par les folles menaces de Victor-Amédée, les officiers stimulés par le désir de gagner la croix de Saint-Louis.

Le maréchal Catinat, après avoir achevé la défaite des troupes coalisées formant le centre, ayant culbuté ensuite les premières lignes de la réserve conduite par le duc de Savoie, laissa à ses lieutenants le soin de pousser le reste des brigades de ce prince jusqu'à l'entrée des Alpes : il alla joindre le duc de Vendôme, afin de l'aider à accabler l'aile gauche des alliés devant l'abbaye de la Marsaille. Ce résultat ne se fit pas longtemps attendre ; les autres généraux accoururent également de divers points, ivres de joie et fort empressés de présenter des félicitations bien méritées à leur général, dont le génie et les savantes combinaisons venaient de procurer aux armes du roi ce nouveau triomphe. La promptitude que Catinat mit à commencer son attaque, la vivacité avec laquelle furent exécutés les principaux mouvements, avaient déconcerté les alliés qui se virent devancés dans leurs projets agressifs contre l'armée française. Il fallait autant

de constance que d'habileté pour conduire une pareille entreprise.

La bataille donnée le 4 octobre 1693, dans le vallon de la Marsaille, différait de celles qu'on avait livrées depuis le commencement de cette guerre par la rapidité avec laquelle les coups furent portés. A Nerwinde, l'engagement avait duré douze heures ; ici, la lutte, commencée à sept heures du matin, fut terminée avant midi ; elle n'en fut pas moins meurtrière. Les alliés y perdirent neuf mille hommes tués ; ils emmenèrent dans leur retraite plus de six mille blessés ; les dragons et les chevau-légers, lancés à leur poursuite sur le chemin de Pignerol, ramenèrent deux mille prisonniers.

Parmi les officiers de marque des alliés qui succombèrent dans cette journée, l'historien des guerres du dix-septième siècle cite, après le général de Pimentel, les comtes de la Suze, de Chalais, Palavicini, de Melzi, de Melgar, de Solera, fils du vice-roi de Naples, etc., etc. Le prince de Commercy se trouvait au nombre des prisonniers blessés ; le duc Charles de Schomberg, atteint de plusieurs coups de

baïonnette, mourut des suites de ses blessures au bout de quelques jours.

La perte des Français s'éleva à trois mille hommes; le nombre des officiers tués ou blessés fut considérable : parmi les premiers on doit citer le lieutenant général de la Hoguette; Montmorenci-Fosseuse, maréchal de camp; de Montbas, brigadier de cavalerie; de Beauvau, major du régiment de Bretagne; Druy, major du régiment du roi; Maxuel, brigadier des dragons anglais; Wacop, colonel des dragons de la reine d'Angleterre; d'Anglure, colonel du régiment de cavalerie Chabriant; du Quenoy, capitaine de grenadiers du Quercy; de Béthoman, capitaine des gendarmes anglais. Parmi les officiers blessés nous citerons le marquis de Vins, lieutenant général; le grand prieur, frère du duc de Vendôme; de Bachevilliers, lieutenant général; de Varennes, maréchal de camp; de Médavi, idem; de Villepion, idem; de Grammont, brigadier de dragons; de Belsunce, brigadier de chevau-légers; de Kercado, colonel du régiment de Bretagne; le prince de Robecq, colonel du régiment de Beauce; de Bélabre, colonel du

régiment de marine ; de Courchant, colonel du régiment du Vermandois ; de Sainte-Livière, colonel des dragons de Condé ; de Guerchy, colonel du régiment de Touraine ; de la Bretonnière, lieutenant-colonel du régiment du Perche ; de Vibraye, colonel du régiment du Boulonnais ; le marquis de Simiane (1), cornette des chevau-légers Dauphin ; d'Hocquincourt, colonel des dragons de Penthièvre.

Le corps de gendarmerie avait déployé autant de valeur que de dévouement pour sauver l'aile gauche d'une ruine complète ; elle dut éprouver des pertes cruelles dans l'accomplissement de ce noble devoir ; son intrépide commandant, François de la Rochefoucauld, comte de Roncy, fut atteint vers la fin du combat d'un coup de pistolet au côté droit. M. de Flamanville, qui lui succéda dans la conduite des escadrons, fut également atteint d'un coup de feu. MM. : de Ségur, major des gendarmes d'Anjou, eut une jambe enlevée

(1) Le marquis de Simiane épousa l'année suivante Pauline de Grignan, petite-fille de madame de Sévigné.

par un boulet ; de Virieu, capitaine, fut blessé grièvement ; d'Espinac, capitaine, reçut trois blessures sans cesser de commander son escadron ; de Rivière, guidon des gendarmes de la reine, fut frappé à la tête et eut son cheval tué ; Dobré, lieutenant des chevau-légers, fut tué au milieu de la première charge ; de Meré eut le même sort. MM. de Pinacé, de la Martignière, d'Estaing, de Mauny, de Thoiras, de Chaulieu, d'Illiers, de Kéroüart, de Sassenage, de Villeré, de Valsemé, lieutenants ou cornettes des gendarmes, furent tous blessés grièvement.

Les vainqueurs ramassèrent, dans le vallon, dans le taillis, et sur le chemin de Pignerol, un nombre de mousquets suffisant pour armer seize mille hommes.

Le brigadier de cavalerie de Clérambault fut dépêché en France pour porter à Versailles les détails de la bataille que l'on venait de livrer auprès de l'abbaye de la Marsaille. Cette mission était déjà une récompense de la belle conduite tenue par cet officier durant l'action. Louis XIV y ajouta le brevet de maréchal de camp.

La nouvelle des événements considérables se répand toujours avec une rapidité dont il est difficile de se rendre compte : dans la soirée du 4 octobre, le marquis de Tessé, gouverneur de Pignerol, fut instruit de la victoire remportée par Catinat. Sans perdre un seul instant, ce général se mit à la tête d'une partie de sa garnison, fit une sortie vigoureuse, ruina les travaux des assiégeants et s'empara de la moitié de l'artillerie de gros calibre. Les deux divisions piémontaises se virent obligées d'abandonner les lignes des tranchées et les abords de la place pour éviter une défaite humiliante. Ainsi fut effectuée la levée du siége de Pignerol, le véritable résultat auquel aspirait le maréchal Catinat en livrant bataille aux coalisés.

Les alliés avaient formé le blocus de Casal en même temps que le siége de Pignerol, en se proposant d'enlever aux Français toutes les places qu'ils occupaient au delà des Alpes ; le marquis de Crenai, gouverneur de Casal, secondé par le comte d'Orgemont, neveu de Catinat, sortit de la place et fondit sur les trois divisions occupées à former le blocus, les mit

en fuite et resta maître des pays environnants.

Catinat, jaloux de profiter de tous les avantages que devait lui procurer le gain de cette victoire, poursuivit sa marche vers Turin en longeant le fleuve du Pô ; la terreur régnait au sein de la capitale du Piémont. Victor-Amédée avait rassemblé les débris de son armée à Montcalier et s'y était fortifié ; la mésintelligence se faisait remarquer parmi les chefs des alliés. Les généraux espagnols Caprara et Leganez prétendaient que le prince Eugène et les barons allemands avaient ruiné les affaires de la coalition par leur présomptueuse impatience de combattre. De son côté, le feld-maréchal, affaibli par les souffrances que lui causait sa blessure, indisposé par les airs de hauteur des généraux castillans, quitta l'Italie et se fit conduire à Vienne.

La riche plaine du Piémont, qui s'étend depuis Turin jusqu'à Suze, était couverte des partis français qui mettaient les bourgs et les villages à contribution. La duchesse de Savoie, fille de *Monsieur*, adressa au maréchal Catinat plusieurs lettres pour le supplier de faire ces-

ser les horreurs de la guerre ; cette princesse laissait apercevoir le vif désir d'un arrangement pacifique. Catinat, modèle de vertus antiques, sacrifiant sa propre réputation au bien de l'humanité, n'accéléra point la marche de ses troupes, renonçant, par esprit de modération, à la gloire que la prise de Turin pouvait lui procurer. Il laissa passer librement les courriers que la duchesse de Savoie envoyait à Paris auprès de son père pour implorer son intervention. Le général français, désireux néanmoins d'assurer la position de son armée en Piémont, fit les apprêts du siége de Coni : la prise de cette place devait couronner tous les avantages remportés durant cette campagne ; des ordres du roi vinrent renverser les plans formés par le maréchal pour occuper cette partie de la haute Italie pendant la mauvaise saison. Louis XIV, ébranlé par les supplications de la duchesse sa nièce, voulut compromettre Victor-Amédée aux yeux des puissances coalisées, en ménageant ses États de la manière la moins équivoque. Catinat reçut l'ordre de renoncer au siége de Coni, de ravitailler Pignerol, Casal et Suze, de renforcer les

garnisons de ces places et de repasser les Alpes, pour faire prendre à ses troupes des quartiers d'hiver dans la Savoie et dans le Dauphiné. Le maréchal, se conformant aux intentions du roi, déploya son habileté accoutumée dans les dispositions militaires qu'exigeaient les nouvelles mesures arrêtées dans les conseils du monarque. Catinat précipita son mouvement rétrograde vers la France, afin de ne pas se laisser surprendre par les neiges au milieu des Alpes. Ses colonnes franchirent le mont Cénis et débouchèrent dans la Savoie le 20 novembre : elles portaient avec elles les trophées de la victoire de la Marsaille; c'étaient les drapeaux, les étendards et les timbales enlevés aux troupes de l'empereur, du roi d'Espagne et de Victor-Amédée. On avait renvoyé sur parole les officiers prisonniers; les soldats furent également mis en liberté, le général français les regardant comme un embarras durant une longue marche.

Le maréchal Catinat, ayant disséminé ses divisions dans la Savoie et le Dauphiné, prit la route de Paris, après avoir inspecté les travaux de fortifications de Grenoble; il se vit

contraint de s'arrêter dans la ville de Lyon pour un motif des plus agréables. Les habitants de cette florissante cité n'ignoraient point les projets d'invasion que les alliés méditaient au début de cette campagne, qui venait de tourner à leur confusion. Les Lyonnais savaient que leur ville et leurs riches établissements devaient être la proie des étrangers; ils avaient suivi pendant six mois, avec une inquiétude bien naturelle tous les incidents de cette guerre, et la victoire remportée le 4 octobre leur avait causé une joie inexprimable. Dans aucun lieu de la France ce triomphe n'avait été mieux célébré. A la nouvelle que le maréchal Catinat devait passer par Lyon pour se rendre à Versailles, les magistrats résolurent d'aller lui offrir, de la part des Lyonnais, le tribut de leur reconnaissance. Le maire et les adjoints reçurent le maréchal à la porte qui se trouvait placée au milieu du pont de la Guillotière, honneur réservé aux princes de la famille royale. Ils le complimentèrent et le conduisirent ensuite, à travers les flots d'habitants, à l'hôtel de ville, dont la construction venait d'être achevée. Les nota-

bles étaient réunis dans la grande salle; parmi eux se trouvaient les principaux fabricants d'étoffes riches : ceux-ci supplièrent le vainqueur de la Marsaille d'accepter en présent une pièce de brocart d'or fabriquée en son intention; elle devait servir à lui faire un habit de cour. Catinat quitta Lyon (1) vers les derniers jours de décembre; il arriva au commencement de l'année 1694 à Versailles, où l'attendait une autre réception capable de le récompenser de ses travaux. Il est vrai que la victoire de la Marsaille avait donné un nouveau lustre à sa réputation. Louis XIV lui fit un accueil des plus empressés, en présence d'une foule de courtisans; la plupart d'entre eux se montraient jaloux d'un héros dont la modestie

(1) Lyon, ainsi que les principales villes du royaume, conservait dans des tableaux le souvenir des entrées des personnages illustres. Celle que fit à Lyon en 1693 le maréchal Catinat figurait dans cette collection de portraits peints par des artistes du pays; on les gardait à l'hôtel de ville. Tous ces tableaux, fort curieux au point de vue historique, disparurent, comme tant d'autres choses précieuses, lors du siége que cette malheureuse ville soutint en 1793.

rehaussait le mérite. Le roi s'entretint longtemps avec le maréchal en lui adressant des questions fort détaillées touchant ses opérations en Piémont; s'interrompant tout à coup, il dit à Catinat : — « C'est assez parler de mes « affaires, comment vont les vôtres? — Fort « bien, sire, répondit le maréchal, grâce aux « bontés de Votre Majesté. » La manière dont Louis XIV agit en cette occasion envers Catinat prouve suffisamment que, si ce prince s'étudiait à conserver au milieu de sa cour les manières imposantes du puissant monarque, il savait, lorsque les circonstances se présentaient, retrouver la cordiale aménité d'Henri IV, son aïeul.

Le dimanche suivant, au sortir de la messe, le roi reçut chevalier de Saint-Louis le maréchal Catinat. Le vainqueur de la Marsaille tressaillit d'une manière visible quand le souverain lui donna l'accolade. Cette cérémonie se fit dans le plus grand appareil ; la nouvelle s'en répandit bientôt dans le monde militaire ; elle fit espérer aux officiers des armées qui venaient de se signaler dans la Catalogne, en Flandre, en Allemagne et en Italie, que le mo-

ment approchait où ils recevraient à leur tour la récompense à laquelle ils aspiraient depuis longtemps, celle d'être créés par le roi chevaliers de Saint-Louis.

CHAPITRE V.

Nominations faites dans l'ordre de Saint-Louis en février 1694.

La force des circonstances apporte maintes fois des modifications dans les institutions les plus sages et les mieux combinées, sans que l'on puisse accuser de faiblesse le prince qui les a fondées : c'est ainsi que Louis XIV se vit amené invinciblement à introduire des changements notables dans son édit relatif à la croix de Saint-Louis, dont la création ne datait pas encore d'une année. Cet édit limitait à un nombre assez restreint les grands-croix, les commandeurs et les chevaliers. Un des articles disait que l'on ferait des nominations dans l'ordre au fur et à mesure des vacances. Un autre article annonçait qu'un officier pouvait par

des coups d'éclat acquérir des droits à cette distinction, quel que fût son âge et son peu d'ancienneté dans le métier des armes. Cette disposition, commentée sur toutes les faces par une bouillante jeunesse, avait enfanté des prodiges de valeur dans la campagne qui venait de se terminer. D'un autre côté, Louis XIV avait annoncé l'intention d'accorder les récompenses méritées quand la rigueur de la saison aurait forcé les généraux de ses armées à interrompre leurs opérations. Enfin, le ministre de la guerre n'avait laissé de libres que douze nominations de chevaliers de Saint-Louis, dans les cent vingt-huit créés par l'édit du mois d'avril 1693. Ce nombre, ajouté à quelques vacances provenant du décès de plusieurs titulaires, était naturellement insuffisant pour répondre aux demandes formulées par les divers maréchaux dans leurs mémoires de propositions. Un prince fourbe comme Louis XI, ou léger comme Henri III, aurait pu éluder ses promesses ; mais Louis XIV, chez qui l'esprit de justice s'alliait à la fermeté de caractère, ne pouvait agir de même : il avait fondé son ordre dans l'unique but de ranimer parmi la noblesse un sentiment

de chevalerie qui semblait prêt à s'éteindre ; on avait dignement répondu à son appel, et les traits de vaillance qui s'étaient produits dans les grandes journées de Nerwinde et de la Marsaille en étaient une preuve suffisante. Cependant la dignité de la couronne exigeait que l'on n'apportât point à l'œuvre du souverain des modifications trop sensibles. Voici à quelle détermination on s'arrêta pour concilier tous les intérêts :

Aucun changement ne fut introduit dans la situation des dignitaires de l'ordre : le nombre des grands-croix et celui des commandeurs resta le même, leur pension ne fut point réduite ; on ne toucha pas non plus à celle des simples chevaliers ; mais le nombre de ces derniers fut augmenté d'une manière indéterminée. Ils ne devaient être admis à la pension qu'au fur et à mesure des vacances ; par conséquent les nominations, moins les douze réservées par le ministre de la guerre, allaient être gratuites pour le moment. Cette disposition n'affaiblit en rien l'ardeur que tous les officiers montraient à obtenir cette distinction honorifique ; le roi en acquit bientôt une preuve certaine.

La ville de Versailles dès la fin de janvier fourmillait d'officiers accourus des bords du Danube, de la Flandre, de l'Espagne ou du Piémont ; la grande galerie du château, aujourd'hui solitaire, était en ce moment encombrée de généraux, de colonels, de majors, de capitaines : la plupart de ces militaires, blessés, ayant le bras en écharpe, la tête bandée, faisaient parade des faveurs de Bellone, suivant l'expression d'un poëte. Racine dans sa correspondance dit que c'était un spectacle curieux de voir ces gentilshommes animés, remplis d'agitation, se félicitant entre eux de leur bonne fortune, c'est-à-dire des coups d'épée et des coups de mousquet qu'ils avaient reçus au milieu des combats.

Louis XIV ne fit aucune difficulté de remplir ses promesses à l'égard d'officiers qui venaient de prodiguer leur vie dans l'intérêt de sa gloire. Ce prince mit dans la distribution des récompenses une mesure qui devait en relever le prix ; il s'était fait à cet égard un système dont aucune considération ne put jamais le faire écarter ; la même personne ne devait pas recevoir deux grâces à la fois. Le mo-

narque avait à sa disposition, comme moyens de récompense, les pensions, les grades, les gouvernements (1), et les croix de Saint-Louis. Il arriva que les officiers venus à Versailles, comme nous venons de le dire, se montraient unanimes pour préférer cette décoration à toutes les autres récompenses, sans considérer que celle-ci allait être gratuite ; mais des officiers français devaient regarder comme inappréciable le bonheur de porter le signe distinctif de la vaillance. Cet empressement à l'obtenir engagea le roi à mettre encore plus de parcimonie dans sa distribution. Un travail fut établi dans les bureaux de la guerre d'après les mémoires de propositions envoyés par les maréchaux commandant les armées en Flandre, en Allemagne, en Piémont et en Catalogne.

---

(1) Les villes fortifiées étaient alors en très-grand nombre ; elles avaient toutes une garnison plus ou moins nombreuse : ceci exigeait la présence d'un gouverneur, qui recevait des habitants une indemnité proportionnée à la population. Il jouissait aussi de priviléges assez importants. L'emploi de gouverneur se donnait en récompense de services rendus à la guerre.

Les demandes faites par les généraux dépassaient le nombre des croix que le roi se proposait de donner. On porta un soin infini à l'examen des titres, et un nouveau triage devint indispensable. Le travail revisé fut soumis à l'approbation du roi, et au bout d'une semaine Louis XIV signa la seconde promotion des chevaliers de Saint-Louis ; elle est conservée aux archives de la guerre et datée du 6 et du 8 février 1694 (1). Ce qui touchait le plus l'officier appelé à prendre rang dans le nouvel ordre de chevalerie, c'était de recevoir des mains du souverain l'auguste consécration, véritable baptême d'honneur. Quel souvenir pour un gentilhomme français !

Pendant toute la durée du mois de février, Louis XIV reçut tous les jours, au sortir du conseil, un certain nombre de chevaliers. La grand'croix de Saint-Louis restée libre par la mort du brave Montchevreuil, tué sur les

(1) Le document conservé dans les archives de la guerre se borne à une simple nomenclature de noms propres ; il a fallu nous livrer à des recherches biographiques et recourir aux renseignements fournis par les familles pour tablir le classement raisonné que nous présentons ici.

palissades de Nerwinde, fut donnée à M. de Chamlai, lieutenant général, qui joignait aux talents militaires de vastes connaissances en politique et en diplomatie. M. de Chamlai avait puissamment contribué aux succès que le Dauphin venait d'obtenir dans la campagne d'Allemagne.

La croix de commandeur laissée libre par la promotion de M. de Chamlai fut donnée au comte Dupuy-Vauban. M. de Castellas, brigadier d'infanterie, commandeur de Saint-Louis, mourut à la fin de l'année 1693; il fut remplacé comme dignitaire de l'ordre par M. de Saint-Martin, maréchal de camp, gouverneur des Invalides.

Nous présentons ici les nominations de chevaliers en les distribuant par armée, et nous ferons mention en premier lieu des officiers de différents grades qui furent les principaux acteurs de la glorieuse journée de Nerwinde.

Le lieutenant général Feuquières, l'un des meilleurs tacticiens de cette époque, encourut la disgrâce de tous les maréchaux sous les ordres desquels il avait servi. Il ne cessait de fronder tout ce que faisaient ses supérieurs; ses décla-

mations avaient suscité plusieurs fois des désordres graves parmi les corps d'armée où il était employé. On ne pouvait mettre en doute cependant les services qu'il avait rendus en diverses circonstances, et sa place était marquée d'avance parmi les dignitaires de l'ordre de chevalerie institué en 1693. L'absence de son nom sur la liste des élus causa un véritable étonnement. C'était une disgrâce à laquelle Feuquières parut très-sensible ; ceci ne l'empêcha pas de se conduire d'une manière héroïque à la bataille de Nerwinde. Nous avons vu comment il contribua au succès de cette journée, en exécutant des charges brillantes à la tête des mousquetaires, des gardes du corps et des chevau-légers. Le duc de Luxembourg, celui qu'il avait le plus mécontenté par ses diatribes, se plut à lui rendre justice en cette occasion : le roi, sur le rapport du maréchal, nomma le lieutenant général Feuquières chevalier de Saint-Louis.

Le marquis d'Harcourt avait exécuté contre l'aile droite des alliés, dans cette même journée de Nerwinde, des charges de cavalerie analogues à celles que Feuquières dirigea

contre leur aile gauche. M. d'Harcourt venait d'être nommé lieutenant général au moment où parut l'édit de création de la croix de Saint-Louis : pour ce motif il ne fut point compris dans la première promotion ; mais la manière vigoureuse dont il s'était conduit, en frappant un des coups décisifs (1) contre l'infanterie espagnole, méritait une nouvelle récompense. On le nomma chevalier de Saint-Louis.

Le maréchal de camp d'Espinay Saint-Luc, marquis de Ligneris, descendait d'un des barons conquérants de l'Angleterre avec le duc Guillaume de Normandie. Il jouissait de la réputation d'un des meilleurs officiers généraux de cavalerie ; il faisait la guerre depuis trente-six ans. Il avait figuré dans les principales actions livrées par Turenne, Créqui et Luxembourg. Il sut, à la bataille de Steinkerque,

(1) Le marquis d'Harcourt fut élevé en 1700 à la dignité de duc et pair : les lettres d'érection indiquent parmi les motifs déterminants la grande part que M. d'Harcourt avait eue au gain de la bataille de Nerwinde. On sait le rôle immense qu'il joua lors de la succession au trône d'Espagne après la mort de Charles II.

arrêter avec quelques compagnies de chevau-légers la première surprise des troupes hollandaises. A Nerwinde, d'Espinay Saint-Luc commandait cette cavalerie de la maison du roi, dont la fière attitude avait surpris le prince d'Orange, qui ne s'étonnait pas facilement. Le maréchal de Luxembourg ayant ordonné de faire une démonstration contre le centre de l'ennemi, le commandant de la cavalerie fit déployer les escadrons des gardes du corps, et s'avança vers les retranchements dans un ordre parfait sous une pluie de boulets. Un obus lui brisa la cuisse. Quelques instants après, un second projectile perça le poitrail de son cheval. D'Espinay Saint-Luc, renversé, gisant à terre, excitait encore ses gardes en poussant le cri français : *En avant, en avant!*

Le maréchal de Luxembourg plaça en tête de son rapport le nom du marquis de Ligneris, en demandant pour lui la croix de Saint-Louis; mais ce général ne put jouir d'une récompense si bien méritée, il succomba aux suites de sa nouvelle blessure. Le roi perdit ainsi un de ses serviteurs les plus dévoués, et l'armée un des braves qui faisaient son orgueil.

Le comte de Puységur, chef d'état-major du duc de Luxembourg et le confident de ses secrètes intentions dans ses opérations militaires. Il fut blessé en portant les ordres du maréchal, ce qui ne l'empêcha pas de continuer son service.

Le comte de Surville fut atteint grièvement en enlevant d'une manière vigoureuse la redoute qui défendait le village de Romdorff; il n'en resta pas moins à la tête de sa brigade jusqu'à la fin de l'action.

Le comte de Coigny avait emporté le village de Romdorff, défendu par les bataillons hollandais; la vigueur que ce lieutenant général déploya dans cette attaque lui valut les éloges du maréchal de Luxembourg.

Le comte de Tracy, brigadier d'une des compagnies des gardes du corps, conduisait la seconde colonne de cavalerie qui manœuvrait parallèlement à celle que menait le lieutenant général Feuquières. Tracy jouissait déjà de beaucoup de renommée comme officier de cavalerie; il l'augmenta à Nerwinde en précipitant la défaite de l'ennemi. On le nomma en récompense de sa belle conduite maréchal de camp.

Le maréchal de Luxembourg attaquant pour la troisième fois le village de Nerwinde fit aborder les retranchements par le premier bataillon des gardes françaises. Le brigadier, comte de Caraman, menait au feu cette troupe d'élite. Il força les palissades, et se trouva en présence des grenadiers anglais, commandés par le duc d'Ormond. Caraman livra combat à ces formidables adversaires : la lutte fut des plus terribles ; les Anglais, culbutés à la baïonnette, se virent contraints de céder le terrain, et leur chef d'Ormond rendit son épée au brigadier Caraman (1).

Le comte de Montesson, lieutenant des gardes du corps, compagnie de Villeroy, jouissait de la réputation d'un des officiers les plus distingués de la maison du souverain ; il commandait la seconde section de la colonne aux ordres du comte de Tracy, et contribua puissamment à la déroute de la cavalerie allemande en taillant en pièces plusieurs de ses esca-

(1) Le comte de Caraman, brigadier des armées du roi, au moment où se livra la bataille de Nerwinde, était le troisième fils de Paul Riquet, baron de Bonrepos, le célèbre fondateur du canal du Midi.

drons. Nous le verrons plus tard conquérir sur un autre champ de bataille le grade de lieutenant général.

Le marquis de Balivières, lieutenant des gardes du corps. Il jouissait d'une grande réputation de valeur ; il la soutint en secondant Feuquières dans ses charges contre la cavalerie allemande, qui fut renversée sur la réserve des alliés.

Le brigadier de Gasquet, ancien colonel du régiment de Champagne, commandait en second la colonne que le lieutenant général de Vateville conduisait pour enlever les retranchements couvrant le front du village de Nerwinde.

Le comte d'Avignon, enseigne des gardes du corps, s'était signalé aux combats de Leuze et de Steinkerque, où il reçut plusieurs blessures. Il fut atteint également d'un coup de feu à Nerwinde, et se jeta au milieu de la mêlée pour faire prisonnier un général hanovrien.

Le comte de Vaillac, enseigne des gardes du corps, faisait partie de la colonne aux ordres de M. de Tracy, et mérita par sa belle conduite d'être cité par son général.

Le comte de Saillant, capitaine aux gardes

françaises, força un des premiers les palissades derrière lesquelles se défendait la valeureuse infanterie hollandaise. M. de Saillant fut blessé à la tête et au bras en frayant le chemin à ses grenadiers.

Le marquis de Damas-Thianges, colonel du régiment de Vivonne, blessé au début de la campagne, ayant persisté à rester à la tête de son corps, se couvrit de gloire à l'attaque des retranchements de Nerwinde, où ses grenadiers entrèrent les premiers, lorsque le maréchal de Luxembourg resta maître du village après la troisième attaque.

Le marquis de Cadrieu, colonel des fusiliers de la maison du roi, seconda dignement M. de Coigny dans son attaque de la redoute de Romdorff.

Le comte d'Hautefort, lieutenant des grenadiers des gardes françaises, blessé en conduisant sa compagnie à l'escalade de la redoute élevée par les Hollandais sur la gauche de leur position.

Le major du Jaillet était officier d'ordonnance du maréchal de Luxembourg, qui estimait ses talents et sa valeur.

Le comte d'Artagnan de Montesquiou, major des gardes françaises. Nous avons dit qu'il fut dépêché le premier à Versailles pour y apporter la nouvelle de la victoire remportée le 29 juillet sur les bords de la Ghette.

Le comte Albergotti, colonel du royal-italien, suivit de quelques jours d'Artagnan à Versailles, étant chargé de remettre au roi les détails de la glorieuse journée de Nerwinde.

Le brigadier de Monceau-Traversonne, un des meilleurs officiers d'infanterie de l'armée de Flandre, commandait la première brigade de la colonne aux ordres du lieutenant général de Vateville; il emporta les retranchements qui défendaient le centre de la ligne des alliés.

Le marquis de Villemur, capitaine de la compagnie des grenadiers à cheval de la maison du roi. Il la commandait à Nerwinde lorsqu'elle faisait partie de la colonne conduite à la charge par M. de Tracy. M. de Villemur fut un des officiers qui portèrent les plus rudes coups à la cavalerie des Allemands.

De Boissy, capitaine au régiment de Champagne, se distingua à la tête de sa compagnie

de manière à être remarqué du maréchal de Luxembourg, qui le cita avec éloge dans son rapport.

De Boham, lieutenant-colonel du régiment du Maine, fut un des officiers les plus actifs et les plus valeureux de l'armée de Flandre ; il seconda de la manière la plus heureuse M. de Coigny dans son attaque du village de Romdorff.

Le comte de Zurlauben, de la maison de Châtillon, l'un des officiers les plus actifs de son temps, combattait depuis vingt années consécutives dans les diverses armées, où il s'était attiré l'estime de tous les maréchaux par sa bravoure et sa rare intelligence. Il commandait à Nerwinde le régiment de son nom, qui formait l'extrême gauche de la ligne française. Le maréchal de Joyeuse conduisant cette division à l'attaque des palissades qui touchaient le marais fut blessé grièvement ; l'aile gauche privée de son chef supérieur, attaquée par les vieilles bandes espagnoles, aurait essuyé une défaite sans la fermeté du colonel Zurlauben, qui fut également atteint d'un coup de feu en défendant de la manière la plus énergique le poste important confié à sa garde. Ses belles dispo-

sitions empêchèrent que l'armée française ne fût débordée. Zurlauben y perdit la moitié de son régiment.

Le marquis de Villaines, officier des gardes du corps, commandait une section de cette cavalerie, et prit part aux charges répétées exécutées sous les ordres du lieutenant général Feuquières.

Dumont, capitaine au régiment de Vexin, pénétra un des premiers avec sa compagnie dans le village de Nerwinde, attaqué pour la troisième fois par le maréchal ; il sut se maintenir contre des flots d'assaillants qui ne purent jamais le déloger des maisons dont ses soldats s'étaient emparés.

Le marquis de Saint-Viance, enseigne des gardes du corps, vieilli sous le harnais, jouissait parmi les troupes de la maison du roi d'une grande réputation d'intrépidité. Il se surpassa en dirigeant plusieurs escadrons dans les charges fournies par la colonne de Tracy contre les cuirassiers allemands ; il reçut dans cet engagement plusieurs blessures graves qui le mirent hors d'état de pouvoir continuer un service actif.

Le comte de Serignan, lieutenant des gardes du corps, suivit la même ligne que le précédent : leur histoire est semblable. Ils reçurent la même récompense, ayant déployé le même courage.

Roux, capitaine du régiment de Champagne, un des vétérans de l'armée de Turenne. Son régiment, formant la tête de la colonne conduite par le lieutenant général Montchevreuil, fut écrasé au début de l'action en abordant les retranchements qui couvraient la gauche du village de Nerwinde. La fermeté déployée par le capitaine Roux sauva la moitié de son régiment.

Le marquis de Janson, lieutenant de la première compagnie des mousquetaires, dans laquelle ses parents servaient depuis longtemps ; il acquit comme eux beaucoup de réputation. Il conduisait un escadron dans la colonne de Feuquières, et mérita d'être cité dans le rapport de son général, qui ne se montrait pas prodigue d'éloges.

Le siége de Charleroi, entrepris après la victoire de Nerwinde, se termina, le 12 octobre 1693, par la conquête de cette place. Une ex-

pédition de cette importance devait donner lieu à la distribution de nombreuses récompenses. Le comte de Mesgrigny marchait parmi les ingénieurs militaires après Vauban, par son ancienneté et par ses talents : on l'avait chargé en 1689 de construire la citadelle de Tournai; il sut faire de ce poste un des boulevards les plus redoutables de la Flandre. Le roi voulut visiter des travaux élevés avec une promptitude merveilleuse, et nomma Mesgrigny gouverneur de cette citadelle. On eut recours à l'habileté de cet ingénieur dès que le siége de Charleroi fut résolu : M. de Mesgrigny y déploya la supériorité qui avait fondé sa renommée par l'investissement de Mons ; il fut compris un des premiers dans la promotion des chevaliers de Saint-Louis du 8 février 1694.

Le lieutenant général Guiscard, gouverneur de Namur, avait commandé une des divisions chargées d'enlever les travaux avancés de Charleroi ; cette opération fut exécutée avec autant de valeur que de promptitude. M. de Guiscard prit rang dans l'ordre de Saint-Louis, ainsi que les généraux commandant les

troupes du siége, MM. de la Valette, de Ximenès, de Charost, d'Elbeuf, de Roquelaure, de Rochefort et de Boisseleau. Nous avons dit que ce dernier fut nommé gouverneur de Charleroi. Le comte de Vigny, colonel des bombardiers, blessé dans la tranchée, fut élevé au grade de maréchal de camp, ainsi que les brigadiers de Locmaria, Pracontal, et le marquis de Pluveaux, colonel du régiment de Chartres.

Le maréchal Catinat, arrivant à Versailles chargé des lauriers de la Marsaille, ne demanda aucune grâce pour lui-même ; mais il insista auprès du monarque afin d'obtenir des récompenses en faveur des généraux et des officiers qui avaient concouru à ce triomphe. Le comte de la Rochefoucauld, maréchal de camp, commandait, comme nous l'avons dit, cette vaillante gendarmerie qui avait frappé le coup décisif : son nom fut placé par le maréchal en tête du mémoire de propositions de la croix de Saint-Louis. Le comte de la Rochefoucauld reçut en même temps le gouvernement de Bapaume ; ses blessures et ses longs services lui méritaient une récompense extraordinaire.

Le marquis de Bachevilliers commandait la cavalerie de l'aile droite, sous les ordres du duc de Vendôme ; il fut également blessé en culbutant les divisions italiennes qui défendaient les abords de l'abbaye de la Marsaille. Le maréchal Catinat lui adressa des éloges le soir de la journée du 4 octobre devant le front des troupes.

Le fameux régiment d'Auvergne formait la tête de la colonne avec laquelle le duc de Vendôme emporta l'abbaye de la Marsaille, que défendait l'élite des troupes espagnoles. Le marquis de Nicolaï, colonel de ce régiment (1), et le comte de Sailly, lieutenant-colonel, se firent distinguer par leur intrépidité et par leur sang-froid en présence d'un danger qui s'accroissait à tout moment par l'arrivée des renforts accourus au secours du marquis de Leganez. Nicolaï et de Sailly, blessés tous deux, reçurent la croix de Saint-Louis.

(1) Un régiment ne se composait à cette époque que de deux bataillons : le colonel commandait le premier, et le lieutenant-colonel commandait le second. Le grade de chef de bataillon, tel qu'il est aujourd'hui, n'existait point encore.

Le chevalier de la Fare, l'aîné des trois frères qui se signalèrent par leur valeur dans les guerres de Louis XIV, servait en qualité de maréchal de camp sous les ordres du duc de Vendôme ; il concourut au succès que l'aile droite remporta d'une manière si rapide, en écrasant la gauche de l'ennemi en avant de l'abbaye de la Marsaille.

Le marquis de la Messelière, colonel des dragons-Dauphin, ayant rallié à ses escadrons ceux des chevau-légers de Bourgogne, dont le chef, le brigadier Béthomas, venait d'être tué, attaqua avec impétuosité une légion espagnole commandée par le marquis de Pimentel, qui battait en retraite dans un bel ordre pour gagner les premières pentes des Alpes. La Messelière eut la gloire de terminer l'action en détruisant cette division et en s'emparant de l'artillerie qui protégeait sa marche.

Le brigadier de la Chassagne commandait la colonne d'infanterie à la tête de laquelle le maréchal Catinat attaqua le centre de l'ennemi : la Chassagne perça les deux premières lignes, et aborda ensuite la réserve, formée de protestants français. Il fallut toute

son intrépidité pour vaincre de pareils ennemis.

Le marquis de Flamanville, brigadier des gendarmes écossais, avait été cité pour sa valeur à la bataille de Senef. Il prit le commandement de la gendarmerie lorsque le comte de la Rochefoucauld se vit contraint d'abandonner le combat à cause de la gravité de sa blessure. Flamanville fondit sur les troupes allemandes que le prince Eugène poussait contre l'aile gauche de l'armée française. Cette attaque vigoureuse dégagea le lieutenant général de Vins et empêcha un désastre. Flamanville, s'étant enfoncé au milieu des troupes de l'empire, fut blessé, et continua cependant à conduire ses escadrons jusqu'à la lisière du bois dans lequel l'infanterie des alliés courut chercher un refuge.

Le marquis de Ségur, capitaine des chevau-légers d'Anjou, commandait un escadron dans la division du comte de la Rochefoucauld ; il eut une jambe emportée par un boulet, à la suite de plusieurs charges exécutées contre les brigades de l'empire. Nous le verrons plus tard continuer son service malgré sa terrible blessure, et devenir un des dignitaires de l'ordre de Saint-Louis.

Guerchy, colonel du régiment de Thiérache, et Grésigny, lieutenant-colonel du régiment de Crussol, furent criblés de balles en soutenant l'attaque des troupes allemandes commandées par le prince Eugène : on les crut morts l'un et l'autre ; ils survécurent à leurs blessures. Le dévouement de ces deux chefs de corps avait su empêcher une déroute à l'aile gauche, que des forces considérables enveloppaient de toute part.

Le brigadier Villepion de Cornuel, l'un des commandants de cette vaillante gendarmerie, fut également blessé en donnant aux siens l'exemple d'une bravoure héroïque ; sa présence d'esprit sauva d'une ruine complète plusieurs escadrons qui s'étaient engagés dans le bois en poursuivant l'infanterie allemande.

Beaujeu et d'Espinac, capitaines dans les gendarmes, percèrent les rangs des cavaliers tudesques, et arrivèrent jusqu'au prince Eugène, qu'ils assaillirent à coups de sabre. Une foule d'officiers se précipitèrent pour dégager le feld-maréchal : les deux intrépides capitaines français, attaqués à leur tour, ne sortirent de cette lutte que criblés de blessures.

Le commandant d'artillerie de Gray, dont la coopération avait été si profitable au duc de Vendôme, qui avait commencé l'action à l'aile droite, reçut en récompense de l'avancement : on l'éleva au grade de maréchal de camp.

Le marquis de Clérembault, chef d'état-major du maréchal Catinat, rendit des services signalés dans la journée de la Marsaille, autant par son intrépidité que par son intelligence ; le général en chef le chargea d'aller porter à Versailles la nouvelle de la victoire : le roi le nomma maréchal de camp.

Le marquis de Vibraye, colonel du régiment du Boulonnais, commandait la troisième colonne qui attaqua le centre de l'ennemi : il rompit les deux lignes, et concourut à la défaite définitive de la réserve, que le duc de Savoie conduisait en personne au secours des alliés. M. de Vibraye fut promu au grade de maréchal de camp ; comme les deux précédents, il prit rang un peu plus tard dans l'ordre de Saint-Louis (1).

---

(1) Il n'entre pas dans le plan de ce travail de donner la biographie entière des officiers dont il est ici question,

Le maréchal de Lorges, neveu de Turenne, avait fait sous ce grand homme l'apprentissage de la guerre; le roi lui confia le commandement de l'armée du Rhin. Ce général rejeta au delà du fleuve les troupes badoises, qui, l'ayant franchi, avaient fait excursion dans l'Alsace. Le maréchal de Lorges, suivant les instructions qu'il avait reçues, passa le Rhin au mois d'avril 1693, dans la double intention d'éloigner les hostilités du territoire français, et d'opérer une diversion en Allemagne, afin d'empêcher les princes de l'Empire d'envoyer de nouveaux contingents à l'armée de Flandre, commandée par Guillaume de Nassau. Le maréchal de Lorges remplit habilement sa mission; mais on n'avait pu placer sous ses ordres que des forces insuffisantes; il parvint néanmoins à se maintenir sur la rive droite et à s'emparer de la ville d'Heidelberg. Le maréchal de Choiseul le rejoignit à la fin de mai, avec une grosse division, ce qui mit l'armée française en position de pren-

---

puisque leur nom reparaîtra plusieurs fois dans le courant de cet ouvrage.

dre l'offensive en se dirigeant vers la forêt Noire.

Louis XIV, voulant donner à ce plan de campagne tout le développement dont il était susceptible, détacha du camp de Gembloux, comme nous l'avons dit, le Dauphin son fils, avec vingt mille hommes de différentes armes. Le prince français passa le Rhin le 16 juillet auprès de Philisbourg. La réunion de toutes ces troupes, qui s'élevaient à soixante-dix bataillons et à deux cents escadrons, permit au maréchal de Lorges d'étendre ses opérations. Les électeurs de Bavière, de Saxe, de Hanovre, les grands-ducs de Bade, de Hesse et de Wurtemberg, voyant leurs États gravement menacés par l'irruption des Français, se trouvèrent dans l'impossibilité d'envoyer de nouveaux renforts au prince d'Orange, ce qui trompa les calculs du généralissime de la coalition. Le roi atteignit ainsi le but qu'il s'était proposé.

Le Dauphin, commandant en chef les forces chargées d'opérer en Allemagne une puissante diversion, avait pour lieutenants les maréchaux de Lorges et de Choiseul; les divisions et les

brigades marchaient sous la conduite d'officiers expérimentés, MM. de Lafeuillée, de Chamilly, de Villars, de Révél, d'Huxelles, de la Bretèche, de Mélac, de la Ferté, de Barbesières, du Bourg, d'Alègre, de Vaubecourt, de Saint-Frémont.

L'armée du Dauphin exerça une action non équivoque sur la marche des événements, sans remporter néanmoins des victoires aussi éclatantes que celles de Nerwinde et de la Marsaille ; sa présence sur le sol germanique maintint la haute opinion que l'Europe entière montrait à l'égard de la nation française. Cette armée, disons-nous, sans avoir remporté des avantages mémorables, eut à livrer des engagements très-vifs qui se renouvelaient sans cesse : les plus meurtriers furent ceux d'Altenheim et de Pfortzhein, dans lesquels le grand-duc de Bade et le duc de Wurtemberg furent complétement battus. On prit une infinité de petites places sur la rive droite du Rhin et sur les bords du Necker, telles que Heidelberg, Hailbron, Wingemberg, Eppenhein, Veinheim, Darmstadt. On ne se rendit maître de ces villes qu'à la suite de siéges très-meurtriers,

durant lesquels les officiers français eurent à déployer leur vaillance accoutumée; une foule d'entre eux périrent sur les brèches ou en combattant les troupes des garnisons, qui faisaient journellement des sorties.

La rigueur de la saison se faisant sentir d'une manière plus terrible en Allemagne que dans la Flandre, les généraux se virent contraints de suspendre les opérations militaires. Le Dauphin quitta l'armée et repassa le Rhin à la fin d'octobre. Le maréchal de Lorges, ayant pris ses dispositions pour mettre les troupes en quartier d'hiver, franchit le fleuve au mois de janvier 1694, et vint présenter ses respects au roi à Versailles, en apportant le mémoire de propositions relatif aux récompenses que le général demandait pour les officiers qui avaient combattu sous ses ordres durant cette campagne.

Les officiers de l'armée du Rhin montraient autant de désir d'obtenir la croix de Saint-Louis que ceux de l'armée de Flandre. Ce genre tout nouveau de récompense avait été mis en première ligne par le maréchal de Lorges; son mémoire de propositions s'ouvrait par

le nom du marquis de Villars. Ce général au sortir des pages, à l'âge de seize ans, marqua chacun de ses pas dans la carrière des armes par un trait de valeur. En butte, comme son père, à la haine des ministres, Villars sut conquérir l'estime du souverain par l'éclat de ses services; il ne fut pas compris dans la première promotion du mois de mai 1693, parce que le roi venait de le nommer lieutenant général. Le marquis de Villars fit en cette qualité la campagne d'Allemagne, dont il assura le succès autant par ses talents que par sa bravoure. La Providence, qui l'avait destiné à être le sauveur de la France, sut garantir ses jours au milieu des dangers que le guerrier se plaisait à braver avec une témérité chevaleresque.

Du Gueslin et Clisson avaient acquis dans le moyen âge une juste réputation par la hardiesse de leurs entreprises. Le marquis de la Bretèche, sorti comme ces guerriers des bruyères de Bretagne, se rendit célèbre par des traits de valeur des plus extraordinaires; nous n'en citerons qu'un seul.

La Bretèche, commandant une brigade de douze cents hommes de différentes armes, sur-

prit dans la nuit du 4 mai 1678 la ville de Loos, défendue par une forte garnison. Cette entreprise présentait d'immenses difficultés en raison de la situation des lieux : il fallait franchir une ceinture de marais provenant de la rivière de la Ghette pour aborder les retranchements. Les Français, guidés par ce chef intrépide, forcèrent tous les obstacles, tuèrent les soldats des postes avancés, et se mirent à escalader les remparts à travers une fusillade des mieux nourries. La Bretèche, arrivé un des premiers dans la citadelle, fit prisonnier de sa main le gouverneur. Cet exploit incomparable, exécuté dans des circonstances trop longues à détailler, fixa un instant l'attention de toute l'Europe. Louis XIV, jaloux de perpétuer le souvenir d'un événement si honorable pour la nation française, ordonna de frapper une médaille à l'occasion de la surprise de Loos (1).

La Bretèche, créé maréchal de camp à la suite de cette expédition, eut une jambe em-

(1) Cette médaille en argent, représentée dans le recueil des pièces imprimées, tient sa place par rang chronologique dans le grand médaillier de France.

portée par un boulet dans la seconde campagne de Flandre, ce qui ne l'empêcha pas de servir activement. Le roi l'avait élevé au grade de lieutenant général en 1690.

Le marquis d'Huxelles, lieutenant général, tour à tour militaire, administrateur et diplomate; il exerça pendant des années consécutives la charge de premier inspecteur général d'infanterie; on lui fut redevable de sages réformes. Nous le verrons élevé à la dignité de maréchal de France au commencement du dix-huitième siècle.

Amédée de Broglie, comte de Revel, lieutenant général, faisait la guerre de la manière la plus active depuis trente-six ans; le roi l'avait placé auprès du Dauphin avec M. de la Feuillée comme conseiller intime.

Le marquis de Saint-Frémond passait à juste titre pour un des plus hardis partisans de son temps; il avait fait ses premières armes dans les mousquetaires, école d'où sortirent tant d'habiles officiers. Saint-Frémond fit constamment la guerre au delà du Rhin; rien n'égalait son activité; jamais il ne quitta les troupes confiées à ses soins, et Dan-

geau fait remarquer qu'il ne parut un instant à Versailles que pour être reçu par le roi chevalier de Saint-Louis.

Le comte de Vaubecourt, maréchal de camp, fut le Bayard de l'armée d'Allemagne; il se chargea souvent de diriger les coups les plus hardis; il enleva de la manière la plus audacieuse le fort de Wingemberg à la vue de deux divisions que commandait le duc de Bade. Vaubecourt ne sortit jamais d'aucune action sans être blessé.

Le comte de la Châtre, brigadier de l'infanterie. On le citait comme un excellent manœuvrier. A la bataille de Fleurus, la Châtre, commandant six bataillons, tenait l'extrémité de la ligne française qui s'appuyait à une éminence; il résista pendant plusieurs heures aux attaques consécutives des troupes wallonnes qui cherchaient à déborder l'aile gauche; sa brigade faisait partie des vingt mille hommes envoyés avec le Dauphin au delà du Rhin pour renforcer l'armée d'Allemagne. Le comte de la Châtre y soutint sa réputation, et prit part aux engagements les plus meurtriers de cette campagne.

Le comte de la Ferté, neveu du maréchal de ce nom, colonel du régiment des vaisseaux, se distingua à la prise de Heidelberg en emportant d'assaut les ouvrages avancés à la tête de la première colonne. Il fit briller sa bravoure en traversant le Necker avec son régiment, sous le feu d'une batterie de dix pièces de canon placée sur la rive opposée; il s'empara de plusieurs de ces canons, et prépara ainsi le passage de l'armée.

Le brigadier de Magnac, filleul du cardinal Mazarin qui avait attiré sa famille en France. Il avait été élevé comme menin de Louis XIV, et sut justifier la faveur que lui accorda son maître par la valeur qui le fit estimer de tous les généraux : sa modestie égalait ses brillantes qualités.

Le marquis de Talaru, brigadier d'infanterie, mérita les éloges du Dauphin et du maréchal de Lorges par la conduite qu'il tint au combat de Steinback. Talaru, commandant six bataillons, résista pendant plusieurs heures aux charges répétées de quatre mille cuirassiers et hussards allemands, et sortit victorieux de cette action meurtrière.

Le chevalier de Pointis, capitaine au régi-

ment royal d'artillerie, rendit des services si multipliés dans son arme durant cette campagne d'Allemagne, que le maréchal de Lorges fit en sa faveur une mention particulière.

Le duc de Noailles fut un des hommes que Louis XIV aima le plus. Nommé capitaine des gardes du corps à vingt-cinq ans, il commanda les quatre compagnies réunies dans la campagne de la Franche-Comté, durant laquelle il déploya autant de talents que de bravoure. Envoyé en Languedoc en qualité de gouverneur, le duc de Noailles s'illustra par l'habileté avec laquelle il administra cette vaste province qui renfermait tant d'éléments de discorde ; sa modération et sa fermeté épargnèrent au pays des maux infinis. Sur ces entrefaites eut lieu la ligue d'Augsbourg (1689). Charles II, confiné à l'Escurial et n'écoutant que la voix de ministres infidèles, se déclara contre la France. En même temps la Catalogne, peuplée d'habitants sans cesse disposés à la révolte, se mit en pleine insurrection, en annonçant la volonté bien arrêtée de se soustraire à l'obéissance des rois d'Espagne. Louis XIV, usant de représailles, ne fit aucune difficulté de profiter des

embarras d'un prince qui, sans y être engagé par l'intérêt des peuples, méconnaissait les anciens traités et rompait brusquement les liens de parenté. Le duc de Noailles, élevé à la dignité de maréchal, reçut l'ordre d'envahir la Catalogne et de ne rien négliger pour occuper les nombreuses forteresses qui garnissaient cette riche contrée. Le général français commença cette expédition ayant pour lieutenants généraux MM. de Chaseron, de Saint-Silvestre, de Quinson et de Coigny; pour maréchaux de camp, MM. de Montesquiou, de Longueval, de Genlis et de Reynac. Il fit le siége de Campredon et celui de Roses : ces deux places furent obligées de capituler. Nous parlerons dans le chapitre suivant des campagnes que le maréchal de Noailles conduisit en Catalogne avec une supériorité bien capable d'augmenter sa réputation.

Les promotions faites les 6 et 8 février 1694 comprenaient encore les officiers de différents grades dont nous présentons ici la nomenclature :

MM. de Tallard, de Quinson, de Vins, lieutenants généraux;

Les maréchaux de camp de Gray, de Vigny, de Larrey, de Roze, de Blenac, de Vervins, de Buzenval, d'Aubarède, de Lyonne, de Saint-Mauris, de Narbonne, Pas-de-Feuquière, de Barzun, de Reynac, de Tracy (1);

Les brigadiers de Vatteville, de Lartigue, de Ligondès, de Pujol, de Marin, de Lestrade, du Bosc, de Maupertuis, de Resigny, du Moulin, de Chermont, de la Bérange, de Bailleul, de Vertilly, de la Barre, de Saint-André, d'Hautefort, de Phelippeaux, de Saint-Viance, du Deffend, de Reynold, de Druy, de Renneville, de Rassent, de Saint-Hilaire, de Marchin, d'Imecourt, de Montgommery, de Sérignan, de Filley, de Lannion, de Nanglas, d'Arennes, de Romméry, de Bessière, Hessy, d'Aligny, de Grammont;

Les mestres de camp de Lignon, de Vienne, de Carvoisin, de Cérisy, de Courlandon, de Vallavour, de Reynac, du Vigier, de Granges, du Rozel, de Peny, du Mesnil, de Dienne, de Longuerue, de la Chaise, de Valavoir;

---

(1) *Histoire militaire du règne de Louis XIV*, par Quincy, in-4°, tome II; *Chronologie militaire*, par Pinard, in-4°, tome III.

MM. de Vaudrey, colonel du régiment de la Sarre; de Longchamp, colonel du régiment d'Hautefort; Vagner, colonel du régiment de Salis; de Jarzé, colonel du régiment du Vexin; de Genouillac, colonel du régiment de Locmaria; de Pas, colonel des milices de Bourgogne; de Tricaud, colonel du régiment du Lyonnais; de Vaucieux, colonel du régiment d'Auxerrois; de la Lande, colonel des dragons du Dauphin; de Marmier, colonel du régiment de Vendôme; de Chevigny, colonel du régiment de Champagne; de Serres, colonel du régiment de Vienne; de Lée, colonel du régiment de Clare (irlandais); de Lévis-Mirepoix, gouverneur du comté de Foix; de Brissac, gouverneur de Guise; de Montlezun, gouverneur d'Aigues-Mortes; de Mauroy, gouverneur de Tarascon; de Ségur, gouverneur de la ville de Foix; Ferrand, major du gouvernement du Roussillon; d'Argout, gouverneur d'Annonay; du Repaire, gouverneur de Bitche; de la Provenchère, gouverneur de la citadelle d'Arras; de Lascaris, gouverneur du fort des Bains; de Saint-Simon, gouverneur de Nîmes; de Villeveille, lieutenant de roi à Landrecies; de Reignac, lieute-

nant de roi à Huy; de la Peyrouse, lieutenant de roi à Maubeuge; de Xaintrailles, lieutenant de roi à Saint-Omer; d'Avignon, lieutenant de roi à la Bastille; de Siffredy, lieutenant de roi à Strasbourg; de Botemont, lieutenant de roi de la place d'Exiles; du Coudray, lieutenant de roi à Casal; d'Alphonse, lieutenant de roi à Dinan; de Verdusan, lieutenant de roi à Calais; d'Arcy, commandant la citadelle du Quesnoy;

MM. d'Hubersan, lieutenant-colonel du régiment de Souvré; d'Escossois, lieutenant-colonel du régiment de Normandie; de la Batie, lieutenant-colonel du régiment de Picardie; de Villecourt, lieutenant-colonel du régiment de Schulemberg; de Radepont, lieutenant-colonel du régiment de Brie; de Puységur, lieutenant-colonel du régiment du Béarn; des Aides, lieutenant-colonel du régiment d'Asfeld (étranger); de la Bussière, lieutenant-colonel du régiment du Soissonnais; de Beleveze, lieutenant-colonel du régiment dauphin; de Bolhen, lieutenant-colonel au régiment de Luxembourg; de Fahonnet, lieutenant-colonel au régiment de Bretagne; de Boham, lieutenant-colonel au régiment de Turenne; de Montalan,

lieutenant-colonel au régiment de Grignan; Hubert, lieutenant-colonel au régiment de Berry; de Milon, lieutenant-colonel du régiment de la Châtre; de l'Isle, lieutenant-colonel au régiment du Poitou; de Nollet, lieutenant-colonel au régiment du Rouergue; de Labouillerie, lieutenant-colonel du régiment d'Hautefort, dragons.

MM. de Mérigny, major à Thionville; de Salandreff, major au régiment de Toulouse; de Pesyr, major au régiment de la Sarre; d'Avignon, major à Charlemont; de Raousset, major au régiment de Navarre; de Tristan, major du régiment du Lyonnais; des Rosiers, major au fort d'Huningue; de la Deveze, major au régiment du roi; des Noyers, major au régiment Dauphin; Didier, major du régiment de Brie; Dessemont, major du régiment d'Orléans; de Novion, major au régiment du Beaujolais; Rousselot, major de la place de Collioure; Berchin, major au régiment du Vermandois; de Pelleport, major au régiment de Picardie; des Partes, major au régiment des vaisseaux;

MM. d'Humermont, capitaine au régiment de Souvré; Boisveau, capitaine au régiment de

Bourgogne; d'Andigné, capitaine au régiment de Saulx-Tavannes; de Lisle, capitaine au régiment de Normandie; du Repaire, capitaine au régiment de Bissy; de Longueval, capitaine au régiment de Thianges; de Velle, capitaine aux carabiniers de la reine; de la Caze, capitaine au régiment de Brie; de Chérisey, capitaine au régiment de Boufflers; de Villemur, capitaine aux grenadiers-Dauphin; du Pont, capitaine aux grenadiers de la reine; de Roux, capitaine au régiment de Champagne; de Chêne, capitaine au régiment de Navarre; de Doncourt, capitaine au régiment de Praslin; de Pontbriant, capitaine au régiment de Condé; du Plessis, capitaine au régiment d'Orléans; de Mornay, capitaine au régiment du Piémont; de Niert, capitaine au régiment de la Marche; de Montclar, capitaine au régiment de Puységur; de Montigny, capitaine au régiment d'Hautefort; de la Châtre, capitaine au régiment du roi; Palières, capitaine au régiment de la reine; de Béthisy, capitaine des gendarmes anglais; de Fenouil, capitaine au régiment de Coetquen, cavalerie; Bernard, capitaine au régiment Dauphin; de Lussay, capitaine aux

gardes françaises; de Meulun, capitaine aux gardes françaises; de Salant, capitaine au régiment du roi; de Talhouet, capitaine au régiment de Bretagne; de Fêne-Colombet, capitaine au régiment de Normandie; d'Armissan, capitaine au régiment du Piémont; de la Garde, capitaine des bombardiers; de Clercy, capitaine au régiment de Sourdis; de Mortagne, capitaine des grenadiers de Bourgogne; de Poulet, capitaine du régiment de Toulouse; de la Tour, capitaine au régiment de la Châtre; de Saint-Martin, capitaine des grenadiers d'Orléans; de Seignan, capitaine au régiment de Guiche; de Marmont, capitaine au régiment de Souvré; de Salles, capitaine des carabiniers; de Tacy, capitaine au régiment de Picardie; de Marmier, capitaine aux dragons de la reine;

MM. de Trébon, enseigne aux mousquetaires; de Sérancourt, lieutenant aux gardes françaises; de Sienne, enseigne aux gardes du corps; de Rousseau, lieutenant aux gardes françaises; de Combes, maréchal des logis des mousquetaires; de Sirecourt, maréchal des logis des mousquetaires; de Ceirly, exempt des gardes du corps; Cappon, maréchal des logis des

chevau-légers ; de Montausée, lieutenant des chevau-légers d'Orléans ; du Cluzel, maréchal des logis des mousquetaires ; de Fontaine, maréchal des logis des gendarmes ; du Theil, maréchal des logis des chevau-légers ; de la Forest, commissaire d'artillerie ;

MM. de Chamousseau, ingénieur des forts de Strasbourg ; de Mondragon, directeur des fortifications d'Artois ; de Combes, ingénieur ; de Miollis, commissaire d'artillerie ; de Saint-Amand, ingénieur ; de Varennes, commissaire d'artillerie.

Les mémoires de propositions présentés par les commandants des divers corps d'armée ne contenaient que le nom d'officiers en activité de service ; ces généraux ne pouvaient s'occuper des militaires retirés dans leurs foyers par suite de blessures ou d'infirmités : l'esprit de justice qui animait Louis XIV suppléa au défaut des propositions. Le roi nomma de son propre mouvement chevaliers de Saint-Louis plusieurs vétérans de ses armées. La plupart vivaient au fond des provinces, oubliés de la cour, où ils ne paraissaient plus à cause de leur âge. Le plus remarquable d'entre ces anciens officiers était le marquis de Visé, dont

l'histoire paraîtrait incroyable, si des preuves anthentiques n'en certifiaient les moindres circonstances. Cornette au régiment de Menneville à l'âge de dix-huit ans, M. de Visé parut au feu pour la première fois à la bataille de Rocroi, et y fut blessé. Il ne cessa de faire la guerre durant cinquante-deux ans, et ne prit jamais part à aucune action sans être *touché*. Être criblé de blessures pouvait passer pour une expression hyperbolique; elle ne l'était pas à l'égard de Visé. Il avait eu une jambe cassée par un boulet, une main emportée par un éclat d'obus, et un œil crevé d'une balle. Un coup d'épée lui perça la langue au point de l'empêcher d'articuler les mots. Sa poitrine ressemblait littéralement à une cible contre laquelle des soldats se sont exercés. Durant sa longue carrière, il avait eu vingt chevaux tués sous lui. Ne pouvant plus agir, M. de Visé se retira du service comme maréchal de camp, en sa qualité de lieutenant des gardes du corps. Il résidait dans un domaine situé à l'extrémité de la Bourgogne (1).

---

(1) Visé, fondateur du *Mercure galant*, mort en 1706,

Louis XIV envoya à ce Nestor des officiers généraux de cavalerie la croix de Saint-Louis en l'accompagnant d'un billet de sa main, faveur que ce prince accordait rarement. Nous ignorons si le noble vieillard put arriver à Versailles pour y recevoir l'accolade de son roi.

La marine s'était signalée durant la campagne de 1693; le revers essuyé à la Hogue n'avait pu diminuer l'éclat de sa renommée. Elle avait eu sa part, comme nous l'avons vu, dans la première distribution des croix de Saint-Louis. Voici les noms des officiers généraux et autres de la marine qui furent compris dans la promotion des 6 et 8 février 1694 :

Le marquis de Nesmond, lieutenant général, avait déployé de bonne heure des talents fort remarquables : devenu chef d'escadre, il se couvrit de gloire au combat de Bevesières, où il défit complétement la flotte hollandaise. Lieutenant de Tourville dans la fatale journée de la Hogue, il sut tenir en échec la division batave, et l'empêcha de combiner ses efforts

---

n'était pas de la même famille que celle de l'officier des gardes du corps dont il est ici question.

avec ceux de la flotte anglaise, en diminuant ainsi la grandeur du désastre.

De Gabaret, lieutenant général, avait montré une rare capacité en servant sous les ordres de l'amiral Duquesne et du duc de Vivonne. Commandant l'arrière-garde à la Hogue, il dégagea son amiral qui luttait depuis huit heures contre des forces triples, et protégea sa retraite vers les côtes de France.

Le marquis de Villette, lieutenant général, avait déployé dans toutes les circonstances la plus brillante valeur; il se surpassa à la bataille de la Hogue en couvrant constamment l'amiral de Tourville et en l'empêchant d'être pris ou coulé à fond par les quatre vaisseaux qui l'attaquaient à la fois.

L'ordre militaire de Saint-Louis comptait à peine une année d'existence au moment où le roi faisait les nominations du mois de février, et déjà cette institution fixait l'attention publique et prenait une telle consistance, que l'on fit courir des listes à Paris et à Versailles, avant que les ministres de la guerre et de la marine eussent fait connaître les choix définitifs. Le *Mercure galant* et la *Gazette de France*,

les seuls organes de la publicité, reproduisirent ces listes, dans lesquelles on vit figurer le nom d'officiers qui ne se trouvaient point au nombre des élus. Les deux journaux se laissèrent tromper par des personnes intéressées : la nomenclature qu'ils offraient à la curiosité de leurs lecteurs présentait un amalgame de grades confondus.

On fut très-surpris de ne pas voir inscrit sur la liste officielle produite par les ministres le nom d'officiers qui jouissaient d'une grande réputation de valeur : on citait principalement M. d'Infreville, chef d'escadre, dont les exploits dans les mers des Indes et d'Amérique avaient été célébrés en France aussi bien qu'à l'étranger. Voici le motif de cette omission. Louis XIV avait déclaré, nous en ignorons le motif, que l'ordre de Saint-Louis serait incompatible avec celui de Malte : le chef d'escadre d'Infreville et une infinité d'autres officiers appartenaient à cette dernière corporation de chevalerie. Nous verrons disparaître, dans le règne suivant, une exclusion contre laquelle les commandants d'armée ne cessaient de protester de la manière la plus énergique.

Les chefs d'escadre de Coëtlogon, de Relingue et Denos, qui s'étaient signalés dans les expéditions maritimes en Amérique, dans l'Inde et dans les combats livrés en Sicile et sur les côtes de France, furent nommés chevaliers de Saint-Louis.

La même distinction fut accordée aux capitaines de vaisseau de Rosmadec, de Beaulieu, de la Harteloire, de Beaujeu, de Sebeville, de la Caffinière, Bidaud, du Chalard, d'Aligre, de la Galissonnière, de Colbert, de Sévigné, Herpin, des Francs, de Blenac, de Périnet, de Rouvroy, de Montbault, de Coulombe, de Sartons, Desnos, de Chavigny, de Châteaumorand, de Laurière, Renaud, de l'Isle, de Ressons, de Rochalar, de Gombault, de Bart; ce dernier dont les audacieux coups de main jetèrent la terreur dans les ports d'Angleterre et de la Hollande. Les nombreuses prises faites par cet intrépide marin ramenèrent l'abondance dans les provinces de Normandie, de Bretagne et du Poitou, au sein desquelles régnait une affreuse disette. L'apparition à Versailles du capitaine de vaisseau Jean Bart, aux rudes allures du matelot, fut un véritable

événement pour les courtisans ; le roi lui fit un accueil proportionné à ses éminents services, il l'arma chevalier de Saint-Louis, en même temps que les officiers généraux de l'armée navale.

MM. de Bombelles, de la Jonquière, Sorel, de Chaunes, de Chanlues, inspecteurs des troupes de la marine, reçurent la croix de Saint-Louis.

MM. les lieutenants de vaisseau de Granges, de Saint-Abre, de Boissoly, de Chabanne, de Callière, de Viviers, de Folville, de Roanez, de Villepassans, furent compris dans la promotion du 8 février 1694.

CHAPITRE VI.

Décorations de l'ordre de Saint-Louis saluées avec enthousiasme dans l'armée de Catalogne. — Prétentions élevées au sujet de la croix de Saint-Louis par les lieutenants généraux chevaliers du Saint-Esprit. — Expédition du maréchal de Noailles au delà des Pyrénées, passage du Ter, prise de Girone. — Perte de plusieurs chevaliers de Saint-Louis. — Campagne de Flandre. — Mort du maréchal de Luxembourg. — Promotions faites dans l'ordre de Saint-Louis en 1695. — Paix de Riswick. — Promotion faite en 1697.

Les réceptions des chevaliers de Saint-Louis, commencées par le roi le 8 février, se continuèrent jusqu'au milieu du mois de mars. La solennité observée par le souverain dans ces sortes de cérémonies entretenait dans les esprits une vive émotion; les engagements exprimés par le fondateur dans son édit de création se trouvaient largement remplis. Les officiers qui

s'étaient distingués dans la dernière campagne recevaient la récompense promise, ceci n'était point une illusion ; ce qui venait de se faire pour les uns allait nécessairement se reproduire pour d'autres. Cette pensée devait enflammer tous les cœurs et les remplir d'une noble émulation. Telles étaient les dispositions de la plupart des gentilshommes, lorsque des symptômes alarmants firent craindre la reprise des hostilités.

Louis XIV désirait ardemment procurer à ses peuples un repos qui leur paraissait si nécessaire ; l'intempérie des saisons continuait à ruiner l'agriculture ; les calamités de tout genre affligeaient les populations réduites aux abois. Le roi avait conçu l'espérance de ne plus recommencer la guerre, après une campagne durant laquelle les armes françaises n'avaient cessé d'être victorieuses : le monarque, disons-nous, s'attendait à voir les confédérés lui demander une paix que lui-même aurait accordée avec empressement; ses espérances furent trompées. Guillaume de Nassau, ardent dans sa haine, fit de très-bonne heure des préparatifs pour rentrer dans la lice, sans se

laisser arrêter par le souvenir de ses récentes défaites. On pouvait comparer le prince d'Orange au cyclope Antée dont parle la Fable : le géant, renversé par Hercule, se relevait plus terrible dès qu'il touchait la terre qui lui avait donné l'être.

On avait remarqué dans les dernières guerres que les gentilshommes avaient besoin d'être stimulés pour se rendre à leur poste. La discipline militaire n'exerçait point alors un empire aussi absolu que de nos jours ; le souverain avait besoin de recourir aux exhortations pour décider les nobles à s'arracher de leur manoir : il est vrai que la majeure partie d'entre eux faisaient la guerre à leurs dépens. On dut être surpris de la facilité avec laquelle les officiers quittèrent Versailles et les provinces pour se rendre en Flandre, en Catalogne et sur les bords du Rhin. Saint-Simon et Dangeau font remarquer cet empressement, et s'en étonnent ; ils n'en disent pas la véritable cause. L'un et l'autre, courtisans assidus, avaient vu avec une sorte de dépit l'institution d'un ordre auquel ils ne pouvaient prétendre : ils ne veulent point avouer que les officiers, en

déployant en cette circonstance un zèle inusité, se laissaient entraîner par l'espérance de conquérir une distinction exclusivement réservée à la vaillance. Grâce à cette activité, on se vit en situation de déjouer les entreprises de Guillaume de Nassau : le chef de la coalition se proposait de surprendre les Français en devançant le moment où l'on avait coutume de recommencer les opérations.

Le roi, comprenant à de certains signes que ses intentions pacifiques seraient méconnues, résolut d'employer les moyens les plus énergiques afin de terrasser de nouveau les ennemis de la France. Ce qui se passait prouvait que c'était le moyen le plus efficace pour les contraindre à traiter de la paix. Le duc de Savoie se montrait fort refroidi depuis le revers de la Marsaille; le maréchal Catinat, qui joignait aux talents du général l'habileté du diplomate, s'était empressé de rejoindre ses troupes cantonnées à l'entrée du Piémont, et mit un zèle extrême à continuer les négociations entamées à la suite de sa victoire. Le maréchal sut décider Victor-Amédée à garder une sorte de neutralité. Ayant obtenu de ce

prince des assurances non équivoques, il se hâta de renvoyer en Catalogne la division que le duc de Noailles lui avait prêtée l'année précédente. Cette division, aux ordres du marquis de Saint-Silvestre, exécuta sa marche au milieu de l'hiver à travers un pays hérissé de difficultés. Le maréchal de Noailles, ayant reçu ce renfort, ne perdit pas un seul instant pour continuer une campagne commencée sous de si brillants auspices. Nous avons vu qu'il s'était rendu maître de Campredon et de Roses; le duc de Noailles reprit ses opérations avec une promptitude merveilleuse.

L'amiral de Tourville, nommé commandant de la flotte de Toulon, avait reçu l'ordre de se porter dans le golfe de Roses, afin de seconder l'armée française dans la conquête de la Catalogne. L'amiral Château-Renaud, commandant les escadres de l'Océan, reçut pareillement l'ordre de quitter Brest et les côtes méridionales de l'Espagne, dans l'intention d'opérer une utile diversion.

Le duc de Noailles rassembla vers la fin de mars 1694 ses divisions dans les plaines du Roussillon; ses forces réunies présentaient

un effectif de vingt mille hommes d'infanterie et de six mille chevaux. Le maréchal avait pour lieutenants généraux MM. de Chaseron, de Saint-Silvestre, de Coigny, de Quinson; pour maréchaux de camp, MM. de Longueval, de Reignac, de Montesquiou, de Genlis. Sur ces huit généraux, MM. de Saint-Silvestre et de Montesquiou étaient commandeurs de Saint-Louis; MM. de Coigny, de Quinson, de Reignac, étaient chevaliers, ainsi que les brigadiers de Nanglas, Druy, et les colonels du Bourg et Sibourg. Quelques autres officiers de cette armée faisaient aussi partie de l'ordre. On sera étonné de ne pas voir mentionné le comte de Chaseron, le plus ancien lieutenant général; en voici le motif : M. de Chaseron, personnage considérable autant par sa naissance que par ses services, avait reçu depuis plusieurs années le collier des ordres, ce qui le plaçait dans une situation particulière à l'égard de ses collègues, en raison des priviléges dont jouissaient les chevaliers du Saint-Esprit. Louis XIV, ayant institué son ordre militaire, déclara que les maréchaux de France seraient de droit chevaliers de Saint-Louis;

ceux des lieutenants généraux qui figuraient parmi les chevaliers du Saint-Esprit, tels que MM. de Grignan, de Chaseron, de Durfort, de Saint-Aignan, de Montal, de Beuvron, etc., demandèrent qu'en leur qualité de chevaliers des ordres ils fussent traités, au sujet de la croix de Saint-Louis, sur le même pied que les maréchaux de France. Le roi repoussa cette prétention ; elle aurait entraîné certains inconvénients trop longs à détailler. On offrit à ces anciens lieutenants généraux de les placer en tête d'une promotion, sans que ceci dût être regardé comme un droit acquis pour les autres chevaliers du Saint-Esprit. MM. de Grignan, de Chaseron, de Durfort, et la plupart des généraux de cette catégorie, préférèrent s'abstenir d'entrer dans l'ordre de Saint-Louis à cette condition (1).

L'apparition de la croix de Saint-Louis à l'armée de Catalogne y produisit le même effet

(1) Ces explications sont indispensables pour faire excuser l'omission d'un assez grand nombre de notabilités militaires de ce règne, omission que nos lecteurs auront sans doute remarquée dans les nominations faites déjà dans l'ordre de Saint-Louis.

qu'on avait remarqué parmi les divisions des armées de Flandre, du Rhin et d'Italie. Les soldats s'associèrent à l'enthousiasme que témoignaient les officiers ; ils agissaient avec désintéressement, puisque les statuts du nouvel ordre les excluaient de cette distinction : mais le dévouement aux chefs était un des traits qui distinguaient le mieux le caractère du soldat français.

Le maréchal de Noailles commença sur-le-champ les opérations, et les poussa avec une grande vivacité ; il envahit une seconde fois la Catalogne (avril), en chassant devant lui les détachements de troupes espagnoles qui défendaient les vallées et l'entrée des gorges. Le duc d'Escalona, vice-roi de la province, venait de concentrer toutes les forces dont il pouvait disposer au delà de la rivière du Ter, afin de couvrir la ville de Girone, la seconde de la Catalogne. Escalona ne doutait pas que les Français, maîtres déjà de Roses, ne voulussent tenter la conquête de Girone : c'était en réalité le but auquel tendaient les efforts du duc de Noailles.

A la suite de vives escarmouches qui rem-

plirent une partie du mois de mai, les Français arrivèrent sur la rive droite du Ter; ils trouvèrent les Espagnols fortement retranchés sur la rive opposée. Escalona avait rassemblé sur ce point quinze mille hommes et quatre mille chevaux. Il ne devait rien négliger pour défendre cette position : le sort de la campagne en dépendait. De formidables batteries couvraient les différents gués : le passage de la rivière du Ter, large de six cents pieds, présentait d'immenses difficultés. Le maréchal manœuvra les 25 et 26 mai, afin de donner le change à ses ennemis ; il fit des démonstrations pour forcer le passage en aval ; ses mouvements inquiétèrent le duc d'Escalona, qui se hâta de modifier ses dispositions de défense. Le maréchal de Noailles parvint à tromper la vigilance du vice-roi de Catalogne, et, par une marche de nuit des plus promptes, il se rabattit sur le gué de Torella, situé en amont, et, dès le 27 au matin, il commença à opérer le passage sur ce point (1). L'armée manquant d'équipages

(1) *Histoire militaire du règne de Louis XIV*, par Quincy, in-4°, t. III; *Chronologie militaire* de Pinard, in-4°, t. III.

de pont, l'opération devait s'effectuer de la même manière que s'était exécuté le passage du Rhin en 1672.

Le lieutenant général de Chaseron, s'étant placé à la tête des carabiniers que commandait le brigadier de Courcelles, s'élança le premier dans la rivière sous le feu d'une batterie. Cette vaillante troupe aborda la rive opposée, et livra combat à la cavalerie espagnole, qui cherchait à modérer sa marche : les cavaliers ennemis ne purent résister aux charges vigoureuses que le général de Chaseron conduisait en personne; le chevalier de Courcelles fit prisonnier au milieu de la mêlée le commandant des gardes wallonnes.

La brigade d'Alsace suivait les carabiniers de Courcelles; le maréchal de camp de Reignac, qui la commandait, attaqua avec une grande résolution les retranchements du haut desquels l'infanterie espagnole faisait un feu terrible de mousqueterie. Le maréchal de Noailles, menant la tête de la division de Quinson, passa le gué à la suite de la brigade d'Alsace, et vint se déployer à sa droite, en prenant à revers les brigades napolitaines qui for-

maient la seconde ligne de l'ennemi; ces troupes italiennes furent culbutées et poursuivies chaudement par la brigade de dragons que dirigeait le comte de Coigny. Le duc d'Escalona, s'étant mépris sur les véritables intentions des Français, n'essaya point de leur disputer plus longtemps le passage du gué de Torella, et, par un mouvement rapide, il alla prendre position derrière un ruisseau très-encaissé, qui venait se jeter dans le Ter. Le général espagnol ne doutait pas que ce nouvel obstacle n'arrêtât invinciblement la marche des assaillants; ses calculs furent encore trompés. Les quatre divisions françaises franchirent à la fois le ruisseau avec un ensemble admirable; elles abordèrent vigoureusement les lignes espagnoles, et les enfoncèrent pour la seconde fois. Cette nouvelle action se termina par la déroute complète des troupes du vice-roi. La cavalerie espagnole, formant la réserve, essaya un instant de couvrir la retraite du duc d'Escalona; elle fut taillée en pièces, et le reste de ses escadrons alla porter dans Girone la nouvelle de cette défaite.

Le vice-roi de Catalogne essuya une perte

de cinq mille hommes, dont la moitié furent faits prisonniers. Un butin immense tomba au pouvoir des Français, qui perdirent dans ce combat cinq cents grenadiers, carabiniers ou dragons. Le passage du Ter, exécuté en présence d'une armée fortement retranchée sur la rive opposée, fut regardé à juste titre comme un des faits d'armes les plus glorieux. Les officiers avaient su imprimer aux soldats un élan irrésistible.

Le maréchal de Noailles, jaloux de retirer de ce premier succès tous les avantages qu'on avait lieu d'en espérer, se hâta de faire investir Palamos. La place fut enlevée le 10 juin; le brigadier de Nanglas, conduisant la colonne qui effectua la première attaque, mérita les applaudissements de toute l'armée, et fut blessé en franchissant un parapet. La prise de Palamos allait être le prélude d'une conquête plus importante, celle de Girone. En effet, le maréchal, ayant fait embarquer dans le port de Roses ses nombreux prisonniers pour les diriger sur la France, reprit la campagne en annonçant l'intention de tourner les efforts de ses armes contre Barcelone. Le bruit s'en ac-

crédita si bien que le duc d'Escalona se hâta d'aller se renfermer dans cette capitale avec les débris de ses divisions. Le maréchal de Noailles, voulant l'entretenir dans son erreur, dirigea une partie de sa grosse artillerie, accompagnée de la brigade de Genlis, sur la route de Barcelone. En même temps, lui-même se porta rapidement sur Girone, et investit complétement cette ville : les apprêts du siége se firent dans toutes les règles. La garnison se composait de cinq mille hommes ; elle fit plusieurs sorties que les Français repoussèrent en tuant beaucoup de monde. Le gouverneur don Copula se vit contraint, au bout de cinq jours de tranchée ouverte, de demander à parlementer pour échapper aux terribles conséquences d'une prise d'assaut. La place de Girone, qui se vantait de n'avoir jamais été conquise, se rendit le 29 juin, et le drapeau du roi de France flotta sur ses formidables remparts.

La vigueur et les talents que le maréchal de Noailles déploya dans cette seconde expédition de Catalogne lui acquirent la réputation d'un des meilleurs généraux de ce règne qui produisit de si grands capitaines. L'armée pla-

cée sous son commandement mérita les éloges qu'on lui prodigua en France et dans le reste de l'Europe ; elle perdit dans les divers engagements d'excellents officiers, dont quelques-uns venaient d'obtenir la croix de Saint-Louis. Nous citerons parmi eux le brigadier Druy et le colonel du Bourg.

Louis XIV accorda au duc de Noailles une récompense appropriée à la nature de ses services : il le nomma vice-roi de la Catalogne, titre qui indiquait d'une manière significative la résolution de garder cette conquête.

La nouvelle de la prise de Girone, résultat prévu du passage du Ter, parvint à l'armée de Flandre le 12 juillet ; elle y fut célébrée par des salves d'artillerie. Cette canonnade fit tressaillir les soldats et les officiers, qui aspiraient depuis longtemps à voir engager une bataille contre le prince d'Orange. Celui-ci, loin d'être intimidé, résolut au contraire de réparer par un coup hardi les échecs que la coalition venait d'essuyer au delà des Pyrénées.

Guillaume de Nassau disposait de toutes les forces d'Angleterre en sa qualité de roi de la Grande-Bretagne : il ordonna à ses amiraux

de concentrer les divisions navales dans la Manche, en leur prescrivant de profiter de l'absence de la flotte française, qui s'était enfoncée dans les mers d'Espagne afin de seconder les opérations du duc de Noailles. Les amiraux anglais remplirent d'une manière parfaite les intentions de leur souverain ; ils ne cessèrent durant trois mois d'insulter nos côtes et d'y porter le ravage. Ils tournèrent leurs efforts contre Brest, bombardèrent cette ville et firent leurs dispositions pour s'en rendre maîtres. Vauban, accouru des bords de la Meuse, se jeta dans la place, et fit par ses vigoureuses dispositions déjouer les projets de l'ennemi. Les amiraux anglais, repoussés de Brest, fondirent sur la Normandie ; ils attaquèrent le Havre, et ruinèrent une partie de cette ville. Le maréchal de Choiseul, le lieutenant général de Beuvron et le chevalier de Lorraine, commandant les milices du pays, accoururent sur les côtes, et repoussèrent avec succès les divers débarquements que les insulaires avaient effectués. Dieppe fut un instant occupé par eux. Contraints d'abandonner cette ville, les Anglais la livrèrent aux flammes. Le port de

Fécamp, où se trouvait placé un chantier de construction pour les navires marchands, fut également attaqué : une division de troupes britanniques s'en empara, et s'y établit avec l'intention de faire irruption dans la province. Le maréchal de Choiseul et le marquis de Beuvron arrivèrent à la tête de forces imposantes; ils livrèrent combat aux Anglais, et rentrèrent en possession de Fécamp. L'action fut des plus rudes, l'ennemi perdit beaucoup de monde ; on lui prit de l'artillerie et plusieurs drapeaux. Un de ces étendards fut enlevé par le comte de Ghaisne (1), un des officiers du lieutenant général de Beuvron ; on le lui laissa en récompense de sa belle conduite.

L'incendie des villes maritimes de la Normandie n'était que le prélude d'une expédition plus importante. Après avoir attiré l'attention du gouvernement français sur la défense de cette riche province, les amiraux anglais devaient concentrer tous leurs vais-

(1) Ce comte de Ghaisne fut le grand-père du comte de Ghaisne de Bourmont, maréchal de France, le conquérant d'Alger.

seaux au delà de Douvres, opérer leur réunion avec l'escadre hollandaise, et fondre ensuite sur Dunkerque, afin d'enlever pour toujours la possession de ce port aux rois de France. Guillaume de Nassau avait combiné ses mouvements avec ceux des vaisseaux anglais et hollandais. A cet effet, il devait franchir l'Escaut et pratiquer une trouée à travers la Flandre, pour venir par terre attaquer Dunkerque, pendant que la flotte des coalisés le bombarderait par mer.

Guillaume III, ayant reçu des princes de l'Empire de nouveaux contingents, disposait de quatre-vingt mille hommes; il manœuvra, pendant deux mois, dans le but apparent de se borner à couvrir la ville de Liége, dont le maréchal de Luxembourg voulait à tout prix faire la conquête. La cour de France lui faisait un crime de n'avoir point enlevé cette opulente cité après la victoire de Nerwinde. Il s'en était suivi une sorte de disgrâce, et Louis XIV nomma le Dauphin, son fils, commandant supérieur de l'armée de Flandre. Le duc de Luxembourg devait lui servir de premier lieutenant; les maréchaux de Villeroi

et de Boufflers, placés chacun à la tête d'un corps séparé, étaient chargés de combiner leurs mouvements avec ceux du Dauphin. Les hostilités se poursuivirent trois mois entiers sans qu'on livrât une action importante. Les Français restèrent maîtres du cours de la Sambre et d'une partie de celui de la Meuse, en menaçant constamment la ville de Liége. De son côté, le prince d'Orange faisait lentement ses préparatifs pour exécuter son plan favori, sur lequel il gardait le plus profond secret; mais ses intentions ne purent échapper à la pénétration du maréchal de Luxembourg. Le généralissime de la coalition, après avoir manœuvré longtemps autour de Liége, concentra avec rapidité ses divisions, et les lança vers l'Escaut en se proposant de franchir cette rivière au point de l'Espiers, pendant que la principale armée française agissait sur les bords de la Sambre, dans le but de tenir en échec l'armée des alliés. Suivant ses calculs, le Dauphin et le maréchal de Luxembourg ne devraient jamais arriver assez promptement pour s'opposer au passage de l'Escaut. Une fois ce passage effectué, rien ne pouvait l'empêcher de

fondre sur Dunkerque. L'exécution ne répondit pas à la grandeur du projet, et Guillaume de Nassau avait à lutter contre un général qui se distinguait par une activité sans égale. Le prince d'Orange se trouvait placé avec la totalité de ses forces à dix-huit lieues du pont d'Espiers ; sa lenteur méthodique doubla la distance : il mit quatre journées à parcourir un trajet qu'il aurait pu faire en quarante-huit heures. De son côté, le maréchal de Luxembourg, campé avec le gros de l'armée à Vignamont, non loin de la Sambre, éclaira le Dauphin sur les véritables intentions du commandant en chef de la coalition, et, sans perdre un seul instant, il leva ses quartiers et se mit en marche en prenant sa direction vers le pont d'Espiers. Il parcourut ainsi, en quatre jours, quarante-deux lieues en franchissant des rivières, des ruisseaux et des torrents, en coupant les chaussées, en traversant rapidement les villes et les bourgs, sans laisser en arrière ni un seul homme ni un seul canon. Le maréchal atteignit l'Escaut avec ses neuf colonnes, deux heures avant que la première brigade de l'armée des alliés parût sur la rive opposée. Guil-

laume de Nassau ne put déguiser son étonnement en se voyant prévenu par un rival qui avait si souvent déjoué ses projets. Son armée se trouvait un tiers plus considérable que celle du Dauphin ; il n'osa cependant point tenter une action générale pour forcer le passage ; la fière attitude des cinquante mille Français, rangés dans le plus bel ordre, lui en imposa. Au bout de quelques heures, Guillaume de Nassau fit ses dispositions pour reprendre le chemin des Pays-Bas, abandonnant sans retour le projet de percer jusqu'à Dunkerque.

Le maréchal de Luxembourg fit passer le pont d'Espiers à une partie de sa cavalerie, afin d'inquiéter les alliés dans leur retraite : cette cavalerie livra plusieurs escarmouches, et en sortit victorieuse. Ainsi, grâce aux savantes manœuvres du maréchal de Luxembourg, le nord du royaume fut sauvé d'une invasion imminente ; sa marche de Vignamont fut regardée à juste titre comme un chef-d'œuvre de stratégie. Le prince d'Orange, étourdi par l'insuccès de son entreprise, se montra disposé à demeurer sur la défensive sans essayer

de réparer cet échec. La campagne de 1694 se termina plus tôt qu'on ne l'aurait imaginé.

L'année 1695 s'ouvrit par un événement des plus malheureux : le maréchal de Luxembourg termina sa glorieuse carrière dans les premiers jours du mois de janvier; sa faible complexion n'avait pu résister aux fatigues excessives de la campagne précédente; le délabrement de ses forces l'avait condamné dès le mois d'octobre à une retraite absolue; les gens de l'art ne purent arrêter les progrès du mal. A la nouvelle du danger que courait le maréchal, Louis XIV témoigna les plus vives alarmes; il semblait prévoir que le trépas du duc de Luxembourg marquerait le terme des succès remportés durant son règne : Bourdaloue vint assister *le tapissier de Notre-Dame;* à ses derniers moments, il lui prodigua les consolations de la religion, en l'aidant à quitter sans regret une vie à laquelle l'attachait peut-être trop le souvenir de tant de triomphes. Le héros exprima sa résignation par des paroles empreintes d'une humilité toute chrétienne. Bourdaloue se plut à les répéter, parce qu'elles renfermaient une leçon capable de

toucher les cœurs dans une cour au sein de laquelle s'agitaient d'orgueilleuses passions.

Le maréchal de Luxembourg jouissait en Europe de la réputation du meilleur général de son temps, ce qui n'empêcha pas le duc de Saint-Simon, dont les Mémoires ont acquis une fâcheuse célébrité, de chercher à obscurcir une si belle renommée par d'ignobles calomnies. La nation, appréciant les services que le vainqueur de Nerwinde avait rendus au pays, témoigna sa reconnaissance par des regrets universels. L'armée montra une affliction des plus sincères : les officiers exprimaient, en termes non équivoques, leur gratitude, en se souvenant du soin que leur ancien général n'avait cessé de prendre pour leur faire obtenir les récompenses dues à des services qui sans lui auraient été souvent méconnus ; on lui savait gré, enfin, d'avoir inspiré à Louis XIV la pensée d'une institution qui semblait garantir au mérite les moyens de ne jamais rester dans l'oubli.

L'hiver touchait à son terme et les espérances que l'on avait conçues au sujet de la paix s'évanouissaient ; on se voyait réduit à la triste

nécessité de recommencer les hostilités. Le roi jugea nécessaire de prouver que la perte du maréchal de Luxembourg ne lui faisait point perdre de vue les intérêts de l'armée; la croix de Saint-Louis fournissait au souverain un moyen infaillible pour entretenir parmi les troupes une ardeur salutaire. En conséquence, les ministres de la guerre et de la marine reçurent l'ordre d'établir une nouvelle promotion sur les mémoires de propositions fournis par les commandants des différents corps d'armée. Ces nominations s'effectuèrent à la fin du mois de mars 1695. Le roi remit la croix de Saint-Louis à MM. le marquis de Crenant, maréchal de camp, gouverneur de Casal, un des officiers qui avaient le mieux secondé le maréchal Catinat, dans la seconde campagne du Piémont.

Le marquis de Congis, maréchal de camp, gouverneur de l'Aunis, venait de se distinguer par la vigueur avec laquelle il avait repoussé les Anglais, débarqués sur les côtes de cette province.

Le marquis de la Frezelière, maréchal de camp, commandant en chef l'artillerie du corps

d'armée d'Allemagne; le marquis de Chaseron, lieutenant des gardes du corps; du Fay de la Tour-Maubourg, maréchal de camp, qui s'était illustré par la défense de Philisbourg, où il résista pendant quatre mois aux attaques de l'armée impériale, commandée par le duc de Bade.

La même récompense fut accordée au brigadier de Courcelles, qui s'était signalé au passage du Ter, en dirigeant de la manière la plus brillante les charges de cavalerie contre les gendarmes wallons. La croix de Saint-Louis fut également donnée aux brigadiers de Carvoye, du Plessis, de la Vaisse, de Vandeuvre, de Brémoi, de Regnac, de Saint-Laurent; aux mestres de camp de Lagny, de Granval, de Mons, de Vienne.

Dans cette promotion furent compris les officiers dont les noms suivent : MM. de Grimaldy, colonel du régiment de Piémont; de la Marre, colonel du régiment de Ponthieu; de la Bussière, colonel du régiment de la Marche; de Beauvais, lieutenant-colonel au régiment de Piémont; de Béarnez, lieutenant-colonel au régiment de Maulevrier; de la Rode,

major au régiment de Vermandois; de Villefort, major au régiment de Sainte-Hermine; de la Motte, major au fort de Lille; de la Battie, commandant au fort de Strasbourg; de Millancourt, commandant à la citadelle de Cambrai; de la Neuville, commandant à la citadelle de Dunkerque; de Serville, capitaine au régiment de Grammont; de Ballore, capitaine au régiment de Berry; de Meuville, capitaine au régiment de Cossé; de Montaret, capitaine au régiment de Granger; de la Pargade, capitaine au régiment du Bugey; du Plessis, capitaine au régiment de Bourgogne; de Rivière, capitaine au régiment de Navarre; de la Roquette, capitaine au régiment d'Asfeld-étranger; de Ville, capitaine au régiment de Boufflers; de Maranche, capitaine au régiment de Grammont; de Cisternay du Fay, d'Orgemont, de Lassime, capitaines aux gardes françaises; de Conche, capitaine au régiment Dauphin; de Camp, capitaine au régiment de Lautrec; de la Broue, capitaine au régiment du Maine; de Bonnet, capitaine au régiment de Penthièvre; d'Anjou, capitaine aux hussards d'Alsace; d'Alesme, maréchal des logis

des chevau-légers de la garde ; de Fontlogne, brigadier des gendarmes du roi; Leromoy, brigadier des chevau-légers ; Drossange, brigadier des gendarmes ; de la Goeme, gendarme du roi ; de Saint-Michel, lieutenant au régiment de Broglie ; de la Chambre, lieutenant au régiment de la Feuillade ; d'Illiers, lieutenant au régiment de Berry ; de Vanglissan, commandant d'artillerie ; de Sarraul, commandant d'artillerie ; de Grancombe, ingénieur militaire ; de Larette, ingénieur des fortifications de Philippeville ; Lescontail, ingénieur des fortifications de Ham ; du Quesnel, ingénieur des fortifications de Dunkerque ; Le Noir, ingénieur des fortifications de Valenciennes.

La promotion du mois de mars 1695 se fait remarquer des précédentes en ce qu'elle renferme en plus grand nombre les noms d'officiers inférieurs ; les commandants en chef des différents corps de troupes comprirent avec raison que le soin de leur propre gloire exigeait qu'ils fissent admettre dans cet ordre militaire des officiers des rangs les moins élevés, afin que l'émulation se répandît plus librement dans la totalité de l'armée.

Parmi ces officiers dont il est ici question, figurait un capitaine du royal Roussillon, nommé Lefebvre ; il avait commencé par être pâtre et suivit à la guerre le seigneur de son village ; il fit l'apprentissage de partisan sous le marquis de la Breteche ; des traits d'audace, couronnés par des succès constants et une probité sévère, fondèrent sa réputation et rendirent son nom populaire parmi les soldats. Son défaut d'éducation fut le seul obstacle qui s'opposât à son admission dans les grades élevés. Le maréchal de Luxembourg cita souvent la belle conduite du capitaine Lefebvre dans ses rapports au roi ; des gratifications en argent lui furent plusieurs fois accordées : c'était le seul moyen que le souverain avait pour reconnaître les services des officiers placés dans cette catégorie. L'institution de la croix de Saint-Louis remédia aux inconvénients que pouvait avoir un genre de récompense nullement en harmonie avec la fierté du caractère français.

Le feu de la guerre se ralluma dès le commencement du printemps de 1695 ; le maréchal de Villeroi fut désigné pour succéder en

Flandre au duc de Luxembourg; il ne sut pas le remplacer : les événements ne tardèrent pas à montrer de quel poids pouvait être un grand homme dans la balance de la fortune. Guillaume de Nassau devint plus entreprenant, ayant la certitude de n'avoir plus à se mesurer contre un général qui avait pris sur lui l'ascendant de la victoire ; il conduisit les opérations avec une nouvelle vigueur ; les renforts considérables arrivés des cercles d'Allemagne à l'entrée du printemps le mettaient en situation de reprendre l'offensive avec des chances probables de succès. L'électeur de Bavière avait rejoint Guillaume de Nassau, en lui amenant quatre nouvelles divisions de troupes germaniques. L'armée des alliés, agissant en Flandre au début de la campagne de 1695, présentait un effectif de cent trente mille hommes. Louis XIV eut besoin de faire refluer vers le nord toutes les forces de l'intérieur, afin de pouvoir contenir au delà des frontières cette masse d'ennemis.

Personne n'ignorait que Charles II se montrait aussi refroidi que le duc de Savoie pour les intérêts de la coalition ; la perte de Namur

l'avait singulièrement affligé ; la reprise de cette place pouvait seule bannir les irrésolutions du roi d'Espagne. Guillaume de Nassau tourna tous ses efforts vers ce but ; il manœuvra pendant six semaines dans l'intention de donner le change au maréchal de Villeroi, en feignant de poursuivre son projet contre les places maritimes des côtes de France. Tandis que le commandant de l'armée française rassemblait tous ses moyens pour faire échouer cette tentative, comme l'avait fait l'année précédente le duc de Luxembourg par sa belle marche de Vignamont, le généralissime des alliés se porta rapidement sur la Sambre, et investit avec célérité la ville de Namur le 1er juillet, en chargeant le prince de Vaudemont d'inquiéter le maréchal de Villeroi dans le voisinage de l'Escaut.

Le maréchal de Boufflers, qui agissait sur la Meuse à la tête d'un corps séparé, ne se méprit pas sur les véritables intentions du prince d'Orange, et, comprenant le danger que courait Namur, il se jeta dans cette place en y amenant une division de six mille hommes. Les alliés poussèrent le siége avec activité, et l'ingénieur

Cohorn, qui avait défendu cette ville trois ans auparavant, en dirigeait les travaux. Le comte de Mesgrigny, le premier ingénieur militaire après Vauban, fut chargé de conduire les travaux de la défense.

Le maréchal de Villeroi, étonné au bruit de cet événement, prit le parti d'opérer une diversion capable de contraindre le prince d'Orange à renoncer à son entreprise. Son dessein ne manquait pas de grandeur ; il consistait à fondre rapidement sur Bruxelles ; le péril dans lequel cette capitale allait se trouver devait nécessairement changer les déterminations de son rival. Mais les forces imposantes dont les alliés disposaient les mirent à même de placer dans Bruxelles une armée assez nombreuse pour tenir tête aux Français. Le maréchal de Villeroi bombarda la ville sans obtenir sa reddition, et le prince d'Orange, rassuré sur le sort de Bruxelles, poursuivit sans relâche le siége de Namur ; il employa deux cents pièces de canons ou mortiers à battre les remparts de la place : le feu de cette artillerie pratiqua des brèches assez larges pour qu'un bataillon pût y monter de front. Le maréchal de Bouf-

flers se retira dans le château, n'ayant plus que trois mille cinq cents hommes sur quinze mille dont se composait la garnison au début du siége. Les alliés avaient eu déjà vingt mille hommes tués ou mis hors de combat (1). L'électeur de Bavière et le prince d'Orange offrirent au maréchal une capitulation honorable; elle fut signée le 2 septembre : on ne craignit pas de la violer sous le prétexte le plus frivole en retenant prisonnier le général français. A la nouvelle de ce fait grave, Louis XIV créa duc le marquis de Boufflers, en témoignage de son estime. L'électeur de Bavière intercéda auprès de Guillaume de Nassau, en faveur du maréchal, qui fut rendu à la liberté au bout de quelques jours.

Le siége de Namur fut des plus meurtriers; quatre cents officiers de la garnison furent tués ou mis hors de combat; quantité d'entre eux périrent dans les diverses sorties, conduites soit par le maréchal, soit par le comte de

(1) *Histoire militaire du règne de Louis XIV*, par Quincy, in-4°, tome III; *Chronologie militaire* de Pinard, in-4°, tom. III.

Guiscard, gouverneur de la ville; ce dernier fut blessé grièvement. La plupart des chevaliers de Saint-Louis qui faisaient partie de la garnison succombèrent en donnant aux autres officiers l'exemple du plus rare dévouement; l'un d'eux, le comte de Colbert-Maulevrier, défendit un bastion durant plusieurs heures et s'y fit tuer avec vingt officiers. Martinet, lieutenant-colonel du régiment du roi, militaire d'un mérite reconnu, sorti des rangs de la bourgeoisie, fut frappé d'un boulet en défendant l'entrée d'une brèche. Nous citerons encore : des Barreaux, colonel des dragons; Dauphin de la Vinouze, lieutenant-colonel du régiment de Hainault; Vieuxbourg, major des dragons de Conti; de Méricourt, capitaine de carabiniers.

Le duc de Boufflers s'était hâté de se rendre à Fontainebleau, où Louis XIV venait d'établir sa cour afin de se rapprocher du théâtre de la guerre : le maréchal sollicita des récompenses en faveur des officiers qui avaient concouru à la défense de Namur; la majeure partie des survivants y avaient été blessés : sa demande fut accueillie avec empressement; il

devenait important de donner à l'armée une preuve éclatante d'intérêt, en témoignant de la bienveillance à l'égard de militaires dont la fortune avait trahi le courage. Le comte de Mesgrigny, chargé des travaux de la défense, fut nommé commandeur de Saint-Louis (1). On créa chevaliers de l'ordre le marquis de Villequier, brigadier ; Marcilly, colonel des dragons de la reine ; de Villars, colonel du régiment d'Angoumois ; de Peseux, lieutenant-colonel des dragons de Vendôme ; de Marigny, major au château de Namur ; de Grandmaison, capitaine au régiment de Picardie ; de Sailli-bray, capitaine au régiment d'Alsace ; de la Cochardière, capitaine au régiment de Conti ; de la Lande, colonel d'artillerie ; de Vanglis-san, de Sarraul, des Touches, capitaines dans la même arme ; de Grancombe, ingénieur militaire.

La perte de Namur, dont la conquête (2) avait

---

(1) Deux mois après, le comte de Mesgrigny fut élevé au grade de lieutenant général.

(2) C'est à l'occasion de la prise de Namur que Boileau publia son ode célèbre.

été faite trois ans auparavant par Louis XIV en personne, causa à ce prince une profonde affliction. Des fautes nombreuses venaient d'être commises dans le cours des opérations de l'armée de Flandre; à chaque instant l'absence du maréchal de Luxembourg se faisait sentir d'une manière non équivoque. En Allemagne, les maréchaux de Lorges et de Joyeuse, pressés par les troupes germaniques, se soutenaient difficilement sur la rive droite du Rhin. En Catalogne, le maréchal de Noailles, ayant pris Castelfollit et Ostalric, échoua dans une tentative contre Barcelone et dut s'estimer heureux de conserver les avantages obtenus précédemment. Sur les côtes de l'Océan, nos escadres ne purent empêcher les flottes anglo-hollandaises de commettre des ravages; elles bombardèrent Calais, Saint-Malo et Granville. En cette situation, Louis XIV jugea qu'il serait dangereux de distribuer des grâces dans un moment où des succès n'avaient point couronné ses efforts. Ce prince craignait que son ordre militaire, auquel il attachait un si grand prix, ne tombât dans le discrédit si l'on paraissait le prodiguer sans raison; pour ce motif,

le roi résista aux sollicitations que lui faisaient les commandants des divers corps d'armée, et annonça l'intention bien arrêtée de ne pas faire de promotion dans le printemps de 1696. Durant cette année, il n'y eut de nomination que celle du maréchal de camp de Boyveau, major de l'hôtel des Invalides; il fut nommé commandeur de Saint-Louis, en remplacement du lieutenant général de Vateville, mort à la fin de 1695.

La lassitude des parties belligérantes ralentissait la marche des événements; on acheva de détacher le duc de Savoie, en lui rendant la forte place de Casal, une des clefs de ses États : le maréchal Catinat ne laissait échapper aucune occasion favorable aux intérêts du roi son maître; il profita d'une réception qu'on lui fit dans une des maisons de plaisance des environs de Turin, pour louer les grâces de la jeune Adélaïde de Savoie, et fit naître ainsi la première pensée d'une alliance entre la princesse et le duc de Bourgogne, fils aîné du Dauphin. La brillante perspective de voir un jour sa fille être saluée du titre de reine de France éblouit Victor-Amédée : son accommodement

avec la cour de Versailles fut irrévocablement arrêté.

L'empereur Léopold poursuivait à regret une guerre qui en définitive ne pouvait lui offrir de solides avantages ; les subsides qu'il recevait de l'Angleterre et de la Hollande couvraient à peine les dépenses occasionnées par l'entretien de ses armées. Guillaume de Nassau frémit de colère à la seule idée de se voir abandonné par le monarque germanique. La haine qu'il nourrissait contre Louis XIV rendait son génie fertile en ressources ; il flatta l'ambition de Léopold, en se montrant disposé à l'aider de tous ses moyens pour faire placer un prince de la maison d'Autriche sur le trône d'Espagne après le trépas de Charles II ; personne n'ignorait qu'une lente agonie avait amené ce prince aux portes du tombeau. Léopold consentit à continuer les hostilités ; elles se rouvrirent dès la fin d'avril 1696. Mais on ne mit aucune vigueur à pousser de part et d'autre les opérations militaires, et l'on parvint à l'entrée de l'hiver sans qu'on eût à signaler un seul fait d'armes remarquable. En ce moment, le roi de Suède offrit sa média-

tion pour une paix générale; les États de Hollande, dont la marine française avait ruiné le commerce, se montraient fort disposés à traiter en dépit de la résistance de Guillaume III. Les pourparlers traînèrent en longueur, et la guerre recommença au printemps de 1697, en trompant ainsi les prévisions des plus profonds politiques de l'Europe.

Louis XIV, jugeant nécessaire de ranimer l'ardeur des troupes employées dans la Flandre par la présence d'un général expérimenté, rappela de Piémont le vainqueur de la Marsaille; son apparition produisit un effet magique sur l'esprit des soldats. Mais de graves difficultés allaient s'élever au sujet du commandement : l'ancien général en chef de l'armée du Piémont se trouvait amené à subir la suprématie que le maréchal de Villeroi exerçait par la volonté du souverain sur les autres généraux. Le modeste Catinat déclara ouvertement qu'il se ferait un devoir de servir sous les ordres de son égal en dignité militaire, puisque le bien de l'État l'exigeait. Le maréchal Catinat, commandant l'aile droite de l'armée de Flandre, avait amené d'Italie ses prin-

cipaux lieutenants : les généraux de Larrey, de Tessé, de Clérambault, etc. Catinat débuta par investir la ville d'Ath, à la possession de laquelle les coalisés tenaient extrêmement : Vauban conduisit les travaux du siége. Le maréchal de Villeroi, commandant l'armée d'observation, sut arrêter les entreprises du prince d'Orange et de l'électeur de Bavière; la place, attaquée vigoureusement, fut obligée de capituler le 5 juin.

La conquête d'Ath, faible dédommagement de la perte de Namur, releva néanmoins la confiance des généraux de Louis XIV, et rendit les États de Hollande plus empressés à poursuivre les négociations qui étaient entamées depuis plusieurs mois : les conférences se rouvrirent dans le village de Riswick; les plénipotentiaires s'occupèrent des protocoles avec assez de lenteur; mais les chances de la guerre se montrant favorables à la France en divers endroits, les négociations reprirent l'activité nécessaire. Les chefs d'escadre de Nesmond et Jean Bart dispersèrent dans le Texel la flotte anglo-hollandaise, et vengèrent les insultes faites sur les côtes de Normandie

et de Bretagne. L'audacieux Duguay-Trouin fit des prises considérables et jeta la terreur dans le port de Rotterdam. En Catalogne, le duc de Vendôme venait de remplacer le maréchal de Noailles, qu'une indisposition grave forçait à la retraite. Vendôme, secondé par l'amiral d'Estrées, assiégea Barcelone que défendait le prince Darmstadt. La garnison espagnole opposa une résistance vigoureuse ; elle fut néanmoins obligée de se rendre le 10 août, après un siége de cinq semaines, durant lesquelles une foule d'officiers se signalèrent ; ils en reçurent la récompense, comme nous le dirons plus tard.

La guerre et les conquêtes avaient fondé la grandeur du règne de Louis XIV. Ce prince pouvait profiter de l'ardeur que montrait l'armée de Flandre à poursuivre les avantages remportés par le maréchal Catinat. Mais la continuation des hostilités devait ajouter aux calamités qui désolaient le royaume depuis plusieurs années. Les plénipotentiaires des puissances belligérantes, réunis à Riswick, instruits des efforts que le roi ne cessait de faire pour soulager ses sujets, profitèrent de ces

dispositions pour se montrer fort exigeants; ils ne craignirent pas d'élever des prétentions exorbitantes. Louis XIV ordonna à ses envoyés de tout accorder; il remit les villes dont ses armées s'étaient rendues maîtresses sur les deux rives du Rhin, dans les Pays-Bas, en Italie et au delà des Pyrénées. La condition qui lui parut la plus offensante, et sur laquelle les négociateurs étrangers insistèrent davantage, fut l'entier abandon de la cause de la maison de Stuart et la reconnaissance comme roi de la Grande-Bretagne de ce Guillaume de Nassau, son implacable ennemi, qui n'avait cessé de le poursuivre de sa haine, en faisant publier contre sa personne les libelles les plus scandaleux. Le sacrifice de ses affections, l'oubli de ses propres injures, rien ne lui coûta pour assurer le repos de ses peuples, et c'est du sein de la victoire que le monarque français donnait au monde ce mémorable exemple de modération.

La paix fut signée à Riswick avec les diverses puissances, dans le courant du mois de septembre 1697. La fureur des éléments parut s'apaiser dès que le temple de Janus fut

fermé : les récoltes plus abondantes firent cesser la disette qui désolait les provinces ; les fleuves et les rivières débordés rentrèrent dans leur lit ; l'hiver s'annonça sous des apparences moins rigoureuses ; enfin, le mariage du duc de Bourgogne avec la princesse de Savoie (7 décembre), qui semblait être le gage d'une pacification si ardemment désirée, devint le signal de réjouissances publiques. Louis XIV, voyant ses vœux accomplis, se montra plus disposé à accorder les récompenses que les commandants des divers corps d'armée demandaient en faveur des officiers dont la bravoure et le dévouement avaient concouru à obtenir de si heureux résultats.

Plusieurs passages des Mémoires du duc de Saint-Simon, et quelques expressions échappées timidement à l'historien de Quincy, révèlent un fait digne d'être signalé à l'attention de nos lecteurs. Il paraît certain qu'une partie des grands de la cour n'approuvèrent point l'institution de l'ordre de Saint-Louis, soit par esprit d'indépendance, soit par sentiment d'opposition ; beaucoup de gentilshommes affectèrent une sorte de dédain à l'égard d'une

distinction toute nouvelle. Mais, au bout de trois années d'une guerre opiniâtre, la croix de Saint-Louis avait singulièrement grandi dans l'estime des militaires, et l'on ne tarda pas à passer de l'indifférence à l'enthousiasme. Il fallait que le roi usât d'autorité pour opposer une digue à la violence des prétentions, et le bonheur que lui causait le rétablissement de la paix ne l'empêcha pas de mettre une sorte de parcimonie dans les nouvelles promotions de chevaliers de Saint-Louis que les ministres de la guerre et de la marine présentèrent à son agrément.

Aucune nomination de grand'croix, de commandeur n'eut lieu, car il n'existait point de vacance parmi les dignitaires de l'ordre, et le roi se montrait fort décidé à maintenir les dispositions exprimées dans son édit de création.

Le nouveau travail fut établi d'après les mémoires de proposition fournis par les maréchaux de Villeroi, de Catinat, de Boufflers, de Lorges, de Choiseul et de Joyeuse, et par le duc de Vendôme, commandant les troupes qui opéraient au delà des Pyrénées.

Voici les nominations qui furent réparties

entre les armées de Flandre et d'Allemagne. *Lieutenants généraux :* de Montrevel, de Busca, de Roquelaure; *maréchaux de camp :* d'Alègre, de Vaudreuil, de Rottembourg, d'Antin, de Courtebonne, de Girardin, de Biron, de Solre; *brigadiers :* de Sainte-Hermine, de Rohan, de Villequier, de Liancourt, d'Aavaray, de Bligny, de Kercado, de Guébriant, de Bissi, de Breuteuil, de Duras, de Guiche, Jeoffreville, chevalier de Grignan, du Plessis, de Boisrivaux, commandant l'artillerie sous le maréchal Catinat;

De la Croix, colonel du régiment de Normandie; de Courtade, colonel du régiment de Melun cavalerie; de Montpezat, capitaine aux gardes françaises, blessé au bombardement de Bruxelles; les ingénieurs militaires Vialis et Pisy, blessés grièvement au siége d'Ath; des Cottières, major de la place de Charleroi; du Theil, lieutenant-colonel du régiment du Maine; les capitaines d'artillerie de Roussel, d'Anty, de la Fitte, de Tisserac, capitaine au régiment des vaisseaux; d'Oliviers, capitaine au régiment de Beauce; de Cœny, capitaine au régiment de Guyenne; de Brie, capitaine au

régiment de Dauphiné ; de Thiébault, capitaine au régiment de Béarn; de Tassy, capitaine au régiment Royal-Savoie; de Marigny, capitaine au régiment de Beaujolais; de Parlant, lieutenant au régiment des vaisseaux; de Quinson, lieutenant au régiment de Vivarais ; de Montjour, lieutenant au régiment du Royal-Dragon.

L'armée de Catalogne venait de frapper les coups décisifs : les ministres de Charles II se hâtèrent d'envoyer leur consentement pour traiter de la paix dès qu'ils reçurent la nouvelle de la prise de Barcelone. La conquête de cette place avait exigé un siége de cinquante jours, durant lesquels les Français non-seulement eurent à combattre une garnison nombreuse commandée par un général consommé, le prince Darmstadt, mais eurent encore à repousser l'armée espagnole, accourue de l'intérieur pour sauver la seconde ville du royaume. Il s'ensuivit des engagements meurtriers dans lesquels on eut à regretter la perte d'officiers très-distingués, entre autres le comte de Juigné, commandant du château de Castelfollit, qui fut tué dans une sortie; une infinité d'officiers repassèrent les

Pyrénées, criblés de blessures. Le duc de Vendôme redoubla de sollicitations auprès du roi pour lui faire accepter son mémoire de propositions tel qu'il le présentait; mais le prince ne put empêcher qu'on n'y retranchât beaucoup de noms : les autres généraux en chef s'étaient vus obligés de subir une semblable réduction.

Tous les lieutenants généraux servant à l'armée de Catalogne et la plupart des maréchaux de camp et des brigadiers comptaient déjà dans l'ordre de Saint-Louis. On y admit le lieutenant général Barbesières , les maréchaux de camp de Clérambault, de Genlis et de Poinségur; les brigadiers du Breuil, de Légal, de Chamerault, de la Massais, de Bercourt, de Narbonne et de Monsoreau ;

Le colonel d'Imecourt, chef d'état-major; de Lapparat, ingénieur en chef; de Rigollot, colonel d'artillerie, commandant en second cette arme (1); de Birkenfeld, colonel du régiment d'Alsace; de Montandre, lieutenant-colonel au même régiment; de la Reinterie, lieutenant-colonel au régiment de Touraine;

---

(1) Le maréchal de camp d'Andigné commandait en chef l'artillerie au siége de Barcelone.

Langallerie, colonel du régiment de Bretagne; Jurquet, capitaine au régiment de Touraine; de Cany, capitaine au régiment d'Alsace; de Turquet, capitaine au régiment du Piémont; de Laire, capitaine au régiment des dragons (Damas); de Tilly, capitaine au régiment de Médoc; de Gironville et de Tastel, capitaines d'artillerie; Robert, Salmon, de la Marzoulière, ingénieurs militaires, tous trois blessés.

Louis XIV se plaisait à répandre des grâces de son propre gré sans l'intermédiaire de ses ministres; il se trompait rarement dans ses choix. La paix que l'on venait de conclure et le mariage de son petit-fils fournirent au roi l'occasion de goûter le plaisir de réparer quelques oublis dans la distribution des croix de Saint-Louis, comme il l'avait fait déjà à l'égard de M. de Visé. Plusieurs vétérans reçurent en cette circonstance le prix de leurs anciens services sur l'indication expresse du monarque. Nous citerons l'un d'eux, parce que la reconnaissance publique l'a rangé depuis longtemps parmi les hommes utiles.

René Girardot, mousquetaire dès l'âge de seize ans, fit ses premières armes sous le grand

Condé, et continua à servir sous ce prince durant vingt années. Il reçut en 1675 des blessures graves, qui le contraignirent à quitter les mousquetaires; il demanda une pension, on la lui accorda par la protection du prince de Condé, qui le regardait comme un client de sa maison. Girardot se retira dans son petit domaine de Malassis, situé entre les deux villages de Montreuil et de Bagnolet; il s'y adonna avec ardeur à la culture des arbres fruitiers, et pour cet effet fit entourer de murs un espace de quatre arpents, lesquels composaient un beau jardin. Un malheur vint l'assaillir au milieu de ses jouissances : sa pension de six cents livres lui fut retirée, sans que le motif en soit expliqué. Le mousquetaire, privé d'une partie de son aisance, accourut à Versailles et présenta ses réclamations à Louvois, qui l'éconduisit sans lui opposer néanmoins un refus absolu. Girardot revint souvent en solliciteur sans être plus heureux que la première fois : en se retirant, il se consolait des rebuffades du ministre en visitant les jardins potagers du roi; la Quintinie les dirigeait et en multipliait les produits pendant

que le Nôtre embellissait les parcs et se servait des arbres de haute futaie pour dessiner de somptueuses décorations. Le maître jardinier du roi remarqua l'attention que le mousquetaire mettait à examiner les espaliers dans les moindres détails ; il se plut à répondre aux questions que lui adressait timidement le vieux soldat. En ce moment la Quintinie faisait des essais pour la culture des pêchers en espaliers ; cette culture n'existait alors qu'en plein vent. L'homme de génie avait imaginé de construire des murs de quatre pieds, rapprochés les uns des autres ; il prétendait agrandir ainsi le terrain et rendre la chaleur plus vive par le moyen de la réverbération. Les visites fréquentes de Girardot touchèrent la Quintinie. Une parfaite harmonie s'établit bientôt entre ces deux hommes voués au culte de Pomone, et l'ancien mousquetaire recueillait avec avidité les moindres instructions qu'on voulait bien lui donner. L'invention de ces petits murs frappa son imagination ; il s'empressa de la mettre en pratique dans son jardin de Malassis. Les résultats obtenus comblèrent de joie la Quintinie autant que Girar-

dot lui-même. Le maître jardinier de Versailles, fier des succès remportés par son élève, ne fit aucune difficulté de l'initier à tous les mystères de son art en ce qui regardait la greffe et la taille des arbres.

Louis XIV, sachant qu'une indisposition assez grave retenait à Chantilly le prince de Condé, annonça l'intention d'aller rendre visite à son parent. Ce projet fut mis à exécution le 25 juillet 1685. Au milieu des préparatifs du dîner, un inconnu vint placer une corbeille sur l'un des rayons de l'office. Cette corbeille contenait douze magnifiques pêches, accompagnées de cette inscription : *Pour le dessert du roi.* Les jardins de Chantilly et même ceux de Versailles n'auraient pu fournir des fruits aussi beaux et aussi précoces. Ces pêches firent l'admiration de toute l'assistance par leur brillant, leur velouté, et mieux encore par une délicieuse saveur. La Quintinie était dans le secret, et le triomphe de son ami lui causait une satisfaction infinie : voulant le rendre plus complet, il obtint, quelques jours après, que la chasse du roi serait dirigée du côté de Montreuil. Tout avait été préparé dans

l'espérance de recevoir la visite du souverain. La Quintinie se trouva mêlé comme par hasard à la chasse ; il supplia le roi de s'arrêter pour jeter un coup d'œil sur les espaliers qui avaient fourni les belles pêches offertes à Sa Majesté dans le dîner de Chantilly. Girardot se présenta devant l'auguste visiteur, habillé moitié en mousquetaire, moitié en jardinier. Le roi prit un plaisir extrême à parcourir le clos de Malassis et en admira les riches produits. Girardot saisit cette occasion bien naturelle pour présenter une supplique au sujet de sa pension injustement retirée. Elle lui fut rendue sur-le-champ ; on y ajouta même les arrérages de dix années.

L'ancien officier, pénétré de reconnaissance, sollicita, par l'intermédiaire de la Quintinie, une faveur d'un genre approprié aux mœurs de ce siècle, dans lequel les Français professaient pour la personne du monarque un religieux attachement. Le mousquetaire aspirait au bonheur de présenter chaque année *pour le dessert du roi* une corbeille remplie de ses belles pêches, en souvenir de celles qu'il avait fournies au dîner de Chantilly.

Cette grâce lui fut accordée, et il en jouit pendant une longue suite d'années (1).

La générosité du souverain mit le vieux soldat à même d'être généreux à son tour ; il fournit à plusieurs paysans de Montreuil des avances nécessaires pour mettre en pratique l'invention des espaliers, en faisant construire sur le même modèle les murs de quatre pieds, disposés en échiquier. Enfin, grâce à l'activité, à la sollicitude, aux conseils de Girardot, le village de Montreuil, naguère si misérable, devint florissant. Pour changer les mœurs d'un pays, il ne faut souvent que changer sa culture. La grossièreté disparut avec la misère ; à la place de terres incultes et malsaines, on ne vit plus qu'une suite de riants jardins.

Au bout de douze ans, Montreuil avait pris une face nouvelle, les améliorations s'étaient étendues jusqu'au village de Bagnolet, et cha-

---

(1) Après la mort de Girardot, arrivée en 1734, ses fils se trouvaient à l'armée et hors d'état de remplir l'office de leur père : le village de Montreuil voulut y suppléer, et chaque année le bailli, accompagné des principaux jardiniers, se rendait à Versailles à la fin de juillet pour présenter au roi une corbeille de pêches. Cette coutume fut observée par les habitants de Montreuil jusqu'en 1789.

cun célébrait le nom de Girardot comme celui d'un bienfaiteur. Ces particularités intéressantes ne tardèrent pas d'arriver à la connaissance de Louis XIV, qui se montrait empressé de prodiguer les encouragements aux hommes utiles. Le roi avait rendu en 1685 la pension au mousquetaire Girardot en récompense de ses services; il le fit chevalier de Saint-Louis en 1697, afin d'honorer son caractère et de reconnaître ses soins à l'égard d'une population qu'il avait su rendre heureuse en lui inspirant l'amour du travail (1).

On disait habituellement, en parlant des fruits : la *reine-Claude*, pour désigner la prune que la femme de François Ier avait aimée particulièrement ; la *prune de Monsieur*, etc., etc. On s'accoutuma à dire, en parlant des pêches sorties des espaliers de Montreuil, la *pêche du Chevalier* (2).

---

(1) La plupart des détails que nous venons de rapporter ont été empruntés à une notice faite sur Montreuil par M. Johannot.

(2) Après 1789, tout ce qui était ancien devint suspect, même le nom des fruits : on les changea ; la pêche du *Chevalier* devint *Tetons de Vénus*.

CHAPITRE VII.

Les chevaliers de Saint-Louis au camp de Compiègne, 1698. — Cabale formée contre eux par le ministre de la guerre Barbezieux. — Motifs politiques qui déterminent Louis XIV à faire la grande promotion de 1700.

Le roi avait fait six cent quinze nominations de chevaliers de Saint-Louis, depuis son édit de création du mois d'avril 1693 jusqu'à la fin de 1697 : les pertes essuyées durant cette courte période réduisaient à cinq cents environ le nombre des officiers de différents grades répartis dans les trois degrés de l'ordre. Le traité de Riswick ayant amené une pacification générale, les officiers obtinrent la permission de rentrer dans leurs foyers; ils éprouvaient une vive satisfaction de pouvoir étaler aux yeux de leurs concitoyens la bril-

lante décoration conquise par eux sur les champs de bataille. Cette nouveauté produisit au sein des provinces une sensation aussi agréable qu'à Paris et à Versailles. A l'époque dont nous parlons, les gentilshommes n'inspiraient pas aux Français des autres classes un sentiment de basse jalousie; la noblesse marchait alors à la tête de la nation, elle en faisait l'ornement, la parure.

Les élus dans l'ordre de Saint-Louis furent accueillis avec un bienveillant empressement par tout le royaume : une circonstance impérieuse ne tarda pas à les rappeler du fond des provinces. Louis XIV, dans un but de prévoyance, fit rassembler le camp de Compiègne, sous prétexte de fournir à son petit-fils, le duc de Bourgogne, les moyens de recevoir les premières instructions de l'art de la guerre, en le faisant assister à de grandes manœuvres. Soixante mille hommes furent concentrés sur le même point, avec une promptitude qui devait prouver aux puissances étrangères la facilité avec laquelle le roi de France savait mettre sur pied une armée formidable. Le duc de Bourgogne fut déclaré généralissime; le maréchal

de Boufflers devint son premier lieutenant. Il n'entre pas dans notre sujet de parler de la magnificence que la cour déploya en cette occasion : nous renvoyons aux *Mémoires* du duc de Saint-Simon les lecteurs qui seraient curieux de savoir le nombre des tables que l'on tenait servies, les repas somptueux qu'on y donnait, enfin tous les détails du même genre. Nous ne parlerons du camp de Compiègne qu'au point de vue militaire et dans l'intérêt de la corporation de chevalerie dont nous avons entrepris d'écrire l'histoire.

Ceux des grands-croix de Saint-Louis et des commandeurs que les infirmités de l'âge ne forçaient pas de garder un repos absolu s'empressèrent de venir assister à cette fête militaire. L'aspect du large ruban rouge que ces officiers généraux portaient avec une noble fierté produisit un merveilleux effet sur les assistants. Les puissants de la cour virent d'un mauvais œil ces insignes qui établissaient une fâcheuse rivalité à l'égard du cordon bleu dont ils étaient parés : en effet, l'un se présentait comme l'emblème de la vaillance, et l'autre comme la marque de la faveur.

L'élite des officiers ayant mis un empressement naturel à se rendre au camp de Compiègne, la majeure partie des chevaliers de Saint-Louis devaient figurer parmi eux. Le ministre de la guerre Barbezieux saisit cette occasion pour introduire dans les règlements de l'ordre une disposition nouvelle. Le secrétaire d'État, aussi peu bienveillant que l'avait été son père, se montrait l'adversaire d'une institution dont lui-même ne pouvait retirer aucun bénéfice, et, désireux de complaire aux chevaliers du Saint-Esprit dont il briguait l'appui, ce ministre fit décider que les chevaliers de Saint-Louis jouissant de la pension pourraient placer au-dessus de la croix une rosette semblable à celle qui se trouvait à l'extrémité du large ruban des commandeurs. Les chevaliers non pensionnés devaient porter le ruban passé simplement dans l'anneau de la croix. Barbezieux n'ignorait pas qu'une pareille distinction ne pouvait que blesser certains caractères. Cette disposition ne subsista pas longtemps; elle cessa d'être observée dès que le ministre qui l'avait ordonnée fut descendu dans la tombe (janvier 1701), et les che-

valiers de l'une et l'autre catégorie conservèrent sans distinction l'usage de la rosette.

Les injustes exigences de Barbezieux manquèrent le but auquel elles voulaient atteindre, celui de semer la jalousie parmi les chevaliers de Saint-Louis, et de jeter ainsi la perturbation dans l'ordre nouvellement institué. Chaque officier savait qu'il fallait attendre l'extinction de tous les chevaliers de la création avant de pouvoir jouir de la pension. L'empressement que l'on montrait dans les rangs de l'armée pour obtenir la décoration n'avait point pour mobile un calcul d'argent ; c'était une vérité évidente pour tout le monde : la disposition de recevoir la décoration comme un don gratuit ne modérait en rien l'ardent désir des prétendants, qui n'aspiraient enfin qu'au bonheur d'arborer un signe capable de les faire distinguer au milieu de tant de braves. Nous citerons à l'appui de notre sentiment un seul fait que nous choisissons entre plusieurs autres.

Louis XIV avait donné de son plein gré la croix de Saint-Louis à plusieurs vétérans des armées, entre autres à M. de Visé ; mais le plus

ancien des officiers avait été oublié : c'était M. de la Bretoche. Ce gentilhomme, issu d'une famille originaire du comté de Nice, avait quitté la carrière des armes octogénaire, étant major dans le régiment de Piémont. M. de la Bretoche entrait dans sa cent deuxième année à l'époque dont nous parlons, et, par une exception bien rare, ce Nestor des troupes françaises était exempt d'infirmités. Cinq de ses fils avaient été tués dans les combats ; un seul lui restait. Cet enfant de sa vieillesse faisait tout son orgueil ; de son côté, le fils entourait son père des soins les plus tendres. Il occupait l'emploi de lieutenant-colonel des cuirassiers du Dauphin, et avait su mériter l'estime du duc de Vendôme par des traits d'une valeur incomparable ; on le citait comme le plus bel homme de guerre de son temps. La Bretoche père apprit dans sa retraite l'institution de l'ordre de Saint-Louis ; cette nouvelle réveilla ses esprits qui semblaient engourdis sous le poids de l'âge. Le major du régiment de Piémont comprenait combien cette institution chevaleresque pouvait être appréciée par des Français : nul n'avait lieu de prétendre plus

que lui à cette distinction, en raison de ses longs services. Il ne manifesta aucun regret pour sa personne; mais il s'étonna que son fils, l'objet de son culte, n'eût point encore reçu cette récompense. Le roi présidait la tenue du camp de Compiègne. La Bretoche annonça l'intention d'aller présenter ses hommages au monarque; ce désir était fort naturel. Il réclama l'assistance de son fils pour accomplir ce voyage. Les deux la Bretoche arrivèrent à Compiègne, et firent demander par le lieutenant général de Busca, leur ami, l'agrément d'être présentés au roi : cette grâce leur fut accordée sans difficulté. L'ancien major du régiment de Piémont s'achemina vers le pavillon royal, soutenu par son fils; c'était le vieil Anchise porté par le pieux Énée. Louis XIV était entouré de sa cour militaire; à ses côtés se tenait le roi Jacques que l'on avait convié aux fêtes du camp de plaisance. En apercevant les deux la Bretoche, Louis XIV dit au roi d'Angleterre en montrant le père : « Voici le plus ancien de mes officiers; » — en désignant le fils, — « et voici l'un des plus braves et des plus beaux. » Le vieillard semblait en proie

à la plus vive émotion; le roi lui adressa ces paroles : « Vos longs services méritent une juste récompense; je vous fais chevalier de Saint-Louis. » Le centenaire eut encore la force de répondre : « Sire, cette grâce me serait plus précieuse si vous l'accordiez à mon fils, l'un de vos officiers les plus intrépides et le plus fidèle de vos sujets. » La Bretoche fils se récria vivement, en remerciant le roi d'avoir couronné la longue carrière de son père en le décorant d'une distinction qu'il était si digne de porter. Le vieillard résista dans les termes les plus pathétiques : le monarque et toute l'assistance admiraient ce débat élevé entre l'amour paternel et le respect filial. Louis XIV, prenant plaisir à combler les vœux d'un vieillard si respectable, se plut à lui annoncer que le lieutenant-colonel des cuirassiers serait compris dans la prochaine promotion. La Bretoche, attendri, ne put que balbutier des mots entrecoupés pour témoigner au monarque sa joie et sa reconnaissance (1).

---

(1) L'aventure des deux la Bretoche est rapportée dans le supplément du *Mercure galant* de 1698, dans l'ouvrage

La cour regagna Versailles à la fin du mois de septembre, et les manœuvres continuèrent durant celui d'octobre; elles eurent pour résultat de faire faire des progrès sensibles à l'instruction des troupes, ce qui ne pouvait manquer d'arriver sous la direction de tacticiens consommés comme les maréchaux Catinat, Boufflers, et les généraux Villars, Berwick, Montrevel, etc., etc. Ces chefs éminents se plurent à consigner ces résultats dans les rapports qu'ils adressaient au roi, et signalaient aussi une particularité qui vint confirmer les observations que Louis XIV avait faites lui-même durant la tenue du camp. Tous les généraux furent unanimes pour déclarer que les officiers appartenant à l'ordre de Saint-Louis se faisaient remarquer entre tous les autres par le zèle qu'ils mettaient dans l'accomplissement de leurs devoirs, par des habitudes d'obéissance assez rares parmi les nobles, dont l'in-

---

d'Aspect et dans plusieurs autres écrits. Le lieutenant général de Béthisi, grand-croix de Saint-Louis, nous raconta ce fait en 1816. Il le tenait de son père, qui avait assisté au camp de Compiègne, en qualité de cadet, dans un régiment de cavalerie.

docilité ne connaissait aucun frein. Ces chevaliers de Saint-Louis devenaient pour le reste de l'armée d'un exemple salutaire, et l'on commençait à vouloir les prendre pour modèles. Le monarque ressentit une joie infinie en voyant le triomphe que venait de remporter dans une pareille circonstance son institution favorite ; il jugea qu'elle pouvait devenir un auxiliaire puissant et seconder les efforts qu'il faisait pour introduire parmi les troupes la discipline sévère dont l'absence se faisait sentir chaque jour. Ces considérations amenèrent Louis XIV à s'écarter de la ligne de conduite qu'il avait tenue jusqu'à présent à l'égard de cet ordre militaire. Le roi s'était montré fort avare de la nouvelle décoration, comprenant que le prix en serait diminué si l'on étendait ce genre de récompense; il avait su résister aux sollicitations qu'on lui adressait de toutes parts; mais l'incident arrivé durant la tenue du camp de Compiègne avait été une épreuve décisive à ses yeux, et le roi demeura convaincu que l'institution de cette nouvelle corporation ne devait pas servir seulement à exalter l'ardeur guerrière de la noblesse, qu'elle

devait, sans aucun doute, lui faciliter les moyens d'assouplir le caractère des gentilshommes, et les disposer à subir cette servitude qu'ennoblit le devoir, et sans laquelle l'état militaire tomberait dans une effroyable anarchie.

Louis XIV jugea que le nombre des chevaliers du nouvel ordre était insuffisant pour en obtenir les heureux résultats qu'il espérait : dès ce moment une promotion plus nombreuse que les précédentes fut arrêtée dans sa pensée ; elle devait servir à faire pénétrer dans les rangs de l'armée les dispositions favorables que l'on avait vues se développer parmi les troupes rassemblées au camp de plaisance. Au reste, on doit convenir que les six cent quinze décorations que l'on avait données dans l'espace de cinq années se trouvaient en réalité hors de proportion avec l'immense quantité de gentilshommes qui avaient versé leur sang sur les champs de bataille depuis un quart de siècle. La distribution de ces croix avait même produit des inconvénients que le fondateur de l'ordre n'avait pu prévoir ; les réclamations arrivaient en foule aux minis-

tères de la guerre et de la marine; elles prouvèrent, jusqu'à l'évidence, qu'un nombre considérable d'officiers méritaient la croix à des titres aussi positifs que ceux auxquels on l'avait déjà donnée. Il s'en était suivi un mécontentement qui se manifesta d'une manière énergique jusque dans les salons du palais de Versailles, car des militaires revêtus des grades les plus élevés figuraient parmi les réclamants. Il s'agissait de se montrer juste, afin de ne pas jeter le découragement dans des âmes fières et vaniteuses. Le roi ne pouvait contraindre un gentilhomme à quitter ses terres pour venir prendre rang dans l'armée; la constitution féodale s'y opposait : on aurait pu compter dans l'intérieur du royaume des milliers de nobles qui, satisfaits d'avoir assisté à deux ou trois campagnes, s'étaient retirés dans leurs manoirs. Les services de chacun d'eux furent examinés, et le ministre de la guerre adressa à plusieurs de ces anciens officiers le brevet de la croix de Saint-Louis (1). Ces nouveaux

---

(1) La plupart de ces brevets portent la qualification de *colonels*, *majors*, *capitaines réformés*.

chevaliers, remplis d'enthousiasme, répondirent à la grâce qu'on leur faisait par l'offre de rentrer au service dès que le souverain le jugerait à propos. Ces nobles, guéris de leurs blessures, se trouvaient en état de reparaître dans les armées : on ne tarda pas à les rappeler. Cet exemple produisit un merveilleux effet au sein des provinces; nous le montrerons plus tard.

Louis XIV n'agissait jamais avec précipitation. Le projet d'une quatrième promotion fut conçu dans l'automne de 1698; on ne le mit à exécution qu'au mois de mars 1700. Cette promotion, qui ouvre le dix-huitième siècle, diffère des précédentes en ce qu'elle porte un caractère politique; on doit la considérer comme le prélude des grands desseins formés par le monarque français, en prévision des démêlés que la succession au trône d'Espagne allait soulever parmi les puissances de l'Europe.

Le lieutenant général de la Feuillée, grand-croix de Saint-Louis, de la création, mourut en 1699; il fut remplacé, comme dignitaire de l'ordre, par le lieutenant général d'Avejean.

Le lieutenant général d'Usson remplaça M. d'Avejean comme commandeur de Saint-Louis.

Le maréchal de camp de Saint-Martin, gouverneur des Invalides et commandeur de l'ordre, mourut à la fin de 1696; on lui donna pour successeur, dans son emploi militaire, le maréchal de camp des Roches d'Orange, officier dont les vertus antiques égalaient les talents et le courage; il fut également nommé commandeur, et l'on prit pour règle de placer dans le gouvernement des Invalides un dignitaire de l'ordre de Saint-Louis.

On nomma chevaliers : *les lieutenants généraux:* de Berwick, de Bressey, de Bonnelles, de Mélac, Thiard de Bissy, Gayon de Saint-Gilles, de Tessé; *les maréchaux de camp :* du Cambout, de Courtebonne, de Marcoignet, de Montyon, de Varennes, de Saint-Mars, gouverneur de la Bastille : c'était le même qui fut préposé pendant si longtemps à la garde du prisonnier mystérieux connu dans l'histoire sous le nom de *Masque de fer;* on sait que Saint-Mars déploya dans l'exercice de ses fonctions une sévérité inflexible;

Les brigadiers : de Blainville (1), d'Auriac, du Bourguet, Bragelongne de Versigny, de Blécourt, de Clémont, de la Ferrière, de Gévaudan, de l'Isle, de Fortia d'Urban, d'Ormoy, de Menou, de Mazel, de Maisoncelles, de Legall, de Princé, du Perré, de Thony, du Tot, de Séricourt, de Bruc de Monplaisir, de Vraignes ;

Officiers employés dans la maison du roi: de Rozel, lieutenant des gardes du corps ; Philippe, exempt des gardes du corps ; de Crenai, maréchal des logis aux mousquetaires; de France, idem; de la Roque, idem; de la Châtaigneraye, idem; de la Surrière, idem; le Baron, idem; de Bara, brigadier des chevau-légers; de Lange, idem; de Murat, idem; du Joncas, idem ; de la Perrière, idem ; de Guénégaud, enseigne des gardes du corps; d'Assy, capitaine aux gardes françaises; de la Fond, idem; Briçonnet, lieutenant aux gardes françaises; de Travers d'Ortenstein, capitaine aux

(1) Blainville, le dernier des six fils du grand Colbert, déploya dans le métier des armes autant de capacité que de valeur : il eût, sans aucun doute, atteint aux suprêmes honneurs militaires, si une mort glorieuse ne l'eût arrêté au milieu de la carrière.

Cent-Suisses; Fitz, lieutenant aux gardes suisses; de Castain, enseigne réformé;

Les colonels: de Caffart, des dragons d'Anjou; d'Entragues, du régiment des vaisseaux; d'Alanzy, du 1er régiment de carabiniers; de Villebrosse, des dragons de Conti; de Chamlin, des dragons de Vendôme; d'Osmont, des dragons de la Reine; de Dienne, des gendarmes de Berry; de Montbrison, des dragons d'Orléans; de Vernon, des chevau-légers de Bourgogne; d'Imecourt, du régiment du Cotentin; l'Écuyer de Muret, du régiment de Beauvoisis; de Vandeuil, des dragons du Maine; d'Haumont, des dragons de Lauzun; Gouffier d'Heilly, des cuirassiers de Lorraine; de Fontbeausard, des gendarmes de Flandre; de Seignier, colonel du régiment de Navarre; de Latier, idem réformé;

Les lieutenants-colonels : Brendlé, au régiment de Stuppa; de Courtin, au 1er régiment suisse; du Deffand (réformé); de la Fosse, au régiment Dauphin-Dragons; Charpin de Tourville, au régiment d'Anjou; de Viviers, au régiment royal (cavalerie); de Loze, au régiment de Hainaut; de la Bretoche, des

cuirassiers-Dauphin; de Cuvilly, au régiment royal-étranger; Ferrand, au régiment de Ganges-dragons; de Suartz, au régiment d'Alsace; de Lucan, au régiment de Roussillon; de la Boulaye, aux dragons de Duras; d'Olive, au régiment de Languedoc (infanterie); de la Motte, des dragons de Sainte-Hermine; du Bocquet, au régiment d'infanterie de la reine; de Bouleville, des cuirassiers d'Alsace; de Bourneuf, au régiment de Gaubert; d'Houdreville, au régiment de Zurlauben; de Boudot, au régiment de dragons-Grammont; de Villars, au régiment d'Artois; de Belsance, au régiment de Nivernois; de Tournemine, au régiment de la marine; du Montet, au régiment de Beauvoisis; de Saint-Victor, au régiment d'Uzès (cavalerie); de Fontvielle, au régiment de Bretagne; de Selve, au régiment de Picardie; Morel de la Motte, au régiment de la Fère; de Boulenne, au régiment de Piémont; de Marescot, au régiment royal-étranger (cavalerie); Desvard, au régiment d'Alsace; de Coulanges, aux dragons du Perche; de Clayes, au second régiment de carabiniers; de Peyrat, au régiment de Toulouse (infanterie); de Tra-

versay, au régiment de la Rochefoucauld (infanterie); de Chevannes, au régiment du Poitou; de la Planque, au régiment du Rouergue; de Vantelet, au régiment de Rohan (cavalerie); de Puyrobert, au régiment de royal-Roussillon (cavalerie); de Bar, au régiment de Bourgogne; d'Estresses, au régiment de Noailles (infanterie); de Cocq-Fontaine, au régiment Dauphin (cavalerie); de Rouville, au régiment de la reine (cavalerie); de Saller, au régiment de Condé; de la Touche, au régiment de Montpeiroux; de Tronquoy, au régiment de Normandie; de la Bretonnière, au régiment de Saint-Simon; de la Fare, réformé; de Calès, au régiment de Coëtquen; de Sainte-Maure, au régiment de Conflans (cavalerie); de Saint-Loup, au régiment de Bourgogne;

Les majors: de la Lande, au régiment du roi (cavalerie); de la Rivière, au régiment de Normandie; d'Arnaud, au régiment de Belle-Isle; de Burkerval, au régiment de Rosen; Bajolet, des dragons-Dauphin; Bernard, au régiment de la Feuillade; Raudot, major de cavalerie (réformé); Guérin des Arennes, major d'infanterie (idem); de Souville, major d'infanterie

(idem); de Beaujeu, au régiment du Plessis; de Fez, au régiment du roi (infanterie);

Les capitaines : Langlée, capitaine de la cavalerie (réformé); du Fay de Peiraud, au régiment d'artillerie de la Fère; de Faurière, au régiment du Bourbonnais; de Bony, d'infanterie (réformé); de Fenestrange, au régiment du roi (infanterie); de Boisot, au régiment de Cossé (cavalerie); du Barrail, au régiment du roi (infanterie); Fury, au régiment royal-artillerie; de Grandmaison, au régiment de Toulouse (infanterie); d'Arcy, au régiment de Nettancourt; de Suzy, d'artillerie; du Montet, au régiment de Beauvoisis; d'Angosse, au régiment de Piémont; de Sourche, au régiment de Tourzelle; de Villesablon, au régiment royal (infanterie); de Sainte-Croix, au régiment de Provence; Valoille, capitaine de cavalerie (réformé):

M. de Valori, ingénieur de première classe, fut compris dans cette promotion; ses talents extraordinaires le plaçaient, dans l'arme du génie militaire, après Vauban et Mesgrigny: les autres ingénieurs qui reçurent la croix de Saint-Louis à cette époque furent MM. le Ba-

ron, de Féry, de Riquet, de la Combe, de Girual, Niquet, de Robert, de Saint-Louis de Pène.

Officiers employés dans les places fortes : de Frène, gouverneur de la citadelle de Cambrai ; de Marcoignet, idem de la Rochelle ; de la Connelaye, id. de Belle-Isle; de Marcé de la Motte, id. de Longwi; du Mesnil, id. de Neufchâtel; de la Lande, lieutenant de roi de la citadelle de Metz; de Joncas, id. à la Bastille; de Ménouville, id. du fort Saint-Jean à Marseille; de Richaume, id. aux Invalides; de Valeilles, id. à Dinan; de Clairac, id. à Bonn; de Joubert, id. à Menin; d'Hauterive, id. à Sedan; de Guignes, id. au Pont-Saint-Esprit; Labbé, id. à Calais; de Labrugnière, id. à Maubeuge; de Gont, commandant le château de Filz; de Dolet, major à Tournai; de Saint-Pierre, commandant à Courtray.

La marine française s'était vue obligée de lutter contre les forces navales de l'Angleterre, de l'Espagne et de la Hollande : elle s'acquitta de sa mission de la manière la plus glorieuse. Les flottes ennemies, très-endommagées, abandonnèrent la mer dès la fin de l'année 1696.

Les vaisseaux du roi rentrèrent également dans les ports de l'Océan et de la Méditerranée; leurs commandants obtinrent la permission de venir à Versailles pour y recevoir le prix de leurs éminents services.

Le chef d'escadre de Villette-Murçay reçut la croix de commandeur, avec pension de 4,000 livres, laissée libre par la mort du contre-amiral de Gabaret.

Le ministre de la marine soumit à l'approbation du roi les nominations suivantes comme chevaliers de Saint-Louis. *Les chefs d'escadre:* de Forbin-Gardanne; de Fontenac, gouverneur du Canada; de Montolieu; de Pontevès;

Les capitaines de vaisseau: de Vaudreuil, de Drouart, du Casse, de Gennes, de Pallas, de Belleislerard, de Villars, de Briqueville, de Blénac, de Châteaurenaut, de Cogoulin, de Cuers, de Friambault, de Rochalar, de Champigny, Descartes, de Luppé, de Boisfermé, de Moysset, Marchand, Duquesne, second fils du célèbre amiral de ce nom : il venait d'abjurer le calvinisme, et l'espérance d'obtenir la croix de Saint-Louis fut le motif déterminant de sa conversion;

Les capitaines de frégate : de la Roque, de Brouillan, de Grimaldy, d'Iberville, de Sugères;

Les lieutenants de vaisseau : de Charitte, de Parlan, de Gabaret, de la Moussaye.

On ne voit point figurer dans cette liste les noms de marins qui s'étaient signalés durant le cours de ces cinq campagnes par des faits d'armes remarquables et qui tiennent une belle place dans les fastes des armées navales. Les capitaines de vaisseau et les capitaines de frégate que l'on doit ranger dans cette catégorie appartenaient à l'ordre de Malte. Nous le répétons, le roi refusait d'admettre dans la nouvelle corporation les officiers de marine qui avaient fait profession dans l'ordre de Malte, aussi bien que ceux qui persévéraient à rester protestants. Ces deux exclusions présentaient un caractère de contradiction inexplicable.

CHAPITRE VIII.

Guerre de la succession. — Combats de Carpi, de Chiari, de Luzara, de Nimègue, de Fridlingen. — Pertes essuyées par l'ordre de Saint-Louis dans ces divers engagements. — Promotions faites pour réparer ces pertes en 1701, 1702, 1703.

Les officiers nommés récemment chevaliers de Saint-Louis s'empressèrent de se rendre à Versailles pour jouir de l'insigne honneur d'être reçus par le roi. Les événements ne tardèrent pas à fournir un aliment à l'ardeur martiale qui animait la classe nobiliaire.

Charles II, roi d'Espagne, dont la longue agonie avait trompé tous les calculs de la politique, expira le 1er novembre, à l'âge de trente-neuf ans, après un règne malheureux. Ce prince était Autrichien par son père, et

Bourbon par sa mère. Il fit en 1698 un testament d'après lequel il instituait pour héritier le jeune électeur de Bavière, neveu de sa seconde femme. Le trépas prématuré du prince allemand renversa tous les projets du monarque espagnol : son testament fut refait au mois d'octobre 1700, et Charles II, beau-frère de Louis XIV, choisit pour successeur Philippe, duc d'Anjou, fils du Dauphin de France, son petit-neveu. Ces dispositions parurent si naturelles, que les diverses puissances de l'Europe reconnurent tout d'abord le nouveau roi d'Espagne : une seule manifesta de l'opposition, ce fut l'empereur d'Allemagne. Léopold devait nécessairement protester contre un acte qui faisait sortir la monarchie espagnole de la maison d'Autriche au bout de deux siècles de possession. L'empereur présentait son fils comme le véritable héritier de Charles II. De leur côté, les habitants de la Péninsule sanctionnèrent par leurs acclamations le choix de leur dernier souverain, ne doutant pas que les affaires du pays, tombées dans un si pitoyable état, ne se relevassent promptement en passant sous la direction d'un prince élevé à

l'école du plus grand potentat de la chrétienté.

L'héritage de Charles II comprenait, outre l'Espagne, le royaume de Naples, le Milanais et les Pays-Bas. La richesse d'un pareil legs en rendait l'acceptation périlleuse : aussi les hommes d'État siégeant dans les conseils de Louis XIV ne furent-ils pas unanimes pour juger la question dans un sens favorable. Mais le roi de France pouvait-il répudier l'honneur de planter un rameau de sa famille sur le trône des Espagnes, et méconnaître les avantages que deux nations voisines pouvaient retirer en se voyant gouvernées par des princes sortis de la même souche? Les habitants du Languedoc et des provinces méridionales le comprenaient si bien, qu'ils accueillirent avec allégresse la nouvelle de l'acceptation : ils voyaient, disons-nous, les avantages que leur pays allait en retirer sous le rapport du commerce et de l'industrie.

Léopold prit une attitude menaçante, et annonça que la force des armes déciderait de la querelle entre l'archiduc d'Autriche et le petit-fils de France. Ce dernier avait été reconnu

par les diverses puissances ; l'empereur d'Allemagne semblait devoir être seul pour soutenir une lutte aussi terrible ; mais un revirement complet ne tarda pas à se faire en sa faveur, grâce à l'intervention d'un auxiliaire sur lequel il devait compter en raison de son ancienne amitié : c'était Guillaume III, roi d'Angleterre et stathouder de Hollande. Ce prince n'avait montré aucune opposition à la reconnaissance du duc d'Anjou comme roi d'Espagne, au mois de novembre 1700. Cette adhésion n'était de sa part qu'un raffinement de duplicité : il espérait, par cette démarche, inspirer une fausse confiance à l'aïeul du jeune roi ; mais la haine profonde qu'il portait à Louis XIV reprit bientôt son ascendant accoutumé. Habile à manier les esprits, Guillaume de Nassau s'empressa de nouer des liaisons avec les souverains du continent, petits ou grands, catholiques ou protestants. A force d'intrigues, il mit en mouvement tous les États et se fit le promoteur d'une nouvelle ligue contre le monarque qui depuis un demi-siècle présidait aux destinées de l'Europe entière ; mais le ciel ne lui laissa pas la satisfaction de voir la France

humiliée comme il le désirait : une chute de cheval fit justice de tant d'ambition (1).

Louis XIV éprouva de vifs regrets en voyant que la guerre devenait inévitable ; le seul moyen d'en abréger la durée était de conduire les opérations avec une grande vigueur et de ne rien épargner pour se ménager des succès éclatants. En conséquence, le roi appela auprès de lui les généraux les plus capables de l'éclairer par leurs conseils ; on en avait usé ainsi au moment où la ligue d'Augsbourg se forma contre la France. Les maréchaux Catinat et de Boufflers, les lieutenants généraux Vauban, Villars, Berwick et de Montrevel siégèrent dans cette réunion : tous furent unanimes pour reconnaître les merveilleux effets produits parmi la noblesse par l'institution de la croix de Saint-Louis. Suivant eux, cette décoration serait désormais une monnaie d'honneur au

(1) La chasse, si funeste à tant de princes, lui coûta la vie ; il fit une chute de cheval, se démit la clavicule, et ne put guérir de cette blessure. Un redoublement de fièvre l'enleva au bout d'une semaine (19 mars 1702), à l'âge de cinquante et un ans. Guillaume ne survécut que sept mois à son beau-père, Jacques II, qu'il avait détrôné.

moyen de laquelle le roi pouvait payer les services des gentilshommes sans craindre d'affaiblir ses finances. Ces généraux furent d'avis d'apporter quelques modifications dans sa distribution; ils pensaient que, vu l'urgence des circonstances, on devait renoncer au mode des grandes promotions faites dans un seul jour et longtemps après l'action dans laquelle les officiers avaient mérité cette récompense; ils jugeaient qu'il serait plus profitable d'accorder cette distinction au sortir d'un siége ou d'une bataille. Enfin, l'on proposait, pour éviter les retards que nécessitait la réception des chevaliers, un expédient fort raisonnable : le roi devait se faire suppléer dans ses attributions de grand maître de l'ordre en ce qui touchait les réceptions, par le Dauphin. Louis XIV approuva cette disposition, qui fut sanctionnée à la fin du mois de décembre 1700.

Les premières hostilités eurent lieu à l'entrée du Milanais entre les troupes impériales et les divisions espagnoles qui gardaient le pays. Les amis de l'humanité espéraient que le feu de la guerre se concentrerait dans l'Italie septentrionale, mais l'embrasement ne tarda pas à

devenir général (1701). Louis XIV, qui l'avait prévu, se trouva en situation de mettre sur pied une armée de cent soixante mille hommes et trente-trois mille chevaux (1).

Aussitôt après la conclusion de la paix de Riswick, la moitié des régiments avait été licenciée par mesure d'économie : la célérité avec laquelle les corps furent reconstitués atteste les progrès que l'on avait faits en organisation. Trois récoltes abondantes venaient de réparer en partie les malheurs des années précédentes; la mise sur pied de forces aussi considérables, sans l'emploi de moyens extraordinaires, démontrait quelles pouvaient être les ressources d'un royaume que ses ennemis croyaient épuisé. Au point de vue militaire, le roi s'était ménagé un auxiliaire capable de doubler la puissance de ses armes, c'était la croix de Saint-Louis. Grâce à la promotion du mois de mars 1700, cette décoration avait pénétré dans toute l'armée ; chaque régiment comptait quelques croix de Saint-Louis dans son sein, cha-

(1) *Histoire militaire du règne de Louis XIV*, par Quincy, tom. III.

que province avait vu briller sur la poitrine de plusieurs officiers cet emblème de la valeur. On doit ajouter que le fondateur ne négligeait rien pour en rehausser le prix; en voici un exemple remarquable.

Des garnisons hollandaises occupaient depuis dix années les places fortes des Pays-Bas espagnols, en vertu des traités qui liaient entre elles les puissances signataires de la ligue d'Augsbourg; il s'agissait maintenant, sans recourir à la force des armes, de faire sortir ces troupes étrangères des villes de Luxembourg, Namur, Charleroi, Mons, Ath, Oudenarde et Nieuport. Le roi chargea de cette mission épineuse le marquis de Puységur, nommé récemment lieutenant général. M. de Puységur avait déployé des talents merveilleux comme chef d'état-major du maréchal de Luxembourg; arrivé dans la Flandre espagnole, il sut, en employant tour à tour la vigueur et la persuasion, engager les vingt-deux bataillons hollandais à quitter les garnisons de ces forteresses pour y être remplacés par des troupes espagnoles ou françaises. Ce résultat fut obtenu sans brûler une amorce, sans qu'on eût à regretter la

moindre collision. Le roi récompensa cet immense service en accordant à M. de Puységur l'expectative de la première croix de commandeur de Saint-Louis que la mort d'un titulaire rendrait libre, ce qui arriva six mois après par le décès du maréchal de camp d'Alou.

La mort du ministre de la guerre Barbezieux, arrivée le 5 janvier 1701, délivra l'ordre militaire de Saint-Louis d'un antagoniste dangereux. Le fils de Louvois eut pour successeur Chamillard, contrôleur général des finances. Ce magistrat, d'une intégrité reconnue, paraissait peu propre à diriger le département de la guerre. Ses fautes le prouvèrent suffisamment; néanmoins, il se montra plus favorable que son prédécesseur à la noble corporation. L'un des vices de l'état militaire de cette époque résidait dans la superfétation des grades : on voyait dans une armée des cadres six fois plus nombreux que son effectif réel. On aurait pu s'imaginer que la rareté des sujets diminuerait cet abus ; loin de là, d'anciens officiers adressaient au ministère des suppliques tendant à obtenir de rentrer au service, afin de prendre part à la nouvelle guerre. Des gentilshommes

se présentaient comme volontaires pour remplir *à la suite* des emplois d'officiers subalternes. Cet empressement avait pour mobile l'ardent désir d'obtenir la récompense dont tous les officiers rêvaient la possession. L'amour des distinctions honorifiques finit bientôt par gagner la bourgeoisie.

Deux divisions, aux ordres du maréchal Catinat, agissaient comme troupes auxiliaires avec les détachements d'Espagne chargés de la garde du Milanais. Victor-Amédée, duc de Savoie, dont la seconde fille venait d'épouser Philippe V, amena une brigade de grenadiers ou de chasseurs piémontais, et fut reconnu généralissime pour commander les soldats des deux couronnes.

Le prince Eugène était entré depuis vingt ans au service de l'empereur d'Allemagne. Fils de Maurice, prince de Savoie-Carignan, et d'une nièce du cardinal Mazarin, il naquit à Paris et fut élevé à la cour d'Anne d'Autriche. Son instinct lui fit rechercher la carrière des armes, à laquelle sa complexion délicate semblait le rendre impropre. Eugène quitta Versailles par un mouvement de dépit, à la suite

du refus humiliant que fit Louvois de le placer à la tête d'un régiment. Le jeune mécontent entra au service de Léopold, et ses exploits contre les Turcs ne tardèrent pas à l'élever à la dignité de feld-maréchal. Louis XIV, regrettant, un peu tard, d'avoir méconnu la valeur du prince de Savoie, essaya dix ans après de le gagner par l'offre du bâton de maréchal. On repoussa la proposition en termes énergiques. Le haine d'Eugène contre la France ressemblait à celle qu'un transfuge nourrit contre sa patrie. Les dangers qu'il avait courus à la bataille de la Marsaille, les blessures qu'il y reçut au milieu des charges de la gendarmerie, augmentèrent son animosité.

Le commandant en chef des troupes impériales envahit le Milanais dans le printemps de 1701. Le maréchal Catinat exécuta les plus savantes manœuvres pour arrêter ses progrès; mais ce fut en vain : il se vit obligé de repasser l'Oglio. Un engagement des plus sérieux fut livré le 9 juillet auprès de Carpi, non loin des bords de l'Adige. Les deux partis s'attribuèrent la victoire. Les Français pouvaient à

bon droit revendiquer l'honneur de la journée, car ils luttèrent pendant dix heures contre des forces très-supérieures. Quantité d'officiers y périrent. Au nombre de ceux qui succombèrent se trouvaient des chevaliers de Saint-Louis. Nous citerons le lieutenant général de Cambout; Albert de Luynes, colonel des dragons de Luxembourg; M. de Brémont, colonel réformé.

Durant ce combat de Carpi, les officiers français se signalèrent par des traits d'une audace appropriée au caractère national. Le régiment de cavalerie de Mauroy, engagé dans une charge, se vit enlever son étendard, le lieutenant qui le portait ayant été percé de coups. Le drapeau, passant de main en main, se trouva bientôt transporté à la dernière ligne des Impériaux; deux capitaines, de Belle et le Clerc, s'élancèrent à travers les rangs ennemis, et parvinrent jusqu'à l'endroit où se trouvait l'étendard; ils l'arrachèrent aux cuirassiers allemands. Les deux officiers furent assez heureux pour regagner leur régiment avec le précieux étendard; mais dans ce périlleux trajet ils furent criblés de blessures. Le ca-

pitaine le Clerc, le plus ancien des deux, fut nommé un peu plus tard chevalier de Saint-Louis.

La guerre se poursuivait dans le Milanais sans que la fortune favorisât d'une manière satisfaisante la cause du jeune roi d'Espagne. Le maréchal Catinat épuisait en vain toutes les ressources de la science militaire : sa vieille expérience ne lui permit pas de douter que la trahison ne fût de moitié dans les avantages remportés par le prince Eugène. Rempli d'indignation, Catinat s'en expliqua de la manière la plus vive avec le duc de Savoie. Victor-Amédée répondit par de froides dénégations. Le maréchal s'empressa d'expédier à Versailles un de ses officiers pour instruire le roi de ce qui se passait en Italie. En même temps, le duc de Savoie chargea un de ses chambellans de porter des explications tendant à le disculper. Louis XIV se refusa à croire à une pareille déloyauté; Catinat fut sacrifié. On désigna pour prendre le commandement de l'armée d'Italie le maréchal de Villeroi; celui-ci se hâta d'aller rejoindre le duc de Savoie. Ses habitudes de courtisan le disposaient à subir

patiemment les avanies qu'on voudrait lui prodiguer (1).

Le duc de Savoie, se voyant intéressé à dissiper les soupçons que l'on avait conçus de sa mauvaise foi, proposa au maréchal de Villeroi de repasser l'Oglio et de marcher résolûment aux ennemis, lesquels se trouvaient campés cinq lieues au delà. Il fallait avant de les joindre se rendre maître de la petite ville de Chiari qui couronnait un mamelon ; elle appartenait aux Vénitiens. Au mépris de leur neutralité, le prince Eugène venait de l'occuper en y plaçant un détachement et en y faisant élever des retranchements qui rendaient cette position très-difficile. Le maréchal de Villeroi accepta les propositions de Victor-Amédée, sans se laisser arrêter par les avertissements de la plu-

(1) Un jour, Victor-Amédée conversait debout avec les principaux officiers français et espagnols ; il tira de son habit une boîte d'or et y prit du tabac. Le maréchal de Villeroi, sans y être convié, plongea ses doigts dans la boîte et en saisit une prise. Le duc de Savoie jeta aussitôt à terre ce qui restait dans la tabatière et demanda à un de ses gens d'autre tabac. Un maréchal de France capable de supporter un pareil affront ne devait pas être un favori de la victoire.

part des généraux, dont plusieurs ne se dissimulaient point les dangers de l'entreprise.

Le passage de l'Oglio s'effectua le 31 août 1701. Le duc de Savoie en sa qualité de généralissime se chargea de faire reconnaître le poste de Chiari par des officiers de sa maison : le rapport apprit que la position n'était défendue que par un millier d'hommes. L'attaque fut résolue sans que Villeroi prît la peine de juger par lui-même de la situation des lieux, comme Luxembourg et Catinat avaient fait dans des circonstances pareilles. Les irrégularités du terrain exigeaient une extrême circonspection, car l'armée combinée, concentrée au pied du versant septentrional de la montagne, ne pouvait apercevoir les dispositions prises par les Impériaux au delà du versant opposé. Une brigade de troupes françaises, forte de deux mille hommes, aux ordres du général la Chassagne, gravit l'éminence ; elle devait aborder les retranchements et emporter la position. Le reste de l'armée des deux couronnes prit son ordre de bataille, et se proposait de monter à son tour pour appuyer cette brigade en cas de résistance. Le duc de Savoie comman-

dait le centre, Villeroi l'aile droite, et Catinat, dépouillé de son commandement, consentit à prendre la direction de l'aile gauche. Les soldats de la Chassagne s'avancèrent sur les retranchements, dans la persuasion de les enlever du premier coup; mais ils furent accueillis par le feu de cinquante pièces de canon et de vingt-cinq bataillons. Un boulet renversa la Chassagne, la plupart de ses officiers furent mis hors de combat, et la brigade tout entière périt écrasée par les charges de la mitraille.

Le prince Eugène, que des avis secrets avaient instruit des desseins de ses adversaires, ne balança point à faire occuper Chiari par une artillerie nombreuse et la moitié de ses forces; lui-même il s'était avancé jusqu'au pied du plateau avec une imposante réserve. Aucun de ces mouvements n'avait été signalé aux généraux des deux couronnes.

Le duc de Savoie, en apprenant la destruction de la brigade la Chassagne, fit donner le signal d'une attaque générale: elle échoua sur tous les points. Le prince, conduisant la division du centre, s'exposa bravement et eut son cheval blessé sous lui; le maréchal de Villeroi,

ayant essayé d'enlever le poste par la droite, se vit repoussé de la manière la plus rude, en éprouvant des pertes considérables. Catinat ramena trois fois les soldats à la charge : il semblait chercher la mort, qui n'osa l'atteindre.

Cette action, engagée avec étourderie contre une position mal reconnue, se termina par une retraite, qui remplaça la victoire dont le présomptueux Villeroi ne doutait pas. Une foule de bons officiers y succombèrent, un plus grand nombre reçut de graves blessures. Parmi les officiers tués, on eut à regretter le comte de Chatellux, un de ces colonels réformés auxquels l'ardent désir d'obtenir la croix de Saint-Louis avait fait quitter leurs terres pour reprendre du service.

Feuquière, dans ses Mémoires, n'hésite pas, en traçant le récit de ce combat, d'en attribuer le mauvais succès à la perfidie du duc de Savoie ; il justifie pleinement la conduite tenue à l'égard de ce prince par le maréchal Catinat.

Cette guerre, la plus juste de toutes celles que Louis XIV avait entreprises, s'ouvrait sous de mauvais auspices ; le revers essuyé devant Chiari causa au prince une douleur infinie.

Villeroi essaya, dans son message, d'affaiblir la gravité du mal, en annonçant qu'il ne tarderait pas à venger cet affront. Le roi, aveuglé sur le mérite de ce maréchal, ajoutait foi à de telles promesses. L'inaction dans laquelle les Impériaux restèrent pendant l'automne enhardit Villeroi; il prit ses quartiers d'hiver entre Mantoue et Crémone, et s'établit de sa personne dans cette dernière ville. Le prince Eugène résolut de l'y enlever, ne doutant pas de terminer en un jour la guerre d'Italie s'il parvenait à surprendre une des principales places de la Lombardie, dans laquelle se trouvait rassemblée l'élite des officiers français, dont la capture vaudrait une victoire signalée.

Le projet fut mis à exécution dans la nuit du 1er février 1702, et faillit réussir, grâce aux soins que le généralissime des Impériaux avait pris de se ménager des intelligences parmi les notables habitants, lesquels lui livrèrent passage à travers un ancien aqueduc. Les Allemands pénétrèrent ainsi dans la ville, s'emparèrent de plusieurs postes et de dix pièces de canon. Néanmoins, cette entreprise, couron-

née de succès à son début, finit par tourner à la confusion du prince Eugène, qui se vit contraint d'abandonner Crémone au bout de quinze heures d'occupation, et de regagner ses quartiers après avoir perdu deux mille hommes de ses meilleures troupes, plusieurs généraux, des colonels, et cent officiers de divers grades.

La valeur française brilla en cette occasion d'un éclat extraordinaire : les soldats de la garnison, surpris au milieu des ombres de la nuit, sortirent des casernes à moitié vêtus, et se battirent durant toute la journée avec une vigueur inexprimable, reprirent tous les postes, l'artillerie, et chassèrent hors des murs les Impériaux à coups de baïonnettes et de crosses de fusil. Le lieutenant général de Revel frappa le coup décisif en faisant couper le pont construit sur le Pô. Cette opération, exécutée sous le feu de l'ennemi par une poignée de grenadiers, empêcha le prince de Vaudemont, qui s'avançait à la tête de huit mille hommes, de pénétrer dans la place et d'unir ses efforts à ceux du généralissime.

Cette action du 1er février 1702 méritait de

rester célèbre dans les annales de la guerre, en raison de sa singularité et de ses péripéties. On eut à regretter la perte de quantité d'officiers qui redoublèrent de bravoure et de dévouement pour soutenir l'ardeur des soldats. Nous citerons le lieutenant général de Crénant, le chevalier d'Entraigues, colonel du fameux régiment des Vaisseaux, qui le premier donna l'alarme et ouvrit le feu contre les Impériaux. Dix autres officiers supérieurs, chevaliers de Saint-Louis comme les précédents, succombèrent dans cette glorieuse lutte.

Le seul trophée que le prince Eugène emporta de son audacieuse tentative fut la personne de Villeroi, qui tomba entre les mains des Allemands au sortir de son logement. La mésaventure arrivée au vaniteux maréchal devint le sujet des moqueries de toute l'armée; les soldats n'épargnaient pas les lazzi sur son compte, et chantaient : « *Ah! que* « *nous sommes heureux : nous avons conservé* « *Crémone et perdu notre général.* »

La brigade irlandaise seconda vaillamment les Français dans la défense de Crémone : l'un de ses officiers, O'Mahoni, major du régiment

de Dillon, y déploya une telle bravoure, qu'on le jugea digne d'aller porter à Versailles la nouvelle d'un avantage aussi réel : il en reçut le brevet de colonel. Le roi ressentit de cet événement une joie qui lui fit oublier un instant le revers de Chiari. L'ordre de Saint-Louis remporta une espèce de triomphe à l'occasion des grâces que le souverain donna pour reconnaître les services rendus par les défenseurs de Crémone. Les grands seigneurs, avons-nous dit, avaient vu d'un mauvais œil l'institution de la nouvelle corporation de chevalerie, laquelle établissait une rivalité incommode avec l'ordre du Saint-Esprit. Par des motifs qui ne sont point expliqués dans les mémoires du temps, Louis XIV fit ce que l'on n'avait point encore vu : il donna le cordon bleu comme récompense militaire, et en décora le comte de Revel, dont les sages mesures, autant que l'intrépidité, avaient sauvé la place surprise par les Impériaux.

Le maréchal de camp de Praslin, commandant la cavalerie, avait livré sur les places et dans les rues vingt combats aux cuirassiers autrichiens, qui furent détruits : on le nomma

lieutenant général. Le brigadier d'Arennes fut nommé maréchal de camp. Les colonels de Beaulieu, de Fimarcon, furent élevés au grade de brigadier. On donna la croix de Saint-Louis au brigadier de Chamilly ; à Loisel, lieutenant-colonel du régiment de Médoc ; Saint-André, major au régiment Royal-Comtois ; de Darmissan, capitaine au régiment de Cambrésis ; d'Héricourt, capitaine au régiment du Piémont.

Les échecs essuyés par le prince Eugène n'avaient servi qu'à l'exciter à mettre plus de vivacité dans ses attaques. Philippe V se montrait digne de la faveur que le ciel lui avait faite en le choisissant pour devenir en Espagne le chef d'une nouvelle dynastie. Ce prince, âgé de dix-huit ans, enflammé d'émulation en entendant raconter les hauts faits du jeune Charles XII, roi de Suède, se promit de mériter comme ce héros l'estime des peuples. En conséquence, il forma le noble dessein de passer en Italie, de se montrer à ses sujets de Lombardie, et de gagner ses éperons en défendant les armes à la main les possessions que le testament de Charles II lui avait léguées. Le duc de

Vendôme, vice-roi de la Catalogne, venait d'être désigné pour remplacer Villeroi dans le commandement de l'armée d'Italie; la conquête de Barcelone à la suite d'un siége des plus mémorables entourait sa tête d'une auréole de gloire. L'arrivée de Philippe V et du nouveau général imprima aux opérations militaires une vigueur des plus marquées. Eugène se vit contraint de céder du terrain et de rester sur la défensive; mais son opiniâtreté à poursuivre ses projets le rendait un ennemi fort dangereux, et Vendôme ne tarda pas à le ressentir.

A la suite de quelques engagements sans importance, le commandant des troupes des deux couronnes résolut de pratiquer une marche rapide dans le but d'enlever les places de Luzara et de la Guastella. Le généralissime des Impériaux, secondé constamment par la trahison, ne tarda pas à être instruit du plan arrêté dans le conseil du roi d'Espagne : il régla très-habilement ses mouvements d'après les indications fournies par des émissaires secrets; il mit tous ses soins à prendre une position dans le voisinage de Luzara, afin d'empêcher

cette place de tomber au pouvoir de l'ennemi. Le prince Eugène, ayant passé le Pô, étendit son armée derrière une digue serpentant le long du canal du Zéro ; cette digue, très-élevée, formait un rideau capable de dérober ses troupes à la vue des éclaireurs français et espagnols.

Le duc de Vendôme, établi sur la lisière du Mantouan, leva ses quartiers dès l'aurore du 15 août 1702, suivit une route très-difficile, et arriva vers les cinq heures du soir dans une petite plaine voisine de Luzara : cette plaine était bornée d'un côté par la digue du Zéro. Les officiers chargés d'éclairer le pays s'acquittèrent mal de leur mission, et laissèrent leur général dans une parfaite ignorance du mouvement opéré par les Impériaux. En arrivant dans le vallon à la tête de ses divisions fatiguées d'une longue marche, Vendôme allait donner l'ordre de prendre les dispositions du campement pour la nuit, ne se doutant pas qu'un formidable ennemi caché à ses regards se préparait à fondre sur ses bataillons. En effet, le généralissime des deux nations courait risque d'être surpris au milieu de son

camp, comme l'avait été Villeroi dans Crémone. Mais l'instinct de la guerre lui fit concevoir des soupçons salutaires : ayant poussé son cheval vers la levée, il découvrit rangée en silence toute l'armée impériale. Se précipitant au-devant de ses divisions, qui débouchaient dans la plaine, il commanda à ses lieutenants de prendre les dispositions pour accepter le combat. Le jour tirait à sa fin (cinq heures du soir).

Le prince Eugène, désespéré de voir que les Français évitaient le piége qu'il leur avait tendu, donna le signal de l'attaque : sa cavalerie s'élança par des brèches pratiquées aux deux extrémités de la digue, et fondit sur la brigade de Piémont et des Vaisseaux, qui formait la ligne la plus rapprochée. L'infanterie des Impériaux suivit de près les cuirassiers, et en un instant l'engagement devint général ; il se poursuivit fort avant dans la nuit, avec une alternative de succès et de revers pour l'un et pour l'autre parti. Vendôme, brûlant de réparer sa faute, se multipliait avec une merveilleuse activité, on le retrouvait partout où le danger était pressant. Tour à tour soldat ou général,

il frappait de son épée les plus rudes coups : c'était son aïeul Henri IV faisant *le roi de Navarre.*

Philippe V, ému en voyant tous ses officiers et soldats prodiguer leur vie pour sa querelle, se mêla aux combattants en affrontant comme eux le trépas. Ce furieux engagement se prolongea jusque après minuit. Le prince Eugène, trompé dans ses savantes combinaisons, se vit obligé de repasser le canal et d'aller reprendre ses anciens quartiers au delà du Pô : sa perte s'élevait à six mille hommes tués ou blessés.

Le combat du 15 août 1702 fournit matière à des réflexions appropriées au sujet que nous traitons. Le duc de Vendôme se montrait peu favorable à l'ordre de Saint-Louis ; il suffisait que l'idée de cette fondation eût été inspirée à Louis XIV par le maréchal de Luxembourg, son rival de gloire et de crédit. Cependant l'utilité de cette institution se présentait sous une double face : cette décoration augmentait la valeur de l'officier qui la portait ; elle enflammait le courage de celui qui désirait l'obtenir. C'est ce que l'on observa dès l'ouverture de la campagne, à Carpi, à Chiari, à Crémone. Luzara

en présenta un exemple encore plus frappant. La plupart des officiers décorés de cet insigne furent tués ou mis hors de combat. Le duc de Vendôme, qui venait de recueillir le fruit de leur dévouement, rendit hommage au mérite de cette création. Le duc de Créqui, dernier fils du maréchal, avait brigué l'honneur de prendre rang parmi les chevaliers de Saint-Louis; il fut frappé du coup mortel auprès de Philippe V. Les colonels de dragons de Bragelongne, de Vandeuil, eurent le même sort, ainsi que le marquis de Montandre, qui venait de remplacer M. d'Entraigues dans le commandement du régiment des Vaisseaux; Loisel, lieutenant-colonel au régiment de Piémont; les majors d'Arennes et Renel.

Le maréchal de camp de Cavoye fut blessé mortellement.

Parmi les officiers supérieurs blessés, nous citerons de Montpeiroux, de Grancey, de Sezanne, de Lignerac, etc.

L'avantage remporté par l'armée française auprès de Luzara était un exploit isolé, capable sans doute d'agrandir la renommée du duc de Vendôme; mais ce fait d'armes ne pouvait

exercer aucune influence sur la marche des événements. La querelle élevée au sujet de la succession au trône d'Espagne semblait d'abord ne regarder que les deux compétiteurs, l'archiduc d'Autriche et Philippe, duc d'Anjou ; elle s'étendit bientôt à tous les princes de l'Europe. L'empereur d'Allemagne, Léopold Ier, déclara la guerre au roi de France dans toutes les formes : les états de Hollande suivirent de près son exemple. La reine d'Angleterre, Anne, aussi passionnée que Guillaume III, manifesta l'intention d'employer toutes les ressources de la Grande-Bretagne pour soutenir la coalition. Cette princesse envoya sur le continent un corps de troupes qui, débarqué à Rotterdam, s'unit aux légions bataves. Cette division anglaise, destinée à agir contre les Pays-Bas espagnols, était aux ordres de lord Marlborough, dont la jeunesse se passa en France, et qui fit l'apprentissage du métier des armes sous les maréchaux de Turenne et de Créqui. Les armées impériales chargées d'opérer sur les rives du Rhin marchaient sous les ordres de Louis, margrave de Bade. Ce prince, fils d'une duchesse de Savoie-

Carignan, était né à Paris (1655); le roi fut son parrain : son cousin Eugène, né également à Paris, commandait les troupes de l'Empire en Italie. Ainsi, les trois généraux qui allaient ébranler par leurs efforts simultanés la grandeur de Louis XIV avaient participé aux bontés de ce monarque, qui s'était plu à protéger leur enfance.

Victor-Amédée, beau-père du duc de Bourgogne et de Philippe V, sacrifiant les intérêts de ses enfants à sa propre ambition, ne tarda pas à lever entièrement le masque. Les ducs de Savoie portaient depuis longtemps le vain titre de roi de Chypre et de Jérusalem. Eugène, agissant au nom de l'empereur, promit à Victor-Amédée le Milanais avec le titre de roi de Lombardie (1). La défection du duc de

---

(1) Victor-Amédée n'eut jamais le Milanais; au lieu d'obtenir la couronne de Lombardie, il fut déclaré roi de Sicile. Cette royauté lui fut bientôt enlevée par l'Autriche. A force de manéges, le duc de Savoie obtint du congrès des puissances de l'Europe d'être reconnu roi de Sardaigne. Quelque modeste que fût cette souveraineté, Victor-Amédée en parut satisfait, puisque cette reconnaissance lui ménageait l'honneur d'être rangé parmi les têtes couronnées (1718).

Savoie compliquait les difficultés et rendait plus périlleuse la situation du duc de Vendôme en Italie. Sur la demande réitérée du duc de Bourgogne, ce jeune prince fut placé à la tête de l'armée de Flandre, destinée à contenir, sur les frontières des Pays-Bas, les Anglais et les Hollandais qui menaçaient d'envahir ces provinces. On choisit le maréchal de Boufflers pour servir de premier lieutenant au duc de Bourgogne.

Le maréchal Catinat reçut le commandement de l'armée du Rhin : le roi lui avait rendu toute sa confiance en apprenant la déloyale conduite de Victor-Amédée. Quelque passagère qu'eût été cette disgrâce, elle rendit le vieux guerrier incertain dans ses démarches; sa circonspection alla jusqu'à la timidité ; d'ailleurs le poids des années (soixante-six ans) contribuait à ce changement. Catinat commandait l'armée la moins considérable ; il ne put empêcher le prince Louis de Bade de franchir le Rhin avec trente-cinq mille hommes. Ce général s'empara de plusieurs places voisines de la rive gauche, et notamment de Landau. La défense de cette ville fit un honneur

infini au lieutenant général de Mélac (1). Le maréchal n'aurait pu secourir Landau sans dégarnir Strasbourg et compromettre la sûreté de toute l'Alsace. A la nouvelle du péril que courait cette province, le roi ordonna de détacher de l'armée de Flandre deux divisions; elles se dirigèrent vers la région de l'est, sous les ordres du marquis de Villars. Ce lieutenant général, qui faisait la guerre depuis l'âge le plus tendre, s'était signalé par des traits de valeur héroïques dans divers États de l'Europe; il avait vu son ambition trompée, et pourtant le roi lui témoignait un véritable intérêt. Passant tour à tour des camps dans les chancelleries, il remplit de la manière la plus habile des négociations très-épineuses. Villars, pénétré à bon droit de son mérite, avait la douleur de voir arriver aux honneurs suprêmes des officiers qui ne pouvaient lui être comparés; il atteignait l'âge de cinquante

---

(1) En récompense de sa belle défense, le lieutenant général Mélac fut pourvu du gouvernement de Rethel. Le major d'Aoust, lieutenant de roi à Landau, qui avait vigoureusement secondé le gouverneur, reçut la croix de Saint-Louis.

ans, et il n'avait pas encore commandé en chef; cependant le ciel l'avait doué de toutes les qualités que l'on exige chez un général.

La réunion de Catinat et de Villars devait faire changer en Alsace la face des affaires; les deux généraux prirent des mesures capables d'y arrêter les progrès des Impériaux : le vainqueur de la Marsaille traça un plan que son lieutenant devait exécuter. Des négociations habilement conduites venaient de rattacher aux intérêts de Philippe V l'électeur de Bavière, Maximilien, beau-frère du Dauphin. Maximilien, l'un des généraux de la ligue d'Augsbourg, s'engagea cette fois à mettre son épée au service du roi d'Espagne et à amener sur le Rhin vingt mille soldats aguerris. Catinat conçut le projet de faire franchir le fleuve à quatre divisions qui opéreraient leur jonction avec les Bavarois, et de porter ensuite la terreur des armes françaises au sein de la Germanie. Le margrave de Bade, menacé dans ses propres États, serait obligé d'abandonner l'Alsace pour passer sur la rive droite. Le marquis de Villars reçut avec enthousiasme une pareille mission; il demanda seulement la faculté de

présider à la composition de l'armée expéditionnaire.

Le marquis de Villars, loin de partager la prévention que le duc de Vendôme montrait naguère à l'égard de l'ordre de Saint-Louis, témoignait hautement son admiration pour cette institution militaire si bien appropriée au caractère français. C'est d'après ce principe qu'il choisit les généraux, les brigadiers, les colonels destinés à commander les différents corps de l'armée expéditionnaire; nous citerons : de Guiscard, des Bordes, du Bourg, de Saint-Maurice, de Chamarande, de Polignac, de Robec, de Magnac, de Biron, du Tot, de Coligny, commandeurs ou chevaliers de l'ordre.

Les prévisions du maréchal Catinat ne tardèrent pas à se vérifier : le prince Louis de Bade, devinant les projets des généraux français, repassa le Rhin le 22 septembre, afin d'attendre sur la rive droite l'armée d'invasion, et de s'opposer à sa jonction avec les troupes de l'électeur de Bavière. Il fallait détourner l'attention d'un ennemi aussi vigilant. Le lieutenant général de Laubanie franchit le fleuve à la hauteur de Neubourg, et, par un

coup de main heureux, s'empara de cette place. Le marquis de Villars fit ses préparatifs pour exécuter son passage devant Huningue. Cette opération difficile s'accomplit avec un ensemble et une célérité qui attestaient les talents du général en chef. Vingt mille hommes d'infanterie, trois mille chevaux et trente pièces de canon se trouvèrent portés en deux jours sur le territoire badois. Le margrave avait pris position de manière à fermer les gorges des montagnes Noires, par lesquelles devaient arriver les Bavarois ; son armée se partageait en deux fractions bien distinctes : l'infanterie couronnait la montagne de Tulick, au pied de laquelle commençait une plaine qui était bornée par un large ruisseau; le fort de Fridlingen, armé de canons, s'adossait à la colline ; en face de cette citadelle le ruisseau décrivait une courbe très-prononcée, de sorte que ce bas-fonds se trouvait divisé par cet accident en deux trapèzes d'inégale grandeur. Le prince de Bade disposait d'une infanterie moins nombreuse que celle des Français ; en revanche sa cavalerie l'emportait d'un tiers sur celle de ses adversaires.

Le marquis de Villars, dont l'audace ne connaissait point d'obstacles, n'hésita pas à attaquer l'ennemi dans une position aussi formidable ; il se chargea de débusquer avec de l'infanterie celle du margrave ; et, vainqueur de celle-ci, il se proposait de descendre le versant opposé, d'envahir la plaine et de prendre en queue la cavalerie des Allemands, pendant que la sienne l'arrêterait en tête. Ce général disposa d'une manière admirable ses trente-quatre escadrons ; le maréchal de camp Magnac les commandait. C'était un des plus vieux officiers de son grade ; il faisait la guerre depuis quarante ans ; la fortune n'avait jamais favorisé ses talents et sa bravoure. Magnac reçut l'ordre de ne quitter le terrain sous aucun prétexte, et d'attendre que l'ennemi vînt l'y attaquer, ce qui ne pouvait s'exécuter sans franchir l'espèce de défilé qui coupait la plaine.

L'infanterie française avait à gravir plusieurs coteaux plantés de vignes ; elle surmonta ces difficultés avec hardiesse ; en arrivant sur le plateau elle fut accueillie par un feu terrible d'artillerie et de mousqueterie. La première

division se composait des régiments de Brie, Saintonge et Lorraine; elle marchait sous les ordres du lieutenant général des Bordes. Cette division soutint bravement ces furieuses décharges; mais des Bordes et le maréchal de camp de Chavanes furent tués au début de l'engagement. A la nouvelle de cet événement, Villars accourut prendre le commandement de cette infanterie, et ordonna d'aborder l'ennemi à la baïonnette. On connaissait très-peu d'exemples de cette manœuvre; elle réussit de la manière la plus heureuse : les soldats allemands furent percés de coups sur la lisière du bois qui leur servait de refuge. Le prince Louis de Bade, gravissant à son tour la montagne par le côté opposé, fut blessé en conduisant la réserve au secours de son corps de bataille. La seconde division, formée des régiments de Béarn, Guienne, Aunis, Poitou, arrivait haletante; elle résista sans s'ébranler à cette troisième attaque. Les efforts simultanés de Villars, des généraux du Bourg, de Biron, de Chamarande, achevèrent la défaite de l'ennemi. Les légions germaniques, enfoncées à diverses reprises, battent en retraite et gagnent la vallée,

espérant de s'y rallier sous la protection de la cavalerie.

Les régiments français, qui s'étaient élancés à la poursuite des fuyards sur la pente d'une montagne, arrivent précipitamment dans la plaine. En ce moment des escadrons allemands se jettent au milieu d'eux, et traversent la colonne des Français vainqueurs. Aussitôt des clameurs s'élèvent, et les cris : *Nous sommes coupés!* se font entendre. Ces paroles terribles passent dans les rangs ; la panique s'empare de ces soldats naguère bouillants de courage. Villars, arrivant en tête de la seconde division, entend les clameurs ; il embrasse d'un coup d'œil la scène et devine les événements qui se passent dans le vallon : saisissant un drapeau des mains d'un officier, Villars court au-devant des régiments qui remontaient la pente. « Soldats! crie-t-il d'une voix éclatante, *vive le roi! Victoire!* » Ces mots produisirent un effet magique : les grenadiers étonnés répètent le cri de leur général. En effet, la bataille était réellement gagnée au bas de la montagne comme elle venait de l'être sur le sommet.

Le comte de Konigseck, commandant la ca-

valerie allemande, avait détaché douze escadrons pour escarmoucher contre la cavalerie française, et l'engager ainsi à franchir le défilé pour venir combattre dans la plaine; ce qui ne pouvait se faire de la part des Français sans passer sous le feu de l'artillerie de Fridlingen. Magnac sut éviter ce piége et demeura immobile. Le général allemand, fier de sa supériorité numérique, résolut de venir chercher les Français et de les tailler en pièces sur le terrain qu'ils persistaient à ne pas abandonner. Les cuirassiers s'avancent, et franchissent le défilé entre le fort et le ruisseau. Le vallon se rétrécissant, les escadrons ennemis perdent leur distance; ils ne forment bientôt plus qu'une masse compacte. Magnac, jaloux de mettre à profit une pareille faute, fait passer avec célérité les dix pièces d'artillerie de son front sur sa droite, et les dispose en potence; ces dix pièces de canon, dirigées par le lieutenant-colonel Pellier, ouvrent le feu sur le flanc de la cavalerie allemande, et portent le ravage dans ses rangs. Les premiers escadrons, en s'approchant de la ligne des Français, font usage du pistolet et du mousquet, suivant la méthode

observée à cette époque. Magnac, toujours impassible, ordonna à ses soldats de ne point faire usage de leurs armes à feu. Ce général devançait dans l'art de la guerre les idées de son siècle. Enfin, Magnac, jugeant le moment arrivé de profiter du désordre causé par son artillerie parmi les ennemis, s'avance les rangs serrés en prescrivant à ses officiers de ne se servir que du sabre, et, donnant aux trompettes l'ordre de sonner la charge, il aborde les escadrons allemands, les écrase et fait un carnage affreux des premières lignes; il passe le défilé à la suite des vaincus sans cesser de leur porter les plus terribles coups. Ce général pénètre ainsi dans la plaine en poussant devant lui cette nuée de cavaliers désunis : ce sont ces cuirassiers allemands mis en déroute qui avaient rompu la colonne de fantassins de Villars, lancée à la poursuite des bataillons tudesques (1).

Le marquis de Villars, ayant laissé au bas du coteau son infanterie, traversa la plaine, et

---

(1) *Histoire militaire du règne de Louis XIV*, par Quincy, in-4°, tome III; *Chronologie militaire* de Pinard, tom. IV; Mémoires de Feuquières, tom. III.

courut au-devant des escadrons de Magnac pour leur prodiguer de justes éloges : il embrassa avec effusion leur chef, sous le commandement duquel ils venaient de se signaler. A son retour il trouva les bataillons en ligne; les soldats, cédant à un mouvement d'enthousiasme, le saluèrent des cris de : *Vive le maréchal de Villars.*

Le prince Louis de Bade, atteint d'une balle au bras, avait essuyé dans le combat une perte de six mille hommes tués, blessés ou prisonniers. La perte des Français s'éleva à neuf cents tués et douze cents blessés. Parmi les premiers nous citerons le lieutenant général des Bordes, les maréchaux de camp de Chamilly et de Chavanes. Les brigadiers d'Estrées, de Polignac, de Chamarande (fils), furent au nombre des blessés dans l'infanterie, avec deux cents officiers des divers régiments. La cavalerie, qui avait frappé des coups décisifs, éprouva des pertes plus sensibles. Le maréchal de camp Saint-Maurice, commandant la seconde brigade, fut tué au milieu de la mêlée, ainsi que de Sève, colonel du régiment de son nom; de Rivière, lieutenant-colonel du Royal;

de la Férandière, idem du régiment de Vivans; de Bondi, idem du régiment de Saint-Pouange. Parmi les blessés nous citerons du Bourg, colonel du Royal; d'Aultanne, lieutenant-colonel du régiment de la Ferronnaye. Cent cinquante officiers de grades inférieurs furent tués ou mis hors de combat.

L'ordre de Saint-Louis, depuis son institution, avait essuyé dans chaque action de guerre des pertes plus ou moins considérables. Il paya son tribut à la bataille de Fridlingen. Le lieutenant général des Bordes, le maréchal de camp de Saint-Maurice, l'un et l'autre commandeurs, succombèrent en combattant vaillamment à la tête de leurs soldats. Au nombre des chevaliers qui furent tués, nous citerons les maréchaux de camp de Chamilly, de Chavanes; le colonel de Sève, les lieutenants-colonels de Rivière, de Bondi.

Le comte de Choiseul, lieutenant-colonel, fut chargé d'aller porter à Versailles la nouvelle de cette victoire; il reçut en récompense le régiment de Sève, laissé vacant par la mort de son colonel. Louis XIV écrivit de sa main une lettre de félicitations au marquis de Villars,

pour lui annoncer qu'il le créait maréchal de France. La lettre renfermait l'expression suivante : « J'unis ma voix à celle de mes braves « soldats. » Le roi voulait faire allusion aux applaudissements prodigués par l'armée à son intrépide général.

Le maréchal de camp de Magnac, dont la belle conduite à la tête de la cavalerie avait déterminé le gain de la victoire, reçut le brevet de lieutenant général : le roi y ajouta le gouvernement de Mont-Dauphin.

De nombreux renforts, arrivés de la Bohème et de l'Autriche, réparèrent en peu de temps les pertes essuyées dans la journée du 14 octobre par le prince Louis de Bade, et le mirent à même de prendre une attitude imposante. D'un autre côté, l'électeur de Bavière, dont la lenteur méthodique ne répondait pas à l'urgence des circonstances, perdit le moment favorable pour forcer les gorges de la forêt Noire, de sorte que sa réunion avec l'armée française ne put s'effectuer. Ces divers incidents empêchèrent le marquis de Villars de retirer de sa victoire tous les fruits qu'il avait lieu d'en espérer. La saison devenant très-

pluvieuse, les obstacles se multiplièrent; on dut clore la campagne, et une portion de l'armée française repassa le Rhin. Le nouveau maréchal prit le chemin de Versailles, où il arriva au mois de décembre. Le roi lui fit l'accueil le plus gracieux. Villars s'empressa de demander des récompenses pour des officiers qui l'avaient aidé si vaillamment à gagner le bâton. L'avancement se trouvait dans les attributions du ministre de la guerre; mais les récompenses honorifiques, la croix de Saint-Louis principalement, dépendaient de la seule volonté du roi. Le maréchal de Villars lui présenta la liste des officiers qui, par leur valeur, avaient mérité d'obtenir cette distinction. Dans ce moment, le jeune duc de Bourgogne arrivait des Pays-Bas, où il avait commandé l'armée. Le prince venait de terminer sa campagne de la manière la plus brillante : guidé par des motifs semblables à ceux de Villars, il présenta son mémoire de proposition. Louis XIV agréa les demandes des deux généraux en chef, et renvoya au mois suivant la réalisation de ses promesses.

La vivacité avec laquelle les alliés avaient

conduit les hostilités faisait présager l'ardeur que l'on mettrait à les poursuivre. Le roi, voulant montrer qu'il était décidé à soutenir la lutte, ne cessait d'apporter une extrême application aux affaires militaires. Il ouvrit l'année 1703 (14 janvier) par une nomination de dix maréchaux : ce furent les lieutenants généraux de Chamilly, d'Estrées, de Château-Renault, de Vauban, de Rosen, d'Huxelles, de Tessé, de Montrevel, de Tallard et d'Harcourt. Vauban, que l'on avait vu cinq ans auparavant refuser par modestie la dignité de maréchal, ne put cette fois résister aux désirs du monarque.

La création de ces dix maréchaux fut accompagnée de la solennité que l'on apportait alors aux choses d'une utilité réelle. Huit jours après, la cour fut témoin d'une cérémonie du même genre. Le duc de Bourgogne, commandant en chef l'armée des Pays-Bas, avait déployé dans les diverses rencontres la bravoure d'un officier qui a besoin de faire sa fortune. Il se fit remarquer surtout au combat de cavalerie livré sous Nimègue contre le général d'Alton. Le jeune prince avait mérité la croix de Saint-Louis ; il la réclama. Le grand

maître de l'ordre le reçut chevalier et lui donna l'accolade. Ce fut un spectacle attendrissant que de voir l'auguste aïeul décerner à son petit-fils le prix de la vaillance. Le comte de Bligny, colonel du régiment de Saintonge, s'était signalé au combat de Fridlingen ; il fut assez heureux pour se trouver à Versailles le jour de cette réception. Il fut reçu chevalier en même temps que le duc de Bourgogne, et prêta serment entre les mains du roi.

Le lieutenant général des Bordes, tué au combat de Fridlingen, fut remplacé comme commandeur par le brigadier de Valeilles, ancien compagnon des exploits de la Bretèche. Il venait de se signaler dans l'armée de la Moselle sous les ordres du marquis de Tallard.

Le duc de Bourgogne commandait en chef les divisions réunies dans les Pays-Bas espagnols et dans la Lorraine. Voici comment furent distribuées les croix de Saint-Louis accordées sur sa demande : aux *maréchaux de camp :* de Valsemé, d'Asfeld, de Castries ; aux *brigadiers :* Zurlauben, de Cilly, de Grammont ;

De Conflans, colonel du régiment de Chartres ; de la Fare, idem des dragons du Lan-

guedoc; d'Auger, idem du régiment d'Anjou; Damas d'Anlesy, idem du régiment de Rohan (cavalerie); de Fienne, idem du régiment d'Artois; de Mortaigne, idem du royal-allemand; Château-Morand, idem réformé; de Quadt, idem réformé; de Forcade, lieutenant-colonel au régiment de la couronne; de l'Espinay, idem au régiment de Pertuis; de la Houssaye, capitaine au royal-Dauphin; Baupoil de Saint-Aulaire, idem au régiment de Berry; d'Houel, idem aux gardes françaises.

Damoiseau, ingénieur militaire de l'armée de la Moselle, blessé grièvement au siége de Spire, acquit plus tard une grande réputation par ses talents, et mérita que son nom fût placé auprès de ceux de Mesgrigny, de Lapparat et de Valori. L'ingénieur de Favart se montra le digne élève des maîtres qui lui avaient ouvert la carrière.

Le maréchal de Villars obtint pour les quatre divisions qui avaient opéré sous ses ordres au delà du Rhin les nominations suivantes :

Maréchal de camp : de Chamarande ;

Brigadiers : d'Origny, de Verseilles, Massemback ;

De Bligny, colonel du régiment de Sain-

tonge; de Beaujeu, idem du régiment de Brissac; de Calvo, idem du régiment royal; de Fourquevaux, idem du régiment de Condé; de Saint-Pouange, réformé; d'Aultanne, lieutenant-colonel du régiment de la Ferronnaye; de Surbeck, idem des gardes suisses; Pellier, idem d'artillerie; le prince de Tarente, capitaine au régiment de Condé; de la Myre, idem au régiment du roi; de Vigoureuse, idem au régiment royal (1).

Un certain nombre de lieutenants de roi, emploi fort important dans ce siècle, furent compris parmi les chevaliers de Saint-Louis. Nous citerons: de Malartic, à Perpignan; de Bardonenche, à Mont-Dauphin; de Héere, à Phalsbourg; de la Chétardie, à Landrecies; de la Battue, à Nancy; le major de Vanssay, lieutenant de roi à Ostalrik.

---

(1) Nous croyons que cette promotion fut plus considérable; nous n'avons pu rétablir les nombreuses lacunes qui existent dans les contrôles de l'ordre, principalement à cette époque. Il nous a été impossible de retrouver les nominations qui durent être faites dans l'armée du duc de Vendôme et dans celle que commandait en Espagne le duc de Berwick, en qualité d'auxiliaire de Philippe V.

CHAPITRE IX.

Ouverture de la campagne de 1703. — Première bataille d'Hochstedt. — Combat de Spire. — Pertes éprouvées par l'ordre de Saint-Louis dans ces deux journées. — Campagne de 1704 en Allemagne. — Seconde bataille d'Hochstedt. — Combat naval de Malaga. — Promotion faite dans le corps de la marine à la fin de 1704. Épisode du lieutenant général de Laubanie, créé grand-croix de Saint-Louis.

On disait jadis, dans le langage de la vieille monarchie, *noblesse oblige ;* cette phrase, admirable autant par sa concision que par sa profondeur, renfermait tous les devoirs des chevaliers. C'est précisément dans la pensée de ramener les gentilshommes à des préceptes dont ils s'écartaient chaque jour davantage que Louis XIV institua l'ordre militaire de Saint-Louis ; il ne doutait pas que les officiers

appelés à faire partie de la nouvelle corporation ne redoublassent d'efforts pour s'appliquer à eux-mêmes le précepte suivi par les preux du moyen âge. Le fondateur dut s'applaudir de ne s'être point trompé ; mais la création de cette institution porta le trouble à Versailles parmi l'entourage du souverain. Deux principes s'y partageaient la noblesse, le principe courtisan, et le principe militaire ; la rivalité était dans toute sa force à l'époque dont nous parlons. Le principe courtisan se personnifiait dans le duc de Saint-Simon, le chroniqueur de l'OEil-de-Bœuf.

Les hommes de guerre regardaient le maréchal de Villars comme l'expression du principe militaire. Ce dernier s'en glorifiait ; il bravait sans ménagements les murmures des courtisans, ses ennemis déclarés, décidé à les vaincre en acquérant de nouveaux titres à l'estime publique. C'est dans ce but que le maréchal de Villars supplia Louis XIV de porter la guerre au cœur de l'Allemagne, en s'y faisant un puissant auxiliaire de Maximilien, électeur de Bavière. Louis XIV le chargea de l'exécution de ses vastes desseins,

en lui disant : « Je suis autant Français que « roi ; ce qui ternit la gloire de la nation m'est « plus sensible que tout autre intérêt ; travail- « lez à l'augmenter, et vous serez sûr de ma « reconnaissance. »

Villars, rempli d'enthousiasme en entendant ces magnanimes paroles, partit au mois de mars 1703 pour rejoindre l'armée sur les bords du Rhin ; il franchit le fleuve à Neubourg, força les quartiers du prince de Bade, et mit le siége devant Kehl. Vauban avait élevé, en 1688, des travaux considérables pour faire du fort de Kehl un poste important, sa possession devant compléter l'acquisition de Strasbourg : un des articles du traité de Riswick insistait pour que le roi de France abandonnât cette tête de pont ; on dut y consentir. Le maréchal de Villars, jugeant que la possession du fort de Kehl devenait indispensable comme point d'appui à ses opérations, l'assiégea et s'en rendit maître après une vigoureuse résistance. Durant ce siége, le maréchal dépêcha plusieurs de ses officiers vers l'électeur de Bavière pour lui annoncer sa prochaine arrivée sur les bords du Danube. Cette nouvelle rem-

plit de confiance Maximilien, qui prit aussitôt l'offensive, battit les Autrichiens auprès de Passau, et prit Ratisbonne. Villars conduisant vingt-cinq mille hommes, ayant pour premier lieutenant le général d'Usson, commandeur de Saint-Louis, s'enfonça dans les défilés de la forêt Noire, dispersa les troupes qui tentèrent de lui en disputer le passage, et opéra le 12 mai sa jonction avec l'électeur de Bavière.

L'armée combinée passa le Danube à Donawert, longea la rive gauche du fleuve, et courut à l'encontre de l'armée impériale qui s'avançait pour garantir de l'invasion le territoire autrichien. Le choc devenait inévitable; il eut lieu le 20 septembre 1703, dans une plaine bornée d'un côté par le village d'Hochstedt, et de l'autre par celui de Blenheim. Cent mille combattants partagés en deux corps d'égales forces luttèrent durant huit heures pour rester maîtres de la position. Un ordre mal interprété donna lieu à une méprise; le lieutenant général d'Usson, qui menait l'aile gauche, ayant commencé l'attaque une heure trop tôt, eut à soutenir pendant quelque temps tout

le poids des ennemis. Un mouvement très-habilement exécuté par le maréchal de Villars à la tête des divisions du centre eut pour résultat de percer les deux lignes autrichiennes et de dégager le général d'Usson. L'électeur de Bavière conduisant la réserve, ayant suivi à propos le mouvement des Français, acheva de décider du sort de la journée. Le comte de Strirum abandonna en désordre le champ de bataille, ayant perdu neuf mille hommes tués ou prisonniers.

La victoire remportée à Hochstedt, en 1703, non loin des rives du Danube, pouvait avoir des conséquences immenses : l'armée chargée de couvrir les frontières de l'Autriche venait d'être mise en déroute. Le prince Eugène opérait en Italie, le prince Louis de Bade était retenu sur les bords du Rhin, et le reste des troupes impériales défendaient la Hongrie contre les révoltés de ce royaume. Ainsi, Vienne, la métropole de l'empire, se trouvait à découvert. Le maréchal de Villars proposa à l'électeur de Bavière de marcher sans délai sur cette ville et de s'en emparer, afin de ruiner la coalition par un coup aussi hardi. Maximilien, effrayé par la grandeur de l'entreprise, déclina

la proposition en demandant à consulter ses ministres restés à Munich. « Que vous importe « leur avis! répondit le bouillant Villars, c'est « moi qui suis votre ministre et votre général; « marchons! » Aucun raisonnement ne put déterminer le prince allemand à poursuivre l'exécution du plan présenté par le général français. Maximilien persistait à vouloir tourner ses efforts contre le Tyrol, l'une de ses anciennes possessions. Dès ce moment, les opérations perdirent de leur activité, la mésintelligence éclata parmi les chefs de l'armée combinée. Villars mécontent eut le tort de permettre à ses soldats de vivre dans les États de l'électeur comme dans un pays conquis, et lui-même ne craignit pas d'y lever à son profit de fortes contributions. Maximilien, outré de colère, agissant dans l'intérêt de ses sujets, envoya à Versailles un de ses ministres chargé de demander hautement le rappel de Villars, en déclarant de la part de son maître l'abandon de l'alliance de la France si l'on refusait de souscrire à ses désirs. Cette considération l'emporta sur toutes les autres, et le vainqueur d'Hochstedt fut invité à venir conférer avec le

roi à Versailles, au sujet des affaires de la province du Languedoc, que la rébellion des protestants remplissait de troubles et de désordres.

Pendant que les armes de la France se maintenaient victorieuses au cœur de l'Allemagne, elles continuaient à remporter des avantages sur les bords du Rhin; les opérations s'y poursuivaient activement par deux corps de troupes, l'un aux ordres du maréchal de Tallard, l'autre sous la conduite du maréchal de Villeroi. Ce dernier, ayant été fait prisonnier par le prince Eugène, fut envoyé dans une forteresse en Styrie; sa captivité ne dura que quelques mois, l'empereur ordonna son élargissement sans exiger même de rançon. Léopold, doué sans doute d'une seconde vue, jugeait que Villeroi serait plus utile à la coalition en liberté que dans les fers. L'ancien commandant de l'armée d'Italie arriva à Versailles sans que sa mésaventure de Crémone eût diminué sa présomption; elle lui tenait lieu de talent. A force de supplications, il obtint au bout d'une année le commandement des forces réunies dans la Flandre; néanmoins,

Louis XIV plaça auprès de Villeroi, plutôt en qualité de soutien que de premier lieutenant, le comte de Pracontal, officier d'un mérite éprouvé et l'un des généraux qui faisaient le plus d'honneur à l'ordre de Saint-Louis.

La fortune militaire du maréchal de Tallard passait aux yeux des gens du métier pour un véritable miracle; en recevant le commandement de l'armée du Rhin, il s'engagea à tourner ses efforts vers la reprise de Landau, place véritablement française, puisque Vauban l'avait créée; sa perte récente affligeait profondément le roi. Tallard préluda à cette entreprise capitale en franchissant le Rhin avec le duc de Bourgogne, déclaré généralissime. Brisach et d'autres petites places de la rive droite tombèrent au pouvoir des Français dans le courant des mois d'août et de septembre 1703. Le maréchal, ayant repassé le fleuve, vint former le siége de Landau (15 octobre). Au bout de trois semaines, les travaux avaient peu avancé, en raison de la difficulté des lieux. Les alliés, alarmés sur le sort de Landau, à la possession duquel ils tenaient extrêmement, résolurent de ne rien négliger pour empêcher

la chute de cette place. Lord Marlborough, généralissime de l'armée des Pays-Bas, détacha un corps de quinze mille hommes aux ordres du prince de Hesse; ce général devait opérer sa jonction avec deux brigades amenées du Palatinat par le comte de Nassau; ces forces présentaient un effectif de vingt-cinq mille hommes, et, devaient seconder la résistance que déployait le comte de Frise, commandant supérieur de Landau. Louis XIV, informé des préparatifs qui se faisaient dans l'armée des alliés, ordonna au maréchal de Tallard de quitter momentanément les lignes du siége et de marcher au-devant du prince de Hesse, pour le combattre. Le maréchal de Villeroi, de son côté, devait envoyer à l'armée du Rhin un renfort de dix mille hommes et de deux mille chevaux; ces troupes marcheraient sous la conduite du lieutenant général de Pracontal. Villeroi, toujours malheureux dans ses dispositions, fit partir ce détachement trop tard. Pracontal, désespéré, prévoyant les conséquences d'un défaut d'ensemble, abandonna au bout de deux jours son infanterie, et la laissa sous la direction du maréchal de camp

de Sailly, officier digne de sa confiance. Pracontal partit avec sa cavalerie, en redoublant de diligence; il joignit, auprès de Spire, l'armée de Tallard, n'ayant pu amener que quinze escadrons exténués de fatigue. Les Français se trouvaient déjà en présence de l'ennemi, et l'action commença quelques heures après l'arrivée de ce détachement, le matin du 15 novembre 1703.

Le terrain n'offrait aucun obstacle qui pût servir de point d'appui aux deux lignes formées par l'infanterie de Tallard; on couvrit ses ailes au moyen de deux corps de cavalerie : le lieutenant général de Locmaria commandait celui de la droite, et le comte de Roussy celui de la gauche, composé presque en entier de la gendarmerie. Deux régiments qui jouissaient d'une haute réputation formaient la brigade qui tenait la première ligne : c'étaient le régiment royal, ayant pour colonel Calvo, et le régiment de Navarre, colonel de Seigneir. Le maréchal de Tallard, excessivement myope, ne pouvait que très-difficilement juger de la situation de l'ennemi; il s'avança avec cinq cents chevaux, afin de l'examiner.

La cavalerie allemande, se détachant, fondit sur lui, et le contraignit à se retirer promptement. La gendarmerie s'ébranla à son tour pour protéger la retraite du maréchal; l'engagement devint terrible : les gendarmes et leur chef, le comte de Roussy, furent rompus, culbutés et mis en pleine déroute. Cette troupe perdit en un instant le fleuron qu'elle avait conquis à la Marsaille. Le lieutenant général de Pracontal se porta en avant, suivi de ses escadrons, pour réparer ce malheur, et livra combat aux cavaliers tudesques. Ce vaillant homme de guerre fut tué au milieu de la mêlée. Heureusement que l'infanterie des cercles ne suivit pas l'impulsion imprimée par la cavalerie; elle s'avança lentement, en bel ordre; arrivée à la portée du mousquet, elle dirigea un feu roulant contre l'infanterie française; celle-ci reçut ses décharges sans riposter, sans brûler une amorce; s'ébranlant à la voix du lieutenant général de Cayeux, elle aborda à la baïonnette les gardes du prince de Hesse qui tenaient le front de la ligne allemande; l'engagement devint, sur ce point, des plus furieux. Calvo, colonel du régiment royal, fut

tué, avec plusieurs de ses officiers, au centre d'un bataillon badois qu'il venait d'enfoncer. Le prince de Hesse, combattant à pied au milieu des siens, reçut plusieurs blessures, et ne dut son salut qu'au dévouement de ses aides de camp. Tandis que la brigade de Navarre culbutait l'infanterie allemande, Locmaria, commandant la cavalerie de l'aile droite, se couvrait de gloire en repoussant l'attaque de vingt escadrons de cuirassiers que dirigeait en personne le comte de Nassau. Ces escadrons, taillés en pièces par les Français, vinrent se rejeter sur la seconde ligne des troupes alliées, qui, épouvantées, prirent la fuite. L'entière destruction de la première ligne de l'infanterie des cercles assura la victoire aux Français; elle fut complète. La brigade de Navarre et la seconde ligne de l'infanterie, qui la suivait de près, ayant gagné une lieue de terrain sur l'ennemi, il arriva que le maréchal de Tallard, resté en arrière avec les débris de la gendarmerie, apprit que l'armée était victorieuse au moment où il avait lieu de craindre une défaite.

L'armée du prince de Hesse n'aurait pu échapper à une entière destruction, si les

vingt bataillons qui suivaient Pracontal fussent arrivés en temps utile. Les alliés laissèrent sur le champ de bataille six mille morts et trois mille prisonniers. La perte des Français fut bien moins considérable; mais on eut à regretter trois cents officiers de différents grades : ils avaient su, par leur valeur, arracher la victoire à l'ennemi. On comprend qu'il en résulta un vide sensible dans l'ordre de Saint-Louis. Nous citerons quelques-uns de ceux qui succombèrent. Le lieutenant général de Pracontal. Voici comment s'exprime, à ce sujet, le président Hainaut, qui, dans sa jeunesse, avait entendu faire le récit de la bataille de Spire par des témoins oculaires : « La lenteur de la marche « de Pracontal, que le maréchal de Villeroi « avait détaché malgré lui de son armée de « Flandre, et à qui il avait ordonné de faire de « petites journées, pensa être fatale à M. de « Tallard ; et cet officier, de la plus grande « réputation, s'y fit tuer de désespoir. »

Le régiment royal se montra inconsolable de la perte de son intrépide colonel, Calvo, Basque de nation, petit-fils d'un des meilleurs capitaines d'Henri IV, et fort affectionné de

ce prince. *Les brigadiers* d'Auriac, de Caylus, de Choiseul-Meuse, prince de Croï-Solre, et Beaumanoir, dernier rejeton d'une des maisons les plus illustres de la Bretagne; *les capitaines* de gendarmes ou de dragons de Bruslard, de Toiras, de Lavardin.

Le nombre des blessés fut en proportion avec celui des tués; nous citerons *les brigadiers* de Puyguyon, de Sebville, de Fienne, du Barrail, lieutenant-colonel du régiment du roi; Armand, idem des dragons de Conti; Duplessis, maréchal des logis du quartier général; Sainte-Maure, major des dragons du roi; les capitaines de Biencourt, de Jansac, de Chabannes, d'Hauterive, de Livry, de Fontenay.

Le lieutenant général de Laubanie, resté avec deux divisions dans les lignes de Landau, s'empressa de faire sommer la place aussitôt qu'il fut instruit des succès obtenus auprès de Spire par l'armée française. Le comte de Frise, gouverneur, capitula le lendemain. La nouvelle de ce double avantage fut apportée à Versailles par le major de Labeaume, fils du maréchal de Tallard. Le roi éprouva une vive satisfaction en apprenant le gain

d'une victoire qui terminait d'une manière glorieuse la campagne de 1703. La semaine suivante, on vit arriver un officier envoyé de l'armée d'Italie par le duc de Vendôme; le général rendait compte des événements favorables qui venaient de se passer en Lombardie. Ce brigadier n'était autre que Follard, tacticien consommé ; il n'avait point encore publié les ouvrages sur l'art de la guerre qui lui méritèrent le surnom de *Végèce français*. Le duc de Vendôme, dans son rapport, louait les services rendus par Follard ; Louis XIV lui donna la croix de Saint-Louis, et le reçut chevalier avec le cérémonial accoutumé.

La proposition faite par le maréchal de Villars à l'électeur de Bavière, de marcher sur Vienne après la victoire d'Hochstedt, ne pouvait passer inaperçue; le projet d'occuper la capitale de l'empire d'Allemagne, pour y écraser d'un coup de massue la tête de la coalition, était trop vaste pour qu'il n'eût pas fixé l'attention de Louis XIV ; ce prince résolut d'en poursuivre l'exécution, sans se laisser arrêter par les difficultés que présentait une pareille entreprise. Les préparatifs se firent dans l'hiver de

1704; les corps d'armée de Flandre, d'Alsace et de la Moselle furent concentrés sur la rive gauche du Rhin. Dès la fin du mois de juin, cent mille Français avaient franchi le fleuve et foulaient le sol germanique; mais ils étaient commandés par Villeroi, Tallard et Marcin, ce dernier nommé maréchal depuis six mois. La réunion de ces incapacités militaires devait faire présager un désastre; Feuquières osa le prédire de la manière la plus positive. Ses paroles courageuses indisposèrent Chamillard, et Feuquières, général expérimenté, eut la douleur de se voir réduit à l'inaction: le ministre de la guerre refusa de l'employer. La réussite dépendait du secret que l'on mettrait dans les dispositions préliminaires; mais la cour fourmillait de fauteurs d'intrigues et de trahisons; la duchesse de Bourgogne elle-même, environnée d'amour et d'hommages par la famille royale, entretenait une correspondance avec le duc de Savoie, son père, et l'informait des préparatifs qui se faisaient en France (1).

(1) A la mort de la duchesse de Bourgogne, Louis XIV se fit apporter la cassette renfermant la correspondance

Léopold, instruit de bonne heure des secrètes intentions de Louis XIV, conçut de justes alarmes ; il implora l'assistance des alliés, en les suppliant d'accourir à son secours. La reine Anne ordonna à son général Marlborough de ne rien épargner pour protéger l'empereur dans sa capitale; lord Marlborough, attentif aux mouvements opérés par les Français sur le Rhin, abandonna les Pays-Bas, franchit le fleuve, à son tour, à Coblentz, et s'enfonça dans le Wurtemberg, à la tête de quarante mille vieux soldats anglais ou hollandais; un contingent hessois ne tarda pas à le joindre. Il devait opérer, à la hauteur de Ratisbonne, sa réunion avec le prince Eugène. Celui-ci, rappelé d'Italie, partit avec l'intention de percer à travers le Tyrol, de traverser la Souabe, et de passer le Danube. Le maréchal de Villeroi, informé de cette marche, devait arrêter les Impériaux dans les gorges, et s'opposer ainsi à la jonction des deux principaux généraux de la coalition ; mais il se laissa jouer

de cette princesse : après l'avoir parcourue, le roi dit à ses ministres : Elle nous trahissait.

comme un enfant par son ancien vainqueur de Crémone. Eugène sut, au moyen de quelques troupes de partisans, donner le change au maréchal, et franchit le fleuve, à Donawert; il parvint à effectuer sa réunion avec Marlborough en amenant quatre divisions d'excellentes troupes, pendant que Villeroi s'imaginait le tenir enfermé dans sa position.

Les deux maréchaux de Tallard et de Marcin avaient également rejoint l'électeur Maximilien, dont le prince Louis de Bade menaçait déjà les États par Ingolstadt. L'armée combinée de France et de Bavière marchait dans la direction de l'ouest; elle appuyait sa droite au Danube, et parcourait un pays très-abondant en subsistances. Les Impériaux unis aux Anglais, traversant des provinces épuisées, manquaient totalement de vivres; une bataille gagnée pouvait seule leur en procurer : la prudence prescrivait aux Français de ne point la livrer; mais ils sentirent bientôt qu'elle devenait inévitable, puisque les alliés venaient à eux afin de couvrir la route de Vienne. L'armée combinée arriva le soir du 12 août dans la plaine d'Hochstedt, et s'établit sur le terrain même

où Villars avait remporté une victoire l'année précédente. Ceci parut d'un heureux augure aux maréchaux de Tallard et de Marcin; mais, au lieu d'y cueillir des lauriers, ils n'y ramassèrent que de la honte.

Dès le lendemain matin (13 août), Marlborough et Eugène se livrèrent à des manifestations qui prouvaient leur désir d'engager la lutte sans plus attendre. L'armée combinée dut prendre son ordre de bataille. Le corps de Tallard se plaça à la droite en s'appuyant au village de Bleinheim, lequel se reliait par des vergers au Danube. L'électeur de Bavière se mit au centre, adossant sa droite au village d'Hochstedt. Le corps du maréchal de Marcin tenait la gauche, en appuyant l'extrémité de sa ligne à des terrains marécageux. Ces trois fractions réunies présentaient un effectif de soixante-quinze mille combattants; cent pièces de canon étaient distribuées le long de cette ligne, qui, dans son développement, embrassait un espace de six kilomètres. Cette artillerie avait pour commandant supérieur le lieutenant général de la Freselière; le maréchal de camp de Quincy (l'historien militaire) l'assistait en

second. Tallard, dont le corps d'armée égalait en force les deux autres corps réunis, fit occuper le village de Bleinheim par vingt-six bataillons et quatre régiments de dragons. Ces troupes composaient l'élite de l'armée franco-bavaroise. On y remarquait le régiment de Navarre et le régiment royal; la faveur avait fait nommer colonel de ce dernier Denonville, après la mort de l'intrépide Calvo. Dix autres bataillons furent placés dans le village d'Hochstedt, de sorte que l'infanterie, démesurément réduite, tenait lieu de réserve, tandis que les deux premières lignes, destinées à soutenir le choc de l'ennemi, se composaient uniquement de cavalerie. Feuquières fait remarquer la bizarrerie de cette disposition qui renversait toutes les règles de la guerre. Le prince Eugène, feld-maréchal, avait cédé l'honneur du commandement à lord Marlborough, en raison de l'importance des renforts amenés par le général anglais au secours de l'empereur, son maître. L'armée des alliés était d'un quart moins nombreuse que celle de France, mais elle l'emportait par le nombre de ses escadrons, qui s'élevaient à cent quarante; cette

supériorité de cavalerie indiquait précisément aux deux maréchaux français la nécessité de recourir à l'emploi de l'infanterie pour la combattre, nécessité que Tallard ne comprit pas.

Eugène et Marlborough arrêtèrent un plan dont l'habileté attestait leur expérience. Marlborough se chargea d'attaquer Tallard avec la totalité du contingent anglais et hollandais, et de l'écraser sous le poids de ses forces, pendant qu'Eugène simulerait des attaques contre l'électeur et le maréchal de Marcin, en manœuvrant de manière à leur céder le terrain, afin de les éloigner insensiblement de Bleinheim, et de laisser ainsi dans l'isolement l'aile droite des Français. La bataille fut livrée d'après ce thème; elle commença à une heure de l'après-midi. Les Anglais franchirent un ruisseau qui coupait la plaine, et cette opération, ordinairement si dangereuse en présence de l'ennemi, s'exécuta sans que Tallard y opposât le moindre obstacle; l'artillerie, dirigée très-habilement par la Freselière, leur fit éprouver néanmoins des pertes sensibles. Les deux lignes de cavalerie française furent abordées et rompues ; le maréchal de Tallard, ra-

menant lui-même à la charge plusieurs escadrons, fut légèrement blessé à la tête; l'ordre de bataille put être un instant rétabli. En ce moment, le maréchal, entendant une forte détonation d'artillerie à l'extrême gauche, s'imagina d'abandonner son corps d'armée pour aller s'assurer par lui-même si Marcin, son collègue, remportait quelque avantage. L'aller et le retour de cette course exigeaient plus d'une heure; dans cet espace de temps, tout fut consommé. Lord Marlborough, s'étant mis à la tête d'une nouvelle attaque, renversa les deux lignes qui lui étaient opposées; les débris des escadrons français, reculant en désordre, allèrent se reformer sur une ligne perpendiculaire au Danube : de cette manière, l'intervalle qui séparait l'aile droite des Français de l'électeur de Bavière resta vide; les Anglais s'y précipitèrent comme un torrent, et le remplirent en entier. Maximilien, ayant son flanc droit découvert, se voyait au moment d'être écrasé; ce prince donna à ses Bavarois le signal de la retraite, et l'exécuta en bon ordre. Dans ce moment, Tallard accourait de la gauche pour regagner ses lignes; les cava-

liers anglais l'entourèrent et le firent prisonnier avec le brigadier de Silly et un aide de camp qui l'accompagnaient.

Le maréchal de Marcin avait repoussé avec succès les attaques dirigées contre lui par le prince Eugène; trompé par les manœuvres de son adversaire, il s'était démesurément éloigné de Bleinheim en poursuivant ses prétendus avantages. Voyant sa droite découverte par la retraite de l'électeur, il ne douta plus du véritable état des choses, et ne songea qu'à son propre salut. Feuquières fait observer que ce maréchal aurait pu atténuer la grandeur du désastre en faisant un changement de front pour s'appuyer au Danube et protéger ainsi la retraite des divisions rompues qui cherchaient un abri; mais le critique ajoute que Marcin n'en savait pas assez pour exécuter un pareil mouvement.

Cependant l'aile droite de l'armée combinée, privée de son chef, manquait de direction; les généraux ne savaient à qui appartenait le commandement; aucun d'eux ne songea à se l'attribuer pour faire sortir de Bleinheim les douze mille hommes qu'on y avait placés, et qui n'avaient point encore brûlé une amorce.

Ainsi, la plaine fut balayée, et toute l'armée anglaise vint prendre position devant Bleinheim dans le but de contraindre les troupes qui l'occupaient à mettre bas les armes. Une heure auparavant, Denonville, défendant les approches de ce village avec un bataillon du régiment royal, s'étant avancé à petite distance, fut assailli et fait prisonnier. Ce singulier colonel, tombé au pouvoir des Anglais, se chargea (le croirait-on?) d'aller engager, de la part de lord Marlborough, les bataillons renfermés dans Bleinheim à se rendre sans combattre. Les soldats, ayant entendu cette proposition, couvrirent de leurs huées Denonville, qui fut obligé de se retirer sans avoir rien obtenu. Quelques instants après, il fut remplacé par lord Cuts, major général de l'armée britannique; il se présentait en parlementaire, et somma, dans les formes voulues, les troupes occupant le village de mettre bas les armes. Le maréchal de camp Blansac (1) entra en pourparler, et on dressa

(1) Les douze mille hommes postés dans Bleinheim, et qui ne servirent à rien, avaient été placés sous le commandement supérieur du lieutenant général de Clérambault : l'historien Quincy assure que le cheval de ce général, ef-

les articles d'une capitulation inouïe. Les généraux et les chefs de corps consentirent à la signer : un seul protesta, ce fut Seignier, colonel du régiment de Navarre ; il brisa son épée et en jeta les tronçons par-dessus les palissades : ses soldats, imitant son exemple, brûlèrent le drapeau pour s'épargner la douleur de le livrer aux ennemis.

L'armée combinée laissa sur le terrain six mille morts ; le nombre des blessés s'éleva à quinze cents, et celui des prisonniers à vingt mille, parmi lesquels furent compris les quatorze mille hommes que l'on fit capituler dans Bleinheim.

L'ordre de Saint-Louis essuya dans cette fatale journée des pertes sensibles ; la noble corporation eut à regretter des membres dont elle avait lieu d'espérer de tirer le plus grand lustre : *les lieutenants généraux :* de Blainville, de Zurlauben, de Clérambault ; *les brigadiers :* de Marillac, de Maisoncelle ; *les colonels :* de Chabrillant, de Broc, de Bande-

---

frayé par la chute d'une bombe, l'emporta dans le Danube et l'entraîna au fond des ondes.

ville, de Gassion, des Marets, colonel du régiment de la Fère; de Faget, lieutenant-colonel du Royal-Piémont ; d'Ormoy, major de la gendarmerie; de Montalembert, major au régiment de Nivernois; de Montesquiou, capitaine au régiment de Piémont; de Chanterac, idem au régiment de Picardie; Seguiran, idem au régiment du Maine; *les capitaines de gendarmerie* : du Perrier, Busca, Portail, de Clers, de Saint-Vallery, de Chavanes, d'Estampes.

Le lieutenant général de Courtebonne commandait la seconde ligne de cavalerie, qui fut enfoncée par les chevaliers gardes de la reine d'Angleterre; il rallia dix fois des escadrons pour les ramener à la charge. A la suite de ces combats particuliers, Courtebonne, qui avait vu périr tous ses officiers et tous ses soldats, se trouva seul au milieu des cavaliers anglais, puis parmi les hussards autrichiens, sans que jamais les ennemis pussent se saisir de sa personne: il se battit ainsi toute la journée, et finit par rejoindre le corps du maréchal de Marcin; mais ses blessures étaient si dangereuses qu'elles ne purent se guérir, et

M. de Courtebonne, un des généraux les plus estimés, mourut au bout de quelques mois.

Lord Marlborough et le prince Eugène se partagèrent les officiers prisonniers dans les mêmes lieux où les chefs germains s'étaient partagé jadis les centurions des légions de Varus. Le maréchal de Tallard fut réservé pour orner le triomphe du général anglais à son entrée dans Londres.

Le règne de Louis XIV, qui s'était écoulé à travers des triomphes, n'avait pas accoutumé les Français aux défaites : la nouvelle de celle-ci ne produisit d'abord que de l'étonnement; les informations arrivées de divers côtés firent succéder la consternation à la surprise. Cette fatale journée du 13 août répandait le deuil au sein de milliers de familles. Le roi ne reçut que fort tard des avis officiels de cet événement, par un courrier que le maréchal de Villeroi expédia à Versailles des bords du Rhin. Enfin on annonça la venue du brigadier de Silly, qui apportait une lettre de la part du maréchal de Tallard, avec lequel il avait été pris. Marlborough donna la permission d'expédier cet officier. Silly se présenta au châ-

teau sans épée : sa position de prisonnier sur parole ne lui permettait pas d'en porter. Louis XIV indigné le congédia brusquement. La vérité ne tarda pas à se faire jour ; les incidents de cette bataille arrivèrent à la connaissance du roi. Le colonel de Seignier, du régiment de Navarre, qui avait protesté contre la capitulation de Bleinhem, fut élevé au grade de maréchal de camp. Le colonel Denonville, du régiment royal, fut cassé et déclaré indigne de servir à aucun titre dans les armées françaises.

Le brigadier d'Hautefort fut nommé chevalier de Saint-Louis, en récompense d'une action qui mérite d'être rapportée. Quinze cents hommes de différents régiments, poursuivis par la cavalerie ennemie, s'étaient réfugiés dans un coude du Danube : on les y serrait l'épée dans les reins ; ils se trouvaient placés dans la cruelle alternative de se jeter au fond des eaux ou de se rendre prisonniers. Le brigadier d'Hautefort, ayant rallié huit ou dix escadrons, fondit avec résolution sur les cavaliers allemands qui barraient le repli du fleuve, perça leurs lignes, et ouvrit ainsi un

passage aux quinze cents Français, qui purent rejoindre le corps d'armée du maréchal de Marcin.

Louis XIV, profondément affligé, opposa à ce malheur la dignité de son caractère. Le ciel, qui semblait se déclarer à regret contre ce monarque, se plut encore à lui ménager un dédommagement à cette terrible épreuve : onze jours après le désastre d'Hochstedt, le comte de Toulouse, qui tenait la mer depuis plus d'une année en présence de la flotte anglo-hollandaise, livra combat au commodore Rook à la hauteur de Malaga, et le battit. Le comte de Toulouse, amiral de France, comptait sous ses ordres quarante-neuf vaisseaux, portant douze cents pièces d'artillerie. L'amiral Rook commandait une flotte de soixante-cinq navires, portant deux mille cinq cents canons. Le combat dura toute la journée (24 août). La flotte anglo-hollandaise perdit trois bâtiments, eut trois mille hommes tués ou blessés, et se vit contrainte de sortir de la Méditerranée. Le comte de Toulouse, montant le *Foudroyant*, avait à son bord le maréchal de Cœuvres. Il déploya durant l'action au-

tant de courage que de capacité. La flotte française essuya une perte de quinze cents hommes tués ou blessés grièvement. Parmi les premiers figuraient le bailli de Lorraine, montant le *Vainqueur;* le lieutenant général de Relingue, commandeur de Saint-Louis, montant le *Terrible;* de Belle-Ile, contre-amiral, chevalier de Saint-Louis, montant le *Magnifique;* Phelippeaux, capitaine de vaisseau, chevalier de Saint-Louis, montant le *Coureur;* Château-Renault, fils du maréchal, faisant partie de l'état-major de l'amiral; de Roncherolles, capitaine de frégate, chevalier de Saint-Louis.

Parmi les officiers blessés, nous citerons du Casse, chef d'escadre, montant l'*Intrépide;* de Rochalar, commandant en second le *Terrible;* de Sainte-Maure, capitaine de vaisseau, montant le *Content;* de Gabaret et de Sommery, l'un et l'autre lieutenants de vaisseau, tous chevaliers de Saint-Louis.

Le comte de Toulouse, revenu à Versailles, supplia le roi d'accorder aux officiers de l'armée navale la récompense à laquelle ils aspiraient le plus, l'honneur d'être admis dans l'ordre de Saint-Louis. Une promotion se fit

dans le courant du mois de novembre 1704, sous les auspices du jeune prince, malgré l'opposition de Jérôme de Pontchartrain, lequel se montrait animé d'une affreuse jalousie contre l'amiral de France.

M. de Relingue, commandeur de Saint-Louis, tué au combat de Malaga, fut remplacé comme dignitaire de l'ordre par le lieutenant général de Coëtlogon.

Le roi nomma chevaliers de Saint-Louis : *les chefs d'escadre :* de Cambis, de Langeron et d'O; *les capitaines de vaisseau :* de Rosmadec, de Chabert, des Herbiers, des Adrets, de Blenac, Duplessis-Liancourt, de Villuisant, de Bagneux, de Serquigny, de Barras, de Lavigerie, de Cottron, de Soissons, de Villeron, de Pontac, de Dorogne, de la Varenne, de Mons, de la Roche, de Trulet, de Heere, de Benet, de Roucy, du Pac, de Villeneuve-Mons, de Sainte-Marie, Pons de Saint-Pierre, amputé d'une jambe ; de Salaberry : il montait le *Rubis* au combat de Malaga ; après l'action l'amiral se rendit à son bord pour le complimenter de sa belle conduite; de Grandpré, capitaine du pavillon du bailli de Lorraine, montant le

Vainqueur à la bataille de Malaga ; il en prit le commandement après la mort du bailli, tué d'un coup de canon; Grandpré fit tête à l'amiral Rook, appuyé par deux autres bâtiments, et le contraignit à l'abandonner; toute la flotte prodigua des éloges à ce vaillant officier;

Les lieutenants de vaisseau : de Villiers, de Saint-Julien, de Digoine, de la Mirande, de Vence, de Lusignan, de Bresme, de Tierceville, de Fontager, du Breuil, de Beaumont.

Les enseignes de vaisseau : de Botquignon, de Fouilleuse;

De Chapiseau, major de la marine à Brest; de Poudens, idem à Toulon; de Longivière, commissaire général d'artillerie.

Cette promotion, réservée aux officiers des armées navales, renfermait cependant la nomination d'un lieutenant général des armées de terre; elle est trop éclatante pour ne pas mériter une mention particulière.

Les généraux alliés, jaloux de profiter de leur victoire d'Hochstedt, poussèrent devant eux les divisions de troupes françaises entrées

en Souabe, les contraignirent à repasser le Rhin; eux-mêmes franchirent le fleuve, et concentrèrent leurs forces sur la rive gauche. Le roi des Romains (c'est ainsi que l'on appelait le fils aîné de l'empereur d'Allemagne) prit le commandement de cette armée, destinée à envahir la France du côté de l'est. Les alliés tenaient extrêmement à la possession de Landau, la clef de l'Alsace, dont ils s'étaient rendus maîtres deux fois; ils en formèrent le siége dans toutes les règles. Le lieutenant général de Laubanie en avait reçu le gouvernement; il opposa la plus vigoureuse résistance : au bout de deux mois, sa garnison, forte de cinq mille hommes, se trouvait diminuée de plus de la moitié; l'armée des assiégeants avait eu dix mille hommes tués ou mis hors de combat. Sommé de se rendre, Laubanie refusa en termes énergiques en continuant à déployer autant de capacité que de bravoure. La longueur de ce siége fixait l'attention de toute l'Europe : le 15 novembre Laubanie se plaça dans un bastion, afin de mieux juger de l'effet d'une mine qui devait jouer contre les travaux les plus avancés des assiégeants : une bombe vint tom-

ber auprès du gouverneur, et fit soulever un tourbillon d'éclats de pierres qui couvrit en entier Laubanie; son visage en fut criblé à tel point qu'il en perdit la vue : ses soldats l'enlevèrent des remparts. Le gouverneur, malgré sa cécité, ne cessa de donner des ordres pour continuer la défense ; mais ce terrible accident porta le découragement parmi la garnison déjà si affaiblie. Au bout d'une semaine les officiers, réunis en conseil de guerre, déclarèrent que la résistance ne pouvait se prolonger davantage. Les conditions les plus honorables furent accordées au gouverneur et au reste des soldats, qui obtinrent la faculté de se retirer à Strasbourg avec armes et bagages. Le 23 novembre 1704 la garnison sortit tambour battant : le lieutenant général de Laubanie marchait en tête ; d'une main il tenait son épée, et s'appuyait de l'autre sur le bras d'un officier chargé de guider ses pas. Le roi des Romains, le prince Louis de Bade et leurs officiers s'inclinèrent devant un ennemi si grand dans sa défaite. Ainsi, on avait vu jadis les généraux anglais s'incliner devant les dépouilles mortelles de Duguesclin, et déposer à ses pieds les

clefs de Châteauneuf-Randon. C'est dans l'histoire de la nation française que l'on trouve le plus de ces héroïques aventures.

Louis XIV, en apprenant le dénoûment de ce siége mémorable, envoya un de ses aides de camp à Strasbourg avec mission de remettre à l'ancien gouverneur de Landau les insignes de grand-croix de Saint-Louis. La mort récente du comte de Bruc de la Rablière ouvrait une vacance parmi les premiers dignitaires de l'ordre.

CHAPITRE X.

Continuation de la guerre de la Succession. — Exploit du comte de Caraman, récompensé par la grand-croix de Saint-Louis. — Revers essuyés par les armées françaises. — Batailles de Ramillies et de Turin. — Siége de Lille; récompenses accordées par le roi au maréchal de Boufflers et aux officiers qui avaient combattu sous ses ordres (1708).

Nous avons dit dans le chapitre précédent que M. de Laubanie remplaça comme grand-croix de Saint-Louis le marquis de Bruc de la Rablière ; on eut à regretter quelques mois après un autre grand-croix, le lieutenant général de Rivarolles, dont la carrière fut signalée par des exploits qui firent l'étonnement de ses contemporains. Il perdit une jambe au siége de Puycerda (1678) ; ce terrible accident ne l'empêcha pas de continuer à servir

d'une manière très-active ; mais, au bout de douze ans, l'affaiblissement de ses forces finit par l'empêcher d'exercer un commandement. Néanmoins, ne pouvant se résoudre à l'inaction, Rivarolles suivait en volontaire les opérations de la guerre ; il accompagna en Flandre le maréchal de Luxembourg, dont les talents militaires lui inspiraient une profonde admiration. C'est ainsi que ce lieutenant général assistait à la bataille de Nerwinde. Placé sur une éminence avec une partie de la réserve, il observait attentivement les divers incidents de l'action ; plusieurs volées de canon arrivèrent au milieu du groupe d'officiers qui l'entourait ; quelques-uns d'entre eux furent tués ou blessés ; un projectile brisa la jambe de bois de Rivarolles, qui fut jeté par terre. Le vieux guerrier, un moment étourdi, reprit bientôt ses sens, et dit en riant : « Voilà un boulet de perdu ; « les maladroits! ils ont enlevé ma jambe de « bois : ils ne savent pas que j'en ai deux de « rechange dans mon fourgon. »

Le traité de Riswick ayant donné la paix à l'Europe, le lieutenant général de Rivarolles, vaincu par les infirmités, se retira dans un petit

domaine situé en Languedoc; il y attendait paisiblement la fin d'une vie si agitée. Lorsque la nouvelle de la défaite d'Hochstedt parvint dans sa retraite, il en éprouva une émotion si vive que ses facultés intellectuelles en furent subitement dérangées; il expira au bout d'une semaine (1).

Louis XIV n'épargnait aucun soin pour réparer un désastre qui avait frappé de terreur tous les esprits; la marine, comme nous l'avons vu, lui avait offert quelques dédommagements dans le combat livré auprès de Malaga. Les escadres françaises, aux ordres de chefs intrépides, continuèrent à remporter, durant l'année 1705, des avantages sur la marine des alliés. Le chef d'escadre de Forbin dispersa plusieurs flottes dans la mer du Nord; le chevalier de Saint-Pol, son second, ayant été détaché avec quatre vaisseaux, attaqua, le 31 mai, une flotte marchande de dix voiles escortée par trois vaisseaux de guerre. Le combat

(1) Le lieutenant général de Besons fut nommé grand-croix de Saint-Louis, à la place du marquis de Rivarolles.

fut des plus rudes : Saint-Pol fut tué d'un coup de mousquet à bord du *Salisbury*.

Le lieutenant de vaisseau Hennequin, commandant *le Jersey*, enleva à l'abordage *le Sorlingue* qui lui était supérieur en forces ; puis, abandonnant sa prise, il courut au secours du chevalier de Roquefeuille, attaqué par deux vaisseaux ennemis, et le dégagea. La lutte se termina par la capture des bâtiments de commerce hollandais et des vaisseaux qui les escortaient. En récompense de ce coup d'éclat, le lieutenant Hennequin reçut la croix de Saint-Louis, ayant à peine treize années de service.

La guerre de la Succession se poursuivait déjà depuis cinq années ; l'élément féodal au moyen duquel les cadres des régiments se renouvelaient, devait être épuisé en raison de la quantité d'officiers qui avaient succombé dans les nombreux combats livrés dans le cours de cette période. Le roi pouvait se procurer des soldats au moyen de levées extraordinaires, comme on l'avait vu dans le moyen âge ; mais sa puissance n'allait pas jusqu'à pouvoir arracher un noble de son manoir : et cependant, au printemps de 1705, on vit accourir

quantité de gentilshommes de la Bretagne, de l'Anjou, de l'Auvergne, du Poitou, de la Touraine, du Béarn, de la Champagne, etc., etc., et les cadres furent reconstitués comme par enchantement. Le ministre Chamillart, dans sa correspondance, attribua sans détour cet empressement non pas à l'ardeur patriotique, mais au désir que montraient les nobles de gagner la croix de Saint-Louis. Cette vérité se fit jour à travers les événements politiques; aussi le conquérant du dix-neuvième siècle, décidé à instituer la *croix de la Légion d'honneur*, put dire en plein conseil d'État : « Jamais « Louis XIV n'aurait pu soutenir avec avan- « tage la lutte contre l'Europe coalisée, lors « de la guerre de la Succession, s'il n'avait « eu à sa disposition la monnaie de la *croix de* « *Saint-Louis* (1). »

Les renforts arrivés de l'intérieur du royaume permirent de mettre sur un pied respectable l'armée d'Alsace et celle de Flandre. Le maréchal de Villars fut rappelé du Languedoc, où il

---

(1) Voyez notre *Histoire de la Légion d'honneur*, 1 vol. in-8°; prix, 5 fr.; chez Dentu, Palais-Royal.

avait su rétablir l'ordre autant par la persuasion que par la force. Il fallait le génie du vainqueur de Frédelingen pour conjurer ce nouveau danger. Les souverains alliés n'avaient eu d'abord en vue que de démembrer l'héritage de Charles II; mais les succès remportés à Hochstedt et dans une partie de l'Italie donnèrent une autre direction à leurs projets; ils prétendaient envahir la France et arracher à Louis XIV les conquêtes faites durant son règne. L'apparition de Villars sur les bords du Rhin remplit d'enthousiasme les soldats de l'ancienne armée du Danube; les habiles manœuvres de ce général surent en quelques semaines changer la face des affaires. Lord Marlborough, menant une armée de cent mille hommes, menaçait les frontières de l'est. Villars déjoua ses plans d'invasion en s'établissant dans la forte position de Sirck, dont il fit le point central de sa ligne d'opération, qui aboutissait d'une part à Luxembourg et de l'autre à Thionville. Le général anglais n'osa point l'attaquer, il leva son camp et prit la direction de Trèves; le maréchal harcela son arrière-garde et lui fit éprouver des pertes sensibles. Satisfait d'a-

voir détruit de ce côté les espérances des alliés, Villars eut l'inconcevable audace de franchir le Rhin au-dessous de Strasbourg, de jeter la désolation dans les États du landgrave de Bade et dans les pays environnants jusqu'aux gorges des montagnes Noires. Ayant mis à contribution ces contrées, il repassa au bout de deux mois le fleuve au fort de Kehl, ramenant vingt mille soldats ivres de joie et chargés d'un riche butin.

En Italie, le duc de Vendôme, dont l'armée avait été diminuée, continuait cependant à tenir en échec le prince Eugène : il repoussa d'une manière victorieuse les attaques de ce général auprès de Cassano, où les Français conservèrent l'honneur de la journée.

En Flandre, l'armée française se trouvait sous les ordres de l'électeur de Bavière et du maréchal de Villeroi. Ces deux généraux avaient démesurément étendu leur ligne d'opération ; le poste le plus important fut mal défendu par le lieutenant général de Roquelaure : lord Marlborough l'emporta le 18 juillet, et toutes les divisions françaises, se trouvant gravement compromises, se virent obligées de battre en

retraite d'une manière précipitée. La cavalerie, forte à peine de trente-cinq escadrons commandés par le comte de Coigny, essaya de modérer l'attaque des Hollandais ; mais lord Marlborough, conduisant en personne plus de quatre-vingts escadrons, fondit sur les Français, ne doutant pas de les écraser sous le poids de ses forces. C'en était fait de la cavalerie de l'électeur et du reste de l'armée, sans une manœuvre hardie exécutée par le comte de Caraman. Ce général, posté avec onze bataillons dans une position inabordable auprès du village de Wangé, l'abandonna sans craindre de s'engager dans une plaine découverte, guidé par le seul désir de sauver cette portion de cavalerie, dont la perte semblait inévitable : il mit en ligne huit de ses bataillons et en plaça, comme réserve, trois sous les ordres de Sterklemberg, lieutenant-colonel du régiment d'Alsace. Les escadrons français, serrés de près par un ennemi trois fois plus nombreux, s'écoulèrent à travers les intervalles des bataillons de Caraman, comme la foule s'écoule à travers les portiques d'un vaste édifice. Les cavaliers hollandais et anglais, emportés par la poursuite, furent cri-

blés de balles; les plus hardis vinrent se heurter contre la ligne des baïonnettes, et tombèrent percés de coups. Marlborough frémissant de colère essaya vainement de forcer cette division d'infanterie, il ne put jamais y parvenir; il perdit l'élite de sa cavalerie, et se vit contraint de se retirer. A la faveur de la résistance opposée par le comte de Caraman, l'armée française put exécuter sa retraite sans être entamée, et franchir le défilé.

Les éminents services rendus en cette occasion par M. de Caraman méritaient une récompense extraordinaire : le roi nomma ce général grand-croix de Saint-Louis, sans qu'il eût à passer par le grade de commandeur et sans attendre la vacance. C'était la première exception de ce genre que l'on voyait depuis la fondation de l'ordre. Les termes dans lesquels furent rédigées les lettres patentes rehaussaient encore le prix de cette récompense (1). Sterkemberg, lieutenant-colonel du régiment d'Alsace, qui avait secondé son général de la manière la plus heureuse, reçut la croix de Saint-Louis.

---

(1) Titre communiqué par la famille de Caraman.

Nous avons dit que le roi avait délégué au Dauphin son fils une partie de ses pouvoirs comme grand maître de l'ordre de Saint-Louis, pour recevoir les chevaliers lorsque l'urgence des affaires l'empêcherait de les recevoir lui-même : cette modification ne tarda pas à devenir insuffisante. Les officiers attachaient sans doute un prix excessif à l'honneur d'être reçus par le souverain, mais l'éloignement des armées devenait un obstacle invincible pour une réception immédiate, et l'officier ayant conquis sur le champ de bataille cette distinction témoignait l'impatience d'en arborer les insignes. Louis XIV, cédant aux instances que les généraux lui adressaient à ce sujet, décida que les princes de sa famille placés à la tête des armées, et les maréchaux commandant un corps de troupes, auraient qualité pour représenter le grand maître de l'ordre en ce qui regardait la réception des chevaliers (1). Cette

---

(1) Nous avons sous les yeux une lettre de Louis XIV, dans laquelle ce prince annonce dans les termes les plus flatteurs à M. de Vanssay, major au régiment de Vermandois, que, vu son éloignement de Versailles, il sera

mesure fut accueillie avec joie : on dut s'en applaudir, car l'intérêt de l'État demandait qu'on ne négligeât rien pour soutenir la résolution des gentilshommes dans un moment où les alliés redoublaient de persistance dans leurs attaques contre la France. Louis XIV aspirait à voir terminer une guerre dont la longueur épuisait les ressources du pays ; il voulait bien donner la paix, mais non la recevoir : selon lui, le meilleur moyen pour y amener les puissances belligérantes, c'était de frapper dans la Flandre un coup décisif. Les préparatifs qui se firent dans l'hiver de 1706 tendirent vers ce but : on retira les garnisons des citadelles de l'ouest et de l'intérieur, on les fit marcher vers le nord, afin de renforcer les divisions chargées de défendre les Pays-Bas espagnols.

Louis XIV, aveuglé sur le compte du maréchal de Villeroi par l'habitude d'une longue fréquentation, s'arrêta à la funeste pensée de confier à l'ancien prisonnier de Crémone la conduite d'une armée destinée à jouer un rôle

---

reçu chevalier de Saint-Louis par le duc de Vendôme, commandant en chef l'armée de Catalogne.

aussi important. Le maréchal quitta Versailles à la fin d'avril, emmenant avec lui les compagnies rouges et la moitié des gardes du corps; il devait agir de concert avec l'électeur de Bavière. Ce prince avait payé de la perte de ses États son attachement à la maison de Bourbon: Philippe V, jaloux de l'en dédommager, le nomma gouverneur héréditaire des Pays-Bas espagnols. En cette qualité Maximilien résidait à Bruxelles, ayant à sa disposition deux brigades formées de grenadiers brabançons et wallons.

Louis XIV mettait un soin minutieux à recueillir des informations sur les démarches des alliés et sur les projets de leurs généraux; il apprit que l'armée anglo-batave se renforçait journellement par l'arrivée de nombreux détachements venus de Hollande et d'outre-Manche. L'augmentation de ces divers contingents mettait lord Marlborough en situation d'attaquer avec succès les meilleures places de la Flandre espagnole; il se promettait de les enlever les unes après les autres. Le roi ayant reçu ces renseignements, fit expédier au maréchal de Villars plusieurs courriers portant l'ordre de distraire vingt-

cinq mille hommes de l'armée d'Allemagne, de les placer sous la direction du maréchal de Marsin, et de les envoyer à marche forcée rejoindre le rassemblement qui s'opérait dans les environs de Namur. En même temps, quatre officiers partis de Versailles à un jour de distance vinrent apporter au maréchal de Villeroi l'ordre le plus formel, signé de la main du souverain, d'éviter toute espèce d'engagement avant l'arrivée des troupes amenées par le maréchal de Marsin. Le présomptueux Villeroi, craignant de partager avec un autre l'honneur du succès, ne tint nul compte des recommandations d'un maître aux volontés duquel il s'était toujours montré si docile.

Le maréchal ayant acquis la certitude que le généralissime des alliés méditait une surprise contre Tournai, fit un mouvement pour se rapprocher de cette place, en s'enfonçant dans une position des plus difficiles à conserver. Lord Marlborough n'hésita pas à venir l'y attaquer. Villeroi, établi à cinq lieues de Namur, auprès du village de Ramillies, accepta le combat le 23 mai dans les conditions les plus désavantageuses. Nos lecteurs nous sauront gré de

ne point parler en détail d'une bataille livrée contre toutes les règles de l'art militaire. Les soldats français, justes appréciateurs du mérite de leurs chefs, se montraient désespérés d'être commandés par un général discrédité ; ils firent mal leur devoir : le régiment du Roi y perdit sa réputation (1). Les compagnies rouges s'y conduisirent de la manière la plus valeureuse ; le reste de la cavalerie de la maison du roi fut loin d'imiter cet exemple. Les gardes wallonnes et les soldats brabançons amenés de Bruxelles par l'électeur de Bavière refusèrent d'exécuter les mouvements qu'on leur ordonnait.

En moins de deux heures l'action fut décidée. Villeroi frappé de vertige donna le signal de la retraite, laquelle se changea bientôt en une déroute effroyable. Les officiers de tous grades, et surtout les chevaliers de Saint-Louis,

---

(1) Nous avons dit par erreur dans une précédente livraison que le régiment du Roi tenait la tête de l'infanterie française : c'est le régiment de Picardie qui se présentait le premier par ordre d'ancienneté. Le régiment du Roi, créé en 1663, n'occupait que la douzième place dans la ligne de bataille.

pénétrés des sentiments d'honneur, firent des efforts inouïs pour retenir les soldats sous leurs drapeaux ; des centaines se firent tuer pour accomplir leur devoir. La plaine de Ramillies fut pour eux plutôt une hécatombe qu'un champ de bataille. Parmi les victimes de ce douloureux sacrifice, nous citerons le jeune prince de Soubise ; lord Clare, colonel des Irlandais ; les brigadiers de Zurlauben, de Choiseul-Gouffier, de Bar, de Saint-Laurent, de Courcelles, de Maignard, son frère Maignard de Bernières (1), aide-major général de l'armée de Flandre ; d'Aubigny, colonel des dragons d'Artois ; de Sourdat, colonel réformé ; de Ligondès, exempt des gardes du corps ; de la Garde, capitaine aux gardes françaises ; de Maigremont, idem ; de Mistrols, lieutenant aux gardes françaises, etc., etc.

Nous ferons observer que l'action de Ramillies fut la première depuis l'institution de la

---

(1) Dans le moment où les deux Maignard succombaient à Ramillies, leur frère, major de cavalerie, comme eux chevalier de Saint-Louis, était tué dans un engagement aux environs de Turin.

croix de Saint-Louis, à la suite de laquelle on ne fit point de promotion. En effet, c'eût été profaner cette décoration, que de nommer des chevaliers de Saint-Louis après un pareil événement. Ainsi, le vide que la mort de valeureux officiers fit dans les rangs de l'ordre ne fut pas cette fois comblé.

La journée de Ramillies, bien plus humiliante que celle d'Hochstedt, eut de résultats bien autrement funestes. Le commandant en chef de l'armée française, disposant de soixante mille hommes, en avait eu à peine quatre mille mis hors de combat; il lui était facile de réparer cet échec, de continuer la campagne en redoublant d'efforts, pour protéger les places des Pays-Bas; mais une frayeur aveugle remplaçait chez Villeroi une présomption coupable; il se hâta d'abandonner la Flandre espagnole, il ne se crut en sûreté que derrière la Meuse. En moins de quelques semaines, Anvers, Louvain, Malines, Bruxelles, Gand, Ostende, etc., etc., tombèrent au pouvoir des alliés. Ces faciles succès étonnèrent même leurs généraux.

Louis XIV, profondément affligé d'un re-

vers qui jetait la consternation au sein du royaume, prit les mesures les plus énergiques pour le réparer. Le duc de Vendôme s'était constamment maintenu victorieux au delà des Alpes; un brigadier des gardes expédié en courrier lui apporta l'ordre de repasser les monts sans perdre un seul instant. On le chargeait de prendre le commandement de l'armée de Flandre, avec laquelle il devait empêcher l'invasion du territoire. Le monarque se promettait les plus heureux résultats de ces dispositions; mais que peuvent les calculs humains contre les arrêts du ciel! Le rappel du duc de Vendôme devait réparer en Belgique un désastre; il amena une catastrophe en Italie.

Le duc d'Orléans venait d'être désigné pour diriger les opérations militaires en Piémont; on lui donna en qualité de lieutenants le maréchal de Marcin et le duc de la Feuillade; ce dernier était un général de l'école de Villeroi. Louis XIV voulait à tout prix que l'on fît repentir le duc de Savoie de son alliance avec les ennemis de la France; il prescrivit à ses généraux de lui enlever sa capitale. La Feuil-

lade investit Turin; le duc d'Orléans devait, de concert avec le maréchal de Marcin, protéger les opérations du siége contre les tentatives que ferait le prince Eugène pour le faire lever. Le généralissime des Impériaux, ayant essuyé des échecs consécutifs contre le duc de Vendôme, s'était vu obligé de se tenir sur la défensive; à la nouvelle du départ de son formidable rival, il changea ses dispositions et se rapprocha subitement de Turin. Un corps de douze cents cavaliers allemands ou piémontais vint reconnaître de très-près la position des Français. La grand'garde qui couvrait les abords de la première ligne des assiégeants se trouvait sous le commandement du colonel Bernard, des dragons Dauphin, l'un des braves les plus éprouvés de cette époque; il avait conquis la croix de Saint-Louis à la bataille de la Marsaille. Bernard fondit impétueusement sur cette cavalerie. L'engagement fut des plus rudes, car les Français étaient très-inférieurs en nombre à leurs adversaires; mais, conduits par un chef aussi valeureux, ils finirent par mettre en pleine déroute les cavaliers allemands, qui laissèrent la moitié des leurs sur le terrain.

Le duc d'Orléans voulait que l'on profitât, pour se porter au-devant de l'armée ennemie, de l'enthousiasme que l'exploit du colonel Bernard avait fait naître parmi les troupes; mais les autres généraux s'y opposèrent, en insistant sur la nécessité de tenir toutes les divisions renfermées dans les lignes tracées autour de la place. Eugène, enhardi par cette première faute, résolut d'en retirer tous les avantages qu'elle promettait; il attaqua les assiégeants dans leurs propres lignes, en se jetant avec le gros de ses troupes sur le point qu'on savait être défendu par le maréchal de Marcin. Ses espérances ne furent point trompées; l'inepte général se laissa chasser de sa position, et en se retirant reçut une blessure mortelle; il succomba le lendemain.

Le duc d'Orléans, assailli dans ses quartiers, soutint tous les efforts des ennemis; il fut atteint d'un coup de feu en se battant vaillamment, comme un prince français. Le brigadier de Menou eut une jambe emportée d'un coup de canon à côté du duc d'Orléans. La Feuillade, chargé de défendre le front de la ligne, n'opposa aucune résistance; il donna le pre-

mier le signal de la retraite, laquelle fut des plus honteuses. L'armée française, forte de cinquante-cinq mille hommes, se retira dans le plus grand désordre.

Le prince Eugène, ayant réussi au delà de ses espérances, poursuivit pendant une semaine les débris de l'armée et les rejeta jusqu'au delà du Var. La bataille de Turin, livrée le 13 mai 1706, eut pour conséquence de répandre dans les provinces méridionales les mêmes alarmes que le revers de Ramillies avait jetées dans les provinces du nord.

A l'occasion du renouvellement de l'année (1707), les courtisans se pressaient dans les appartements de Versailles ; au milieu de cette foule de gens inutiles se trouvait confondu un guerrier que son mérite et sa valeur devaient porter aux plus hautes dignités militaires: c'était le capitaine de vaisseau Duguay-Trouin, compatriote de Jean-Bart et comme lui devenu célèbre par ses exploits à peine croyables. Duguay-Trouin avait fait pendant l'année 1706 une campagne qui fut aussi glorieuse pour lui que préjudiciable aux ennemis de la France; il s'empara de quatre-vingts navires richement

chargés, appartenant au commerce de la Hollande, de l'Angleterre et du Portugal ; il prit à l'abordage, dans diverses rencontres, dix vaisseaux de guerre formant l'escorte de ces bâtiments. Chaque mois le ministre de la marine recevait la nouvelle de quelques succès remportés par cet intrépide officier. De pareils services ne pouvaient manquer d'attirer l'attention d'un souverain tel que Louis XIV. Duguay-Trouin, en rentrant dans le port de Brest (décembre 1706), où il amenait des prises nombreuses, y trouva des lettres d'anoblissement et sa nomination de chevalier de Saint-Louis (1). Le capitaine de vaisseau ne tarda pas de prendre le chemin de Versailles, jaloux de porter au pied du trône l'hommage de sa reconnaissance. Nous avons dit que la multiplicité des affaires et le dépérissement de

(1) On sera étonné sans doute de ne voir entrer Duguay-Trouin dans l'ordre de Saint-Louis qu'en 1706, pendant que de simples lieutenants de vaisseau l'y avaient précédé depuis longtemps. La cause en est très-naturelle : Duguay-Trouin s'était mis au service de la marine marchande, qui armait les corsaires ; il ne passa dans la marine militaire que fort tard, pour des motifs trop longs à expliquer.

sa santé empêchaient très-souvent Louis XIV de recevoir chevaliers de Saint-Louis les officiers admis dans l'ordre. Le monarque voulut donner ce témoignage d'estime au capitaine de vaisseau toujours heureux dans ses entreprises ; le roi donna l'accolade à Duguay-Trouin avec la même effusion que s'il se fût agi de la réception d'un maréchal de France.

A peine l'ordre de Saint-Louis venait-il d'admettre dans son sein un chevalier destiné à devenir un de ses ornements qu'il eut à déplorer la perte de son plus illustre dignitaire, le maréchal de Vauban ; les particularités qui accompagnèrent son trépas prouvèrent que les revers essuyés par nos armées lui avaient causé un chagrin dont les effets avancèrent la fin de sa carrière. La perte d'un si grand homme devint une sorte d'avertissement pour Louis XIV ; ce prince, sacrifiant son amour-propre aux intérêts du pays, agit comme il l'avait fait au moment du traité de Riswick : il envoya dans les cours étrangères des ministres porteurs de propositions de paix. Ces avances n'obtinrent aucun succès ; il fallut se résoudre à continuer les hostilités.

Le départ de Marlborough pour l'Allemagne, dans l'hiver de 1707, modéra le feu de la guerre; le généralissime anglais, aussi ardent politique que valeureux capitaine, n'avait franchi le Rhin que dans le but d'exciter la haine des peuples de la Germanie contre la France. Ses soins se tournèrent surtout vers le roi de Suède; il sut par ses manéges obtenir que le terrible Charles XII ne se déclarerait point contre l'empereur, comme le dominateur du Nord s'y montrait disposé. En effet, le roi de Suède abandonna les terres de l'Empire et reprit ses projets offensifs contre le czar de Russie. Lord Marlborough, ayant réussi dans ses vastes desseins, s'empressa de revenir en Flandre; sa présence s'y fit bientôt sentir. Ce général, décidé à ne rien négliger pour se ménager des chances favorables, demanda que le prince Eugène vînt lui prêter son concours. La réunion des deux chefs des armées coalisées ne se fit pas longtemps attendre; elle devait être l'annonce d'événements importants.

Louis XIV et ses généraux disposaient de forces considérables au printemps de 1708. Dans les deux dernières campagnes on avait

perdu un nombre infini d'officiers de tous grades ; ils furent remplacés avec une célérité merveilleuse au bout de quelques mois. Les gentilshommes accouraient de toutes les provinces ; des colonels, des majors, des capitaines retirés depuis longtemps demandaient à rentrer dans la carrière sans faire difficulté de servir sous leurs cadets. Nous ne redirons pas quel était le mobile qui les faisait agir.

L'armée française avait été partagée en deux corps, le premier sous les ordres du duc de Bourgogne, le second sous le duc de Vendôme. Le roi avait arrêté que, lorsque les opérations militaires exigeraient leur réunion, le duc de Vendôme commanderait en chef et qu'il exercerait l'autorité suprême dans toute sa plénitude. Le but de la nouvelle campagne était de rentrer en possession des diverses places fortes que la fatale journée de Ramillies avait fait perdre dans les Pays-Bas espagnols. Le duc de Bourgogne investit la ville de Gand et s'en rendit maître, ainsi que de Bruges. A la suite de ce brillant début, les deux grandes fractions de l'armée française se réunirent afin de porter à la coalition les plus rudes coups ;

mais à peine la jonction se fut-elle opérée que la question de suprématie occasionna de graves difficultés. Le duc de Vendôme, qui n'avait jamais rencontré de contradictions dans ses commandements d'Espagne ou d'Italie, montra une extrême susceptibilité aux moindres observations ; il ne craignit pas de se répandre en plaintes amères à l'égard du duc de Bourgogne. Ce dernier n'opposa aux insultantes apostrophes d'un bâtard de sa race que la dignité de son silence : on reconnaissait à cette conduite l'élève de Fénelon.

Les dissentiments les plus fâcheux s'établirent parmi les principaux chefs ; deux cabales se formèrent, l'une en faveur du duc de Bourgogne, l'autre en faveur du duc de Vendôme. C'est dans ces dispositions funestes que l'on entreprit le siége d'Oudenarde, dont la prise devait avoir les conséquences les plus heureuses ; l'attaque de cette place échoua complétement. Deux ans auparavant les Français avaient été battus à Turin pour être restés dans leurs lignes ; ils furent battus le 11 juillet 1708 devant Oudenarde pour être sortis de leurs retranchements.

Les deux généraux alliés, enhardis par un succès qu'ils étaient loin d'attendre, conçurent le hardi projet d'enlever à Louis XIV sa première conquête, la ville de Lille; l'entreprise fut mise sur-le-champ à exécution. Le prince Eugène se chargea d'investir la place pendant que lord Marlborough commanderait le corps d'observation. Le maréchal de Boufflers, gouverneur de la Flandre française, se jeta dans Lille et sut prendre les dispositions les plus habiles. Ce siége, commencé le 22 août, plus mémorable que ceux de Namur, de Charleroi et de Landau, dura quatre mois entiers; l'assaut livré le 8 octobre coûta aux alliés quatre mille hommes; l'attaque du 21, que dirigeait en personne le prince Eugène, lui coûta cinq mille hommes; le généralissime des Impériaux y reçut une blessure. Le maréchal de Boufflers se couvrit de gloire par cette longue défense. Les ennemis, pénétrés d'estime, le laissèrent maître de dicter les conditions de la capitulation; Louis XIV l'éleva à la dignité de pair du royaume.

Le duc de Vendôme, disposant de quatre-vingt mille combattants, fut constamment tenu

en échec par lord Marlborough; il commit durant ce siége une infinité de fautes qui compromirent sa réputation et entraînèrent sa disgrâce : on le rappela avant la fin de la campagne. Les airs de hauteur qu'il voulut continuer à Versailles achevèrent de le perdre. Vendôme se vit contraint de se retirer à son château d'Anet; il y vivait solitaire, et ses envieux espéraient qu'il y terminerait sa vie dans l'oubli, lorsqu'un retour de fortune vint le tirer de son exil et le fit remonter sur la scène du monde.

Philippe V essuyait en Espagne des revers analogues à ceux que Louis XIV éprouvait dans la Flandre. Barcelone, Saragosse étaient tombés au pouvoir des partisans de l'archiduc. Le jeune roi, forcé de quitter Madrid, implora l'assistance de son aïeul. « Je ne vous de-« mande pas, disait-il dans ses dépêches, le « secours de nombreux bataillons; je ne vous « demande qu'un seul homme. » Cet homme était le duc de Vendôme. Louis XIV résista d'abord; vaincu enfin par les instances de son petit-fils, il ordonna au général disgracié de se diriger vers les Pyrénées et d'aller se mettre

à la disposition du souverain qui réclamait son appui. Le duc de Vendôme, ayant franchi les monts, fut reçu avec transport par les Castillans ; ils ne voyaient en lui que le héros de Luzara. Ses actions ne tardèrent pas à justifier l'enthousiasme de tout un peuple; de son épée victorieuse, le duc de Vendôme releva dans les champs de Villaviciosa la couronne d'Espagne et la replaça sur la tête de Philippe V.

L'héroïque défense de Lille avait mérité les applaudissements de l'Europe entière, et ce fait d'armes était trop saillant pour que de justes récompenses ne fussent pas répandues sur tous les officiers qui avaient rivalisé en cette occasion de courage et de dévouement.

Le lieutenant général de Lée s'était signalé en dirigeant huit sorties, dans lesquelles il battit constamment les assiégeants et leur fit éprouver des pertes notables; une blessure qu'il reçut à la tête dans la dernière de ces rencontres exigea l'opération du trépan : le roi le nomma grand'croix de Saint-Louis.

La ville de Lille était investie depuis un mois lorsque le chevalier de Luxembourg, commandant une brigade de deux mille cavaliers, se

fit jour à travers les lignes des ennemis et pénétra dans la place; chacun de ses hommes portait un fusil et un sac renfermant soixante livres de poudre. Le maréchal de Boufflers ne cessait dans ses messages de demander des munitions de guerre. Les armes et la poudre que le brigadier de Luxembourg introduisit dans la ville d'une manière aussi hardie mit les assiégés en situation de prolonger leur défense. Luxembourg, issu de la plus illustre maison de France, comblé des dons de la fortune, aspirait au bonheur d'obtenir la croix de Saint-Louis, qu'il n'avait point encore en raison de sa jeunesse. Sur la nouvelle de cet exploit, Louis XIV fit partir un officier de sa maison, porteur de la croix de Saint-Louis. L'officier franchit les ponts-levis à la faveur d'une sortie, et M. de Luxembourg eut le bonheur d'être reçu chevalier de l'ordre par le maréchal de Boufflers devant le front des troupes.

Le brigadier de Valori, directeur des fortifications des places de Flandre, jouissait déjà d'une grande réputation comme ingénieur militaire; il déploya autant de courage que de capacité pour seconder le maréchal dans sa dé-

fense. Sa conduite mérita des éloges du prince Eugène aussi bien que ceux des officiers français ; il fut promu au grade de maréchal de camp.

M. de la Trezelière, commandant l'artillerie, fut élevé au grade de lieutenant général.

Les brigadiers de Ravignan, de Coetquen, de Ranne, furent nommés maréchaux de camp.

Sur la proposition du maréchal de Boufflers, le roi accorda aux officiers de la garnison un certain nombre de croix de Saint-Louis. Voici les nominations que nous pouvons citer : le lieutenant des gardes du corps de Tournefort, commandant en second la colonne de cavalerie conduite par le chevalier de Luxembourg ; les brigadiers de Maillebois, de Bellisle (tous deux maréchaux de France sous le règne de Louis XV); de Martinville, de Sourzy, de la Pommeraye de Saint-Pierre, lieutenant-colonel des gardes vallonnes ; de Felligonde, lieutenant-colonel du régiment de Piémont; d'Oraison, commandant un bataillon du régiment de Picardie ; d'Estouilly, idem du régiment de Champagne; de Boisroger, capitaine au régiment de Piémont ; de Champanel, idem ; Co-

merfort, idem au régiment de Dillon ; de Maupas, idem, au régiment de Picardie; de la Tour-Saint-Paulet, lieutenant d'artillerie.

La prise de Lille donna lieu, de la part des Français, à un trait d'audace qui mérite une mention particulière. Le maréchal de camp de Puiguyon, placé avec deux mille hommes de troupes d'élite à l'extrême droite de l'armée du duc de Vendôme, fut chargé par ce général d'investir le fort de Leffingue, situé à six lieues d'Ostende et planté au milieu de marais; on n'y arrivait que par une chaussée fort étroite. Lord Marlborough tenait extrêmement à la possession de ce poste, que défendaient quinze cents Anglais. Les incidents multipliés du siége de Lille occupaient tous les esprits; la chute de ce boulevard avait été annoncée et démentie plusieurs fois; enfin des réjouissances, des décharges d'artillerie eurent lieu dans l'intérieur du fort. Le général de Puiguyon devina que ces bruyantes manifestations annonçaient la prise définitive de Lille, qu'il ignorait encore et dont les Anglais avaient reçu de proche en proche la nouvelle d'une manière certaine. Puiguyon résolut de profiter de la

confiance que cet événement allait inspirer aux soldats, et d'enlever à son tour Leffingue pour se consoler de la perte de Lille. Ses officiers adoptèrent avec enthousiasme ce projet, et, la nuit étant venue, les Français, formés en trois colonnes, traversèrent plusieurs canaux, ayant de l'eau jusqu'à la poitrine, s'emparèrent de la chaussée, attaquèrent la forteresse de Leffingue par trois endroits, culbutèrent les premiers postes, escaladèrent les remparts, et se précipitèrent dans la place. Au milieu des ombres de la nuit, les grenadiers français apparurent aux soldats de la garnison comme des êtres fantastiques. Douze cents Anglais mirent bas les armes. On fit dans l'intérieur du château un butin immense, entre autres près de deux millions de numéraire. La nouvelle de la réussite d'un pareil coup de main jeta la stupeur parmi les alliés et diminua la joie que leur causait la conquête de Lille. Le roi nomma le général de Puigayon *commandeur de Saint-Louis.*

CHAPITRE XI.

L'ordre de Saint-Louis rencontre un appréciateur dans le nouveau ministre de la guerre Voysin. — Campagne de 1709. — Pertes éprouvées par l'ordre de Saint-Louis dans la sanglante bataille de Malplaquet.

Une sage politique, autant que l'esprit de justice, avait engagé Louis XIV à prodiguer des récompenses aux officiers qui s'étaient signalés au siége de Lille. L'État courait un danger imminent : on ne devait rien négliger pour stimuler les hommes capables de le défendre. Aux échecs réitérés des armées venaient se joindre des calamités de tous genres : la récolte de 1708 produisit seulement la moitié des grains nécessaires à la subsistance de la population ; durant les dernières semaines de

cette année, des inondations portèrent le ravage dans les provinces les plus fertiles. Ces inondations furent suivies d'un hiver extrêmement rigoureux : on eut à supporter à Paris jusqu'à 23 degrés de froid ; les oliviers, la vigne et la plupart des arbres fruitiers furent gelés ; les terres imprégnées d'eau se couvraient de glace. Les espérances de la récolte disparurent sans retour, ce qui jeta le désespoir au sein des villes et des campagnes. Le roi vendit une partie de sa vaisselle, et se procura ainsi l'argent nécessaire pour faire quelques achats de blé en Afrique et dans les échelles du Levant. La continuation de la guerre ajoutait à ces malheurs ; Louis XIV ne crut point s'humilier en demandant à diverses reprises la cessation des hostilités. Il envoya à la Haye le président Rouillé et son ministre de Torci, afin de rendre toute l'Europe juge des refus opiniâtres que les alliés opposaient aux propositions de paix faites en son nom. Les magistrats suprêmes de la Hollande (il n'existait plus de stathouder depuis la mort de Guillaume III) répondirent aux avances du roi de France en stipulant des conditions aussi ou-

trageantes pour sa personne que pour ses sujets. Jaloux de venger un pareil affront, Louis XIV prescrivit aux gouverneurs des provinces de donner la plus grande publicité aux négociations ouvertes par ses ordres, en faisant connaître les réponses insultantes faites par les magistrats hollandais. Il espérait par ce moyen exciter l'indignation publique, et disposer les Français à redoubler d'efforts pour résister aux attaques des coalisés. La nation répondit à cet appel.

Dans la situation où se trouvaient les affaires du pays, l'intérêt de l'État demandait que l'on changeât de système; on ne pouvait le faire sans changer les hommes. Chamillart occupait depuis huit ans le ministère de la guerre; son intégrité lui avait mérité l'estime de ses plus violents détracteurs; mais les revers avaient commencé sous son administration; on le rendait responsable du choix malheureux des généraux qui avaient perdu les batailles. On lui donna pour successeur Voysin, ancien intendant du Hainaut, homme actif, ferme et entreprenant. Le nouveau ministre avait pu juger la considération dont jouissait en France

l'ordre de Saint-Louis (1); il appréciait au plus haut degré les bénéfices que l'on pouvait retirer de cette institution. Son premier soin, en entrant en fonctions, fut de demander au roi la permission de se servir de ce puissant appât pour rendre plus facile la reconstitution des régiments, dont la plupart avaient perdu les deux tiers de leurs officiers dans les derniers engagements. Quelques écrivains, et notamment Voltaire, chez qui la critique dégénère en dénigrement, ont reproché au ministre Voysin d'avoir forcé en cette occasion l'usage de cette distinction. Ils lui ont fait un crime d'avoir fait donner la croix de Saint-Louis à de jeunes capitaines par le seul motif qu'ils avaient présenté à l'inspection générale leur compagnie au grand complet. Est-ce donc que, dans les circonstances critiques où l'on était placé, on ne devait pas reconnaître

(1) En effet, l'ordre de Saint-Louis jouissait d'une estime particulière, même en dehors de l'armée. Nous en citerons une preuve assez curieuse. En 1707, l'académie d'Angers, mettant au concours un prix d'éloquence, choisit pour sujet l'*Institution de l'ordre militaire de Siant-Louis*.

les services rendus par un gentilhomme qui aliénait sa fortune, vendait ses bois,ses fermes, pour monter et habiller sa compagnie? Nous ne tarderons pas à voir ces officiers justifier pleinement la conduite tenue à leur égard par le nouveau ministre de la guerre.

Le choix d'un général capable de commander l'armée de Flandre devenait la chose la plus importante. L'opinion publique avait désigné d'avance le maréchal de Villars, le seul qui n'eût point essuyé de revers. L'audace formait le trait distinctif de son caractère, il savait inspirer de la confiance au plus timide. Le roi lui conféra des pouvoirs extraordinaires, et lui remit des brevets de grades signés en blanc, que le maréchal pourrait remplir selon sa volonté; mais on ne lui accorda point la faculté de créer des chevaliers de Saint-Louis

Le maréchal de Villars fut salué sur son passage par les populations comme le génie tutélaire de la France. L'armée accueillit avec des cris d'enthousiasme son nouveau commandant; elle s'était rassemblée dans un camp au milieu de cette plaine de Lens que le souvenir d'une victoire du grand Condé rendait célèbre. Dès

les premiers jours du mois d'avril, le maréchal s'occupa de l'instruction des troupes, dont la majeure partie se composait de recrues et de volontaires; il ne négligea rien pour réveiller leur ardeur martiale, et pour resserrer les liens de la discipline, que les malheurs récents avaient singulièrement relâchés. Villars dit dans ses Mémoires : « Je m'appliquai princi-« palement à rappeler parmi les soldats la « gaieté, qui est l'âme de la nation. » On comprendra facilement les difficultés que le maréchal eut à surmonter pour reconstituer l'armée de Flandre, n'ayant à sa disposition que des éléments qui eussent été sans valeur dans les mains d'un autre général; son infatigable activité enfanta des prodiges. Villars n'épargnait rien pour communiquer aux officiers l'exaltation chevaleresque dont il se montrait transporté; il s'attacha à mettre au complet les compagnies de grenadiers, formant la tête des bataillons. A ses yeux les grenadiers occupaient dans l'ordre des soldats la place que les chevaliers de Saint-Louis tenaient dans l'ordre des officiers; ces hommes d'élite entretenaient parmi leurs camarades une émulation salutaire.

Le maréchal, ayant consacré trois mois à l'organisation des divisions et des brigades, ouvrit les opérations le 1er juillet 1709, en exécutant un mouvement fort habile sur la Bassée; il mit ainsi à couvert les deux places de Douai et d'Arras, dont les confédérés avaient résolu la conquête; mais tous ses soins ne purent empêcher que Tournai, assiégé depuis trois mois, ne tombât en leur pouvoir. A la suite de cet avantage, lord Marlborough et le prince Eugène franchirent l'Escaut, et concentrèrent toutes leurs divisions dans le but d'investir Mons. Dès ce moment Villars redoubla d'efforts pour empêcher la prise de la capitale du Hainaut. En conséquence, il fit ses préparatifs pour se porter en avant, et s'établit auprès de Quiévrain le 6 septembre; le lendemain il y reçut un renfort de cavalerie, amené par le maréchal de Boufflers. L'ancien défenseur de Lille, appesanti par le poids de l'âge, venait avec une noble simplicité se mettre sous les ordres de Villars, moins ancien que lui de grade, en offrant de l'aider de ses conseils. L'intérêt de l'État avait déterminé Boufflers à cette généreuse démarche. Villars était capable

de l'apprécier ; il voulut à son tour lui remettre le commandement : Boufflers insista pour rester dans sa situation de volontaire. La parfaite union de ces deux chefs illustres, animés de l'amour du bien public, produisit le plus heureux effet, et l'exemple donné par le maréchal de Boufflers eut pour conséquence d'inspirer aux autres généraux des sentiments de soumission et d'obéissance. L'armée montrait d'ailleurs les dispositions les plus heureuses ; les vétérans des régiments de Picardie, de Champagne, de Navarre, d'Auvergne, de Poitou, de Brie, de Piémont, etc., etc., découragés par les défaites passées, avaient retrouvé toute leur fierté.

Le maréchal de Villars quitta Quiévrain le 9 septembre, et alla déployer ses divisions dans une plaine située à deux lieues en avant de Bavay. Sa gauche s'appuyait à un groupe de hameaux fort rapprochés de plusieurs bouquets de bois par où l'ennemi devait nécessairement déboucher pour venir l'attaquer; son aile droite s'étendait jusqu'au village de Malplaquet. Le centre de sa ligne étant l'endroit le plus vulnérable, il y fit élever des retran-

chements au moyen d'abattis d'arbres, afin d'opposer un obstacle aux tentatives de la cavalerie. Pour la première fois depuis qu'il exerçait un commandement supérieur, Villars modérait sa fougue habituelle et se montrait disposé à se tenir sur la défensive; son devoir lui prescrivait de ne point exposer le sort d'une armée, la dernière espérance de la France, et très-inférieure en nombre à celle des alliés. En effet, le maréchal comptait sous ses ordres quatre-vingt mille hommes au plus, disposant à peine de quarante pièces d'artillerie. Les coalisés composaient une masse de cent dix mille combattants, divisés en trois contingents: les troupes anglaises, commandées par lord Marlborough et le duc d'Argyle; les troupes allemandes, marchant sous les ordres directs du prince Eugène, du grand-duc de Hesse et du comte de Tilly; les quatre divisions hollandaises, marchant sous la conduite du prince d'Orange et du comte de Nassau. Ces divers généraux disposaient de cent vingt pièces de canon.

Les alliés exécutèrent un mouvement très-brusque le 10 septembre, et firent avancer leur

ligne de bataille à une portée de mousquet des retranchements français; ces manifestations montrèrent clairement qu'une action générale serait inévitable pour le lendemain. L'abondance régnait dans le camp des Anglais et des Allemands, grâce aux envois de vivres qui leur arrivaient fréquemment par les ports de Hollande; la pénurie se faisait au contraire sentir parmi les troupes françaises : elles n'avaient rien reçu depuis deux jours. Enfin, des convois expédiés d'Arras, de Valenciennes et du Quesnoy, permirent de faire aux soldats une distribution le matin du 11 septembre. En ce moment l'artillerie des alliés, concentrée sur le front de leur ligne, ouvrit un feu terrible contre les retranchements qui défendaient le front des Français.

Le plus simple officier de l'armée de Villars s'attendait à ce qu'un engagement aurait lieu le 11 septembre; le bruit de cette artillerie ne surprit personne. Le maréchal de Villars, sachant que l'aile gauche allait avoir à se défendre contre les troupes britanniques, jugea que son rôle serait des plus périlleux; il en prit le commandement, ayant sous lui les lieutenants

généraux d'Artagnan, Legall, Albergotti, Puységur et Guébriant. La cavalerie de l'aile gauche, composée en entier de régiments de dragons, marchait sous la conduite du chevalier de Luxembourg, l'Ajax de cette armée.

Le maréchal de Boufflers se plaça à l'aile droite, dont la principale force se composait des troupes de la maison du roi. On avait distribué le long des retranchements du centre les gardes françaises, les gardes suisses, les régiments du Roi, d'Alsace, de Laonnois, etc., etc. Ces deux divisions obéissaient aux ordres des généraux de Chemerault, de Palavicini et Sterkemberg.

Une foule d'officiers volontaires de tous grades avaient pris rang dans les diverses brigades; on y distinguait des chevaliers de Saint-Louis de la création; on voyait aussi parmi ces volontaires un prince luttant, dès sa naissance, contre la mauvaise fortune: c'était le fils de Jacques II, reconnu à Versailles roi d'Angleterre sous le nom de Jacques III; mais à l'armée il se faisait appeler le chevalier de Saint-Georges.

Lord Marlborough, favorisé par un épais

brouillard, ayant traversé les bois de Sart, déboucha dans la plaine vers huit heures du matin, pour fondre sur l'aile gauche des Français. A l'aspect de l'ennemi qui s'avançait hors des taillis, les grenadiers des régiments de Picardie et de Champagne, qui formaient la première ligne, jetèrent le pain qu'on venait de leur distribuer, et, obéissant au signal donné par le maréchal de Villars, ils s'avancèrent rapidement au-devant des Anglais, les abordèrent de la manière la plus terrible, et les refoulèrent dans le bois. Lord Marlborough fit avancer ses réserves pour réparer ce premier échec. Villars, voyant arriver de toutes les directions des forces considérables, eut la fatale pensée de retirer de son centre quatorze bataillons, qui arrivèrent sous la conduite du général de Chemerault. Le renfort permit au maréchal de soutenir l'engagement avec un succès décisif; mais il apprit bientôt que le centre, que l'on venait de dégarnir, attaqué par les troupes allemandes, courait risque d'être enfoncé. Le maréchal, rassuré du côté de l'aile gauche, où les généraux d'Artagnan et Legall pouvaient le remplacer, se dirigea vers le

centre, dans l'espérance de réparer le désordre; mais, durant ce trajet, son cheval, ayant reçu une balle au poitrail, s'abattit. Les officiers qui accompagnaient le maréchal parvinrent à le dégager. A peine avait-il fait quelques pas à pied qu'une autre balle vint lui fracasser le genou; il se fit placer sur un brancard, persistant à vouloir donner ses ordres. Au bout d'une heure, la perte de son sang le fit tomber en défaillance; on l'emporta en arrière des lignes. Il était alors midi.

Le maréchal de Boufflers avait eu à supporter l'attaque de l'infanterie hollandaise, dirigée par le prince d'Orange et le général de Fagel; le maréchal résista au premier choc avec la plus grande fermeté, contint l'ennemi sur tous les points pendant plus d'une heure; puis, prenant l'offensive à son tour, il fondit sur les légions bataves, les culbuta, et les contraignit à chercher un refuge dans les bois de Tanières. La joie qu'éprouvait le vieux maréchal de la défaite des Hollandais fut troublée par l'arrivée de plusieurs messagers qui lui annonçaient que le prince Eugène avait forcé les retranchements et s'avançait en poussant

devant lui les gardes françaises et la brigade d'Alsace. Boufflers, s'étant mis à la tête de la cavalerie de la maison du roi, abandonna la poursuite des Hollandais et vint prendre en flanc la colonne des Impériaux. Le combat qui se livra sur ce point fut tellement acharné que, dans leur rapport, les généraux alliés l'appelèrent *une boucherie.*

Boufflers semblait retrouver au milieu du tumulte des armes la vigueur de la jeunesse ; il dirigeait les principales charges, excitant ses cavaliers par son exemple et ses mâles propos, prodiguant sa personne avec une sorte de témérité. Les compagnies rouges de la maison du roi, les gardes du corps, les grenadiers à cheval et les gendarmes, agissant sous l'impulsion d'un tel capitaine, se couvrirent de gloire et livrèrent des combats répétés contre des masses de cavalerie allemande qui se renouvelaient sans cesse. Durant trois heures ces vaillantes troupes, lancées par le maréchal de Boufflers, tinrent la fortune en suspens. La supériorité numérique des alliés leur donnait la faculté de réparer leurs pertes ; lord Marlborough, le prince Eugène et le prince d'O-

range, ayant réuni toutes leurs réserves, exécutèrent un mouvement d'ensemble contre le centre et brisèrent tous les obstacles. Les gardes françaises, les gardes suisses, la brigade d'Alsace, accablés par le nombre, se virent contraints d'abandonner le terrain. En cette situation les deux ailes de l'armée française ne pouvaient plus se relier entre elles. Le maréchal de Boufflers, qui s'était maintenu victorieux, donna aux troupes de la droite le signal de la retraite et l'exécuta dans le plus bel ordre, sur quatre colonnes, en prenant la direction de Valenciennes.

L'accident arrivé au maréchal de Villars avait fait perdre à l'aile gauche les avantages qu'elle avait remportés au début de l'action; elle supporta très-difficilement les attaques réitérées des réserves britanniques ; il fallut toute la vigueur et tout le dévouement des chefs pour empêcher qu'un désastre ne se produisît sur ce point. Les lieutenants généraux d'Artagnan et Legall firent les dispositions de la retraite avant que le maréchal de Boufflers eût commencé la sienne; ils l'exécutèrent en déployant autant de fermeté que de valeur, en faisant

prendre à leurs divisions la direction du Quesnoy, où s'était fait porter le maréchal de Villars. Il demeurait évident que sa blessure avait eu une influence décisive sur le sort de la journée.

Les alliés suivirent jusqu'à la nuit les deux fractions de l'armée française et ne purent jamais les entamer. Boufflers emmena son artillerie, ses blessés, et vingt étendards enlevés à l'ennemi (1).

Lord Marlborough, le prince Eugène et le prince d'Orange restèrent maîtres du champ de bataille, couvert de monceaux de leurs morts; ils avaient acheté cet honneur au prix de vingt mille hommes tués et de dix mille hommes mis hors de combat. Le contingent hollandais, plus maltraité que les autres, se voyait réduit à quelques milliers de soldats. Marlborough et Eugène avaient gagné une victoire semblable à celle que Pyrrhus remportait sur les Romains; ils pouvaient dire comme le roi d'Épire : « Encore deux victoires comme celle-ci, et nous « sommes perdus. »

---

(1) Quincy, *Histoire militaire du règne de Louis XIV*, t. VI; Pinard, *Chronologie militaire*, in-4°, t. II et IV; *Mémoires du maréchal de Villars.*

Les alliés n'osèrent célébrer ce fait d'armes comme un triomphe ; outre le nombre considérable de soldats qu'ils y perdirent, ils eurent encore à regretter dix-huit cents officiers, dont quinze généraux. Le prince Eugène y fut blessé au bras. Lord Marlborough y courut le plus grand danger ; lancé au milieu des charges de cavalerie, il se vit entouré par un escadron des dragons de Condé, de la division du chevalier de Luxembourg. Ces cavaliers l'assaillirent à coups de sabre ; il aurait eu le crâne fendu sans la croisette de fer qui garnissait la forme de son chapeau. Les gardes nobles de la couronne d'Angleterre le dégagèrent avec peine des mains des dragons français.

L'armée du maréchal de Villars essuya une perte de neuf mille hommes, tués ou blessés ; parmi ceux-ci se trouvait le chevalier de Saint-Georges, roi titulaire de la Grande-Bretagne. Ce prince marchant à la tête des escadrons de la maison du roi, se signala par de traits d'une valeur peu commune ; il cherchait dans la mêlée lord Marlborough, comme Berwick cherchait à Nerwinde Guillaume de Nassau ; mais il en fut toujours séparé par les flots

des combattants. Jacques Stuart conduisait pour la dixième fois à la charge les escadrons des mousquetaires, lorsqu'il reçut au visage et au bras des blessures qui le contraignirent à se retirer en arrière des premières lignes.

L'ordre de Saint-Louis éprouva dans cette journée une perte plus sensible que dans les précédentes rencontres. On voit répété fort souvent, dans la portion des registres qui existent encore, ces mots : *tué à Malplaquet*; on croirait lire un martyrologe. Une particularité s'y fait remarquer; elle mérite d'être consignée dans l'histoire. La plupart des chevaliers de Saint-Louis qui succombèrent dans cette mémorable action avaient été nommés quelques mois auparavant : c'étaient les officiers en faveur desquels le ministre de la guerre Voysin avait sollicité du roi cette récompense anticipée (1).

(1) Le jour qui précéda la bataille de Lutzen (2 mai 1812), Napoléon passa en revue le 10e régiment de hussards, qu'il n'avait pas vu depuis 1808. En témoignage de sa satisfaction, il donna à ce régiment vingt-cinq croix de la Légion d'honneur; les officiers ne devaient pas être compris dans cette distribution. L'empereur or-

L'ordre de Saint-Louis, nous l'avons dit, essuya dans cette sanglante action du 11 septembre 1709 des pertes irréparables; les détails suivants le prouveront suffisamment.

Le lieutenant général de Chemerault avait été nommé chevalier de Saint-Louis en 1701, étant brigadier. Placé par le maréchal de Villars derrière les retranchements du centre, pour y commander en chef les deux divisions établies sur ce point, il en fut retiré avec quatorze bataillons pour renforcer l'aile gauche, qui se trouvait engagée dans une lutte inégale contre toutes les forces anglaises. Chemerault forma ses bataillons en colonnes profondes,

---

donna que le choix des sujets dignes d'obtenir cette distinction fût fait incontinent en sa présence. On les fit ranger sur une seule ligne, et l'adjudant-major, après avoir fait ouvrir le ban par un trompette, les proclama *légionnaires*. A l'appel qui se fit le soir après la bataille, on ne retrouva dans les rangs que cinq de ces légionnaires créés la veille; les vingt autres gisaient étendus dans la plaine, sous des monceaux de cadavres. On conçoit qu'ils n'avaient point succombé impunément. Le caractère du militaire français se présente sous le même aspect à toutes les époques. Voyez notre *Histoire de la Légion d'honneur*, 1 vol. in-8°; prix, 5 fr.; chez Dentu, Palais-Royal.

manœuvre nouvelle, et enfonça les trois premières lignes. La tête de cette colonne, qu'il conduisait en personne, ne fut arrêtée que par la puissante réserve de lord Marlborough; l'artillerie qui la précédait vomit un feu de mitraille en écrasant la tête de la colonne des Français; le lieutenant général de Chemerault tomba un des premiers, criblé de coups.

Le marquis de Béthune-Charost, commandant la brigade d'Alsace, un des corps chargés de la défense des retranchements, se battit plusieurs heures avec une intrépidité sans égale et parvint à contenir les flots d'assaillants; il fut tué au moment où il redoublait d'efforts pour ranimer l'ardeur des soldats du régiment du Roi, lesquels, accablés par le nombre, commençaient à plier.

Les autres chevaliers de Saint-Louis qui succombèrent furent les brigadiers de Baudot, d'Angennes, Montlezun, de Busca, de Frenel; les enseignes des gardes du corps de la Haye, de Bruc, de Montplaisir; les exempts des gardes du corps de Rochebonne, de l'Osmone; de Barentin, colonel du régiment du Laonnois; le comte de Féligonde, lieutenant-colonel du

régiment de Piémont; de Vilaines, lieutenant-colonel du régiment de Chartres; d'Ornaison, commandant un bataillon du régiment du Piémont; d'Estouilly, idem au régiment de Champagne; de Muret, capitaine aux gardes françaises; du Chardon, idem; de Saint-Malins, idem au régiment du Piémont; de Rochepierre, idem; de Boisroger, idem; de Champanel, idem; de Maupas, idem au régiment de Picardie; Comerford, idem au régiment de Dillon; de Valori, idem au régiment de Saint-Vallier; de Planta, idem aux gardes suisses.

Dans le moment où le maréchal de Villars livrait la sanglante bataille de Malplaquet, d'autres corps français en venaient aux prises, à l'entrée de l'Alsace, avec les troupes allemandes. Le comte de Merci, commandant vingt mille soldats impériaux, franchit le Rhin à Bâle, dans les premiers jours de septembre, avec l'intention de pénétrer dans la Franche-Comté pour faire soulever cette province en favenr de l'empereur son maître. Le duc de Savoie, opiniâtre dans sa haine contre la France, devait agir par le côté opposé, afin

de favoriser ce dessein. Le danger était imminent; on sut le conjurer.

Le lieutenant général du Bourg, détaché de l'armée du maréchal d'Harcourt avec douze mille hommes, parvint à barrer le chemin aux divisions autrichiennes, leur livra combat le 22 septembre auprès de Rumorsheim et les défit complétement. Le maréchal de camp Damas d'Anlezy, qui jouissait de la réputation d'un des meilleurs généraux de son temps, commandait la cavalerie; il écrasa sous le poids de ses escadrons les bataillons ennemis, les poursuivit jusqu'au Rhin et les y précipita. Le général Merci essaya en vain de rallier ses troupes; on le harcela pendant une semaine en le contraignant de repasser le fleuve. Il avait perdu dans cette excursion dix mille des siens, tués, prisonniers ou noyés; il ne put sauver ni son artillerie, ni ses bagages, ni sa caisse militaire.

Le lieutenant général de Sourdis, chargé d'opérer dans l'électorat de Cologne, sut se maintenir contre le prince de Nassau, commandant des forces très-supérieures; il fut heureusement secondé par le marquis de Cas-

tries, colonel du régiment de Guyenne, qui, dans plusieurs engagements, mit en pleine déroute la cavalerie allemande. M. de Castries fut élevé au grade de brigadier.

Les échecs essuyés en cette circonstance par les alliés les rendirent plus circonspects et leur firent abandonner leurs projets agressifs contre les provinces de l'Est.

CHAPITRE XII.

Continuation de la guerre de la Succession. — Pertes éprouvées par l'ordre de Saint-Louis dans les divers engagements. — Bataille de Denain. — Dernière promotion faite par Louis XIV.

Aucune distribution de croix de Saint-Louis n'avait eu lieu après la journée de Ramillies, dont le seul nom inspire un sentiment de tristesse mêlé de dégoût. Il ne devait pas en être de même de celle de Malplaquet; on pouvait avouer une pareille défaite; les palmes de la victoire s'y mêlaient aux branches de cyprès. Louis XIV le jugea ainsi; il recueillit dans le palais de Versailles le maréchal de Villars, pour l'y faire soigner sous ses yeux, et l'éleva à la dignité de pair du royaume.

Le maréchal de Boufflers, aux talents et à la vigueur duquel l'armée avait dû son salut, se trouvait dans une situation particulière :

ses services avaient passé la mesure des récompenses; il ne pouvait en recevoir que de la reconnaissance publique. Les Français se plurent à lui prodiguer des témoignages d'admiration.

Le comte d'Artagnan (1) reçut le bâton de maréchal.

Le lieutenant général du Bourg, qui avait battu le comte de Merci à Rumorsheim, était commandeur de Saint-Louis; il fut nommé chevalier du Saint-Esprit.

Le maréchal de camp Damas d'Anlezy, qui s'était si vaillamment conduit à la tête de la cavalerie, fut nommé commandeur de Saint-Louis.

Le maréchal de camp de Conflans avait secondé de la manière la plus brillante le maréchal de Boufflers en commandant sous lui la maison du roi; il fut élevé au grade de lieutenant général, ainsi que le maréchal de camp de Balivières, qui remplaça le général de Che-

(1) Le comte d'Artagnan prit dès ce moment le nom de maréchal de Montesquiou, sous lequel il est connu dans l'histoire.

meraut dans le commandement des quatorze bataillons. Le marquis de Canillac, premier lieutenant de la seconde compagnie des mousquetaires, continua à combattre à la tête des siens, quoique blessé, et se fit admirer par son intrépidité; il fut également élevé au grade de lieutenant général.

On nomma brigadiers O'Brien, colonel de royal irlandais; de Villemur, major des grenadiers à cheval (1); de Cheyladet, enseigne des gardes du corps; de Favart, ingénieur militaire; d'Auger, enseigne des gardes du corps. Ces officiers faisaient partie de l'ordre de Saint-Louis depuis plusieurs années.

Le baron de Jouy, commandant la brigade des dragons d'Orléans et de Condé, eut deux chevaux tués sous lui en chargeant la réserve de lord Marlborough ; c'est au milieu de ce choc que le généralissime anglais courut un si grand danger, comme nous l'avons dit. Le brigadier

---

(1) Le comte de Puységur, major général de l'armée, dit dans un de ses rapports, en parlant de la conduite tenue à Malplaquet par cette vaillante troupe : « Les charges qu'ont faites les grenadiers à cheval sont au-dessus « de l'humanité. »

de Jouy fut nommé commandeur de Saint-Louis.

On donna la croix de Saint-Louis aux officiers dont les noms suivent : tous avaient reçu des blessures plus ou moins graves.

Le brigadier de Beaujeu, commandant deux régiments de dragons dans la cavalerie de l'aile gauche ; de Beaufremont, brigadier de cavalerie ; d'Elts, colonel réformé avant l'institution de l'ordre : le désir d'obtenir cette distinction, autant que l'amour de la patrie, l'avaient arraché de sa retraite ; de Suzy, enseigne des gardes du corps ; de Saint-Pau, exempt des gardes du corps ; d'Audiffret, major des gardes françaises ; Baron, colonel du régiment d'Affry ; de la Pommeraye, lieutenant-colonel du régiment de Brie ; de Court, id. au régiment du Beaujolais ; Montholon, maréchal-des-logis des mousquetaires ; de Malleville, id. ; Macé, id. ; de Flavancourt, capitaine aux gardes-françaises ; de Puymegre, id. au régiment de Champagne ; de Morière, id. au régiment de Thianges ; de Mérival, id. au régiment d'Aunis ; de Marmont, id. au régiment de Condé ; de Cadolle, id. au régiment de Champagne.

Le marquis de Nangis, aide-major général, fut chargé de présenter au roi les drapeaux pris à Malplaquet. Le major Fontaine, assisté du capitaine de Preissac, apporta à Versailles les drapeaux pris sur le général Merci par le comte du Bourg. On confiait ordinairement les missions de ce genre à des officiers qui s'étaient distingués dans les engagements précités. Nangis, Fontaine et Preissac furent à ce titre nommés chevaliers de Saint-Louis.

Le brigadier de Quadt, commandant la cavalerie sous M. de Damas d'Anlezy au combat de Rumorsheim, concourut puissamment par sa valeur au gain de la victoire. Il comptait depuis plusieurs années dans l'ordre de Saint-Louis. Le roi, ayant eu connaissance des services rendus en cette occasion par le brigadier de Quadt, le gratifia d'une pension de trois mille livres.

L'action de Malplaquet ne peut être rangée parmi les journées malheureuses; les pertes énormes essuyées par l'ennemi rétablirent l'équilibre entre les deux armées : celle des alliés fut réduite à quatre-vingt mille hommes, et celle des Français à soixante-douze mille.

Les soldats de celle-ci, loin d'être découragés, demandèrent à grands cris qu'on les ramenât au combat. Les deux maréchaux, enflammés de la même ardeur, se montraient fort disposés à céder à leurs désirs; mais le roi, instruit de la situation des choses, ordonna que l'armée demeurât en observation. C'est alors que Villars et Boufflers revinrent à Paris.

Lord Marlborough et le prince Eugène, étourdis par l'événement de Malplaquet, renoncèrent au dessein formé par eux de forcer, en cas de succès, les frontières de l'ancienne France; ils résolurent de se rendre maîtres de Mons. Cette ville avait pour gouverneur le duc de Croï, chef de la maison la plus illustre du Hainaut, petit-fils d'un des meilleurs généraux de Charles-Quint; il se montra digne de ses ancêtres en défendant pendant cinq semaines une place délabrée, n'ayant à sa disposition qu'une faible garnison. Le duc de Croï fut élevé au grade de lieutenant général; sa belle résistance devait servir d'exemple aux gouverneurs des autres villes.

Le siége de Mons termina la campagne; les généraux alliés ouvrirent celle de 1710 en atta-

quant les diverses places de la Flandre pendant qu'un congrès s'ouvrait à Gertruydemberg, dans le but de traiter de la paix. Le lieutenant général Albergotti, renfermé dans Douai, arrêta les coalisés deux mois entiers et dicta les conditions de la capitulation. Le lieutenant général Dupuis-Vauban, chargé de la défense de Béthune, opposa la même résistance et se rendit le 29 août. Saint-Venant capitula le 29 septembre. Le marquis Guébriant, gouverneur de la ville d'Aire, mérita de justes éloges par son héroïque défense.

Le maréchal de Villars avait quitté Versailles dès le mois d'avril pour aller reprendre son commandement; sa blessure ne lui permettait que difficilenent de se tenir à cheval. Durant les siéges dont nous venons de parler, il voulut à diverses reprises interrompre le cours des opérations d'Eugène et de Marlborough par une action générale; mais Louis XIV lui prescrivit de s'en abstenir, jugeant que les alliés useraient leurs forces en attaquant toutes ces places. Le maréchal, enchaîné par la volonté du souverain, ne voulut pas rester entièrement inactif, bien décidé à inquiéter les gé-

néraux ennemis par des escarmouches journalières. Le caractère entreprenant des officiers français les rendait très-propres à ce genre d'expédition.

Villars, ayant appris qu'un convoi de guerre très-considérable descendait la Lys, conçut le projet de s'en rendre maître ; le maréchal de camp de Ravignan fut chargé de ce coup de main. Le général d'Althone escortait ce convoi avec deux mille hommes. Ravignan l'attaqua, lui tua la moitié de son monde, le fit prisonnier avec le reste de ses soldats et quarante officiers. Les poudres et les autres munitions furent détruites. Le général français rentra dans Ypres sans s'être laissé entamer par vingt escadrons lancés à sa poursuite.

Le colonel de Mortagny commandait un régiment de hussards, troupes légères depuis peu de temps en usage dans l'armée française ; il fut chargé d'épier les mouvements de deux brigades de cavalerie allemande qui couvraient les opérations du siége d'Aire ; il en surprit une durant un fourrage, et lui enleva huit cents chevaux, après avoir tué ou mis hors de combat cinq cents cuirassiers.

Le colonel d'Aremberg, commandant le royal allemand, exécuta un coup de main analogue devant Saint-Venant, jeta le trouble dans le camp ennemi, amena deux cents chevaux et vingt officiers surpris dans leurs baraques. Il serait trop long de relater ici les escarmouches livrées pendant le cours de ces divers siéges ; les Français en sortirent toujours avec avantage et occasionnèrent aux alliés des pertes sensibles.

Les généraux de l'école de Luxembourg, et Villars plus que les autres, regardaient la distribution des récompenses comme le moyen le plus propre à conserver l'esprit d'émulation si nécessaire pour accomplir de grandes choses. D'après ce principe, Villars attachait un prix inestimable à l'institution de l'ordre de Saint-Louis ; aussi ne cessait-il d'envoyer à Versailles des mémoires de propositions le lendemain de chaque engagement ; mais le roi, ferme dans ses résolutions, continuait à user de parcimonie, et retranchait la moitié des noms inscrits dans les mémoires de propositions envoyés par le commandant en chef de l'armée de Flandre. Le maréchal sollicita la

grand'croix de Saint-Louis pour le lieutenant général Dupuis-Vauban, qui venait de défendre Béthune, celle de commandeur pour le général de Roth : le roi ajourna ces deux nominations (1). Le maréchal de camp de Ravignan, qui s'était signalé par un exploit extraordinaire, reçut la croix de commandeur; on nomma chevaliers de l'ordre: de Mortagny, colonel des hussards; d'Aremberg, colonel du royal-allemand ; de Laizer, commandant un bataillon du régiment du Lyonnais; d'Avejan, capitaine aux gardes françaises.

Pendant que les généraux français défendaient pied à pied les frontières du royaume, le maréchal d'Huxelles et l'abbé de Polignac, plénipotentiaires au congrès de Gertruydemberg, redoublaient d'habileté pour ramener dans les voies de la conciliation les puissances coalisées. Ils eurent à lutter contre les exigences des envoyés de l'empereur et de la reine d'Angleterre. Les ministres de la Hollande se montraient plus impitoyables que les autres et traitaient les envoyés du roi de France

---

(1) *Mémoires du maréchal de Villars.*

avec l'arrogance ridicule de marchands enrichis.

C'est dans le moment où les ministres étrangers faisaient les demandes les plus révoltantes que le ciel offrit à Louis XIV des chances favorables. L'empereur Joseph mourut le 17 avril ; ce trépas produisit en Europe une sorte de commotion. Le droit d'hérédité donnait pour successeur à Joseph Ier, son frère l'archiduc Charles, le compétiteur de Philippe V. Les puissances belligérantes avaient pris les armes pour empêcher que la monarchie espagnole ne se confondît avec la monarchie française dans la maison de Bourbon. L'Angleterre devait regarder aussi préjudiciable à ses intérêts de laisser les possessions espagnoles se réunir à l'empire d'Allemagne, dans les mains des princes de la maison d'Autriche.

La reine Anne manifesta le désir de voir se terminer une guerre dont la Grande-Bretagne faisait à elle seule presque tous les frais. Louis XIV saisit avec une merveilleuse dextérité l'occasion qui se présentait; il s'empressa d'envoyer à Londres des diplomates chargés de mettre à profit les dispositions pa-

cifiques de cette princesse. Un parti puissant insistait en Angleterre pour continuer les hostilités; ce parti reconnaissait pour chef lord Marlborough ; les brillants succès obtenus par ce général enflaient son orgueil et élevaient son crédit, de manière à porter ombrage à la souveraine. L'abaissement de ce superbe ennemi devait être la conséquence d'une paix avec la France : personne ne s'y méprit. Lord Marlborough, aiguillonné par le danger, supplia le prince Eugène de lui prêter son concours pour frapper un coup désisif; Eugène, guidé par des motifs analogues, se rendit à ses désirs. Il s'agissait pour eux d'imprimer aux opérations militaires une impulsion des plus rapides. En conséquence, après avoir concentré sur la ligne de l'Escaut la totalité de leurs forces, les deux généraux résolurent de former le siége de Bouchain. La situation de cette place en faisait la clef des rivières de la Flandre française. Marlborough et Eugène ne doutaient pas que le maréchal de Villars ne voulût tenter le sort des armes pour empêcher la prise de Bouchain. Une supériorité numérique bien constatée leur faisait regarder comme certain le

gain d'une nouvelle victoire, qui aurait pour conséquence l'invasion de la France et l'occupation de sa capitale. Lord Marlborough jugeait qu'un triomphe aussi éclatant devait le garantir de la disgrâce qui le menaçait.

Les alliés investirent Bouchain le 10 août. Le marquis de Ravignan, officier consommé, fut chargé de défendre la place. Louis XIV avait deviné les secrètes intentions des coalisés ; l'essentiel à ses yeux consistait à gagner du temps : il ordonna au maréchal d'éviter à tout prix une action générale, d'observer de près les assiégeants sans répondre à leurs provocations. Le rôle de Fabius convenait peu au caractère impétueux de Villars; néanmoins ce général sut obéir aux dépens même de sa réputation. En effet les soldats remplis d'ardeur demandaient qu'on les menât au combat et ne pouvaient se rendre compte de l'inaction du maréchal. Les rumeurs de l'armée arrivèrent jusqu'à Versailles; les courtisans saisirent cette occasion pour donner un libre cours à leurs accusations.

La chute de Bouchain paraissait inévitable; Ravignan prolongea sa défense au delà du

terme que les assiégeants avaient assigné à sa reddition; elle eut lieu le 11 septembre: le gouverneur et la garnison obtinrent les honneurs de la guerre. Ravignan avait été dignement secondé par le major de Gallowey, commandant en second. Le maréchal de Villars se vit contraint d'exécuter un mouvement rétrograde dans le but de couvrir l'importante ville de Cambrai; laissant ensuite le commandement au maréchal de Montesquiou, il se rendit à Versailles, afin d'y recevoir de nouvelles instructions. Le roi l'accueillit en lui témoignant toute sa satisfaction. « Je suis, dit-il, très-con-
« tent de vous, puisque pendant tout le cours
« de la campagne vous n'avez fait qu'exécuter
« mes ordres. Il y a ici bien des clabaudeurs
« dont je ne fais nul cas; méprisez tout ce
« qu'ils disent, et jouissez d'une tranquillité
« parfaite. Vous n'êtes comptable qu'à moi de
« vos actions (1). »

L'événement justifia les prévisions de Louis XIV; l'inaction de Villars trompa les espérances de Marlborough et d'Eugène; tout

---

(1) *Mémoires du maréchal de Villars*, p. 206.

se borna pour eux, dans la campagne de 1711, à la prise de Bouchain.

L'année 1712, que le ciel avait marquée pour être le terme des malheurs qui affligèrent la vieillesse du grand roi, s'ouvrit sous de lugubres auspices. On avait eu à déplorer dans le mois d'avril précédent la mort du Dauphin; le duc de Bourgogne, sa femme et leur jeune fils furent enlevés en quelques jours (février 1712): la même tombe les enferma tous trois. Les solides qualités du duc de Bourgogne rendirent les regrets plus vifs; le peuple donna des larmes à la mémoire d'un prince qui n'avait été occupé qu'à soulager ses misères. Les épreuves de l'adversité semblaient manquer à la gloire de Louis XIV; ce monarque les supporta avec autant de fermeté d'âme qu'il avait montré de modération quand la fortune se plaisait à le combler de ses faveurs.

Le congrès de Gertruydemberg fut transféré à Utrecht; les plénipotentiaires français y montrèrent plus de confiance, et un incident inattendu vint diminuer l'arrogance des ministres hollandais. Les imprudences de la femme de lord Marlborough à l'égard de la souveraine

avaient précipité la disgrâce du grand capitaine ; le ministère rempli de ses créatures fut renversé, lui-même se vit dépouillé de ses charges et de son commandement : le duc d'Ormond le remplaça en qualité de généralissime des troupes britanniques. Le peu d'empressement que le duc d'Ormond mit à servir la cause des alliés paralysa les opérations militaires. Le prince Eugène, outré de colère, se montra décidé à pousser les hostilités avec une nouvelle énergie. En effet, dès la fin du mois de mars, il ouvrit la campagne en faisant porter deux divisions sur Arras, et fit établir six batteries qui bombardèrent cette place. Le bruit de cette agression remplit de terreur les provinces environnantes ; l'effroi se répandit jusqu'à Paris ; les courtisans épouvantés insistaient pour que le roi se retirât au delà de la Loire : ils s'y seraient trouvés à l'abri du danger. Louis XIV repoussa ces timides conseils en annonçant hautement l'intention de se porter au-devant des ennemis au lieu de s'éloigner du théâtre de la guerre.

Le prince Eugène montrait une passion délirante à pousser ses attaques ; il prétendait

chasser de sa capitale le puissant monarque qui l'avait jadis méprisé. Les circonstances devenaient très-critiques. Louis XIV voulut avoir une dernière conférence avec le maréchal de Villars, qui allait reprendre le commandement de l'armée du nord ; le conseil fut tenu à Marly. Le roi commença par exprimer en termes pathétiques la douleur que lui causaient les coups terribles dont sa famille venait d'être frappée ; le maréchal témoignait en l'écoutant la plus vive émotion ; l'auguste vieillard s'interrompit tout à coup en disant : « Ne « parlons plus de mes peines ; occupons-nous « à sauver la France. On veut que je me retire « à Blois ; je veux, au contraire, me porter en « avant. Partez, monsieur le maréchal, joignez « l'ennemi, combattez-le. Si vous êtes repoussé, « vous me retrouverez sur la Somme avec les « Français que j'aurai ralliés, et si la fortune « nous est contraire, je m'ensevelirai avec vous « sous les débris de la monarchie. » Ces paroles, prononcées dans un entretien particulier, ne tardèrent pas néanmoins d'être connues à Paris ; elles y produisirent la plus vive sensation.

Le généralissime des Impériaux ne mit pas dans son agression la vivacité que faisaient craindre ses menaces. Le prince Eugène, au lieu de percer à travers l'Artois et la Picardie, comme le lui conseillait lord Marlborough retiré à la Haye, reprit l'ancien projet de s'emparer successivement des places fortes qui couvraient les frontières du nord du royaume ; c'est pour ce motif qu'il fit commencer le siége du Quesnoy. Le maréchal de Villars éprouva une grande satisfaction en voyant son formidable rival adopter un plan qui devait avoir pour conséquence de faire tirer la guerre en longueur. La ville du Quesnoy, pourvue d'excellentes fortifications et d'une garnison de quatre mille hommes, se trouvait en situation d'opposer une vigoureuse résistance ; on estimait qu'elle pourrait tenir au moins deux mois, et tout faisait espérer que, dans cet intervalle, les négociations entamées à Utrecht et à Londres aboutiraient à une solution favorable. Le lieutenant général de Labadie commandait dans le Quesnoy ; de beaux faits d'armes lui avaient acquis une certaine réputation. Le maréchal de Villars se montrait décidé à demeurer fidèle à son

système de circonspection. Le général hollandais de Fagel commença le siége le 19 juin, sous la protection de l'armée d'observation commandée par le prince Eugène. Labadie repoussa avec succès les premières attaques; mais, à la grande surprise des alliés aussi bien que des Français, ce général battit la chamade au bout de quatorze jours de tranchée ouverte. Suivant la capitulation, la garnison se rendit prisonnière de guerre, ce qui n'avait pas eu lieu lors de la prise des autres places. Cette prompte reddition (1) trompa les calculs du maréchal de Villars et renouvela les alarmes des provinces voisines. Le ciel permit que ce revers fût balancé par des événements favorables à la cause de la France. Une trêve fut signée à Londres entre les ministres de la reine Anne et les ambassadeurs de Louis XIV. Au

(1) Nous avons vu le maréchal de Boufflers recevoir une récompense pour sa défense de Lille; on traita d'une manière analogue tous les commandants des places fortes qui s'étaient signalés par une longue résistance. Le lieutenant général de Labadie obtint du prince Eugène un congé, dans le but de se rendre à Versailles pour y justifier sa conduite; on l'arrêta par ordre du roi aux barrières de Paris, et il fut conduit à la Bastille.

bout de quelques jours, le duc d'Ormond, commandant le contingent des troupes britanniques, reçut l'ordre de se séparer de l'armée des alliés et de prendre avec ses divisions le chemin de Rotterdam pour s'y embarquer.

L'ancien collègue de Marlborough tenait à montrer que l'abandon des Anglais ne l'empêcherait pas de pousser les hostilités avec la même ardeur. Son armée se trouvait réduite, depuis le départ du duc d'Ormond, à cent mille soldats allemands ou bataves. Eugène, ayant modifié son plan d'invasion, résolut de pénétrer dans le royaume par la Champagne. Pour ce motif, il ordonna les apprêts du siége de Landrecies, la clef de cette province. Il fit de Marchiennes sa place d'armes; il y concentra ses magasins, sa grosse artillerie et ses munitions. Il fallait parcourir un trajet de treize lieues de poste pour aller de Landrecies à Marchiennes, et l'Escaut coupait cette ligne. On doit attribuer à la confiance qu'inspiraient des succès si longtemps soutenus la faute commise par le prince Eugène en étendant outre mesure sa ligne d'opérations. Il avait placé à Marchiennes douze mille hommes pour

garder ses magasins; il en mit autant pour occuper le village de Denain, une des têtes de l'Escaut, poste essentiel. Trente mille autres soldats se trouvaient employés à l'investissement de Landrecies; de sorte que le général des Impériaux pouvait à peine disposer de trente mille hommes pour secourir un des points attaqués. La dislocation de ses forces devait entraîner de graves conséquences : la fortune semblait avoir aveuglé le grand capitaine. Le duc d'Albemarle, commandant en chef les troupes hollandaises, ayant sous lui le prince de Nassau et un nombreux état-major, reçut la mission de défendre Denain, le point le plus intéressant, puisque les alliés pouvaient y passer l'Escaut en toute sûreté. Pour arriver à Marchiennes, en venant de Denain, il fallait suivre une large chaussée élevée dans les marais, lesquels s'étendaient jusqu'au village de Fenain; depuis ce Fenain jusqu'à Denain (une lieue environ) régnaient deux lignes parallèles de palissades hautes de vingt pieds, défendues de distance en distance par des fortins. Les convois de vivres ou de munitions amenés de Marchiennes pour ali-

menter les travaux du siége de Landrecies marchaient à couvert dans cette large voie sans crainte d'être enlevés; les alliés appelaient insolemment ce boyau : *le grand chemin de Paris*. Le bourg de Denain, qui formait une des têtes de pont de l'Escaut, se trouvait enveloppé par un large fossé et une ceinture de palissades encore plus élevées; les retranchements continuaient, dans la direction de Landrecies, depuis Denain jusqu'à la rivière de l'Escaillon; tous ces ouvrages formaient un ensemble gigantesque. Trente bataillons, échelonnés depuis l'Escaut jusqu'à la Sambre, servaient à relier le poste de Denain avec le principal corps de l'armée des Impériaux.

Louis XIV reçut, le 10 juillet, l'avis officiel de la signature de la trêve conclue à Londres entre ses ambassadeurs et les ministres de la reine Anne; le soir même un brigadier des gardes du corps partit de Versailles pour la Flandre; il portait au maréchal de Villars de nouvelles instructions signées de la main du roi. Non-seulement on permettait au commandant en chef de l'armée française de sortir de son inaction calculée, mais on l'engageait en-

core à saisir une occasion favorable pour livrer bataille; on lui laissait la faculté de prendre les mesures qu'il jugeait convenables pour arriver à un résultat décisif. Villars éprouva une joie inexprimable en recevant la lettre du roi. Libre enfin de sortir de sa contrainte, il rentrait dans son élément, qui était l'action. Nous avons déjà dit que ce général avait conservé dans un âge avancé la chaleur de la jeunesse; son intrépidité au milieu des combats éclipsait les plus vaillants. Un appareil d'acier adapté à son genou lui permettait de se tenir solidement à cheval. L'armée réunie sous ses ordres augmentait chaque jour par l'arrivée de quelques détachements; elle présentait le 1[er] juillet un effectif de soixante-quinze mille hommes (1). Le maréchal de Montesquiou commandait en second. On remarquait à la tête des divisions les lieutenants généraux d'Albergotti, de Broglie, de Coigni, d'Hautefort, du

---

(1) Le reste des forces militaires se partageait entre deux autres armées : celle du Rhin, placée sous le commandement du maréchal d'Harcourt et du lieutenant général du Bourg, et celle du Dauphiné, commandée par le maréchal de Berwick.

Rozel, de Joffreville, de Guébriant, de Guiche, de Vivans, de la Vallière, de Rohan, de Saint-Frémont, de Sailly, de Mézières, de Vieux-Pont, de Dreux, de Croissy, de Lée, de Bouzolles, de Conflans, d'Avaret. Les brigades marchaient sous la conduite des maréchaux de camp de Peseux, de Mortemart, de Château-Morand, de Rooth, de Nangis, de Silly, de Choiseul, de Lessart, de Chaulne, de Mortany, de Costaz, de Roye, de Mouchy, de Beuil, de Mercy, de Lamberg, de la Marck, de Duras, de Flavancourt, de Beauvau. Le marquis de Puységur remplissait en Flandre les fonctions de major général, qu'il exerçait depuis près de vingt ans, sans cesser de rendre des services inappréciables. Au nombre des régiments composant ces divisions figuraient les plus célèbres : Picardie, Navarre, Brie, Champagne, Vexin, les Vaisseaux, Poitou, Lyonnais, etc., etc. Ces régiments avaient été renouvelés plusieurs fois depuis cette guerre ; à peine y voyait-on figurer quelques soldats échappés à vingt batailles ; mais cette poignée de vétérans suffisait pour conserver les traditions du drapeau. Jamais le nombre des officiers volontaires n'avait été

aussi considérable. Chaque bataillon, chaque compagnie avait à sa tête un général ou un colonel; des officiers inférieurs marchaient mêlés dans les rangs des soldats, lesquels brûlaient du désir d'en venir aux mains. Cette formation violait l'ordonnance militaire, mais les circonstances critiques où l'on se trouvait permettaient que l'on s'écartât des règles établies.

Personne en France ne se méprenait sur la gravité du danger qui menaçait le royaume. Les chevaliers de Saint-Louis ne doutaient pas qu'en prêtant le serment exigé d'eux ils n'eussent contracté l'obligation de consacrer leur reste de vie à la défense de l'État et de périr les armes à la main en accomplissant un devoir aussi sacré. Tous les officiers, membres de l'ordre, que des blessures ou le grand âge avaient contraints de quitter le service actif, abandonnèrent leur demeure, gagnèrent péniblement les frontières, et vinrent se mettre à la disposition des généraux; la plupart d'entre eux se rendirent en Flandre, où le péril paraissait le plus pressant. Nous citerons trois commandeurs de la création, de Saint-

Silvestre, de Massot, de Castéja (1). L'exemple donné en cette occasion mémorable par les chevaliers de Saint-Louis produisit un effet immense sur l'esprit de l'armée, et contribua à soutenir les sentiments de patriotisme que montrait la population des provinces.

La place de Landrecies, la moitié moins considérable que celle du Quesnoy, avait pour gouverneur le maréchal de camp du Barail, ancien colonel du régiment du Roi, homme de fer, criblé de blessures; il avait gagné la croix de Saint-Louis, étant capitaine, en montant le premier à l'assaut de Charleroi. La garnison s'élevait à trois mille hommes. Le prince d'Anhalt-Dessau, détaché avec trente bataillons et vingt escadrons, franchit la Sambre, et commença, le 17 juillet, l'investissement de Landrecies: le général de Fagel l'appuyait avec deux divisions de troupes hollandaises; le prince Eugène, posté de l'autre côté de la Sam-

(1) Cent ans après, des officiers, membres d'une corporation de chevalerie, la *Légion d'honneur*, calquée en quelque sorte sur l'ordre de Saint-Louis, offrirent l'exemple d'un dévouement aussi désintéressé. (Voyez notre *Histoire de la Légion d'honneur*, page 372.)

bre avec le reste de l'armée impériale, se tenait en observation. Le généralissime des coalisés, persuadé que le maréchal de Villars n'épargnerait rien pour empêcher la prise de Landrecies, couvrit sa position de retranchements et ordonna au prince d'Anhalt et au général de Fagel de prendre les mêmes précautions, afin de résister à l'attaque infaillible des Français. Les assiégeants ouvrirent la tranchée le 20 juillet et dirigèrent des démonstrations offensives contre plusieurs points de la place. La roideur avec laquelle on y répondit fit juger que du Barail n'était point disposé à battre la chamade.

Le maréchal de Villars s'approcha de la Seille le 21 juillet, comme pour la passer afin de secourir Landrecies, et prit position devant cette rivière, sa gauche à Bouchain et sa droite à Cauchie, se renfermant dans l'angle formé par l'Escaut et la Seille. Il tenait ainsi deux lieues de largeur. Son quartier général résidait à Mazaringhein, et son arrière-garde, commandée par le comte de Coigni, à Châtillon-sur-Sambre. A peine le mouvement exécuté par le maréchal de Villars fut-il connu au

camp des alliés que le prince Eugène, persuadé qu'on allait l'attaquer devant Landrecies, s'empressa de rappeler les trente bataillons échelonnés jusqu'à l'Escaut, jaloux de ne rien négliger pour renforcer sa position. Par suite de cette manœuvre, le poste de Denain, abandonné à lui-même, courait risque d'être enlevé, sans que l'on pût le secourir à propos. Villars se promit de profiter d'une pareille faute, et résolut de mettre à exécution le plan dont l'idée venait de lui être suggérée par un notable du pays, M. Lefevre d'Orval, ancien président du conseil souverain d'Artois. Ce plan consistait à se porter en ligne directe sur Denain, à franchir l'Escaut à Neuville; une fois cette rivière passée, se présentait une nappe de marais qui s'étendaient jusqu'au chemin de Marchiennes : l'opinion accréditée dans le pays faisait regarder cet obstacle comme insurmontable. Le prince Eugène, qui avait examiné soigneusement cet endroit, resta convaincu que ces marais étaient infranchissables, et que Denain ne pouvait être attaqué par ce côté. Lefevre d'Orval, natif de ce pays, avait une profonde connaissance des lieux; il dé-

clara pouvoir indiquer un passage au moyen duquel une colonne pourrait cheminer sans que les hommes eussent de l'eau au-dessus du genou. En suivant ces indications, l'armée française évitait un détour considérable, se trouvait à même d'attaquer à revers le poste de Denain, et de s'en rendre maîtresse avant que le prince Eugène pût venir au secours du duc d'Albermale. Le maréchal de Villars saisit avec sa sagacité ordinaire tous les avantages d'un plan admirable par sa simplicité ; la réussite dépendait néanmoins du secret qui en serait gardé. Le maréchal de Villars, dans ses Mémoires, déclare qu'on avait besoin de tromper le prince Eugène et l'armée française elle-même.

Le maréchal de Montesquiou, le lieutenant général de Puységur, le marquis de Valori, premier ingénieur militaire, et plusieurs officiers de détail furent initiés au secret de l'entreprise. Le comte de Broglie reçut l'ordre, le matin du 23 juillet, de marcher le long de la Seille avec trente escadrons, en tirant vers l'Escaut; quantité de paysans le précédaient, dirigés par des ingénieurs qui devaient jeter

des ponts sur la rivière. Ces préliminaires indiquaient si bien une attaque immédiate que le prince Eugène fit ses derniers apprêts pour résister au choc d'un ennemi ardent à le combattre. L'armée française demeura en bataille durant toute la soirée du 23, la droite dans la direction de Landrecies, et prête à suivre l'avant-garde conduite par le comte de Broglie. Pas un officier, pas un soldat ne doutait qu'on ne dût marcher pour aller assaillir les alliés dans les lignes de Landrecies. Vers minuit, le marquis de Puységur alla porter l'ordre au maréchal de Montesquiou, qui commandait le corps de réserve, de se mettre en mouvement en prenant la direction de Neuville : l'armée allait donc marcher la gauche en tête. Ce changement subit étonna si fort les généraux qu'ils hésitèrent un instant avant d'obéir; néanmoins tout s'ébranla, et dans cette situation le lieutenant général de Vieux-Pont menait l'avant-garde. Au bout de deux heures de marche, les soldats français, doués d'une merveilleuse perspicacité, devinèrent les intentions du commandant en chef, en apprécièrent toute l'importance, et se montrèrent transportés

d'ardeur pour concourir à l'exécution d'un projet qui les charmait par sa hardiesse.

Le marquis de Valori, guidant six compagnies d'ouvriers, précédait l'avant-garde ; il fit jeter quatre ponts sur l'Escaut avec une célérité admirable. Les divisions françaises franchirent rapidement la rivière, au delà de laquelle commençaient à s'étendre les marais que le maréchal savait praticables dans une certaine direction ; il y entra le premier, précédé de quelques cavaliers de son escorte, et suivi des grenadiers du régiment de Navarre. Le passage s'exécuta sur les points indiqués par les ingénieurs chargés du sondage. Au sortir des marais, on se trouvait en face des palissades qui défendaient le chemin de Marchiennes ; Villars les fit attaquer par cinq colonnes, pendant que le maréchal de Montesquiou, ayant tourné les marais, atteignait à son tour la chaussée. Les barricades furent emportées, et les soldats français envahirent en un instant ce large boyau appelé outrageusement *le chemin de Paris ;* ils y pénétrèrent au moment où défilait un convoi de cinq cents charrettes chargées de pain. Ces vivres, expédiés de la manutention

de Marchiennes, se rendaient aux lignes de Landrecies; les chasseurs allemands qui les escortaient périrent presque tous sous les coups des baïonnettes, et le convoi, dont la tête touchait déjà les fossés de Denain, resta en entier au pouvoir des Français.

Le duc d'Albermale, instruit bientôt de cet événement, se hâta d'expédier au prince Eugène plusieurs officiers pour le prévenir du danger qui le pressait. Ce danger était encore plus imminent que ne le croyait le général des Hollandais ; en effet, la jonction du corps de réserve du maréchal de Montesquiou avec les troupes du centre ayant été effectuée, le maréchal de Villars fit incontinent ses dispositions pour attaquer les retranchements de Denain. Il fit comprendre aux divers généraux que la réussite d'une entreprise aussi audacieuse dépendait de la rapidité de l'exécution. A huit heures du matin (24 juillet), six colonnes passèrent à la fois les fossés remplis de fascines et arrivèrent aux retranchements, dont la solidité ne put tenir contre la valeur des grenadiers formant la tête des sections. Les soldats bataves qui cherchaient à les défendre

furent criblés de coups. Le maréchal de Villars entra par la première brèche qui fut rendue praticable. Arrivé sur l'esplanade du village de Denain, il fallut livrer combat aux troupes de la garnison rangées en bataille; les Français abordèrent ces lignes à la baïonnette et les enfoncèrent. Le duc d'Albermale, placé au centre, fut assailli et fait prisonnier par le capitaine Tricaud, du régiment du Lyonnais. Les soldats, transportés d'une sorte de frénésie, refusaient de faire quartier, et le duc d'Albermale aurait été massacré sans l'arrivée du maréchal, qui usa d'autorité pour garantir les jours du général en chef des Hollandais. La lutte continua deux heures dans les rues du village et aux abords d'un monastère dans lequel les Hollandais s'étaient barricadés. Ceux que la frayeur avait saisis se précipitèrent sur le pont de l'Escaut, afin de le passer et de s'élancer sur le chemin de Landrecies ; mais ce pont, fléchissant sous le poids des bagages, s'écroula en entraînant dans les flots la foule qui l'encombrait.

Le prince Eugène fut témoin de ce désastre ; il était accouru de sa personne en rece-

vant le message du duc d'Albermale. Les généraux allemands avaient reçu de lui l'ordre de se porter sur Denain à la tête de leurs divisions avec le plus de promptitude possible; mais, quelle que fût leur diligence, le trajet était trop long pour que le corps expéditionnaire pût arriver au pont de l'Escaut en temps utile. Dans cet intervalle, le prince Eugène, placé sur une éminence qui dominait la rivière, put suivre tous les incidents du combat qui se livrait dans Denain; cachant en vain son dépit, il déchirait ses gants avec les dents. La défaite du duc d'Albermale se trouvait consommée lorsque les premières brigades allemandes rejoignirent le généralissime des alliés. Le prince Eugène, rempli d'une folle confiance, prétendait venger le revers essuyé par les Hollandais; il voulut passer l'Escaut au pont de Proni; mais les généraux Albergotti et Vieux-Pont venaient de s'en emparer. Ils le défendirent avec une telle vigueur que le prince Eugène, après avoir perdu trois mille hommes dans cette tentative, se vit contraint de faire reprendre à ses divisions le chemin de son camp d'observation. L'arrivée subite

du prince de Tingri-Montmorenci, gouverneur de Valenciennes, qui accourait à la tête des deux tiers de sa garnison, rendit plus critique la position de l'armée impériale ; ce général l'assaillit au passage de l'Escaillon, et lui fit essuyer une perte de douze cents hommes.

La journée du 24 juillet 1712 coûtait aux alliés quinze mille hommes. Des dix mille Hollandais postés dans Denain, cinq cents à peine se sauvèrent ; tout le reste fut tué, pris ou noyé ; le duc d'Abermale fut fait prisonnier avec deux princes de Nassau et cinq généraux. Le but vers lequel tendaient les efforts du maréchal de Villars venait d'être atteint de la manière la plus heureuse : les communications du prince Eugène avec Marchiennes, sa place d'armes, étaient rompues sans retour. Le plan du maréchal de Villars avait été exécuté dans toutes ses parties avec une précision mathématique (1).

On doit convenir que jamais chef d'armée

---

(1) Quincy, *Histoire militaire du règne de Louis XIV*, t. VIII ; *Mémoires du maréchal de Villars*, t. II ; *Chronologie militaire*, t. II, IV, VI.

ne fut mieux secondé que le vainqueur de Denain; le maréchal de Montesquiou, les généraux de Broglie, d'Albergotti, de Vieux-Pont, de Coigni, d'Hautefort, de Mortemart, de Guébriant, de Saillant, de Dreux-Brezé, rivalisèrent de valeur et de zèle. Le marquis de Nangis fut expédié le soir même pour Versailles, afin d'annoncer à Louis XIV l'agréable nouvelle d'une victoire remportée après tant de revers. Quelques jours après, le comte de Villars, major du régiment des gardes, assisté du capitaine des dragons de Conti, Vincens de Causans, vint présenter au roi les drapeaux enlevés aux Hollandais et aux Allemands.

Le combat de Denain ne pouvait être comparé à ces batailles livrées dans de grandes proportions (1), et cependant ses résultats furent immenses; on les dut incontestablement

---

(1) Les Français perdirent à peine mille hommes tués ou mis hors de combat, mais on eut à regretter d'excellents officiers, la plupart chevaliers de Saint-Louis. Le plus remarquable était Tourville, du régiment du Vexin, fils unique du célèbre amiral; ses rares talents faisaient croire qu'il se rendrait digne de la réputation de son père.

aux talents et à l'activité de Villars, qui, en cette occasion, s'éleva au-dessus des autres généraux par l'habileté avec laquelle il sut profiter de ses avantages. En effet, au bout d'un mois il avait reconquis sur les alliés une étendue considérable de pays et repris Marchiennes, renfermant un matériel formidable, deux cents pièces de canon et un amas de vivres et de munitions de guerre; il avait rétabli la ligne de nos frontières en se rendant maître de Saint-Amand, de Douai, du Quesnoy, de Bouchain. Ces diverses places tombèrent en son pouvoir à la suite de siéges meurtriers, dans lesquels les coalisés perdirent douze mille hommes. Le prince Eugène, contraint d'abandonner le blocus de Landrecies, s'était vu obligé de battre insensiblement en retraite jusque dans les environs de Bruxelles.

On devait espérer que des succès aussi éclatants feraient prendre aux conférences d'Utrecht une tournure favorable aux intérêts de la France; il n'en fut point ainsi, et les ministres des Provinces-Unies montraient la même arrogance et la même opiniâtreté. Le maréchal d'Huxelles ne cessait, dans sa correspon-

dance avec le maréchal de Villars, de l'instruire de ce qui se passait au congrès; il sut en cette occasion l'informer de la véritable situation des choses. Villars, piqué de l'obstination des envoyés hollandais, résolut de la vaincre en employant un expédient que lui inspirait le génie de la guerre.

Tous nos lecteurs savent ce qu'étaient, dans les dix-septième et dix-huitième siècles, les *partisans*, troupe mal famée, mais utile par les embarras qu'elle suscitait à l'ennemi. Ces partisans marchaient sous la conduite de chefs déterminés, dont on assimilait les commandements à des grades militaires, afin qu'ils exerçassent plus d'autorité sur les hommes attachés à leur fortune. Parmi les partisans renommés de l'époque dont nous parlons figurait Pasteur, qui l'emportait sur tous les autres par sa témérité. Né dans le Brabant, il était demeuré fidèle à la cause de Philippe V, son souverain légitime, en vertu du testament de Charles II. Le nouveau roi d'Espagne l'avait récompensé de sa fidélité par le brevet de brigadier. Nul ne connaissait mieux que Pasteur, sous le rapport topographique, les Pays-Bas et les Provinces-Unies.

Le maréchal de Villars, l'ayant appelé à son quartier général, le chargea d'une mission de nature à flatter son amour-propre : elle consistait à percer à travers la Flandre, à pénétrer en Hollande et à y jeter l'épouvante. Villars eut soin, pour stimuler son ardeur, de faire briller à ses yeux l'espérance de recevoir la croix de Saint-Louis, que la plupart des officiers généraux briguaient sans pouvoir l'obtenir. Pasteur, enrichi par un pillage de dix années, n'aspirait qu'aux honneurs militaires; rien ne pouvait mieux le toucher que la promesse faite par le maréchal. On lui laissa la faculté de choisir un certain nombre de cavaliers parmi les régiments de dragons de la division du comte de Broglie. Le brigadier Pasteur partit vers la fin du mois d'août, escorté par quinze cents hommes. Il divisa cette troupe en quatre sections, à la tête desquelles marchaient des capitaines qui connaissaient également très-bien les localités. Pasteur et ses cavaliers parvinrent à traverser les lignes des alliés, franchirent quantité de rivières, et se répandirent comme des loups avides dans le Hainaut, dépourvu de garnison, puisque les

troupes bataves opéraient sur la Sambre et sur l'Escaut. Ce chef de partisans passa par Berg-op-Zoom, alla jusqu'aux portes de Rotterdam, menaça la Haye, et s'approcha à six lieues d'Utrecht, où se tenait le congrès, sans se laisser arrêter par les difficultés que présentaient le passage d'une infinité de canaux. Les habitants, remplis d'effroi, croyaient que leur pays était de nouveau envahi par les armées du roi de France. Aucune nation n'était alors aussi riche en numéraire que les Hollandais : Pasteur et ses compagnons furent à même d'amasser un butin considérable; et c'est en causant des dommages irréparables qu'il remplit les vues du maréchal de Villars.

Au bout d'un mois de course, le brigadier Pasteur donna le signal de la retraite à ses sections disséminées dans les Provinces-Unies, en leur indiquant Namur comme point de ralliement. Le prince Eugène, mortifié de n'avoir pu arrêter ces bandes de partisans à leur entrée dans le Brabant, résolut de les anéantir à leur retour; il employa à cet effet trente escadrons commandés par des officiers éprouvés. Pasteur et les siens parvinrent à éviter les

détachements des Impériaux, se glissèrent entre leurs colonnes, et arrivèrent à Namur, un des boulevards des frontières de France. Dans le courant de trente jours que dura cette excursion, Pasteur trouva le moyen de remonter la moitié de ses dragons avec des chevaux de luxe ; chacun de ses cavaliers revenait chargé d'une sacoche pleine de ducats d'or. Ce chef de partisans traînait à sa suite soixante chevaux de carrosse, sur lesquels il avait fait attacher autant de bourgmestres, de baillis, de négociants enlevés dans leurs maisons. Les rançons de ces Hollandais, appartenant aux familles les plus opulentes, composèrent une somme énorme. Nous ajouterons, pour ne pas revenir sur ce sujet, que l'incroyable expédition de Pasteur produisit l'effet qu'en attendait le maréchal de Villars : les plénipotentiaires français, profitant habilement de l'alerte donnée par ces partisans, pressèrent les négociations, et obtinrent la conclusion de la paix avec la Hollande par le traité d'Utrecht (1713) (1).

---

(1) Quincy, *Histoire militaire du règne de Louis XIV*, t. VII; *Mémoires du maréchal de Villars*, t. II.

Le maréchal de Villars, esclave de ses devoirs, jaloux de sa renommée, demeura à l'armée dans le but de consolider ses conquêtes et de pourvoir à la sûreté des frontières du royaume. Jugeant que la mauvaise saison autant que le découragement mettraient les alliés hors d'état de rien entreprendre, il laissa le commandement des troupes à ses lieutenants et se rendit à Versailles, où il reçut l'accueil que méritaient les services rendus par lui à la couronne et à la patrie. Louis XIV l'embrassa au milieu de la foule des courtisans en disant à plusieurs reprises : « *Monsieur le maréchal, vous nous avez sauvés tous.* » Au bout de quelques jours, des lettres patentes du roi nommèrent Villars au gouvernement de Provence, vacant par la mort récente du duc de Vendôme.

L'arrivée du vainqueur de Denain à Paris coïncida avec l'apparition d'un autre triomphateur, de Duguay-Trouin. Il venait de terminer son expédition de Rio-Janeiro, qui est restée célèbre dans les fastes de la marine française. Jean V, roi de Portugal, s'était uni à la coalition dans l'espérance d'agrandir ses

États aux dépens de quelques démembrements de la monarchie espagnole; il eut à s'en repentir plusieurs fois : ses colonies furent à diverses reprises désolées par les escadres françaises. Les plénipotentiaires portugais, réunis à Utrecht aux autres ministres étrangers, se montraient aussi vindicatifs que les envoyés hollandais. Duguay-Trouin proposa au ministre de la marine de diriger une attaque contre le Brésil, la plus riche possession des Portugais dans le Nouveau-Monde. Il promettait de venger d'une manière éclatante l'offense faite au roi son maître. On lui donna cinq vaisseaux qui portaient trois mille hommes; les armateurs de Saint-Malo, de Nantes, de Dunkerque, firent les avances de cet armement, autant par patriotisme que par calcul. Une flotte anglaise bloquait le port de Brest : Duguay-Trouin passa à travers les lignes ennemies, eut à lutter contre la fureur des vents durant une longue traversée, et arriva le 14 septembre 1711 devant Rio-Janeiro, que défendaient douze mille hommes de troupes réglées. Le commandant de l'escadre française les battit, fit sauter une partie des fortifica-

tions, s'empara de tous les navires portugais, et menaça de réduire en cendres la ville si elle ne payait point une contribution ; ce qu'il obtint. Duguay-Trouin, dans le cours de cette expédition, porta la terreur des armes françaises sur les côtes de l'Amérique méridionale, causa aux Portugais un dommage de vingt-cinq millions, et procura aux armateurs de Saint-Malo, de Nantes, etc., etc., un gain de sept millions.

L'espace nous manque pour parler en détail des exploits par lesquels Duguay-Trouin se couvrit de gloire dans le cours d'une expédition que les poëtes du temps comparèrent à celle des Argonautes. Duguay-Trouin, rentré à Brest à la suite d'une traversée de six mille lieues, environnée de difficultés de tous genres, se rendit à Versailles, non pour solliciter des récompenses, mais pour présenter ses hommages à son roi, à l'égard duquel il professait une sorte de culte, comme l'attestent les mémoires de ce célèbre marin. Duguay-Trouin se tenait modestement en arrière des courtisans dans la salle que le souverain devait traverser au sortir du conseil ; les regards

de Louis XIV percèrent jusqu'à lui, et le guerrier fut invité à s'approcher. A la suite de quelques paroles grâcieuses d'un prix inestimable, le roi créa Duguay-Trouin chef d'escadre, en y ajoutant la promesse de la première commanderie vacante de l'ordre de Saint-Louis (dans la marine), et, en attendant, la jouissance des deux mille francs de pension affectés à cette dignité (1).

La paix venait d'être signée à Utrecht, le 29 janvier 1713, avec l'Angleterre, la Hollande, le Portugal et le Brandebourg. On avait lieu d'espérer que l'empereur dût y accéder. Le prince Eugène, que ses derniers revers avaient plutôt irrité qu'abattu, n'épargna rien pour exciter son souverain à résister

(1) L'éloignement des lieux fit que l'on ignora longtemps l'importance de l'expédition de Rio-Janeiro; la vérité finit par se faire jour, et les habitants de Paris ne tardèrent pas de confondre dans leur admiration le nom de Duguay-Trouin avec celui de Villars. Un jour que le chef d'escadre longeait la rue Saint-Honoré, il se vit entouré par une foule empressée. Une dame élégamment vêtue s'approcha de lui; Duguay-Trouin parut étonné. « Monsieur, dit-elle, ne soyez pas surpris; je suis bien aise de voir un héros en ma vie. »

aux sollicitations des autres puissances belligérantes. Charles VI céda aux volontés de son généralissime, et l'on se vit obligé, en France, à faire les préparatifs d'une nouvelle campagne, dont le théâtre fut transporté dans les pays voisins de la rive gauche du Rhin. Le maréchal de Villars fut chargé de la conduite de cette guerre; les talents qu'il déploya en dirigeant les opérations militaires lui acquirent une gloire impérissable et le firent ranger à juste titre parmi les grands capitaines dont la France devait s'honorer le plus. Après avoir enlevé Landau à la suite d'un siége opiniâtre, Villars franchit le Rhin en obligeant ainsi le prince Eugène à venir défendre le territoire germanique. Philipsbourg, un des boulevards de l'Allemagne, vit flotter de nouveau sur ses remparts le drapeau français. L'empereur, abandonné par la coalition, consentit enfin à signer un traité particulier, qui devait procurer à l'Europe un repos tant désiré. Le maréchal de Villars et le prince Eugène furent choisis par leurs cours respectives comme négociateurs; ils se réunirent à Rastadt, et ces deux rivaux étonnés de se trouver en pré-

sence, se prodiguèrent les témoignages d'une estime réciproque. Ils signèrent le 6 mars 1714 une paix définitive.

Le calme venait enfin d'être rendu à l'Occident : Louis XIV se vit en position d'agir suivant les inspirations de son cœur. Durant plusieurs années, ce prince conçut l'espoir d'obtenir la paix des puissances coalisées; aussi renvoyait-il à la fin de la guerre l'obligation d'accorder les récompenses, comme il l'avait pratiqué après le traité de Riswick. Les maréchaux de Villars, d'Harcourt et de Berwick sollicitaient une promotion dans l'ordre de Saint-Louis, assez nombreuse pour y admettre les officiers dont le dévouement autant que le courage avaient contribué à ramener la fortune sous les drapeaux de la France. Le monarque se rendit aux désirs des maréchaux, qui s'empressèrent d'établir leur mémoire de propositions. Le roi penchait lentement vers la tombe, accablé sous le poids des douleurs domestiques ; les accidents qui se succédaient dans l'état de sa santé expliquent le retard que l'on mit à faire connaître cette promotion, d'autant plus remarquable qu'elle fut la der-

nière faite par le créateur de l'ordre. Elle dura depuis le mois de mars jusqu'au 10 août 1715. Nous en avons réuni les diverses fractions pour en composer une liste unique, sans pouvoir garantir néanmoins qu'elle ne renferme pas des omissions comme les précédentes; nous en avons déjà dit la cause.

L'édit de 1693, en vertu duquel le roi créait un ordre militaire, ne renfermait aucune disposition exclusive en ce qui regardait les diverses classes de la société. L'époque présente peut, sous ce rapport, considérer cette fondation comme une institution libérale. L'édit annonçait que des actes de courage suffiraient pour rendre digne d'être admis dans la nouvelle corporation ; des jeunes Français appartenant à la magistrature, au négoce, à la bourgeoisie, s'écrièrent : « On n'exige que de la valeur ! nous en ferons preuve, comme le firent nos pères sous Charles VII pour soustraire le pays à la domination étrangère, comme ils le firent pour soutenir les droits de Henri IV contre l'Espagne et la Ligue réunies. » Ainsi, dans le moment où le désir d'obtenir la croix de Saint-Louis arrachait le noble à la vie tranquille de

son manoir, le même sentiment enlevait le jeune homme du tiers état à des professions lucratives pour le lancer dans la périlleuse carrière des armes. La guerre de la Succession s'étant prolongée outre mesure, l'élément féodal s'épuisa ; il fallut y suppléer en rendant plus facile l'admission de la bourgeoisie au grade d'officier. Ceci explique comment la liste de 1715 renferme un nombre plus considérable de noms appartenant au tiers état.

L'institution de l'ordre de Saint-Louis eut des effets d'un autre genre et que l'historien est en droit d'enregistrer. Henri III exigeait des preuves d'orthodoxie pour l'admission des grands du royaume dans l'ordre du Saint-Esprit; Louis XIV imita cet exemple. Ce prince n'avait rien négligé depuis le commencement de son règne pour obtenir des conversions parmi les gentilshommes restés fidèles au protestantisme; beaucoup d'entre eux repoussèrent les offres brillantes qu'on leur faisait, sans se laisser toucher par la certitude d'obtenir des avantages matériels. La croix de Saint-Louis vainquit leur résistance. Nous citerons les exemples suivants.

La famille de Pins, une des plus considérables du Languedoc, avait embrassé le parti de la réforme, comme l'avaient fait la plupart des grandes maisons de cette province; elle demeura inébranlable dans ses principes, aux dépens de sa fortune, jusqu'en 1708. A cette époque, un jeune officier du nom de Pins servait sous le maréchal de Boufflers à la défense de Lille. Cet officier, s'étant distingué, fut compris dans une promotion; mais, au moment d'être reçu chevalier de Saint-Louis, il se vit contraint de remplir les obligations exigées par les statuts, au risque d'être éliminé. La gloire l'emporta dans le cœur du jeune homme, et, dès lors, la famille de Pins redevint catholique. Jean de Serres, frère du célèbre agriculteur Olivier de Serres, ne cessa de se montrer ardent calviniste; ses fils et ses petits-fils firent paraître le même attachement au principe de la réforme. Serres, lieutenant-colonel au régiment de Levis, se fit remarquer par son intrépidité dans la dernière campagne du maréchal de Luxembourg. Créé chevalier de Saint-Louis, et devant recevoir l'accolade du roi, il dut abjurer et rentra de cette manière dans le giron de

l'Église romaine. Le baron de Batz, petit-fils d'un des plus chers compagnons de Henri IV, et le chevalier de Jaucourt, appartenant à une des plus anciennes familles de Velay, abjurèrent pour le même motif et dans des circonstances semblables.

Dans la marine, nous devons citer le second fils du grand Duquesne et le capitaine de vaisseau de Salaberri, issu d'une des familles basques les plus attachées dans le seizième siècle aux intérêts de la reine de Navarre. Nous pourrions aisément présenter d'autres exemples de ce genre; mais le cadre resserré de notre travail ne nous le permet point. On est amené à convenir que la croix de Saint-Louis fut un moyen de conversion des plus convenables.

La guerre de la Succession devait offrir de graves difficultés; des revers y furent mêlés à de brillants succès. Des écrivains se sont plu à exagérer les malheurs qui marquèrent le cours de cette période de dix années; mais en définitive Louis XIV atteignit le but vers lequel tendaient ses efforts, et l'Europe coalisée ne put empêcher ce monarque de mettre son

petit-fils en possession des couronnes d'Espagne, de Naples et des Indes. De pareils résultats n'avaient pu s'obtenir que par d'immenses sacrifices. Nous sommes persuadé que le nombre des croix de Saint-Louis données en 1715 ne suffisait pas encore pour récompenser les actes d'héroïsme qui se produisirent durant une lutte aussi longue qu'opiniâtre.

Le lieutenant général Dupuy-Vauban reçut la grand'croix de Saint-Louis; elle lui avait été promise cinq ans auparavant. On nomma commandeurs les lieutenants généraux de Rosen (père du maréchal), de Valori, ingénieur en chef, de Rothe, d'Avignon, de Cheyladet, et le maréchal de camp de Beaujeu.

Les croix de chevaliers furent réparties de la manière suivante : *maréchaux de camp :* duc de Mortemart (1), de la Rochefoucauld, de Marcillac, de Parade, de Lambert, de Courtomer.

Brigadiers : de Grébauval, de Ganges, de

---

(1) Petit-fils de Colbert; il s'était distingué à Denain en forçant les retranchements à la tête d'une des cinq colonnes d'attaque.

Varennes, Pasteur, de Montendre, d'Amigny, de Mirabeau, de Courtin, de Rochebonne, de Marbeuf, de Gaillard, de la Rénie, de Riencourt, de Sabran, prince de Montmorenci-Robecque, de Bonneval, Turpin de Crissé, Clermont-Gallerande, de Rohan-Chabot.

Colonels : de Lostanges, du régiment de son nom; de Nugent, idem; de Léautaud (1), idem; de Digoine, exempt des gardes du corps; Duvivier (2), idem du régiment de Sault; Duchêne, idem du régiment de Charolais; de Seuil, idem du régiment de Bigorre; de Verduson, idem du régiment de Flandre; de Loré, idem du régiment de Lassay; de Sérent, idem du régiment de Nice; d'Espinchal, idem des dragons de Berry; de Fimarcon, idem des dragons de Flandre; de Chabanne, du régiment du Bourbonnais; de Chenelette, du régiment du Limousin; d'Urre, du régiment du Dauphiné; de la Londe, du régiment de

(1) Les régiments désignés par le nom du colonel étaient formés au commencement d'une expédition; on les licenciait à la fin de la guerre.

(2) Duvivier, enrôlé comme soldat dans le régiment de Sault, en devint colonel.

Champagne; d'Escorailles, du régiment de Normandie; de Talaru, du régiment de Foretz; de Vogué, du régiment du Vivarais; de Monty, colonel réformé.

Lieutenants-colonels : Huet, au régiment Dauphin; de Nompère, idem au régiment de Marcillac; de Bligny, idem au régiment de Noailles; de Prunier, au régiment de la Couronne; Dalquier, au régiment de Biron; de Montpeiroux, au régiment de Montmort; Dartans, au régiment du Maine; de Villars, major au régiment des gardes; des Hons, idem aux dragons de Lorraine; Doucet, maréchal des logis des mousquetaires; de l'Épine, lieutenant-colonel au régiment des Vaisseaux; Libertat, idem au régiment de Nivernais; de Nonant, au régiment de Brie; de Novion, au régiment royal; Pascal, au régiment de Quercy; de Rabutin, au régiment de Bourgogne; de Montalembert, du régiment du Périgord; Lesay de Marnésia, du régiment du Maine; de Saint-Marsault, du régiment d'Orléans, mort la même année des suites de ses blessures.

Majors : du Petit-Thouars, au régiment de Bresse; Duclaux, au régiment de la Fère; de

Fredeau, aux carabiniers; de Montjean, au régiment de Périgord; d'Aubigny, au royal-artillerie; de Mornay, au régiment du Nivernais; d'Alphonse, au royal-Piémont; de l'Espinasse, aux dragons de Flandre; Clouet, maréchal des logis des chevau-légers; du Pleix, commandant un bataillon du régiment de Champagne; de Fréville, idem au régiment du Languedoc; de Dampierre, idem au régiment de Picardie; de Roseredon, au régiment de Normandie; Cœurs, au régiment de Ponthieu; d'Argicourt, au régiment de Bouzols; le Blanc, au régiment de Saintonge; la Devèze, commandant de bataillon d'artillerie; Masson, brigadier des chevau-légers; Neveu, major des chevau-légers; de Cacqueray, idem au régiment du Vexin; de la Condamine, commandant un bataillon du régiment de Piémont; de Penautier, brigadier des gardes du corps; de Crèvecœur, commandant un bataillon du royal-Comtois; de Ginestous, major au régiment d'Angoumois.

Capitaines : Tricaud, au régiment du Lyonnais, le même qui fit prisonnier à Denain le duc d'Albermale; Tournier, au régiment de Mortemart; de Chantois, au régiment de Pié-

mont; de Surret, au régiment Dauphin ; de Ricard, au régiment de Châteauneuf; de Thierry, au régiment de la Mothe-Houdancourt; Vincens de Causans, au régiment dragons de Conti ; Payan, au régiment Damas (cavalerie); Vallée, au régiment Tournaisis; de Lesquen, au régiment de royal-Croate (1); Dubois, au régiment de Béarn ; de Boiricheux, au régiment de la Reine; de la Bourdonnaye, au régiment de Beaufremont; de Saint-Lary, au régiment de Guienne ; Doré, au régiment de Lambesc ; de Foucaud, au régiment de Marcillac; de Plantier, au régiment Dauphin ; Boniface, aux dragons d'Alsace ; de Corneillan, aux dragons du Quercy; de Candau, idem aux gardes françaises; de la Cour, au régiment de la Fère ; Michaud, idem aux gardes françaises ; de Valin, au régiment de Condé; Tessu, au régiment Normandie ; Bourgeois, au régiment de la Marine; Boulon, aux dragons de Flan-

(1) Ce régiment fut composé dans le principe de déserteurs *croates;* par une bizarrerie inexplicable, on changea le mot de *croate* en celui de *cravate*, lequel a prévalu dans les récits des écrivains modernes.

dre ; de Bastard, au régiment de Foix ; de Faverolles, au régiment du Bugey ; Ficher, aux gardes suisses ; Gobert, au régiment de Champagne; Lefebvre, au régiment Orléans; la Chaise, au régiment du Roi ; Louvain, au royal-artillerie; de la Borde, au régiment Hautefort dragons; Mauroy, au régiment de la Reine; Tauriac, au régiment de la Marche ; de Villeraze, au régiment du Soissonnais ; de Marsac, au régiment du Roi ; de Tourtoulon, aux cuirassiers de la reine.

Gouverneurs et commandants de places : de Béthune-Charost, à Calais ; de Puisaloux, à Cambrai ; de Fontenai, du château de Dijon ; de la Fontaine, à Dieppe ; de Berbis, au fort Louis ; de Préfosse, à Uzès ; de Tardif, à Strasbourg; de Kerhoent, à Morlaix ; de la Potherie, à la Guadeloupe.

La marine avait soutenu dignement l'honneur de la France durant les dix années de la guerre de la Succession. Il ne fut livré dans le cours de cette période qu'une seule bataille navale, celle de Malaga. Les autres engagements ne furent que partiels ; les chefs d'escadre et les capitaines de vaisseau en sortirent

toujours victorieux. Les armateurs faisant la course secondèrent efficacement la marine royale ; les succès de Duguay-Trouin en furent la preuve.

Le roi conféra la dignité de commandeur de Saint-Louis au lieutenant général de la Harteloire, l'un des plus anciens officiers de la marine.

Le capitaine de vaisseau Cassard (1), dont les exploits seraient trop longs à détailler, reçut la croix de Saint-Louis. L'humeur intraitable de cet officier breton ruina sa carrière militaire, et diminua le mérite des services rendus par lui à l'État.

La croix de Saint-Louis fut donnée aux autres officiers dont les noms suivent : *Capitaines de vaisseau :* les deux frères Courbon de Saint-Léger, de Chaulieu, de l'Escalette, de la Maison-Blanche, Dufour, de Bercourt, de Sérigny, de la Vieuville, de Quentin, Barth, d'Ars, de Grenonville, de Montagu, de Larnage, le Borgne de Keruzoret.

---

(1) Cassard mourut, en 1740, prisonnier au château de Ham.

Capitaines de frégate : de la Maretière, de Plainval, de la Vacherie, de Fuel.

Lieutenants de vaisseau : de Parcevaux, d'Ugons, de la Chenardière, de la Maisonfort, de Machault.

Enseignes : de la Rond, de Chabert, de Bouville.

Les dernières nominations (1) furent signées le 10 août 1715. Au bout de quelques jours, Louis XIV, dont la santé dépérissait à vue d'œil, se vit contraint de garder son appartement. L'agonie dura deux semaines, et le monarque expira le 1er septembre, après un règne de soixante-douze ans, le plus long et le plus brillant qu'eût jamais vu la chrétienté. Des écrivains éloquents se sont plu à énumérer les merveilles de ce règne, qui élevèrent la

(1) Tous les recueils d'anecdotes en renferment une relative à cette phrase : « *Je le crois bien !* » que l'on attribue à Louis XIV, dans un moment où un officier lui demandait la croix de Saint-Louis, de préférence à une grosse pension. Nous nous sommes abstenu, dans le cours de notre récit, de reproduire ce fait, attendu que nous le croyons controuvé. Quelques paroles échappées au ministre de la marine Pontchartrain, dans une circonstance semblable, ont donné lieu à cette erreur.

France au-dessus de toutes les nations de l'univers. Louis XIV avait eu à supporter des revers dans le cours de la guerre de la Succession; mais la fortune finit par se rattacher à la justice de sa cause, et, au moment où ce prince terminait sa carrière, les cris de la victoire de Denain retentissaient encore. Louis XIV laissait la France agrandie par ses conquêtes : des traités solennels lui avaient assuré la possession de la Flandre, de la Franche-Comté, de l'Alsace et de la moitié de la Lorraine. Une triple ceinture de places fortes, élevées comme par enchantement, couvrit les frontières du nord et de l'est. Avant Louis XIV le royaume ne possédait pas un véritable état militaire; ce prince eut la gloire de le fonder. Il mit la dernière main à ce grand œuvre en creant l'ordre de Saint-Louis, qui devint le complément des institutions politiques sur lesquelles s'élevait le majestueux édifice de la monarchie française.

RÉSUMÉ.

Louis XIV, depuis le commencement de l'institution de l'ordre de Saint-Louis jusqu'à sa mort, avait nommé *dix-sept grands-croix :* les lieutenants généraux de la Feuillée, de Vauban, de Rosen, de la Rablière, de Monchevreuil, de Polastron, de Rivarol, de Chamlai, de Châteauregnaut, d'Avejean, de Bezons, de Laubanie, de Caraman, de Maupertuis, des Alleurs, de Lomont, Dupuy-Vauban ;

Cinquante-deux commandeurs : les lieutenants généraux ou maréchaux de camp de Vatteville, de Saint-Silvestre, de Massot, de la Grange, de Montesquiou, d'Arbon, de la Fouchardière, de Casteja, de la Case, Candau de Bellegarde, de Guillerville, de Fourilles, d'Alou, des Bordes, de Castellas, de Saint-Martin, de Mesgrigny, des Roches d'Orange, d'Usson, de Romainville, de Puiguyon, de la Barre, de

Valeilles, du Rozel, de Gasquet, de Reignac, de Valsemé de la Viérue, de Rosen (Charles), de Narbonne, de Montroux, de Sally, d'Asfield, de Brancas, Damas d'Anlesy, de Rothe, de Valori, d'Avignon, de Cheyladet, de Beaujeu, de Panetier, d'Amblimont, du Luc, de Gabaret, de Villette-Mursay, de Nesmond, de Relingue, de Coëtlogon, de Langeron, du Casse, de la Harteloire.

Dix-huit cents chevaliers : la moitié de ces officiers périrent sur les champs de bataille ou des suites de leurs blessures. Ceux que la mort avait épargnés au milieu des combats continuaient leur service actif ou vivaient retirés dans leurs foyers.

FIN.

TABLE DES CHAPITRES.

CHAPITRE VII.

CHAPITRE VIII.

CHAPITRE IX.

CHAPITRE X.

CHAPITRE XI.

CHAPITRE XII.

FIN DE LA TABLE.

HISTOIRE

DE L'ORDRE MILITAIRE

DE SAINT-LOUIS,

DEPUIS

SON INSTITUTION EN 1693 JUSQU'EN 1830;

PAR

ALEXANDRE MAZAS,

ANCIEN OFFICIER D'ÉTAT-MAJOR,

TERMINÉE

PAR THÉODORE ANNE,

ANCIEN GARDE DU CORPS DU ROI.

SIXIÈME ET SEPTIÈME LIVRAISON.

PARIS,

CHEZ DENTU, PALAIS-ROYAL.

1856.

HISTOIRE

DE L'ORDRE MILITAIRE

DE SAINT-LOUIS.

Paris. — Typographie de Firmin Didot frères, fils et Ce, rue Jacob, 56.

HISTOIRE

DE L'ORDRE MILITAIRE

DE SAINT-LOUIS,

DEPUIS

SON INSTITUTION EN 1693 JUSQU'EN 1830;

PAR

ALEXANDRE MAZAS,

ANCIEN OFFICIER D'ÉTAT-MAJOR,

TERMINÉE

PAR THÉODORE ANNE,

ANCIEN GARDE DU CORPS DU ROI.

TOME DEUXIÈME.

PARIS,

CHEZ DENTU, PALAIS-ROYAL.

—

1856.

CHAPITRE Ier.

Changements introduits par le régent dans la constitution de l'ordre de Saint-Louis. — Première réception faite par le roi Louis XV. — Exemples de vertu donnés par des chevaliers de Saint-Louis.

L'ordre de Saint-Louis existait à peine depuis vingt-deux ans lorsque son fondateur descendit dans la tombe, et cependant cette création avait acquis l'autorité d'une institution ancienne : on le devait à la fermeté que Louis XIV ne cessa de montrer pour faire exécuter les statuts dans toute leur rigueur. Le roi persista à ne vouloir jamais accorder cette distinction à la position, c'est-à-dire que le grade, quelque élevé qu'il fût, ne donnait aucun droit à cette décoration. L'armée renfermait dans son sein, en 1715, une infinité d'officiers généraux, de brigadiers et

de colonels qui ne faisaient point encore partie de l'ordre. On voyait clairement que Louis XIV craignait par-dessus tout de diminuer la valeur de cette récompense en la prodiguant, et les listes d'officiers composant les derniers mémoires de propositions présentés par les commandants en chefs furent diminuées des deux tiers. A force d'être rigide on devenait injuste. La campagne de 1713, que le maréchal de Villars fit sur le Rhin contre les troupes impériales, fournit à l'armée française une nouvelle occasion de se signaler, principalement dans les deux siéges de Landau et de Fribourg. Le brigadier de cavalerie du Chayla (1) mérita des éloges universels par la vigueur avec laquelle il repoussa les escadrons allemands chargés de percer les lignes des assiégeants devant Fribourg. Le nom de ce vaillant officier avait été éliminé, et nous pourrions en citer bien d'autres, mais le cadre resserré de notre travail ne nous permet pas de multiplier ces exemples.

(1) Le brigadier du Chayla devint plus tard lieutenant général et chevalier des ordres.

Les quatre divisions aux ordres du maréchal de Berwick avaient su conserver intactes les provinces méridionales en obtenant des avantages soutenus contre des forces supérieures : on ne lui accorda qu'un très-petit nombre de décorations. Berwick et les autres généraux venus à Versailles, lorsque le traité de Rastadt eut mis un terme aux hostilités, s'empressèrent de produire leurs réclamations en faveur des officiers trompés dans leurs espérances. Louis XIV mourut sur ces entrefaites.

Le duc d'Orléans, régent du royaume, se montra fort disposé à faire droit aux sollicitations du maréchal de Villars et des autres généraux. Il paraissait naturel que le prince ne négligeât rien pour se ménager des partisans parmi les officiers. Guidé par ce motif, le régent fit annoncer qu'une promotion supplémentaire se ferait dans l'ordre de Saint-Louis; en effet, elle eut lieu au mois de décembre 1715. Cette promotion ne présentait pas le caractère de sévérité qu'offraient celles qui l'avaient précédée; elle se composait d'éléments disparates. Auprès de noms de braves, tels que du Chayla, de Lutteaux, de Canisy, de

Bouthilier, de Blacon, de Benoît, etc., etc., vint se placer celui de Denonville, cet ancien colonel du régiment Royal dont la conduite à la bataille d'Hochstedt fut jugée si répréhensible. La faveur se glissa pour la première fois dans la distribution de cette récompense militaire : les ducs d'Antin, de Charost, de la Vrillière, d'Aumont, de Biron, l'obtinrent sans y avoir aucun droit. Personne n'ignore que le duc de Biron figurait parmi les roués du régent. La nomination la plus singulière fut celle du duc de Saint-Simon, le chroniqueur de l'Œil-de-Bœuf. Ce seigneur fit les deux campagnes de 1693 et 1694, sous les maréchaux de Luxembourg et de Lorges; depuis cette époque il n'avait pas quitté le palais de Versailles. On est fondé à croire que le duc de Saint-Simon profita du crédit dont il jouissait auprès du duc d'Orléans pour obtenir une distinction si recherchée par tous les gentilshommes.

Le cadre des dignitaires de l'ordre se trouvant au complet, on n'eut pas lieu de faire des nominations dans les deux premiers degrés. Les croix de chevalier furent réparties de la manière suivante :

Lieutenants généraux : de Charost, de Biron, de Vidaud, d'Aumont, de la Vrillière, de Pomereu, de Sommerive.

Maréchaux de camp : de Fauvel, de Beauvau, de Ségur, de Saulx-Tavannes.

Brigadiers : du Chayla, de Parabère, de Villeray, de Tillières, de Turpin-Crissé, de Montmorenci-Robecque, Clermont-Gallerande, de Bonneval, de la Tournelle, de Rocheplatte, de Presles, de Canisy, de Rohan-Chabot, de Rothelin, de Langeron, de Montgon, de Scépeaux, de l'Esparre, d'Estourmel, de Bonnechose.

Colonels : de Castillon, brigadier des mousquetaires; d'Ambly, idem; de Villeneuve, idem des chevau-légers de la reine; de Favancourt, idem; de Caylus, colonel réformé; Denonville, idem; de Saint-Simon, idem; de Blacon, idem; de Saint-Vallier, idem; de Pelleport, idem; de Brancas, colonel au régiment d'Orléans; d'Assignies, idem au régiment de l'Auxerrois; de la Grandière, idem, au régiment de l'Ile-de-France; de Montsaulnin, idem au régiment de Clermont; Goyon de Matignon, des cuirassiers Dauphin; de Courcillon,

du régiment de son nom ; de Souvré, du régiment de Navarre; de Miron, du régiment de Flandre; de Lutteaux, du régiment de Beaujolais.

Lieutenants-colonels : de Las-Bordes, au régiment des Landes; d'Esparbès de Lussan, au régiment du Languedoc; de Launay, au régiment de Grancey; de Peysac, au régiment de Toulouse ; de Préaux, au régiment de la Sarre ; de Bouthilier, des carabiniers; de Juigné, au régiment d'Orléans ; d'Agoult, au régiment de Talende; de Villeneuve, au régiment d'Oléron ; de Fougières, au régiment de Talmont ; de Malarmey, d'artillerie; de Cardaillac, aux gardes du régent; de Chastelux, lieutenant des chevau-légers ; de Montboissier, lieutenant aux mousquetaires ; de Saint-André, lieutenant des chevau-légers; de Grilles, capitaine aux gardes françaises; de Bignon, idem.

Majors : de Chauvel, aux cuirassiers Dauphin ; Pérot, au régiment du Maine; Berthelot, au régiment Royal ; de Montgrand, au régiment du Boulonnais ; de Jumilhac, aux dragons d'Artois; de Martel, au régiment d'Orléans ; de la Barthe, commandant un bataillon

du régiment de Picardie; de la Boulaye, lieutenant aux gardes françaises; de Lastours, major au régiment de Toulouse.

Les capitaines : de Baignaux, au régiment de Piémont; de Lancry, idem; de la Chassagne, au régiment de Normandie; de Mithon, idem; de Vaucourt, au régiment Dauphin; de Galibert, aux dragons de Flandre; Bernard, au régiment de Brissac; de Fonville, au régiment du Languedoc; de Richebourg, au régiment de Rohan; de Brunier, au régiment de Tessé; de Pontécoulant, au régiment des Vaisseaux; du Prat, au régiment du Maine; d'Angosse, au régiment de Richelieu; de Montlaur, d'artillerie; de la Borie, idem; de Caderousse, aux cuirassiers; de Toustain, au régiment de Picardie; de Cominges, au régiment de Touraine; Laurencin, au régiment du Vexin; Chappuis, au régiment d'Auvergne; de Morant, au régiment commissaire général cavalerie; de Mauléon, au régiment du Roi; de Creney, au régiment de Toulouse; de Montrozier, au régiment du Vexin; de Seignard, au régiment d'Auvergne; de Bombelles, au régiment de Navarre; le Brun, au régiment de Guienne; de

Ranchin, au régiment de Béarn ; de Loyac, capitaine d'artillerie ; de Valenceau, idem ; de la Myre-la-Mothe, au régiment du Roi.

Ingénieurs militaires : Salmon, de la Ferté-Mun, le Bœuf, de la Blottière, de Noblesse, de Quiqueran.

Gouverneurs et commandants de place : de Villeman, à Sarre-Louis ; Masse, à Nancy ; de Ginestous, à Angoulême ; Larcher, à Bayonne ; Alexandre, au fort Médoc ; de Miremont, à Béthune ; de Wolbock, à Avesnes ; Charles, à Schélestadt.

Marine : de Rochambeau, chef d'escadre.

Capitaines de vaisseau : de la Bédoyère, de Beaussier, d'Aubigny, de Crèvecœur, de Flotte.

Capitaines de frégate : de Pontevès, de Grouchy.

Lieutenants de vaisseau : de Kergorlay, de Courtois, de la Maisonfort, de Glandevès, de Lisle, de la Guiche, des Montis, de Canivet, Hardouin.

Les choix hasardés que renfermait cette promotion supplémentaire pourraient faire croire

que le régent nourrissait la pensée de provoquer la ruine de l'institution favorite du monarque dont il avait fait casser le testament; mais la croix de Saint-Louis se trouvait déjà placée si haut dans l'estime de la nation que le duc d'Orléans recula devant une entreprise aussi téméraire, et, loin de se montrer l'adversaire de la noble corporation, il s'en déclara ouvertement le protecteur. Jaloux de prouver que son intention n'était nullement d'avilir cette récompense en la prodiguant, ce prince annonça que l'on ne procéderait à aucune autre promotion avant la déclaration de la majorité du jeune roi; or cette déclaration ne devait avoir lieu que dans l'année 1723. Le régent fit plus pour le maintien de l'ordre de Saint-Louis: il désira en consolider l'existence au moyen d'actes émanés de la souveraine puissance, en ajoutant de nouvelles dispositions à celles du fondateur, en élargissant les bases sur lesquelles reposait cette création. C'est dans cette pensée que fut rédigée l'ordonnance du mois d'avril 1719; elle portait le nombre des grands-croix de *huit* à *douze;* celui des commandeurs, de *vingt-quatre* à *quarante;* celui des cheva-

liers pensionnés, de *cent vingt-huit* à *quatre cent treize.*

Une seconde ordonnance fut rendue dans le but de couvrir cette nouvelle dépense ; la dotation primitive de *trois cent mille livres* fut élevée à *six cent vingt-sept mille cinq cents ;* elle fut répartie de la manière suivante : douze grands-croix à *six mille livres ;* treize commandeurs à *quatre mille livres ;* vingt-sept commandeurs à *trois mille livres ;* trente-cinq chevaliers à *deux mille livres ;* trente-huit chevaliers à *quinze cents livres ;* cent six chevaliers à *mille livres ;* un chevalier à *neuf cents livres ;* quatre-vingt-dix-neuf chevaliers à *huit cents livres ;* quarante-cinq chevaliers à *six cents livres ;* vingt-cinq chevaliers à *cinq cents livres ;* trente-cinq chevaliers à *quatre cents livres ;* cinq chevaliers à *trois cents livres ;* enfin, quatre chevaliers à *deux cents livres.*

En résumé, *quatre cent soixante-cinq* officiers de tous grades se virent appelés à prendre part à la distribution de cette dotation en leur qualité de membres de cette corporation de chevalerie. Une dernière disposition vint compléter l'organisation ; le roi créa des officiers

dans l'ordre de Saint-Louis, à l'instar de ceux de l'ordre du Saint-Esprit. Le garde des sceaux, d'Argenson, fut nommé chancelier; Leblanc, maître des cérémonies, et Fleurian d'Armenonville, greffier. On accordait à ces officiers, tous trois magistrats, le droit de porter les insignes de cet ordre militaire; cette disposition fut singulièrement critiquée.

Durant la période contenue entre 1715 et 1723, il ne se fit aucune promotion semblable à celles qui avaient eu lieu sous le règne précédent à la suite de la campagne : l'état de paix où l'on se trouvait les rendait inutiles; cependant, on ne put se dispenser de donner quelques décorations à des officiers qui avaient atteint le temps de service exigé par les statuts de l'ordre. On eut soin aussi de remplir successivement les vacances que la mort des dignitaires (1) occasionnait dans les deux premiers degrés.

Louis XV fut sacré le 25 octobre 1722; à

---

(1) On trouvera dans notre septième livraison la liste des grand'croix et des commandeurs nommés dans le cours du règne de Louis XV.

son retour de Reims, le jeune monarque ne rentra point à Paris ; il alla établir sa résidence au palais de Versailles. Sa majorité fut déclarée dans un lit de justice tenu le 23 février de l'année suivante. Louis XV, exerçant l'autorité souveraine dans toute sa plénitude, annonça l'intention de recevoir lui-même des chevaliers de Saint-Louis, en sa qualité de grand maître de l'ordre. On ne doutait pas que le nouveau roi ne voulût donner un témoignage d'intérêt à une corporation de chevalerie qui, depuis sa création, n'avait cessé de rehausser la gloire des armées françaises. Des officiers, nommés chevaliers de Saint-Louis depuis plusieurs années, s'étaient privés du bonheur d'arborer ce signe éclatant dans l'espérance d'être reçus par le roi quand l'époque de sa majorité serait venue. En effet, le 20 avril 1723 fut désigné pour le jour où Louis XV ferait la première réception de chevaliers de Saint-Louis. Cette solennité se fit dans le même salon où le fondateur de l'ordre avait inauguré cette belle institution. On comprend que rien ne fut épargné pour rendre intéressante la cérémonie; elle s'ouvrit par la réception d'un ancien

capitaine au régiment de Namps-infanterie, Nicolas de Caruel, né un après la mort d'Henri IV, âgé de cent douze ans moins quelques mois. Cet officier entra au service sous Louis XIII, et combattit au pas de Suze, où il reçut plusieurs blessures. Le capitaine de Caruel, retiré depuis longtemps dans ses foyers, non loin de Rocroi, en sortit au printemps de 1712, à l'âge de cent ans, pour conduire les milices de sa province, préposées à la garde des rivières. La foule des courtisans se pressait dans les salons de Versailles pour jouir du singulier spectacle d'un roi adolescent donnant l'accolade à un vétéran parvenu aux dernières limites de la vie humaine (1).

Plusieurs autres officiers furent reçus chevaliers de Saint-Louis, le 20 avril 1723, par Louis XV, le second grand maître de l'ordre. Nous citerons les *lieutenants généraux* de Langeron, de Vaudreuil, le brigadier Courtarvel de Pézé, de Soycourt, colonel du régiment de

---

(1) La *Gazette de France* rapporte ces faits curieux dans son numéro du 23 avril 1723. Le capitaine de Caruel prolongea encore sa carrière jusqu'en 1726.

Bourgogne ; de Mathan, lieutenant-colonel du régiment de Normandie; de Hodencq, capitaine au régiment de Richelieu ; les capitaines de vaisseau de Beauharnais et de Thiersanville; enfin, le brigadier de Lautrec. Cet officier jouissait de beaucoup de réputation dans le monde militaire ; ses brillants services n'avaient pu le faire admettre parmi les chevaliers de Saint-Louis par le seul motif qu'il faisait partie de l'ordre de Malte : on leva en sa faveur l'interdiction dont Louis XIV avait frappé les officiers appartenant à cette corporation. Cet exemple servit de règle pour l'avenir.

La création de l'ordre de Saint-Louis eut, dès le principe, une signification politique et une signification morale. Louis XIV avait mis dans les mains de ses successeurs un moyen de séduction capable de détruire sans retour l'indépendance de la noblesse : ce prince ne doutait pas que les gentilshommes ne se montrassent dociles aux volontés du souverain dispensateur d'une récompense si parfaitement appropriée au caractère français. Le fondateur parvint à son but, et désormais toute résistance devenait impossible : l'élément royal avait

absorbé sans retour l'élément féodal. D'un autre côté, il paraissait sensible à tous les yeux que l'institution de la croix de Saint-Louis avait donné de la solidité à l'établissement des armées permanentes; par elle l'état militaire venait d'acquérir une consistance dont il manquait vingt ans auparavant. Au point de vue de la morale, la société avait recueilli certains avantages des obligations prescrites par les règlements de la nouvelle corporation.

La chevalerie s'acquérait, dans le moyen âge, par la pratique constante des vertus qui honorent le plus le caractère de l'homme; la bravoure la plus téméraire ne suffisait pas pour faire obtenir *l'ordre* à un guerrier; on exigeait de lui bien d'autres preuves. Bayard, surnommé, à si juste titre, le chevalier sans peur et sans reproche, fut la dernière personnification de ces paladins armés pour la défense des faibles. Les discordes civiles qui déchirèrent la France après la mort de François Ier changèrent complétement l'esprit de la noblesse; elle ne conserva des anciens preux que les gantelets de fer. Louis XIV avait su, par la vigueur de son gouvernement, mettre

un terme aux dissensions qui désolaient le royaume; ce prince, nourri des souvenirs du passé, se montra jaloux de ramener les gentilshommes aux salutaires traditions de leurs généreux devanciers. Le fondateur du nouvel ordre annonça que des preuves d'intrépidité ne suffiraient nullement pour faire admettre les officiers dans la corporation créée par l'édit du 10 avril 1693 : les statuts exigeaient encore les témoignages d'une vie irréprochable. Le monarque, agissant en législateur, se proposait d'améliorer les mœurs des gentilshommes par la voie de l'honneur. Ses efforts atteignirent un but aussi louable. Les officiers qui furent assez heureux pour être admis dans l'ordre de Saint-Louis se firent remarquer par l'élévation de leurs sentiments, la fermeté de leur caractère et un désintéressement sans bornes. Ces trois genres de mérite seront suffisamment attestés par les exemples suivants.

Marseille, que ses relations avec le Levant rendaient la plus florissante cité du Midi, trouvait dans la source même de sa prospérité la cause d'un fléau qui la visitait fréquemment. La peste l'avait désolée quatre fois dans un

demi-siècle; celle de 1720 surpassa en violence toutes les autres. Un vaisseau venu de Syrie apporta, vers les premiers jours de mai, le germe fatal de l'épidémie. En moins d'une semaine le fléau fit d'horribles ravages; l'épouvante s'empara de toute la population; les familles les plus opulentes et la plupart des magistrats abandonnèrent la ville. Le parlement d'Aix se vit dans la cruelle nécessité, pour empêcher que toute la province ne fût envahie par l'épidémie, de repousser les fugitifs et d'isoler les Marseillais au moyen d'un vaste cordon de troupes. M. de Belsunce, évêque de Marseille, et les deux échevins Estelle et Moustier rivalisèrent de courage et de charité pour secourir les malheureux habitants; la plupart des médecins périrent en prodiguant leurs soins aux pestiférés. La seule autorité militaire existant alors était un major de la place; cet emploi se trouvait exercé, en 1720, par le lieutenant-colonel Roze, lequel avait mérité la croix de Saint-Louis en se signalant d'une manière particulière pendant la guerre de la succession d'Espagne, en concourant à la défense d'Alicante attaquée par les Anglais. Le major

de la place de Marseille pouvait, en restant à la tour Saint-Jean, son poste obligé, satisfaire aux obligations que lui imposaient les règlements militaires; Roze pensa que, dans des circonstances aussi critiques, l'honneur exigeait de lui d'autres sacrifices, et, puisant dans sa position de chevalier de Saint-Louis les sentiments d'une héroïque abnégation, il courut se ranger auprès du généreux prélat, et ne cessa de braver à ses côtés une mort presque certaine, afin de secourir une multitude d'infortunés. Le concours d'un homme d'épée rendit plus efficaces les efforts de l'évêque et des deux échevins. Roze se multipliait de mille manières afin de les seconder; il sut organiser un service destiné à l'inhumation des pestiférés, en y employant les galériens; il dut, pour y parvenir, user d'une énergie sauvage. Douze cents de ces criminels périrent d'un supplice auquel les lois ne les avaient pas condamnés. Le chef d'escadre de Langeron, accompagné de quelques officiers, arriva de Toulon au bout de trois semaines: la cour l'avait chargé du commandement supérieur de la ville de Marseille. Cet officier général

déploya l'activité et le zèle que l'on devait attendre d'un homme de son rang; mais le major Roze lui avait tracé la voie, et la reconnaissance publique, qui se trompe rarement, n'a conservé parmi les Marseillais que le souvenir de leur évêque de Belsunce et celui du chevalier (1) Roze.

Depuis la fin du règne de Louis XII, un des membres de la famille Leblanc administrait, en qualité de maire, la ville de Beaune. Cette famille jouissait, dans la province de Bourgogne, d'une considération très-méritée; un ou deux fils suivaient la carrière des armes, et à l'époque dont nous parlons, 1723, un des Leblanc servait comme brigadier des gardes du corps (rang de capitaine) pendant que son frère aîné remplissait les fonctions de premier magistrat dans leur ville natale. On citait le brigadier Leblanc pour sa belle tenue, son

---

(1) On prit bientôt l'habitude de donner le titre de *chevalier* à tout officier qui portait la croix de Saint-Louis, soit qu'il fût gentilhomme ou plébéien ; cette décoration anoblissait aux yeux des Français le militaire qu'ils en voyaient paré.

zèle à remplir ses devoirs, et pour la rigidité de ses principes en matière d'honneur ; il avait mérité la croix de Saint-Louis en déployant une valeur extraordinaire à la bataille de Malplaquet. Un jour cet officier reçut, par un billet, l'invitation de se rendre auprès du ministre de la guerre sans qu'il eût demandé une audience ; les corps composant la maison du roi s'administraient par les soins des chefs éminents placés à leur tête. Voici la cause de cette invitation inattendue.

La charge de ministre de la guerre se trouvait alors remplie par le secrétaire d'État Claude Leblanc, créature du régent, d'une capacité fort étendue. Depuis Louvois, aucun ministre de ce département n'avait exercé ces fonctions d'une manière aussi absolue; mais Claude Leblanc était d'une si basse extraction qu'il n'osait se l'avouer à lui-même, et ses regrets devaient être d'autant plus vifs que l'on attachait alors un prix excessif au prestige de la naissance. Le ministre avait fait plusieurs tentatives, non pas pour se donner des aïeux illustres ; toute son ambition se bornait à se rattacher quelques parents honorables. Il ne tar-

da pas à découvrir que, parmi les gardes du corps, figurait un brigadier du nom de Leblanc, chevalier de Saint-Louis, très-estimé dans sa compagnie; il jugea que la conquête d'un officier aussi bien placé lui serait facile, et que cette parenté méritait d'être recherchée.

Le brigadier des gardes du corps fut assez surpris en se voyant introduit dans le cabinet du ministre sans éprouver le moindre retard. Les deux Leblanc se trouvèrent ainsi en présence: le ministre fit à son homonyme l'accueil le plus cordial, lui adressa des questions bienveillantes touchant sa position, ses services et sa famille, en montrant comme fort probable leur parenté; il eut soin de faire briller à ses yeux la perspective d'un avancement rapide et tous les avantages que pouvait lui procurer l'adoption d'un homme puissant. Le modeste officier, bien convaincu qu'il n'existait aucun rapport de famille entre lui et le secrétaire d'État, ne répondait à ses pressantes avances que par des dénégations polies; sa probité demeurait inébranlable. Le ministre employa inutilement les séductions les plus

adroites; jamais il ne put obtenir que le garde du corps consentît à le reconnaître pour son parent. Les deux Leblanc se séparèrent aussi étrangers l'un à l'autre que par le passé.

Les amis du brigadier le blâmèrent d'avoir repoussé les chances heureuses que la fortune venait de lui offrir; le loyal militaire leur répondit : « Je suis chevalier de Saint-Louis, et « je ne puis, à ce titre, fausser la vérité et de- « voir mon avancement à un mensonge. »

Les troupes chargées de la défense des colonies de l'Inde et de l'Amérique se composaient de bataillons et de compagnies soumises à une organisation particulière; elles dépendaient directement du ministère de la marine; ces forces militaires surent résister durant toute la guerre de la Succession aux attaques des Anglais et des Hollandais réunis. Louis XIV, jaloux de témoigner sa satisfaction aux troupes coloniales, leur affecta une large part dans les récompenses accordées à ses armées de terre et de mer. Parmi les officiers portés sur le mémoire de propositions envoyé en 1714 par le gouverneur des Antilles françaises, figurait le capitaine de Clieu, comman-

dant une compagnie de soldats coloniaux; ce gentilhomme appartenait à une famille de Normandie, qui possédait plusieurs fiefs, notamment celui de Derchigny, dans les environs de Dieppe. De Clieu, élevé à l'école maritime créée par Colbert, prit du service dans les troupes de terre, et devint capitaine d'une de ces compagnies chargées de défendre des points isolés sur la côte. Il dut se signaler contre les Anglais, puisqu'on le jugea digne d'une récompense que tous les officiers briguaient avec ardeur.

Le capitaine de Clieu avait sollicité la permission de revenir au sein de sa famille lorsque la paix d'Utrecht eut fait cesser les hostilités dans le nouveau monde aussi bien qu'en Europe; il montrait un goût passionné pour les sciences, et principalement pour la botanique. Pendant ses courts séjours à Paris, de Clieu fréquentait assidûment le Jardin des Plantes; les productions exotiques attiraient de préférence son attention. Depuis un demi-siècle on avait fait des tentatives infructueuses pour naturaliser le caféier dans les Antilles françaises. Le gentilhomme dieppois, trans-

porté à la Martinique pour y remplir un emploi militaire, écoutait avec intérêt les récits que lui faisaient les notables de l'île au sujet d'essais aussi dispendieux qu'inutiles, et son âme compatissante partageait sincèrement leurs regrets. De Clieu s'embarqua pour la France, pénétré de ces sentiments; en arrivant à Paris, son premier soin fut de courir au Jardin des Plantes, afin d'y examiner les nouvelles acquisitions faites en son absence. C'est avec un véritable ravissement qu'il vit dans une serre construite depuis peu de temps plusieurs pieds de caféier; ces précieux arbustes provenaient d'un présent fait au roi de France par le bourgmestre d'Amsterdam : ce magistrat les tenait d'un navigateur hollandais qui les avait rapportés de Moka. Le capitaine de la compagnie coloniale, rempli d'enthousiasme à la vue de ces pieds de café, conçut la pensée de renouveler les essais de culture dans l'île de la Martinique.

Le capitaine de Clieu fit des démarches multipliées pour obtenir un pied de café; ses sollicitations auraient échoué sans l'appui du célèbre Chirac, premier médecin du roi. La

plante tant désirée fut enfin livrée; on la plaça dans une caisse de bois de chêne impénétrable au froid, et recouverte par un châssis en verre construit de manière à absorber les rayons du soleil. Cependant le projet formé par M. de Clieu de faire traverser les mers à l'arbuste précieux, afin de le naturaliser dans nos établissements de la Martinique, ne tarda pas à être connu dans Paris; le monde savant applaudissait d'autant plus à cette entreprise que le motif d'intérêt personnel y paraissait étranger. L'officier, animé d'un sentiment patriotique, n'agissait qu'en vue d'acquérir la gloire de réussir dans un généreux dessein. M. de Clieu se rendit à Nantes pour s'embarquer; la renommée l'y avait devancé; les négociants l'accueillirent avec transport. La plupart d'entre eux avaient longtemps navigué; ils prodiguèrent leurs conseils touchant les soins que réclamait la conservation de l'arbuste sur lequel reposaient tant d'espérances: tous renouvelaient la recommandation de l'arroser fréquemment. Ils ne cherchaient point à déguiser à l'officier les difficultés que présentait son entreprise : le moindre retard,

selon eux, pouvait compromettre l'existence du caféier, puisque la provision d'eau deviendrait insuffisante. M. de Clieu ne se faisait point illusion à ce sujet, et, dans une dernière réunion, il jura, foi de chevalier de Saint-Louis, qu'il se laisserait mourir de soif plutôt que de manquer à l'obligation d'arroser son plant de café.

Le capitaine de Clieu s'embarqua en mai 1723 sur un bâtiment de commerce; son équipage se composait de trente hommes; quelques familles françaises qui allaient s'établir aux Antilles y avaient pris passage. Plusieurs relations feraient croire que de Clieu commandait le navire; c'est une erreur. Des incidents fâcheux entravèrent la navigation à son début; le bâtiment se vit obligé de relâcher à Madère; il en partit au bout d'une semaine, et sa marche fut retardée par de nombreux accidents de mer. Le vaisseau, en butte à la violence des vents, fut poussé contre des récifs; le choc occasionna une voie d'eau, et l'action des pompes ne put obvier à ce malheur; on se vit dans la nécessité, pour alléger la charge du navire, de jeter les marchandises

à la mer. Cet expédient ne suffisant pas, on dut, plutôt que de s'enfoncer dans l'abîme, recourir au plus douloureux sacrifice, celui de se défaire d'une partie de la provision d'eau: l'équipage était plongé dans la stupeur en voyant jeter un à un les précieux barils. Au bout d'un mois de navigation, un calme plat succéda aux tempêtes. Le découragement régnait à bord; de Clieu voyait avec effroi le dépérissement graduel de sa plante. La ration d'eau fut réduite pour chaque homme à une petite tasse; de Clieu obtint que son arbuste serait traité comme un matelot et qu'il aurait sa ration. Ce secours parut bientôt insuffisant; l'officier lui consacra d'abord la moitié de sa tasse et insensiblement il la lui donna tout entière, se condamnant volontairement aux tourments de la soif. Ces tourments, il les supporta plusieurs jours, sous un ciel embrasé, avec une constance qui semblait être au-dessus des forces d'un mortel: rien ne lui coûtait pour assurer la conservation d'un arbuste dont il prévoyait les hautes destinées. Enfin une brise légère permit au bâtiment de reprendre sa marche si longtemps interrom-

pue, et, lorsque l'équipage jeta l'ancre dans le port de Saint-Pierre, il ne restait plus à bord une seule goutte d'eau; mais la plante était sauvée, la Martinique enrichie, et le capitaine de Clieu avait tenu ses serments de chevalier de Saint-Louis (1).

Le généreux voyageur, rappelé en France au bout de plusieurs années, raconta à ses parents les principales circonstances de cette mémorable traversée; il leur déclara qu'il avait puisé sa force de caractère dans sa position de chevalier de Saint-Louis. De Clieu avouait avec ingénuité que, placé dans les conditions ordinaires de la vie, il n'eût peut-être pas eu le courage de supporter de si cruelles privations pour accomplir un acte de dévouement (2).

Les exemples que nous venons de citer

---

(1) Nous aurons occasion plus tard de parler de M. de Clieu comme dignitaire de l'ordre de Saint-Louis.

(2) Raynal, *Histoire de l'établissement et du commerce des Européens dans les Indes*.

Esménard, *Poëme de la Navigation*, chant VIII; Fréron, *Année littéraire* (1774).

serviront d'appui à l'opinion si éloquemment développée par J. J. Rousseau, sur l'*influence des signes dans les sociétés civilisées*.

CHAPITRE II.

Édit de 1719, contenant augmentation dans les dignités et les pensions de l'ordre de Saint-Louis. — Guerre de 1733 à 1735. — Promotion, en 1740, de chevaliers de Saint-Louis. — Campagnes de 1741, 1742, 1743 et 1744. — Chevert à Prague. — Sa nomination comme chevalier de Saint-Louis. — Mort héroïque du brigadier de Froulay, chevalier de Saint-Louis. — Combat de Dettingen. — Belles charges de la Maison du Roi. — Louis XV à Metz.

L'ordonnance royale du mois d'avril 1719 faisait entrer l'ordre de Saint-Louis dans une phase nouvelle; un des articles de cet édit voulait que les pensions fussent réparties, au fur et à mesure des extinctions des titulaires, entre les chevaliers non rétribués, en suivant l'ordre d'ancienneté. Ces modifications tendaient à perfectionner le grand œuvre commencé par Louis XIV. Ce monarque, com-

prenant l'insuffisance du système des armées permanentes, tel qu'il existait dans le dix-septième siècle, avait songé à fonder l'état militaire. Au moment où une guerre commençait, les gentilshommes accouraient en foule pour se battre et acquérir de la gloire. La paix faisant cesser les hostilités, tous ces nobles s'empressaient de regagner les provinces et de rentrer dans leurs terres ; le roi se trouvait dans l'impuissance de les retenir sous les drapeaux ; la plupart des emplois dans les régiments cessaient d'être exercés, et l'armée n'avait plus qu'une existence problématique. Cependant les changements apportés dans la situation politique des États de l'Europe exigeaient qu'un souverain eût constamment dans sa main des forces nécessaires pour défendre ses États contre les attaques de l'étranger et en même temps pour maintenir la tranquillité dans l'intérieur. Il s'agissait de trouver un expédient capable de retenir les officiers sous les armes en temps de paix, en créant pour eux une profession dans laquelle les gentilshommes dépourvus de fortune pussent trouver des ressources honorables. L'institution de l'ordre militaire de

Saint-Louis, au moyen de laquelle l'intérêt s'alliait avec l'honneur, devint la base du nouveau système. L'édit de création disait que la croix de Saint-Louis serait le prix de la valeur ; mais le fondateur jugeait que la guerre ne serait point perpétuelle; il annonça qu'en temps de paix un officier pourrait acquérir des droits à cette récompense par l'exercice de dix années de services non interrompus. Cette disposition fut un chef-d'œuvre de prévoyance. Le duc d'Orléans, régent de France, mérita des éloges en publiant une ordonnance qui donnait une nouvelle force à l'institution de Louis XIV.

Le moment arriva où le pouvoir royal se vit dans l'obligation d'exécuter dans toute sa teneur la disposition dont nous venons de parler. En 1740, vingt-cinq années s'étaient écoulées depuis la paix d'Utrecht; durant cette période, le ministre de la guerre n'avait accordé qu'un très-petit nombre de décorations; aucune promotion n'avait eu lieu, pas même à l'occasion de la guerre entreprise en Allemagne pour le rétablissement de Stanislas Leczinski sur le trône de Pologne. En 1740, le

nombre des militaires portant la croix de Saint-Louis était fort restreint. Les deux tiers des pensions se trouvaient libres ; les officiers en activité n'avaient persisté à continuer leur service que dans l'espérance d'obtenir cette récompense si ardemment désirée et à laquelle ils avaient des droits en vertu des règlements établis par le législateur. Cet exemple suffit pour démontrer que l'ordre de Saint-Louis pouvait être regardé comme l'âme de l'état militaire, comme la clef de voûte de l'édifice.

La guerre entreprise pour le rétablissement de Stanislas Leczinski sur le trône de Pologne ne fut pas de longue durée; commencée en 1733, elle finit vers le milieu de 1735. Les armées françaises y soutinrent leur réputation; elles marchaient en Italie sous la conduite du maréchal de Villars, et en Allemagne sous les ordres du maréchal de Berwick. Dans l'espace d'une semaine on vit disparaître ces deux glorieux débris du règne de Louis XIV : Berwick fut tué d'un coup de canon devant Philisbourg (12 juin 1734); le héros sut payer par des victoires l'hospitalité

que la France avait donnée à la famille des Stuarts.

L'empereur Charles VI, qui redoutait la prolongation des hostilités, fit à la cour de Versailles des propositions de paix tellement raisonnables que les ministres de Louis XV s'empressèrent de les accepter. Un des articles du traité réunissait irrévocablement au royaume la Lorraine, dont Stanislas Leczinski devait avoir la jouissance pendant sa vie. Grâce à ces arrangements, la chrétienté goûtait depuis cinq années un calme parfait, lorsque la mort de ce même empereur mit en mouvement toutes les puissances. Charles VI, dernier prince de la famille de Hapsbourg, laissait son immense héritage à deux filles. L'aînée, Marie-Thérèse, ne trouva aucune opposition pour entrer en possession des biens de la maison d'Autriche; mais la constitution du corps germanique excluait les femmes du trône impérial; il fallait de toute nécessité recourir à une élection. On prévoyait aisément que la succession d'Autriche causerait autant d'embarras que la succession d'Espagne: les armes, bien plus que la diplomatie, allaient décider de la

querelle, et la France, désintéressée dans la question de l'héritage, se présentait comme l'arbitre des prétendants.

Le baron de Breteuil, ministre de la guerre, redoubla d'activité pour mettre l'armée en situation d'entrer en campagne; il s'efforça de réveiller l'ardeur martiale chez la noblesse. Le régent avait porté une rude atteinte à son caractère en lui inspirant le désir de s'enrichir, en lui prodiguant les billets de la banque de Law. On avait besoin de semer parmi elle une monnaie capable de ranimer dans son sein des sentiments d'honneur; de nombreux exemples prouvaient que la croix de Saint-Louis avait servi de préservatif contre la corruption. Les maréchaux de Coigny, de Maillebois, de Broglie, secondèrent les vues du baron de Breteuil, et déterminèrent Louis XV à faire une promotion.

La guerre, commencée en 1733, avait été signalée dans sa courte durée par des actions meurtrières, telles que le combat de Novare, les prises des lignes d'Etlingen, le siége de Philisbourg, les batailles de Parme et de Guastalla. Quantité de chevaliers de Saint-Louis

succombèrent dans ces diverses actions; d'autres officiers qui s'y étaient distingués demandaient depuis cinq ans la récompense promise à leurs services.

La promotion si impatiemment attendue eut lieu au mois de novembre 1740; elle comprenait sept cents nominations, et se trouvait la plus nombreuse que l'on eût faite depuis l'institution de l'ordre; néanmoins elle ne suffisait point pour combler les vides. Pendant le reste de l'année, Louis XV consacra chaque jour une heure ou deux à la réception des nouveaux chevaliers; nous en donnons ici la nomenclature d'après les procès-verbaux que nous avons pu consulter.

Le duc d'Orléans, colonel du régiment de son nom; le duc de Penthièvre, amiral de France; le prince de Conti, lieutenant général; de la Tour d'Auvergne, duc de Bouillon, colonel général de cavalerie; duc d'Ayen, commandant la compagnie écossaise des gardes du corps; duc de Mortemart, colonel du régiment du Dauphiné; le prince de Tingry, colonel du régiment de Touraine; duc de Lorges, colonel du régiment Royal-Marine;

duc d'Antin, brigadier; duc d'Uzès, idem; duc d'Aumont, idem; duc de la Trémouille, colonel des grenadiers de France; duc de Luynes, mestre de camp général des dragons; de Frémur, brigadier de dragons; de Montmort, brigadier de cavalerie; Bullioud, lieutenant des maréchaux de France; du Roure, maréchal de camp; de Montcalm, colonel du régiment de l'Auxerrois; de la Tour du Pin-la-Charce, colonel du régiment de Bourbon; de Roquefeuil, lieutenant-colonel du régiment de Beauvilliers; de l'Estang, idem de Saint-Simon; d'Osmond, capitaine de Clermont-Prince; de la Luzerne, exempt des gardes du corps; de Montbel, colonel du régiment de Noailles; du Rouret, enseigne des mousquetaires; de Bouville, enseigne des gardes françaises; du Bouchet, brigadier; d'Allart, colonel d'artillerie; de Kercado, colonel du régiment de Bresse; de Pereuse, colonel du régiment de Blaisois; d'Haussonville, brigadier; de Crussol, idem; Colbert de Torcy, idem; de Clermont-d'Amboise, maréchal de camp; de la Live, capitaine au régiment du Lyonnais; de la Rochefontemille, brigadier; de Mornay,

lieutenant des gardes françaises; de Montboissier, capitaine au régiment d'Anjou; de Faudoas, colonel du régiment d'Aquitaine; d'Harcourt, brigadier; de Pontchartrain, id.; de la Guiche, guidon des gendarmes de Bourgogne; de la Suze, brigadier; de Bauffremont, idem; de Croy-Solre, idem; de Portalès, sous-lieutenant des gendarmes de Flandre; de Dreux-Brézé, maréchal de camp; d'Ailly, lieutenant des chevau-légers; de Lannion, colonel du régiment de Médoc; de Broglie, idem du régiment de Luxembourg; de Souvré, brigadier; de la Rochefoucauld, capitaine des chevau-légers de la Reine; de Roncherolles, brigadier; de Changy, idem; de Beauvau, brigadier; de Courtebonne, idem; d'Hauterive, Parchappe, mousquetaires; Mascrany, major aux gardes françaises; d'Hauterive, capitaine au régiment du Perche; de Malides, lieutenant aux gardes françaises; de Caux, capitaine au régiment du Roi; de Béthisy, brigadier; de Carondelet, capitaine au régiment de Rohan; de Galloway, brigadier; Damas-d'Antigny, colonel du régiment de Boulonnais; de Saint-Maurice, lieutenant des gendarmes

d'Anjou; de Lautrec, enseigne aux gardes françaises; de Sesmaisons, exempt des gardes du corps; de Quelen, colonel du régiment de Beauvoisis; de Gantès, capitaine au régiment de Provence; de la Sablière, major au régiment de Saint-Aignan; de Saint-Roman, major au régiment du Rouergue; de Ruillières, lieutenant-colonel du régiment du Quercy; de Cominges, brigadier; de Crevecœur, capitaine au régiment de Barrois; de Selles, capitaine aux gendarmes bourguignons; de la Pomarède, idem au régiment du Vexin; de Froulay, colonel du Royal-Comtois; de Raymond, major au régiment des Landes; de Cambis, capitaine au régiment de Languedoc; de Soyecourt, lieutenant au régiment infanterie du Roi; de Vencé, colonel du régiment Royal; de Vintimille, brigadier; du Bouchet, idem; Colbert de Maulevrier, idem; de Rougé, colonel du régiment de Vermandois; du Prat, brigadier; de Thiard, idem; de Vogué, colonel du régiment d'Artois; de Pérussis, enseigne des mousquetaires; de Pierrefeu, capitaine au régiment de Villeroi; de Roquemaure, capitaine au régiment de la Reine; d'Andlau,

exempt des gardes du corps; Douglas, colonel au régiment du Languedoc; Colbert de Linières, cornette aux chevau-légers; d'Achy, cornette dans les mousquetaires; d'Estourmel, enseigne des gardes du corps; de Talleyrand - Périgord, colonel du régiment de Normandie; de Caulincourt, capitaine au régiment de Royal-Cavalerie; de Valbelle, guidon des gendarmes; de Montécler, cornette aux chevau-légers de la Reine; de Montalembert, capitaine au régiment de Conti; de Keravel, cornette des mousquetaires; de Chabanne, idem; des Moustiers de Mérinville, cornette des mousquetaires.

Ces réceptions partielles remplirent les dernières semaines de l'année 1740; elles contribuèrent à rendre au palais de Versailles cette physionomie guerrière que cette résidence royale n'avait plus depuis la mort de Louis XIV; elles servirent aussi à rappeler au nouveau souverain que le trône sur lequel la Providence l'avait placé tirait son éclat des exploits militaires par lesquels ses ancêtres avaient su s'illustrer.

Les maréchaux de Noailles, de Belle-Isle, de

Broglie, de Maillebois et de Coigny, se rendirent dans les provinces du Nord et de l'Est, afin d'y inspecter les régiments composant les garnisons des places fortes. Ils devaient presser la formation des brigades et les mettre sur le pied de guerre. Ces maréchaux, investis des pouvoirs que le roi leur avait délégués en qualité de grand maître de l'ordre de Saint-Louis, reçurent chevaliers les officiers dont les noms se trouvaient compris dans la promotion du mois de novembre 1740. Le prince de Conti, commandant en chef l'armée rassemblée dans les provinces méridionales, procéda aux mêmes réceptions. Nous présentons ici la liste des chevalier reçus au mois de janvier 1741, sans pouvoir néanmoins attribuer à chaque maréchal les réceptions qu'il fit durant son inspection.

De Custine, colonel du régiment de Hainaut; de Tillecourt, chef de bataillon au régiment de Lorraine; de Malartic, capitaine au régiment de Vermandois; de la Roche-Courbon, capitaine au régiment de Berry; de Narbonne-Lara, capitaine au régiment de Tallard; de Saint-Même, brigadier; Destutt de Tracy,

capitaine au Royal-Croate; de Gestas, enseigne des gendarmes d'Anjou; de Lordat, gouverneur de Carcassonne; de Crillon, colonel du régiment de Bretagne; de Saint-Val, major de la place d'Arras; le Gras, capitaine au régiment de Souvré; de la Massais, capitaine au régiment du Roi; de l'Esparre, colonel du régiment du Bourbonnais; de Maugiron, brigadier; de Dampierre, major au régiment de Noailles; de Castellane, capitaine au régiment d'Orléans; d'Ossun, capitaine au régiment de Condé; de Lally-Tollendal, lieutenant au régiment Dillon; d'Hérouville, colonel du régiment de Bourgogne; de Nugent, brigadier; d'Esparbès de Lussan, idem; de Scépeaux, idem; de Froulay, idem; de Lopriac, idem; de Saint-Pern, lieutenant au régiment du Roi; de Musset, major au régiment de Chartres; du Hautoy, colonel du Royal-Roussillon; du Poët, capitaine au régiment des Vaisseaux; de Montcalvel, major au régiment de la Marche; Muller, major des hussards de Berchény; du Terrail, colonel du régiment de la Reine; de Timbrune-Valence, colonel du régiment de Béarn; de Sparre, idem au régiment Royal-

Suédois; d'Espinchal, major au régiment Royal-Roussillon; de Monty, colonel du Royal-Italien; de la Galaisière, lieutenant-colonel du régiment de Lorraine; Hébert, capitaine aux dragons du Languedoc; de Balby, lieutenant-colonel au Royal-Italien; de la Ferrière, brigadier; de Brancas, colonel du régiment d'Artois; de Fénelon, guidon des gendarmes de Berry; d'Aspremont, capitaine au régiment du Vivarais; de Joyeuse, colonel du régiment de Ponthieu; de Varax, lieutenant-colonel au régiment des Croates; de Soil, capitaine au régiment de Rouergue; de Monblan, major du château de Carcassonne; de Solemy, lieutenant-colonel du régiment Conti; Wiet, lieutenant-colonel du régiment de Berchény; de Solinhiac, major au régiment de la Reine; de Soize, capitaine au régiment du Poitou; de Lastic, brigadier; de Bastard, capitaine au régiment de Foix; Lambert, ingénieur en chef des places fortes de l'Alsace; de Mortières, capitaine au régiment de Normandie; de la Taille, aide-major à l'armée d'Italie; de Bellemarre, capitaine au régiment de Grassin; de Laurencin, lieutenant-colonel au régiment de Normandie;

du Gravier, commandant d'artillerie; de Briqueville, lieutenant-colonel au régiment Des Cars; de Malézieu, lieutenant-colonel des carabiniers; de Guébriant, lieutenant-colonel au régiment de Penthièvre; de Brionne, colonel du régiment d'Auxerrois; Hérault de Séchelles, colonel du régiment de Rouergue; de la Brosse, capitaine au régiment de Nivernais; de Boissonnade, major au régiment des Vaisseaux; d'Imecourt, colonel du régiment de Périgord; de Durat, capitaine au régiment de la Marine; de Galiffet, major au régiment du Roi; de Préville, lieutenant-colonel au régiment de l'Agénois; de Préfontaine, capitaine au régiment de Picardie; de Court, chef de bataillon au régiment du Bourbonnais; de Gouy-d'Arcy, capitaine au régiment de Sabran; d'Aultanne, major au régiment de Gesvres; de la Lande, lieutenant au régiment des dragons de Lorraine; de Ségur, capitaine au régiment d'Egmont; Des Cars, colonel du régiment de Santerre; de Courval, capitaine au régiment de Nice; de Baillet, idem au régiment de Piémont; de Brassens, idem; de Chantois, idem; de Gauthier, idem au régiment de Duras; de Parnay,

idem au régiment de Navarre ; de Mageinville, idem au régiment de la Tour du Pin ; de la Boissière , idem au régiment de Normandie; de Bony, idem au régiment de Piémont; de Pujol d'Estamps, idem aux carabiniers; d'Esclapon, idem au régiment de la Reine ; de Marguerit, colonel du régiment de Lorraine ; d'Agay-de-Myon, lieutenant-colonel du régiment du Blaisois; de Creil, lieutenant des grenadiers à cheval ; de Marans, capitaine au régiment de Piémont; de Virieu , colonel aux grenadiers de France; de Vantelet, major au régiment de Talleyrand ; Vaultier, capitaine au régiment de Touraine ; de Vidal, idem au régiment de Picardie ; de Vignacourt, idem aux gendarmes; d'Origny, idem au régiment de Champagne ; du Perrier, idem au régiment de Navarre; des Places-du-Long, chef de bataillon au régiment de Piémont; Thiériet, lieutenant-colonel au régiment de Provence ; de Lescure, colonel du régiment Dauphin-Dragons ; de Belloy, capitaine au régiment de Navarre ; d'Anglars , capitaine au régiment de Chabot; de Clermont-Tonnerre, lieutenant-colonel au régiment d'Anjou ; de Chefdebien, capitaine au régi-

ment de Piémont; de Miraval, idem au régiment d'Enghien; de Voyenne, idem au régiment de Miroménil; de Barberay, lieutenant-colonel au régiment de Navarre; Doé, capitaine au régiment de Guyenne; d'Azémar, lieutenant au régiment de Champagne; de Cornier, lieutenant-colonel au régiment de Blaisois; d'Ambrugeac, capitaine au régiment des Vaisseaux; de Rastignac, brigadier; de la Marre, major au régiment Conti; de Choiseul-Beaupré, colonel du régiment de Boulonnais; d'Argens, brigadier; de Gascoing, lieutenant-colonel au régiment de Picardie; de Joannis, capitaine au régiment de Normandie; de Carbonnières, capitaine au régiment de Guienne; de Courtin, lieutenant-colonel au régiment du Maine; de Fermont, chef de bataillon au régiment de Piémont; de Bardonenche, idem au régiment de la Couronne; d'Ablancourt, capitaine au régiment de Navarre; d'Autichamp, brigadier, commandant d'Angers; de Tréville, capitaine au régiment de Navarre; de Sonjon, capitaine au régiment d'Orléans; de Cirefontaine, capitaine d'artillerie; de Bargeton, major des grenadiers de France; de Blottefière, capitaine

au régiment des Croates; Joffroy, idem au régiment des Vaisseaux; de la Thuilerie, idem; de Loménie, colonel du régiment d'Artois; de Riccé, major au régiment de Nice; de Fronsac, capitaine au régiment de Normandie; de Montgrand, major au régiment de Saintonge; de la Faye, colonel du régiment Royal-Comtois; de Lordat, major au régiment de Languedoc; de Lépinois, capitaine d'artillerie; Ruble, major au régiment de Durfort.

L'empressement que les grands de la cour mettaient à rechercher la croix de Saint-Louis, l'enthousiasme avec lequel les officiers reçurent ce glorieux insigne des mains des maréchaux, prouvaient que le temps, loin de diminuer la valeur de cette distinction, ne faisait qu'en augmenter le prix. La nomenclature que nous avons fait passer sous les yeux de nos lecteurs décèle un fait digne de remarque. La plupart des chefs de corps et des officiers supérieurs, condamnés à l'inaction depuis près de vingt ans, n'avaient pu obtenir cette récompense; les soldats, jaloux de la réputation de leurs officiers, demandaient hautement à les voir parés d'une décoration devenue désor-

mais le plus bel ornement de l'armée française.

Le duc de Penthièvre, grand amiral de France, se rendit dans les ports de Brest, de Rochefort et de Toulon, afin d'y inspecter les corps de la marine; il procéda à la réception des officiers compris dans la promotion de 1740. Voici les nominations les plus saillantes :

Capitaines de vaisseau : de Beaussier, de Murat, de la Saussaye, de Ploeuc, de la Guibourgère, de Parcevaux, de Blois, de Lincourt, de Fontenette, de Voutron, de la Tullaye, de Terras, de Marnières, de Marolles, de Langle, de Montfiquet de Culy (1), de Sorel, de Vienne, des Gouttes, de Bernage, de Jonquières, de Chaumont.

Lieutenants de vaisseau : de Keryavilly, de Fulconis, de Courcerac, de Lisardais, de Birague, de Marquessac, de Dampierre, de Mussuillac, de Montcalm, de Clavel, de Marconville, de Préville, de Pontlo, de Rambures, de Plas,

---

(1) Deux gentilshommes de ce nom, l'un et l'autre capitaines de vaisseau, figurent dans cette promotion. Ils furent tués le même jour, en septembre 1759, dans le combat livré par le marquis de Conflans au commodore Hawck.

de Coutances, de Foligny, de Castellane, de Galéan, de Guidy, de Cabanous, de Castillon, de Kérémar.

La distribution des croix de Saint-Louis faite à Versailles, dans les provinces du Nord et de l'Est, produisit l'effet qu'on en devait attendre : elle sut inspirer à la noblesse une ardeur indicible. Les gentilshommes, avides de mouvement, témoignaient le désir de voir recommencer les hostilités; les grands de la cour demandaient au roi de leur fournir l'occasion de se signaler; mais le cardinal de Fleury résistait à ces sollicitations, craignant de précipiter la France dans une guerre dont les plus sages ne pouvaient prévoir les résultats. Ce ministre rappelait sans cesse que, lors de la paix de Vienne (1735), on avait accepté la pragmatique-sanction qui garantissait à la reine de Hongrie les États de son père; l'honneur exigeait qu'on restât fidèle à ces engagements. Louis XV balançait encore entre les excitations des courtisans et les remontrances du prudent Fleury, lorsqu'une circonstance assez futile vint fixer les irrésolutions du jeune monarque. Marie-Thérèse eut l'imprudence

de prendre, dans l'énumération de ses titres, celui de duchesse de Bourgogne, de Lorraine et de Bar : on ne manqua pas d'interpréter d'une manière hostile cette démarche vaniteuse.

Marie-Thérèse présentait, à la diète chargée de nommer un successeur à l'empereur Charles VI, son époux François de Lorraine, grand-duc de Toscane. Charles-Albert, électeur de Bavière, invoquant d'anciens droits consacrés dans le seizième siècle par l'empereur Ferdinand, se déclara son compétiteur. Les divers États de la chrétienté se partagèrent entre ces deux princes; le roi de France se prononça en faveur de l'électeur de Bavière, se fondant sur ce que l'intérêt de l'Europe s'opposait à voir recommencer une seconde maison d'Autriche. Les rois d'Espagne, de Prusse, et la moitié des princes de l'Allemagne suivirent l'exemple de Louis XV. Deux armées françaises marchèrent sur le Rhin ; l'une s'arrêta dans l'électorat de Cologne : elle devait servir de réserve; l'autre franchit le fleuve et se partageait en plusieurs corps, aux ordres des maréchaux de Belle-Isle, de Broglie, de Maillebois,

et devait aller se réunir aux troupes de Bavière. L'électeur, reconnu comme généralissime, se chargeait de diriger les opérations. Cette guerre de la succession d'Autriche commençait de la même manière que celle de la succession d'Espagne. En 1703, l'électeur de Bavière, également généralissime des alliés, refusa de marcher sur Vienne, comme le lui conseillait le maréchal de Villars. En 1741, son fils, placé dans les mêmes conditions, repoussa les avis des généraux français, qui demandaient à frapper un coup décisif en se rendant maîtres de la capitale des États de Marie-Thérèse. L'électeur préféra se porter sur Prague, afin d'enlever cette ville et de s'y faire couronner roi de Bohême; on dut se conformer à ses désirs. Prague fut investie le 25 novembre 1741. La place était défendue par une garnison formée de soldats d'élite. Le maréchal de Belle-Isle résolut de s'en rendre maître par escalade. Le détachement chargé de faire la première tentative se composait de trois bataillons, tirés des régiments de Barrois, d'Alsace et de Beauce; le lieutenant-colonel Chevert, de ce dernier régiment, le comman-

dait. Chevert, entré au service comme volontaire à l'âge de seize ans, gagna ses grades, jusqu'à celui de lieutenant-colonel, autant par sa valeur que par son intelligence et une conduite exemplaire. Les remparts furent escaladés au milieu de la nuit, les postes qui les gardaient enlevés, et Chevert sauta le premier dans la ville, accompagné du sergent Pascal, de la brigade d'Alsace.

L'année 1742 s'ouvrit par la tenue de la diète de Francfort : le maréchal de Belle-Isle, tour à tour chef d'armée et diplomate, accourut de Prague et dirigea les opérations de cette assemblée. L'électeur de Bavière, le protégé de Louis XV, fut élu le 24 janvier, et prit le nom de Charles VII ; mais ce prince se vit en butte aux rigueurs de la fortune du jour où la diète de Francfort l'eut reconnu pour empereur d'Occident. Dans le moment où Marie-Thérèse semblait être accablée sous les efforts de ses ennemis, il se fit en sa faveur un revirement politique qui changea la face des affaires. Cette princesse obtint par le sacrifice de la Silésie l'appui du roi de Prusse ; l'électeur de Saxe et le roi de Sardaigne ne tardè-

rent pas à suivre l'exemple de Frédéric II. L'Angleterre, qui n'avait cessé d'agir en faveur de la reine de Hongrie, rompit sa neutralité, de sorte que tout le poids de la guerre retomba sur la France, dont l'armée s'était aventurée en Allemagne d'après les assurances que le roi de Prusse lui avait données d'agir en faveur de Charles-Albert. Pour comble de malheur, la mésintelligence se mit parmi les généraux de Louis XV. Le comte de Belle-Isle, petit-fils du surintendant Fouquet, s'était fait distinguer par des talents extraordinaires, soit comme général, soit comme négociateur : le roi lui avait attribué une suprématie sur les autres maréchaux ; ce fut un sujet de discorde perpétuelle. Les généraux, désunis entre eux, jaloux les uns des autres, ne mirent aucun ensemble dans les opérations militaires ; ils accumulèrent faute sur faute, et laissèrent avilir l'honneur de nos armes. Le maréchal de Belle-Isle s'était enfermé dans Prague à son retour de Francfort ; il y fut bientôt rejoint par le maréchal de Broglie, qui menait un corps de douze mille hommes. Le prince Charles de Lorraine, généralissime des troupes de

Marie-Thérèse, vint les y bloquer à la tête de soixante mille combattants; ce prince fut obligé, au bout de deux mois, d'abandonner cette entreprise, qui lui avait coûté le tiers de son monde. Le maréchal de Maillebois accourait de la Vestphalie, amenant quarante-cinq mille hommes, dans le but de secourir Prague. Le maréchal de Broglie sortit de cette ville avec deux divisions, afin d'ouvrir le passage à cette nouvelle armée à travers un pays ennemi. La réunion de toutes ces forces devait composer une masse imposante qui aurait mis le maréchal de Belle-Isle en situation de se soutenir en Bohême contre les efforts des alliés; mais le maréchal de Maillebois, emporté par l'esprit de jalousie, manœuvra de manière à rendre impossible sa jonction avec son collègue; de sorte que les corps de l'armée française lancés à travers la Germanie agirent séparément, sans se prêter un appui mutuel.

Le comte de Belle-Isle, abandonné des autres généraux, se vit cerné une seconde fois dans Prague par les troupes autrichiennes; il offrit d'évacuer la capitale de la Bohême, à condition d'emmener son artillerie, ses blessés, et

de ne pas être inquiété dans sa marche vers la Saxe. Marie-Thérèse exigea que le maréchal et les siens se rendissent à discrétion. Le comte de Belle-Isle, indigné, résolut de se soustraire à ces honteuses conditions; il confia la garde de trois mille malades à Chevert, récemment nommé colonel, et, ses préparatifs étant terminés, le maréchal sortit de la ville la nuit du 16 décembre 1742, à la tête de treize mille hommes; il exécuta sur Égra une marche hardie à travers d'immenses difficultés et par un froid rigoureux. Au bout de dix jours, le comte de Belle-Isle, ayant parcouru un trajet de quarante lieues, atteignit Egra, occupé par une division française aux ordres du comte de Saxe. La cavalerie hongroise n'avait cessé de le harceler sans pouvoir jamais l'entamer. Cette retraite fit l'admiration de l'Europe; Frédéric II la compara à celle des *Dix-Mille*. Pendant que le maréchal de Belle-Isle recevait cet hommage de la part des généraux alliés, la légèreté française s'égayait à ses dépens; on le chansonnait dans les rues de Paris.

Le colonel Chevert fut laissé, avons-nous

dit, dans Prague avec deux mille grenadiers, pour garder les blessés français qui encombraient l'hôpital. Cet intrépide officier sut, à l'aide de cette brigade, repousser les attaques des généraux autrichiens ; il leur annonça l'intention de faire sauter une partie de la place et de s'enterrer avec les siens sous les décombres si l'on refusait d'accepter ses propositions. Il demandait à sortir avec armes et bagages; les trois mille blessés français devaient être transportés sous son escorte, aux frais de la reine de Hongrie, jusqu'à Égra, dernière place de la Bohême touchant la Saxe. Marie-Thérèse, voulant épargner une catastrophe à la ville la plus importante de ses États après Vienne, ordonna au prince de Lobkowitz d'accéder au désir du colonel français. Chevert arriva le 15 janvier 1743 à Égra, avec son convoi de malades et sa brigade, sans avoir laissé un seul homme en arrière. Sur le rapport du maréchal de Belle-Isle, le nouveau ministre de la guerre, Voyer-d'Argenson, expédia, par ordre du roi, au colonel Chevert, le brevet de brigadier d'infanterie et sa nomination de chevalier de Saint-Louis. Nous le

verrons plus tard commandeur et grand'-croix.

L'ordonnance qui admettait Chevert dans l'ordre de Saint-Louis accordait la même récompense à un officier d'une origine bien différente, au prince de Beauvau, colonel des gardes de Lorraine du roi Stanislas. Il avait voulu faire la guerre de Bohême en volontaire; recherchant les occasions les plus périlleuses, il se signala tellement que les soldats, admirant son courage, le surnommèrent le *jeune brave*. Atteint d'un coup de feu à la poitrine, le volontaire lorrain fut transporté à Égra avec les autres blessés. La nomination simultanée de Chevert et du prince de Beauvau attestait le soin que l'on mettait à observer les dispositions contenues dans l'édit de création : le royal fondateur y déclarait que le mérite seul donnerait droit à cette récompense, sans distinction de naissance. D'après ce principe, on voyait dans la même corporation, placés à côté l'un de l'autre, l'obscur plébéien qui s'était élevé par sa valeur, et le gentilhomme dont l'intrépidité venait d'ajouter à l'illustration de ses ancêtres.

L'esprit de jalousie (1) qui, durant cette campagne, animait les généraux français les uns contre les autres, n'avait fait disparaître

(1) Des écrivains modernes ont prétendu que la mésintelligence de ces généraux tenait à l'orgueil nobiliaire autant qu'à la faiblesse du gouvernement de Louis XV. De nos jours, des faits semblables se sont reproduits sous le règne d'un souverain que l'on ne peut taxer de mollesse, Napoléon. Le jour de la bataille d'Iéna (14 octobre 1806), l'inaction calculée du maréchal Bernadotte faillit occasionner dans le village d'Auerstaedt la ruine du maréchal Davoust. Au delà des Pyrénées, le maréchal Ney, contraint de subir la suprématie du maréchal Masséna, renversa par son mauvais vouloir les plans de la campagne : cette mésintelligence entraîna la perte du Portugal. Le maréchal Marmont, placé en 1812 en face de l'armée anglaise, qu'il devait se contenter d'observer, s'empressa d'engager la lutte, et perdit la bataille de Salamanque pour n'avoir pas voulu attendre l'arrivée du maréchal Jourdan, son ancien, qui accourait de la Castille avec des renforts considérables. En 1814, le maréchal Suchet, posté entre Lavaur et Toulouse avec dix-sept mille vieux soldats de l'armée d'Aragon, refusa obstinément d'opérer sa jonction avec le maréchal Soult, de peur d'être forcé de subir l'obligation d'obéir à son supérieur par rang de commandement. On sait quelles furent les fatales conséquences de cette susceptibilité.

ni leur bravoure, ni leur capacité. Les maréchaux de Belle-Isle, de Broglie, de Maillebois et le comte de Saxe, agissant séparément, ramenèrent sur le Rhin les corps qui marchaient sous leurs ordres, après avoir culbuté les troupes allemandes qui cherchaient à leur barrer le chemin. La moitié de ces forces ayant franchi le fleuve se concentrèrent en Alsace; les autres divisions demeurèrent sur la rive droite. Dans le cours de cette fatale expédition, les chevaliers de Saint-Louis ne manquèrent pas aux obligations que leur imposaient les statuts de l'ordre: ils ne cessèrent de déployer autant de dévouement que d'intrépidité. C'est grâce à leur patriotisme que la discipline se maintint dans les rangs de l'armée et l'émulation parmi les officiers. Nous ne pouvons rapporter tous les traits de valeur dont la Bohême, la Bavière et la Saxe furent les témoins durant cette guerre; nous citerons l'un des plus saillants.

Le brigadier de Froulay, chargé d'effectuer une sortie lors du siége de Prague, se vit attaqué par des milliers de hussards hongrois; il se battit pendant plusieurs heures avec un

acharnement inexprimable, et tua plusieurs centaines de ces cavaliers; mais, accablé par l'arrivée successive de nouveaux asssaillants, le brigadier français se vit séparé de son détachement avec une poignée de grenadiers. Les officiers allemands le sommèrent à plusieurs reprises de mettre bas les armes; Froulay leur cria : « Un chevalier de Saint-Louis ne rend jamais son épée. » Le brigadier succomba en héros; plusieurs autres chevaliers de Saint-Louis se firent tuer à ses côtés, justifiant ainsi les paroles prononcées par leur intrépide chef.

Le sol germanique avait dévoré, dans le cours de ces deux campagnes, plus de soixante mille Français : les uns périrent par le fer, les autres par les maladies. Le prince Charles de Lorraine harcela le maréchal de Maillebois dans sa retraite; il arriva sur les bords du Rhin, suivi de nombreuses phalanges. La rigueur de l'hiver contraignit les puissances belligérantes à suspendre les opérations militaires; la cour de Versailles en profita pour réparer les pertes faites par l'armée d'Allemagne. Les régiments furent réorganisés, les cadres

mis au complet, et l'on fit des nominations dans l'ordre de Saint-Louis; car tous les généraux insistaient sur la nécessité de remplir les vides que la mort de tant de braves venait d'occasionner dans les rangs de la noble corporation. Les chefs d'armée appréciaient de plus en plus la valeur de cette monnaie, dont l'action réparatrice se faisait sentir après un revers aussi bien qu'après le succès.

On créa : *grand-croix*, le lieutenant général de Nancré;

Commandeurs : le lieutenant général de Chérisey; les maréchaux de camp de Chaumont, de Diesbach; le brigadier de Berchény.

Voici les noms des *chevaliers* parvenus à notre connaissance : le prince de Beauvau, colonel des gardes lorraines : il fit en volontaire la guerre de Bohême; prince de Soubise, brigadier; duc de Mouchy, brigadier de cavalerie; de Salis, colonel du 1er régiment suisse; de Damas, lieutenant-colonel des carabiniers; de Besenval, capitaine aux gardes suisses; de Guiscard, idem au Royal-Artillerie; Pène de Saint-Louis, idem au régiment de Normandie; de Vallière, idem d'artillerie, fils du lieute-

nant général placé à la tête de cette arme.

Le roi d'Angleterre, ayant franchi le détroit, avait réuni autour de Francfort un corps nombreux de soldats hanovriens et hessois, auxquels devait se joindre un contingent hollandais. Georges II, accompagné de son fils le duc de Cumberland, se proposait d'opérer sa jonction avec le généralissime de Marie-Thérèse, et de franchir ensemble le Rhin pour marcher à la conquête de la France. Le cardinal de Fleury mourut au milieu de ces circonstances critiques; il descendit au tombeau en déplorant la malheureuse issue d'une guerre entreprise contre son gré. Le ministre de la guerre, Voyer-d'Argenson, sut par ses talents et son activité improviser en très-peu de temps deux nouvelles armées : la première, forte de cinquante mille hommes, placée sous le commandement du maréchal de Coigny, fut chargée de défendre l'Alsace contre l'invasion des Allemands; la seconde, réunie dans les environs de Metz, fut mise sous les ordres du duc de Noailles; son ancienneté comme maréchal devait réduire au silence les prétentions rivales. La moitié de la

maison du roi, arrivée de Paris, devait concourir au succès de la campagne. Le maréchal de Noailles franchit le Rhin à Mayence, à la tête de cinquante-cinq mille combattants, et vint prendre position devant le Mein, dans le but de disputer le passage de cette rivière à Georges II et d'empêcher sa réunion avec le prince Charles de Lorraine. Le roi d'Angleterre, voyant tous ses plans renversés, manœuvra quelque temps le long du Mein, contraint de rester sur la défensive. Le maréchal de Noailles résolut de l'attaquer. Ayant fait jeter deux ponts sur la rivière, il fit passer cinq brigades, soutenues par une partie de la maison du roi, que commandait le lieutenant général de Chérisey. Ces troupes marchaient sous la conduite du duc de Gramont, lieutenant général, lequel devait se borner à occuper le village de Dettingen, situé entre le Mein et une chaîne de collines escarpées. L'armée confédérée se voyait obligée de suivre dans sa marche rétrograde le défilé qui aboutit à Dettingen. Les habiles dispositions prises par le maréchal de Noailles devaient infailliblement amener la ruine de l'armée ennemie,

dont la tête allait être écrasée par les divisions postées au village de Dettingen, pendant que le maréchal, arrivant d'Aschaffenbourg, l'attaquerait en queue avec le reste de ses forces. L'armée britannique courait risque de s'abîmer dans ces gorges, et l'on avait lieu d'espérer de venger sur la personne de Georges II les malheurs essuyés par le roi Jean dans les champs de Poitiers.

L'indiscipline et la présomption du duc de Gramont rendirent inutiles les savantes combinaisons du maréchal de Noailles : au lieu de fondre sur l'avant-garde des alliés à sa sortie de Dettingen, Gramont traversa ce village et marcha au-devant de l'armée combinée, qui débouchait dans un vallon où elle put se déployer avec avantage. La fière attitude des troupes hanovriennes saisit d'épouvante les régiments d'infanterie française, lesquels lâchèrent pied en abordant l'ennemi : un bataillon des gardes leur donna l'exemple de la fuite. Saisis d'effroi, ces soldats allèrent se jeter dans le Mein pour le traverser et rejoindre le camp ; beaucoup d'entre eux y périrent. Les officiers, dominés par le sentiment de l'hon-

neur, restèrent dans le vallon et se battirent au milieu des escadrons de la maison du roi. Cette vaillante troupe se conduisit comme à Malplaquet : elle soutint la lutte contre toutes les forces des alliés. En définitive, un échec notable remplaça une victoire qu'on avait lieu de regarder comme certaine (27 juin 1743). Le maréchal de Noailles, qui poussait en queue les Hanovriens, recueillit les débris de la maison du roi. Les pertes furent balancées et s'élevèrent à trois mille hommes tués; mais du côté des Français on eut à déplorer la mort d'une infinité d'officiers qui succombèrent victimes de l'abandon de leurs soldats; plus de cent chevaliers de Saint-Louis périrent dans cette journée. Georges II, jaloux de constater un succès inespéré, demeura plusieurs heures sur le champ de bataille; il reprit ensuite sa marche, abandonnant à la générosité du maréchal de Noailles six cents blessés qu'il jugeait ne pouvoir emmener.

Durant le court espace de temps que le roi d'Angleterre passa dans le vallon de Dettingen, son fils, le duc de Cumberland, fit un trait d'humanité digne d'être cité. Les chirur-

giens anglais s'apprêtaient à panser une blessure qu'il venait de recevoir au bras, de laquelle le sang coulait abondamment. « Commencez par donner vos soins, dit le prince, à cet officier français, » en montrant un brigadier de mousquetaires, atteint d'un coup de feu à la jambe. Ce mousquetaire était le plus jeune des fils de ce chevalier de Girardot, créateur des espaliers de *Montreuil-les-Pêches*, dont nous avons raconté les succès en horticulture.

Le roi d'Angleterre essuya, avons-nous dit, dans cette journée, une perte de trois mille hommes, tués ou blessés. Plusieurs batteries, placées sur la rive gauche du Mein, ne cessaient de foudroyer la colonne des Hanovriens; le lieutenant général de Vallière dirigeait en personne le jeu de ces pièces; il se vit contraint de cesser son feu lorsque le duc de Gramont eut commis la faute de se porter à l'encontre des troupes de Georges II, puisque ses boulets seraient venus tomber dans les rangs des Français.

Le lieutenant général de Chérisey, commandant la cavalerie de la maison du roi, fut celui qui agit le plus efficacement pour empê-

cher un désastre complet ; les charges vigoureuses qu'il fit à la tête des gardes du corps, des mousquetaires et des chevau-légers, modérèrent l'ardeur des troupes britanniques qui poussaient devant elles les bataillons français. Le marquis de Chérisey, ayant perdu la moitié des siens dans une lutte inégale, sut, par un dernier effort, pratiquer une trouée à travers les divisions ennemies, et rejoignit, avec le reste de ses escadrons, le gros de l'armée qu'amenait le maréchal de Noailles. Les services éminents rendus en cette occasion par le commandant de la maison du roi méritaient une récompense éclatante ; cet officier général, nommé récemment commandeur de l'ordre de Saint-Louis, fut élevé à la dignité de *grand-croix*.

L'échec éprouvé à Dettingen n'était pas assez considérable pour désorganiser l'armée du maréchal de Noailles ; ce général parvint, par la rapidité de ses mouvements, à barrer le chemin au roi d'Angleterre, qui dut renoncer au dessein qu'il avait formé d'opérer sa jonction dans le pays de Bade avec le prince Charles de Lorraine. Quant à ce dernier, il échoua dans ses tentatives d'envahir l'Alsace ;

son lieutenant Waldeck parvint à passer le Rhin, près de Niffren, avec trois mille grenadiers, soutenus par mille Croates; il essaya d'enlever une redoute française qui fermait la tête de tous les ponts du fleuve; mais le marquis de Balincourt, l'un des meilleurs généraux de l'époque, l'élève de Berwick, veillait à la garde du haut Rhin; il attaqua impétueusement la colonne des Allemands et la détruisit en entier. Le comte de Caraman, commandant une brigade de cavalerie, seconda vaillamment le marquis de Balincourt. Le coup de vigueur frappé par ces deux généraux (30 août) termina la campagne de 1743.

Louis XV, plongé dans les plaisirs, comprit cependant que l'honneur lui faisait une loi de se montrer aux troupes, afin d'arrêter par sa présence le cours des infortunes qui humiliaient nos drapeaux depuis le commencement de cette guerre. L'Europe put alors apprécier quelles étaient les ressources de la France: les deux dernières campagnes lui avaient coûté cent mille hommes; au printemps de 1744 elle mit sur pied cent quatre-vingt mille combattants. Voyer-d'Argenson,

ministre de la guerre, enfanta des prodiges et sut organiser ces forces imposantes. Le roi alla se mettre à la tête de l'armée de Flandre, ayant pour lieutenant le comte de Saxe, qui venait de recevoir le bâton de maréchal. Le monarque ouvrit la campagne par la prise de Menin, d'Ypres, de Furnes ; il se préparait à marcher sur Bruxelles lorsque l'on apprit qu'une colonne de quatre-vingt mille Autrichiens venait de passer le Rhin sous les ordres de Charles de Lorraine. Louis XV, justement alarmé, laissa en Flandre quarante mille hommes sous les ordres du maréchal de Saxe, et se mit en mouvement avec le reste de ses forces pour aller rejoindre en Alsace le maréchal de Coigny; mais en traversant Metz il y tomba malade et fut bientôt à toute extrémité. La nouvelle du danger que courait le roi jeta l'épouvante parmi les populations. Au bout de quelques jours, le péril cessa. Louis XV, attendri en apprenant les témoignages d'attachement que les Français lui avaient prodigués durant sa maladie, prononça ces paroles, dignes de Titus : « Qu'ai-je donc fait pour « inspirer tant d'amour ? »

Cependant, des négociations habilement conduites avaient déterminé le roi de Prusse à recommencer les hostilités contre Marie-Thérèse. Cette puissante diversion mit le prince Charles de Lorraine dans la nécessité d'abandonner l'Alsace. Louis XV sut, par sa présence, exciter les troupes à redoubler d'efforts pour contraindre les Hongrois à vider le royaume. De son côté le maréchal de Saxe sut se maintenir en Flandre contre des forces supérieures. Cette campagne de 1744, quoique défensive, éleva sa réputation au-dessus de la renommée de tous les tacticiens de son siècle. Mais, quel que fût l'éclat des services de ce général, la religion luthérienne qu'il professait s'opposait à son admission dans l'ordre militaire de Saint-Louis.

Ici s'arrête le manuscrit de M. Mazas. Une mort imprévue et à jamais déplorable, une mort causée par un de ces terribles accidents trop communs à Paris, a arrêté, au milieu de sa louable entreprise, un homme d'honneur, qui voulait élever un monument durable à la

vieille gloire de la France. C'était une noble et sainte entreprise, digne de cette âme si noble et si loyale. Les dernières paroles que M. Mazas adressa à sa femme et à son fils, au moment où Dieu le rappelait à lui, résument toute sa vie, et témoignent de la juste sévérité de ses principes. « Je meurs, dit-il, à ces êtres si chers, avec la douce satisfaction de n'avoir jamais rien écrit qui ne fût conforme à l'honneur, à la religion et à l'histoire. O monarchie! » Que pourrait-on ajouter à cette exclamation? Elle parle d'elle-même.

Nous comprenons que M. Mazas se soit laissé séduire par l'idée de raconter ce que, dans un temps de grandeur, la noblesse a fait pour le service du roi, et pour celui de la France. Quand on fouille nos vieilles annales, on est tout étonné d'y trouver à chaque instant des faits d'armes qui paraissent fabuleux. Les siècles changent, les hommes passent et se succèdent; la bravoure française reste toujours la même : la guerre de Crimée vient encore de nous le prouver.

La nécessité de continuer l'œuvre commencée a fait passer dans nos mains une tâche

dont nous ne nous dissimulons pas l'importance. Nous avons accepté l'honneur de terminer l'*Histoire de la croix de Saint-Louis*, ou plutôt, pour lui restituer son véritable nom, l'*Histoire de l'ordre royal et militaire de Saint-Louis.* Nous connaissons notre insuffisance; mais nous apporterons à ce travail ce que nous avons de zèle et de désir de bien faire, et nous sollicitons, sans fausse modestie, toute l'indulgence de nos lecteurs; car on peut succéder à M. Mazas, on ne le remplace pas.

Nous avons respecté scrupuleusement les derniers chapitres qu'il a écrits; mais, appelé à signer notre travail, on nous permettra de dire que nous différons d'opinion avec M. Mazas sur deux points. Pour nous, le Louis XV de 1744, malgré madame de Châteauroux, n'est pas le Louis XV de madame de Pompadour, et de madame du Barry. Le maréchal Marmont, qui confesse ses fautes avec une si généreuse modestie dans son *Esprit des Institutions militaires*, n'a pas à se reprocher, selon nous, d'avoir perdu la bataille des Arapiles parce qu'il ne voulut pas attendre la jonction de Jourdan, qui, comme plus ancien de grade,

aurait pris le commandement. Marmont était un général d'une autre portée que le vainqueur heureux de Fleurus et le vaincu de Vittoria ; il comptait sur la victoire, qu'il aurait obtenue sans le boulet qui lui fracassa le bras. Ce bras, il le portait encore en écharpe, deux ans après, à la défense de Paris, et à l'autre main, qui soutenait son épée, il manquait deux doigts brisés à Leipsick. Marmont n'est plus ; il est mort loin de cette France qu'il a toujours si noblement servie, et qu'il aima jusqu'à son dernier soupir. — Contester un fait sur lequel M. Mazas serait revenu de lui-même si on le lui avait signalé, c'est rendre un dernier hommage à la loyauté de l'un et à la mémoire de l'autre.

La funeste journée de Ramillies, qui mit la France en deuil, donna naissance à une lettre touchante et dévouée, écrite au ministre de la guerre Chamillard par un chevalier de Saint-Louis, M. de Quadt, plus tard commandeur de l'Ordre. Cette lettre, reproduite par M. d'Aspect, dans l'histoire qu'il avait commencée à partir de la création, en 1693, mais qu'il n'a conduite que jusqu'en

1703, est trop belle pour être passée sous silence. La voici ; elle montre par quelle race d'hommes était servi Louis XIV.

« Il y a déjà plusieurs années que le roi m'a accordé une pension de mille livres, et c'est vous, Monseigneur, qui m'avez procuré cette grâce dans un temps où j'en avais un extrême besoin. Quoique je sois fort pauvre, néanmoins vos bontés me mettent en état de m'en passer. Je vous envoie l'ordonnance de l'année dernière, et n'en demande plus tant que la guerre durera. C'est un petit secours pour le roi. Néanmoins, Monseigneur, si l'on voulait s'exécuter dans la situation présente, je suis persuadé que cela ferait des sommes assez considérables pour remédier au malheur qui vient d'arriver. Je voudrais que ma misère me permît d'en faire davantage. Si je viens à être tué au service du roi, je vous prie de lui recommander ma femme et mes enfants. »

Cette lettre est honorable à la fois pour le brave officier qui l'a écrite et pour l'ordre tout entier. Louis XIV refusa le sacrifice, mais l'initiative n'en est pas moins touchante.

M. Mazas a dignement parlé de la brillante

conduite du marquis de Cherisey au combat de Dettingen ; c'était chose merveilleuse de voir ce valeureux commandant de la maison du roi, âgé de soixante-dix-neuf ans, combattre comme un jeune homme de vingt-cinq. Blessé de deux coups de sabre à la tête, sans chapeau, sans perruque, et tout couvert de son sang, il voulait à toute force retourner à l'ennemi, et jamais la grand'croix d'un ordre révéré ne fut placée sur une plus noble poitrine. Guéri de ses blessures, il commanda encore la maison du roi pendant la campagne suivante, et se retira en 1745, vaincu par l'âge, mais non par l'ennemi.

Pour mener à bien la tâche qui nous est échue, nous avons fait de minutieuses et longues recherches. Par un acte tout bienveillant, et dont nous sommes profondément reconnaissant, Son Excellence M. le maréchal Vaillant, ministre de la guerre et chevalier de l'ordre, a bien voulu nous permettre de consulter les archives de son ministère. Ces archives, tenues avec un soin admirable, avec le respect que l'on doit aux grandes choses, ont malheureusement des lacunes, fruit de nos pre-

miers troubles révolutionnaires. De 1747 à 1782, les cartons ne contiennent pas une seule liste de promotions; ils ne renferment que des actes relatifs à la transmission des charges des officiers d'administration de l'ordre, et un jugement curieux que nous donnerons en temps et lieu. On trouve ensuite des registres contenant les noms des chevaliers par ordre alphabétique et dates de nomination, mais ces nominations ne commencent qu'en 1747 pour se continuer jusqu'en 1830. Pour reproduire exactement ces listes glorieuses, qui partent de Lawfeld et viennent expirer aux pieds des remparts d'Alger, il faudrait un espace que nous n'avons pas.

Cinq ou six volumes seraient à peine suffisants, et nous ne demanderions pas mieux que de faire un relevé exact de ces registres; mais il nous faudrait pour cela la sanction des souscripteurs qui ont encouragé l'œuvre de M. Mazas.

M. Mazas a annoncé que son travail serait circonscrit dans l'espace de huit livraisons, et les cinq premières ne contiennent que le règne de Louis XIV. Il nous reste donc trois livrai-

sons seulement à publier, et nous avons de grands et héroïques faits à raconter. D'après la distribution de son travail, et pour faire deux volumes égaux, M. Mazas comptait sans doute aller jusqu'à dix livraisons; mais il devait s'arrêter là, et il a dû prévoir qu'il ne pourrait donner toutes les listes. On nous comprendra quand on saura que, dans l'*État de la France en* 1736 (6 volumes in-12), l'éditeur, s'excusant de ne donner ni les noms des grand'-croix et commandeurs de Saint-Louis, ni ceux des chevaliers pensionnés, qu'il n'avait pu se procurer, malgré d'actives démarches, ajoutait :

« On ne peut pas non plus donner la liste exacte de tous les chevaliers de Saint-Louis; un volume entier y suffirait à peine, y en ayant présentement plus de QUATRE MILLE, outre qu'il serait presque impossible de savoir au vrai si ceux qui ont quitté le service ou qui se sont retirés dans les provinces sont morts ou vivants. » (Tome III, page 338.)

Si un volume n'eût pas suffi en 1736, trois ou cinq livraisons, où les faits doivent être racontés, puisqu'ils étaient la cause première des

récompenses, ne peuvent contenir les noms de ceux qui ont été nommés depuis un siècle. La liste s'arrête d'abord au 23 septembre 1792; car, fait singulier, deux jours après la proclamation de la République on donnait la dernière croix de Saint-Louis.

D'après un état certifié par M. le comte de Pradel, directeur général, ayant le portefeuille du ministère de la maison du roi, daté du 15 juillet 1818, et déposé aux archives du ministère de la guerre, douze grand'croix, quarante cordons de commandeurs et quatre mille soixante-huit croix de Saint-Louis ont été accordées par le roi Louis XVIII pendant l'émigration; viennent ensuite les promotions de 1814 à 1830, et l'on sait avec quel empressement cette noble croix était recherchée.

Signe distinctif de services réels, la croix de Saint-Louis avait cet avantage que, placée sur la poitrine d'un officier, elle était à la fois le témoignage vivant de sa bravoure et des années qu'il avait données à l'État.

THÉODORE ANNE,

Ancien Garde-du-Corps du Roi.

CHAPITRE III.

Campagne de 1745. — Siége de Tournay. — Bataille de Fontenoy. — Louis XV. — Sa confiance dans le maréchal de Saxe. — Liste des morts et des blessés de marque. — Traits particuliers. — Nominations. — Prise de Tournay, de Gand, d'Oudenarde, de Bruges, de Dundermonde et de Nieuport. — Succès en Italie.

L'année 1745, à son début, présentait un triste spectacle. L'Angleterre, selon son usage, nous combattait avec son or plus qu'avec ses soldats. Le roi de Pologne, électeur de Saxe, Frédéric-Auguste, se donnait à cette puissance pour 200,000 livres sterling par an; la reine de Hongrie, Marie-Thérèse, la future impératrice d'Allemagne, recevait 500,000 guinées; l'électeur de Mayence obtenait aussi des subsides, et, enfin, parmi les pensionnaires de l'Angleterre on trouvait l'électeur de Cologne, frère de l'empereur Charles VII, qui, pour 22,000 livres sterling, permettait à Georges II de lever

dans son électorat des soldats qui devaient combattre son frère.

Le 8 janvier, un traité d'alliance offensive et défensive est signé à Varsovie entre l'Angleterre, la Pologne, la Hongrie et la Hollande. A l'époque où le public se préoccupait de ce traité, l'ambassadeur hollandais près la cour de France, ayant rencontré le maréchal de Saxe dans la galerie de Versailles et lui ayant demandé ce qu'il en pensait : « Mais, répondit tranquillement Maurice, ce traité nous est fort indifférent; cependant, si le roi mon maître veut me donner carte blanche, je me fais fort d'en aller lire l'original à la Haye avant la fin de l'année. »

La mort de l'empereur Charles VII, et l'abandon que son fils, héritier de l'électorat de Bavière et âgé seulement de dix-sept ans, fit à Marie-Thérèse de ses droits au trône impérial, n'amenèrent point la paix. Le prince de Conti fut remplacé à l'armée des Alpes par le maréchal de Maillebois, et prit le commandement de l'armée d'Allemagne, en concentrant ses forces sur le Mein.

La campagne sérieuse devait avoir lieu en

Flandre. Le roi, ayant déclaré qu'il irait avec M. le Dauphin, désigna le maréchal de Saxe pour commander sous ses ordres. Les opérations devaient s'ouvrir par le siége de Tournay. L'armée était composée de quatre-vingt-dix bataillons de campagne; de deux bataillons et demi d'artillerie; de quatre régiments de grenadiers royaux, d'un bataillon chacun; de neuf bataillons de milices, destinés à camper; de cent trente escadrons de cavalerie; de vingt-cinq escadrons de dragons; de deux régiments de hussards; de celui des arquebusiers de Grassin (toujours à l'avant-garde comme au fort de la bataille); de la compagnie franche de le Gaigneur; de trois compagnies d'ouvriers; de deux compagnies de mineurs; de cent pièces de campagne; de quatre-vingt-sept pièces de siége; de quarante-cinq mortiers, et de quatorze pierriers.

Le maréchal quitta Versailles le 15 avril. Le même jour, M. de Ruppelmonde, maréchal de camp, chevalier de Saint-Louis, était tué à Pfaffenhoffen. Le maréchal était hydropique, et l'on connaît sa réponse à Voltaire, qui lui demandait comment il pourrait faire dans cet

état de faiblesse : « Il ne s'agit pas de vivre, mais de partir. » A peine arrivé à Valenciennes, il se fit faire la ponction au point du jour, et travailla ensuite cinq heures consécutives avec M. de Crémille, maréchal général des logis de l'armée, et le chevalier d'Espagnac, aide-maréchal général (depuis, commandeur et grand-croix), sans qu'aucun de ces officiers s'aperçût de la moindre altération dans ses traits. On ne connut même cette ponction que par la suite, et lorsqu'après la bataille de Fontenoy le maréchal fut contraint d'informer le roi de la nécessité où il était de subir une nouvelle opération.

Tournay fut investi le 25 avril, et on ouvrit la tranchée dans la nuit du 30 avril au 1er mai. L'attaque embrassait tout le front des deux ouvrages à corne les plus proches de la rive gauche du bas Escaut. Dans la nuit du 8 au 9 mai, un événement malheureux eut lieu. Le feu ayant pris à deux barils de poudre par la faute d'un soldat, le marquis de Talleyrand, colonel du régiment de Normandie, M. du Mazis, ingénieur, et quatre-vingts soldats sautèrent, et leurs membres dispersés étant tombés

en partie dans le chemin couvert de l'ouvrage à corne, les alliés les rejetèrent dans la tranchée par bravade et avec des propos insultants. Les Français exaspérés sortirent d'eux-mêmes de la tranchée, s'élancèrent dans le chemin couvert, et s'y maintinrent malgré le feu des remparts. Le duc de Biron, qui était de jour comme lieutenant général, profita de ce courageux élan, fit avancer des ouvriers, et ses grenadiers furent logés. Ainsi un triste accident se changeait en glorieux triomphe. Le maréchal, en apprenant la mort du marquis de Talleyrand, s'enferma pour pleurer cet excellent officier, auquel il avait voué une amitié sincère, et le roi donna le régiment de Normandie au comte de Périgord, fils du marquis. M. de Méric, chevalier de Saint-Louis, capitaine de grenadiers au même régiment, fut également tué à côté de son colonel.

L'armée ennemie s'approcha, avec le dessein de livrer bataille pour essayer de secourir la ville. Le roi, ayant été prévenu de ce mouvement, quitta Versailles le 6 mai, avec le Dauphin, et arriva le 8, quelques heures seulement avant l'accident que nous venons de

raconter. Il avait pour aides de camp le marquis de Meuse, le duc de Luxembourg, le duc de Boufflers, le duc d'Aumont, le duc d'Ayen, le prince de Soubise, le duc de Chaulnes et le prince de Tingry.

Le 9, on ne laissa devant Tournay que vingt-sept bataillons et dix-sept escadrons, sous les ordres du marquis de Brézé, lieutenant général; des marquis de Contades et d'Armentières, du duc et du comte de Fitz-James, maréchaux de camp; des comtes d'Hérouville et de Saint-Pern, brigadiers. Le reste se met en marche.

Le maréchal avait une connaissance exacte du pays, première qualité chez un général en chef. Sachant que l'armée alliée arrivait par la route de Mons, séparée de celles de Leuze et d'Ath par les bois de Barry, il ne pouvait douter que le fort de l'attaque se porterait entre ces bois et l'Escaut, et qu'on viendrait à lui par la droite et le centre. Pénétré de cette idée, il garnit moins sa gauche, et fut alors en butte aux attaques de ses ennemis. Comme il était dans le fort de son hydropisie, on disait tout haut que le mal physique réagissait sur

le moral, et jamais, cependant, il ne fut plus calme, plus tranquille et plus lucide. Informé de ces propos, le roi, pour y mettre fin, dit tout haut au comte de Saxe, devant sa cour : « Monsieur le maréchal, en vous confiant le commandement de mon armée, j'ai entendu que tout le monde vous obéît, et je serai le premier à en donner l'exemple. » Les mécontents comprirent et se turent.

Maurice prit toutes les mesures capables d'assurer un succès, qui, cependant, fut au moment d'être compromis, tant l'humanité est incomplète, tant le génie de l'homme est souvent dérouté.

Il avait sa droite à Anthoin, bourg situé sur le bord de l'Escaut, à environ huit cents toises sur la droite du village de Fontenoy; sur la gauche de Fontenoy, à environ quatre cents toises, était la pointe des bois de Barry; c'est donc au village de Fontenoy qu'étaient appuyées la gauche de l'aile droite de notre armée et la droite du centre. On fortifia la lisière des bois de Barry par des abatis et des redoutes, construites, l'une à l'extrémité de l'angle de la droite des bois, l'autre à trois cents toises

de la première. Leur objet était de défendre le centre, dont la gauche s'appuyait aux premières maisons du village de Ramecroix. Le terrain, depuis le château de Bourquembray, sur la chaussée de Leuze jusqu'au mont Trinité, était gardé par la gauche de l'armée; il y fallait peu de troupes, étant entrecoupé de marais, de bois et de ravins, et le maréchal avait augmenté ces difficultés naturelles au moyen de redoutes et d'abatis.

Rectifiant un faux renseignement qu'on lui avait donné, et s'apercevant, en allant lui-même reconnaître le terrain, qu'un chemin creux, qu'on lui avait dit être impraticable, et qui allait d'Anthoin à Fontenoy sur une étendue de quatre cents toises, très-profond auprès de ces deux villages, devenait très-uni dans le centre et presque jusqu'à Fontenoy; remarquant ainsi que l'ennemi pouvait faire une trouée par là et le percer, il fit élever à la hâte trois redoutes, imparfaites faute de temps, mais qui furent très-utiles.

Dans le chapitre précédent, M. Mazas s'élevait avec raison contre les mesquines jalousies qui alors tournaient au désavantage des opé-

rations militaires. Dans cette journée, le maréchal de Noailles donna un exemple contraire, et qu'il faut louer. Ne connaissant que le bien du service du roi, et quoique plus ancien de grade que le comte de Saxe, puisqu'il avait reçu le bâton en 1734, il s'effaça complétement et servit d'aide de camp à Maurice. Complétant le travail défensif improvisé, il y joignit un redan entre Fontenoy et la redoute la plus proche de ce village.

Le bois de Barry était défendu par deux redoutes; la plus rapprochée de Fontenoy, celle placée à l'angle du bois, avait pour commandant le marquis de Chambonas, brigadier, et derrière elle se trouvait la brigade des gardes (gardes françaises et gardes suisses), commandée par le duc de Gramont, colonel des gardes françaises. La seconde redoute était protégée par la brigade des Irlandais, composée des fils de ceux qui avaient suivi Jacques II en France.

La bataille fut offensive de la part des alliés, défensive de la part des Français. Les Anglais et les Hanovriens, débouchant par le village de Vezons, se formèrent sur deux lignes, leur

droite appuyée au bois de Barry, leur gauche à deux cents pas en arrière de Fontenoy. Les Hollandais, arrivant par le village de Maubray, appuyèrent leur droite vers les Hanovriens, ayant leur cavalerie en bataille dans leur centre et vers le haut de la plaine, leur réserve derrière la droite, vers le village de Vezons.

Deux colonnes de l'infanterie anglaise et hanovrienne, et une colonne hollandaise, s'étant approchées de Fontenoy, ce village fut attaqué vers neuf heures du matin; mais ces colonnes, prises en flanc par le canon, et chargées par la brigade de Dauphin (régiments de Dauphin et de Beauvoisis, commandés par le comte de la Vauguyon, brigadier, mort duc et gouverneur des enfants de France) et par la brigade d'infanterie du Roi (sous les ordres du duc de Biron, lieutenant général, et du comte de la Serre, brigadier), que le comte de Lutteaux, lieutenant général de jour, fit sortir de Fontenoy, furent repoussées dans leurs attaques réitérées. La cavalerie hollandaise, commandée par le prince de Waldeck, voulut soutenir son infanterie; mais elle s'arrêta devant l'attitude ferme de la cavalerie française,

qui s'apprêtait à la charger sous les ordres du comte d'Eu, du duc d'Harcourt, du duc de Penthièvre et du vicomte du Chayla. La colonne hollandaise essaya encore de revenir à la charge; mais, cette attaque n'ayant pas mieux réussi, elle laissa le fort du combat peser sur les Anglais.

Ceux-ci redoublaient l'intensité de leur feu. La première victime de la journée fut le duc de Gramont, chevalier de Saint-Louis. Il était auprès de la première redoute du bois de Barry ; il reçut un boulet de canon qui lui fracassa la cuisse, et il mourut une heure après. Le roi donna le régiment des gardes au duc de Biron. Instruit de cet accident, le comte de Chabannes vint se mettre à la tête de la brigade des gardes.

Les boulets pleuvaient autour du roi, et Louis XV ordonna gaiement à M. de Chabrier, major d'artillerie, de les ramasser et de les renvoyer à l'ennemi, ne voulant rien avoir à lui. Déjà, la veille, il avait fait remarquer que, depuis la bataille de Poitiers, aucun roi de France n'avait combattu ayant son fils avec lui, et que nul, depuis saint Louis, n'avait rem-

porté d'avantage sur les Anglais. « J'espère, avait-il ajouté, être le premier. » Cette heureuse confiance ne fut pas trompée.

Le duc de Cumberland, voyant qu'il s'épuisait en vain en efforts réitérés pour enlever Fontenoy de vive force et de front, résolut de faire une trouée dans l'armée française par une attaque de flanc, et de pénétrer entre les bois de Barry et Fontenoy; mais il avait à passer plusieurs petits ravins et un chemin creux qui venait de l'angle des bois de Barry à Fontenoy, le canon de Fontenoy et de la redoute à essuyer, et, par delà les ravins, l'armée française à combattre. Ces difficultés n'effrayèrent pas le frère de Georges II.

L'infanterie anglaise et hanovrienne, se séparant de l'infanterie hollandaise et la laissant en observation près des maisons brûlées vis-à-vis de Fontenoy, se forma en trois colonnes, et s'avança dans l'entre-deux des bois de Barry et de Fontenoy. La cavalerie, qui marchait à la hauteur de ces colonnes et sur la droite, fut arrêtée net par le feu de la redoute que commandait le marquis de Chambonas, très-maltraitée et contrainte de se re-

tirer ; son commandant, le général Campbell, eut la cuisse fracassée d'un boulet à côté du duc de Cumberland.

La colonne d'infanterie de la droite, composée de quatre régiments anglais, marcha alors pour s'emparer de cette redoute, dont le feu meurtrier l'incommodait ; mais, écrasée comme la cavalerie, et désespérant de réussir, elle se jeta sur la droite et tenta de s'emparer de la seconde redoute, défendue par le second bataillon du régiment d'Eu. Elle rencontra là une résistance également désespérée, et la vue de la brigade irlandaise, prête à la charger avec cette haine que donnent les discordes civiles, la força de rester immobile.

Les deux colonnes de gauche furent plus heureuses. A mesure qu'elles avançaient et que le terrain devenait plus favorable, elles se déployaient, mais sans trop s'approcher de Fontenoy et de la redoute, dont le feu, qui les prenait en flanc, leur tuait beaucoup de monde. Elles traînaient leurs canons à bras, et, comme elles étaient protégées par un pli de terrain, on ne voyait que les canons, et non les deux lignes qui les soutenaient. Les officiers des

grenadiers des gardes françaises (il y avait là quatre bataillons) se portèrent rapidement en avant pour enlever ces canons, avant qu'ils n'exerçassent leurs ravages; ce fut alors seulement qu'ils aperçurent l'ennemi. Trop faibles pour l'aborder avec chance de succès, ils essuyèrent son feu, et se retirèrent avec perte d'une soixantaine d'hommes.

Les Anglais avançaient toujours; ils n'étaient plus qu'à cinquante pas des gardes françaises. Un régiment des gardes anglaises, et ceux de Campbell et de Royal-Écossais, se trouvaient en tête, commandés par le comte d'Albemarle et M. de Churchill, fils naturel du fameux duc de Marlborough. Les officiers anglais saluèrent les officiers français en ôtant leurs chapeaux, et ceux-ci se découvrirent de même pour rendre le salut. Lord Charles Hay, capitaine aux gardes anglaises, s'étant approché, le comte d'Anteroche, lieutenant des grenadiers (depuis commandant de bataillon), alla à lui. — Messieurs des gardes françaises, dit lord Hay, tirez! — Messieurs des gardes anglaises, répondit M. d'Anteroche, tirez vous-mêmes; nous ne tirons jamais les premiers. — Les deux officiers

ayant rejoint leurs rangs, les Anglais firent un feu roulant si vif et si bien soutenu que les gardes françaises et un bataillon des gardes suisses eurent trente officiers et six cents soldats tués ou hors de combat. Le régiment suisse de Courten, qui les rejoignait, fut écrasé à son tour, et cette infanterie, se repliant à gauche derrière la première redoute des bois de Barry, et à droite derrière la brigade des Cravates (régiments des Cravates et de Fiennes), s'ouvrit pour laisser charger cette brigade, qui avait à sa tête le comte d'Estrées, lieutenant général, le comte de la Suze, maréchal de camp, et le marquis de Cernay, brigadier. Les cavaliers se lancèrent avec impétuosité; mais les chevaux furent effrayés par la flamme et la fumée qui les aveuglaient, et la brigade alla se rallier près de la ligne de cavalerie qui était derrière elle. Le comte de Lutteaux accourut de Fontenoy, quoique blessé dangereusement, et, comme son aide de camp le suppliait de laisser mettre du moins un appareil sur sa blessure : « Le service du roi, répondit M. de Lutteaux, m'est plus cher que la vie! » Puis, prenant le mar-

quis d'Anlezy, maréchal de camp, et le régiment de Royal, il se rua sur l'ennemi, et ce brave chevalier de Saint-Louis tomba atteint de deux coups mortels, couronnant ainsi une vie toute loyale par un acte de sublime dévouement. Le régiment de Royal perdit la moitié de son effectif. Le régiment d'infanterie du Roi, amené à son tour par le duc de Biron, lieutenant général, essuya une décharge qui lui tua ou blessa quatre cent soixante officiers ou soldats. Le duc de Biron eut trois chevaux tués sous lui et deux blessés.

La brigade de la Couronne, commandée par le marquis de Croissy, lieutenant général, ne fut pas mieux traitée. Le duc d'Havré, brigadier, colonel du régiment de la Couronne, chevalier de Saint-Louis, l'état-major, trente officiers et deux cent soixante soldats furent mis hors de combat. On voit, par cette douloureuse nomenclature, que les officiers donnaient l'exemple du dévouement. Le régiment de Soissonnais, qui faisait brigade, souffrit aussi cruellement, ainsi que celui de Haynaut. Le marquis de Craon, colonel de Haynaut, fut blessé mortellement; son lieute-

nant-colonel fut également blessé très-grièvement.

Afin d'empêcher l'ennemi de tourner Fontenoy, le duc de Biron plaça les grenadiers du régiment du Roi dans le chemin creux qui y aboutissait et les fit soutenir par le reste de ce régiment. Les brigades de Royal, de la Couronne et d'Aubeterre étaient toujours là, retranchées derrière les monceaux de leurs camarades morts ou blessés. Chacun sentait que la lutte était suprême.

Cependant les deux lignes d'infanterie anglaise avançaient encore, et le maréchal de Saxe, toujours prodigue de sa vie, n'était qu'à cent pas d'elles, s'occupant des moyens de s'opposer à leurs manœuvres. Inquiet pour la sûreté du roi et du Dauphin, il les fit supplier de repasser l'Escaut, mais il ne put l'obtenir. Le Dauphin, voyant fuir des soldats, s'écria indigné : « Quoi! mon père est là, et ils s'en vont! » Dans son jeune courage, il voulait courir à eux pour les rallier, mais le roi l'en empêcha.

Les Anglais, malgré leurs avantages, souffraient beaucoup sur leurs flancs, tant des feux du canon et de la mousqueterie de la redoute

de la pointe des bois de Barry, où était le marquis de Chambonas, que des troupes françaises qui étaient près de Fontenoy. Le duc de Cumberland resserra ses deux lignes pour les éloigner de ce feu meurtrier, et, appelant à lui les quatre régiments de la droite, dont la première attaque avait été infructueuse, il s'en servit pour boucher les vides qui se trouvaient entre ses deux lignes, présentant ainsi un bataillon carré dont trois faces étaient pleines; ce bataillon, composé de troupes d'élite, réunissait une masse compacte d'environ quinze mille hommes.

La cavalerie française reçut l'ordre de faire une nouvelle charge. Les régiments des Cravates et de Fiennes se portèrent les premiers sur la colonne ennemie, mais ils ne purent tenir contre son feu. Le marquis de Muy, maréchal de camp, chargea ensuite avec le régiment de Clermont-Prince; le chevalier d'Aguesseau, maréchal de camp, et le marquis de Voyer, brigadier, avec le régiment de Berry; le chevalier d'Apcher, lieutenant général, le comte de Rosen, maréchal de camp, le marquis de Pons et le comte de Brionne, bri-

gadiers, avec les régiments de Brionne et de Pons, mais sans résultat. Le chevalier d'Apcher fut grièvement blessé. Le comte de Noailles, maréchal de camp, et le marquis de Crénay, brigadier, se portèrent sur l'angle de la colonne avec les régiments de Penthièvre et de Noailles, et, plus heureux, ils y pénétrèrent; mais, n'étant pas soutenus dans le moment, leurs efforts furent inutiles. Le marquis de Vignacourt, capitaine dans Noailles, se trouvant au milieu de la colonne avec son escadron, fut si maltraité qu'il ne lui resta que quatorze soldats; lui-même il reçut d'un soldat anglais un coup de baïonnette mortel, et tomba pour ne plus se relever. De ces quatorze cavaliers, dix, non blessés et faits prisonniers, furent renvoyés le lendemain par le duc de Cumberland, en considération de leur bravoure.

La cavalerie repoussée se ralliait à cent pas et revenait à la charge; mais les chevaux, toujours effrayés par le feu de l'ennemi, emportaient les cavaliers sans que ceux-ci pussent en être maîtres. Les gardes du corps, les gendarmes, les chevau-légers, les mousquetaires et les grenadiers à cheval s'étaient portés

d'eux-mêmes sur la colonne, mais leurs efforts furent inutiles; quatre escadrons de la gendarmerie, sous les ordres du comte de Blet, brigadier, ne réussirent pas davantage.

Toutefois, ces charges réitérées, quoique trop faibles pour briser ce mur d'airain, avaient un but de tactique; elles occupaient le duc de Cumberland, elles ne le laissaient pas respirer, elles l'empêchaient de s'emparer de Fontenoy et de la redoute. Tant qu'il n'était pas maître de ces deux points, il se trouvait sans appui, courait la chance d'être pris en flanc par ceux qu'il laissait derrière lui, et ne pouvait gagner la bataille. Sans les charges qui se renouvelaient sans cesse, il se serait ouvert dans le centre du front de son carré, aurait fait avancer sa cavalerie, et, libre pendant cette charge, son infanterie, convergeant à droite et à gauche, eût enlevé Fontenoy et la redoute.

A l'angle des bois de Barry, c'est-à-dire au centre, on répétait les manœuvres de la droite: les troupes avançaient aussi d'elles-mêmes. La brigade irlandaise y perdit un de ses colonels, le chevalier Dillon (dont le frère devait être tué à Lawfeld, à la tête du même régi-

ment), reconnaissant ainsi la touchante hospitalité qui avait fait de la France sa seconde patrie. Royal-Vaisseaux, commandé par le comte de Guerchy, brigadier, et Normandie, ayant à sa tête le comte de Bérenger, lieutenant général, chargèrent à trois reprises. Des rangs entiers tombaient sans que cette masse se désunît. Immobile, la colonne anglaise faisait feu de tous les côtés quand on se présentait, et, tirant à propos et par division, c'était un feu roulant et continuel de mousqueterie, de boulets et de mitraille.

Le maréchal de Saxe, voulant tenter un effort décisif, envoya dire au comte de la Marck, lieutenant général, qui était à Anthoin, d'en sortir avec ses troupes et son artillerie. Si son attaque ne réussissait pas, il destinait ce corps à couvrir la retraite de l'armée, qui pouvait être forcée de repasser l'Escaut. Mais c'était dégarnir un point important. Les Hollandais, qui étaient restés tranquilles, le comprirent si bien qu'en voyant notre droite quitter Anthoin ils marchèrent sur ce point pour l'occuper; mais le duc de Biron, en présence de ce danger, prit sur lui (ce dont il fut remercié

par le roi et le maréchal) de faire dire au comte de la Marck de rentrer dans Anthoin. Les Hollandais en furent pour la honte d'une manœuvre inutile, et ils reprirent leur première immobilité.

Pendant ce temps, le duc de Richelieu, chevalier de Saint-Louis, qui avait chargé avec l'infanterie de la gauche et les gardes du corps, montrant un courage qui était malheureusement terni par les torts de sa vie privée, arriva près du roi et donna le conseil qui devait décider du sort de la journée : c'était de faire pointer du canon sur la colonne, et, quand ce feu l'aurait ébranlée, de faire charger la maison du roi et les autres troupes. On a voulu enlever au duc de Richelieu cette heureuse initiative; quelques-uns l'ont attribuée à un capitaine du régiment de Touraine (on verra tout à l'heure à quoi se borna l'intervention de cet officier); d'autres en ont fait honneur au comte de Lally, colonel d'un régiment irlandais, et enfin à un simple grenadier aux gardes françaises; le baron d'Espagnac, aide-maréchal général des logis de l'armée, la restitue à son véritable auteur.

Le chevalier de Montazet, aide-major, général de l'infanterie, eut ordre de faire venir douze pièces, que le maréchal avait ordonné de tenir en réserve auprès de Notre-Dame aux Bois, point situé au-dessus et à la gauche de Fontenoy, mais il n'y en avait plus que quatre, et ce fut M. Isnard, capitaine au régiment de Touraine, qui indiqua où elles étaient. Les huit autres avaient été envoyées dans les retranchements du haut Escaut, par où le roi devait se retirer en cas de défaite. M. de Montazet conduisit ces quatre pièces à la gauche de la maison du roi, et les remit au duc de Chaulnes, chargé de les placer.

Le duc de Richelieu alla se mettre à la tête de la maison du roi, qui était commandée par le comte de Montesson, lieutenant général, chevalier de Saint-Louis. Les gendarmes, chevau-légers, mousquetaires et grenadiers à cheval, étaient conduits par leurs capitaines-lieutenants, le prince de Soubise, le duc de Chaulnes, les marquis de Jumilhac et de Montboissier; les carabiniers, par les comtes de Créquy et de Montmorency-Logny, maréchaux de camp, et le comte de Guiry, brigadier; la

gendarmerie, par le comte de Blet. Toutes ces troupes s'ébranlèrent à la fois pour charger, et le Dauphin courait, l'épée à la main, se placer à la tête de la maison du roi. On eut bien de la peine à l'empêcher d'exécuter son projet. Si puissants qu'ils soient, les princes ne peuvent pas toujours faire ce qu'ils veulent, quand Dieu a fait d'eux, non pas des hommes, mais un principe.

Le comte de Lowendal, lieutenant général, chevalier de Saint-Louis, venait d'arriver avec la brigade des cuirassiers, qu'il plaça derrière la brigade de cavalerie de Royal-Roussillon, que commandaient le marquis de Clermont-Tonnerre, mestre de camp général de la cavalerie, le prince de Pons, lieutenant général (ayant pour aide de camp son gendre, le prince de Turenne, colonel général de la cavalerie, mais n'ayant pas l'âge pour en exercer les fonctions), le marquis de Sourches et le prince de Croï, brigadiers.

Il se joignit à l'infanterie de la gauche, composée des Irlandais, des régiments de Normandie, des Vaisseaux, et des bataillons des gardes françaises et suisses, qui s'étaient re-

pliés sur la redoute du marquis de Chambonas. Lord Clare, le comte de Chabannes (1), les comtes de Bérenger et de Guerchy commandaient ces troupes. Le duc de Biron, les marquis de Croissy et d'Anlezy étaient à la droite, vis-à-vis d'eux, sur un terrain un peu élevé. Dès qu'ils virent la gauche en mouvement pour attaquer le flanc droit de la colonne, ils se portèrent sur son flanc gauche avec la brigade d'infanterie du Roi, celles d'Aubeterre, de Royal et de la Couronne. Les régiments de cavalerie qui avaient déjà chargé, ayant à leur tête le comte d'Estrées, le vicomte Duchayla, et les officiers généraux et brigadiers de leurs divisions, marchèrent en même temps sur la colonne, malgré le feu qui en sortait.

Les quatre pièces commandées par M. de

(1) Commandeur de Saint-Louis le 1er juillet 1737, et grand-croix le 1er octobre suivant, étant alors brigadier. Sa carrière eut cela de remarquable que, maréchal de camp en 1738, il fut nommé le même jour, 2 mai 1744, un an avant la bataille de Fontenoy, lieutenant général et lieutenant-colonel des gardes françaises.

Saisseval avaient été placées tout près et en deçà du chemin de Mons et de la redoute de l'angle des bois de Barry, de sorte qu'elles battaient en écharpe le front et l'angle gauche de l'ennemi. Ces pièces avaient tiré sept fois, et leur feu avait causé un certain flottement dans la colonne; la brigade de la maison du roi et les carabiniers saisirent ce moment pour l'aborder de front et la percer; mais les carabiniers ayant malheureusement pris pour des bataillons anglais les Irlandais, à peu près vêtus de même, ils les chargèrent avec furie, quoique les Irlandais criassent : *Vive France!* Malheureusement leurs voix se perdirent dans le tumulte, et il s'ensuivit un moment de confusion, où quelques Irlandais périrent.

Le maréchal de Saxe avait ordonné que la cavalerie touchât les Anglais avec le poitrail des chevaux, et il fut bien obéi. Les officiers de la chambre chargeaient pêle-mêle avec les gardes du corps et les mousquetaires. Les pages du roi, cette jeunesse emportée et bouillante, faisaient là leurs premières armes, l'épée à la main, et n'étaient pas aux derniers rangs. La colonne anglaise fut foudroyée et

disparut. Ce qui put s'en échapper passa les ravins dans le plus grand désordre, laissant le champ de bataille semé de morts et de blessés.

Les Hollandais, se remettant un peu tard de leur inaction, voulurent venir en aide à leurs alliés et tenter une diversion au moment de l'attaque; mais, l'infanterie et les dragons qui étaient à Anthoin se disposant à les charger, ils se retirèrent précipitamment, abandonnant vingt pièces de canon et leurs blessés.

Le roi se rendit sur le champ de bataille, et ordonna de prendre un soin égal de tous les blessés. Il passa devant le front de tous les régiments qui avaient combattu, témoignant à chacun en particulier sa satisfaction de leurs services, tandis que tous le saluaient de leurs acclamations enthousiastes. Il embrassa le maréchal et lui ordonna d'aller prendre un repos dont le comte de Saxe n'avait que trop besoin dans l'état affreux où il se trouvait, et après les fatigues d'une pareille journée. Pendant toute la bataille, Maurice avait tenu dans sa bouche une balle de plomb, pour diminuer l'ardeur de sa soif, que les circonstances et son hydropisie, portée au plus haut degré, ne lui

permettaient pas d'apaiser. Arrivé chez lui, il fut un quart d'heure avant de pouvoir proférer une parole, ayant la tête penchée sur l'épaule gauche. Il sortait de sa bouche une salive jaunâtre qui annonçait une défection totale. Son valet de chambre lui ayant présenté un bouillon, il le but avec avidité, et, se sentant un peu plus de forces : « Messieurs, dit-il aux officiers présents, vous me voyez dans un état d'anéantissement que je ne puis exprimer ; mais je suis si content de la journée d'aujourd'hui que j'en espère la santé. »

Les alliés avaient laissé un gros corps d'infanterie dans les haies de Vezon, et leur cavalerie en bataille devant le village pour protéger leur retraite. M. de Grassin, qui avait courageusement résisté dans les bois de Barry, entassant obstacles sur obstacles, et qui n'avait pu être débusqué que par le canon, se porta, après la bataille, avec son régiment, sur le flanc de la cavalerie ennemie formée devant Vezon. Il l'obligea par son feu de se retirer précipitamment, entra dans le village, et y prit huit cents hommes, y compris des blessés, vingt-deux pièces de canon, tous les chariots

d'artillerie, l'ambulance et les bagages. Le roi fut si content de M. de Grassin, chevalier de Saint-Louis, qu'il le gratifia sur le champ de bataille d'une pension de 2,000 livres sur l'ordre, et augmenta son régiment de deux cents chevaux et de cent hommes d'infanterie.

Le marquis de Toustain-Frondebosq, maréchal des logis aux grenadiers à cheval de la maison du roi, fut fait chevalier de Saint-Louis sur le champ de bataille, pour prix de sa bravoure.

M. de Cusack, capitaine au régiment irlandais de Roth, chevalier de Saint-Louis depuis 1736, obtint une pension de 600 livres en récompense de sa conduite pendant cette journée, et cette pension fut portée à 1,600 livres en 1747, pour un autre fait d'armes accompli à Lawfeld. M. de Cusack parvint au grade de maréchal de camp en 1759, et mourut en 1770, après avoir servi pendant cinquante-six ans. Son frère aîné, Girard-Alexandre de Cusack, lieutenant-colonel du même régiment de Roth et chevalier de Saint-Louis, était mort en 1743, dans sa cinquante-troisième année de service.

M. le Courtois de Blais de Surlaville, capitaine au régiment de la Couronne, fut également fait chevalier de Saint-Louis sur le champ de bataille, pour l'habileté avec laquelle il avait fait manœuvrer la brigade de la Couronne, tous les majors et aides-majors ayant été tués ou mis hors de combat. Il devint lieutenant général en 1781. Il fut pensionné en 1757, après la bataille d'Hastembeck.

Les alliés perdirent environ quinze mille hommes tués ou blessés. On leur fit bon nombre de prisonniers, parmi lesquels plusieurs officiers de marque. On leur enleva quarante pièces de canon et cent cinquante chariots chargés de munitions de guerre. Notre perte fut de quatre à cinq mille hommes. « Je ne puis, écrivit le roi à l'archevêque de Paris, donner assez de louanges à la valeur que les troupes de ma maison et mon régiment de carabiniers ont fait paraître sous mes yeux, dans une occasion de cette importance. »

La noblesse française paya dignement de sa personne. Le baron d'Espagnac cite les gens de marque tués ou blessés à Fontenoy, et, si tous n'étaient pas chevaliers de Saint-Louis,

bon nombre l'étaient. En voici la glorieuse nomenclature.

Le duc de Gramont, lieutenant général et colonel des gardes françaises; M. du Brocard, maréchal de camp, commandant l'artillerie; le chevalier de Dillon, colonel d'un régiment irlandais; le marquis de Clisson, capitaine aux gardes; Escher, lieutenant de grenadiers aux gardes suisses, ayant le brevet de colonel; le chevalier de Suzy, aide-major de la première compagnie des gardes du corps; le chevalier de Chevrier, guidon de gendarmerie; M. de Marclesy, lieutenant-colonel du régiment de Courten; M. O'Neille, lieutenant-colonel du régiment irlandais de Clare, et M. de Pujol, lieutenant-colonel d'une des brigades des carabiniers, furent tués.

Le comte de Lutteaux, lieutenant général; le chevalier de Saumery, lieutenant de la première compagnie des gardes du corps; le marquis de Langey, brigadier, capitaine de grenadiers au régiment des gardes françaises; le marquis de Craon, colonel du régiment de Haynaut; le marquis de Longaunay, aide-major général de l'infanterie; le marquis du

Guesclin, sous-lieutenant d'une compagnie de gendarmerie, et le baron de la Payre, brigadier, capitaine aux gardes françaises, moururent de leurs blessures.

Le chevalier d'Apcher, lieutenant général; le marquis d'Anlezy (Louis-François de Damas), maréchal de camp (plus tard premier gentilhomme de M. le prince de Condé); M. de Gault, maréchal de camp, lieutenant de la compagnie des grenadiers à cheval de la maison du roi; M. d'Escajeul, maréchal de camp, lieutenant de la première compagnie des gardes du corps; le duc d'Havré, brigadier, colonel du régiment de la Couronne; M. de Refuvielle, brigadier, capitaine de grenadiers aux gardes françaises; M. de Villars, capitaine au même régiment; M. de la Serre, brigadier, lieutenant-colonel du régiment du Roi; M. de la Pérouse, brigadier, capitaine au régiment de cavalerie de Berry; le marquis de Crenay, brigadier, mestre de camp lieutenant du régiment de cavalerie de Penthièvre; le chevalier d'Ailly, brigadier, lieutenant-colonel du régiment de Royal-Roussillon; le chevalier de Monaco, guidon de gendarmerie; le chevalier

de Champignel et M. de Magnière, exempts des gardes du corps ; M. de Bonnaire, sous-lieutenant de la compagnie des grenadiers à cheval de la maison du roi ; le marquis de Puységur, le chevalier de Saint-Sauveur, M. de Saint-Georges et le chevalier de Mézières, employés à l'état-major de l'armée ; le marquis de Guiry, commandant une des brigades de Royal-Carabiniers ; MM. de Rigal, lieutenant-colonel du régiment de la Couronne ; du Rousset, lieutenant-colonel du régiment de Beauvoisis ; de Bombelles, lieutenant-colonel du régiment de Haynaut ; de Mannery, lieutenant-colonel du régiment de Dillon ; O'Heguerty, lieutenant-colonel du régiment de Lally ; du Breuil, lieutenant-colonel du régiment de Royal-Vaisseaux (mort de ses blessures), et d'Ollières, lieutenant-colonel du régiment Colonel-Général cavalerie, furent blessés.

Parmi les blessés nous pouvons citer encore le marquis de Langeac (Étienne-Joseph de l'Espinasse), lieutenant de grenadiers au régiment de Royal, infanterie. A treize ans (1740) il entrait au service, et montrait tant de zèle et un courage si prématuré qu'il était fait

lieutenant en second en 1741, et bientôt après lieutenant en premier. La même année il était blessé à la jambe droite à l'attaque du château de Wutzer, en Bavière. En 1742, à l'attaque du château de Dingelfingen, il était blessé au bras gauche; il avait alors quinze ans. En 1744 il était nommé lieutenant de grenadiers, et recevait deux gratifications du roi, sur la proposition du maréchal de Saxe. Sa troisième blessure l'attendait à Fontenoy, sous les yeux de Louis XV et du Dauphin; il fut blessé d'un coup de feu à travers le corps, ce qui lui valut une troisième gratification et l'assurance de la croix de Saint-Louis. Cette croix tant désirée, il l'obtint en 1756, au siége de Mahon, avec le brevet de lieutenant-colonel, sur la demande du duc de Richelieu, du comte de Maillebois et du duc de Laval. Il mourut en 1809, maréchal de camp depuis 1790, et commandeur des ordres royaux, militaires et hospitaliers de Notre-Dame du Mont-Carmel, de Saint-Lazare et de Saint-Jean de Jérusalem, après avoir été un des héros de la guerre de Sept-Ans.

Un premier enseigne de grenadiers aux gar-

des françaises, M. Ferrand, âgé de dix-huit ans à peine, comme le marquis de Langeac, eut la jambe gauche emportée à Fontenoy et reçut la croix de Saint-Louis à cette occasion. Obligé de renoncer à la profession des armes, il devint conseiller au parlement de Paris, et il fut le père du comte Ferrand, ministre d'État, pair de France, directeur général des postes sous la Restauration, et chevalier de Saint-Louis également. Lors de la mort du comte Ferrand, en 1825, M. le marquis de Clermont-Tonnerre, ministre de la guerre, prononçant l'éloge du fidèle serviteur de la royauté, à la tribune de la Chambre haute, faisait en ces termes allusion au glorieux mutilé de Fontenoy : « Cette famille avait présenté dans le dernier siècle le rare et noble spectacle d'un brave officier, mutilé sur les champs de bataille, venant rendre la justice au nom du roi pour lequel il ne lui était plus possible d'exposer sa vie. »

La croix de Saint-Louis fut donnée aussi à M. Billioud, qui, commandant une demi-compagnie, prit quatre pièces de canon et une centaine d'hommes.

Le comte de Robien (Pierre Dymas), mestre de camp, ancien lieutenant des grenadiers à cheval de la maison du roi, chevalier de Saint-Louis, fut grièvement blessé à la jambe dans cette journée mémorable; et forcé, comme M. Ferrand, de quitter le service, il devint plus tard procureur général syndic des états de Bretagne.

Nous citerons encore parmi les blessés : le chevalier de Pins-Caucaillères, lieutenant de carabiniers, que d'autres blessures, reçues plus tard à Lawfeld et à Crevelt, forcèrent de quitter le service, chevalier de Saint-Louis et pensionnaire de l'ordre; le comte de Kergorlay (Alain-Marie), officier aux gardes françaises : il dut la vie à son domestique, qui le tira de la mêlée, sanglant et grièvement blessé, et le porta à l'ambulance. Il mourut en 1784, lieutenant général et chevalier de Saint-Louis.

Le régiment de carabiniers fut abîmé. Outre M. de Pujol (chevalier de Saint-Louis), cité plus haut, il eut six officiers tués, huit blessés mortellement, dix blessés moins grièvement, entre autres M. de Chantérac (de la Cropte), major d'une brigade, six maréchaux des logis

tués et huit blessés, trois cent dix-huit carabiniers tués et cent vingt-six blessés. Le baron de Laugier-Villars, capitaine dans ce régiment et chevalier de Saint-Louis du 11 mars 1744, eut deux chevaux tués sous lui, un par le canon, l'autre par la mousqueterie. Les carabiniers prirent dix-sept pièces de canon, et reprirent dix autres pièces enlevées aux Français pendant la bataille.

M. de Lalande, lieutenant au régiment Colonel-Général cavalerie, chevalier de Saint-Louis, eut une jambe emportée et se retira en 1746.

M. de Parchappe, mousquetaire, chevalier de Saint-Louis, mourut à la suite de ses blessures.

M. Gagne de Périgny, lieutenant aux gardes françaises, chevalier de Saint-Louis, tomba glorieusement sur le champ de bataille.

Parmi ceux qui se distinguèrent il faut nommer le vicomte Duchayla, chevalier de Saint-Louis de 1718, lieutenant général de 1738, et commandant à Fontenoy la seconde ligne de cavalerie. Il chargea successivement à la tête de la brigade de Berry, puis avec

la maison du roi et les carabiniers, méritant ainsi le collier des ordres, qu'il reçut six mois plus tard, le 28 janvier 1746. Peu d'officiers généraux ont d'aussi brillants états de services. Son petit-neveu, un autre Duchayla, depuis son petit-fils par mariage, âgé de vingt-deux ans seulement, et lieutenant au régiment de Dauphin-Infanterie, placé à Fontenoy, défendit si bien le village avec sa compagnie qu'il y gagna le grade de capitaine. Plus tard, il fut chevalier de Saint-Louis, pensionné, et se retira du service après la guerre de Sept-Ans.

Le marquis de Clermont-Tonnerre, lieutenant général et mestre de camp général de la cavalerie, qui commandait à Fontenoy l'aile gauche de la première ligne de cavalerie, composée de la brigade de Royal-Roussillon (régiments de Royal-Roussillon et du prince Camille), était commandeur de l'ordre depuis 1720. Il avait commencé à servir à quinze ans, en 1703, et en 1709, ayant vingt et un ans, Louis XIV lui donna le régiment de Gèvres-Cavalerie, à la suite de la mort de son frère, tué colonel du régiment de Clermont-Tonnerre. Le grand roi, qui ajoutait un nouveau

prix à ses grâces par la manière dont il les accordait, dit à ce propos au nouveau mestre de camp : « Monsieur de Clermont-Tonnerre, je ne donne jamais de régiment à votre âge; mais j'en donne à la manière dont vous m'avez servi. » A Fontenoy, après une charge infructueuse des Irlandais, il les rallia, se porta au centre, et contint les ennemis jusqu'à la dernière charge, malgré le feu violent auquel il était exposé. Maréchal de France en 1747, et doyen des maréchaux au sacre de Louis XVI, il y représenta le connétable; chevalier des ordres en 1756, et duc et pair en 1775, par suite de lettres patentes données à un de ses ancêtres par Charles IX, mais qui, n'ayant point été enregistrées au parlement avant la mort du titulaire, étaient restées sans effet, il mourut en 1781, à l'âge de quatre-vingt-treize ans, entouré de respect et de considération.

Il y eut de nombreuses promotions; les premiers brigadiers nommés furent MM. de Salency, lieutenant-colonel de Normandie; de Bombelles, lieutenant-colonel de Haynaut; Stappelton, lieutenant-colonel de Berwick, et de Nugent, mestre de camp de cavale-

rie, capitaine au régiment de Fitz-James.

Le régiment de Haynaut fut donné au comte d'Aster, deuxième fils du duc de Gramont, et le régiment de Dillon à M. de Dillon, frère du colonel tué. Le comte de Guerchy, colonel de Royal-Vaisseaux, fut fait colonel-lieutenant du régiment d'infanterie du Roi, et Royal-Vaisseaux fut donné au comte d'Aubeterre, colonel d'un régiment de son nom. Le comte de Bavière eut le gouvernement de Péronne.

Une seconde promotion nomma dix-huit maréchaux de camp et trente-cinq brigadiers. Furent élevés au grade de maréchal de camp: le marquis d'Auger, M. de la Pérouse, M. de Tarneau, le comte de Blet, M. de Gravel, le marquis de la Luzerne, M. de Roth, le comte de Lorges, le comte d'Hérouville de Claye, le duc de Duras, le comte de Montboissier, le marquis de la Salle, le comte de Pons, le comte de la Vauguyon, le comte de Guerchy, le duc d'Havré, le marquis de Saint-Pern et le comte d'Aumale (commandeur de 1744).

Furent faits brigadiers d'infanterie : lord Dunkel, le marquis de Gauville, de Sades, de

Castelas, duc d'Olonne, de Boccard, marquis de Crillon, marquis de Puységur, marquis de Choiseul-Meuse, comte de Vence, de Cour-Montaigne, du Pont, Doyré, de Richecourt, chevalier de la Guette, Esmonnin et Labinon.

Brigadiers de cavalerie : de Laferrière, marquis de Blaru, marquis d'Espinchal, marquis de Lastic, baron d'Andlau, marquis de Chabrillant, comte Dapremont-Lynden, prince de Croy, marquis de Champignelles, de Beausobre, chevalier de Brancas, comte de Brionne, marquis de Voyer, chevalier de Brassac, de la Valette, de Maisoncelle, d'Hauterive et de Boisot.

Cette bataille de Fontenoy, si longue et si disputée, est restée le fait le plus mémorable du règne de Louis XV; elle offre un point de rapprochement avec deux grandes journées de notre siècle. Les carabiniers prirent un instant les Irlandais pour des ennemis, comme les troupes de Macdonald et de Grenier prirent les Saxons de Dupas pour des Autrichiens à l'attaque du plateau de Wagram, le 5 juillet 1809; et le conseil du duc de Richelieu, donné au moment où la bataille était

compromise, nous valut la victoire, comme l'heureuse initiative du général Kellermann fit triompher nos armes à Marengo.

Le siége de Tournay, interrompu par la bataille, fut repris avec vivacité. L'assaut fut donné le 18 mai par seize compagnies de grenadiers, que commandaient le marquis de Pons, lieutenant général, les marquis d'Armentières et de Souvré, maréchaux de camp, et l'ouvrage à corne fut pris, malgré l'énergique résistance de l'ennemi. Le commandant se retira dans la citadelle le 24. La tranchée fut ouverte dans la nuit du 31 mai au 1er juin. Toutes les sorties furent repoussées, et la citadelle, battue vivement par soixante-deux mortiers et six canons, se rendit le 19 juin. La garnison obtint les honneurs de la guerre, avec quatre pièces de canon et deux mortiers aux armes de Hollande, mais sous la réserve qu'elle ne pourrait servir pendant dix-huit mois contre le roi ou ses alliés, ne passerait au service d'aucune puissance étrangère, et ne ferait aucune fonction militaire, pas même dans les places les plus reculées de la barrière.

Gand fut enlevé le 10 juillet par une heureuse surprise. L'escalade tentée inopinément réussit, et l'on trouva dans cette ville de grands approvisionnements et les canons que les Anglais avaient fait venir d'Angleterre pour remplacer ceux qu'ils avaient perdus à Fontenoy. Le roi récompensa ceux qui s'étaient distingués. Il accorda à M. de la Morlière, lieutenant-colonel des grenadiers royaux de d'Espagnac, qui s'était jeté le premier dans le fossé pour donner l'exemple, la permission de lever un régiment de cavalerie légère; au chevalier de Chabrillant, un régiment de grenadiers royaux; à M. de Courtaillon, lieutenant de grenadiers, la croix de Saint-Louis, et au sergent d'ouvriers la Liberté une pension de 200 livres.

Pendant que M. de Lowendal marchait sur Gand, le vicomte Duchayla avait arrêté et dispersé une colonne de six mille Anglais qui se portaient sur cette ville pour la défendre. On leur tua six cents hommes, on en prit quatorze cent soixante-quinze, dont vingt-cinq officiers, avec leurs canons, leurs bagages et leurs chevaux. D'autres fuyards tombèrent au mi-

lieu de détachements français et furent pris. Bref, de ces six mille hommes, le tiers à peine rejoignit l'armée alliée.

Le vicomte Duchayla eut pour récompense le commandement des ville et château de Gand, et le roi fit revivre pour lui la charge de directeur général de la cavalerie. Le marquis de Grillon, qui venait d'être nommé brigadier, eut une pension, et le marquis de Laval et M. de Grassin furent faits brigadiers. Le régiment de Grassin prit à lui seul huit cents hommes, quatre cents chevaux et tous les équipages.

La tranchée fut ouverte le 12 juillet devant le château de Gand, qui se rendit le 15. La garnison sortit avec ses armes, mais à quelques pas du château elle les déposa et fut prisonnière de guerre. Les villes de Grammont, Ninove, Alost (célèbre depuis par le séjour qu'y fit le roi Louis XVIII en 1815), envoyèrent des députés pour se soumettre au roi, et Bruges ouvrit ses portes sans résistance au marquis de Souvré, qui se présenta devant cette ville avec un millier d'hommes.

Oudenarde, attaquée le 18 juillet, se ren-

dit le 21, et la garnison, après avoir défilé devant le roi, fut conduite à Tournay. On trouva dans cette ville des magasins considérables de fourrages et de bétail, et trente-six pièces de canon. On perdit à ce siége, entre autres personnes de distinction, le marquis de Vernassal, brigadier, enseigne des gardes du corps, tué un instant avant la capitulation.

Dundermonde se rendit le 12 août, et la garnison s'engagea à ne pas servir pendant dix-huit mois; elle laissa dans la place quarante pièces de canon et huit mortiers. M. de la Tour-Gouvernet, capitaine au régiment de Royal-Vaisseaux et chevalier de Saint-Louis, eut une jambe emportée par un boulet à ce siége.

Ostende, qui pouvait être secourue par mer, capitula au bout de dix jours de tranchée. Sa garnison obtint les honneurs de la guerre. On trouva dans la place ou dans le fort Philippe cent quatre-vingt-deux canons et trente-deux mortiers. Cette ville, qui avait résisté pendant trois ans au général espagnol Spinola, fut ainsi emportée en dix jours par M. de Lowendal.

Nieuport se rendit, après quatre jours de

tranchée, le 5 septembre. Cette prise et celle d'Ostende coupaient toute communication aux Anglais avec les Pays-Bas autrichiens autrement que par la Hollande.

Le roi quitta l'armée le 1er septembre avec le Dauphin, et retourna à Versailles, en laissant au maréchal de Saxe le soin de terminer cette glorieuse campagne par le siége d'Ath. Ce siége, conduit par le marquis de Clermont-Gallerande, lieutenant général, ne dura pas plus que les autres. La tranchée fut ouverte le 3 octobre, et la garnison obtint le 8 les honneurs de la guerre.

Pendant ces opérations en Flandre, nos armes n'avaient pas moins de succès en Italie, sous les ordres du maréchal de Maillebois et du comte de Gages.

Ces généraux pénétraient sur le territoire de Gênes, prenaient Tortone, Pavie, Plaisance, et le 27 septembre battaient les Sardes et les Autrichiens à Bassignana, sur le bas Tanaro.

Ainsi, de tous les côtés ce n'étaient que victoires et heureux succès. La perte de Louisbourg, au cap Breton, dans l'Amérique septentrionale, vint seule faire ombre au tableau.

mais cette place, du moins, ne fut rendue que lorsqu'elle était à moitié détruite par les bombes et les boulets, lorsqu'elle désespérait d'être secourue, et elle obtint les honneurs de la guerre. Les Anglais imposèrent à la garnison l'obligation de rester un an sans porter les armes contre la Grande-Bretagne ou ses alliés, et ils la transportèrent en France, où elle arriva vaincue, mais glorieuse.

CHAPITRE IV.

1746. — Siége et prise de Bruxelles. — Prise de Malines, de Mons, de Charleroy et de Namur. — Bataille de Rocoux. — Fin de la campagne de Flandre. — Revers en Italie.

Malgré la maladie qui le tourmentait, Maurice de Saxe, toujours intrépide et dévoué au roi, restait à l'armée afin de diriger les opérations contre Bruxelles. Outre son hydropisie, il était encore attaqué d'un rhumatisme violent, qui le priva longtemps de l'usage de la main droite, mais il n'en continua pas moins de donner ses ordres avec netteté.

Afin de distraire l'attention de l'ennemi, il obtint du roi qu'on fît à Boulogne les démonstrations ostensibles de l'embarquement d'un corps d'armée destiné, disait-on, à opérer une descente en Angleterre, et pendant ce temps il se porta sur Bruxelles, où les troupes

arrivèrent les 30 et 31 janvier 1746. Vingt-huit mille hommes seulement tentaient le siége de cette place, défendue par douze mille hommes, composés de dix-sept bataillons, cinq escadrons de cavalerie ou dragons, six cents hussards et dix-sept officiers généraux. Bruxelles renfermait, en outre, vingt pièces de canon, dix mortiers et tout l'équipage de campagne de l'artillerie hollandaise.

Le siége dura jusqu'au 20 février, jour où la ville arbora le drapeau blanc, quoiqu'elle eût repoussé l'assaut donné à l'ouvrage à corne; mais elle craignit que ce ne fût le prélude d'un assaut général. Le maréchal exigea que la garnison se rendît prisonnière de guerre, avec la réserve que l'armement des soldats serait mis en réserve à Bruxelles pour être rendu à la paix. Les députés, qui étaient le prince de Stolberg et le colonel de Planta, ayant d'abord refusé ces conditions, en alléguant qu'ils seraient incessamment secourus: « Eh bien! messieurs, leur dit le maréchal, il n'y a que des....... (gens sans cœur) qui se rendent quand ils attendent du secours. Retournez dans vos murs, et défendez-vous! »

Cette réponse énergique ferma la bouche aux députés, et ils signèrent la capitulation. Les Français perdirent à ce siége neuf cent huit tués ou blessés. Le marquis d'Aubeterre (d'Esparbès de Lussan), colonel du régiment de Royal-Vaisseaux, MM. de Caumia, capitaine de grenadiers au régiment de Bricqueville, et de Chantois, capitaine de grenadiers au régiment de Piémont, chevaliers de Saint-Louis, furent au nombre des morts.

Après cette reddition le maréchal partit pour Versailles. Son voyage ne fut qu'une suite d'ovations perpétuelles, décernées par la France reconnaissante. A tous les relais, dans toutes les villes, des jeunes filles vêtues de blanc lui présentaient des branches de laurier. Le roi le reçut avec les marques les plus distinguées de bonté, Paris l'acclama, et, la première fois qu'il alla à l'Opéra, une actrice lui offrit une couronne de laurier, aux grands applaudissements du public.

Le roi ayant déclaré que le maréchal continuerait de commander sous ses ordres pendant la nouvelle campagne, Maurice de Saxe partit le 15 avril 1746 pour Gand, afin de tout

préparer, et il reçut dans cette ville les grandes lettres de naturalisation que le roi lui accorda à la date du 27 avril; car, bien qu'il fût censé Français par sa dignité, par son attachement au roi et son zèle pour le service de l'État, aux yeux de la loi il était étranger et sujet au droit d'aubaine. Sa religion ne permettait pas, on l'a dit plus haut, qu'il reçût un des ordres de France, qui tous impliquaient le serment à la religion catholique, mais il portait le grand cordon de l'Aigle blanc de Pologne, qu'il tenait de son père. (Cordon bleu passé en écharpe de gauche à droite.)

Le 9 mai, le roi étant arrivé, l'armée se mit en mouvement, et M. de la Morlière, qui était toujours à l'avant-garde, s'empara de Malines. Anvers ouvrit ses portes le 19, et la citadelle se rendit le 31, en obtenant les honneurs de la guerre. Le 10 juin, le roi partit pour Versailles, rappelé par les couches de madame la Dauphine (fille de Philippe V), qui mourut le 22 juillet, treize jours après avoir donné à la France une princesse qui ne lui survécut que deux ans.

Maurice continua ses opérations. Mons, vi-

vement attaqué, se rendit le 11 juillet, après vingt-huit jours d'investissement; sa garnison fut prisonnière de guerre. Le prince de Conti prit Charleroy au mois d'août, et le comte de Clermont-Prince s'empara de Namur le 19 septembre, après une vive résistance, que son attaque impétueuse rendit inutile.

Enfin eut lieu, le 11 octobre, la bataille de Rocoux, que le maréchal força le prince Charles de Lorraine d'accepter, en passant le Jaar, et en quittant la position retranchée que son adversaire avait jugée trop difficile à emporter.

La droite de l'ennemi, formée par les Autrichiens, allait du village de Houtain à celui de Lier, et vingt pièces de canon, placées à la droite de Lier, battaient la gauche des Français. A Lier, cette droite se reliait à une partie de l'infanterie hanovrienne; douze bataillons anglais, hanovriens et hessois défendaient le centre, c'est-à-dire les villages de Varoux et de Rocoux, ayant en arrière leur cavalerie. Les Hollandais formaient l'aile gauche, ayant leur droite en arrière de Rocoux, leur centre protégé par une redoute, un redan et du gros

canon; leur cavalerie, en bataille sur deux lignes, depuis la redoute du centre jusqu'au village d'Ance, point extrême de la gauche, défendu par leur infanterie et de l'infanterie hongroise; en avant de la cavalerie se trouvait un chemin creux ou ravin, garni par un autre corps d'infanterie.

La droite de l'armée française était commandée par le marquis d'Estrées; le centre obéissait au comte de Clermont-Prince, et l'aile gauche était confiée au marquis de Clermont-Gallerande.

Le feu commença du côté de l'ennemi. Une batterie de huit pièces et deux obus maltraita fort l'infanterie et la cavalerie de la gauche du comte de Clermont-Prince. On lui opposa trente-six pièces, qui parvinrent à la démonter. Bientôt les troupes chargées d'attaquer la gauche de l'ennemi se mirent en mouvement. Les colonnes du comte d'Estrées marchèrent sur les haies qui protégeaient le flanc du village d'Ance, et qui étaient défendues par le régiment d'infanterie hongroise de Bethléem. Les régiments de la Morlière et de Grassin, avant-garde perpétuelle de l'armée, perdirent

beaucoup de monde dans le trajet, à cause du terrain qui s'élevait en amphithéâtre, et dont les obstacles étaient augmentés par une forte pluie qui l'avait rendu très-glissant. Parmi les officiers blessés se trouvait M. de Chamaillard, commandant la compagnie des cadets du régiment de la Morlière. Il reçut trois blessures graves, et le roi lui donna la croix de Saint-Louis, qu'il avait bien méritée, plus une compagnie de cavalerie du même régiment, ses blessures ne lui permettant plus de servir à pied. De pareils obstacles pouvaient retarder ces soldats intrépides, mais non les empêcher d'arriver. Ils abordèrent les haies, les brisèrent à coups de hache, se jetèrent sur l'ennemi la baïonnette en avant, et le repoussèrent avec une grande perte. M. de la Morlière prit neuf pièces de canon et deux obus qu'il fit conduire au parc d'artillerie, et le maréchal lui donna deux de ces pièces, ce qui lui faisait un corps composé d'infanterie, de cavalerie et d'artillerie, complément utile pour un homme toujours détaché en avant et souvent seul.

Dès qu'il fut maître de ces haies, le comte d'Estrées fit avancer du canon, et lança sur le

village d'Ance, d'un côté les brigades de Picardie et de Monaco, de l'autre celles de Ségur et de Bourbon. L'ennemi, malgré sa résistance, fut rejeté dans la plaine avec perte de six pièces de canon, et le village fut occupé.

Deux fois la cavalerie ennemie essaya de charger, deux fois elle fut repoussée, et le chemin creux tomba en notre pouvoir. Une troisième attaque, soutenue par l'infanterie alliée, n'eut pas plus de succès. La cavalerie poussa bien d'abord devant elle quelques bataillons qui s'étaient laissé emporter par leur impétuosité; mais, prise en flanc et foudroyée par une batterie qu'on démasqua, elle se retira en désordre avec l'infanterie, et la première ligne française gagna du terrain, appuyée par la seconde ligne qui s'avançait aussi.

Pendant que la droite agissait avec succès, la gauche, sous les ordres du marquis de Gallerande, devait marcher sur Lier, pour opérer une diversion et favoriser ces opérations, en même temps que huit brigades (seize régiments) attaqueraient les villages de Varoux et de Rocoux, pour percer le centre de l'ennemi.

Quatre brigades de cavalerie devaient soutenir ces attaques; mais il y eut un malentendu qui faillit être préjudiciable au sort de la journée. Le village de Lier était en arrière de Varoux, et se nommait Varoux-les-Lier; M. de Clermond-Gallerande fit demander de nouveaux ordres, et pendant ce temps la droite resta exposée aux coups de l'ennemi; des brigades furent arrêtées par un feu violent, et les troupes qui arrivaient à Rocoux furent repoussées à leur première attaque.

Il faut peu de chose pour renverser les combinaisons les meilleures, et le hasard joue un grand rôle dans ces sanglants conflits; mais le génie répare les fautes. Le maréchal envoya en toute hâte l'ordre de faire avancer la brigade de Beauvoisis, qui marcha sur les retranchements de Rocoux avec la plus grande valeur, ayant à sa tête les ducs de Luxembourg et de Boufflers, lieutenants généraux, et le chevalier de Meaupeou, brigadier. La brigade d'Orléans, commandée par le marquis de Maubourg, lieutenant général, chevalier de Saint-Louis, attaquait en même temps par l'angle à droite, et le succès fut complet. Les brigades

de Royal-Vaisseaux et d'Hérouville, entrant hardiment dans les haies et les vergers, firent une heureuse diversion, et l'ennemi s'enfuit, laissant aux mains des Français plusieurs drapeaux, du canon et bon nombre de prisonniers.

Les quatre brigades de Navarre, d'Auvergne, de Royal et de Montmorin, commandées par le marquis d'Hérouville, attaquaient de leur côté Rocoux par l'angle gauche et Varoux par la droite. Le marquis de Stainville (depuis duc de Choiseul et ministre de la guerre) était à la tête de Navarre. Obligé par ses instructions d'attendre que la gauche fût à sa hauteur pour attaquer Varoux, et le mouvement de M. de Clermont-Gallerande ayant été retardé, il resta impassible sous le feu des alliés; mais, une fois maître d'agir, il chassa l'ennemi des haies et des vergers, et s'empara du village.

Le marquis de Fénelon, lieutenant général, qui conduisait la brigade de Royal à l'attaque de l'angle gauche de Rocoux, fut blessé mortellement, et cette valeureuse brigade, ayant eu tous ses officiers supérieurs hors de com-

bat, se trouva, comme à Fontenoy celle de la Couronne, commandée par ses officiers particuliers, qui agirent avec distinction. Quant à M. de Fénelon, qui avait été ambassadeur à la Haye, telle était la considération dont il jouissait que, lorsqu'il fut transporté dans une grange où se trouvaient des officiers hollandais également blessés, ils témoignèrent les plus vifs regrets de son état et demandèrent instamment qu'on s'occupât de son pansement par préférence au leur.

La brigade Montmorin força le chemin qui séparait Varoux de Rocoux; elle perdit beaucoup d'officiers et de soldats, et presque tous ses grenadiers; mais elle prit les quatre pièces qui défendaient ce chemin.

Pendant qu'on agissait à droite, le comte de Clermont-Gallerande abordait la gauche et le centre de Varoux avec les brigades de Mailly, de Bretagne et d'Artois, refoulait tout ce qui se présentait devant lui jusqu'à l'extrémité de cette partie du village, et s'y installait en vainqueur.

Tout était dit. La bataille était gagnée, bataille vivement disputée, nouveau fleuron

pour le maréchal de Saxe, dont les habiles manœuvres devaient plus tard servir de modèle au plus grand capitaine des temps modernes. Le gain de la journée assuré, il ne s'agissait plus que de savoir si la retraite de l'ennemi se ferait avec ordre ou pourrait être changée en déroute. Les Hanovriens, les Anglais et les Hessois, chassés de Varoux et de Rocoux, se retiraient protégés par leur cavalerie; la cavalerie hollandaise, qui était encore sur la hauteur, voyant le succès des troupes françaises et craignant d'être coupée, se retira à son tour. Le maréchal, qui n'avait pu se porter sur les Hollandais avant la prise de Rocoux, parce qu'il aurait été foudroyé par les batteries de ce village et celles de la redoute de la hauteur, entre lesquelles il aurait dû passer, se mit à la tête de la brigade de cavalerie de Royal-Étranger (conduite par le chevalier de Belle-Isle, chevalier de Saint-Louis), du régiment des Volontaires-Royaux, et de l'infanterie de la droite du corps de bataille. Laissant le village de Rocoux à sa gauche, il se porta sur la hauteur aussi vite que le lui permettaient les défilés à franchir : il

voulait tourner les Hollandais, ainsi que la redoute; mais quand il arriva dans leur camp il le trouva abandonné, et l'on ne voyait plus dans l'éloignement que la cavalerie qui regagnait les ponts, et que poursuivait de près le marquis d'Armentières avec les troupes légères de la droite. Ces troupes furent arrêtées par le feu de l'infanterie ennemie, qui, pour couvrir la retraite, garnissait les haies et ravins par où il eût fallu passer. La cavalerie française qui appuyait ce mouvement fut retardée par les obstacles du terrain, et, après les avoir franchis, elle ne put qu'occuper la gauche du camp des alliés sans engagement.

Cependant le maréchal réussit à couper aux alliés la communication avec leurs ponts, et les troupes légères, attaquant vivement l'artillerie hollandaise, lui prirent vingt-deux pièces de canon ou obus, et soixante chariots de munitions de guerre.

Un corps d'infanterie anglaise s'étant formé en carré derrière un ravin très-escarpé qui lui servait de rempart, afin de recevoir les fuyards, fut rompu par une batterie de huit pièces de seize, et forcé de se retirer préci-

pitamment sur le pont de Viset. Si l'on avait eu deux heures de jour de plus, on aurait écrasé cette armée, qui, grâce à la nuit qui arrivait, se réfugia, la droite dans le camp des Romains sur la montagne Saint-Pierre, le centre sur Viset, et la gauche sur Herstal, tête de pont. Les alliés perdirent sept mille hommes tués ou blessés; on leur prit mille hommes, cinquante canons et dix drapeaux. Les Français eurent trois mille hommes tués ou blessés.

Le marquis de Fénelon, lieutenant général, mourut de sa blessure; le prince de Monaco, le marquis de Laval, M. de Musset-Bonnaventure, brigadiers; le comte de Montmorin, les marquis de Ségur, de Lugeac, de Vaubecourt, de Besons, de la Tour-d'Auvergne, le comte de Basleroy, le prince de Guise, colonels, et le comte de Gayon, aide-major général, furent blessés.

Les chevaliers de Saint-Louis suivants: M. Beau de Mascaron, capitaine au régiment d'Auvergne, commandant un corps de volontaires (il n'avait que vingt et un ans); MM. de Panay et de Belloy, capitaines de grenadiers

au régiment de Navarre; M. de Marseuil d'Éron, capitaine au régiment de Royal (infanterie), et M. Dechef de Bien de Darmissan, capitaine de grenadiers au régiment de Piémont, moururent de leurs blessures.

Avant la bataille, le maréchal, dans l'éventualité d'une seconde journée, bien résolu à vaincre, quelque prix qu'il dût mettre à la victoire, ou à empêcher le désordre souvent fatal aux armées, même quand elles ont triomphé, avait envoyé l'ordre suivant aux commandants de divisions : « Que les attaques réussissent ou non, les troupes resteront dans la position où la nuit les trouvera, pour recommencer au jour à se porter sur l'ennemi. » La bravoure française réalisa la première hypothèse, et la fuite des alliés rendit inutiles les prévisions de la seconde.

Cette bataille termina la campagne. La maison du roi et la gendarmerie partirent, suivies par les troupes destinées à aller en Alsace, dans les évêchés et les places de la Meuse. Treize bataillons et neuf escadrons furent détachés en Bretagne, où les Anglais venaient de faire une descente; les marquis

de Contades, de Saint-Pern, et le comte de Coëtlogon, lieutenants généraux, s'y rendirent en poste. Le reste de l'armée s'établit en Flandre, en Haynaut et dans les pays conquis. Quant au comte de Saxe, il se rendit à Fontainebleau, reçut le titre de maréchal général des camps et armées du roi, et vit son crédit grandir par le mariage du Dauphin avec la princesse Marie-Josèphe de Saxe, à qui la France doit les rois Louis XVI, Louis XVIII et Charles X.

Le marquis d'Armentières, maréchal de camp, et le colonel chevalier d'Espagnac, qui avaient porté au roi la nouvelle de la victoire de Rocoux, furent nommés, le premier lieutenant général, et le second brigadier. M. de Valfond, depuis vicomte de Sebourg, qui avait porté au roi les détails de cette journée, eut pour récompense le gouvernement du fort de l'Écluse, et le vicomte de Rohan, colonel, chargé de remettre à Sa Majesté les drapeaux conquis, fut fait brigadier.

M. de la Morlière, qui avait combattu avec tant de distinction, fut gratifié d'une pension de 1,000 livres sur l'ordre de Saint-Louis, par

ordonnance du 1er janvier 1747, et, le 16 du même mois, une autre pension de 1,500 livres, toujours sur l'ordre, fut accordée à M. de Bonnaventure, brigadier, lieutenant-colonel des arquebusiers de Grassin, l'un des blessés de Rocoux. Il était juste que ceux qui avaient été à la peine arrivassent aux honneurs.

L'armée de Flandre avait vengé les revers de l'armée d'Italie; car cette armée, heureuse l'année précédente, avait vu ses lauriers se ternir dans la campagne de 1746. La bataille de Plaisance, perdue par le maréchal de Maillebois, avait ramené les Français dans les États de Gênes, et parmi les morts de cette bataille on comptait : MM. Thiériet, lieutenant-colonel au régiment de Provence; de Valdérie, menin de M. le Dauphin, colonel-lieutenant du régiment de Dauphin; Buffot, commissaire provincial d'artillerie, rang de lieutenant-colonel, chevaliers de Saint-Louis. Un autre chevalier de l'ordre, M. de Raymond de Saint-Amant, lieutenant-colonel au régiment de la Reine-Dragons, mourut à Grasse des suites de blessures reçues pendant la campagne.

Le chevalier de Rochechouart-Faudoas, colonel du régiment d'Anjou, et le marquis de Lescure, mestre de camp-lieutenant du régiment Dauphin-Dragons, furent également tués, et le comte de Borstel, lieutenant général d'artillerie, commandant l'artillerie de l'armée, blessé mortellement, mourut quelques jours après.

Parmi les blessés se trouvaient M. de Turmel, brigadier, capitaine d'une compagnie de mineurs; le comte de Revel, colonel du régiment de Poitou; le chevalier de Tessé, colonel-lieutenant du régiment de la Reine; M. de la Roche-Aymon, colonel d'un régiment de son nom; M. d'Imecourt, colonel du régiment de Périgord; marquis de Castéja, colonel du régiment de Tournaisis, et M. de Montcalm, colonel du régiment d'Auxerrois.

Notre perte fut de onze cents hommes tués, et trois mille blessés ou pris. Quarante officiers furent tués, et deux cent vingt-cinq blessés.

La province de Gênes fut bientôt abandonnée. Quand le malheur s'attache à un général, il ne le quitte pas. Le roi de Sardaigne

suivit les Français sur le Var, et là sept cents hommes de son armée furent taillés en pièces par le marquis de Crussol : faible avantage ! Les Piémontais franchirent le Var, pénétrèrent en Provence, brûlèrent un faubourg de Grasse, quelques villages des environs, et bloquèrent Antibes. Le maréchal de Maillebois avait perdu la confiance des troupes, et on le remplaça par le maréchal de Belle-Isle, qui, plus heureux ou plus habile, arrêta dès son arrivée les progrès de l'ennemi. L'armée se reforma sous son impulsion, et son moral se raffermit. Homme d'élan, bon pour l'attaque, moins bon pour la retraite, il faut peu de chose au soldat français pour qu'il perde toute confiance. Un éclair de succès lui rend sa vigueur et son intrépidité premières, et le découragé de la veille est un lion le lendemain.

CHAPITRE V.

1747. — Siége de Gênes. — Conquête de la Flandre hollandaise. — Bataille de Lawfeld. — Liste des morts et des blessés. — Particularités relatives aux chevaliers de Saint-Louis. — Promotion de chevaliers. — Siége et prise de Berg-op-Zoom. — Combat du co de l'Assiette ou d'Exiles. — Traits de courage et de dévouement. — Combats maritimes. — 1748. — Siége et prise de Maestricht. — Paix d'Aix-la-Chapelle.

L'année 1747 fut féconde en gloire et en triomphes. Plus brillante encore que celle qui l'avait précédée, elle rappela l'éclat de Fontenoy.

Le 3 janvier, le maréchal de Belle-Isle, auquel des renforts avaient été envoyés, et qui brûlait du désir de venger la défaite de son prédécesseur en affranchissant le sol français, réunit soixante bataillons, vingt-deux esca-

drons, et força les Anglais et les Autrichiens de lever le siége d'Antibes. On s'empara de la plus grande partie de leur grosse artillerie et de leurs munitions, et, après avoir repassé le Var, ils rentrèrent en Piémont par le col de Tende.

Au mois de mars, vingt-deux mille Autrichiens, commandés par le comte de Schullembourg, assiégeaient Gênes, et cette ville était sur le point de succomber sous le nombre, lorsqu'il lui arriva un secours de France. Des galères sorties de Toulon et de Marseille, et portant six mille hommes de troupes, côtoyèrent la côte pour gagner Gênes. L'escadre anglaise en prit quelques-unes, mais le plus grand nombre arriva à sa destination et releva le moral des Génois. A la tête de ces troupes était le duc de Boufflers, lieutenant général et chevalier de Saint-Louis. Arrivé le 1er mai, le 21 il attaquait les Autrichiens et les délogeait de presque toutes les positions qu'ils occupaient. Le 27 mai, une nouvelle victoire du maréchal de Belle-Isle, remportée sur les Autrichiens, portait la terreur dans l'âme de l'ennemi, et, instruit de la situation de Gênes,

le maréchal tenta une diversion dont le résultat devait être la levée du siége. Passant le Var le 3 juin, il faisait ouvrir, le 4, la tranchée devant Montalban, contraignait, le 5, la garnison à se rendre prisonnière de guerre, s'emparait, le 11, de Villefranche par capitulation; et le roi de Sardaigne, craignant pour ses États, appelait à lui les troupes qu'il avait détachées sur Gênes. Cette retraite des Piémontais amenait celle des Autrichiens; l'escadre anglaise, privée d'un point d'appui à terre, prenait le large, et Gênes était sauvée. Moins heureux que Masséna en 1800, le duc de Boufflers ne vit pas ce triomphe, auquel il avait puissamment secondé: quatre jours avant la délivrance de la place, il mourut frappé par l'épidémie, et parmi les autres victimes de ce siége nous trouvons le marquis de la Faye, chevalier de Saint-Louis, colonel-lieutenant du régiment de Royal-Comtois, mort des suites de ses blessures.

En Flandre, l'ennemi était plein de jactance. Fier des succès remportés en Italie sur le maréchal de Maillebois, il prophétisait aux Français une nouvelle journée de Ramillies, et dès

le mois de février les généraux coalisés, le duc de Cumberland, le prince de Waldeck et le maréchal de Bathiany, avaient mis leurs troupes en mouvement. Le maréchal de Saxe ne s'en émut pas, certain que, s'ils entraient trop tôt en campagne, la rigueur de la saison détruirait bien vite leur armée; ils le sentirent eux-mêmes, car ils se bornèrent à rapprocher les troupes qu'ils avaient sur la rive droite de la Meuse.

Au mois d'avril, Maurice revint prendre son commandement et commença ses opérations. La ville de l'Écluse, attaquée par le comte de Lowendal, capitula le 22, Issendick le 25, le sas de Gand dans la nuit du 30 avril au 1er mai. Le marquis de Montmorin s'empara de Philippine après un siége très-court, et marcha sur Hulst avec M. de la Morlière, qui avait pris de son côté le fort de Boucouhoute. Le marquis de Contades, chargé du siége de Hulst, prit d'abord les forts de la Perle, de Liefkenshoeck, Zandberg; puis il fit capituler Hulst le 11 mai et Axel le 16. En un mois la conquête de la Flandre hollandaise était faite. Quelques-unes de ces places, et c'est

la gloire de cette campagne, n'avaient pas été attaquées par Louis XIV ou avaient résisté à Vauban. M. du Crest de Méric, brigadier, chevalier de Saint-Louis, fut tué le 16 mai dans un combat près de Malines, et un autre chevalier, M. Guéroult de Zerbois, capitaine aux grenadiers royaux de Châtillon, fut tué au siége d'Hulst.

Le roi, qui avait annoncé qu'il ferait cette campagne, partit de Versailles le 29 mai, et arriva à Bruxelles le 31. Il y a dans l'histoire des rapprochements singuliers. En 1812, Napoléon, au moment de livrer la bataille de la Moskowa, reçut la nouvelle de la défaite des Arapiles ; au moment où l'armée de Louis XV allait se heurter à Lawfeld contre trois puissances coalisées, le roi fut informé qu'un désastre maritime avait frappé ses armes; mais il y avait encore de la gloire sur ce désastre. Le 14 juin, un convoi appartenant à la compagnie des Indes et ramené par neuf bâtiments aux ordres de M. de la Jonquière, chef d'escadre, avait été rencontré à quinze lieues nord du cap Finistère par le contre-amiral anglais Anson, dont l'escadre se composait de

seize vaisseaux et de plusieurs frégates. Fort de sa supériorité, Anson fit le signal d'attaquer, et se dirigea lui-même sur *le Sérieux*, de 64, que montait la Jonquière. Les autres bâtiments français étaient: *l'Invincible,* de 74; *le Diamant,* de 56; *le Jason*, de 50; la frégate *la Gloire*, de 46; *le Rubis,* armé en flûte avec sa seconde batterie de 24, et les trois navires de la compagnie des Indes, *l'Apollon, le Philibert* et *la Thétis*, de 30 canons chaque. Anson eut raison de l'escadre française, mais le convoi put continuer sa route et fut sauvé, selon M. Hennequin. D'après un autre écrivain, M. Léon Guérin, seize bâtiments de commerce furent pris.

Les Anglais payèrent cher leur victoire. La frégate *la Gloire* n'amena que totalement désemparée, et après avoir perdu son commandant et la moitié de son équipage; *l'Apollon, le Philibert* et *la Thétis,* également désemparés, n'abaissèrent leur pavillon que lorsqu'il ne leur restait que l'alternative de se rendre ou d'être pris. Il en fut de même pour *le Jason* et *le Rubis*, capitaines Beccard et Maccarty. *Le Sérieux* se battit pendant trois heures con-

tre cinq bâtiments ennemis; mais, ayant perdu ses mâts, ses agrès, plus de la moitié de son équipage, ayant été dans un élan jeté sur la côte, ne pouvant plus manœuvrer, et l'eau s'engouffrant par les sabords dans l'entrepont où les malheureux canonniers auraient en vain essayé de se débattre contre la mort, M. de la Jonquière étant lui-même blessé dangereusement d'une balle qui lui avait traversé le cou, *le Sérieux* se rendit. *L'Invincible,* capitaine de Saint-Georges, n'amena qu'après avoir eu son grand mât coupé, et lorsqu'il avait six pieds d'eau dans la calle. *Le Diamant,* capitaine Hocquart, se rendit le dernier; il était entièrement rasé, et en si mauvais état que les ennemis délibérèrent de l'abandonner. Notre perte fut de huit cents hommes tués ou blessés. Parmi les tués se trouvaient M. de Saliez, lieutenant de vaisseau, commandant *la Gloire;* M. de la Clocheterie (un beau nom de la marine, encore illustré plus tard), lieutenant de vaisseau sur *le Sérieux;* M. de Belmont, officier d'infanterie embarqué sur le même vaisseau; M. Magnan, lieutenant de vaisseau, et M. Eurry de la Pérelle, officier d'in-

fanterie sur *le Rubis*. Parmi les blessés, MM. de la Galernerie, enseigne de vaisseau; Daillebout et Shonnerr, officiers d'infanterie sur *le Sérieux;* de la Vigne-Buisson (jambe fracassée), sur *l'Invincible,* et le chevalier de Grasse, enseigne, sur *la Gloire*. Un écrivain anglais, juste envers les vaincus, osa dire, quand Londres acclamait Anson : « Que la grande supériorité de ses forces devait faire regarder sa victoire plutôt comme une faveur de la fortune que comme un véritable triomphe. »

Il fallait répondre à ce désastre par un coup éclatant, et l'armée se dirigea sur Maestricht. Le duc de Cumberland s'avança pour empêcher le siége de cette place importante, et la rencontre eut lieu dans les plaines de Maestricht, le 2 juillet.

Les alliés étaient formés, leur droite appuyée au Demer, leur gauche au Jaar; l'aile droite était composée d'Autrichiens; le centre de l'infanterie hollandaise, avec celle de Bavière et de Hesse, à la solde de la Hollande, ayant à leur gauche les Anglais et les Hanovriens; à l'extrême gauche était la cavalerie anglaise et hollandaise.

La droite des alliés était couverte par le village de Gross-Spauwen, situé sur un monticule, très-bon poste qu'on pouvait regarder comme une forteresse; la gauche par le village de Vilre, assez bon sur la droite, mauvais sur la gauche, du côté de Maestricht, parce que la hauteur descendait jusque dans les haies; enfin, le centre par le village de Wlitingen, bien situé pour la défense, et par celui de Lawfeld, qui était fort grand, et entouré, ainsi que les autres, de plusieurs vergers successifs, fermés chacun par des murs de terre de six pieds de haut, sur lesquels étaient plantés des haies vives extrêmement épaisses, de sorte que chacun de ces villages était une espèce de citadelle.

De Wlitingen à Lawfeld (un petit quart de lieue), le terrain, s'abaissant et se relevant en pente extrêmement douce de chaque côté, formait entre ces deux villages une espèce de fond qui était très-utile aux alliés, parce qu'il empêchait le canon des Français d'inquiéter une colonne anglaise qui communiquait de Wlitingen à Lawfeld, où ils s'étaient ménagé une entrée par où cette colonne les rafraî-

chissait continuellement, sans qu'elle fût incommodée par l'artillerie française, dont les boulets passaient au-dessus d'elle.

L'aile droite des alliés était en bataille sur le plateau de Roesmer, derrière le chemin de Gross-Spauwen à Wlitingen.

Le maréchal de Saxe avait fait occuper le village de Remst (situé au-dessous et entre Wlitingen et Lawfeld) par le corps du comte de Clermont-Prince, et, pendant ce temps, ordre était envoyé à l'armée pour qu'elle avançât avec toute la célérité possible. L'ordre de bataille de l'ennemi n'ayant pu être formé qu'à la nuit, ce délai fut favorable à nos troupes, qui, quoiqu'elles eussent encore trois lieues à faire dans des chemins affreux, hâtèrent le pas, impatientes de combattre.

Le corps du comte de Clermont-Prince était le pivot de l'armée française. Il avait à sa gauche, sur le plateau de Heerderen (en arrière de Remst), l'infanterie du comte de Sennecterre, forte de vingt bataillons, couverts par vingt pièces de canon; dix autres bataillons étaient en retour sur le revers de ce plateau, ayant la cavalerie rangée sur leur droite et

sur deux lignes. Douze bataillons et vingt pièces prolongeaient la cavalerie; et ils avaient derrière eux les carabiniers et la brigade des cuirassiers. La maison du roi occupait le flanc droit du village de Heerderen, avec l'artillerie de réserve.

A droite du comte de Clermont-Prince était le corps du comte d'Estrées, qui fut renforcé, pendant la nuit, des régiments de grenadiers royaux de Daullan et de Châtillon, et de l'infanterie des régiments de Grassin et de la Morlière, retirés d'Elcht (hameau situé à gauche de Remst et en face de Wlîtingen). Elcht fut occupé par M. de la Vareille, lieutenant-colonel, avec huit compagnies de grenadiers et huit piquets des troupes du marquis de Sennecterre. Les alliés essayèrent de les déloger à coups de canon, et ils tirèrent aussi sur Emst, mais sans pouvoir réussir.

A mesure que d'autres brigades d'infanterie arrivaient, on les portait sur la droite de Heerderen, ce qui annonçait l'intention d'attaquer la gauche ennemie et de forcer les alliés à s'éloigner de Maestricht. Le duc de Cumberland le comprit et rectifia son ordre de bataille; il

amena la gauche de son infanterie dans le village de Lawfeld, qu'il avait d'abord abandonné ; il y fit entrer huit régiments anglais ou hanovriens, garnit de canons le front du village, et plaça une batterie sur chacun de ses flancs; il rapprocha de la gauche de sa première ligne la gauche de la seconde; les gardes anglaises à pied furent retirées de Wlitingen, auquel elles mirent le feu un peu avant l'action, et se formèrent en équerre, leur droite sur le centre, occupé par les Bavarois et les Hessois. Pendant ce temps, le maréchal Bathiany détachait une partie de l'infanterie (autrichienne) du comte Daun, pour aller appuyer le général Trips, chargé de veiller sur le Jaar à l'extrême gauche.

Si les dispositions de l'armée française faisaient pressentir une rude et impétueuse attaque, celles de l'ennemi promettaient une énergique résistance. Toujours calme, mais toujours prévoyant, Maurice avait chargé le comte de Saint-Germain de couvrir la retraite, si besoin était, et de se jeter dans Tongres avec cinquante canons, pour arrêter les alliés.

Tout étant prêt, et le moment étant venu,

il ordonna au comte d'Estrées de s'établir dans Vilre et dans Montenacken (village situé entre Lawfeld et Vilre), afin de se mettre sur le flanc gauche de l'ennemi, tandis que le comte de Clermont-Prince, avec ses quatre brigades d'infanterie et vingt pièces de canon, soutenues par sa cavalerie, marcherait sur Lawfeld. En même temps le marquis de Sallières (lieutenant général de 1744, commandeur de Saint-Louis de 1743), avec six brigades d'infanterie et vingt pièces, soutenues par la cavalerie du marquis de Clermont-Tonnerre (commandeur de 1720), recevait l'ordre de s'avancer à gauche et de s'emparer de Vlitingen, où les ennemis n'avaient pas encore mis le feu.

Le comte d'Estrées exécuta le premier l'ordre qu'il avait reçu. Les deux villages furent pris par les régiments de grenadiers royaux de Châtillon, de Daullan, et l'infanterie de Grassin et de la Morlière; et le comte de Clermont-Prince dirigea sur Lawfeld son corps, partagé en trois colonnes : à droite, les comtes de Lautrec et de l'Aigle marchaient avec les régiments de Monaco et de Bonnac (brigadier, le prince de Monaco); au centre, le comte de

Froulay (chevalier de Saint-Louis) conduisait les régiments de la Fère, de Nice et de la Marche (brigadier, M. de Tunderfeld); à gauche, les comtes de Bérenger et de Lauraguais menaient les régiments de Ségur et de Vermandois (brigadier, le marquis du Rouget); le marquis de Beaupréau, placé en réserve avec les régiments de Bourbon et d'Enghien (brigadier, le vicomte de la Tour-du-Pin), était chargé de soutenir l'artillerie, partagée en deux divisions de dix pièces chacune.

Ces colonnes, malgré le feu vif et soutenu des alliés et l'escarpement des revêtements de Lawfeld, pénétrèrent dans les premiers vergers; mais elles ne purent, malgré l'appui de la brigade de Bourbon, se rendre maîtresses du chemin qui traversait ce village.

L'infanterie du marquis de Sallières était près d'arriver à Vlitingen lorsque les alliés y mirent le feu; cette division, arrêtée par les flammes, se forma en face du village, sa gauche appuyée à un ravin, sa droite tirant vers Lawfeld, et labourée par les pièces que l'ennemi avait sur le flanc droit de Lawfeld. Elle leur opposa dix de ses canons, dont le feu vif et

incessant finit par faire taire celui des alliés. Cette attitude ne devait pas être longtemps passive, car le duc de Cumberland, voyant que tous les efforts des Français portaient sur lui, envoya dire au maréchal Bathiany et au prince de Waldeck d'avancer de leur côté, pour faire diversion. Le prince de Waldeck chargea par deux fois avec une colonne d'infanterie, et chaque fois il fut arrêté net par la brigade du Roi (infanterie) et les régiments de Montmorin et de Bassigny, marquis de Montmorin, maréchal de camp, chevalier de Pons, brigadier. Le maréchal Bathiany ne fut pas plus heureux. Il s'empara bien du hameau d'Elcht, abandonné, selon l'ordre qu'il avait reçu, par le faible détachement qui l'occupait, et il canonna un instant les hauteurs de Heerderen, où était Louis XV. Un homme de la suite du roi fut blessé; mais l'artillerie de réserve arriva, et son feu eut bien vite raison de celui des Autrichiens. Là se borna l'intervention de la droite et du centre de l'ennemi en faveur du duc de Cumberland.

La première attaque contre Lawfeld n'ayant pas réussi, le maréchal fit soutenir les troupes

engagées sur ce point par les régiments de Bettens et de la Marck (brigadier, M. d'Erlach), et les régiments de Monnin et de Diesbach, le marquis de Montbarrey, maréchal de camp, M. Marquis, brigadier. Malgré des prodiges de valeur, cette seconde attaque fut également infructueuse.

La cavalerie du marquis de Sennecterre étant débordée par les alliés et souffrant beaucoup, on fit avancer les brigades de cavalerie du Roi, des Cravattes et de Royal-Roussillon, pour prolonger cette ligne ; mais elles furent prises à revers par une batterie des alliés qui porta le ravage dans leurs rangs, et le comte de Bavière, lieutenant général (fils naturel de l'Électeur), qui commandait cette brigade (régiments du Roi et de Clermont-Tonnerre, brigadier, M. du Corail), fut tué.

Le gain de la bataille dépendait de la prise de Lawfeld. Le maréchal appela les régiments de Royal-Vaisseaux et de Haynaut (brigadier, M. de Bombelles), et la brigade irlandaise (régiments de Roth, de Buckeley, de Clare, de Dillon, de Berwick, de Lally), brigadier, lord Dunckel, sous les ordres de lord Clare,

du duc d'Havré (qui eut deux chevaux tués sous lui et fut blessé), du duc de Fitz-James, du comte de Fitz-James et du comte de Roth. Ces valeureux régiments, appuyant leurs camarades, imprimèrent un mouvement irrésistible. L'ennemi fut poussé jusqu'aux dernières haies, et le duc de Cumberland, voyant qu'il allait perdre Lawfeld, appela rapidement la gauche de sa ligne d'infanterie et regagna une partie du terrain perdu; mais le maréchal donna ordre au marquis de Sallières d'amener de Vlitingen à Lawfeld les régiments de la Tour-du-Pin et de Royal-la-Marine (chevalier de Dreux, brigadier); la brigade du Roi, brigadier, le comte de la Serre (commandeur de 1745), et les régiments d'Orléans et de Chartres (brigadier, M. Musset de Bonnaventure); leur arrivée fut retardée par le manque de munitions. Il n'y avait pas de cartouches alors; on distribuait aux soldats de la poudre et des balles, qu'ils mettaient dans leurs poches. Le comte de Guerchy, colonel du régiment du Roi, s'offrit pour marcher le premier, afin de parer aux inconvénients de ce retard, et, remarquant qu'on n'aurait jamais raison de

l'ennemi tant que la droite des Anglais, placée en arrière de Vlitingen, pourrait ravitailler Lawfeld par le chemin creux, il se porta sur ce chemin avec deux bataillons, tandis que ses deux autres bataillons et ses quatre compagnies de grenadiers entraient dans Lawfeld. La brigade la Tour-du-Pin, conduite par le comte de Lorges, et la brigade d'Orléans, conduite par le marquis de Sallières lui-même, ayant bientôt rejoint, le maréchal de Saxe se mit à la tête de ces troupes, et la charge devint si furieuse que la colonne ennemie qui soutenait le village fut forcée de se replier en désordre sur sa seconde ligne. Lawfeld restait isolé avec ses seuls défenseurs, et la communication se trouvant coupée, grâce à l'initiative du comte de Guerchy, tout ce qui était dans ce village fut tué ou pris.

La brigade de Montmorin était restée devant Vlitingen pour contenir les Hollandais, et derrière elle se trouvaient trois brigades de cavalerie : les régiments des Cravattes et de Bellefond, le comte de Bercheny, lieutenant général (commandeur de 1743), le comte de Blet, maréchal de camp, et le marquis de Cer-

nay, brigadier; ceux de Royal-Roussillon et de Haynaut, chevalier d'Apcher, lieutenant général, prince de Croï, brigadier; et les régiments de Berry et de Fiennes, marquis de Pontchartrain, lieutenant général, marquis de Chabannais, maréchal de camp, et marquis de Voyer, brigadier.

Le maréchal prit les premiers escadrons de ces brigades et les lança en fourrageurs, pour augmenter le désordre de l'ennemi; il savait qu'il les envoyait à la mort, mais le succès de la journée le voulait. Ces escadrons franchirent un ravin et renversèrent d'abord deux régiments de cavalerie sur une partie de l'infanterie du comte Daun, qui allait de la droite à la gauche; mais, pris à revers à leur tour par une charge de cavalerie, ils furent écrasés. Peu d'hommes revinrent, mais le but était atteint.

Restait l'extrême gauche, commandée par le général Trips. Elle n'avait pas encore été entamée; loin de là, elle avait repoussé les troupes entrées dans le village de Vilre et réoccupé ce village. Ce succès l'avait encouragée à pousser en avant de Vilre son infan-

terie et quatre cents hussards; mais ces forces étaient contenues par quatre régiments de hussards français, rangés en bataille en arrière du chemin creux, où l'on avait placé les deux régiments de grenadiers royaux sortis de Vilre.

Lawfeld pris, le maréchal fit porter dix pièces de canon sur la droite et dix sur la gauche de ce village, pour en finir; puis il alla se placer à la tête de la cavalerie du comte de Ségur, composée des brigades de Bretagne, de Conti, et du régiment de Rosen, marquis de Putanges, lieutenant général, le comte de Grave, le marquis du Châtelet, le chevalier de Nicolaï, maréchaux de camp, les marquis de Poyanne et d'Heudicourt, et le chevalier de la Touche, brigadiers. En même temps il ordonnait au comte d'Estrées de former sa cavalerie à sa hauteur, et appelait encore à lui le régiment des carabiniers et les brigades de cavalerie les plus proches pour se former sur sa droite. L'infanterie n'avait pour ainsi dire plus rien à faire; à la cavalerie appartenait l'honneur d'entrer en lice à son tour.

L'infanterie ennemie se retirant par Kistel,

village situé entre et au-dessus de Lawfeld et de Vilre, perdait en se retirant l'appui de sa cavalerie et était en outre fortement ébranlée par le canon. Les hussards s'avancèrent pour la charger; le vicomte de Ligonnier, Français réfugié, général au service de l'Angleterre, comprit le danger et fit avancer la cavalerie hanovrienne. D'abord elle refoula les hussards; mais, assaillie par le feu des grenadiers royaux et par celui des régiments de Grassin et de la Morlière, qui flanquaient à droite nos cavaliers, elle fut achevée par une charge de flanc que fit une brigade de carabiniers (les comtes de Montmorency-Logny, de Créquy, de Guiry, le marquis de Brassac et M. de la Valette, chefs de brigade) (1), qu'appuyait une charge de front de la brigade d'An-

---

(1) Le régiment des carabiniers, composé de seize cents hommes, était divisé en cinq brigades de trois cent vingt hommes chacune. Chaque brigade était composée de deux escadrons de cent soixante hommes chacun, et chaque escadron de quatre compagnies de quarante hommes. Chaque chef de brigade était mestre de camp.

jou (le marquis de Barbançon, brigadier), conduite par le comte d'Estrées lui-même.

Le régiment de dragons du duc de Cumberland fut d'abord plus heureux. Se jetant sur les piquets des régiments d'infanterie de Grassin et de la Morlière, qui étaient sortis des vergers, il les foula aux pieds des chevaux et leur fit perdre sept officiers et soixante hommes; mais, ayant prolongé sa charge, il fut entièrement défait. Le marquis d'Armentières, ramenant ses escadrons de la droite, chargea la cavalerie anglaise et la rejeta sur le duc de Broglie, qui l'attaqua de son côté avec la brigade de Royal (le chevalier de Montbarrey, chevalier de Saint-Louis, brigadier). Le régiment anglais des Dragons-Gris fut totalement détruit, et le vicomte de Ligonnier fut pris. Il essaya d'abord de se faire passer pour Français, et voulait même charger ses propres troupes, espérant ainsi les rejoindre; mais, ayant été reconnu, il tenta vainement la fidélité de deux carabiniers qui l'avaient pris, et auxquels il offrit sa montre et sa bourse s'ils voulaient le laisser aller.

En présence de ce désastre, le maréchal

Bathiany et le prince de Waldeck se mirent en retraite, et, comme ils formaient un corps de quarante mille hommes et avaient des villages fortifiés sur leurs flancs, ils purent se retirer avec d'autant plus d'ordre qu'il fallait du temps et des préparatifs pour les attaquer.

Les alliés eurent dix mille hommes tués ou blessés; on en prit huit cents, dont plusieurs personnes de marque, vingt-neuf pièces de canon, neuf drapeaux et sept étendards.

La perte des Français fut de six mille hommes. Le comte de Bavière, lieutenant général; le marquis de Froulay, maréchal de camp; MM. Marquis et de Derlack, brigadiers; le marquis d'Autichamp, colonel-lieutenant du régiment d'Enghien; le comte d'Aubeterre et le chevalier de Dillon, colonels, furent tués ou moururent de leurs blessures.

Le marquis de Lautrec et le comte de Bérenger, lieutenants généraux; les marquis de Créquy et de Guerchy, maréchaux de camp; le comte de Basleroy, le chevalier de Dreux, le comte de la Tour-du-Pin, le duc d'Havré, le chevalier de la Marck, les marquis de Cer-

nay et de Bellefond, brigadiers; les marquis de Bonnac, de Ségur, de Fénelon et de Rochambeau, colonels, furent blessés.

Presque tous étaient chevaliers de Saint-Louis. Le marquis de Ségur, âgé de vingt-trois ans seulement et colonel du régiment de son nom, grade gagné sur les champs de bataille, avait reçu une blessure grave : un boulet de canon lui emporta le bras. Il reçut pour récompense le brevet de brigadier, et fut nommé l'année suivante chevalier de Saint-Louis, quoiqu'il n'eût que vingt-quatre ans d'âge et neuf seulement de service. Son grand-père, grand-croix de Saint-Louis en 1724, avait eu la jambe emportée par un boulet de canon à la Marsaille, étant sous-lieutenant de la compagnie des chevau-légers d'Anjou. Son père, que nous avons cité plus haut, fut fait chevalier des Ordres le 1er janvier 1748. Pour lui, continuant de servir, il devint maréchal de France, chevalier des Ordres, ministre de la guerre, fut père du comte de Ségur, chevalier de Saint-Louis, grand maître des cérémonies sous l'Empire, et grand-père du comte Philippe de Ségur actuel, aussi chevalier de Saint-Louis, le même

qui, en 1814, au moment de la chute de Napoléon, général de brigade et colonel d'un régiment de gardes d'honneur, « offrait ses seize cents gardes au roi de ses pères. »

L'ordre fit encore d'autres pertes, car les chevaliers de Saint-Louis étaient toujours au premier rang. MM. de Bellemare, capitaine au régiment de Grassin; de Rappière, capitaine au régiment de Royal (cavalerie); de Gauthier, capitaine au régiment de Duras; de Mageinville, capitaine de grenadiers au régiment de la Tour-du-Pin; de Vallon du Boucheron, d'Ambrugeac, Joffroy et de la Thuillerie, capitaines au régiment de Royal-Vaisseaux, scellèrent de leur sang le serment qu'ils avaient prêté.

De nombreuses faveurs furent accordées par le roi. Le 11 juin, avant la bataille, il avait nommé chevaliers de Saint-Louis et reçu lui-même MM. O'Bryen, capitaine au régiment de Clare, et O'Connor, capitaine au régiment de Dillon; et le 26 juin il avait nommé chevalier M. Thoisy, capitaine aux grenadiers royaux de Daullan.

Après la bataille, voici les nominations de

chevaliers, que nous avons relevées sur le registre alphabétique qui existe aux archives du ministère de la guerre :

6 juillet. — MM. Boutilliers de Séry, capitaine-lieutenant de la compagnie d'ouvriers de Balmier; Bouttelière, capitaine aux dragons d'Orléans ; Mareuil et Marotte de Loigny, capitaines aux grenadiers royaux de Châtillon, ces derniers reçus par le roi.

10 juillet. — MM. Cochard, Caillavel et Chambart, capitaines aux grenadiers royaux de Chantilly ; chevalier de Coutre, Cléry, Castellane d'Empus, capitaines au régiment de Bourbonnais ; Duclaux-Bossard, capitaine, et d'Essart, lieutenant aux dragons du Roi; Damerval et Demaux, capitaines aux grenadiers royaux de Chantilly; Montauzier, capitaine dans Bourbonnais ; Pivot, capitaine en second au régiment d'infanterie allemande de Saxe; Perceval, commandant le bataillon des milices d'Angers; Quentin, lieutenant dans Bourbonnais ; Gares, capitaine au même régiment; Vossieux, capitaine aux dragons du Roi, et Godard de Virmont, commissaire ordinaire d'artillerie.

16 juillet. — MM. Blondel de Bellebrune et Bigot de Bolleville, capitaines aux grenadiers royaux de Châtillon (ils furent reçus par le roi); Dutitre, capitaine au même régiment; de Barante, capitaine au régiment de Béarn; Citran-Donissant, capitaine au régiment d'Auxerrois; Chalus, capitaine aux dragons d'Orléans; Clarck, capitaine au régiment irlandais de Berwick; Daye, capitaine aux grenadiers royaux de Daullan (reçu par le roi); Deya-Duviviers, capitaine de grenadiers au bataillon des milices de Corbeil; Desteville et Desessarts, capitaines au régiment de Fleury; du Saptel, capitaine au régiment de cavalerie du Roi; Dapchon, capitaine aux dragons d'Egmont; chevalier de Maupeou, brigadier, colonel du régiment de Bigorre; Maintenant, capitaine au régiment de Blaisois; Titelouse, capitaine au régiment de Vermandois (reçu par le roi); Touffreville, capitaine au régiment de Fleury; Drouay, capitaine au régiment royal d'artillerie, et Billard de Mouchard, capitaine aux grenadiers royaux de Daullan.

20 juillet. — MM. Byarne, Bellecombe et Bouilliers, capitaines au régiment de Médoc.

23 juillet. — MM. Delisle, capitaine aux arquebusiers de Grassin; Deville, capitaine au régiment de cavalerie du Roi (reçus par le roi); Lupcourt, mestre de camp du régiment de cavalerie d'Anjou, et Lapommeraye, capitaine réformé au même régiment.

25 juillet. — MM. de Beaufort, capitaine au régiment de cavalerie de la Viefville; Divoine, d'Eure, Vernon, d'Inguimbert, capitaines au régiment de Monaco, et Fabry, capitaine au régiment de cavalerie de Saint-Jal.

30 juillet. — MM. Bardonneche, Burgué et Séguier, capitaines au régiment de Limousin; le Nault, capitaine au régiment de cavalerie de Broglie; Laclercerie, la Bastide, Levy et Migret, capitaines au régiment d'Enghien; de Laferté, lieutenant au régiment de cavalerie de Conti; Noaillan, capitaine au régiment de la Reine (il mourut de ses blessures avant d'avoir été reçu); Nantes, lieutenant au régiment de cavalerie de Barbançon (reçu par le roi), et Stoucky, capitaine au régiment suisse de Vigier.

6 août. — M. Dostalis, capitaine au régiment royal d'artillerie (reçu par le roi).

9 août. — MM. de Bonnac et Boisgautier, capitaines au régiment de Chabrillant; Bouillonney, capitaine au régiment de Ségur; Jamonnières, capitaine au régiment d'Orléans, et Toytot, capitaine au régiment de Monaco.

13 août. — MM. Collard, capitaine au corps des volontaires royaux; Gives, capitaine en second au même corps, et Taride, capitaine au régiment du Roi.

20 août. — MM. Daulnay, capitaine au régiment de Mailly; Deslinières, capitaine au régiment d'Artois, et Darcon, capitaine au régiment de Vermandois (reçus par le roi); Coué, capitaine dans Mailly.

24 août. — M. Barneval, lieutenant au régiment de cavalerie irlandais de Fitz-James.

2 septembre. — MM. Bellissendy, capitaine au régiment de Beaujolais, et Bachoué, capitaine aide-major au régiment de Royal-Vaisseaux.

3 septembre. — M. Bouvet, capitaine au régiment de cavalerie de Crussol, et M. Beyerlé, capitaine au régiment de Grassin (1).

(1) Dans le *Dictionnaire historique des Généraux fran-*

Le marquis de Cernay fut fait maréchal de camp, et le roi nomma brigadiers : le marquis de Bonnac, le marquis de Fénelon, le marquis de Ségur, le comte d'Hamilton, M. de la Morlière, le chevalier de l'Épine, M. du Blaisel de Surlaville, M. de Lée de Severac, le chevalier Daspremont, M. de la Fargue et le comte de Béthune.

L'ennemi, s'étant retiré derrière Maestricht, rendit le siége de cette ville impossible, et le maréchal entreprit alors celui de Berg-op-Zoom, qui fut confié au comte de Lowendal. Ce siége est resté célèbre dans l'histoire. La tranchée fut ouverte dans la nuit du 14 au 15 juillet.

Berg-op-Zoom, chef-d'œuvre de Cohorn,

çais, par M. de Courcelles (tome IX, page 311, article sur le marquis de la Tour-du-Pin), il est dit que le régiment de la Tour-du-Pin obtint pour lui seul cinq brevets de lieutenant-colonel, treize croix de Saint-Louis et vingt-sept gratifications. Nous ne contestons pas le fait; mais, en ce qui concerne les croix, nous n'avons rien trouvé, dans nos recherches, qui eût trait à cette promotion. Cela tient sans doute aux lacunes qui existent au ministère de la guerre, car ce régiment fut un de ceux qui emportèrent Lawfeld.

passait pour imprenable. Dans les temps antérieurs, cette place avait été attaquée inutilement. Farnèse, en 1588, et Ambroise Spinola, en 1622, y avaient échoué. Ce siége présenta encore un point de ressemblance avec celui dont nous venons d'être témoins, comme s'il était donné à notre siècle d'offrir, sinon toujours, souvent du moins, un rapprochement curieux avec les hauts faits et les circonstances de guerre du siècle passé. Berg-op-Zoom ne pouvait être investi que par un seul côté, où le rival de Vauban avait employé tout son savoir ; il était défendu par plus de deux cents bouches à feu, abondamment approvisionné de vivres et de munitions, et il pouvait se ravitailler par eau et par terre; la garnison communiquait avec un corps considérable de troupes, campé derrière des lignes protégées par des marais qui régnaient sur tout leur front, et qui, dans les endroits accessibles, d'ailleurs très-étroits, étaient défendus par des forts revêtus dont chacun exigeait un siége. Les alliés avaient, à portée de cette ville, un corps de troupes nombreux, et qui pouvait être renforcé par ce qu'ils avaient derrière les li-

gnes de Steenberg et par leur grande armée. S'ils ne pouvaient faire lever le siége, ils pouvaient le prolonger ou forcer les Français à l'abandonner : le siége devait être fini avant la fin de septembre, à cause des fièvres biliaires qui, à cette époque, désolaient la contrée, et qu'on nommait *maladie des Polders;* on pouvait craindre encore que les mauvais temps ne rendissent les chemins impraticables.

Telles étaient les difficultés contre lesquelles allait se heurter M. de Lowendal; mais il avait une de ces volontés de fer qui brisent tous les obstacles. Vainement le commandant des alliés, le comte de Schwartzenberg (encore un nom qui a retenti aussi au XIXe siècle), multipliant les obstacles en ravitaillant sans cesse la place, tenta-t-il une attaque sur le village de Woude, position retranchée située à droite de l'armée de siége et séparée d'elle par le Zoom; il fut si rudement reçu qu'il se retira, après une attaque qui dura quinze heures, depuis une heure du matin jusqu'à quatre heures du soir.

Cependant, ces maladies qu'on redoutait,

on ne parvint pas à les prévenir, et en peu de temps il y eut dans l'armée de Lowendal jusqu'à vingt mille hommes hors de service. Malgré les remplacements successifs, le siége subissait les lenteurs inhérentes à ces sortes d'opérations; Lowendal, fatigué de ces retards, et voyant s'approcher la mauvaise saison, qui allait ajouter encore aux souffrances de l'armée, résolut d'en finir par un coup de tonnerre. S'étant assuré par lui-même, le 15 septembre, que les brèches étaient praticables, il ordonna l'assaut pour le lendemain. Effectivement, le 16, trois colonnes s'élancèrent simultanément, celle de droite commandée M. de Faucon, celle du centre par M. de Courbuisson, celle de gauche par M. de Tondu, tous les trois brigadiers. Le maréchal de camp de tranchée était le marquis de Relingue.

Les retranchements établis dans les bastions et sur les demi-lunes furent forcés, et nos soldats, après avoir passé au fil de l'épée tout ce qui s'opposait à eux, se mirent en bataille sur chaque bastion et sur les remparts, à droite et à gauche. La garnison, retirée sur la place et

dans les maisons, continuait de faire un feu très-vif; mais on la poussa partout l'épée dans les reins, et beaucoup furent taillés en pièces; le reste s'enfuit en désordre par l'issue qui lui était ouverte, et les régiments de Rechteren et de Colliar, qui essayèrent de couvrir la retraite, furent détruits presque entièrement par quatre cents volontaires (qui, à la nouvelle d'un assaut prochain, étaient arrivés à marches forcées, sous les ordres de MM. d'Argout et Duplessis), par le régiment de Royal-Vaisseaux et celui de Beauvoisis, commandés par le marquis de Lugeac.

Pendant ce temps, le comte de Custine emportait les forts de Mormont, de Pinsen et de Roovers, qui couvraient les lignes extérieures de l'ennemi en arrière de la place et de l'autre côté du Zoom. Les deux premiers résistèrent vivement, mais le troisième fut abandonné au moment où il allait être attaqué.

M. de Lowendal avait défendu le pillage; mais il y a des heures où la voix des chefs est méconnue, où ils sont impuissants à arrêter le désordre. Le soldat, ivre de colère et emporté par la chaleur du combat, fit subir à

Berg-op-Zoom les horreurs réservées à une ville prise d'assaut. Le roi, indigné de ces excès, demanda au maréchal de Saxe comment il devait traiter M. de Lowendal. « Sire, répondit tranquillement Maurice, il n'y a pas de milieu : il faut le faire pendre ou le faire maréchal. » On ne pouvait pendre le vainqueur de Berg-op-Zoom; on le nomma maréchal.

On trouva dans la place plus de deux cents bouches à feu et une grande quantité de munitions ; on prit plusieurs drapeaux et dix-sept bâtiments chargés de provisions de toute espèce. Les soldats qui purent s'échapper communiquèrent leur désordre aux troupes restées dans les lignes; toute cette armée s'enfuit, plusieurs régiments laissant leurs armes en faisceaux et les tentes dressées.

La perte des ennemis, en tués ou blessés, fut de quatre mille hommes. Nous n'eûmes que quatre cents hommes hors de combat. M. de Tondu, brigadier, fut parmi les blessés, et parmi les morts, ou ceux qui moururent de leurs blessures, se trouvaient les chevaliers de Saint-Louis dont les noms suivent :

MM. de Lorme, maréchal de camp; le comte

de Laurencin de Persange, lieutenant-colonel du régiment de Normandie; Fronsac, capitaine au même régiment; le chevalier de Mortières-Gedouyn, de Massous et de la Boessière, capitaines de grenadiers au même régiment; du Gravier de la Gosse, officier supérieur d'artillerie; de Foyal d'Allonnes, capitaine aux grenadiers royaux, et de Maillardoz, lieutenant-colonel, commandant le régiment suisse de Monin.

Le marquis de Vallière, commandant l'artillerie de siége, et M. de Gourdon, ingénieur en chef, furent faits maréchaux de camp.

Le roi partit pour Versailles, et, après la prise du fort Frédérick, qui capitula le 1er octobre, du fort Lillo, qui se rendit le 12, et du fort de la Croix, l'armée entra dans ses quartiers d'hiver.

En Italie, un désastre, causé par une imprudence, vint entraver les opérations de M. de Belle-Isle. Espérant faire de nouveau la conquête du Milanais, qui avait déjà coûté tant de sang à la France, ce maréchal fit passer une partie de son armée en Piémont par Briançon et le mont Genèvre. Le chevalier de Belle-Isle,

frère du maréchal, saisit cette occasion de se distinguer, et commit la folie d'attaquer, le 15 juillet, au col de l'Assiette, vingt et un bataillons piémontais couverts par des retranchements de pierres et de bois, hauts de dix-huit pieds sur treize de profondeur, et garnis d'artillerie. L'action dura deux heures, pendant lesquelles les Piémontais tuèrent, sans danger pour eux, tous ceux qu'ils choisissaient parmi les assaillants. La noblesse française fit son devoir, comme toujours. Obéissant aux ordres qui l'envoyaient à la mort, elle s'élança avec intrépidité, et peu de journées furent aussi fertiles en traits d'héroïsme. M. de Loménie, marquis de Brienne, colonel du régiment d'Artois et chevalier de Saint-Louis, ayant eu un bras emporté, retourna aux palissades en disant : « Il m'en reste un autre pour le service du roi ! » et il fut frappé à mort. Le chevalier de Belle-Isle, qui avait dit souvent qu'un général ne devait pas survivre à sa défaite, prouva que ce n'étaient pas de vaines paroles. Désespéré, il arrachait les palissades, et, blessé aux deux mains, il tirait encore le bois avec les dents, quand enfin il reçut le coup mortel.

Notre perte à ce combat, nommé aussi combat d'Exiles, fut de quatre mille morts et de deux mille blessés.

Parmi ceux qui furent tués ou moururent de leurs blessures se trouvaient plusieurs chevaliers de Saint-Louis :

MM. le comte de Beauregard, brigadier; d'Espagnet, capitaine aux grenadiers royaux de Provence; de Montgrand, major au régiment de Saintonge; de Grille, major général de ce corps d'armée; chevalier de la Taille, aide-major général; marquis d'Imecourt, colonel du régiment de Périgord; de Court, chef de bataillon au régiment de Bourbonnais, et Doé, capitaine de grenadiers au régiment de Guienne.

Les blessés furent ramenés à Briançon, où M. d'Audiffret, lieutenant du roi et chevalier de Saint-Louis, les traita avec une générosité sans exemple; il vendit sa vaisselle d'argent pour secourir les malades; sa femme, prête d'accoucher, prit elle-même soin des hôpitaux, pansa de ses mains les blessés, et mourut en s'acquittant de ce pieux devoir.

Une défaite maritime avait commencé cette

campagne, une autre devait la terminer; mais elle fut aussi glorieuse et moins complète que la précédente. M. de l'Étanduère, chef d'escadre, avait été chargé, avec huit vaisseaux et une frégate (1), d'escorter un convoi de deux cent cinquante-deux bâtiments, destinés aux colonies françaises, lorsque, le 25 octobre, à la hauteur de Belle-Isle, il découvrit une escadre anglaise de dix-neuf vaisseaux, commandée par l'amiral Hawk et chargée de s'emparer de cette flotte.

L'Étanduère ne pouvait sauver le convoi qu'en s'immolant lui-même et en acceptant le combat, malgré la grande supériorité de l'ennemi. Il n'hésita pas, fit signal à la frégate *le Castor,* ainsi qu'aux bâtiments, de passer sous le vent à lui en forçant de voiles, et à son escadre de prendre l'ordre de bataille. Un second signal donna l'ordre à l'escadre de se prépa-

---

(1) *Le Tonnant*, vaisseau amiral, *l'Intrépide*, capitaine de Vaudreuil, *le Monarque*, *le Terrible*, *le Trident*, *le Neptune*, *le Severn* (vaisseau anglais pris en 1746 par le chevalier de Conflans et devenu français), *le Fougueux* et la frégate *le Castor*.

rer au combat. Le convoi, escorté par *le Castor,* prit chasse en courant à l'ouest-nord-ouest, et parvint heureusement à sa destination; l'Étanduère fit route au sud-ouest, afin de forcer l'ennemi à s'attacher à lui et donner ainsi aux bâtiments la facilité de s'échapper.

Bientôt, en effet, l'action s'engagea avec la plus grande vigueur; *le Tonnant,* que montait l'Étanduère, eut successivement à combattre contre quatorze vaisseaux, et à deux reprises différentes il eut affaire à cinq à la fois.

Au bout de trois heures, quatre vaisseaux français étaient tombés au pouvoir de l'escadre anglaise, et *le Tonnant,* enveloppé de toutes parts, faisait des prodiges de valeur; *le Terrible* et *le Trident* combattaient noblement à ses côtés; mais, écrasés par le nombre, ils furent forcés d'amener. Le comte de Vaudreuil, capitaine, commandant le vaisseau *l'Intrépide,* qui résistait vaillamment à l'avant-garde, voyant le péril que courait son amiral, vira de bord et vint à son secours pour partager ses dangers. Cette manœuvre hardie déconcerta les Anglais, qui s'atten-

daient à chaque instant à voir *le Tonnant* amener son pavillon, et qui, abîmés eux-mêmes par le feu nourri de ces deux vaisseaux, les abandonnèrent pour réparer leurs avaries. *L'Intrépide* profita de cette inaction pour donner la remorque au *Tonnant,* qui était entièrement désemparé, et tous deux passèrent fièrement au milieu de l'escadre anglaise, qui ne fit aucune manœuvre pour les arrêter. Le combat avait duré huit heures; six vaisseaux avaient été pris; mais, huit jours après, *le Tonnant* et *l'Intrépide* rentraient à Brest dans le plus grand état de délabrement.

« Vous m'avez tiré d'affaire, écrivit l'Étanduère au comte de Vaudreuil, au moment où j'allais être obligé de céder à la force.... Nous pouvons bien dire avoir fait la manœuvre des convois, qui est de se faire hacher pour sauver la flotte. »

Un biographe, M. Hennequin, a écrit qu'à son retour l'Étanduère avait été nommé commandant de la marine à Rochefort, cordon rouge, et qu'il avait reçu une pension de 2,000 livres. C'est une erreur, en ce qui concerne le cordon rouge. Il existe une nomen-

clature exacte des grand'-croix et commandeurs de Saint-Louis (service de terre et service de mer), depuis 1693 jusqu'en 1785 (un volume in-4°, publié en 1785), et M. de l'Étanduère n'y est pas porté. Mais nous avons trouvé dans le registre manuscrit des pensions, déposé aux archives du ministère de la guerre, que cet officier général, chevalier de Saint-Louis, obtint le 1er avril 1748 une pension de 1,000 livres, qui fut portée à 2,000 livres le 13 octobre suivant.

Quant à M. de Vaudreuil, il fut fait chef d'escadre. Plus tard il devint commandeur (1754) et grand-croix (1756).

L'ordre perdit dans ce combat M. de Blois, lieutenant de vaisseau; et M. de Martineau de Fromentières, capitaine de vaisseau, qui eut une jambe emportée par un boulet et mourut trois jours après des suites de cette blessure. Parmi les tués se trouvaient encore M. de Barras, garde du pavillon sur *le Tonnant*, et M. Bayette, commandant les gardes de la marine sur *l'Intrépide*.

La campagne de 1748 eut pour but de prendre Maestricht. Le maréchal de Saxe

commandait encore, et M. de Lowendal servait avec lui. La tranchée fut ouverte dans la nuit du 15 au 16 avril, et le commandant de cette ville, après en avoir obtenu l'autorisation des états généraux de la Hollande, arbora le drapeau et signa la capitulation le 7 mai, au moment où le chemin couvert allait être attaqué. Les préliminaires de la paix venaient d'être signés à Aix-la-Chapelle, mais ils n'avaient point encore de caractère officiel. L'armistice fut publié dans les deux camps le 11 mai, et la paix définitive fut signée le 11 octobre. Elle ne devait durer que huit ans.

Le siége de Maestricht eut ses péripéties d'attaques et de sorties. Les troupes souffrirent cruellement des ouragans ou des neiges qui les assaillirent en avril, et, quatre jours avant la capitulation, M. de Thiard, marquis de Bissy, lieutenant général, mestre de camp général de la cavalerie, et chevalier de Saint-Louis, mourut des blessures qu'il avait reçues à ce siége.

Cette guerre fut éclatante pour nos armes, et trois grandes batailles remplirent le monde du bruit de notre gloire. Nos désastres mêmes

ne furent pas sans honneur, et ils s'ennoblissaient par l'énergie de la résistance. On tombait, mais accablé par le nombre, et l'ordre de Saint-Louis laissa dans ces luttes une partie de son sang.

Paris. — Typographie de Firmin Didot frères, fils et Cie, rue Jacob, 56.

CHAPITRE VI.

Promotions. — Ordonnance contre ceux qui portaient la croix de Saint-Louis sans l'avoir reçue. — Jugement curieux. — Nouvelles faveurs accordées à la marine. — Grand'croix et commandeurs de 1715 à 1755. — La Bourdonnaye. — Dupleix. — Guerre de Sept-Ans. — Conquête de l'île de Minorque. — Récompenses. — Réceptions de chevaliers par Louis XV. — Bataille d'Hastembeck. — Croix d'Hastembeck. — Bataille de Rosbach. — Le prince de Soubise.

A la suite de la journée de Lawfeld, Louis XV reçut encore lui-même, chevaliers de Saint-Louis, le 20 août 1747, MM. de Cherisey, exempt des Gardes-du-Corps; la Grandière, porte-étendard; le Grand Duguet et la Rondarelle, Gardes-du-Corps, tous de la compagnie de Villeroy; Lieures, capitaine au régiment d'Enghien; La Tour, Landru-Dupré et Criquebœuf, capitaines aux grenadiers Royaux-de-Châtillon; La Bastide et Lemaire, capitaines aux grenadiers Royaux-de-d'Aulan, et Chazelles, capitaine.

Furent nommés chevaliers : 24 août, MM. de Larmandie et le chevalier de Montgrand, capitaines au régiment de la Tour-du-Pin ; — 3 septembre, M. de Montgrand, frère du précédent, capitaine au même régiment (1) ; — 13 septembre, le chevalier de Loras (blessé à

---

(1) Dans la livraison précédente, nous avons dit que M. de Courcelles (*Histoire des généraux français*), annonçait que Louis XV avait, à la suite de la bataille de Lawfeld, accordé treize croix de Saint-Louis au régiment de la Tour-du-Pin. M. de Courcelles a emprunté ce fait à *l'histoire du régiment de Béarn* (alors de la Tour-du-Pin), par M. de Roussel, un volume in-12, publié en 1765. Nous n'avons retrouvé sur les registres de l'ordre que les trois officiers cités plus haut. Les autres, qui seraient MM. de Bermondes, de Cours, de Castelnau, de Farcy, de la Salle, le chevalier de Montbrun, le chevalier de Maillé, de Najac, de Pioger et de Vandel, ne sont pas inscrits. M. de Roussel donne à cette nomination collective la date du 27 juillet, et les registres de l'ordre indiquent une date postérieure en ce qui concerne M. de Larmandie et les frères de Montgrand. Ce n'est pas la seule erreur de cet historien. Il porte M. d'Astorg, capitaine au même régiment, chevalier de Saint-Louis en 1751, et les registres de l'ordre disent: 28 décembre 1749. On voit combien, en dehors des documents officiels, il est difficile d'arriver à la constatation de la vérité.

Rocoux et à Lawfeld) et le chevalier de la Tour-du-Pin, capitaines au régiment de Royal-Vaisseaux.

L'armée d'Italie ne fut pas oubliée, et le maréchal de Belle-Isle fut chargé de remettre la croix de Saint-Louis aux officiers suivants :

Le chevalier de Lévis, capitaine au régiment de la Marine, rang de colonel (1); M. de Verlhac, major au régiment d'Auxerrois.

Capitaines : Biderau, Brayac, Cremiers, Dorchival, Dagay, La Tour, Morogues et Terrans, du régiment de la Marine; le chevalier de Broc de la Tuvellière, Cheverier, Duchâtel et La Simonne, du régiment de Lyonnais; Berthun, Desfourneaux, Feuillet, La Barberie et Tauriac, du régiment de la Roche-Aymon; le chevalier de Besingrand, Fabre et Petit-Bois, du régiment de Talaru; Baillet et

(1) Il fut un des généraux les plus distingués du siècle dernier. On le retrouvera maréchal de camp au Canada en 1756, et lieutenant général commandant l'avant-garde du prince de Condé, à la fin de la guerre de Sept-Ans. Louis XVI le fit chevalier des ordres en 1776, et maréchal de France en 1783. Ses états de service sont des plus brillants.

Polchet, du régiment de Luxembourg; Boisgarnier, le chevalier de Daguay de Mion et Ducor, du régiment de Blaisois; Compains, Jocas, La Balmondière, et Scepeau, du régiment d'Anjou; Céas, Champmélay, Deslonges, Pérez et le chevalier de Vallon, du régiment de Médoc; Carrière, de Lastre et de Heer, du régiment de Gâtinais; Courcolles, Dorgemont, Holstein, Saint-Victor, Saint-Pol et Xivry, des Volontaires-Royaux; Daldeguier, Fontanges, Lachapelle de Chaban, Mussan, Massy et Paty, du régiment de Poitou; Darmand et Isnard, du régiment de Forez; le chevalier d'Erlac et Massieu, du régiment de Foix; Foucault et Tourville, du régiment Royal-Barrois; La Loge, du régiment de Cambresis; Lusson, Launoy, du régiment de l'Isle-de-France; Pizieux, Rurange, Verdalle et Vaugelas, du régiment de Penthièvre; de Saint-Aignan, capitaine au régiment de Conti.

Parmi les autres chevaliers faits en 1748, nous trouvons encore le comte de Gramont, brigadier, colonel du régiment Dauphin; M. Ducos de Lahitte, capitaine de grenadiers au bataillon de milice de Cahors; M. de Flavigny,

capitaine au régiment de Piémont, et M. de Laferté de Meun, capitaine au régiment du prince Camille.

Récompense éclatante de la valeur déployée pour l'honneur du roi, ou des services rendus à l'État, la croix de Saint-Louis était entourée d'une telle surveillance, que, le 11 juillet 1749, Louis XV signa à Compiègne l'ordonnance suivante :

« Sa Majesté s'étant fait représenter les édits, déclarations et ordonnances concernant l'ordre royal et militaire de Saint-Louis, et considérant qu'ils n'ont point prévu formellement le cas où des particuliers se décoreraient, sans titre, de la croix de cet ordre, parce qu'il n'était pas vraisemblable de présumer qu'aucune personne eût la témérité de se revêtir des marques d'honneur d'un ordre dont le Roi est le chef, et qui est la récompense des vertus militaires, sans y avoir été admise, Elle a jugé nécessaire d'y pourvoir pour l'avenir, et, en conséquence, Elle a ordonné et ordonne ce qui suit :

« Article 1er. — Tout officier ou gentilhomme qui osera porter la croix de Saint-

Louis, sans l'avoir reçue en conséquence des ordres de Sa Majesté, sera mis au Conseil de guerre, et condamné à être dégradé des armes et de noblesse, et à subir vingt ans de prison, après lesquels il ne pourra exercer aucun emploi militaire.

« Article 2. — Toute autre personne qui, n'étant ni noble ni revêtue du grade d'officier, tombera dans le même cas, sera pareillement jugée au Conseil de guerre, et condamnée aux galères à perpétuité.

« Article 3. — Enjoint Sa Majesté à tous chevaliers de Saint-Louis, de porter exactement la croix, conformément aux statuts de l'Ordre, leur faisant très-expresses inhibitions et défenses de se contenter d'attacher un simple ruban à leur boutonnière, ni de mettre la croix en dedans et dessous leur habit, à peine de désobéissance.

« Article 4. — Fait défense Sa Majesté à toutes personnes, sans distinction, d'acheter ni de vendre aucune croix de Saint-Louis, à peine de six mois de prison, et de cinq cents livres d'amende; et à tous orfévres, joailliers et autres ouvriers de faire de ces croix, sans

une permission par écrit du Secrétaire d'État ayant le département de la guerre, ni d'en délivrer aucune qu'à ceux qui seront porteurs d'un ordre, aussi par écrit, dudit Secrétaire d'État, à peine d'un an de prison, et de deux mille livres d'amende; lesdites amendes applicables moitié au dénonciateur, et l'autre moitié à l'hôpital du lieu le plus prochain. »

Transmise à tous les chefs militaires, cette ordonnance fut publiée dans toutes les places, et lue à la tête des troupes, afin que « personne n'en pût prétendre cause d'ignorance. »

Cette ordonnance n'était pas préventive, elle était la conséquence d'un acte accompli : justice avait été faite du coupable; mais la loi venait combler une lacune et prononcer une pénalité contre un crime qu'on n'avait pas soupçonné. Un homme avait osé porter publiquement la croix de Saint-Louis, et cet homme avait été traduit devant un Conseil de guerre, composé de chevaliers ou de dignitaires qui, en l'absence de toute loi précise, avaient prononcé une condamnation que l'on n'avait pas trouvée

suffisante pour l'honneur de l'Ordre. Voici le texte de ce jugement :

« De par le Roi,

« Le Conseil de guerre assemblé à l'hôtel royal des Invalides, par ordre de Sa Majesté, en date du 23 juin, composé de nous,

« Charles-Louis-Auguste, duc de Belle-Isle, pair et maréchal de France, président; Nicolas-Joseph Balthazard, vicomte Du Chayla; Henri-François, comte de Segur; Daniel-François, comte de Lautrec; Charles-François, comte de Clare; Claude-Annette, chevalier d'Apcher; François, marquis de Villemur; Louis-Georges Erasme, marquis de Contades; Maurice, comte de Courten; François de Chevert; Louis-Hyacinthe, comte de Crémilles; Joseph-Augustin, comte de Mailly d'Aucourt, lieutenants généraux des armées du Roi; Jean-Marie de la Cour Neufve, gouverneur de l'hôtel royal des Invalides; et Charles-Edme de Berthelot de la Villeurnoy, faisant les fonctions de rapporteur et de procureur du Roi en cette partie;

« Vu l'ordre de Sa Majesté susdaté, le procès-verbal d'emprisonnement du sieur Louis

d'..... (1), du 6 mai dernier; les informations faites le 1er du mois de juillet par M. de Villeurnoy; le recollement des témoins du 2 du présent mois; leurs confrontations avec l'accusé, et ses réponses personnelles du même jour; ensemble le rapport et les conclusions du sieur de la Villeurnoy, et ledit accusé ouï sur la sellette;

« Le tout bien considéré, ledit Conseil de guerre a déclaré et déclare ledit Louis d'....... dûment atteint et convaincu du crime de s'être décoré indûment de la croix de l'ordre royal et militaire de Saint-Louis, et par ladite fausseté, d'avoir attenté à l'autorité et aux droits du Roi, et d'avoir trompé le public; pour réparation de quoi, nous l'avons condamné et condamnons à avoir ladite croix de Saint-Louis arrachée de sa boutonnière par un officier-major de l'hôtel royal des Invalides, à la tête de la garde et de la compagnie des fusiliers du Roi, qui sera mise pour cet effet

---

(1) Nous supprimons le nom de l'accusé, les fautes étant personnelles et sa famille, si elle existe encore, ne devant pas porter le poids de sa faute.

en bataille dans la première cour dudit hôtel cejourd'hui à la garde montante ; le déclarant incapable de pouvoir jamais servir le Roi, en quelque qualité que ce soit, pas même celle de volontaire en ses troupes ; le condamnons, en outre, à dix ans de prison dans tel lieu qu'il plaira à Sa Majesté; et d'être cependant reconduit au Fort-l'Évêque, immédiatement après avoir subi la peine ci-dessus prononcée; et après le temps de sa prison expiré, lui défendons de se trouver jamais plus près de trente lieues de Paris et des endroits où se trouvera Sa Majesté.

« Ledit jugement lui sera lu et publié à la tête des troupes.

« Fait et jugé à l'hôtel royal des Invalides, le cinq du mois de juillet mil sept cent quarante-neuf. »

Suivent les signatures et celle de Gelain, greffier.

Après avoir vengé l'affront fait à un signe révéré, le Roi songea à l'avenir de ceux de ses officiers que la bravoure portait aux premiers rangs comme aux rangs inférieurs, et auxquels l'obscurité de leur naissance refusait les privilé-

ges de la noblesse. Ces glorieux officiers de fortune, compris dans l'édit de novembre 1750, apprirent ainsi qu'ils ne verseraient plus leur sang sans en retirer aucun avantage, que leur vieillesse serait protégée, et qu'ils pouvaient espérer d'être à leur tour la tige d'une nouvelle noblesse.

« Le Roi, était-il dit, jugeant à propos de créer une noblesse militaire, ordonne ce qui suit :

« Tout officier servant dans ses troupes ne pourra être imposé à la taille.

« Tout officier général sera noble du jour où il obtiendra ce grade.

« Tout officier qui aura servi pendant trente ans, dont vingt en qualité de capitaine, et qui se retirera avec la croix de Saint-Louis, jouira, sa vie durant, de l'exemption de la taille. Les vingt ans de capitaine seront réduits à dix-huit pour ceux qui auront eu commission de lieutenant-colonel, à seize pour ceux qui auront eu commission de colonel, et à quatorze pour ceux qui auront été brigadiers.

« Les officiers devenus capitaines et chevaliers de Saint-Louis qui auront été mis hors

d'état de servir par leurs blessures seront censés avoir rempli le temps prescrit.

« Tout officier né en légitime mariage d'un père et d'un grand-père qui, en se retirant du service après avoir rempli les conditions ci-dessus, auront été dans le cas de jouir de l'exemption de la taille, et qui sera fait chevalier de Saint-Louis, acquerra la noblesse de droit, après trente ans de services, dont vingt en qualité de capitaine, et elle passera à ses enfants, même à ceux qui seraient nés avant qu'il fût devenu noble ; elle lui sera pareillement dévolue, si cet officier est tué ou meurt au service, ou se retire par rapport à ses blessures, après néanmoins qu'il aura été fait chevalier de Saint-Louis.

« Les officiers non nobles qui sont actuellement au service jouiront des bénéfices de l'édit, sans avoir néanmoins d'autres avantages rétroactifs que le droit de remplir le premier degré ».

Cet édit est une réponse péremptoire faite à ceux qui, calomniant l'ancienne monarchie, prétendent qu'elle n'avait de grâces et de faveurs que pour les membres d'un ordre pri-

vilégié. Louis XV même, ce roi imbu de préjugés, comme on dit, fut plus généreux que Napoléon, empereur sorti d'une révolution. Napoléon n'accordait de lettres-patentes de chevalier aux membres de la Légion d'honneur, c'est-à-dire la noblesse, qu'autant qu'ils justifiaient d'un revenu de trois mille francs au moins. Ils étaient, par le décret du 11 mars 1808, *chevaliers* de la Légion d'honneur, mais ce titre était inféodé à la décoration seule et pas au nom de l'homme : pour que cet homme pût le placer en avant de son nom, il fallait la justification du revenu. Enfin, le titre n'était transmissible qu'avec la condition du majorat, et il n'anoblissait que le fils aîné : les autres enfants restaient roturiers, et la triple succession d'un signe vénéré, prix de services éclatants, ne changeait en rien l'état de la famille. Louis XV, au contraire, donnait la noblesse à tous ceux qui avaient eu successivement leur aïeul, leur grand-père et leur père chevaliers de Saint-Louis. Ces enfants pouvaient être pauvres, mais ils étaient nobles ; prérogative qui emportait avec elle des priviléges sérieux ; et la carrière des armes leur était ouverte, ils

pouvaient y grandir à leur tour. Napoléon, avec ses majorats, rétablissait le droit d'aînesse, aboli par la révolution de 1789. En créant la Légion d'honneur, il en empruntait les dispositions principales aux statuts de Saint-Louis, et il n'allait pas aussi loin que l'édit de 1750. Il fallut qu'à peine rétabli sur le trône, Louis XVIII comblât cette lacune en appliquant aux membres de la Légion d'honneur le bénéfice accordé par son aïeul aux chevaliers de Saint-Louis. « Lorsque l'aïeul, le fils et le petit-fils, porte l'article 2 de l'ordonnance du 8 octobre 1814, auront été membres de la Légion d'honneur et auront obtenu des lettres-patentes, conformément à l'article précédent (c'est-à-dire avec l'obligation de justifier d'un revenu de 3,000 fr.), le petit-fils sera noble de droit et transmettra la noblesse à toute sa descendance. » Ainsi, tout en respectant la législation existante, Louis XVIII réunissait dans les mêmes avantages deux croix différentes, puisque l'une était purement militaire, tandis que l'autre était accordée aux services civils, comme à la profession des armes. Louis XVIII se montrait aussi généreux

que son aïeul, et il appelait aux mêmes honneurs toutes les intelligences. Elles pouvaient partir de tous les points : elles venaient se réunir au même but.

Jusqu'en 1754, la part accordée à la marine, dans l'ordre de Saint-Louis, était faible. Pendant la guerre précédente, quelques défaites avaient trahi les nobles efforts de nos marins, mais ils avaient succombé sous le nombre, et avaient fait payer cher la victoire à leurs orgueilleux ennemis. La marine n'avait qu'un grand'croix, six commandeurs, et trente-deux chevaliers pensionnés, en tout trente-neuf dotations de différente valeur, tandis que l'armée de terre avait onze grand'croix, trente-quatre commanderies et trois cent soixante et une pensions de chevaliers. Par son édit du 24 juin 1754, et au moyen d'une dotation de 20,100 livres prise sur les revenant-bons de la caisse des Invalides, Louis XV créa un grand'croix de plus, trois commandeurs, et treize pensions, de sorte qu'il fut affecté à la marine deux grand'croix, neuf commanderies, et quarante-cinq pensions. Ce n'était pas assez, mais le roi ne pouvait faire

davantage, et il escomptait un avenir prochain, car la paix d'Aix-la-Chapelle n'était qu'une trêve prolongée.

Comme on ne pouvait faire de nominations dans les hautes dignités qu'au fur et à mesure des vacances, nul grand'croix, dans le service de la marine, ne put être créé de 1728 à 1750.

Du 1er septembre 1715 au 31 décembre 1755, furent successivement promus :

Commandeurs dans l'armée de terre, les lieutenants généraux, maréchaux de camp, brigadiers ou mestres de camp : — 1716, marquis de Monchy ; — 1717, de Brilhac ; — 1718, de la Javie ; — 1719, de Skelton, de Fortisson, marquis de Ravignan, marquis de Château-Morand, marquis de Verseilles, de Montgon ; — 1720, de Jouy, comte de la Billarderie, de Vallière, de Malartic, comte de la Farre-Tornac, de Trudaine, baron d'Eltz, comte de Clermont-Tonnerre, de la Devèze, de Nocey, de Puymormand, marquis de Saint-Pater, marquis de Pinguyon ; — 1721, marquis de Maulevrier-Langeron, baron de Hooke ; — 1723, marquis de Conflans ; — 1724, marquis de Bonas, comte d'Ourches, de Roissy, de la

Villemeneux, de la Javelière; — 1725, Destouches, de Monteils; — 1726, de Villars (sous-lieutenant aux Gardes françaises; il n'eut le rang de colonel qu'en 1743, étant devenu lieutenant au même corps, dix-sept ans après sa promotion au titre de commandeur); — 1727, d'Argenson; — 1730, de Laurière, de Favancourt, de Berville, de Ressons; — 1731, de Valbelle, Desclavelles; — 1732, de Vauchoux, marquis de Roccozel; — 1733, de Ganges; — 1734, Raltky, de Chépy, de Terlaye; — 1735, de Louvigny, comte de Varnassal; — 1736, de Saint-André-Marnay; — 1737, marquis de Creil (de Creil-Nancré), de Quadt-de-Lanscroon, de Vernicourt, de Contades, comte de Chabannes, et chevalier d'Auger; — 1738, de Castella, de Cilly, de Varennes; — 1739, chevalier d'Erlach, de Rousset-de-Girenton, d'Allemans; — 1742, marquis de Valory; — 1743, de Chaumont, de Diesbach, marquis de Chérisey, comte de Berchény, marquis du Châtelet (Jean-François du Châtelet-d'Haraucourt), marquis de Boufflers, marquis de Créquy, marquis du Châtelet-Lomont, de la Courneuve, marquis de Salliè-

res, comte de la Rivière; — 1744, marquis de Céberet, marquis de Saint-Périer, comte d'Aumale, comte de Courten; — 1745, vicomte de Vaudreuil, comte de Marcieu, comte de Courtomer, baron de Zurlauben; comte de la Serre; — 1746, de Champéron, de Crémille; — 1747, comte de Cossé; — 1748, marquis de Marignane, marquis de Cernay; — 1749, marquis de Villemeur (de Villemeur-Riotor); — 1750, de Malezieu, marquis de Calvières, marquis de Saint-Pern; — 1751, vicomte de Suzy, chevalier de Guer, marquis de Chauvelin, comte Saint-Germain (1), de Razaud; —

(1) Une particularité très-curieuse se rattache au comte de Saint-Germain. Après avoir servi l'empereur Charles VII, il était rentré en France en 1746, et il avait été fait successivement maréchal de camp et lieutenant général. En 1759, il se retira à Aix-la-Chapelle, renvoya le cordon rouge qu'il avait reçu le 26 août 1751, et renonça à toutes les grâces qu'il tenait du roi, pour aller prendre du service en Danemark, où il devint feld-maréchal; il quitta ensuite ce service étranger, et revint en Alsace, d'où le roi Louis XVI l'appela, en 1775, pour lui confier le portefeuille de la guerre. Le roi lui rendit son grade de lieutenant général, mais il ne lui rendit point son cordon rouge, de sorte que dans la chrono-

1752, comte de Sparre; — 1753, chevalier de Montbarey, chevalier de Croismarre, marquis du Mesnil;— 1754, de Chevert, comte de Moncan, comte de Bombelles, comte de la Luzerne, comte de Coetlogon; — 1755, comte de Balincourt.

Commandeurs dans l'armée de mer, les lieutenants généraux des armées navales, ou chefs d'escadre : — 1716, comte de Champigny; — 1719, marquis de Sainte-Maure; — 1720, marquis de Rouvroy, de Champmeslin; — 1724, Duquesne-Mônier, comte de Roannez; — 1726, comte d'Hautefort; — 1728, comte de la Luzerne, Duguay-Trouin (1), comte de Rochalar; — 1734, marquis de Velleron; — 1736, de Cheyladet de Montvellier, marquis de la Rochalar; — 1739, de Court; — 1741, comte de Maulevrier-Langeron; — 1745, de Salaberry de Benneville; — 1746, Bart; — 1748, de Baraïlh; — 1750, chevalier

logie des dignitaires, imprimée en 1785, il est porté avec cette note : « Mort pour l'ordre en 1759, et pour l'âge en janvier 1778. »

(1) De la famille, mais non le fils du chef d'escadre si célèbre sous Louis XIV.

de Camilly ; — 1751, de Champigny de Mory, marquis d'Epinay-Beaugroult ; — 1752, comte de Massiac, marquis de la Galissonnière (1) ; — 1753, comte Du Bois de la Motte (2) ; — 1754, de Macnemara, chevalier de Cresnay, comte de Vaudreuil, comte du Guay, marquis d'Amblimont ; — 1755, Périer.

Grand'croix (service de terre), les commandeurs suivants :

---

(1) Obtint les honneurs et l'expectative de grand'-croix, le 19 octobre 1756, après la prise de l'île de Minorque, et comme récompense du brillant combat naval du 20 mai, même année, signalé par la défaite de l'amiral Byng ; mais il mourut avant d'avoir été nommé titulaire.

(2) C'était la récompense d'un fait d'armes éclatant. En 1747, le comte Du Bois de la Motte, étant capitaine de vaisseau, et chargé, avec son vaisseau et une frégate, d'escorter un convoi en destination pour Saint-Domingue, avait été attaqué par quatre vaisseaux anglais de troisième et quatrième rang, et les avait empêchés d'entamer son convoi ; plus tard, il avait tenu tête à trois autres vaisseaux, et les avait forcés de l'abandonner après quelques heures de combat. A son retour, neuf vaisseaux anglais ayant voulu intercepter sa flotte, il leur échappa, et l'ennemi, en le poursuivant avec acharnement, perdit dans cette chasse un de ses vaisseaux qui sombra sur des rochers à l'entrée de la Loire.

1719, de Lée, de Contade, comte de Revel; — 1720, de Saint-Hilaire (fils de celui qui eut le bras cassé par le boulet qui tua Turenne), de Reynold, de Boiveau; — 1721, comte d'Esseville; — 1722, marquis d'Avaray; — 1724, comte de Ségur (grand-père du maréchal de Ségur, ministre de la guerre, qui eut un bras emporté à Lawfeld, étant colonel); — 1725, comte de Bruzac; — 1728, marquis de Balivières; — 1730, marquis de Cilly, comte de Murey, marquis de Caylus; — 1731, marquis de Valory (1); — 1732, marquis de la Billarderie; — 1734, comte Cambis, Skelton; — 1735, marquis de Bonas; — 1737, marquis de Ravignan, marquis de Roccozel, comte de Chabannes (Pionsac); — 1738, comte de la Billarderie (Flahaut), de Vallières, marquis de Cadrieu; — 1743, marquis de Creil (de Creil-Nancré), marquis de Cherisey; — 1744, marquis du Châtelet (Jean-François), marquis de

(1) A la sixième livraison, il s'est glissé une erreur dans le compte rendu de la bataille de Denain; le marquis de Valory y est qualifié d'ingénieur de première classé; il était lieutenant général des armées du roi, et commandait en chef le génie militaire à Denain.

Ceberet; — 1750, chevalier d'Auger; — 1751, marquis de Sallières, vicomte de Vaudreuil (Jean de Rigaud); — 1753, de Louvigny, comte de Bercheny; — 1754, marquis de Créquy.

Service de mer : 1716, marquis de Coetlogon; — 1724, comte de la Harteloire; — 1726, marquis d'O; — 1728, marquis de Sainte-Maure; — 1750, chevalier de Broglie, de Court; — 1752, chevalier de Camilly; — 1753, Bart (fils de Jean-Bart); — 1754, de Barailh; — 1755, chevalier de Cresnay.

Il serait injuste d'oublier dans la glorieuse nomenclature des chevaliers un nom à jamais célèbre, celui de la Bourdonnaye. Marin dès son enfance, débutant par une action d'éclat, la prise de Mahé (il ajouta ce nom à celui de sa famille), il fut nommé en 1735 gouverneur des îles de France et de Bourbon. Il trouva ces colonies dans le plus triste état de dénuement et d'anarchie, rétablit l'ordre, et ramena la prospérité : arsenaux, magasins, fortifications, aqueducs, canaux, moulins, casernes, églises, hôpitaux, chantiers pour construire et radouber des vaisseaux, il créa tout en moins de

quatre ans. Il introduisit la culture du manioc, du sucre, du café, du coton, ces sources d'une précieuse richesse, et en 1737 il reçut la croix de Saint-Louis, qu'il avait bien gagnée. Lorsque la guerre de 1744 commença avec l'Angleterre, il n'avait pas un vaisseau, et les Anglais, sillonnant les mers de l'Inde, s'emparaient de nos bâtiments de commerce. La Bourdonnaye recrute des noirs, et transforme six bâtiments de commerce en bâtiments de guerre; cinq vaisseaux, dont un seul, l'*Achille*, est armé en guerre, lui sont envoyés par la compagnie des Indes; mais les équipages sont dans un état déplorable : il faut armer quatre de ces vaisseaux, et fournir des vivres à deux autres prêts à partir pour la France. La Bourdonnaye pourvoit à tout; avec neuf vaisseaux, faibles en nombre et en armement, il n'hésite pas à affronter, à la côte de Coromandel, six vaisseaux anglais bien armés, bien équipés, et qui se fient à leur supériorité. Trois de ses vaisseaux sont mis en peu d'instants hors de combat; avec les six autres il force les Anglais à s'enfuir en désordre. Suivi seulement de 1,100 soldats européens, de 400 Cafres, et de 400

Cipayes, il se rue sur Madras, et contraint cette ville à se rendre et à traiter de son rachat; c'était pour la compagnie des Indes un bénéfice de treize millions et demi.

Mais alors commencent les infortunes de ce grand homme. Dupleix, qui commandait à Pondichéry, Dupleix exhibe des pouvoirs supérieurs donnés par la compagnie des Indes; il déchire le traité, et prend possession de Madras qu'il fait raser. La Bourdonnaye est privé du commandement des vaisseaux dans les mers de l'Inde, remplacé à l'Ile de France, et accusé de concussion. Il part pour venir se justifier, et il est pris par les Anglais, qui le renvoient sur parole : il arrive à Paris ; on le jette à la Bastille, et pendant vingt-six mois on lui interdit toute communication, même avec sa femme et ses enfants ; on le prive de livres, d'encre, de papier, enfin de tous les moyens de se justifier. Avec un sou aiguisé sur le pavé de son cachot, il se fait un canif pour tailler en forme de plume des branches de buis qui lui avaient été distribuées aux fêtes de Pâques comme aux autres prisonniers ; il supplée au papier par des mouchoirs blancs empesés dans le bouil-

lon de riz; il fabrique de l'encre avec de l'eau et de la paille brûlée. Il lui faut des couleurs pour tracer le plan et la carte de Madras; il compose du jaune avec du café et du vert avec des liards chargés de vert de gris. Il rédige son mémoire justificatif, le soustrait, à force d'adresse, à ses geôliers, le fait parvenir à la commission chargée de le juger, obtient un conseil, met l'accusation à néant, et quand on lui demande comment il a si bien fait ses affaires et si mal celles de la compagnie : « C'est, répond-il tranquillement, que j'ai toujours fait mes affaires d'après mes lumières, et celles de la compagnie d'après ses instructions. » En 1751, son innocence est proclamée, et il est rendu à sa famille, avec une santé détruite et une cruelle paralysie, fruit de sa longue détention.

Après avoir possédé 2,600,000 livres, résultat de quarante ans de travaux, il se trouve, lui et les siens, réduit en quelque sorte à l'indigence, et meurt au bout de deux ans. Le jour de la justice se leva enfin. En 1774, Louis XVI accorda une pension de 2,400 livres à la veuve de la Bourdonnaye, « mort, dit le brevet, sans

avoir reçu aucune récompense ni aucun dédommagement pour tant de persécutions et tant de services. » Quelques années plus tard, les habitants de l'Ile de France firent une pension de 3,000 livres à la marquise de Montlezun-Pardiac, fille de la Bourdonnaye, en mémoire des services qu'ils avaient reçus de son père.

La persécution que subit cet homme, qui méritait des couronnes, est une triste page pour l'histoire, mais c'est une page glorieuse pour l'ordre de Saint-Louis.

Dupleix éprouva plus tard les mêmes rigueurs; il fut également persécuté, emprisonné à la Bastille, ruiné, et mourut indigent, triste sort réservé aux officiers qui servaient dans l'Inde. Lally compléta à son tour cette liste néfaste.

Les Anglais, las de sept ans de paix, recommencèrent la guerre sans déclaration préalable. Leur première action d'éclat fut l'assassinat, en Amérique, d'un officier français, M. de Jumonville, et de trente soldats. Trois cents bâtiments de commerce, montés par huit mille matelots, et naviguant sur la foi des traités, furent capturés et conduits en An-

gleterre. La politique anglaise a toujours été celle de Carthage.

La France répondit à cette insigne trahison par l'envoi d'une escadre et d'un corps d'armée, chargés de s'emparer de l'île de Minorque. L'escadre obéit au marquis de la Galissonnière, l'armée au maréchal duc de Richelieu. Pendant qu'on assiégeait le fort Saint-Philippe, principale défense de l'île, l'amiral Byng accourt pour porter secours aux assiégés. De la Galissonnière le bat, et Byng paye de sa tête cette défaite décisive. Parmi les blessés se trouvait le chevalier de Laugier de Beaucouse, lieutenant de vaisseau, chevalier de Saint-Louis, qui mourut quatre jours après, des suites de ses blessures.

Au bout de deux mois, le fort Saint-Philippe fut emporté d'assaut, après une résistance désespérée, et la garnison obtint les honneurs de la guerre.

Notre perte fut de quatorze officiers et quatre cent dix-neuf soldats tués, quatre-vingt-douze officiers et neuf cent quatre-vingt-seize soldats blessés. Parmi les officiers tués se trouvaient les capitaines : du Pinay,

de Royal-Artillerie; de Pigny, du régiment de Cambis, et du Portal de Saint-Alby, du régiment de Bretagne, chevaliers de Saint-Louis. Un autre chevalier de l'ordre, M. Hebrail de Canast, capitaine au régiment de Vermandois, mourut à Mahon, en 1759, des blessures reçues à ce siége.

Le roi fit brigadier et reçut chevalier de Saint-Louis le duc de Fronsac, qui avait apporté la nouvelle de la prise du fort Saint-Philippe. Il reçut également chevalier de Saint-Louis le comte de Balbi, brigadier, colonel réformé à la suite de Royal-Italien.

Furent nommés chevaliers de Saint-Louis, en récompense de cette conquête :

Le comte de Rochambeau, brigadier, colonel du régiment de Vermandois; de Briqueville de la Luzerne, colonel du régiment de Briqueville; le marquis de Talaru, colonel du régiment de Talaru; le vicomte de Cambis, colonel du régiment de Cambis, et le marquis de Sablé, colonel du régiment de Haynaut.

Les capitaines: de Bussi (Leclerq), de Chauvigny, chevalier Froment de Favry, vicomte de Langeac de Lespinasse, de Rauguil, Souyn

d'Estournelles, de Saint-Mesmin, du régiment Royal; de Boissimon, Després, de Rougé (François), de Villaunay, du régiment de Vermandois; Lansalut, de Champeaux, Dislan, de Miniers, de Mondétour (Bouchard), du régiment de Nice; du Mantel, Piolent de la Motte, de Seilhac, du régiment de Talaru; de Gérié, de Ramsault (Eugène), de Ramsault de Tortonval, du régiment de Haynaut; Danay, de Quincarnon, du régiment de Briqueville; de Blottefier, de Belleval, de Freschecourt, du régiment de Cambis; Lauzière (Barlatier de Saint-Julien), de Précorbin, du régiment Royal-Comtois; Buouinsegni, le chevalier de Lastier, du régiment Royal-Italien; Boilleau, du régiment de Médoc; de Duras, du régiment Royal-Marine; de Lafayetière, du régiment de Rohan-Rochefort; la Tour de Roc, du régiment de Trainel, et de Lustrac, du régiment de la Marche.

Quant au marquis de la Galissonnière, le vainqueur de Byng, débarqué à Toulon, il partit pour Fontainebleau; mais ses forces le trahirent: il fut obligé de s'arrêter à Nemours, et y mourut, le 29 octobre, des suites d'une

hydropisie. En apprenant cette nouvelle, Louis XV témoigna hautement ses regrets, et ajouta qu'il avait destiné à ce brave marin le bâton de maréchal (1).

Cette année 1756 ne connut point de désastres. La suivante devait être moins heureuse. Le 28 août, M. de Beaussier de Châteauvert, capitaine de vaisseau, commandant *le Héros*, soutenait un glorieux combat contre deux vaisseaux anglais de soixante-quatorze et de soixante-quatre, qu'il forçait de fuir, et dans ce combat il était blessé. Quatre mois plus tard, il entrait au port Louis, ramenant huit prises et quatre cents prisonniers, dont deux officiers et cent soixante et un soldats allemands, recrutés par les Anglais pour le régiment Royal-Américain.

Au Canada, sous l'impulsion de M. de Vaudreuil, gouverneur, M. de Léry s'emparait du fort de Bull, principal entrepôt des provisions et des munitions anglaises, et le marquis de Montcalm (encore un chevalier de Saint-Louis, dont le nom est resté illustre et populaire),

(1) *Biographie maritime*, par M. Hennequin.

réduisait successivement les forts Ontario (1), Oswego et Saint-Georges, où il trouvait cent vingt et une pièces de canon, quatorze mortiers, sept bâtiments montés de dix-huit à huit canons ou mortiers, et deux cents bateaux dont les équipages furent compris dans la capitulation; seize cents hommes, dont quatre-vingts officiers, étaient prisonniers de guerre.

L'année 1757 s'ouvrit par une réception de chevaliers de Saint-Louis, faite par le roi lui-même. Le 3 janvier, l'avant-veille de l'exécrable attentat de Damiens, Louis XV donna l'accolade aux officiers suivants :

Le prince de Robecq, brigadier, colonel du régiment de Limousin; le marquis de Cambis, brigadier, mestre de camp du régiment de cavalerie de Bourbon; le prince de Rohan, colonel d'infanterie; le comte de Civrac, colonel du régiment de Royal-Vaisseaux; le

(1) Fenimore Cooper a écrit un roman très-intéressant, *le dernier des Mohicans*, roman dans lequel il a introduit l'histoire de ce siége, et rendu justice au beau caractère de M. de Montcalm.

comte du Châtelet-Lomont, colonel du régiment de Navarre; le comte de Montmorency-Laval, colonel du régiment de Guienne; le comte d'Estaing, colonel du régiment de Rouergue; le marquis de Chastelux, colonel du régiment d'Auvergne; le comte de la Tour-du-Pin, colonel au corps des Grenadiers-Royaux de France; le marquis de Saint-Chamond, colonel d'infanterie; le comte d'Usson de Bonnac, colonel réformé dans le régiment de Brissac; M. de Laubépine, mestre de camp réformé à la suite du régiment de cavalerie de Beauvillier; le comte de Béthune, mestre de camp du régiment de Royal-Pologne; le marquis de Clermont-Tonnerre, capitaine au régiment Mestre-de-Camp-Général-de-la-Cavalerie, ayant rang de mestre de camp; le comte de Fumel, mestre de camp; le marquis de Caraman, mestre de camp de dragons; le marquis de Crussol-d'Amboise, capitaine-lieutenant des chevau-légers de Berry; M. Fargès, capitaine au régiment de cavalerie d'Harcourt, ayant rang de mestre de camp; le comte de Saint-Chamans, premier cornette aux chevau-légers de Bourgogne; le marquis de Janson,

enseigne aux Gendarmes d'Aquitaine; M. du Hamel de Maisoncelle, lieutenant-colonel au régiment de cavalerie de Montcalm; le marquis de Chastenay, mousquetaire, ci-devant enseigne aux Gendarmes-Anglais.

Le 10 janvier, à l'audience donnée aux députés des États de Bretagne, le roi reçut chevalier de Saint-Louis le comte de Morant, député des États pour la noblesse, et nommé précédemment.

Le maréchal d'Estrées, à la tête d'une armée de cent mille hommes, entra en Westphalie, où il fut rejoint par dix mille Autrichiens. Le 26 juillet, il rencontra le duc de Cumberland, posté à Hastembeck. Le maréchal fit tourner l'ennemi par Chevert et attaqua résolûment la gauche, au moment où Chevert arrivait et poussait devant lui les forces anglo-hanovriennes. La brigade autrichienne, les brigades de Picardie, de Champagne, de Navarre, le régiment du Roi et celui des grenadiers de France donnèrent avec impétuosité. La brigade de Champagne s'illustra parmi ces corps d'élite. Elle s'empara d'une redoute, dans laquelle elle trouva neuf canons et deux obu-

siers. Le duc de Cumberland, après avoir perdu plus de trois mille hommes, fut forcé d'abandonner ses positions, pour gagner les gorges qui devaient le conduire à Hanovre. Notre perte fut de dix-sept officiers tués, cent huit blessés, mille trente-huit soldats tués et onze cent cinquante-neuf blessés. Elle eût été moins considérable, sans un malentendu qui mit un instant la brigade d'Eu entre deux feux.

Parmi les officiers tués, se trouvaient : le comte de Montmorency-Laval, colonel du régiment de Guienne, aide-maréchal-général-des-logis ; M. de Gascoing, lieutenant-colonel de Picardie ; M. d'Ablancourt et M. de la Vie, capitaines au régiment de Navarre ; M. Du Canys, capitaine au régiment de la Marine ; le chevalier de Dortans, capitaine au régiment d'Eu, tous chevaliers de Saint-Louis.

Les détails de la bataille furent apportés par le comte de Gisors, que le roi reçut chevalier de Saint-Louis.

Cette victoire était belle. Elle inaugurait bien la campagne, et le maréchal d'Estrées devait croire qu'il lui serait donné de poursuivre

ses succès; mais il avait des ennemis à Versailles: on l'accusait de ne pas avancer assez vite; on était impatient d'écraser dans une seule campagne l'électeur de Hanovre (Georges II, d'Angleterre) et le roi de Prusse, qu'on n'appelait par dérision que *le marquis de Brandebourg*. Le 25 juillet, le maréchal de Richelieu était envoyé pour relever de son commandement le maréchal d'Estrées qui se vengeait le lendemain de cette ingratitude. Le 3 août, il rejoignait l'armée, recevait le commandement des mains de d'Estrées, qui partait accompagné des regrets de ses soldats de la veille, et au mois de septembre le nouveau commandant en chef donnait l'accolade aux officiers suivants, qui avaient gagné leur croix à Hastembeck :

Le comte de Montbarrey, colonel aux grenadiers de France; le chevalier de Balleroy, aide-major général de l'infanterie.

Les capitaines de Bonce et de Garsigny, du régiment de Navarre; de Barville, de Bommois et de la Taille, du régiment de la marine; de Blachère, Narbonne de Blachet et de Parvilliers, du régiment de Belsunce; de Bocozel,

Belhomme et de Chevruc, du régiment de Lyonnais; de Choisey, de Clisson, Ducoudray, Desminières, de Flassigny, de Masclaris et de Sucy de Clisson, du régiment de Champagne; de Coligny, Daultry, Dupuy, de Fontès et Vissée de Fontès, du régiment de la Couronne; de Chambeuf, Dumarche, de Lancize-Richard et Richard, des Grenadiers-Royaux de Solar; de Crény, de Chambray, de Recquebois de Villers et de Saint-Astier, du régiment des Grenadiers-de-France; Cardon de Garsigny et de la Fargue, du régiment de Mailly; de Caupenne et Lafitte de Caupenne, du régiment de Provence; Castris de Saint-Gélis, du régiment de Berry-Cavalerie; d'Enocq, de Monteils et de Roqueval, du régiment de Picardie; Dervieux, du régiment de Vaubecourt; Dumesnil-Simon, du régiment de La Roche-Aymon; de Mont, du régiment d'Enghien; d'Hennezey, du régiment Mestre-de-Camp-général-des-Dragons; Lefebvre, du régiment Colonel-Général-des-Dragons.

De Gevigny, capitaine, chevalier de Saint-Maurice, et Pierre, lieutenant au régiment des dragons d'Orléans; de Segent, lieutenant-co-

lonel aux volontaires de Flandres; de Vautier, lieutenant au régiment Commissaire-Général-de-la-Cavalerie, et de Villers, lieutenant au régiment d'Harcourt.

Le duc de Richelieu poussa vivement l'ennemi et le força de découvrir le Hanovre, qui tomba au pouvoir des Français, ainsi que les territoires environnants. Enfin le duc de Cumberland, harcelé et traqué, à bout de ressources et de courage, implora la médiation de l'ambassadeur de Danemark, et parvint à conclure la convention de Closter Severn, que Georges II, comme électeur de Hanovre, viola honteusement. Les Anglais continuaient la guerre comme ils l'avaient commencée.

Une autre armée de cinquante mille hommes, composée de vingt-cinq mille impériaux et de vingt-cinq mille Français, commandés par le prince de Saxe-Hildburghausen et le prince de Soubise, était entrée en Saxe. Le roi de Prusse, la trouvant postée trop avantageusement, feignit de se retirer devant elle, afin de l'attirer sur un terrain où il pût la combattre avec avantage. Qu'on relise les opérations de l'armée française en 1805, et l'on verra

si Napoléon savait profiter des leçons du grand Frédéric.

Le 5 novembre, l'armée combinée se déploya dans les plaines de Rosbach. Le prince de Saxe voulait attaquer sur-le-champ; le prince de Soubise, trouvant la journée trop avancée, demandait que la bataille fût remise au lendemain. Les officiers généraux, ayant été consultés, furent partagés; mais les Français n'agissant qu'en qualité d'auxiliaires, l'attaque fut résolue malgré eux. Le prince de Saxe croyait avoir bon marché d'un ennemi qu'il supposait dans son camp, embarrassé de ses tentes et bagages. Tout à coup le camp prussien disparaît comme par enchantement; Frédéric se montre avec son armée et il fait charger par sa cavalerie, composée de quarante escadrons, la cavalerie de l'empire, qui est rompue, mise en désordre et se sauve à toute bride.

M. de Soubise appelle à lui la cavalerie de réserve, forte de dix escadrons composés des régiments de Penthièvre, Saluces, Lameth, Lusignan et des Cars; il y joint quatre escadrons de dragons, huit bataillons d'infanterie, et les forme en potence dans l'intervalle des

deux lignes. Nos cavaliers chargent avec fureur, soutenus par les cuirassiers autrichiens, dont la bravoure proteste contre la lâcheté de leurs compatriotes. L'effort de la première ligne est arrêté par ce choc vigoureux, mais la seconde ligne survient et reprend l'avantage. Huit escadrons des régiments de Bourbon, Beauvilliers, Fitz-James et Raugrave accourent et rétablissent le combat pendant quelques instants, puis ils sont forcés de céder au nombre. L'infanterie de droite, n'étant plus soutenue, est prise en flanc et écrasée; mais le comte de Saint-Germain en sauve une partie, tandis que des corps de cavalerie protégent la retraite de quelques autres bataillons, et l'armée parvient à se mettre à couvert derrière l'Unstrutt. Le maréchal de Richelieu, instruit de ce désordre, se hâte de faire sa jonction, et les deux armées réunies prennent leurs quartiers d'hiver dans la Hesse et dans le pays de Fulde.

Telle fut cette bataille, livrée malgré le prince de Soubise, et dont l'histoire a fait injustement peser sur lui la responsabilité. On peut attaquer les talents de ce maréchal, mais non sa

bravoure. « Il alla, au milieu du feu, à deux régiments suisses restés sur le champ de bataille, dit Voltaire, et les fit retirer au petit pas! » Rochambeau, dans ses mémoires, n'est pas moins explicite en ce qui concerne le courage de M. de Soubise. Plus tard, il compta des jours de succès, et nul ne lui en tint compte. Telle est la justice des hommes.

On a dit qu'il y avait eu déroute sans résistance; c'est un mensonge. On n'a pas trois mille tués et huit mille blessés sans combat. Les Français ne tombent pas sans se défendre, et ne sont pas gens à se laisser égorger comme des moutons. Le régiment de Piémont fit des prodiges; il perdit à lui seul plus de mille hommes. Il compta parmi ses blessés : son colonel, le comte d'Esparbès, et les capitaines Aymer de la Chevalerie, Deflavigny et d'Argout, chevaliers de Saint-Louis; parmi ses morts, les commandants de bataillon Desplaces du Long et de Fermont; les capitaines Constantin de Marans, chevalier de la Grange-Duclusel, de l'Écuyer de la Papotière, de Barjot de la Combe, Rochette de Malauzat, également chevaliers de l'Ordre. D'autres chevaliers, les

lieutenants-colonels de Vernon, du régiment de Saint-Chamond ; de Montjouvent, du régiment de Lameth; le capitaine de Monts, du régiment de Poitou , étaient tués. Le duc de Cossé, colonel du régiment de Brissac, blessé grièvement, mourait de ses blessures.

Tous tombaient fidèles à la vieille devise : « Croix de Saint-Louis est comme noblesse, elle oblige. »

CHAPITRE VII.

Campagnes de 1758, 1759, 1760. — Chevaliers de Saint-Louis, pour faits de guerre. — Batailles de Crevelt, de Sundershausen, de Berghen. — Combat de Saint-Cast.—Le comte d'Aubigny.—Ballade bretonne. — Création de l'ordre du mérite militaire. — Premiers dignitaires. — Affaire de Corbach. — Clostercamp. — Le chevalier d'Assas. — Combats sur mer. — Affaires du Canada. — Le marquis de Montcalm et le chevalier de Levis.

L'année 1758 offrit, comme la précédente, un mélange de succès et de défaites.

La bataille de Crevelt ne nous fut pas favorable. Le maréchal de Richelieu subit la peine du talion. Il avait enlevé le commandement au maréchal d'Estrées, et il dut, au mois de février 1758, remettre l'armée aux mains de M. le comte de Clermont, oncle du prince de Condé; mais, moins heureux que son prédé-

cesseur, il ne se retira pas le lendemain d'une victoire.

Le 23 juin, le comte de Clermont fut attaqué à Crevelt par le prince Ferdinand de Brunswick, mais il reconnut trop tard le véritable point de l'attaque dirigée contre sa gauche. Il manda alors en toute hâte ses réserves; mais les officiers, ne connaissant pas le pays, égarèrent les colonnes, et elles n'arrivèrent que pour recueillir des troupes écrasées par le nombre. Toutefois la retraite se fit avec tant d'ordre, que l'ennemi dut bientôt renoncer à la poursuite, et, selon le mot du duc de Brissac qui la commandait, l'*arrière-garde balaya la honte de cette journée.*

Notre perte fut considérable, et la *Gazette de France* ne publia pas, selon l'usage, les noms des officiers morts ou blessés. Le comte de Clermont fut remplacé par le marquis de Contades, auquel le roi donna le bâton de maréchal, et le nouveau commandant fut chargé de remettre la croix de Saint-Louis aux officiers suivants, signalés comme ayant été blessés, ou comme s'étant distingués.

Infanterie : les capitaines d'Assas (Fran-

çois) (1), de Choumouroux, Duflachar-Dapinac, de Malherbe, et de Sasselange, du régiment d'Auvergne; Boncourt, Castelnau, Desaugiers, Durand, Filhot, de Pouvourville, Persains, Pelet, Saint-Surin, du régiment de la Marine; Boisset, Boulon, Cerencourt, Garnier, Godet de Neuflize, Reumilly, Saint-Aurin, Vadenay, du régiment de la Couronne; Robieu de La Boullaye, du régiment de Berry; Verchères-Darceau, du régiment d'Enghien; Carles (major), de Carbonnier, de la Bourdonnaye, Des Bureaux de Grignon, des Grenadiers-de-France; Descabannes, Dazan, Du Content, de Popincourt, du régiment de Bretagne; vicomte de Champigny, du régiment de Piémont; Biars de Lhommois, du régiment d'Orléans; de Belombre, de la Bourdonnaye de Boissy, de Jourdan, de Kernisan, de Marvelize, du régiment de la Tour-du-Pin; Darmeville, Delmas, Duprat, Guilly, Ligonnier, Lamarque, Maillart, Montrosier, Daubery Saint-Jullien, du régiment de Touraine; Philippe de

---

(1) Frère aîné de celui qui est resté immortel, pour son dévouement à Clostercamp.

la Caze, du régiment de Navarre; de Montolivet, du régiment de Picardie; Cadolle, Cavalier (lieutenant), du régiment de Durfort; Boudard de Couturel et de Lantiany, du régiment de Belsunce; Deschamps et Sariac, du régiment de Chartres; D'Herten, à la suite du régiment de Rohan; La Marche, Montcalvel et Rupé, du régiment de La Marche; de la Varennes, de Rastignac, du régiment de Vaubecourt; de Richebourg, du régiment de Tournaisis; Petel-Descallier, du régiment de La Marck; Girard et Trestendant, du régiment de Rohan-Rochefort; Bellon de Sainte-Marguerite et de la Valette, du régiment d'Aumont; de Renneville, des volontaires de Flandre; de Bertrandy et de Boccandré, de la légion Royale.

Cavalerie : De Termes, lieutenant de cavalerie, rang de capitaine, mestre de camp d'une brigade des carabiniers; Bullioud, capitaine-réformé; Boret, lieutenant; Barville de Nocé, aide-major; vicomte de Durfort de Rosines, mestre de camp, lieutenant d'une brigade, de Pujol et de Saint-Pern de Lygonié, capitaines aux carabiniers du comte de Provence; les ca-

pitaines de Rolly, du régiment de Berry; Bourgongne de Menneville, du régiment de Condé; de Brustel, des dragons d'Orléans; de Vignacourt, du régiment du mestre de camp général de la cavalerie; de Fauville, de Marchesieux, du régiment de Royal-Cravattes; du Croiset de Cumignac, Maulcon, Rey, capitaines, et Montaurant, lieutenant, au régiment d'Aquitaine; de Vigneras, du régiment de Royal-Piémont; marquis de Calonne de Courtebourne, et de Tassigny, du régiment de Crussol; Francourt, capitaine, Fagnier et Lizès, lieutenants au régiment d'Harcourt; de Jouen et de Lavaux, du régiment de Chabrillant; de la Vernette et de Serres, du régiment d'Orléans; vicomte de Lignereux, du régiment de la Rochefoucauld; de Laferté, Leymarie, de Saffray, capitaines, et Madron, lieutenant, du régiment de Royal-Roussillon; Dayguirandes, du régiment de Clermont; de Candale, du régiment de Marcieu; de Puismorin, du régiment de Bourbon-Busset; de Vidampierre, du régiment de Fumel; de Publy, du régiment d'Archiac; Monléon, lieutenant au régiment de Dampierre; de Mustel, de Renson, des dra-

gens de la Légion Royale; de Mazancourt, capitaine, rang de mestre de camp, et Aucles, aide-major, rang de capitaine, du régiment de Noé.

Furent encore reçus par le maréchal de Contades: le marquis de Lesde, maréchal de camp; le duc de la Trémouille et le marquis de Gamaches, mestres de camp, l'un d'Aquitaine, l'autre de Royal-Piémont, cavalerie; le chevalier de Galard de Lézer, capitaine de cavalerie; et M. Teaillard de Teaissonnière, dont le grade n'est point indiqué.

Un mois après la défaite de Crevelt, jour pour jour, le 23 juillet, le duc de Broglie, qui commandait l'avant-garde de l'armée du prince de Soubise (seconde armée d'Allemagne), joignit le prince d'Isembourg à Sundershausen, près de Cassel, et le battit complétement.

De huit mille hommes dont se composait le corps du prince d'Isembourg, il n'en resta que la moitié. Notre perte fut de quatre cents tués et de douze cents blessés. Parmi les morts se trouvait M. de Saint-Martin, lieutenant-colonel du régiment de Rohan et chevalier de Saint-Louis.

L'ennemi avait seize pièces de canon. On en prit sept sur le champ de bataille (la brigade de Rohan en prit quatre à elle seule), et huit dans la poursuite. Les détails de cette affaire furent apportés à Versailles par le marquis d'Autichamp-Beaumont, aide de camp du duc de Broglie, et le roi annonça que le vainqueur de Sundershausen serait compris dans la première promotion des chevaliers du Saint-Esprit.

Un autre succès couronna, en Bretagne, la gloire de nos armes. Les Anglais ayant débarqué, le 4 septembre, dans la baie de Saint-Lunaire, à deux lieues à l'ouest de Saint-Malo, un corps de douze à treize mille hommes, qui s'avançait dans la campagne, brûlant les chaumières, le duc d'Aiguillon, gouverneur de la Bretagne, réunit à la hâte quelques troupes et marcha sur l'ennemi. Il le joignit au moment où il se rembarquait. Rien ne put arrêter l'élan des Français, pas même le feu de la flotte, qui essayait de protéger cette retraite. Notre perte fut de cinq cents hommes; celle de l'ennemi fut de plus de quatre mille hommes, dont huit cents prisonniers.

Le duc d'Aiguillon ne recueillit pas la gloire à laquelle il devait prétendre. La rumeur publique l'accusa d'avoir laissé à ses lieutenants l'honneur de cette journée, et de s'être réfugié dans un moulin, ce qui fit dire qu'il était revenu de Saint-Cast, non pas couvert de gloire, mais couvert de farine.

En revanche, il n'eût pas été juste d'oublier ceux qui avaient bien combattu, et le duc d'Aiguillon fut chargé de remettre la croix de Saint-Louis aux officiers que nous allons citer :

Abrieu, capitaine réformé à la suite du régiment de cavalerie de Chabrillant; de Boisauvoyer, capitaine au régiment de Brie; comte de Jumilhac, colonel du régiment royal de la Marine; de Lossac, capitaine au régiment de dragons du Dauphin; de Mansigny et de Revel, capitaines au régiment de Bourbon; Picquet de Melesse, prévôt général de la maréchaussée de Bretagne.

La belle conduite du comte Morell d'Aubigny, issu d'une race normande, fut noblement récompensée. Il commandait la colonne de gauche, composée d'un bataillon du régiment de Boulonnais, d'un bataillon du régiment de

Brie et d'un bataillon du régiment de Fontenay-le-Comte. Ce fut lui qui fit les huit cents prisonniers. Le roi nomma le comte d'Aubigny lieutenant général, et plus tard nous montrerons ce digne chevalier de Saint-Louis décoré du cordon de commandeur, ainsi que le marquis de Broc, son compagnon d'armes dans cette journée. La Bretagne, en outre, a gardé dans ses souvenirs une ballade destinée à perpétuer la gloire de Saint-Cast :

« Quand ils furent rangés en bataille sur la grève, j'aperçus les Français allant à leur rencontre, d'Aubigny à leur tête, l'épée nue à la main.

« En avant ! » cria d'Aubigny ; « il ne nous « en échappera aucun !.. Courage ! allons, mes « braves enfants, en avant !... Suivez-moi, et « ferme ! »

« Les Français répondirent tout d'une voix à son appel : « Suivons d'Aubigny pied à pied ; « il est gentilhomme et bon compagnon. »

« Quand d'Aubigny en vint aux mains, il n'y eut personne, grand ou petit, qui n'ouvrît les yeux, en le voyant verser le sang.

« Ses cheveux, son visage et ses habits

étaient couverts de sang, du sang qu'il tirait aux Anglais, en leur perçant le cœur.

« On le voyait sur le champ de bataille, le cœur calme, la tête haute, pas plus ému par les boulets que s'ils eussent été des bouchons (1). »

Au mois d'octobre, le prince de Soubise prit sa revanche de Rosbach sur les corps réunis des généraux d'Oberg et prince d'Isembourg. Il les joignit à Lutternberg, et les fit attaquer par le duc de Broglie, tandis que Chevert les tournait par la gauche. Cette manœuvre fut décisive, et les soldats ennemis, chargés avec fureur, s'enfuirent à travers les bois en jetant leurs armes. Trois mille hommes tués ou blessés, et près de mille prisonniers, furent les trophées de cette journée. Nul cependant n'a su gré à M. de Soubise de cette victoire : il est toujours resté le vaincu de Rosbach, tant il est vrai que presque toujours l'histoire est écrite avec plus de passion que de justice.

Une nouvelle distinction attendait Chevert.

---

(1) *Chants populaires de la Bretagne*, par M. de la Villemarqué.

A son cordon rouge de commandeur, qu'il devait changer plus tard contre la grand'-croix de Saint-Louis, vint se joindre le cordon bleu de l'Aigle-Blanc de Pologne, que le roi de Pologne lui fit remettre avec son portrait, renfermé dans une boîte d'or enrichie de diamants.

Le prince de Soubise reçut dans cette campagne la croix de Saint-Louis pour le baron de Clozel, brigadier, colonel-lieutenant du régiment Royal-Infanterie-Allemande des Deux-Ponts; de Gelb, lieutenant-colonel du régiment d'infanterie allemande de Saint-Germain; et pour les capitaines Desrozières, de Gobart aîné, de Gobart cadet, de Horn, de Josse, et de la Tour (lieutenant de la colonelle), de Royal-Bavière; chevalier de Banville, du Varnès, du Chalard, Saint-Avid, de Lourde et de la Moustière, du régiment de Rohan; de Bruck, de Thalingen, de Hesse et de Louisenthal, du régiment d'infanterie allemande d'Alsace; de Gevigny, du régiment de Royal-Suédois; de Berlincourt, du régiment suisse de Waldner; Carpentier, du régiment d'infanterie allemande de Raugrave; du Roscoat, du

régiment de Beauvoisis; Pechery, capitaine réformé, et Hoffmann, lieutenant au régiment de Wirtemberg; vicomte de Rougé, du régiment de Poly; de Humbert, capitaine, et Schmitt, lieutenant au régiment de Nassau-*Ousingue* (*Ussingen*); Hildebrand et Zevalos, du régiment d'infanterie allemande de Bentheim; de Charrier, du régiment de Normandie.

De Grandpré, aide-maréchal général des logis de l'armée; de Briand, gendarme de la Maison-du-Roi; Marie, maréchal des logis aux gendarmes de Berry; Mazeret, capitaine aux gendarmes d'Aquitaine; de France, maréchal des logis aux gendarmes Bourguignons; de Keranguès et la Noue, capitaines au régiment de dragons d'Apchon; de Rey, capitaine-lieutenant de la mestre de camp du régiment de Royal-Allemand; comte de Rosen, mestre de camp-lieutenant du régiment de cavalerie de Wirtemberg; de Vissac, capitaine au régiment de cavalerie de Poly; Oberlin, aide-major, rang de capitaine, et Regnault, lieutenant, au régiment de cavalerie de Raugrave.

Au Canada, le marquis de Montcalm, avec six

mille hommes seulement, battit, à Ticonderago, les Anglais, qui en avaient vingt-quatre mille. Montcalm commandait le centre, le chevalier de Lévis la droite, et M. de Bourlamarque la gauche. Le chevalier de Lévis eut ses habits criblés de balles. M. de Bourlamarque fut blessé dangereusement, et M. de Bougainville, aide-maréchal général des logis et aide de camp de Montcalm, fut atteint d'un coup de feu à la tête auprès de son général. L'ennemi se retira à la faveur de la nuit, après avoir perdu quatre mille hommes. C'était à peu près la perte qui suivait les grandes batailles sur le continent. Nous eûmes quatorze officiers tués ou blessés mortellement, vingt blessés, quatre-vingt-deux soldats tués et deux cent soixante et un blessés. M. de Bougainville, envoyé en France par Montcalm, pour exposer l'impossibilité de conserver le Canada si on ne lui donnait de prompts secours, reçut du roi le brevet de colonel à la suite du régiment de Rouergue, et, le 18 février 1759, la croix de Saint-Louis, quoiqu'il n'eût que six ans de service. M. de Bougainville eut cette bonne fortune que, colonel en 1759 et vice-amiral

en 1790, il a été réclamé par l'armée et par la marine, également fières de s'appuyer sur une aussi grande illustration.

La même croix fut décernée aux officiers signalés par M. de Montcalm comme s'étant le plus distingués, et qui étaient détachés au Canada avec le deuxième bataillon de leurs régiments, savoir : Delmas de Sabié, d'Hebecourt, d'Hert, le chevalier de Malartic, capitaines au régiment de la Reine; le chevalier de la Ferté de Mun, de Létang de Celles, le chevalier de Remigny et le chevalier de Villar, capitaines au régiment de la Sarre; Danglas, Leprévôt de Basserode et le chevalier de Rennepont, capitaines au régiment de Languedoc; Bernard, Kergus, Rosmordre, de Saint-Félix et le chevalier de Vassal, capitaines au régiment de Béarn; chevalier de Bassignac (Danglars), Daureilhan de Pradines et de Valette, capitaines au régiment de Royal-Roussillon; de Bellot, capitaine au régiment de Guyenne; Cassignan de Saint-Félix et Milhau, capitaines au régiment de Berry; de Montbeillard, capitaine d'artillerie, et Desaudrouins, ingénieur ordinaire.

Dans cette année 1758, le roi reçut sept chevaliers de Saint-Louis : le duc de Mazarin, colonel du régiment d'Aumont, infanterie; le marquis de la Fosseuse, capitaine-lieutenant des gendarmes de Reine, menin de M. le Dauphin; le comte de Biernay, sous-lieutenant des gendarmes de Berry; le comte de Lordat, sous-lieutenant des Chevau-Légers de Bretagne; de Murinais, premier cornette des Chevau-Légers d'Aquitaine; de Noé et de Saisseval, guidons de gendarmerie. Cette réception est du 19 avril.

Le 7 janvier 1759, le roi reçut encore chevaliers de Saint-Louis :

Mgr le prince de Condé,

Le comte de la Marche; le duc de Montmorency, brigadier, colonel du régiment de Touraine; les marquis de Morbec et de Vastan, ce dernier colonel d'un régiment de son nom; le duc de Mazarin, colonel d'un régiment de son nom; le prince de Chimay, colonel aux Grenadiers de France; le marquis de Chaumont-Bernage, colonel du régiment de Forez; le marquis de Balincour, le marquis du Cambout de Coaslin, le comte de Danois, le mar-

quis de Beuvron, mestre de camp de cavalerie, le comte de Gacé, le chevalier de Saint-Aignan, le comte de Valbelle, mestre de camp de cavalerie; M. Thomas de Domangeville, M. Patrice Wal, le marquis de Marbœuf, colonel d'un régiment de dragons de son nom, et M. de Lire, capitaine de cavalerie dans le régiment de Dampierre.

On eut, au commencement de cette année, des nouvelles de l'Inde. Lally y était arrivé au mois d'avril 1758, et avait pris successivement les forts de Gondelour et de Saint-David, renfermant cent quatre-vingts pièces de canon, sept cent vingt soldats anglais et dix-sept cents soldats noirs; ces troupes furent prisonnières de guerre. Quatre-vingts autres pièces furent trouvées dans le fort de Divicoltey, abandonné par les Anglais. M. de Paradis, ingénieur en chef et chevalier de Saint-Louis, fut tué au siége du fort Saint-David, et M. de Tillecourt, aussi chevalier de Saint-Louis, commandant un bataillon du régiment de Lorraine, mourut pendant cette campagne.

La division navale qui avait conduit Lally dans l'Inde était commandée par le comte

d'Aché, chef d'escadre. Elle comprenait neuf vaisseaux et deux frégates. Pendant qu'un de ces vaisseaux et une frégate débarquaient le comte de Lally et un détachement de troupes, le reste fut attaqué par neuf vaisseaux anglais. D'Aché n'avait à proprement parler, dit un historien, qu'un vaisseau de ligne, les autres étant des bâtiments de la compagnie des Indes, armés en guerre et incapables de porter une artillerie suffisante pour combattre en ligne ; néanmoins il reçut le choc en digne chevalier de Saint-Louis, et les Anglais finirent par se retirer, après avoir eu quatre vaisseaux fort maltraités. Trois fois le *Zodiaque*, monté par d'Aché, fut vigoureusement attaqué par l'amiral Pocok, qu'il contraignit à battre en retraite, et il repoussa de même le contre-amiral Stervens qui succéda à son chef.

Trois mois plus tard, Pocok, ayant renforcé ses équipages, attaqua de nouveau. Cette fois, il fut plus heureux et moins loyal. Non-seulement son artillerie était d'un calibre supérieur, mais il s'approcha pour couvrir d'artifices l'escadre française, ce qui était alors contraire à tous les usages de la guerre. D'Aché ayant été

blessé, et le tiers du *Zodiaque* étant tué ou hors de combat, la retraite fut ordonnée, et d'Aché vint s'embosser devant Pondichéry, où l'ennemi n'osa le poursuivre. Nous eûmes trente-trois officiers et huit cent cinquante-trois matelots tués ou blessés. Le comte d'Aché obtint, par ordonnance du 30 mars 1759, les honneurs et l'expectative de commandeur, et devint titulaire le 10 septembre 1760. Là ne s'arrêtèrent pas les bontés du roi, et cet officier-général fut promu grand-croix le 3 août 1766.

Le 13 avril 1759 eut lieu la bataille de Berghen. Le duc de Broglie commandait l'armée française; le prince Ferdinand de Brunswick avait quarante mille hommes de troupes choisies, le duc de Broglie n'en avait que vingt-huit mille, mais la bonne position qu'il avait prise égalisait les chances. Le fort du combat se passa au village de Berghen, placé en avant de notre droite, et, quelques efforts que fît l'ennemi, il fut constamment repoussé. Enfin, le prince Ferdinand, voyant qu'il ne pouvait réussir à percer la ligne française, passa de l'offensive à la défensive, et entretint le combat jusqu'à la nuit, afin de se retirer

sans trop de désavantage. Ce ne fut plus qu'un engagement d'artillerie et de tirailleurs. Cette affaire fut importante, en ce qu'elle força l'ennemi d'évacuer le pays de Fulde, ainsi que toute la Franconie, et de rentrer dans la Hesse. Le duc de Broglie reçut le cordon bleu qui lui avait été promis l'année précédente et fut fait prince de l'empire.

L'ennemi perdit de six à sept mille hommes et sept pièces de canon. La perte des Français fut de trois mille hommes. L'ordre de Saint-Louis eut à regretter le baron de Ray et M. de Chabrier, brigadiers ; M. Lamy de Bezanges, commissaire d'artillerie; M. de Bony de la Vergne, le chevalier de Brassens, et M. le Comte, capitaines au régiment de Piémont.

Le marquis d'Haussonville, colonel de Royal-Roussillon, fut nommé chevalier de Saint-Louis, et le régiment de Piémont, qui avait fait des prodiges, obtint six croix pour les capitaines : De la Chevalerie, Dauphin, Desforges, Desvallées, de la Touche et de Tinguy de Nesmy.

La même faveur fut accordée aux officiers suivants : De Beaujeu, Dyvolet et du Bernet,

capitaines au régiment d'Auvergne; Dumienville, de Sérigny, Doré et du Courty, capitaines au régiment de Picardie; de Castelnau et Dericq, capitaines au régiment Dauphin; Doys et de Foucault, capitaines au régiment d'Enghien; de Bonnes, capitaine au régiment de Navarrre; Descorches, capitaine au régiment de la Marche; d'Inguimbert, capitaine au régiment de Belsunce; Duhalgouet, capitaine au régiment de la Tour-du-Pin; Desardents, capitaine au régiment de Royal-Bavière; de Vezins, lieutenant au régiment Royal-Carabiniers; Darcelot, capitaine au régiment de cavalerie du Roi; Delpons, lieutenant au régiment de cavalerie de la Reine; de Colliquet, capitaine aux dragons de Laferronnays; du Pallye, lieutenant aux dragons d'Apchon; Bertrand, lieutenant au régiment de Royal-Cravattes; Bouran, capitaine au régiment de cavalerie de Bourgogne, et de Bouillé, capitaine au régiment de cavalerie de Vaubecourt.

Mais tandis que la croix de Saint-Louis payait le sang répandu pour la France, beaucoup d'officiers étrangers qui professaient la religion protestante se voyaient privés, malgré

leurs services, d'une décoration qui impliquait la foi catholique. Le roi, voulant prévenir le découragement qui s'emparait de ces braves militaires, et donner une impulsion à leur courage, créa, par son édit du 10 mars 1759, l'ordre du Mérite-Militaire. Il ne faut pas se tromper sur la pensée de Louis XV. On a dit que cet ordre avait été créé en faveur des officiers protestants, d'où il suivrait qu'il était donné à tous les officiers professant la religion appelée *réformée*. C'est une erreur, et elle est réfutée par le préambule et l'article premier de l'édit.

Le préambule porte : « Sa Majesté...... ayant considéré que dans les régiments étrangers qui sont à son service, il se trouve un grand nombre d'officiers qui, nés dans des pays où la religion protestante est établie, ne peuvent être admis dans l'ordre de Saint-Louis, parce que, suivant l'institution de cet ordre, l'entrée ne doit en être ouverte qu'aux seuls catholiques; Elle aurait reconnu que si l'obstacle qui les a privés jusqu'à présent d'une des récompenses les plus flatteuses que la bravoure et le zèle aient à se proposer, est de nature à ne pouvoir être levé, il n'en est que plus digne

d'Elle de les dédommager par une distinction de même espèce, qui soit un témoignage public de son estime et de sa considération à l'égard des services qui ont pour objet le bonheur de l'État et la gloire de la couronne...... En conséquence, Sa Majesté a ordonné et ordonne ce qui suit :

« Article 1er. — Sa Majesté crée, érige et institue, par la présente ordonnance, une marque extérieure de distinction, sous le titre du *Mérite-Militaire,* en faveur *des officiers Suisses et étrangers* qui, faisant profession de la religion protestante, ne peuvent être admis dans l'ordre royal et militaire de Saint-Louis.»

L'article 2 dit qu'on ne peut en être décoré qu'en vertu d'un brevet du roi.

L'article 3 fixe trois degrés supérieurs l'un à l'autre, comme dans l'ordre de Saint-Louis.

L'article 4 désigne la forme de la décoration. Elle consiste en une croix d'or, sur un des côtés de laquelle il y aura une épée en pal avec ces mots : *Pro virtute bellicâ*, et sur le revers une couronne de laurier avec cette légende : *Ludovicus XV instituit* 1759. Les chevaliers la porteront attachée à la bouton-

nière avec un petit ruban couleur bleu-foncé sans être ondé. Les commandeurs la porteront attachée à un large ruban de la même couleur, passé en écharpe, et ils ne seront que quatre. Les grands-croix seront au nombre de deux, et porteront, outre le grand cordon, une broderie d'or sur le manteau.

Article 5. — Les qualités nécessaires pour obtenir l'ordre du Mérite-Militaire sont les mêmes que pour l'ordre de Saint-Louis.

Article 6. — Il règle le serment, qui est le même que celui des chevaliers de Saint-Louis, sauf l'omission de la religion.

Article 7. — Les chevaliers dont le roi ne recevra pas le serment seront reçus par un grand-croix, commandeur, ou chevalier désigné à cet effet.

Article 8. — Le passage à un degré supérieur n'implique pas un nouveau serment.

Article 9. — Ceux qui contreviendraient à leur serment, ou commettraient des actions déshonorantes, seront dégradés.

L'article 10 défend à tous autres qu'à ceux honorés de cet ordre par le roi, d'en porter les marques, sous les peines existantes contre

ceux qui oseraient porter la croix de Saint-Louis sans l'avoir reçue.

Tel est cet ordre dont, à l'origine, aucun grand-croix, commandeur ou chevalier, ne fut pensionné.

Les deux premiers grands-croix furent le comte de Waldner, maréchal de camp (10 mars 1759), et le prince de Nassau-Saarbruk (29 juin 1759).

Les quatre premiers commandeurs furent : le baron de Wurmser (10 mars 1759), le baron de Dieskau, le baron d'Erlach, et M. Inner (29 juin 1759).

Une défaite cruelle devait suivre la victoire de Berghen. M. de Contades, qui avait réuni le commandement des deux armées, croyant le prince Ferdinand affaibli par suite de l'envoi de douze mille hommes sur les derrières de l'armée française, espéra avoir bon marché de son adversaire. Il chargea le duc de Broglie de tourner la gauche de l'ennemi, mais il y trouva plus de forces qu'il ne croyait. Tandis qu'il attendait des renforts qu'on tirait de notre gauche, le prince Ferdinand renforça son centre, et ordonna une

attaque générale. Notre centre fut percé, notre gauche dégarnie fut refoulée, et M. de Contades dut battre en retraite; mais cette retraite fut couverte par les brigades d'Auvergne et d'Anhalt, dont la ferme attitude comprima les efforts de l'ennemi.

Parmi les chevaliers de Saint-Louis tués ou morts de leurs blessures nous pouvons citer le marquis de Custines, mestre de camp lieutenant des gendarmes anglais; le marquis de Vignacourt, capitaine-lieutenant des gendarmes d'Orléans (le troisième de son nom depuis Fontenoy); M. de Provizy, major du régiment, colonel-général de la cavalerie; M. Lemaigre de Laulanhier, maréchal des logis aux chevau-légers de Bourgogne; le vicomte de Durfort, chef de brigade des carabiniers; M. de Germay de Cirefontaine, capitaine d'artillerie; M. de Barjeton, major aux grenadiers de France; M. Héraut de Séchelles (un nom qui devait être fatal dans les annales révolutionnaires, tant parfois les fils ressemblent peu à leurs pères), colonel du régiment de Rouergue; M. de Baillet, capitaine au régiment de Vastan; M. Vantelet, lieutenant-colonel du régi-

ment de Talleyrand (cavalerie); M. de Vaucoucourt, capitaine au régiment de Touraine, et le chevalier de Vidal, capitaine au régiment de Picardie.

Notre perte fut de trois mille quatre cent seize soldats tués et deux mille trente blessés.

Parmi les morts se trouvaient encore : le prince de Chimay (chevalier de Saint-Louis du 7 janvier précédent), et le marquis Lafayette, colonels aux grenadiers de France. Le comte d'Herbouville, capitaine-lieutenant des chevau-légers de Bourgogne, mourut de ses blessures.

Soixante-quatre officiers d'infanterie et cinquante-cinq de cavalerie furent tués. Deux cent quarante-trois officiers d'infanterie et cent cinquante-deux de cavalerie étaient blessés; en tout, cinq cent quatorze. Est-ce assez de sang noble, et dira-t-on encore que les guerres d'autrefois n'étaient qu'un jeu, comparées aux guerres modernes?

Un combat naval, malheureux comme résultat, mais glorieux comme effet, signala cette année. M. Delaclue, chef d'escadre, sorti de Toulon, rencontra le 17 août, à la hauteur

du cap Santa-Maria, quatorze vaisseaux anglais. Il n'en avait que sept. Forcé d'accepter le combat, il se défendit vigoureusement; mais, atteint par un coup de mitraille qui lui cassa la jambe gauche et lui fit une plaie considérable à la jambe droite, il remit le commandement au capitaine de Carné, qui continua énergiquement le combat. Sur les sept vaisseaux français, trois furent pris, deux se brûlèrent à la côte et deux parvinrent à se sauver. Le capitaine de Sabran, commandant le *Centaure*, fut enveloppé par l'escadre ennemie, et ne se rendit que lorsque ses poudres étaient mouillées, et lorsqu'il n'avait plus de matelots pour servir ses pièces. On fut obligé de le traîner à la remorque et la pompe à la main jusqu'à Gibraltar, pour l'empêcher de couler. Ce vaisseau seul aurait été pris, si les Anglais n'avaient violé la neutralité du port de Lagos (Portugal), où M. Delaclue s'était réfugié. Parmi les prisonniers se trouvait le lieutenant de vaisseau, de Suffren. Le futur héros de l'Inde était déjà un marin éprouvé. En 1747, servant dans l'escadre de M. de l'Étanduère, il était tombé au pouvoir des Anglais.

En 1756, il était au combat livré par M. de la Galissonnière à l'amiral Byng. La fortune lui réservait de faire payer cher aux Anglais sa double captivité.

Un autre combat naval, livré le 20 novembre par M. de Conflans, donna encore la victoire aux Anglais, mais il fit éclater de généreux dévouements. Le chef d'escadre de Saint-André du Verger, chevalier de Saint-Louis, soutint l'effort de douze à quinze vaisseaux, fut tué sur son bord, et eut pour remplaçant son frère du Verger le jeune. Celui-ci n'amena que lorsqu'il allait couler bas, et il fut emporté à son tour par les décharges de trois vaisseaux anglais qui arrivaient sur lui. Un autre capitaine, M. de Kersaint, fut englouti dans la mer, avec deux de ses enfants. Le capitaine de Rosmadec de Saint-Allouarn, tué comme du Verger, fut remplacé comme lui par son frère, bientôt grièvement blessé. Enfin deux autres frères, capitaines de vaisseau et chevaliers de Saint-Louis, MM. de Monfiquet de Culy, périrent encore dans cette désastreuse journée. Il y a des défaites que les dévouements rendent égales aux victoires.

Montcalm mourait devant Québec, mais son adversaire éprouvait le même sort. Montcalm était chevalier de Saint-Louis du 21 avril 1743. D'Hosier le porte comme commandeur, à la date du 14 mars 1757. La liste imprimée en 1785, et relevée sur les registres de l'ordre, ne confirme pas ce fait. Montcalm a pu obtenir l'expectative et les honneurs du cordon rouge, récompense bien méritée, mais il ne fut pas titulaire.

L'année 1760 nous fut plus favorable. Le maréchal de Broglie, qui avait succédé au maréchal de Contades, battit à Corbach, le 10 juillet, le prince Ferdinand de Brunswick, lui fit éprouver une perte de six cents hommes tués, sept cents blessés, et s'empara de douze pièces de canon et de quatre obusiers.

Le prince Ferdinand prit sa revanche sur le chevalier du Muy, dont il enveloppa le corps d'armée, et auquel il tua ou blessa trois mille hommes; mais le comte de Stainville vengea cet échec en battant huit mille hommes commandés par les généraux de Fersen et Bulow. Cette colonne, mise en désordre et rudement poursuivie, perdit tous ses canons,

ses équipages et quelques milliers d'hommes.

Le 16 octobre eut lieu l'affaire de Clostercamp, illustrée par le dévouement du chevalier d'Assas. La tradition porte que d'Assas, étant en reconnaissance pendant la nuit, tomba au milieu de l'avant-garde ennemie, fut entouré et menacé de mort s'il parlait. Préférant alors la sûreté de ses soldats à la sienne, il s'écria : « A moi, Auvergne, ce sont les ennemis ! » et tomba percé de coups.

Le maréchal de Rochambeau, alors colonel du régiment d'Auvergne, raconte le fait d'une autre manière, sans cependant enlever à l'héroïsme de d'Assas ce qu'il eut de glorieux et de touchant.

« Je dois à la vérité, dont j'ai toujours fait profession, dit-il, de détailler ici le trait si connu du chevalier d'Assas, dans toute son exactitude. Charpentier, dit *Richelieu*, caporal des chasseurs, fut le premier qui découvrit l'ennemi dans cette nuit très-noire; il me mena sur cette colonne, qui fit feu sur nous. Je revins aux grenadiers et chasseurs ; je leur ordonnai de faire feu par demi-compagnies alternativement, et surtout de périr à leur poste

plutôt que de l'abandonner, en attendant l'arrivée de la brigade. D'Assas, un des capitaines de chasseurs, placé à l'extrémité de l'aile gauche de ce bataillon, fut attaqué et se défendait vigoureusement. Un officier lui criant qu'il tirait sur ses propres gens, il sortit du rang, reconnut l'ennemi, et cria : *Tirez, chasseurs, ce sont les ennemis!* Il fut criblé de coups de baïonnette, et voua ainsi à sa patrie le sacrifice de sa vie, avec cet héroïsme qui a été si justement célèbre. »

Le combat dura seize heures. L'ennemi se retira en désordre avec une perte de plus de quatre mille hommes. La nôtre fut de vingt-six officiers tués, cent soixante et un blessés, huit cent quinze soldats tués, et seize cent quarante-quatre blessés. Sur quatre-vingts officiers présents au drapeau, Auvergne en eut pour sa part seule cinquante-huit tués ou blessés, et plus de huit cents soldats. Parmi les blessés de la journée se trouvaient les brigadiers marquis des Cars, colonel du régiment de Normandie (atteint d'un coup de feu et de plusieurs coups de sabre) ; comte de Rochambeau, colonel d'Auvergne (balle à la

cuisse); et marquis de la Tour du Pin, colonel du régiment de son nom (coup de feu à la cuisse).

Le régiment de Normandie ne fut pas plus épargné que celui d'Auvergne. Il eut soixante-trois officiers tués ou blessés, et sept cents soldats. Le marquis des Cars, après avoir été blessé, comme nous l'avons dit, était tombé entre les mains de l'ennemi; sept soldats de son régiment le dégagèrent heureusement. Pierre Mathurin Malté, dit *la Presse*, l'un d'eux, tua un des cavaliers qui emmenaient son colonel; Émery Alary, dit *la Fortune*, donna un coup de baïonnette à l'un d'eux, et lui fit lâcher prise; ces deux braves furent les seuls que le marquis des Cars pût récompenser, les cinq autres ayant été tués en accomplissant leur pieux devoir (1).

Ces succès furent balancés par nos désastres dans les colonies. Après un blocus de sept mois, soutenu avec l'intrépidité qui le distinguait, Lally rendait Pondichéry (2), et l'Inde

(1) *Histoire du régiment de Normandie*, par M. de Roussel, 1767.

(2) Pendant cette année 1760, les capitaines d'artil-

passait aux mains des Anglais; ils devenaient également maîtres du Canada. Le chevalier de Lévis allait emporter Québec, lorsque la destruction de la flottille qui secondait ses mouvements le força de lever le siége, et de se concentrer à Montréal. Bientôt M. de Vaudreuil fut contraint de capituler. Il obtint les honneurs de la guerre, en s'engageant à ne pas servir pendant la guerre, et fut embarqué avec ses troupes pour la France. Au retour, le chevalier de Lévis fut nommé lieutenant général, et le cordon de commandeur fut donné à M. de Bourlamarque.

M. de Lévis obtint la croix de Saint-Louis pour les officiers de son corps d'armée, qui s'étaient distingués, et il reçut le serment des capitaines Beauchâtel de la Martinie, du Bousquet, Figuiery, de la Pauze, Revillast de Vesne, de Boneau, du régiment de Guyenne; Desnoes, de la Tour Dassezat, du régiment de la Reine; Duprat et de Beauclerc, du régiment

---

lerie Gilbert, Beaumont, et l'ingénieur ordinaire de Reveux, qui servaient dans l'Inde, sous Lally, furent nommés chevaliers de Saint-Louis.

de la Sarre ; de Preyssac-d'Arlens et de Preyssac de Cadillac, du régiment de Berry ; et du Verny, lieutenant en premier d'artillerie, rang de capitaine.

Au mois de février 1759, la croix avait été envoyée au Canada, à M. de la Ferté de Mun, capitaine au régiment de la Sarre, frère de celui nommé en 1758.

L'armée d'Allemagne reçut aussi les récompenses qu'elle méritait. Outre les grades, pensions et gratifications accordés, furent nommés chevaliers de Saint-Louis :

Le duc de Fronsac, brigadier de dragons ; de la Tour du Pin de Paulin, colonel d'infanterie ; le chevalier de Tourny, mestre de camp du régiment de cavalerie de la Reine ; le comte de Rohan-Chabot, mestre de camp de Royal-Étranger ; le comte de Tessé, mestre de camp de Royal-Cravattes ; le comte de Talleyrand, mestre de camp du régiment de son nom ; de Percenat, mestre de camp réformé, à la suite du régiment d'Escouloubres ; le comte de Vogué, mestre de camp du régiment de son nom ; de Ramaceul, colonel-réformé, à la suite du régiment de Toustain.

Du Campe de Rosamel, major au régiment de cavalerie de Damas (1); de Pons, major au

---

(1) Il devint major, puis lieutenant-colonel au régiment Royal-Navarre, cavalerie, avec le rang de mestre de camp. Il obtint en 1765, une pension de 600 francs, sur l'ordre de Saint-Louis, fut nommé brigadier des armées du roi, le 1er janvier 1780, et maréchal de camp le 1er janvier 1784. Son fils aîné, lieutenant au régiment Royal-Navarre, émigra, fit les campagnes de l'armée de Condé, rentra en France, fut nommé chevalier de Saint-Louis le 27 novembre 1814, rejoignit le roi Louis XVIII à Gand en 1815, et devint ensuite capitaine-adjudant de place à Hesdin (Pas-de-Calais), faisant fonctions de lieutenant du roi. Son fils cadet fut le vice-amiral de Rosamel, chevalier de Saint-Louis, grand officier de la légion d'honneur, pair de France, et ministre de la marine, mort au mois de mars 1848. L'amiral de Rosamel laissa deux fils, tous deux capitaines de vaisseau. Le cadet, Joseph de Rosamel, mort en 1854, était officier de la Légion d'honneur; l'aîné, M. Charles de Rosamel, est commandeur de la Légion d'honneur, et son fils, enseigne de vaisseau à vingt-deux ans, est chevalier de la Légion d'honneur, et décoré de la médaille de Crimée. Ce jeune officier était avec l'amiral Hamelin sur le vaisseau *la Ville de Paris*, en 1854, au moment de l'explosion de la bombe tombée sur la dunette; il a fait la campagne de 1855, dans la Baltique, comme officier d'ordonnance du contre-amiral Penaud. Ainsi cette famille considérable du Boulonnais compte trois cheva-

régiment de Royal-Cravattes; de Kircheim, major au régiment Royal-Allemand;

Senauzan de Taulignan, capitaine au régiment de cavalerie d'Escouloubres, rang de mestre de camp, et maréchal des logis de l'armée;

Infanterie: les capitaines; de Colleville, de Castaignos, de Choumouroux de Montaigu, de Choumouroux de Montmea, du Prat du Cadmus, chevalier de Marsan, de Maignol, et de Villemejane, du régiment d'Auvergne; de Barst, d'Epienne, Hamoir, de Lourdes, de Rocheneuve, Rieunier, et de Monplaisir, (ce dernier lieutenant), des grenadiers de France; de Guillermy, la Barrière de Lalande, de Maleret, de Renmont, de Saint-André, chevalier de Villeneuve, et de Vineaux, du régiment de Champagne; de Beaulieu, de Mengin, Durond, de Ligonès, de Mecquenemen, du régiment de Picardie; de Fontanes, chevalier de Mons, Tinguy de Nesmy, et de Verneuil, du régiment de Piémont; de Castella, de Courten, (Eugène

---

liers de Saint-Louis successifs et résume en elle les quatre premiers degrés de la Légion d'honneur.

Alphonse), de Courten (Jean-Antoine) et Guedlin de Thieffaut, du régiment suisse de Courten; Gouy d'Arcy, du régiment du Roi; de Poix (Louis-François-Vincent Marécreux), du régiment de la Reine; Desgarets et Léautaud-Donine, du régiment Dauphin; Baudenet-Denoux, de Mosny, et Fabre, du régiment de Durfort; de Pethienville, du régiment de Touraine; Govello de Rosmeurs, du régiment de Talaru; de Salgues, du régiment de Condé; de Taffin, de Cassabé, du régiment de Navarre; de Vinezac, des grenadiers royaux de D'Ailly; de Ribaupierre, du régiment Royal-Deux-Ponts; de Gressigny, du régiment d'Artois; Lecourt, du régiment Colonel-Général; de Bourck, du régiment irlandais de Bulkeley; de Barnewal, du régiment de Berwick; Du Bois, Domecker, comte de Jaubert, et Kouralski, du régiment allemand de Nassau; de Choisy (1), et de Signeville, des volontaires de Hainaut; de Costé, de Lauzecourt, de Madron, et de Verneuil, du régiment de

(1) Il s'illustra plus tard en Pologne. Sa nomination est du 16 juillet 1760.

Vastan; de Cabannes, du régiment d'Alsace; Davans, et Fiquet, de la légion royale; d'Évenos, du régiment de Provence; d'Osmond, et de Sounet, du régiment de la Marche; Didelot, du régiment de Montrevel; Defresnay, et Heffenberg, du régiment Royal-Bavière; de Gautes, des volontaires du Dauphiné; de Gourcy, et Zoepffel, du régiment de Bouillon; de Girard, et de Leporte-au-Loup, du régiment de Rouergue; Heswick, des volontaires de Clermont; de la Tour de Cressia, du régiment d'Escouloubres; de Lussy, du régiment suisse de Planta; Maistre, du régiment suisse d'Eptingen; de Marisy, des chasseurs de Fischer; Haccourt, de Mecreu de Mangelsehot, de Montet, Roth, Nezot, O'Brien (Térence), et de Baclan, du régiment de la Marck; de Bruxs, de Biencour, et de Cassabé, du régiment de Navarre; de Bonnissent, et de Mortillon, du régiment d'Aquitaine; d'Herculez, et de Pelisson, des volontaires de Flandre; de Plunckett, du régiment irlandais de Clare; de Raussant, du régiment de Beauvoisis; Renard, du régiment de Toustain; Stack, du régiment de Lally; de Klocker, du régiment Royal-

Suédois; O'Brien (Bernard), O'Falvey, du régiment de Clare; O'Brien (Morgan), du régiment de Rothe; de Marne (Daniel), des gardes de Lorraine.

Cavalerie : les capitaines Michel, du régiment du Roi; Desmarêts de Vaucourt, du régiment de la Reine; de Coiffel et de Sissable, des dragons de Laferronnays; Du Bois de la Bernade, des dragons d'Orléans; d'Hodicq, de Launac et Prévost de la Touche, du régiment de Damas; de Bellescize, Leféron et de Roquépine, des dragons de Caraman; de Bettenvilliers, des dragons de Bauffremont; Taillier-Darentier, du régiment de Berry; comte de Verteillac, guidon aux gendarmes anglais; comte de Vrigny, du régiment de Poly; Douradour-Dantezat, de Royal-Dragons; d'Egremont, de Royal-Étranger; Langlois (lieutenant), de Royal-Cravattes; Revilliase de Veyne, de Royal-Cavalerie; Dufour, de Royal-Piémont; de Ravannes de Montigny, de Royal-Polonais; de Marolles, du régiment de cuirassiers; de Barst et chevalier d'Orbs, de Royal-Nassau; Daurel, des dragons d'Apchon; Roode, du régiment Des Cars; de Bellenot et de Rouville

(ce dernier lieutenant), du régiment de Crussol; de Courcelle et chevalier d'Argenteuil, du régiment de Balincourt; de Clairac, du régiment de Charost; de Cougny, Desidery, du Tiret et de Valcourt-Daunoux, du régiment de la Rochefoucauld; de Grave, des hussards de Bercheny; de Lille, des dragons de Thianges; de Laval et de la Roche-Enore (ce dernier lieutenant), du régiment de Noé; Delamarre, cornette au régiment de Moustiers; de Montalembert et de Phelippe, du régiment d'Archiac; Boudet de Puymaigre, du régiment de Fleury; de Brinihol, du régiment d'Aquitaine; Blondel (lieutenant), du régiment de Seyssel; Duchesne, et de Rochecot, du régiment d'Orléans; Desnois, du régiment de Traseignies; de Sarcus et de Tilly, du régiment de Toustain; de Rouvil, du régiment de Fumel; comte de Toustain de Viray, du régiment de Vaussieux; le chevalier d'Elbée, du régiment de Penthièvre.

Artillerie : les capitaines Blot de Ferreux, de Chevresy (Louis), de Chevresy (Charles), Desobeaux, d'Orbay, des Brosses-Charrières, Deferreux, Defay Dameline, de Glimont, Hey-

blot, Lebrun, Leroy de Montopin, de Lumian, de Ménage et de Ruffier.

Compagnies d'ouvriers embrigadés avec l'artillerie : les capitaines de Menson et Pillon Darquebouville.

Ingénieurs ordinaires : De Chambre, Durand de la Roque, Grillot de Poilly et de Gibaudière.

CHAPITRE VIII.

Campagnes de 1761 et 1762. — Affaire de Grunberg. — Bataille de Filingshausen. — Premières armes du prince de Condé. — Augmentation dans les dignités de l'Ordre. — Bataille de Johannisberg. — Fin de la guerre de Sept-Ans. — Promotions de chevaliers, de commandeurs et de grands-croix.

Au mois de mars 1761, le comte de Stainville, commandant l'avant-garde du duc de Broglie, joignit l'ennemi auprès de Grunben, et le mit en pleine déroute. Beaucoup de morts et de blessés, deux mille prisonniers, parmi lesquels deux bataillons des gardes de Brunswick, dix-huit drapeaux, et quatorze pièces de canon, tels furent les trophées de cette journée. Les dragons de Laferronnays s'étant particulièrement distingués, deux officiers de ce corps, le marquis de Bouillé, capitaine, et le chevalier de Laferronnays, major, furent

chargés d'apporter, l'un la nouvelle du succès, l'autre les drapeaux pris. Le roi les fit tous deux mestres de camp.

En 1761, nous avions deux armées en Allemagne, l'une commandée par le duc de Broglie, l'autre par le prince de Soubise. Les deux maréchaux résolurent de marcher sur le prince Ferdinand, d'approcher de lui le 15 juillet, et de l'attaquer le 16. Le duc de Broglie marcha par la droite, et le prince de Soubise par la gauche; le duc de Broglie fut obligé d'attaquer le 15. Le combat dura jusqu'à la nuit. Il recommença avec furie le 16, à trois heures du matin; mais le prince Ferdinand porta la plus grande partie de ses forces sur sa gauche, et le duc de Broglie dut se retirer, au moment où il allait être écrasé. Le prince de Soubise n'entra en ligne que de neuf à dix heures du matin. Il poussa vigoureusement l'ennemi, emporta un village et la redoute qui le défendait; mais le duc de Broglie lui ayant fait savoir qu'il battait en retraite, M. de Soubise dut rétrograder à son tour. Telle fut la bataille de Filingshausen, où les lieutenants généraux duc d'Havré et marquis de Rougé

furent emportés par le même boulet. M. de Villepatour, brigadier, chevalier de Saint-Louis, et blessé dans cette journée, fut fait maréchal de camp. C'était un des chefs les plus distingués de notre artillerie, et plus tard il fut lieutenant général et cordon rouge (1).

Quelques jours plus tard, le prince Henri, troisième fils du duc de Brunswick, ayant été atteint d'un coup de feu à la poitrine dans une escarmouche, le prince Ferdinand fit demander à M. de Soubise les deux plus habiles chirurgiens de son armée, pour soigner son neveu. Ils furent envoyés sur-le-champ ; mais, malgré cet hommage rendu à la science, la blessure était si grave qu'on ne put sauver le jeune prince. Au milieu des horreurs de la guerre, on aime à retrouver cette confiance dans la loyauté française.

Le 28 juillet fut un jour heureux pour le jeune

---

(1) Après sa mort, en 1781, sa sœur, madame veuve de Riancey, obtint une pension de 600 livres en souvenir des services de M. de Villepatour ; il est le grand-oncle, du côté maternel, de MM. Henri et Charles de Riancey, anciens représentants à l'Assemblée législative.

prince de Condé (1). Ce chevalier de Saint-Louis de 1759 avait débuté dans la carrière des armes, sous les ordres du comte de Clermont, son oncle. Commandant un corps d'armée sous M. de Soubise, il fut attaqué par le prince Ferdinand de Brunswick, neveu du généralissime des alliés. Forcé de reculer, il revint à la charge et repoussa l'ennemi. Celui-ci, ayant reçu des renforts, reprit l'avantage; mais une troisième charge, conduite par le prince de Condé lui-même, décida l'affaire, et l'ennemi s'enfuit après avoir essuyé une grande perte.

Cette campagne, à tout prendre, méritait des récompenses. Louis XV se montra généreux, et les chevaliers de Saint-Louis nommés furent :

Le marquis de Damas-Crux (Louis-Etienne-François), colonel du régiment de Foix; le comte de Polignac, mestre de camp réformé, à la suite des dragons de Nicolaï; le comte de Schomberg, mestre de camp, commandant la

---

(1) Louis Joseph de Bourbon, prince de Condé, né en 1736; il commanda en 1792 l'armée de l'émigration, et mourut en 1818, à Chantilly, âgé de quatre-vingt-deux ans.

cavalerie légère des volontaires; le comte de Cucé, et M. de Boisgelin, colonels dans les gardes de Lorraine; le marquis de Thiboutot, colonel d'artillerie; M. de la Chevalerie, commandant un corps de trois cents hommes, rang de colonel; Préaux, major au régiment d'Orléans; le marquis de Pons, mestre de camp, lieutenant en second des dragons d'Orléans; le comte de Wargemont, lieutenant-colonel, rang de colonel, et Frimont, major aux volontaires de Soubise.

Les capitaines suivants, savoir :

Infanterie : d'Henehin, Dathis, Doresmieux, Dimedo, Gaétan, de Marmande, de Thienne, de Villers-au-Tertre et de Villemoron, du régiment du Roi; Duparc de Locmaria, d'Harnèdes, de la Vaissière, de la Noue de Vair, chevalier de Clery de Mathonville, de Pistre, de Prébois et de Valernes, des grenadiers de France; Dulau, de Papin, de Puch et de Préville, du régiment de Normandie; de Chermon, Daubermesnil (Jacques-Nicolas Lemoine), chevalier de Dreuille, d'Esecures, Dieusse et Lassaubolle, du régiment de Navarre; Rostaing, de Saint-Montant et Sybert, du régi-

ment de Condé; Lemaignan de Kérangat, des grenadiers royaux de l'Espinasse-Langeac; de Foulques et de Villemontry, des grenadiers royaux de Narbonne; de Varengues et de Vauxcelle, des grenadiers royaux de Puységur; Dascourt et du Règne, des grenadiers royaux de Longaunay; de Menou (Georges), des grenadiers royaux de d'Ailly; de Châtillon et du Montel du Fournel, du régiment de Provence; Cavietzel, du régiment suisse de Salis; des Rives, du régiment d'Aquitaine; d'Epineville, du régiment de Bretagne; Dufour et de Merlat, du régiment de Montrevel; baron de Georgi et de Walser, des volontaires d'Austrasie; de Greder, du régiment suisse de Waldner; Gueldlin, de Perolles et Lachasselle, du régiment suisse de Reding; Leblanc et de la Borie, du régiment de Durfort; de la Justonne, du régiment de Languedoc; de l'Escalier et de Montbrun, du régiment de Lastic; de Loys, de Malvoisin, Walrand et de Villemont, de la Légion-Royale; Landsperg et du Bois, du régiment de Nassau; Morès, du régiment de Lalli; de Montauger, du régiment de Lorraine; Pony de Sacerre, du régiment

d'Autichamp; de Palmade et de Vermont, des volontaires de Flandre; de Riverie, du régiment d'Aquitaine; Renaud et Vernon, du régiment de Rougé; de Salmeny, du régiment de Rouergue; de Saint-Alby, du régiment de Bretagne; de Saint-Félix, du régiment de Touraine; de Saint-Macloux, du régiment de Bouillé; Bizot et de Hausseur, du régiment de la Marck; de Chiquet, Dufraisnay, Gouget et de Genevray, du régiment de Saint-Maurice; Defraiture et de Vireux, du régiment d'infanterie liégeoise de Vierzet : (la croix de M. de Vireux fut renvoyée, ce brave officier étant mort de ses blessures avant de l'avoir reçue); Labaye, Ségur de la Roquette et de Saint-Orens, du régiment d'Orléans; de Pannier, et chevalier de Saint-Maurice, du régiment de Lemps; de la Roque-Podenas, du régiment de Bourbonnais.

Cavalerie. — Maison du Roi : marquis d'Entragues, premier guidon; Desforges de la Tour, Ducheron, Ducluseau, Houillier de Villedieu, Lemoine de Plancy, de la Raitrie et de la Duverie, gendarmes dans la compagnie des Gendarmes de la maison militaire du Roi; Cohar-

don, du Bourg et de Lorières, mousquetaires noirs.

Cavalerie : les capitaines chevalier de Chaumont, de Monts de Mazin et de Saint-Afrique, des dragons de Chapt (ce dernier pour avoir défendu et conservé deux pièces de canon dont l'ennemi voulait s'emparer); du Theil, des dragons de Choiseul; du Mirail et de Kerny (ce dernier lieutenant), du régiment Dauphin; de la Roche-Fousserie, du régiment d'Autichamp; Leroux Dufeugueray, des dragons d'Orléans; Maucouvert, des dragons de la Légion-Royale; de Maupas, des dragons d'Autichamp; comte de Mauron, des dragons de la Reine; Pernet de Blercour, des dragons de Laferronnays; de Rochebrune, de Rossel et de Saint-Mandé, des carabiniers du comte de Provence; de Villereau, capitaine de dragons aux volontaires de Clermont-Prince; Ried (rang de lieutenant-colonel), des dragons-chasseurs de Conflans; d'Arbois et du Houx, capitaines de dragons aux volontaires du Dauphiné; le comte de Sartiges (François Combarel de Gibanel), capitaine au régiment de cavalerie de Poly.

Artillerie : les capitaines de Roquemaurel, D'Aleyrac, du Content, du Gravier, Girard, de la Rigaudie, de la Chatonie, de Lilatte.

Compagnies d'ouvriers : le capitaine de la Chapelle de Loyauté.

Ingénieurs ordinaires : Desclaizons, Dumontier de Pricé, Pacquin de Vauzlemont, de Moyenneville, Radelet.

Commissaires ordinaires des guerres : Paulain et Poulletier de Suzenet.

Commissaire provincial de guerre : Pontet de la Croix-Marron.

Le 27 décembre 1761, le roi fit aux officiers suivants l'honneur de les recevoir lui-même chevaliers de Saint-Louis :

Le duc de Coigny, maréchal de camp, mestre de camp général des dragons; le marquis de Ville, mestre de camp, commandant le régiment de dragons Mestre de camp général; le comte du Roure, colonel du régiment de Saintonge; le marquis de Seignelay, colonel du régiment de l'Ile-de-France; de Nozières, colonel du régiment de Flandre, et le marquis de Sérent, mestre de camp du régiment Royal-Cavalerie.

Les nécessités de la guerre demandaient une augmentation dans les dignités de l'ordre de Saint-Louis. Par un édit du 27 mars 1761, le roi s'interdit d'accorder désormais des expectatives, et il porta les grand'croix de treize à vingt-quatre, et les commandeurs de quarante à cinquante. Il n'y eut plus de commandeurs à 4,000 et 3,000 livres. La pension fut réglée à 3,000 livres pour tous, sauf les droits acquis.

Sur ce nombre, le roi réserva, pour sa maison militaire, dix des dignités de grand-croix ou de commandeur et quarante-trois pensions de chevaliers, montant à 41,900 liv.

L'artillerie et le génie furent compris dans l'armée de terre pour deux dignités de grand'-croix, ou une dignité de grand'croix avec deux de commandeur, ou quatre dignités de commandeur, lorsqu'il n'y aurait pas de grand'-croix.

La part de l'armée de terre se trouva portée à vingt et une dignités de grand'-croix, quarante et une croix de commandeur et trois cent soixante-sept pensions, montant à 336,000 liv.

La part de la marine fut de trois grand'-

croix, neuf commanderies et quarante-huit pensions montant à 38,000 liv.

En somme, la dotation de l'ordre de Saint-Louis, dignitaires et chevaliers, se trouva fixée à 707,200 liv., savoir : 585,000 liv. pour l'armée de terre, 83,000 liv. pour la marine et 39,000 livres pour les officiers de l'ordre.

L'affaire de Filingshausen ayant amené de vives récriminations entre le duc de Broglie et M. de Soubise, le duc de Broglie fut sacrifié à son rival ; mais s'il eut le roi contre lui, il eut pour lui l'opinion publique. On interdit les représentations de *Tancrède*, parce qu'on applaudissait avec fureur ce vers :

C'est le sort d'un héros d'être persécuté,

et le duc de Noailles, à qui Louis XV disait que les Mémoires du duc de Broglie étaient ennuyeux, lui répondit avec beaucoup de sens, de cœur et d'esprit : « Sire, cet homme-là n'est bon qu'à la tête de nos armées, et je vous conseille de l'y renvoyer. »

Cet avis ne fut pas écouté, mais on adjoignit le maréchal d'Estrées au prince de Soubise. Le début de la campagne de 1762 nous fut con-

traire. L'ennemi, supérieur en forces, attaqua à la fois l'armée française de front et la tourna sur ses flancs. Les maréchaux, assaillis de tous les côtés, se retirèrent; mais l'armée eût été compromise, sans le dévouement du comte de Stainville. Prenant avec lui quelques régiments d'élite, il soutint le choc, empêcha la poursuite, tandis que M. de Soubise couvrait de son côté la marche des équipages, et l'ennemi s'arrêta devant le bon ordre de cette retraite.

Le régiment de Fitz-James, cavalerie, souffrit beaucoup dans cette journée et perdit un de ses étendards. Le comte de Menou (François), capitaine au régiment de cavalerie Dauphin, ne voulut pas laisser ce trophée aux mains de l'ennemi. Ralliant une centaine d'hommes autour de lui, il se précipite sur les Anglais et les hussards de la Mort, se prend corps à corps avec celui qui avait enlevé l'étendard de Fitz-James, ressaisit cette glorieuse dépouille et la rapporte triomphalement. M. de Soubise ayant signalé ce fait au roi, le comte de Menou fut nommé, le 1er décembre 1762, colonel du régiment de Quercy, et le 27 mars 1763, chevalier de Saint-Louis.

Un autre corps d'armée, formé sur le Bas-Rhin, avait pour chef le prince de Condé, « dont le haut mérite, disent les Mémoires anglais, n'était pas la plus brillante des qualités. »

Le 24 août 1762, le prince de Condé marchait pour rejoindre les maréchaux, lorsque le prince héréditaire de Brunswick, à la tête de trente mille hommes, essaya d'empêcher cette jonction, mais il fut battu, et se retira, laissant en notre pouvoir trois pièces de canon et la plus grande partie de ses blessés.

Le 30 août, il revint à la charge et voulut emporter les hauteurs de Johannisberg, qu'occupait le chevalier de Lévis, commandant l'avant-garde du prince de Condé. Cet officier général était rentré du Canada avec M. de Vaudreuil, comme nous l'avons dit. Impatient de combattre de nouveau, mais religieux observateur de la parole jurée, il ne voulut pas qu'on pût l'accuser, même faussement. Il en appela à la loyauté du roi d'Angleterre, et exposa à ce monarque que la capitulation ne concernait que le service des colonies. Le roi Georges III reconnut la justice de cette récla-

mation, et c'est après avoir été ainsi dégagé que M. de Lévis partit pour l'armée d'Allemagne. On voit que le vieil esprit français n'était pas éteint sous Louis XV. Il devait revivre encore plus tard sur ces mêmes bords du Rhin.

M. de Lévis, vivement attaqué, résista vigoureusement; mais, écrasé par le nombre, il fut forcé de reculer. Le prince de Condé arrivant d'un côté et les maréchaux de l'autre, il reprit bientôt l'offensive. L'infanterie fit merveilles, tandis que le prince de Condé et le prince de Soubise chargeaient à la tête de leur cavalerie, et le prince Ferdinand n'arriva que pour recueillir les débris de son armée vaincue.

Ce fut le dernier fait d'armes éclatant de cette guerre. La signature des préliminaires de paix, le 3 novembre, mit un terme aux hostilités, et le traité définitif fut signé le 10 février 1763.

De nombreuses promotions récompensèrent la valeur déployée pendant cette année, et la croix de Saint-Louis vint se placer sur de nobles poitrines.

Les nominations suivantes eurent lieu :

Comte d'Ayen, mestre-de-camp du régiment de cavalerie de Noailles; marquis de Boufflers, colonel du régiment Dauphin, infanterie; marquis de Thianges, colonel aux grenadiers de France; vicomte de Beaune, colonel du régiment de Bretagne; Polletzky, capitaine aux hussards de Chamborant, rang de mestre de camp; vicomte d'Harambure, colonel des volontaires d'Austrasie; comte de Flamarens, mestre de camp des dragons de la Reine; comte de Montrevel, colonel d'infanterie; marquis de Montmirail, mestre de camp du régiment Royal-Roussillon, cavalerie; de la Roche-Lambert, colonel des Grenadiers-Royaux de son nom; comte de Sparre, colonel de Royal-Suédois; de Villette, aide-maréchal général des logis de l'armée, rang de mestre de camp; comte d'Hautefeuille, colonel du régiment de Rouergue; comte de Souastre, colonel du régiment de Navarre.

Les majors : de Villeneuve, des Grenadiers-Royaux Le Camus; de Marcé, des Grenadiers-Royaux d'Argentré; Daime, des volontaires de Clermont; de Cuny, du régiment de Royal-Lor-

raine; Dumesnel, du régiment de Berry, cavalerie; Maillard de Mainbeville, du régiment Colonel-Général, cavalerie; Wardt, du régiment de Nassau; Woystel, du régiment suisse de Reding.

Maison militaire du roi:

Despâques, Genot, Ramenoville, gendarmes;

Marquis de Chambray, cornette aux chevau-légers; Channe de Vézanne, aide-major, *idem;* du Tillet, du Plessis, du Chesnay, chevau-légers;

Vicomte de Rochechouart, cornette aux mousquetaires gris; Chavigny de Courbois, mousquetaire gris;

Casanove, Des Tullais, Des Touches, de Noiron, de Vatry, mousquetaires noirs;

Le Blanc de Cloys, de Lézeau, de Pallaminy, lieutenants; de Blacas d'Aulps, de la Bellinaye, de la Barthe, Chaste de Loger, sous-lieutenants au régiment des gardes-françaises.

Infanterie. — Les capitaines: De Saint-Denis, de Perrier-Villers et Van-Rhémen, du régiment Dauphin; Didier, du régiment de Flandre; d'Hérisson, de la Roche-Aymon et chevalier de Lafitte (ces deux derniers lieute-

nants), du régiment de Royal-Navarre; de Kersauzon, des milices d'Angoulême; Fourmestraux-Doosthove, des milices de Flandre; de Lespinasse, de La Tour, de Lannoix, de Ray, des Grenadiers-Royaux Le Camus, ci-devant de Puységur; La Roquette, La Chainaux, des Grenadiers-Royaux de Méhégan; de Malaret, chevalier de Moncaut, de Noblet, du régiment de Piémont; de Maynal, de Sérignac de Bécave, du Gal, de Saulle, de la Châtre, de Lamiraut, du régiment de Normandie; Stewart, de Royal-Ecossais; de Susanges, chevalier de Taffin, de Villeneuve, du Bouettier, Duston, Petit, de Beaupuèche, Boucarres, Maillard (ce dernier lieutenant), du régiment de Navarre; Masquinant, Montsaulnin, Rothais de Marmande, Saint-Germain Dathis, de Saint-Aldegonde, du Châtelet, du régiment du Roi; Rouillé de Roissy, de Saint-Michel de Valernes, Surand des Juifs, des grenadiers de France; Naudrest, de Sinety, de Sevin, de Payen, du régiment de Briqueville; de Ricard, des volontaires de Haynaut; de Repellin, du régiment de Condé; comte de Thermes, de Royal-Cantabres; de Vassan, Vanborel, des

Grenadiers-Royaux de Narbonne; Barquier, Beaufort, Dugas, Feumorents, chevalier de Roquefort, Schawenbourg, Verrly, du régiment de Picardie.

Vassimont, Commarque, des gardes de Lorraine; Baratier de Saint-Auban, de la Motte, de Saint-Louet, Vandermesch, des volontaires de Soubise; de Belaistre, chevalier d'Esminières, d'Harneder, de la Baume, La Chaise, de Saint-Georges, Goulon, Pastournay, Garabel de Villeneuve, du régiment de Champagne; Crenay de Saint-Aubin, du régiment de Vermandois; de Cornier, des volontaires de Clermont; Chambon (rang de lieutenant-colonel), du régiment de Rouergue; Crennolle, Lavallette, du régiment de la Marche; de Courcelles (Joseph), Cholet, Dumesnil-Daplaincourt, Descaules, Vanderbourg, Bazonville, Longeaux, du régiment de Hainaut; Darbouse, Desplasses de Charmasse, Duparc, du régiment d'Aquitaine; de Courtois, de Royal-Lorraine; Cap, de Reboul, du régiment de Boulonnais; de Canat, du régiment de Quercy; Dumesnil, de Borne-Gouvault, Mauran, Rimbes, Vassoigne, du régiment de la Sarre;

d'Hauseur, d'Elvert, Hansez, Coudenhoven, Chambre, du régiment de Vierzet; Danglars, Gache, de Royal-Étranger;

Danye, de La Loubière, l'Hermite, Lauzac, Salignac, du régiment de Lafère; Bergh, Barst, Kerlié, de Wimpffen, du régiment d'Alsace; Bachmann, du régiment suisse de Castella; de Beauvais, Dumesnil, de Montaulieu, Pascalis, du régiment de la Reine; de Baulincourt, Brinon de Mérolles, chevalier de Beaumont, du régiment de Languedoc; Bellefond, du Parc, de la Barrière, du régiment de Brie; Briot, Duclos, de Naux, de Royal-Barrois; Carbonneau, Brouzède, de Villefranche, du régiment de Bourgogne; Duchemin de Chenneville, de la légion royale; chevalier de Canderan, du régiment d'Aumont; Châteauneuf, Devaux, chevalier de Lautrec, Peylé, du régiment de Bourbon; Du Prat, chevalier d'Espens (Jean-Baptiste); d'Espens-Estignos (François); Saulvebœuf, du régiment d'Auvergne; Lompian, La Boupillière, Duplessis-Grenedan, Harel, Hérisson, du régiment de Berry, cidevant Montrevel;

Duchâtel, Dautremaux, de Fontafret, Por-

tets, de Saint-Macloux (Louis-Victor) (1), du régiment de Bouillé; Dautrage, Dehorn, Vidouze, du régiment de Bouillon; Darces, Lachauffeterie, Souliers, Thoiré, de Viomesnil, des volontaires du Dauphiné; de Ray, Fouillard, des grenadiers royaux d'Argentré; du Maulny, des grenadiers royaux de Cambis; d'User, du régiment de Conti; Dachon, du régiment de Soissonnais; de Rases, du Plessis, Guintrand, Le Brun, La Barrière, L'Enfernat, Mézières, Memarque, Ranchin (2), chevalier de Sarran, de Charost de Saint-Sulpice, Tristan d'Houssoy, du régiment de Boisgelin; Danniol, du Plessis, Marchand, du régiment de Forez; Desmarais, Le Ris, du régiment d'Angoumois; Felber, du régiment suisse d'Halwys; Faller, Reynold, Wfleger (Antoine), Wfleger (Pierre), Stchelin, Luchem, (ces deux derniers lieutenants), du régiment suisse Darbonnier; Fontanieu, de Saint-Laurent, du régiment de Quercy; Gaussinie, Garderan, de La Motte, du

(1) Il n'était que lieutenant.

(2) M. de Ranchin, à peine nommé, mourut des blessures qu'il avait reçues à la bataille de Johannisberg.

régiment de Poitou; Reding, du régiment suisse de Reding; Kaukol, du régiment de Royal-Bavière;

De La Garde, de Montlebourg, Wasseras, du régiment de Penthièvre; de l'Epinay, Montauglos de Gondy, Romas, Tesson, du régiment de Provence; Hamelet, du régiment de Foix; Huilhé, du régiment de Bourbonnais; Kienner, du régiment suisse de Boccard; La Mazelière, du régiment de Saint-Chamond; Raymond, chevalier de Sérent, des grenadiers royaux de la Martinique; Marnette, du régiment de Nassau; Rambois, du régiment Royal-Roussillon; de la Pommarède, des volontaires du Hainaut; Luchène, Malcorps, baron de Reding, du régiment suisse de Waldner; La Perrière, Reinhac de Steinbrun, du régiment suisse d'Eptingen; le chantre de la Pallu, de Romecourt, Sejournas, du régiment Royal-Comtois;

De Lautrec, Pommereau, Rondot, Beaudelon, du régiment de Longaunay; de Las Caban, de Pinsum, de Saint-Vincent, du régiment de Béarn; Mateo Buttafoco, du régiment Royal-Corse; de Mas de la Perairie, des grenadiers

royaux de Longaunay; Naugeac, du régiment de Beauvoisis ; Pollet, du régiment suisse d'Erlach; Percy, des grenadiers royaux de d'Ailly ; Rauch, du régiment Royal-Suédois; Raulin de Belwal, du régiment Royal-Italien; de Rauner, du régiment de La Mark; de Saint-Léger, Sénarmont, de Saint-Vincent, du régiment de Vaubecourt; Sorlus, du régiment de Montmorin; Taffart, des grenadiers royaux de la Tresne; Testoferry, des grenadiers royaux de Soubise; Vedel, du régiment de l'Ile-de-France.

Cavalerie.—Les capitaines : De Marcouville, du Rosier (ce dernier lieutenant), du régiment Royal-Cravattes; de Nollent, du régiment d'Archiac; de Roque-Serière, Dabady de Saint-Clément, des Roches (ce dernier lieutenant), des dragons de Nicolaï; chevalier de Conigham, Duchellan, de Saint-Maurice, de Saint-Martin, des dragons du Roi; de Carmoy, des dragons de Laferronnays; Nompère de Champagny, du régiment d'Artois; chevalier de Monts, d'Aspremont, de Maillé de la Tour-Landry, de Romefort, Thalange, des dragons de Chapt; du Boberil-Dumoland, Goyon de

Beaufort, du régiment Colonel-Général-Dragons; du Châtelier, d'Esselin, du Long-But, baron d'Espalunque, la Barre de Corcelles, Robinot de Troneville, du régiment de Chartres; Dazarin, maréchal de logis aux Gendarmes-Écossais; de Lon, Dabense, d'Usech, de Luc, du régiment de Berry;

Deslandes, chevalier de Runes, de Chapuseau-Viefvillers, des dragons d'Orléans; Bulderberck, Bosniak (1), des hussards de Berchény; marquis de Bouville, Suzemont, Sommery, de Roquefeuille (ce dernier lieutenant), du régiment de Royal-Pologne; Breuillac, Lahaye, de Richemont, de Lombard (ce dernier lieutenant), des dragons de Flamarens; Bergeret, du régiment de Conti; chevalier de Bermondet, Cromières, de Royal-Dragons; Chambellain, de Girac, du régiment de la Reine; Castellanne, Gerber, Koblé, Prévost de Saint-Vast (ce dernier lieutenant), des hussards de Chamborant; Després et du Laur, lieutenants

---

(1) Après la nomination, on s'aperçut que cet officier ne professait pas la religion catholique et il fut rayé, sans qu'on dise s'il eut la croix du Mérite militaire.

au régiment des cuirassiers ; Dalzau, Saint-Nicolas, Lillet (ce dernier lieutenant), du régiment Dauphin ; Davoust, de Condé (ce dernier lieutenant), du régiment de carabiniers ; Général, de Gibaudière, de Lissac, de Royal-Normandie ;

Kaukol, Moranville, Schreyer, lieutenants, de Royal-Allemand ; Luminy, lieutenant, Lorgeril, sous-lieutenant de la colonnelle, du régiment Colonel-Général-Cavalerie ; Rochegude d'Aquerain, du régiment de cavalerie liégeoise ; Milhe, de la Pascalie-Martignac, de Royal-Roussillon ; de Fages-Lagarde, la Rocheribier, Maussabre (ces deux derniers lieutenants), du régiment de Bourbon ; Ravel, des dragons de Choiseul, la Tourailles, du régiment de Condé ; de Pujey, de Push, de Merry, Pennet (ces deux derniers lieutenants), du régiment du Roi ; de Mérinville, maréchal des logis aux gendarmes de la Reine ; de Mézange, maréchal des logis aux chevau-légers d'Orléans ; Morres, lieutenant au régiment de Fitz-James ; chevalier de Montmoreau, Vantelet, Saint-Auvant (ce dernier lieutenant), de Royal-Piémont ; de Richebourg, maréchal des logis

aux chevau-légers de Bourgogne; Saint-Paul, lieutenant au régiment Commissaire-Général de la cavalerie; Schmitz, capitaine de hussards aux Dragons-Chasseurs de Conflans; d'Houdan, capitaine de dragons aux volontaires de Soubise; Gobert, lieutenant de dragons aux volontaires du Dauphiné.

Artillerie : les capitaines Ganot de Récicourt, de la Villais, Lefèbvre de la Donchamp, de Minardière, Pelletier, de Roquemaurel.

Commissaire d'artillerie : Descasseaux.

Ingénieurs ordinaires : Leveux, Larcher-Daubencourt.

Commissaire de la gendarmerie : Dalmay.

Commissaire des guerres : De Saint-Prin.

Le 10 février 1763, on signa le traité d'Aix-la-Chapelle, et de nouvelles promotions eurent lieu pour liquider l'arriéré. Furent nommés chevaliers de Saint-Louis : le comte de Vibraye, mestre de camp du régiment de cavalerie Dauphin; le duc de Villequier (d'Aumont), mestre de camp du régiment de Royal-Pologne, cavalerie; le marquis d'Autichamp-Beaumont, mestre de camp du régiment de cavalerie d'Autichamp; le comte des Cars,

mestre de camp réformé, (son régiment avait été incorporé en 1761 dans le régiment de cavalerie de Penthièvre); le comte de Bérenger, colonel du régiment de Saintonge; de Rabodanges, colonel du régiment de Bourbon; le marquis de Bérenger, à la suite des grenadiers de France (sans désignation de grade); le marquis de Joviac, colonel aux grenadiers de France; le marquis d'Estampes, idem; de la Luzerne, idem; le marquis de Créquy, mestre de camp de Royal-Dragons; le vicomte de Coetlosquet, colonel réformé, à la suite du régiment de la Reine-Dragons; le comte de Peyre, colonel du régiment de la Sarre; le chevalier de l'Espinasse, colonel aux grenadiers royaux; le marquis de Lambert, mestre de camp du régiment de Berry-Cavalerie; le chevalier de Toustain, colonel du régiment de Royal-Lorraine, cavalerie; Dutertre de Sancé, capitaine réformé à la suite du régiment d'Antichamp-Dragons, rang de mestre de camp; le comte de Sparre, major au régiment de Royal-Suédois, rang de colonel; de Béville, lieutenant-colonel à la suite des dragons de Nicolaï; Beaudouin, lieutenant-

colonel à la suite de Royal-Italien; la Blache (sans désignation de grade ni de corps); d'Inglebert, major de Royal-Navarre; le baron d'Estat, lieutenant-colonel réformé, à la suite des dragons de Wurmser; le chevalier de la Ferronnays, major aux dragons de Chabot.

Infanterie. — Maison du roi. Gardes françaises : Le Mairat, le Gentil de Paroy, chevalier de Mandat, chevalier de Sainte-Marie, Boury, de Montesquiou, chevalier d'Artagnan, de Flavigny (Charles-François), sous-lieutenants; de Champigny, sous-aide-major.

Les capitaines : chevalier d'Allonville, du Blosset, Dondel de Faouédic, Duchamp, Dumont, chevalier du Trochet, de la Roche-Lambert, de Lannoy, Murat, de Montbeaugratien de Montalembert, du régiment du Roi; Belbèse, Dussat et Cardenier (lieutenants, rang de capitaine), Dupin, Monchat, des grenadiers de France; Borie, Justamond, Dumoulin-Montezun, chevalier de Viel-Castel, du régiment d'Auvergne; Bourbon, Desflotte, Grangeneuve, la Caussade, de la Longue, du régiment de Normandie; Broun, Kelly, White, du régiment irlandais de Dillon; de la Bizière,

Dulot-Daucelle, du Perroux, de Rome, Lallemand de Villiers, du régiment de Guyenne; Bonnel, Deliot de Roblet, Dufayel de Bernay, chevalier de Maignol, du régiment Dauphin; Boyrie, Dreuil de Grandchamp, la Comté, chevalier de Maussé, de Saint-Blin, Tilly, du régiment de Navarre; Barneval, Boylan, Marrès, du régiment irlandais de Berwick; Brouss, Robert, Wibranowsky, Freytag, du régiment d'Anhalt; Bouillé, Caradieux, Duchaulet, Duchamp, Duplessis-le-Noir, Dunédo, Fortin, Gourdon, de la Pujade, Vandelin, du régiment de Royal-la-Marine; Bardou, d'Andigné, de la Rongère, Addée, du régiment d'Aquitaine; de Bermont, Castelnau, de Montreau, Saint-Philip, Savignac, de Villiers, du régiment de la Marine; Barronnat, Dalègre de Beaupré, Forestier, de Morais, de Maisonrouge, de Maugiron, du régiment de Royal-Vaisseaux; Blanc, du régiment d'Angoumois; chevalier de Bely, Cirol, la Boissière, Roger, Disson, du régiment de Beaujolais; Bigé, du Pille, Desais-Devegons, Lambertye, Lestrade, chevalier de Longueville, de Lauzon, de Varrax, du régiment de Lyon-

nais; Arnaud, du Bourdois, du régiment de Beauvoisis; de la Mothe-Bessony, Bien, Droulens, de la Place, Rottalier (Claude-Pierre), chevalier de Rottalier (Alexis-Desiré), Vauguymont, du régiment de Soissonnais, ci-devant de Briqueville; de Boussac, Kreff, du régiment de la Marche ; chevalier de Belsunce, Dusauzay, Doffroy, chevalier de la Mure, Montorcier de Sugny, de Saint-Germain, du régiment de Flandre; Bustoro, Macaferry, Rossy (Camille), Rossy (Antoine), du régiment Royal-Italien, ci-devant Royal-Corse; Aylmer, Fitz-Gérald, Ryan, du régiment irlandais de Clare; Beauvallon, Beaudean, Rostan, du régiment de Tournaisis; Bonnefous, de la Boullaye, de Voisines, du régiment de Vermandois; Faventine, capitaine réformé à la suite du régiment de Condé; Badany, Kappy, baron de Neustein, du régiment d'Alsace; Bellemarre, Kerguin du Boittier, du régiment de Rouergue; de Boisragon, Mesnard, du régiment d'Orléans; Bosredon, du Rivals, de Mourgon, du régiment de Chartres; Barrat, Betouzet, Grange, Jolly, Luscan, de Richery, Villeneuve, du régiment de Bourbonnais:

Butter, Creagh, Nagle, Saint-André, du régiment irlandais de Lally; Burke, Stuart, du régiment irlandais d'O-Gilvy; Baraillon, Bessière, Fleurigny, Guy de Villars, de Mazades, de Luzi-Pelissac, du régiment de Bretagne; Chamisot, de Crenneville, de Divonne, Guéronnière, de Moiron, du régiment de Champagne; Buffevaut, Dudechès, la Palue, des gardes de Lorraine; de Chorier, de Chamouin, chevalier de Pimont, du régiment de Vexin; Coquerelle, de Courcelles (Marie), de la Combe, Ducluzeau-Chabreuil, de Vignamont, du régiment de Berry, ci-devant de Montrevel; Dury, Dufort, d'Anthouard, Deroc, de Lusignan, Muller, Daverton, du régiment de Picardie; Dassy, chevalier de Foucault, chevalier de Monts, de la Châsse-Vitry de Vérigny, du régiment d'Enghien; Heyssens, le Moine de Launay, Parcé, Dorm Chweiller, Daverton, de Fermont, Folnay, Girardet, de la légion du Haynaut; Dattel, du régiment de Piémont; Fustenhausen, Gunderode, Jacoby, du régiment Royal-Bavière; Huguenin, Houchard, Loret, Melchior, Rensonnet, Vandal, Blaire de la Bruyère, Barbier, de Cesseras,

Gorcey, de la légion Royale; du Barroux, du régiment de Bourgogne; Faget, du régiment Royal-Pologne; Jolly, Saint-Vincent, de Fresnoy, du régiment Royal-Roussillon; de la Coste, Esquien, de Laurac, Lorgères, chevalier de Moyencourt, de Plantades, du régiment de Touraine; Drumont, Nairne, Saint-Léger, Hurguhart, du régiment Royal-Ecossais; Chavigny, de Chastel, Dumont de la Mothe, de Lyon, de Pèbre, de Pingré, de Rostaing, de Roussillon, de Savary, Simon, Trinquelague, chevalier de Vios, du régiment de Conti; de Gollancourt, Duvernay, de la Salle, de Vioménil (Léopold), du régiment de Dauphiné; Kervert, Keralio, du Tertre, du régiment de Provence; Commerfort, d'Erby-Mahoni, Geoghegan, Magenis, du régiment irlandais de Bulkeley; Gironde, de Kernillien, Mercadier, du régiment de Périgord; Kergariou, du régiment de Brie; Cassagnard, de Champeaux, de Châtillon, de Graveron, l'Ingendes, chevalier de Mutry, Marcheau de Corbeil, du régiment Royal; Duchat, Saint-Ferréol, de Parfourn, du régiment de Languedoc; Garderan, du régiment de Poitou;

Lestibaudois, de Peyra, Dupin, du régiment de Haynaut; chevalier de Carrière, de Courcelles (Louis), du régiment de Beauce; Dupeyrat, de Sorbez, de la Pomélie, de Marsac, Delapucin, Ravillon, de Seyssel, de Truchis, Villedon, Villatelle, du régiment d'Aunis; Dibaignette, Mostolac, Saint-André (ce dernier lieutenant), du régiment de Vivarais; de Soullier, Daquet, de Rochefort, de Saint-Eloi, du régiment de Limousin; chevalier de Maubeuge, du régiment Royal-Comtois; de Montfort, du régiment de Bourbon; Rostaing, Natten, baron de Wimphen, du régiment de la Marck; Redmont, du régiment irlandais de Roth; chevalier de Verrière, du régiment de la Couronne; de Lausière, Solers de la Drouille, Bourbon, Barroussel, Breaun, Duverger, Gaudard, de la légion de Flandre; chevalier de Perrin (lieutenant), du régiment de Lorraine; Rithier, Courvoisier, de la légion de Conflans; Rambert, Saint-Genest, Vallu, Baudeck, Franssu, des volontaires de Soubise; Sutaine, ancien capitaine du régiment de Cambresis, aide de camp du marquis de la Châtre, lieutenant-général; de Villadon, du

régiment Royal ; Beaucousin, de Blair, des volontaires de Clermont ; Ballet, des volontaires de Cambefort ; Fourquin, commandant du bataillon d'Etain, rang de lieutenant-colonel ; Gouguet, de la compagnie franche du Mounet.

Cavalerie : maison du roi.

Compagnie des gendarmes : de Laubarède, de Lasparie, La Brousse de Belleville, Lafaure, de Lamballerie, de Marigny (Florent), Manoury de la Brunettière, de Pracontal, Prévost de la Brise, de Saint-Cyr, de Banne, Courtois, de Lorme, Dumeix, Duchâtenet, Dièche (de la Carsagne), Duchâteau, Desforges, Desmoulins, Dareau, Graulhac (Turenne), de Glatigny, de la Jaumarye, de Tourville, gendarmes.

Compagnie des Chevau-légers : de Traversac, Théroulde, chevalier de Bellefosse, Chevau-légers ; de Maysonnade, aide-major de brigade ; de Hardivilliers, Lincourt, Briot de Montremy, Salignac de la Maingottière, de la Poujade, chevalier de Regnier, de Saint-Hilaire, de la Tour Vanteaux, de Vermandovillé, Le Baillif, chevalier de Bourneuf, chevalier de Beauvillard, de Bandeville, Chauvenet, chevalier de Campagnac, Daret, Chevau-légers.

Mousquetaires : Dambrun, mousquetaire.

Les capitaines ou lieutenants de cavalerie : baron de Saporta, Desvignes, Chaperon, de Grangeac (Henri de Charbonnier), Guilhemot, du régiment de la Reine; Lafolie, de Manègre, de la Charnailles, des dragons de Chabrillant; Lafaye, Chaumont, du régiment de Berry; Pasquier, de Cardès, Giraud, Guillot de Champfleur, du régiment Dauphin; Laudardière, Champeau, de l'Étang, Saint-Mandé, chevalier de Buzelet, d'André, du régiment Dauphin-Dragons; d'Hermeville, de Valtière, Caseau de Nevois, Dompierre, du régiment Royal; Dehaussay, chevalier de l'Éperonnière, La Bruyère, André, Germigney, des dragons du Roi; de la Linière, Monnier, Roussel du Serret, d'Elville, du régiment Royal-Étranger; Labeseau, Arnaud, de Lormel, du régiment Commissaire-Général; Lavaud, Parisot (Claude), Penicaud, chevalier d'Argœuvre, du régiment de Chartres; de la Gattière, Monthaniac, Bourmaison, Coquerel, du régiment de Bourgogne; Loinville, Montmége, Dupont, du régiment du Roi; Lafonds, Laville-Bellanger, Serionne, Tubion, du régi-

ment d'Orléans; vicomte de Coetlosquet, La Rochette, de Montgros, Salornet, d'Hawguits, des dragons de la Reine; Lamirande, Senevoy, Gondrecourt, des dragons de Chapt; de Lormière, Lecoq, Pioger, de Pontcharost, des dragons de Flamarens; de la Bourdine, Dauphin, du régiment Royal-Cravattes; Laval, du régiment de Clermont; La Bastide, de Vrigny, du régiment Royal-Piémont; de la Varennes, Monspey, Perein de Saint-Aulaire, Daran-Darcaniac, de Tiercent, du régiment Royal-Normandie; de la Faure, Primetz de la Boyrie (major réformé à la suite), Richery-d'Allons, de Durfort, Darsès, du régiment d'Artois; Lenchère (lieutenant-colonel réformé à la suite), Bernard de Marigny, Molière, de Boislambert, Deslandes, du régiment Mestre-de-Camp-Général; Madiol, comte de Reigecourt, Bourges, de Cessiat, d'Aigremont, des dragons de Bauffremont; Monin de Mourut, Dulau de Lusignan, Furel de Villers, du régiment Royal-Roussillon; Sedilhac, de Bannieul, de Maillart (major réformé à la suite), du régiment de Lorraine; Mayrol, chevalier d'Argis, du régiment de Bourbon; Munez, Saint-Loo, Willem,

Baldeck, d'Espy, baron de Termern, du régiment Royal-Allemand; de Maulaincourt, des dragons de Laferronnays; Merger, de Ressigny, Blamont, Darcy de Complainville, des dragons de Nicolaï; Prudhomme, Saint-Ouin, de Blaru, de Bonne, d'Albert de Rioms, des dragons de Languedoc; Parisot (Antoine), du régiment Colonel-Général-Dragons; de Resel, du régiment de Noailles; Raclé de Chassé, du régiment Mestre-de-Camp-Général-Dragons; Rossé, Reich, Devay, des hussards de Chamborant; Reinecke, Desingue, Treffa, des dragons de Schomberg; Sallan de Saboulie, Desessarts, Faget, du régiment Royal-Pologne; Marveille, Saint-Auban, de Ventillac, Dudressier, du régiment Royal-Picardie; Sabinet, Bagard, des dragons de Choiseul; Vignière, Devaux, Fortès de Vissec, du régiment Royal-Dragons; Villaines, Beauchamp, d'Elbée, Dumourier, Gourville, du régiment de Penthièvre; de Williers, Decourt, des cuirassiers du Roi; Berthy, d'Indy, de Flavigny (Philippe), d'Éon (1),

(1) C'est le fameux chevalier d'Éon, dont les aventures firent tant de bruit au siècle dernier. Le registre porte: «21 mars 1763: D'Éon (Charles-Geneviève-Louis-

des dragons d'Autichamp; Cappy, d'Apchier, du régiment Royal-Champagne; Chapelain, chevalier d'Espiès, des carabiniers du comte de Provence (1); Couche, des dragons de la légion du Haynaut; Dartaise, des dragons de la légion royale; Fortelle, de Royal-Lorraine.

Artillerie : les capitaines de Jaunaye, Hespon, de Bonnay-Renti, de Saint-Paul, Richecourt (Dagneau), Regnauldot, de Romainville, Saint-Michel chevalier de Missolz (Jacques), Saint-Michel de Missolz (Pierre), de Surmont, de Breuilly (Charles), de Breuilly (François), d'Aboville, Desmarets, chevalier de Beaurains.

Gardes du corps du roi de Pologne : Virion, garde du corps.

Commissaire ordonnateur des guerres : de la Salle.

Commissaire ordinaire des guerres : de la Vallone.

Auguste-Timothée de Beaumont), capitaine réformé à la suite du régiment d'Autichamp, dragons. — Reçu par le duc de Nivernais, ambassadeur du roi à Londres. »

(1) C'est le même régiment que celui de Fontenoy : il avait pris en 1756 cette dénomination, du nom de son colonel, M. le comte de Provence, depuis le roi Louis XVIII.

Aide de camp : Gallande, aide de camp du chevalier de Soupire, lieutenant général.

De la Carrière, vicomte de Gamaches (sans désignation de grades); La Roche, capitaine dans la compagnie franche de ... (*nom illisible*).

Les promotions aux dignités de grand'croix et de commandeur furent également nombreuses pendant la guerre de Sept-Ans.

Furent nommés, de 1756 à 1763 inclusivement :

Commandeurs. — Armée de terre : les lieutenants généraux ou maréchaux de camp: 1756, marquis de Brassac, marquis de Berville, comte de Rasilly, chevalier de Croismarre, marquis de Monteynard; 1759, de Baye; 1760, marquis de Gornillon, de Montmort; 1761, marquis de Saint-Georges, baron de Besenval, de Castella, marquis de Lugeac, comte de Narbonne-Pelet-Fritzlar, marquis d'Auvet, marquis de Puységur, comte d'Archiac, comte de Fumel, comte de Manerbe, chevalier Pelletier, marquis de Lastic, de Meyronnet, Poisson du Petit-Bois, de Burlamarque, marquis de Narbonne-Pelet, chevalier de Beauteville; 1762, du Bourcet; 1763, comte de Chabo-La-

serre, comte de Diesbach, baron de Closen, de Fillet, comte de Durfort.

Armée de mer : les chefs d'escadre ou capitaines de vaisseau : 1756, Périer de Salvert; 1757, chevalier de Foligny, de Montlouet, marquis de Vaudreuil-Cavagnal; 1758, marquis Duquesne-Menneville; 1760, comte d'Aché; 1761, de Bompar; 1762, vicomte de Bouville.

Grands'croix. — *Armée de terre :* les commandeurs: 1756, marquis du Châtelet (Duchâtelet-Lomont), comte de la Rivière, capitaine-lieutenant des mousquetaires noirs (deuxième compagnie); 1759, comte de Courten; 1760, baron de Zurlauben; 1761, comte de la Serre, comte de Marcieu, de Chevert (1),

(1) Cet illustre nom, l'orgueil de l'ordre de Saint-Louis, n'a pas besoin de commentaires. Chevert, parti simple soldat, fut le seul artisan de sa fortune. Il franchit tous les grades, et arriva par sa valeur au rang de lieutenant général et à la dignité de grand'croix. Le maréchal de Saxe l'avait en grande estime, et un jour qu'il faisait à sa table l'éloge de cet officier, en appuyant sur le *de*, signe distinctif de la noblesse, il fut interrompu par un gentilhomme, qui s'écria : « Pardon, M. le maréchal, vous dites *de* Chevert : Chevert n'est pas noble, ce n'est qu'un officier de fortune. — Ma foi, Monsieur, répondit Mau-

de Crémille, vicomte de Suzy, marquis de Valory, de Montmort, major général des gardes du corps; marquis de Chauvelin, comte de Montazet, marquis de Cornillon, marquis de Villemeur (Riotor); 1763, chevalier de Montbarrey, marquis du Mesnil.

Armée de mer: 1756, de Macnémara, comte de Vaudreuil; 1761, comte Du Bois de la Motte; 1762, de Massiac; 1763, marquis de Vaudreuil-Cavagnal (1).

---

rice, je l'ignorais, et je vous remercie de me l'avoir appris : jusqu'ici je n'avais eu pour M. Chevert que de l'estime; à présent, j'aurai du respect. » Chevert mourut à Paris, le 24 janvier 1769, âgé de 74 ans.

(1) Il y avait deux sortes de vacances dans les hauts grades de l'ordre de Saint-Louis, les vacances faites par la mort, et celles faites par la promotion à la dignité de chevalier des ordres du roi. Lorsqu'on était dignitaire de Saint-Louis, et qu'on recevait le cordon bleu, on remettait le cordon rouge, en vertu de l'art. 13 de l'édit de 1719 : « Ceux qui seront honorés de l'ordre du Saint-Esprit ne pourront conserver les grand'croix, commanderies, ou pensions de l'ordre de Saint-Louis, mais continueront de porter la croix dudit ordre de Saint-Louis avec celle du Saint-Esprit. »

CHAPITRE IX.

Fin du règne de Louis XV. — Croix de Saint-Louis. — Guerre de Pologne. — Siége de Cracovie. — Récompenses. — Commandeurs et grand'croix. — Avénement de Louis XVI.

Pendant les onze années qui suivirent et qui nous conduisent jusqu'à la mort de Louis XV, le règne de ce prince n'offrit plus d'événements militaires. En 1772, quelques Français généreux se réveillèrent, lorsque la royauté dormait, et protestèrent contre l'immobilité que l'on gardait vis-à-vis l'envahissement de la Pologne, ce pays sur lequel avait régné Henri III et qui avait élu le prince de Conti.

Avant de raconter cet épisode, nous ferons un retour en arrière et nous citerons les noms de quelques officiers faits chevaliers de Saint-Louis en dehors de ceux déjà mentionnés.

1746, M. de Lescure, capitaine au régiment

de Bonnac; 1748, le marquis de Lostanges, mestre de camp des cuirassiers du Roi; M. de Lostanges, capitaine au régiment d'Anjou, cavalerie; M. de Gondrecourt, lieutenant au régiment de Berry (1); M. Ducos de Lahitte, capitaine de grenadiers au bataillon de milice de Cahors; 1750, M. de Saint-Priest, capitaine au régiment de Lyonnais; le chevalier d'Andigné, capitaine au régiment de Piémont; le chevalier Des Cars, colonel aux grenadiers de France; 1751, le comte de Bourbon-Busset, mestre de camp; 1752, M. de Bouillé (Charles), capitaine au régiment de Bourbonnais; M. d'Aubermesnil (Étienne) et M. du Rocher, gardes du corps, compagnie de Villeroy; le chevalier de la Pailleterie (Louis-François-Thérèze Davy), commissaire ordinaire d'artillerie (2); 1753, M. de la Ferté-Meun (Claude), capitaine au régiment Royal, infanterie; le comte de la Ferronnays, mestre-de camp de dragons; M. Damoiseau (Louis-Armand-Désiré de Mont-

(1) Il fut reçu par M. de Gondrecourt, major au même régiment.

(2) Grand-oncle paternel de M. Alexandre Dumas, le célèbre écrivain.

regard), ingénieur ordinaire; 1754, M. de Blacas (d'Antoine), brigadier, inspecteur général des troupes et milices de S. A. l'Infant, duc de Parme; M. de Menou (Edmond), capitaine aux grenadiers de France(1); M. d'Auriol (Pierre), garde du corps, compagnie de Noailles; le chevalier de Batz, capitaine au régiment d'Auvergne; M. d'Oilliamson (Jacques), exempt des gardes du corps, compagnie Luxembourg; M. de Valory de Lécé, exempt des gardes du corps, compagnie de Charost; 1755, le chevalier d'Aubermesnil (Lemoine), capitaine au régiment de Médoc; M. d'Aubermesnil, aide-major au régiment de Saluces; 1756, le marquis de Talaru, colonel du régiment de son nom; 1757, le comte de Menou (Joseph), capitaine au régiment de cavalerie de la Rochefoucauld, lieutenant pour le roi au château de Nantes; M. Dupetit-Thouars (Louis-Henri-Georges-Aubert), lieutenant pour le roi à Saumur; le comte de Lur-Saluces, mestre de camp du régiment de Penthièvre, cavalerie; de la

(1) Il fut reçu par le comte de Menou, enseigne aux gardes du corps.

Garde de Chambonas (Hector-Antoine), sous-lieutenant aux Gardes-Françaises.

1758, le duc de Crussol, mestre de camp; le comte de Durfort, cornette aux chevau-légers de la maison du Roi; de Crévecœur (Bois), capitaine aux milices de Corbeil; le chevalier de Dumanadeau (Anet), capitaine au régiment de Beauvoisis; Dupetit-Thouars (Hyacinthe-Louis-Aubert), capitaine au régiment de Saint-Chamond; d'Aubigny (de Morell), capitaine aux dragons de Marbœuf; de Vioménil (Charles Duhoux), capitaine au régiment de Limousin; le chevalier de Wolbock (Marie-Antoine), capitaine au régiment de Rohan; de Walsh, lieutenant d'infanterie, réformé; de Vignacourt, capitaine au régiment Mestre-de-Camp-Général-de-la-cavalerie; 1759, le chevalier de la Ferronnays, capitaine réformé à la suite du régiment du Roi, cavalerie; le chevalier de Boisgelin, sous-aide-major, et de Menou (Marie-Bernard), sous-lieutenant aux Gardes-Françaises; 1760, de Linage (Rozier), capitaine au régiment de la Reine; le marquis de Damas (Jean-François), mestre de camp; de Viennet (Jacques), lieutenant aux dragons de Langue-

doc; 1761, de Menou (Georges), capitaine réformé à la suite des grenadiers royaux de d'Ailly; le vicomte de la Tour du Pin de la Charce, colonel-lieutenant du régiment de Chartres; 1762, du Mesnil-Glaize, sous-lieutenant aux Gardes-Françaises; le marquis de Boufflers, colonel du régiment Dauphin; de la Potterie, capitaine au régiment de Piémont;

1763, le chevalier de Nicolay, lieutenant général; le marquis de Montmorency-Logny, colonel du régiment de Touraine.

Les registres de la marine, que Son Excellence M. l'amiral Hamelin a bien voulu nous permettre de consulter, nous mettent à même de rectifier une erreur commise dans la septième livraison. En nous appuyant sur la chronologie officielle des dignitaires de l'Ordre, nous avons nié que M. de l'Étanduère ait été nommé commandeur. Il n'a pas été titulaire; mais, en janvier 1748, il a obtenu les honneurs et l'expectative de cette dignité, avec une pension de 1,000 livres, augmentée de 2,000 livres en janvier 1749, ce qui lui donnait le traitement, en attendant une vacance, qui ne se présenta pas avant sa mort.

Dans cette même année 1749, M. de Caylus, gouverneur de la Martinique, reçut trois croix pour des officiers de son état-major. Il suspendit la réception d'un de ces officiers, parce que sa nomination aurait fait un mauvais effet. Il s'était discrédité par un commerce prohibé qui l'avait fait décréter de prise de corps et l'avait fait suspendre de ses fonctions. Loin de mériter des grâces, sa conduite demandait qu'il fût retranché de l'état-major. La nomination fut annulée; mais on remarquera que la sévérité était aussi grande dans la marine que dans l'armée de terre, et que l'on veillait avec soin à ce que la croix de Saint-Louis conservât la pureté de son origine.

En 1756, les rapports constataient qu'il fallait vingt ans de services dans la marine pour obtenir la croix de Saint-Louis. Une ordonnance du 9 octobre la conféra à cinquante lieutenants de vaisseau, parmi lesquels se trouvaient MM. Pennendreff de Kersauson, du Vergier de Kerhorlay, Rolland de Kerloury, Bernard de Marigny, Barras Saint-Laurent, Darbaud de Jouques, Lamotte-Picquet, le vicomte de Noé. Ce dernier nom est ajouté de la main

du ministre probablement. Quelques-uns de ces officiers devaient s'immortaliser plus tard.

Le 17 avril de cette année, le roi accorda plusieurs pensions sur l'ordre, entre autres une de 1,500 francs à M. de Beaussier, capitaine de port à Toulon.

En 1757, le 19 avril, parmi les trente-trois lieutenants de vaisseau promus, se trouvent M. d'Ambray, blessé en 1746 d'un coup de fusil à travers le corps; Vialis, qui avait eu les deux bras cassés au combat de M. de l'Étanduère en 1747, et qui était estropié de la main droite; Duvergier Kerhorlay, blessé au même combat d'un coup de fusil qui lui avait traversé le bras gauche et qui l'avait laissé estropié.

Dans le nombre des autres officiers se trouvaient M. de Beausset, le chevalier d'Argouges, M. de Saint-Pern, le marquis de Vaudreuil, le baron de Narbonne, M. de Grasse-Brianson (lieutenant des gardes de la marine), M. de Quélen, M. Bayard et M. de Narbonne-Pelet.

Le 1er mai 1757, la croix de Saint-Louis fut envoyée aux capitaines de Sermonville, de la

Corne la Colombière, de Villiers, le Gardeur de Repentigny et le chevalier le Mercier (ce dernier capitaine de canonniers), servant au Canada (faits de guerre).

En 1759, le 23 février, furent également nommés : les capitaines Herbin, Saint-Ours des Chaillons, chevalier de Bonne, de Lorimier, La Pérade de la Naudière, Beaujeu de Vilmonde, La Corne Saint-Luc, de Léry, de Bellestre, servant dans la même colonie.

À la suite du brillant combat livré par le chef d'escadre d'Aché, dans les mers de l'Inde, en 1759, cet officier général eut les honneurs et l'expectative de commandeur, avec 3,000 francs de pension ; M. de Gotho, lieutenant de vaisseau, obtint une pension de 400 francs sur l'ordre; le chevalier de Monteil et M. de Beaudran-Tredean, lieutenants de vaisseau, furent nommés chevaliers de Saint-Louis.

Le 7 septembre, les capitaines Marest de la Tour, Favrot, de Bonnille, Delfau de Pontalba, Gamon de la Rochette, Neyon de Villiers, le chevalier de Villiers, Amelot, Darensbourg, de la Vergne et de Livaudais, servant à la

Louisiane, obtinrent la même faveur. Six autres officiers, également proposés, furent ajournés, comme n'ayant pas le temps voulu, ou parce qu'ils étaient trop nouvellement arrivés dans la colonie.

En 1760, le 26 avril, la croix de Saint-Louis fut donnée aux capitaines de Maizière, Croizille de Courtemanche, de Gannes, le chevalier de la Roche-Vernay, Jacau de Fièdemont, Monin de Vaucoret, servant au Canada (faits de guerre).

Le même jour, trente-sept lieutenants de vaisseau furent nommés chevaliers de Saint-Louis, entre autres M. de Beaussier.

Il existait alors un singulier usage. La valeur des croix de Saint-Louis accordées aux officiers au service de la Compagnie des Indes était payée par la Compagnie, et non par l'État. Dans un *état des croix fournies par la Marine aux officiers de terre et de mer au service de la Compagnie des Indes, que le Roi a agrégés à l'ordre de Saint-Louis, depuis* 1741 *jusqu'au* 31 *décembre* 1760, nous trouvons les indications suivantes :

1749, 28 juin. — Dupleix, gouverneur de

Pondichéry, une croix, avec une grand'-croix (1).

1751, 3 février. — De Bussy, capitaine d'infanterie.

1751, 6 décembre. — M. Law, capitaine d'infanterie, par duplicata, la première ayant péri sur le vaisseau *le Prince*. Il en résulte que le capitaine Law est porté pour deux croix.

Le 28 novembre 1760, la Compagnie obtint la croix de Saint-Louis pour les capitaines de vaisseau Claessen, Becdelièvre du Bouéxic, et pour les capitaines d'infanterie Courtois de Longchamps, Paignon de Gargas, Vignol, le Sière, d'Héry, Véry et Villeneuve-Cillart.

Le 15 avril 1761, cinq autres croix lui furent accordées. En tête de la liste se trouve M. Law, gouverneur de Pondichéry et commandant général des établissements français aux Indes orientales (2). Les autres étaient :

(1) Ainsi Dupleix porta les insignes de grand'croix, mais il ne figure pas dans la chronologie imprimée en 1785.

(2) Il était le père du maréchal marquis de Lauriston, ministre de la maison du roi sous Louis XVIII, et le

M. Courtin, commandant en second sous M. Law; les capitaines d'infanterie Patrice Dromane, Mirande de Langlois; et M. Martené, officier d'infanterie.

Dans le mémoire de proposition, la Compagnie établit « que M. Law est le neveu du ministre que la Compagnie regarde comme son fondateur; que, nommé au mois d'avril 1760 gouverneur de Pondichéry et commandant général des établissements français aux Indes

---

grand-père du général marquis de Lauriston, ancien pair de France et ancien représentant à l'Assemblée législative. Il fut nommé maréchal de camp le 1er mars 1780, et, quoique désigné dans le mémoire sous le nom seul de Law, il figure dans les almanachs royaux sous le nom de Law de Lauriston. Une lettre de Louis XV, qui se trouve aux archives de la marine, charge M. Law de Lauriston, gouverneur général à Pondichéry, de recevoir des chevaliers de Saint-Louis. Elle est datée du 15 novembre 1770, et la réponse, de Pondichéry le 1er octobre 1771, est signée Law de Lauriston. Il existe au dossier du général une lettre signée Law, baronne de Lauriston, et ce titre de baron lui est donné par son frère, le chevalier Law de Lauriston, dans une autre lettre adressée en 1766 au ministre de la marine. Le capitaine Law, cité plus haut, à la date de 1751, était le frère du gouverneur général de Pondichéry.

orientales, il est au service de la Compagnie depuis dix-sept ans; que l'intelligence et la capacité qu'il a toujours fait paraître déterminèrent la Compagnie à le nommer au grade de conseiller en 1752; que ce fut en cette qualité qu'il fut chargé du commandement civil et militaire dans différentes places de l'Inde, à Daka, et successivement à Patna et Cassembazard, où il commandait en 1757; que, lors de la prise par les Anglais du comptoir de Chandernagor, M. Law, prévoyant les suites de cet événement, s'occupa avec fermeté de rétablir les affaires de la nation; qu'il rassembla le peu de Français qui purent sortir de Chandernagor avant la prise de cette place; qu'il mit dans son parti différents princes maures, qui lui fournirent quelques secours; qu'avec des forces infiniment inférieures à celles des Anglais il combattit en plusieurs rencontres le corps de troupes qu'ils avaient envoyé à sa poursuite, ce qui avait opéré une diversion si avantageuse que la Compagnie pouvait encore s'en promettre un heureux succès, si, comme il y avait lieu de le croire, il avait continué de se soutenir par ses

propres moyens; que le zèle de M. Law pour les intérêts et l'honneur de la nation, sa fermeté dans les plus grands dangers, son intelligence dans les affaires publiques, civiles et militaires, enfin la distinction avec laquelle il s'est comporté dans les circonstances les plus critiques, ont déterminé la Compagnie à lui confier l'administration en chef de ses comptoirs aux Indes; et qu'elle désire que le ministre veuille bien accorder à ses services la décoration militaire qu'elle sollicite en sa faveur. »

En 1762, parmi vingt-neuf lieutenants de vaisseau faits chevaliers de Saint-Louis, se trouvent les noms de MM. d'Audiffret, de Cherisey, Desmichels de Champorcins, le chevalier de Vaudreuil, le comte de Durfort et le marquis de la Valette.

En 1772, la croix de Saint-Louis fut donnée le 18 août au comte d'Osmond, commandant les milices du fort Dauphin, à Saint-Domingue.

De 1763 à 1770, les promotions furent rares, et après les récompenses accordées pendant la guerre il y eut un temps d'arrêt.

Nous citerons cependant, comme ayant été faits chevaliers de Saint-Louis :

1764, le chevalier du Muy, lieutenant général; 1767, le marquis de Talaru, mestre de camp à la suite du Dauphin, cavalerie; M. d'Hautpoul (François-Pierre), capitaine au régiment d'Aquitaine ; M. d'Aumale (Charles-François-Marie), colonel d'un bataillon du corps d'artillerie et du génie; 1768, M. de Bauffremont (Charles-Roger), prince du Saint-Empire, brigadier des armées du roi; 1769, le duc de Lauzun (Armand-Louis de Gontaut), capitaine aux Gardes-Françaises; « il n'avait pas le temps de service, » dit une note, « et il a eu un ordre particulier pour avoir servi en Corse avec distinction »; le comte de la Tour d'Auvergne, maréchal de camp; le marquis de Clermont d'Amboise, brigadier d'infanterie.

A dater de 1770 les nominations reprirent leur cours ordinaire, et nous citerons :

1770, le marquis d'Avaray, colonel du régiment de la Couronne; le marquis de Bouillé, colonel du régiment de Vexin, gouverneur de la Guadeloupe; le comte de Coigny, colonel de la légion Royale; le baron de Crussol, co-

lonel du régiment de Berry; le vicomte de Custines, colonel de Rouergue; le comte de Crillon, colonel aux grenadiers de France; le duc de Durfort, brigadier d'infanterie; le marquis de Fitz-James, colonel du régiment de Berwick; le comte de Saulx-Tavannes, colonel du régiment de la Reine; le marquis de Vérac, mestre de camp de Royal-Dragons; le comte de Vaudreuil, mestre de camp de dragons; M. Dupetit-Thouars (Jean-Auguste Aubert de Rassay), capitaine au régiment d'Aunis; M. d'Agoult de Saint-Michel, lieutenant aux Gardes-Françaises; M. de la Ferronnays, capitaine au régiment d'Orléans, cavalerie.

1771, le marquis de Belsunce, mestre de camp de dragons; le prince de Croy-Solre, mestre de camp, lieutenant de Royal-Normandie; le comte de Galard (de Béarn de Brassac), colonel aux grenadiers de France; le comte de la Galissonnière, colonel de la légion de Flandre; le chevalier de la Ferronnays, colonel de la légion Royale; M. de Kellermann (Christophe), capitaine de hussards dans la légion de Conflans (1); M. d'Oilliamson, exempt des gardes

(1) Depuis duc de Valmy, pair et maréchal de France.

du corps, compagnie de Luxembourg (1); M. Dupetit-Thouars de Saint-Germain (Hyacinthe-Augustin-Célestin Aubert), capitaine au régiment de Rouergue; M. d'Agoult (Pierre-André-Nicolas), capitaine d'une compagnie d'ouvriers d'artillerie; M. du Rocher (Blaise), ancien maréchal des logis aux gendarmes d'Orléans.

1772, le marquis d'Espinay Saint-Luc (Adrien-Joseph), mestre de camp de dragons; le comte de Caulaincourt, colonel du régiment provincial de Péronne; le marquis Duguesclin, colonel des grenadiers Royaux; M. de la Cordaire, capitaine en premier d'une compagnie d'élèves de l'École Militaire; M. de Ségonzac (Jean-Louis de Bardon), exempt des gardes du corps, compagnie de Luxembourg; le chevalier de Montcalm, mestre de camp de dragons; M. de Conway, colonel d'infanterie, aide-major général à la Guadeloupe; le prince de Craon, brigadier d'infanterie; M. du Bouzet, capitaine au régiment de Lyonnais; M. de

(1) Plus tard, lieutenant général, commandeur et grand-croix.

Saint-Macloud (Dunot), capitaine au régiment de Beauvoisis; M. d'Assas (Jacques-François), capitaine réformé du régiment de Condé, cavalerie; M. de Narbonne-Lara, capitaine de sapeurs d'artillerie, régiment de Grenoble.

En 1771, le roi porta les grands-croix de vingt-quatre à vingt-sept, et les commandeurs de cinquante à soixante-deux; deux de ces nouvelles commanderies étaient affectées à la maison militaire du roi. La part de l'artillerie était fixée pour l'avenir à une dignité de grand-croix et une de commandeur, ou trois commanderies, lorsqu'il n'y aurait pas de grand-croix; celle du génie, à une dignité de grand-croix ou deux de commandeurs. Une des nouvelles dignités de grand-croix et deux de commandeurs étaient accordées à la marine, ce qui lui donnait en tout quatre grand's-croix et onze commanderies.

En 1771, le baron de Vioménil, maréchal de camp, fut envoyé en Pologne avec quelques officiers français, un petit corps de troupes et des subsides, pour aider les confédérés qui résistaient aux Russes. Parmi ces officiers se

trouvaient deux chevaliers de Saint-Louis, MM. de Choisy et de Kellermann.

Le 1er février 1772, M. de Choisy, par un coup de main audacieux, s'empara du château de Cracovie, dont les Russes étaient maîtres. Le chevalier de Vioménil et M. de Saillant, capitaines, entrèrent les premiers dans le fort. « Depuis trente-deux ans que je sers le roi, écrivait le baron de Vioménil, je n'ai rien vu à la guerre d'aussi extraordinaire et d'aussi vigoureux. Mon petit parent (le chevalier de Vioménil était le frère du baron) avait tué trois sentinelles et un capitaine russes avant qu'aucun de ses soldats eût encore fait un pas dans le château. »

Une fois dans le château, M. de Choisy, avec six ou sept cents hommes, lutta pendant quatre-vingt-cinq jours contre Suwarow et contre une armée entière. Il n'a pas de vivres, il n'a pas d'approvisionnements, et il ne veut rien entendre. Le 20 mars, étonné de cette résistance, et voulant la vaincre, Suwarow écrit à M. de Choisy :

« Monsieur le Commandant,

« Je viens de recevoir un nouveau secours et j'en attends d'autres qui doivent m'arriver de tous les côtés. Alors je me trouverai à la tête de quatre-vingt mille combattants. Conformément aux ordres précis de mon auguste souveraine, j'attaquerai vivement le château, et, sans avoir égard aux plus grandes pertes de mes soldats, je dois le prendre. Si vous persistez dans l'intention de vous défendre, je vous assure, Monsieur le Commandant, que je ne ferai quartier ni au rang ni aux conditions; mais si vous vous rendez, mon auguste impératrice, pleine de magnificence, vous offre 100,000 roubles (400,000 francs de France) et le grade de général dans ses armées, avec une pension viagère de 30,000 roubles. J'attends votre réponse, et j'ai l'honneur d'être, avec une considération distinguée, etc.

« Alexandre Suwarow. »

M. de Choisy répondit sur-le-champ, et voici ce que l'honneur dictait aux chevaliers de Saint-Louis du dix-huitième siècle :

« Monsieur le Général,

« Je sais bien que grands sont les trésors de S. M. l'impératrice de Russie, mais je sais mieux encore qu'ils ne sont point suffisants pour corrompre ma vertu et ma fidélité. Je souhaiterais plutôt que, les largesses et la pension qu'elle m'offre aujourd'hui, elle les distribuât à l'un de ses généraux, qui, dans les événements actuels, sacrifient leur santé et leur vie à son service, ou qu'elle les offrît aux malheureux de l'Archipel; et je présume que ces largesses seraient mieux employées entre ces hommes que les fruits du prétendu gouvernement des principautés qu'elle leur a offerts et qu'elle-même n'a pas encore en sa possession.

« Avant de m'enfermer dans le château, je me suis résigné au sort dont vous me menacez aujourd'hui; mais je vous assure que si j'étais à votre place, et vous à la mienne, je serais maître du château dans trois jours, tandis que vous, Monsieur le Général, vous ne me prendrez que dans trois ans. Cependant, si la fortune vous met à même d'affaiblir le châ-

teau, j'ai en mon pouvoir six moyens de défense pour éviter vos menaces et votre cruauté; et si ceux-là ne me réussissaient pas, j'ai à mon service le septième; mais alors les morts ressusciteront.

« Je vous félicite sur les nouveaux secours que vous venez de recevoir, et j'attends sans peur votre attaque. »

A l'artillerie formidable des Russes M. de Choisy n'a que trois pièces de canon à opposer, et bientôt il ne lui en reste que deux. Il repousse les assauts qui lui sont livrés, donne le premier l'exemple des privations, et résiste toujours, entouré de morts, de mourants et de blessés, que l'on ne peut secourir faute de médicaments. Les complots, les désertions, rien ne peut le dompter. Enfin, quand il n'a plus de pierres à fusil, quand deux brèches sont praticables, quand il n'a plus pour ainsi dire que des blessés à opposer à l'ennemi, il cède; mais Suwarow n'est pas assez généreux pour lui accorder les honneurs de la guerre. L'héroïque garnison est déclarée prisonnière et transportée en Russie. M. de Choisy fut conduit à Smolensk. Il y résista aux menaces

comme aux séductions dont il fut entouré, et rentra en France vers la fin de 1773, toujours digne de l'admiration publique.

Ce fait d'armes si brillant jeta du moins quelque gloire sur la fin du règne de Louis XV.

Plus tard, et à la suite d'une invasion, en 1815, toute la France acclamait un autre défenseur de place. Le général Barbanègre avait, avec huit cents hommes, résisté pendant quelques semaines, à Huningue, aux trente mille hommes commandés par un prince autrichien. On déclarait ce fait sans exemple, et nul ne savait que, quarante-trois ans auparavant, au fond de la Pologne, un simple officier français, sans autre aide que son héroïsme, sans vivres, sans approvisionnements, avait exécuté un coup d'audace, s'était emparé du château de Cracovie, et s'y était maintenu, pendant près de trois mois, contre une armée bien plus forte, contre une armée de quatre-vingt mille hommes. Comme son successeur en gloire, il était sorti à la tête d'une poignée d'hommes, et s'était immortalisé par son courage et par sa probité. Personne ne songeait à opposer l'action ancienne à l'action nouvelle, à confon-

dre ces deux gloires en une seule, et à montrer ainsi qu'en France tout passe, excepté la valeur française.

Deux promotions dans l'ordre de Saint-Louis récompensèrent la valeur déployée par ces glorieux enfants de la France.

A la nouvelle de la prise de Cracovie par M. de Choisy, des croix de chevalier furent envoyées au baron de Vioménil pour MM. de Saillant (d'Herbigny), ci-devant sous-aide major à la légion de Lorraine, rang de capitaine; le chevalier de Vioménil (Léopold-Antoine), sous-lieutenant de dragons à la légion de Lorraine, rang de capitaine; de Valour, lieutenant d'infanterie, même légion, rang de capitaine. Ces nominations sont du 24 mars 1772.

Le 15 décembre suivant, une nouvelle ordonnance donna la croix de Saint-Louis à MM. le chevalier de la Serre, capitaine; de l'Epine (Mangin), lieutenant de dragons dans la légion de Lorraine, rang de capitaine; de Châteauneuf (Turet), capitaine d'infanterie, ci-devant lieutenant au régiment d'infanterie Royal-Roussillon; le chevalier d'Elliot, capitaine de dragons de la légion de Lorraine,

rang de lieutenant-colonel ; Héry, lieutenant d'artillerie au régiment de Besançon ; de Menonville, lieutenant-colonel d'infanterie; Donnezac de la Ruscade, lieutenant d'infanterie, rang de capitaine, dans la légion de Lorraine.

Nous revenons maintenant aux derniers chevaliers de Saint-Louis faits par Louis XV.

Parmi ceux de 1773, nous trouvons le vicomte de Damas de Marillac, colonel du régiment provincial de Dijon; M. d'Auriol (Vincent), aide-major, rang de capitaine, au régiment de Bourbon; le prince de Guéménée (Louis-Marie de Rohan), capitaine-lieutenant (en survivance) des gendarmes de la maison militaire du roi; le comte de Mesnard, mestre de camp ; le comte du Masnadau (de Courtin), colonel d'infanterie; le comte de Crussol-Montauzier, mestre de camp en second des dragons de Custines ; M. Perrier (César-Joachim Poilloue de Saint-Mars), capitaine de bombardiers d'artillerie, régiment de Metz.

Parmi ceux de 1774, M. de Bermond, M. du Boscage, le marquis de Forbin la Barben, le comte de Lauris et le marquis de Champier, mestres de camp attachés à la cavalerie; M. de

Vernouillet, mestre de camp de dragons; M. de Charbonnier de la Guesnerie (Louis-François), lieutenant au régiment Colonel-Général-Dragons, rang de capitaine (1).

Furent nommés commandeurs :

Service de terre : les lieutenants généraux, maréchaux de camp ou brigadiers: 1764, de Gribauval, de Mouy, marquis de Vibraye,

---

(1) Le fils de cet officier, M. de Charbonnier de la Guesnerie, a servi avec honneur et distinction dans la garde royale, où il était en 1830 capitaine (rang de chef de bataillon). En 1823, en Espagne, il fut proposé pour la croix de Saint-Louis, qu'il désirait ardemment, afin de pouvoir porter la croix de son père ; mais d'autres services lui furent préférés, et le roi lui donna la croix d'honneur. Ses vœux toutefois auraient été exaucés, sans les événements de 1830. A cette époque, comme aujourd'hui encore, M. de Charbonnier de la Guesnerie conserva le souvenir des leçons qu'il avait reçues de son père, et il subit une longue détention pour cause de fidélité. Il fut même atteint dans sa fortune ; on l'enveloppa dans un procès où il n'aurait pas dû figurer, afin de lui en faire supporter les frais. Cette famille de l'Anjou a des titres de noblesse qui remontent à l'an 1403. Elle possédait autrefois les seigneuries du Grez, de la Fauvelière, de Mézeray, Bedein, Monternault, la Guesnerie, la Roche, etc.

marquis de Broc, comte de Vaux; 1764, d'Ennery; 1766, le comte de Courten, le comte de Rochambeau, le comte de Marbeuf, le marquis de la Saône, d'Héricourt, de la Serrée, le comte de Guibert, de Lort de Saint-Victor, de Zuckmantel; 1767, de la Graulet; 1768, comte d'Aubigny (de Morell), le marquis de Rostaing; 1769, le baron d'Espagnac, le comte de Nolivos; 1770, d'Espiès; 1771, de Raymond, comte de Montazet, marquis du Sauzay, comte de la Chèze, comte d'Auger, marquis de Ray, marquis de Talaru, comte de Flavigny, comte de Puységur (de Chastenet), baron de Viomésnil (Antoine-Charles Duhoux), marquis Dessalles, marquis de Gantès, vicomte de Sébourg (de Valfons), comte de Turpin de Crissé, marquis de Caulaincourt, marquis de Lemps, de Saint-Auban, de Villepatour (Louis-Philippe Taboureau), de Vallière, marquis de Tourny; 1772, de Pontécoulant (de Doulcet), Le Goux du Plessis, le comte de Vercel, de Vizé; 1773, de la Coste, marquis de Blaru (de Tilly), marquis de Pusignieu (de Boffin d'Argenson).

Service de mer : les lieutenants généraux ou

chefs d'escadre : 1765, du Chaffaut de Besné; 1766, comte de Courbon-Blénac ; 1767, d'Aubigny ; 1768, de Roquefeuil, Froger de l'Éguille; 1770, de Maurville; 1771, comte de La Rochefoucauld-Cousages, de Broves, chevalier de Fabry; 1772, marquis de Saint-Aignan, d'Orvilliers; 1773, de Sabran-Grammont, vicomte de Rochemore.

Grands-croix. — Service de terre : les commandeurs: 1764, comte de Beauteville; 1766, baron de Bésenval, comte de Moncan, marquis de Cernay, comte de Coëtlogon, chevalier de Croismarre; 1768, comte de Vaux, marquis de Narbonne (de Narbonne-Pelet); 1769, de Castella ; 1770, de Bourcet; 1771, marquis de Lugeac, de Baye, comte de Rochambeau, comte d'Ennery; 1772, comte de Narbonne-Fritzlar (de Narbonne-Pelet-Fritzlar); 1773, marquis de Saint-Georges (Pinon), comte de Chabo-Laserre.

Service de mer : les commandeurs : 1765, Périer; 1766, comte d'Aché; 1770, de Bompar; 1771, vicomte de Bouville; 1773, d'Aubigny.

Le 10 mai 1774, la foule, désertant les salons

de Louis XV pour envahir ceux du Dauphin, apprenait au jeune prince qu'il était roi de France, et Louis XVI, s'agenouillant devant Dieu, lui demandait la force dont, hélas! il n'avait que trop besoin!

CHAPITRE X.

Règne de Louis XVI. — Lettres patentes accordées à la famille d'Assas. — Guerre d'Amérique. — Chevaliers faits à l'occasion de cette guerre. — Autres promotions.

« L'avénement de Louis XVI fut salué comme l'aurore d'un beau jour; les provinces témoignèrent une sorte d'ivresse dont on n'avait jamais vu d'exemple. Paris manifesta un enthousiasme indicible lorsque le nouveau roi y fit son entrée solennelle, suivant la coutume; tous les ordres de l'État vinrent aux barrières lui offrir leurs félicitations ; pas une seule corporation de métiers ne manqua à ce tribut d'amour; la jeunesse des écoles fit offrir ses hommages de respect et de dévouement par l'un des élèves du collége de Louis-le-Grand, qui prononça d'un ton très-ému le compliment au

nom de ses condisciples : il se nommait Maximilien ROBESPIERRE (1)! »

Il y a des pressentiments inexplicables. Lorsque Henri III fut sacré, on assure qu'il porta la main à sa couronne en disant : *Elle me gêne!* Louis XVI dit : *Elle me pique!*

Les dix premières années du nouveau règne furent belles et glorieuses. La guerre d'Amérique releva l'éclat de notre marine et rappela l'héroïsme du siècle de Louis XIV; mais Louis XVI paya de sa couronne et de sa vie l'appui généreux qu'il donna à la jeune république des États-Unis. En 1784, le nom du roi était béni partout. L'enthousiasme des provinces égalait celui de la capitale. Plusieurs villes décidaient de lui élever de son vivant une statue en marbre. La majeure partie des académies proposèrent en prix l'éloge de Louis XVI, et celle de Rouen décerna la palme à un étranger, un Suisse, qui s'appelait *Marat* (2)!

---

(1) *Cours d'Histoire de France*, par Alexandre Mazas, tome IV.

(2) Ibidem.

Bientôt les idées se transformèrent. On rêva le système parlementaire, qui devait briser l'œuvre de Richelieu, donner à une Chambre haute le sceptre arraché aux mains de Louis XVI, et une femme de la maison de Contades osait s'écrier : « Il faut que les Bourbons nous rendent ce qu'ils nous ont volé (1) ! »

Les parlements, les cours souveraines se soulevèrent et réclamèrent les états généraux, malgré la sinistre et vraie prédiction du vénérable président d'Ormesson, disant : « Vous aurez les états généraux, puisque vous les voulez, mais vous vous en repentirez ! » Les états généraux, à peine assemblés, ne furent plus qu'un ramas de révoltés, oubliant leur mandat, et soumis à de hardis conspirateurs, d'autant plus hardis qu'ils étaient encouragés par la trop grande bonté de Louis XVI. Alors la France assista aux sanglantes saturnales du 14 juillet, des 5 et 6 octobre 1789, de la fédération de 1790, de l'émeute militaire de Nancy, du douloureux épisode de Varennes en 1791, de la journée du 20 juin 1792, et de celle du

(1) *Cours d'Hist. de France*, par Alex. Mazas, t. IV.

10 août suivant, où la Révolution en finit avec la royauté, qui s'éteignit, saluée du moins par le dévouement de ses derniers défenseurs. Le 21 septembre la république fut installée, et elle accomplit le plus épouvantable crime, le crime du 21 janvier 1793, suivi de celui du 16 octobre!

Historien de l'ordre de Saint-Louis, nous rappelons seulement ces événements trop connus, et nous revenons à notre tâche.

Le dévouement héroïque du chevalier d'Assas, à Clostercamp, semblait n'avoir rien éveillé dans l'âme de Louis XV. Louis XVI, par un édit du 28 octobre 1777, signé à Fontainebleau, se fit l'interprète de l'admiration de la France. Voici ces lettres patentes :

« Louis, par la grâce de Dieu roi de France et de Navarre, à tous présents et à venir, salut.

« De toutes les grandes actions que l'histoire a immortalisées, aucune n'est au-dessus de l'héroïsme avec lequel le sieur Louis, chevalier d'Assas, capitaine de chasseurs au régiment d'Auvergne, s'est dévoué à la mort. La nuit du 15 au 16 octobre 1760, le prince héréditaire de Brunswick voulut surprendre à Closter-

camp un corps de l'armée française, commandé par le marquis de Castries. Le chevalier d'Assas, en marchant à la découverte pendant l'obscurité, tombe dans l'embuscade ennemie. Environné de baïonnettes prêtes à le percer, il peut acheter sa vie par son silence; mais l'armée va périr si elle ignore le danger qui la menace. Il crie à haute voix : *A moi, Auvergne, voilà les ennemis!* et dans l'instant même il expire percé de coups.

« Si cette mort glorieuse l'a dérobé à notre reconnaissance, nous pouvons, du moins, en faire éprouver les effets à son frère, le sieur François, baron d'Assas, chevalier de notre ordre royal et militaire de Saint-Louis, ancien capitaine dans le régiment d'Auvergne, ainsi qu'aux deux fils de celui-ci, les sieurs Jean-Charles-Marie et Jean-François d'Assas, le premier lieutenant en second dans le régiment du Mestre-de-camp-général de la cavalerie, le second garde de la marine au département de Rochefort.

« Nous nous y portons d'autant plus volontiers que l'avantage qu'ils ont de tenir de si près au chevalier d'Assas n'est pas la seule

considération qui nous parle en leur faveur. Recommandable par l'ancienneté de sa noblesse, qui remonte plus haut que le douzième siècle, leur famille l'est également par trois cents ans des services militaires les plus distingués. C'est en combattant les ennemis de la France que Firlerand d'Assas, deuxième du nom, gentilhomme ordinaire de la chambre de Louis XIII et troisième aïeul du baron et du chevalier d'Assas, perdit le 28 février 1638, à la bataille de Rhinfeld, une vie signalée par les plus belles actions. C'est de la même manière que périrent et l'un de ses fils et deux de ses petits-fils. Digne de ses ancêtres, le baron d'Assas a soutenu, à sept siéges et à six batailles où il s'est trouvé, l'honneur de son nom, ainsi que celui du corps dans lequel il servait; et les sentiments qu'il a inspirés à ses deux fils nous répondent des efforts qu'ils feront pour égaler un jour leur père et leur oncle.

« A ces causes et autres à ce nous mouvant, de l'avis de notre conseil, et de notre grâce spéciale, pleine puissance et autorité royale, nous avons créé, établi, et par ces pré-

sentes, signées de notre main, créons et établissons, en faveur dudit sieur François, baron d'Assas, et de sa postérité, *une pension perpétuelle et héréditaire de mille livres*, au payement de laquelle nous affectons les fonds de l'extraordinaire des guerres. Voulons qu'elle coure à compter du 28 du présent mois, et qu'en vertu des ordonnances que nous, ou nos successeurs, ferons à cet effet expédier, elle soit exactement délivrée d'année en année, sans aucune retenue, et sur simple quittance, par le trésorier général de l'extraordinaire des guerres en exercice.

« Ordonnons qu'elle soit, quant à présent, partagée en trois parts, dont la première, qui sera de 400 livres, appartiendra au sieur François, baron d'Assas; la seconde, montant à 300 livres, au sieur Jean-Charles-Marie d'Assas, son fils aîné; et la troisième, de pareille somme, au sieur Jean-François d'Assas, son fils cadet; mais que ce partage n'ait lieu que pendant la vie du père et des deux fils, et qu'après eux ladite pension, cessant d'être divisée, appartienne toujours en entier à l'aîné des descendants mâles du père; qu'à l'extinc-

tion totale de ceux-ci, et non auparavant, les filles issues du père en ligne directe aient le droit d'en jouir; que l'ordre qui s'observera entre elles pour la succession à ladite pension soit également celui de primogéniture; et, enfin, qu'à la mort de la dernière ladite pension soit et demeure supprimée. Voulons, au surplus, qu'il n'y ait aussi que le sexe et la primogéniture qui, à la mort successive des personnes entre lesquelles nous partageons maintenant ladite pension, règlent le droit d'hériter de la part dont elles auront joui, de manière que les filles n'y puissent venir prétendre qu'à défaut de mâles, et que les cadets soient toujours exclus par l'aîné ou chef de la famille.

« Qu'ainsi, dans le cas où François, baron d'Assas, survivrait à Jean-Charles-Marie et à Jean-François, ses deux fils, il ait seul, comme chef de la famille, le droit de recueillir leurs parts; qu'à la mort dudit François la part dont il aura joui ne passe à son fils cadet Jean-François, ou à l'aîné des descendants mâles de ce dernier, que dans le cas où le fils aîné Jean-Charles-Marie serait décédé sans postérité

masculine; que si ce dernier meurt après son père sans laisser d'autres descendants que des filles, l'aînée d'icelles ne puisse hériter de la part vacante qu'au défaut de Jean-François ou de mâles issus de lui; qu'enfin, à la mort de Jean-François, ou, si elle arrive après celle de son père, Jean-Charles-Marie, ou l'aîné des descendants de Jean-Charles-Marie recueille la part vacante par préférence aux descendants de Jean-François, fussent-ils du sexe masculin.

« Si donnons en mandement à nos amés et féaux les gens tenant notre chambre des comptes à Paris, et à tous autres nos officiers et justiciers qu'il appartiendra, que ces présentes ils aient à registrer, et du contenu en icelles faire jouir et user lesdits sieurs François baron d'Assas, Jean-Charles-Marie d'Assas et Jean-François d'Assas, ensemble leur postérité, pleinement, paisiblement et perpétuellement, cessant et faisant cesser tous troubles et empêchements contraires. Car tel est notre plaisir.

« Et afin que ce soit chose ferme et stable à toujours, nous avons fait mettre notre scel

à ces dites patentes. Donné à Fontainebleau, au mois d'octobre, l'an de grâce 1777, et de notre règne le 4e. — Signé Louis. — Plus bas : Par le roi, le prince de Montbarrey ; et scellé du grand sceau de cire verte, pendant à des lacs de soie rouge et verte (1). »

---

(1) Nous avons relevé ces lettres patentes sur une expédition du 29 avril 1779, certifiée entièrement conforme à la minute par M. Campy, commissaire ordonnateur des guerres. Voici la filiation de la famille d'Assas :

François d'Assas, seigneur de Gaujac, fils de François d'Assas, eut de son mariage avec Suzanne Finiel :

Le baron d'Assas (François), né au Vigan le 10 juillet 1722;

Lieutenant en deuxième (Auvergne), 30 janvier 1740;

Enseigne, 3 septembre 1742;

Lieutenant, 27 mai 1743;

Capitaine d'une compagnie qu'il avait levée, 15 septembre 1743;

Pensionné de 200 liv., 29 août 1757, sur la pension de 400 liv. devenue vacante par la mort du sieur de Gaujac, son oncle;

Chevalier de Saint-Louis le 18 septembre 1758 : retiré du service en 1759.

De son mariage avec Marianne-Charlotte Ginestous :

Charles-Marie d'Assas, né au Vigan le 6 octobre 1756;

Lieutenant en 2e au régiment du Mestre de camp général de la cavalerie ; capitaine, Royal-Roussillon, cavalerie ; — Emigre;

Chevalier de St-Louis le 5 octobre 1814.

Jean François d'Assas, né au Vigan le 14 janvier 1760;

Garde de la marine en 1777; contre-amiral en retraite en 1814 ; Chevalier de Saint-Louis.

Le chevalier d'Assas, Louis, né au Vigan (Gard) le 26 août 1733;

Lieutenant (Auvergne), 21 octobre 1746;

Capitaine, 1er septembre 1755;

Tué à Clostercamp, dans la nuit du 15 au 16 octobre 1760.

Une lettre de Charles-Marie d'Assas, datée de Commercy, le 27 septembre 1777, établit qu'il existait alors trois branches de la famille d'Assas :

1° La sienne;

2° Celle représentée par le chevalier d'Assas, lieutenant dans Gâtinais (dédoublure d'Auvergne, devenu Royal-Auvergne en 1782, pour hauts faits en Amérique)

3° Les d'Assas-Montdardier, qui servaient dans la marine.

Jamais action ne fut plus belle, mais aussi jamais parchemins ne furent plus beaux. Cette pension, supprimée par la Révolution, fut rétablie, en 1817, au profit de Charles-Marie d'Assas et de Jean-François d'Assas, qui existaient encore. L'aîné, ancien capitaine, qui était marquis, hérita de la part de son père, qu'il réunit à la sienne : il eut 700 francs ; et son frère cadet, le comte d'Assas, contre-amiral en retraite, 300 (1).

Un autre projet avait été conçu à la même époque; il avait été résolu d'élever à la mémoire du chevalier d'Assas un monument qui devait être placé dans une des salles de récréation des élèves de l'École militaire. On ne sait pourquoi ce projet fut abandonné, et le 22 décembre 1778 il fut alloué à M. Duprez,

(1) Le baron François d'Assas, dans une note produite pour établir ses droits, raconte le passé militaire de sa famille. Son père et son oncle (M. de Gaujac) étaient morts capitaines au régiment de Vexin. Son aïeul était capitaine ; son bisaïeul, capitaine au régiment de Plessis-Praslin cavalerie, avait eu deux frères tués au service du roi, l'un en Italie, l'autre aide de camp de M. de Schomberg.

sculpteur, une somme de 288 livres pour le modèle qu'il avait fait de ce monument, resté sans exécution.

En 1811, le département de la Roer, lors de sa réunion à l'empire français, conçut l'idée de rendre hommage au dévouement de d'Assas en élevant un monument sur l'emplacement même du lieu où il était tombé; mais l'autorisation ne lui fut pas accordée.

En 1825, le Vigan, ville natale de cette famille, ouvrit une souscription destinée à perpétuer ce grand souvenir; la révolution de juillet mit à néant cette idée, que la France aujourd'hui devrait bien reprendre pour sa gloire. A cette époque, le lieutenant général baron Lanusse, commandant de la 6e division militaire, en annonçant l'ouverture de cette souscription aux officiers qui relevaient de lui, disait dans sa circulaire « que, pendant le temps qu'il avait commandé le 17e de ligne, formé à la Révolution des débris d'Auvergne, il avait pu remarquer que, même après un si long espace de temps et de si grands changements dans l'organisation de ce corps, le souvenir de d'Assas s'y était entièrement con-

servé, et que les circonstances de sa mort, racontées par les plus anciens soldats aux plus jeunes pour les exciter à être aussi courageux et aussi dévoués à leur patrie que lui, servaient puissamment à entretenir le bon esprit des officiers, sous-officiers et soldats du 17e, fiers de l'avoir compté autrefois dans leurs rangs et d'avoir hérité de la gloire de sa mort (1). »

On aime à voir les tempêtes révolutionnaires impuissantes à tuer le souvenir des gloires de la vieille monarchie.

Parmi les chevaliers de Saint-Louis faits par Louis XVI nous citerons :

1774 — M. de la Bretèche (Joussanne), mestre de camp ; le marquis de Charras (de la Laurencie), prévôt général de la connétablie et inspecteur général de la maréchaussée.

1775 — M. d'Agoult (Étienne-Antoine), mestre de camp ; le chevalier d'Oraison, mestre de camp de dragons ; M. Clouet (François-Léonard), garde de la Manche ; le chevalier de la Tour du Pin, brigadier, colonel de Beauce.

(1) Cette circulaire est du 15 juillet 1825.

1776 — Le marquis de Bombelles, mestre de camp; M. de la Renaudie (un nom célèbre dans les guerres de religion du seizième siècle), lieutenant au régiment Royal-Pologne, cavalerie; M. de Crèvecœur, lieutenant-colonel d'infanterie; le vicomte de Pons, colonel de Dauphiné; M. de Montmirel (Charles-François Ravelinghan), capitaine de cavalerie. En marge de ce dernier nom est la note suivante : « Il a été remis une croix au prince de Montbarrey (ministre de la guerre), pour la reine, qui la fera garder jusqu'au temps où l'officier pourra être reçu chevalier. » Le prince d'Hénin, capitaine des gardes du corps de monseigneur comte d'Artois.

Un officier que nous ne nommerons pas, mais qui servait au titre étranger, avait été nommé dans cette même année 1776. En marge de sa nomination se trouve écrit : « Par jugement du roi, du 13 décembre 1780, cassé, sa croix arrachée, et rayé du tableau de l'Ordre; condamné à restituer les sommes qu'il a prises et à être enfermé à Doullens jusqu'à nouvel ordre. » Châtiment redoutable, mais qui témoigne du soin avec lequel on gar-

dait scrupuleusement les priviléges d'un ordre qui avait pour bases l'honneur et la gloire.

1777 — M. Clouet (Louis), lieutenant au régiment de Monsieur, dragons; les comtes de Rochechouart, colonel de Navarre, et d'Autichamp, colonel en second d'Aquitaine; le marquis d'Harcourt, mestre de camp de commissaire général de la cavalerie; de Foucault (François), mestre de camp en second de mestre de camp général des dragons; le comte de Saint-Priest (François Guignard), brigadier de cavalerie, ancien exempt des gardes du corps, compagnie de Luxembourg; Dubois de Crancé, commissaire-ordonnateur des guerres (1).

Service de terre. — Commandeurs. Les lieutenants généraux, maréchaux de camp ou brigadiers : 1774, chevalier de Redmond, marquis de Saint-Sauveur, baron du Blaisel, de Choisy; 1775, le chevalier de Saint-Sauveur, de Gayon, de la Merville, comte de Drum-

---

(1) Nous citerons encore deux chevaliers de ce nom; nous ne savons lequel des trois, ou si l'un des trois est le conventionnel qui a laissé de si tristes souvenirs.

mond de Melfort; 1776, de Pfyffer de Whyer et vicomte de Thianges.

Service de mer.— Les chefs d'escadre : 1775, de la Touche, Villars de la Brosse; 1776, de Breugnon; 1777, d'Abon (1).

Service de terre. — *Grands-croix :* Les lieutenants généraux : 1774, comte de la Chèze, marquis d'Auvet et de Gribauval.

Service de mer — 1775, le chef d'escadre du Chaffault de Béné (1).

La guerre d'Amérique, de 1778 à 1783, offrit de grands exemples de courage : là, c'est le combat de *la Belle Poule,* commandée par M. de la Clocheterie, contre *l'Aréthuse;* la bataille d'Ouessant, amiral comte d'Orvilliers; la prise de la Dominique, par le marquis de Bouillé ; un convoi, estimé plus de trois millions, tombé au pouvoir du chef d'escadre de Fabri; en 1779, c'est d'abord le combat de *la Surveillante,* capitaine du Couëdic, contre *le Québec.* Du Couëdic, atteint de deux blessures à la tête, reste à son poste sans se faire panser. Au moment de l'abordage, une balle

(1) Il n'y eut plus de promotions qu'en 1779.

lui perce le ventre : « Allons! mes enfants, » crie-t-il à ses trois neveux qui l'entouraient, « à l'abordage! C'est à vous de donner l'exemple : maintenez l'honneur de la famille! » Mais *le Québec* est en flammes; ses canons, qui partent par l'effet de la chaleur, couvrent *la Surveillante* de boulets et de mitraille. Du Couëdic ne pense qu'à secourir ses ennemis. Ses efforts sont trompés, il n'en peut recueillir que quarante-trois; mais à ses yeux ils ne sont plus que des naufragés! Menacé de couler bas, il rentre à Brest, où les plus grands honneurs l'accueillent, et meurt au milieu des larmes de la population. Louis XVI lui fait élever un monument sur lequel on grave : « Jeunes élèves de la marine, admirez et imitez l'exemple du brave du Couëdic! »

D'Estaing s'empare de l'île Saint-Vincent et marche sur la Grenade, dont il emporte les forts. Une flotte anglaise accourt; il la bat, et revient à la Grenade, ayant en deux jours conquis une île et gagné une bataille navale. Parmi les morts se trouva le capitaine de vaisseau Desmichels de Champorcins, tué sur son bord; il était chevalier de Saint-Louis du

15 janvier 1762, et avait obtenu en 1767 une pension de 300 livres sur l'ordre, portée à 500 livres en 1771 et à 800 livres en 1777.

La Peyrouse prend deux frégates. D'Albert de Rioms s'empare d'un vaisseau chargé de 650,000 livres d'argent monnayé, et la Motte-Picquet, avec cinq vaisseaux, vole au secours d'un convoi menacé par quatorze vaisseaux anglais. Malgré l'infériorité de ses forces, il engage le combat et sauve la moitié du convoi. Enfin le marquis de Vaudreuil rend le Sénégal à la France, et détruit tous les comptoirs anglais sur la côte occidentale d'Afrique.

En 1780, la Mothe-Picquet se bat pendant deux jours contre une escadre anglaise, qui se retire par deux fois et qu'il poursuit quoique blessé. Les renforts que reçoit l'ennemi le forcent seuls à lâcher prise; mais il court au Cap (île Saint-Domingue), et sa présence suffit pour rendre la liberté à ce port, bloqué depuis trois mois. Le comte de Guichen livre trois batailles à l'amiral Rodney et le bat trois fois. Enfin, douze mille hommes, commandés par Rochambeau, viennent se joindre aux Américains.

En 1781, Minorque est conquise comme en 1756. Le capitaine des Touches, avec huit vaisseaux, attaque une escadre anglaise supérieure en nombre et la contraint à la retraite. L'avant-garde du lieutenant général de Grasse-Tilly en vient aux mains avec celle de l'amiral Graves, et cinq vaisseaux anglais sont très-maltraités. L'un d'eux, ne pouvant plus tenir la mer, se brûla trois jours après. Pendant quatre jours de suite les Anglais refusèrent le combat, et de Grasse vint contribuer à la prise d'York-Town en empêchant les assiégés d'être secourus (1).

---

(1) M. Léon Guérin, dans son *Histoire de la Marine*, peu favorable à de Grasse, a commis une erreur. Il dit que cet amiral « trouva au cap Henri le *lieutenant général* Barras de Saint-Laurent, qui commandait l'escadre de Rhode-Island, et qui, quoique plus ancien, vint se mettre généreusement sous ses ordres, préférant le bien du service du roi à un sot amour-propre, sacrifice d'autant plus généreux *que de Grasse ne l'aurait pas accompli.* » De Grasse était lieutenant général du 22 mars 1781, et M. de Barras-Saint-Laurent n'obtint ce grade qu'en 1782. Il n'était pas plus ancien que de Grasse ; il n'était pas même son égal, il était son inférieur. Il ne fit donc pas un sacrifice, il accomplit un devoir.

Cette place, investie le 28 septembre 1781, capitula le 19 octobre, après avoir vu deux de ses redoutes emportées d'assaut dans la nuit du 15 au 16 octobre. Là se trouvaient Rochambeau, Washington, M. de Choisy et le chevalier (depuis comte) de Viomesnil.

Le régiment de Gâtinais gagna à cette affaire de changer de nom. « Ce régiment, qui avait été dédoublé de celui d'Auvergne, dit Rochambeau dans ses Mémoires, devait avoir la tête de l'attaque. Au moment où elle fut décidée, je leur dis : — Mes enfants, si j'ai besoin de vous cette nuit, j'espère que vous n'avez pas oublié que nous avons servi ensemble dans ce brave régiment d'*Auvergne sans tache*, surnom honorable qu'il a mérité depuis sa création.— Ils me répondirent que, si je leur promettais de leur faire rendre leur nom, ils allaient se faire tuer jusqu'au dernier. Ils tinrent parole, chargèrent comme des lions, et y perdirent le tiers de leurs troupes. M. de Sireuil, capitaine de chasseurs, y fut blessé et mourut de ses blessures, universellement regretté. Le roi, sur le compte que je lui en rendis, signa l'ordonnance qui restituait à

ce régiment le nom de Royal-Auvergne (1). »

A la suite de cette attaque, de nouvelles batteries furent élevées et foudroyèrent la place. Dans la nuit du 15 au 16 octobre, l'ennemi tenta une sortie qui fut repoussée ; et, réduit à toute extrémité, lord Cornwallis parlementa le 17. La capitulation fut signée le

---

(1) Le régiment de Gâtinais ne pouvait se consoler d'avoir perdu son nom originaire. En 1777, après l'ordonnance qui pensionnait les héritiers du chevalier d'Assas, M. de Lorry, ancien lieutenant-colonel d'Auvergne, écrivait de Metz le 10 novembre, et applaudissait à cet acte de justice si digne de Louis XVI. Il émettait l'idée de donner au régiment de Gâtinais le nom de Royal-Auvergne, pour rappeler son origine et maintenir l'enthousiasme d'un nom précieux à conserver. Il ajoutait que Gâtinais ne cessait de regretter son nom d'Auvergne, et se croyait moindre depuis qu'il l'avait perdu. Il avouait qu'il s'était cru lui-même diminué de considération, et en quelque sorte humilié, lorsqu'on lui avait ôté la lieutenance colonelle du régiment d'Auvergne, que le roi lui avait donnée, pour le placer dans un régiment dont on lui demandait tous les jours le nom. — C'est sans doute cette lettre qui suggéra l'idée du nom donné à Gâtinais sur la recommandation de Rochambeau. On avait formé Gâtinais le 25 mars 1776; *Royal-Auvergne* est du 11 juillet 1782. Un premier régiment de Gâtinais, créé en 1684, avait été réformé.

19; la garnison était prisonnière de guerre. Lord Cornwallis étant malade, ce fut lord O'Hara, commandant en second, qui défila à la tête des assiégés, au milieu des troupes françaises et américaines rangées en face l'une de l'autre. L'orgueil anglais subit une nouvelle humiliation. Lord O'Hara, en arrivant devant Rochambeau, lui présenta son épée; mais celui-ci lui montra vis-à-vis de lui Washington, à la tête de l'armée américaine, et lui dit que, l'armée française étant auxiliaire dans ce continent, c'était au général américain à lui donner ses ordres. Lord O'Hara fut donc forcé de s'adresser au chef de ces insurgés, qu'au début de la guerre l'Angleterre traitait avec tant de mépris.

Le congrès des États-Unis ordonna l'érection d'une colonne de marbre à New-York, ornée d'emblèmes indiquant l'alliance entre les États-Unis et la France, avec un récit succinct de la reddition du corps de Cornwallis aux généraux Washington, Rochambeau et de Grasse. Il fut résolu, en outre, que deux drapeaux seraient offerts à Washington, et que quatre pièces de canon, prises sur les Anglais,

seraient données à Rochambeau et à Grasse, avec une inscription qui marquât la reconnaissance des États-Unis pour la part glorieuse qu'ils avaient prise à cette expédition.

Cette journée était décisive; elle assurait l'indépendance de l'Amérique. La croix de Saint-Louis avait été bien gagnée; aussi, par ordonnance du 5 décembre 1781, fut-elle accordée aux officiers suivants:

MM. Langon, de la Borde de Pécosme, de Sireuil, de Saint-Florent et Vachon, capitaines au régiment de Gâtinais; Haynault et Klocker, capitaines commandants au régiment Royal-Deux-Ponts (un autre capitaine de ce régiment, M. Sundhall, fut décoré de la croix du Mérite militaire, étant protestant); Gilbert, Le Bret, de la Caterie (Drude), le chevalier de la Gardette, de la Boyère (Bezage), de Marin, Moyria et Sinéty, capitaines au régiment de Soissonnais; la Corbière (René), capitaine au régiment d'Agenais; Losse de Bayac, Lannet, capitaines au régiment de Bourbonnais; Scolt de Coulange, capitaine au régiment de Saintonge; Lefebvre de Saluer, la Corbière (Antoine), capitaines au régiment de Saintonge;

le chevalier de Lameth (Charles-François-Malo), aide-maréchal général des logis de l'armée, capitaine réformé du régiment Royal-Cavalerie, mestre de camp en second des dragons d'Orléans; Tarlé, commissaire ordonnateur des guerres; Lacalte, lieutenant en troisième d'artillerie, au régiment de Toul; de Pusignan (Genevey), lieutenant en premier d'artillerie, au régiment d'Auxonne; Sicard, lieutenant en troisième d'artillerie, même régiment.

Le 23 décembre suivant, la croix de Saint-Louis fut également donnée au capitaine de la Poterie (Simon), du régiment d'Enghien, infanterie.

Les Anglais s'étaient emparés de plusieurs îles hollandaises et en emportaient les dépouilles. La Mothe-Picquet se rue sur le convoi, s'en rend maître, et restitue aux Hollandais ce qu'on leur a pris. Bouillé, de son côté, reprend les îles hollandaises, les rend également à leurs possesseurs, plus un million séquestré, et partage entre ses troupes et les marins 1,600,000 l., propriété de Rodney et du gouverneur anglais. La Floride occidentale tombe au pouvoir d'une

escadre franco-espagnole. Les Anglais poussent des cris de rage; ils accusent leurs ministres de trahison. La France bat des mains devant la gloire de ses enfants.

Mais l'année 1782 fut néfaste. Si nous prîmes l'île Saint-Christophe, un corps et une escadre composés de Français et d'Espagnols échouèrent devant Gibraltar, et, après un combat acharné, l'amiral de Grasse tomba au pouvoir de l'ennemi. Il ne se rendit du moins, après dix heures de défense, que lorsque *la Ville-de-Paris* qu'il montait, entourée et canonnée par dix vaisseaux, était entièrement désemparée et couverte de morts, de mourants et de blessés. Là tombèrent sur leur bord les capitaines de vaisseau Des Cars, du Pavillon, Bernard de Marigny, de Césaire, la Meltrie et la Clocheterie.

Mais la capitulation de Cornwallis avait porté à l'Angleterre un coup dont elle ne pouvait se relever, malgré sa victoire sur Grasse. En 1783, la marine française lui enlevait encore le groupe des îles Turques, dans les Antilles, important par ses riches salines, et la paix vengea enfin la France du traité con-

senti par elle vingt ans auparavant. Désormais l'Amérique était un État indépendant; elle le devait à la France, et elle ne s'en est pas toujours souvenue.

Une autre réputation devait grandir dans cette guerre; c'était celle du bailli de Suffren. Après avoir servi en Amérique de 1778 à 1781, il fut envoyé dans l'Inde pour renforcer l'escadre de l'amiral d'Orves. La mort de cet officier fit passer le commandement dans ses mains, et il devint la terreur des Anglais dans cette partie du monde. Vainqueur à Négapatam, vainqueur à Trinquemale, vainqueur à Goudelour, il ne compta que des succès, et rentra en France en 1784, accueilli par l'enthousiasme universel.

Cette guerre avait été glorieuse; la paix nous fut fatale. Nos officiers, revenus d'Amérique, rapportaient des idées dont l'exagération devait perdre la France. Le système de M. de Saint-Germain avait porté de mauvais fruits; celui du maréchal de Ségur ne fut pas plus heureux. En 1781, alors que nos soldats rivalisaient d'ardeur en Amérique, une ordonnance leur apprit que l'on ne pouvait aspirer

à l'épaulette d'officier qu'à la condition d'être noble. Louis XV avait créé trente ans auparavant une noblesse militaire; d'un trait de plume on cassait cette ordonnance en présence d'une époque à laquelle on donnait la fièvre de l'égalité. Un nouveau Fabert, un nouveau Chevert ne pouvaient plus se faire jour. Quand l'esprit philosophique inondait la France, on voulait que la royauté fût moins généreuse qu'elle ne l'était sous les règnes précédents. M. de Ségur préparait le terrain pour les meneurs de 1789 et semblait conspirer pour eux.

En 1782, la croix de Saint-Louis avait été envoyée à Rochambeau pour MM. le comte de Saint-Maime (d'Ollière), mestre de camp (1), de Saint-Victor, de Vareilles, Saint-Gemme de la Grange, capitaines, et Étrignier (2), quartier-maître trésorier du régiment de Soissonnais; Fallois de Vauvimont, capitaine au régiment Royal-Roussillon;

Au marquis de Bouillé, pour MM. Coquard

(1) En 1780, les colonels d'infanterie prirent le titre de mestre de camp.

(2) L'*État militaire* de 1779 dit Estrignier.

de Kerné, capitaine, et Lecomte, lieutenant au régiment de Viennois, et Grignet d'Eugny, capitaine au régiment d'Armagnac.

En 1783, au retour de la campagne, furent nommés chevaliers : MM. Vaudrimé, capitaine; La Pierre, Terrade, lieutenants au régiment de Royal-Auvergne (ci-devant Gâtinais); Boisdelle de Fugerolles, capitaine; Clavis, lieutenant; Guichard, sous-lieutenant porte-drapeau du régiment de Soissonnais; Blin de Bourdon, de la Villautrey, capitaines au régiment d'Artois; Bonnafos, capitaine au régiment Royal-Roussillon; chevalier de Bruc (de Montplaisir), Sevré, capitaines, Jouen, quartier-maître trésorier, Payet, lieutenant au régiment de Cambresis; Reynaud, quartier-maître trésorier au régiment de Touraine; Lalimant, capitaine, Saulieu de la Chaumônerie, lieutenant au régiment de Limousin; de Roig de Doutre, de Saillet, capitaines au régiment de Médoc; de la Ferrière (Grangier), major au régiment de Bresse ; Castel de Fonderine, capitaine au régiment de Chartres; Chalvet, capitaine au régiment de Condé; le chevalier de Saint-Eman (Dumouchet), capitaine au régi-

ment de Bourbon; Thausia, capitaine au régiment de la Marine; le chevalier de Meaux, capitaine commandant au régiment Royal-Comtois; Montredon de Cargulhes, capitaine au régiment de Foix; Rivière de Baudrieux, capitaine au régiment de Poitou; Fontanges, capitaine au régiment d'Enghien; Gigot de Buffan, capitaine au régiment Dauphin; Dumas (Alexandre-Alexis), capitaine au régiment de Rohan-Soubise; Gaillard-Dufort, Lanty, capitaines au régiment d'Auxerrois; Huillot-Philibert, Lavigne, lieutenants au régiment d'Anjou; de Samsons, capitaine au régiment de Blaisois; Langlois, capitaine au régiment d'Armagnac; le chevalier de Loz, capitaine attaché à l'infanterie; de Macdermolt (Bernard), de Macdermolt (Thomas), lieutenants au régiment irlandais de Dillon; Tanneguy de Tilly, capitaine au régiment de Dauphiné; Sallonyer, major; Crublier de Saint-Cyran, capitaine du génie; Chanteclair (de Vouges), le chevalier d'Épernay, capitaines du génie; Robert (Jean), lieutenant en troisième au régiment d'artillerie d'Auxonne.

MM. Lenoble, capitaine de canonniers du régiment de Besançon, et Poirot, lieutenant au

même régiment, tous deux détachés aux Indes, furent également nommés chevaliers de Saint-Louis.

Au mois de janvier 1779, et en présence d'une guerre qui commençait, Louis XVI porta les grands-croix de vingt-sept à quarante et les commandeurs de soixante-deux à quatre-vingts. La part de la marine fut fixée à six grands-croix et quinze commandeurs. Les officiers de l'Ordre furent supprimés. L'article 9 déclara que ceux qui obtiendraient la croix pour actions d'éclat porteraient un ruban toujours couleur de feu, mais bordé et liséré de la forme qui serait réglée par une ordonnance spéciale. Cette ordonnance ne fut jamais rendue. L'article 14 déclarait que les chevaliers du Saint-Esprit chevaliers de Saint-Louis porteraient désormais cette croix à la boutonnière, au lieu de la placer au bas du cordon bleu, à côté de la croix du Saint-Esprit. La pension des nouveaux grands-croix était réduite à 4,000 livres, et celle des nouveaux commandeurs fixée à 3,000 livres, sauf les vingt derniers, qui devaient attendre que les revenus de l'Ordre permissent de faire face à

cette dépense. Cette lacune fut comblée par une autre ordonnance du 21 août suivant.

Une décision du 11 mai 1782 établit pour l'avenir des lettres d'admission en parchemin, signées du roi, et qui permettaient aux chevaliers d'établir leurs droits à l'édit de 1750, qui avait créé une noblesse militaire.

Telle était la teneur de ces brevets, et la formule en a été continuée jusqu'en 1830 :

« Louis, par la grâce de Dieu roi de France et de Navarre, chef souverain, grand maître et fondateur de l'ordre royal et militaire de Saint-Louis, à tous ceux qui ces présentes verront, salut.

« Étant bien aise de donner au sieur..... des marques de distinction, en considération des services qu'il nous a rendus, nous avons cru que nous ne le pouvions faire d'une manière qui lui soit plus honorable qu'en l'admettant au nombre des chevaliers de l'ordre militaire de Saint-Louis, institué par l'édit du mois d'avril 1693, étant bien informé des services ci-dessus, et qu'il professe la religion catholique, apostolique et romaine.

« A ces causes, nous avons fait, constitué,

ordonné et établi, faisons, constituons, ordonnons et établissons par ces présentes, signées de notre main, le sieur. . . . . chevalier dudit ordre de Saint-Louis, pour par lui jouir dudit titre de chevalier, aux honneurs et prérogatives qui y sont attachés, avec faculté de tenir rang parmi les autres chevaliers dudit ordre, et de porter sur l'estomac une croix d'or émaillée, suspendue à un petit ruban couleur de feu, et sur laquelle il y aura l'image de saint Louis, à condition d'observer les statuts dudit ordre, sans y contrevenir directement ni indirectement, et de se rendre à notre cour toutes et quantes fois que nous le lui ordonnerons, pour le bien de notre service et pour le bien et utilité dudit ordre.

« Si donnons en mandement à tous grands-croix, commandeurs et chevaliers dudit ordre militaire de Saint-Louis, de faire reconnaître le sieur. . . . . chevalier dudit ordre, de tous ceux et ainsi qu'il appartiendra, après toutefois qu'il aura prêté le serment requis et accoutumé. En témoin de quoi nous avons signé de notre main ces présentes, que nous avons

fait signer par notre secrétaire d'État ayant le département de la guerre.

« Donné à....., le.....

« *Signé* Louis.

« Par le roi, chef souverain, grand maître et fondateur de l'ordre militaire de Saint-Louis,

« Le secrétaire d'État ayant le département de la guerre,

« .... »

Parmi les chevaliers nommés en dehors des faits de guerre d'Amérique nous trouvons :

En 1778, et à la suite du combat naval d'Ouessant, les vingt-huit lieutenants de vaisseau suivants :

MM. Desglereaux, Grandchin, chevalier de Semerville, Tredern de Lezerec, chevalier de Beauvoir, Dupé d'Orvault, chevalier de la Règle, Bouloing, Desmoustiers de la Valette, Montbrun de la Barre, Dantin de Saint-Pée, chevalier Pineau, Pehan de la Villehunault, Hubert de Lauberdière, Lafaye d'Amberac, Gourdeau du Plessis, de Mesnard, de Vallongue, Coiffier de Breuil, Daen de Kermenan, de Rochegude, Subtil, Harnois de Blangues, chevalier de Trolong du Rumain, chevalier

Gatinaire de Soulange, d'Islé de la Motte, chevalier Cramezel de Kerhué, Barras de la Villette, Querhoen-Boisruault.

Les lacunes qui existent dans les registres ne nous ont pas permis de retrouver les nominations faites pendant le cours de la guerre. Nous dirons cependant que des pensions sur l'Ordre furent accordées aux capitaines de vaisseau suivants, avec jouissance du 18 juin 1781, savoir :

800 liv. à M. Destouches, et 600 liv. à M. la Grandière, pour le combat du 16 mars 1781, en Amérique; 600 liv. au chevalier de Retz, pour le combat de la Grenade; 400 liv. à M. de Pontevès-Gien, pour services en Amérique et au Sénégal; 300 liv. d'augmentation à M. Vialis, titulaire d'une pension de 500 liv.

Le 8 février 1782, les pensions de MM. de Retz et la Grandière furent augmentées de 200 livres.

Parmi les chevaliers qui furent nommés sous Louis XVI nous trouvons encore : pour l'armée de terre :

1778. — MM. de Lapelin, capitaine au régiment d'Haynault; la Barthe de Termes,

lieutenant aux dragons de Noailles, rang de capitaine ; le comte de la Ferronnays (Eugène), second lieutenant des gendarmes Dauphin, rang de mestre de camp ; le marquis de Lescure, mestre de camp en second des dragons de Condé ; la Vauguyon (Quélen Stuart de Caussade, duc de Saint-Mégrin), colonel d'infanterie ; le vicomte de Choiseul-Meuse, mestre de camp attaché au corps des hussards ; le comte de Crillon, colonel du régiment provincial de Vesoul ; le marquis de Menou (René-Louis-Charles), mestre de camp réformé de cavalerie ; O'Heguerty, capitaine au régiment de Berwick ; le comte de Bassompierre, mestre de camp en second de Royal-Picardie ; le chevalier de Crussol, capitaine d'une compagnie des gardes du corps de Monseigneur, comte d'Artois ; le vicomte de Vérac (Jean-Jacques Brons), commandant le bataillon de garnison de Limousin ; de Chazelles (Jean-Baptiste-Henri), capitaine au régiment de Berry

1779. – De la Ferté de Meun (Jacques-Gabriel), capitaine au régiment d'Auvergne ; de la Ferté de Meun (Nicolas), capitaine aux dragons de Custines ; le duc de Luynes

(d'Albert), mestre de camp général des dragons; le vicomte de la Bourdonnaye, colonel en second du régiment de la Sarre; le chevalier de Chambonas (Zacharie-César-Élisabeth), major aux dragons de Penthièvre; le prince de Chimay, colonel d'infanterie; le prince d'Orange de Nassau-Siégen, mestre de camp, lieutenant de Royal-Allemand-Cavalerie; le prince d'Orange de Nassau-Siégen, mestre de camp, propriétaire de Royal-Allemand-Cavalerie; le duc d'Havré (de Croï), colonel commandant le régiment de Flandre; de Montbel, brigadier des gardes du corps du Roi, compagnie de Beauvau; d'Espinay-Saint-Luc (Nicolas-Marc-Antoine-Mathieu), major aux Grenadiers royaux (il fut reçu par le marquis d'Espinay-Saint-Luc, colonel de Beaujolais); le chevalier Dumasnadau (Alexandre Courtin), premier lieutenant au régiment de Royal-Picardie.

1780. — Le vicomte de Noailles, mestre de camp de dragons; le chevalier de Luxembourg, capitaine des gardes du corps; de Bourzac (Pierre de la Cropte), capitaine de canonniers gardes-côtes; le chevalier de Coigny, mestre de camp commandant le régiment

de la Reine, dragons; le chevalier de Talleyrand de Périgord, maréchal de camp; le vicomte de Béthizy, colonel en second du régiment de Gâtinais; le marquis de Laval, colonel du régiment de Bourbonnais; le Tourneur, major des gardes du corps de Monseigneur, comte d'Artois, rang de mestre de camp; d'Andigné (Charles-Marie-René), commandant le bataillon de garnison de la Fère, rang de lieutenant-colonel; Flavigny (Jean), sous-brigadier à la compagnie des Grenadiers à cheval de la maison du Roi, réformés.

1781. — Le duc de Liancourt (François de la Rochefoucauld), mestre de camp des dragons de la Rochefoucauld; le duc de Lorges (de Durfort-Civrac), mestre de camp, lieutenant commandant Royal-Piémont, cavalerie; le vicomte de Laval (Louis de Montmorency), mestre de camp commandant Royal-Auvergne; le duc de la Rochefoucauld, mestre de camp commandant le régiment de la Sarre; le marquis de Cossé, mestre de camp commandant Royal-Roussillon, cavalerie; le comte de Montbel, mestre de camp en second du régiment de Navarre, cavalerie; le comte de Montmort,

lieutenant des gardes du corps du Roi, rang de mestre de camp ; le baron de Moreton-Chabrillant, deuxième lieutenant des gardes du corps de MONSIEUR, compagnie de Lévis ; de Narbonne-Pelet, lieutenant en second aux Gardes-Françaises ; de Narbonne-Lara (Damas), capitaine au régiment de Beaujolais ; le chevalier d'Agoult (Louis-Annibal), aide-major général des gardes du corps du Roi ; le marquis de Courbon-Blénac, mestre de camp en premier du régiment de Dauphiné, infanterie ; le comte de Chapt de Rastignac, mestre de camp en second du régiment d'Auxerrois, infanterie ; le comte de Sesmaisons (Claude-François-Jean-Baptiste-Donatien), mestre de camp, lieutenant en second du régiment du Roi, cavalerie ; de Vioménil (Charles-Théodore du Houx), capitaine au 3e chasseurs à cheval ; de Kellermann (Louis-François), capitaine commandant au régiment d'Anhalt.

Louis-Joseph-François-Xavier, DAUPHIN de France. Par ordre du Roi, la croix de Saint-Louis fut attachée à Monseigneur le Dauphin le jour de sa naissance, 22 octobre, par M. le marquis de Ségur, ministre de la guerre. — (Note du registre.)

1782. — S. A. R. Monseigneur, comte d'Artois, reçu par le Roi le 21 novembre; S. A. S. Monseigneur le duc de Bourbon-Condé (Louis-Joseph), reçu par le roi le 22 novembre.

MM. de Menou (Louis-Antoine-François), major au régiment d'Auvergne; de Ségonzac (Louis-Marc-Antoine), major du régiment de Royal-Piémont; le comte de Bouillé (Pierre-Christophe), mestre de camp attaché à l'infanterie; d'Andigné (François-Marie-René), enseigne aux chevau-légers de la garde du Roi, rang de mestre de camp; le baron de la Tour du Pin, mestre de camp en second des dragons de la Reine; le marquis de Gain de Montagnac, colonel attaché au corps des dragons; de Fontenay (Henri Nadot), capitaine au régiment Royal, infanterie.

1783. — Le comte de Moreton-Chabrillant, capitaine en survivance d'une compagnie des gardes de Monsieur; de Menou (Jacques), brigadier des gardes du corps du Roi, compagnie de Beauvau; de Chérisey (Louis), sous-lieutenant des gardes du corps du Roi, compagnie de Villeroy; le chevalier de Crillon, maréchal de camp; le chevalier Des Cars (Jac-

ques-François de Pérusse), mestre de camp des dragons d'Artois; le marquis de la Roche-Jaquelein (Henri-Louis-Auguste Duvergier), sous-lieutenant de la compagnie de gendarmes de Monsieur; de Monty (Louis), capitaine au régiment Royal-la-Marine; le duc de Polignac (Armand-Jules-François de Mancini), mestre de camp du régiment du Roi, cavalerie; le marquis de Valory (Charles-Jean-Marie), mestre de camp en second du régiment de Bourbon-In nterie.

1784. — Le vicomte d'Aumale (Louis-Anne-Antoine), mestre de camp en second du régiment de Blaisois; de Bourzac (François de la Cropte), capitaine-commandant aux dragons de Boufflers; le vicomte de Boisgelin, mestre de camp en second du régiment de Forez; le comte de Bourbon-Chalus, mestre de camp attaché à Royal-Piémont, cavalerie; le vicomte de Béthune, mestre de camp commandant la seconde brigade des Carabiniers de Monsieur; le comte de Civrac (de Durfort-Blaignac), mestre de camp commandant le régiment de Cuirassiers; le comte d'Espagnac (Damazit de Sahuguet), sous-lieutenant des

gardes du corps du Roi, compagnie de Luxembourg; le marquis de Puységur (Armand-Marie-Yves de Chastenet), major en second du régiment d'artillerie de la Fère, rang de colonel; le comte de Ségur (Louis-Philippe), mestre de camp commandant le régiment de dragons de son nom; le vicomte de Toulongeon, mestre de camp du 4e chasseurs à cheval; d'Aubermesnil (Jacques-Charles Lemoine), capitaine au régiment d'Enghien; d'Agoult (Antoine-Jean), aide-major général des gardes du corps, compagnie écossaise; le marquis d'Agoult (Édouard), mestre de camp en second du régiment d'Agenais; Lynch (Isidore), mestre de camp en second du régiment de Walsh, irlandais.

1785.—De Lucenay (Louis-Paul Randon)(1),

---

(1) Grand-père maternel du marquis de Saint-Georges, officier de la Légion d'honneur, commandeur de l'ordre du Chêne, des Pays-Bas; chevalier de l'Étoile, des Pays-Bas (plaque et cordon); chevalier de première classe de Charles III d'Espagne, l'un de nos auteurs dramatiques les plus distingués, et du comte de Saint-Georges, ancien préfet, directeur de l'imprimerie impériale.

mestre de camp attaché à la cavalerie ; Mazères, capitaine au régiment de Chartres ; le baron de Maillé la Tour-Landry, lieutenant-colonel commandant le bataillon de garnison du régiment Maréchal-de-Turenne; le comte de Menou (Louis-Victoire), mestre de camp du régiment de la Sarre; le comte de Montmorency-Laval, mestre de camp des dragons de Montmorency; le chevalier de Broglie de Casal-Bourgon, mestre de camp de Royal-Italien; de Béthune (André-Maximilien-Guislain), mestre de camp attaché à la cavalerie; le chevalier du Plessis-Grénedan (Laurent-Jules), major aux chasseurs à cheval des Ardennes; le marquis de Grave de Durfort, mestre de camp du régiment de la Couronne; le marquis de la Suze, mestre de camp de Dauphin, infanterie; le prince de Lambesc (Charles-Eugène de Lorraine), brigadier mestre de camp de Royal-Allemand, cavalerie; le vicomte de Narbonne, mestre de camp du régiment de Forez; le prince de Poix (de Noailles), brigadier mestre de camp des dragons de Noailles; de Nicolaï de Goussainville, mestre de camp en second du régiment de Brie; le comte de

Soucy (François-Louis de Ficte), mestre de camp du régiment de Berry, infanterie.

1786. — Le duc de Mortemart, mestre de de camp de Lorraine, infanterie ; le chevalier de Montagnac (de Gain), mestre de camp en second des dragons de MONSIEUR ; le chevalier de Maillé de la Tour-Landry, capitaine au régiment de Cambrésis ; le marquis de Mortemart, mestre de camp de Navarre, infanterie ; de Castellane, premier lieutenant aux gendarmes bourguignons ; le vicomte de Clermont-Tonnerre, mestre de camp en second de Royal-Champagne, cavalerie; le chevalier d'Assas (Louis-André), capitaine-commandant au régiment Royal-Auvergne; le comte de Durfort, mestre de camp de cavalerie; le chevalier de Damas-Crux (Étienne-Charles), colonel du régiment de Vexin (1) ; le marquis d'Osmond, mestre de camp du régiment de Barrois; de Saint-Méard (Jourgniac) (2), capitaine au régiment du Roi, infanterie ; de Ségur, commandant du château de Péronne.

---

(1) Commandeur en 1801, grand-croix en 1814.

(2) Auteur d'une relation très émouvante des massa-

1787. — Le duc de Castries, brigadier, commandant en second le corps de la gendarmerie; le vicomte de Durfort, mestre de camp des dragons de son nom; le chevalier de Durfort-Boissière, mestre de camp en second des chasseurs des Pyrénées; le marquis de Lameth (Augustin-Louis-Charles), mestre de camp du régiment de la Couronne; le vicomte d'Osmond, mestre de camp en second du régiment de Cambrésis; le comte de Puységur (de Chastenet), mestre de camp en second du régiment de Languedoc.

Le comte de Rochechouart, mestre de camp en second du régiment d'Armagnac; le comte de Suffren de Saint-Tropez, mestre de camp en second du régiment de Béarn; de Vignacourt, mestre de camp de Royal-Roussillon, cavalerie; Dubois de Crancé, capitaine de cavalerie.

1788. — Le comte de Mirepoix (Gaston de Lévis), mestre de camp du régiment Maréchal-de-Turenne; de Menou (Jacques-François de

---

cres de septembre 1792, auxquels il n'échappa que par miracle.

Boussay), aide-maréchal général des logis de l'armée, rang de lieutenant-colonel; le chevalier de Montagnac, lieutenant-colonel du régiment de Bourbonnais; de Flavigny, capitaine au régiment de Piémont; le marquis de Chambonas (Charles-Scipion-Victor-Auguste de la Garde), capitaine attaché au corps des dragons; Berthier (Louis-Alexandre), aide-maréchal général des logis de l'armée, rang de major (1); le marquis de Coigny, mestre de camp général des dragons; le comte d'Astorg (Jean-Jacques-Marie), sous-lieutenant des gardes du corps du Roi, compagnie de Luxembourg, rang de mestre de camp.

Maximilien-Joseph, prince palatin des Deux-Ponts, maréchal de camp (2).

---

(1) Devenu maréchal d'Empire, vice-connétable, prince de Neufchâtel et de Wagram, capitaine des gardes du corps, mort en 1815. Il fut reçu par M. Berthier, lieutenant-colonel d'infanterie, sans doute son oncle. Son père était ingénieur ordinaire des camps et armées du roi, architecte des hôtels de la Guerre et de la Marine à Versailles; il les avait fait construire et en avait le gouvernement.

(2) Électeur de Bavière le 16 février 1799, à la mort

D'Agoult (Jean-Antoine), sous-lieutenant des gardes du corps du Roi, compagnie de Noailles; le duc de Guiche, capitaine des gardes du corps du Roi; le marquis de la Rochefontenille, colonel attaché au régiment de Touraine, infanterie; le vicomte de Ségur-Montazeau, major en second du régiment de Languedoc; de Damoiseau (François-Joseph), capitaine au régiment de Champagne; Duplessis-Grénedan (Louis-François), capitaine au régiment de Penthièvre, infanterie.

Hauts dignitaires nommés pendant la même période.

Service de terre. — *Commandeurs :* les lieutenants généraux, maréchaux de camp ou brigadiers : 1779, le comte du Rozel de Beaumanoir, le baron de Wimpffen, le marquis de la Grange, le baron du Goulet, le vicomte de

---

de son oncle; roi de Bavière le 26 décembre 1805; mort le 13 octobre 1825, très-regretté de ses sujets, dont il était adoré. Il avait été colonel du régiment d'Alsace, et avait été nommé brigadier le 5 décembre 1781. Sa nomination de maréchal de camp est du 9 mars 1788.

Vogué, de Saint-Wast, le baron de Bachmann, le marquis de la Vaupalière, le marquis de Timbrune-Valence, le duc de Laval, le comte d'Affry, le comte de Scey, le marquis de Vaubecourt, de Chaulieu, de Boisclaireau, le marquis de Rochegude, de Prisye, le marquis de Traisnel, le comte de Choiseul-Beaupré, d'Invilliers, le comte de la Roque de Frugy, le marquis de Molac, le comte de Sommièvre, le marquis d'Entragues, le comte de Langeron, le comte de Mazancourt, le chevalier de Panat, de Poulhariez, le chevalier de Balleroy, le marquis d'Autichamp (1).

1780. — Le comte de Caraman, le comte de Melfort (Drummond), le comte de Wall, le marquis de Lambert (2), le baron de Zurlauben, le comte de Grave, d'Aumont, de Fourcroy, de Bellecombe.

---

(1) Promotion exceptionnelle, par suite de l'édit de janvier 1778, qui portait les grands-croix de 27 à 40 et les commandeurs de 62 à 80.

(2) Ces quatre maréchaux de camp avaient des provisions du 25 août 1779, mais ils ne furent reçus que le 25 août 1780, et ne parvinrent à la pension qu'à ce rang.

1781.— Comte de Goyon de Vaudurand, du Poral, comte de Blot (de Chauvigny), comte de Barrin, marquis d'Ambly, d'Aubigny (de Clinchamp).

1782.— Le marquis de Bussy-Castelnau, de Greaume, le marquis de Saint-Simon ; 1783, le marquis de Sombreuil, le marquis de Chilleau, le marquis de Bouzols ; 1784, le marquis de Cherisey (Louis-Jean-François), le comte de Jumilhac, le marquis de Thiboutot, le chevalier de Gomer, le comte d'Hoffelise, le comte de Mun (de Sarlabous), le chevalier de Coigny ; 1785, de Vault, de Mathan, le marquis de Chamborant, le marquis d'Aguesseau de Luce, le baron de Freytag ; 1786, de la Rivière de Coincy, le comte de Morioles, le marquis d'Héricy, Descros d'Estrées ; 1787, le marquis de Marcieu, le baron de Grandpré, le baron de Verteuil, le baron de Livron, le comte de Gontaut-Saint-Geniez, le baron d'Aldart, le comte Dulau, le baron de Béthizy; 1788, le comte de Conwaï, de Caux.

Marine. — Les chefs d'escadre ou de division : 1778, de Guichen ; 1779, le marquis de la Prévalaye, le chevalier de Fouquet ;

1780, de la Mothe-Picquet, le marquis de Vaudreuil; 1781, de la Touche, Tréville, le comte de Grasse, Tilly, le comte de Barras-Saint-Laurent, le comte d'Hector, le chevalier de Monteil; 1782, le chevalier de Beausset, le chevalier des Touches; 1784, le marquis de Chabert, d'Albert de Rioms, le chevalier d'Aymar, le comte de Bruyère-Chalabre; 1785, le comte d'Arbaud de Joucques (lieutenant général); 1788, le marquis de Nieul, le vicomte de Soulhiac, le vicomte de Beaumont (1).

Service de terre.— Grands-croix : les lieutenants généraux ou maréchaux de camp: 1779, le marquis de Talaru, le marquis de Pontécoulant (le Doulcet), du Sauzay, le Goux du Plessis, le prince de Soubise (maréchal de France) (2), le marquis de Monteynard, le

(1) Ce furent les dernières promotions du règne de Louis XVI, en ce qui concerne la marine, pour les commandeurs comme pour les grands-croix.

(2) C'est le seul maréchal qui ait été fait grand-croix, de 1693 à 1792, étant investi de cette haute dignité. Il n'a pas été commandeur, malgré les édits de 1693 et de 1719, qui voulaient que les grands-croix fussent pris parmi les commandeurs seuls.

marquis de Puységur, le comte d'Affry, le duc de Laval (Montmorency), le comte de Marbeuf, le baron d'Espagnac (1), le comte de Flavigny, le comte de Montazet, le comte de Diesbach, le comte d'Archiac; 1780, le comte de Puységur; 1781, le marquis de Traisnel, le comte de Choiseul-Beaupré, le comte de Fumel, de Fourcroy; 1782, le baron de Viomesnil (Antoine-Charles Duhoux); 1783, le marquis de Bussy-Castelnau, le comte de Durfort, de Bellecombe; 1784, le comte de Caraman, le comte de Guibert, le marquis de Ray; 1785, le marquis de Timbrune-Valence; 1786, le comte de Thianges; 1787, le baron du Blaisel, le comte de Drummond-Melfort, le comte de Turpin-Crissé, le comte du Rozel de Beaumanoir.

Service de mer. — Grands-croix : les lieutenants généraux : 1778, le comte d'Orvilliers; 1779, le comte de Roquefeuil, le comte de la

---

(1) Cet officier général très-distingué a publié une *Histoire des Campagnes du maréchal de Saxe*, fort estimée, et un *Essai sur la science de la Guerre,* qui n'eut pas moins de succès.

Rochefoucault de Cousage; 1780, de Maurville, le comte de Guichen; 1784, le comte de Breugnon, de la Mothe-Picquet, comte de Barras-Saint-Laurent, marquis de Vaudreuil.

Nous devons maintenant donner la liste des grands-croix et commandeurs de l'ordre du Mérite militaire, depuis 1760 jusqu'en 1788.

Grands-croix : 1762, le baron d'Aulbonne; 1763, le baron de Wurmser, titulaire allemand; 1769, le prince d'Anhalt-Coethen, surnuméraire allemand, titulaire en 1770; 1770, le baron d'Erlach; 1782, le baron de Falkenhayn, surnuméraire allemand; 1783, le baron de Salis-Marchefins, et d'Hartmanis, surnuméraire allemand.

Commandeurs : 1768, le prince d'Anhalt-Coethen; 1770, de Lochmann; 1772, le baron de Falkenhayn et le comte de Stralenheim, titulaire allemand; 1777, le baron de Salis-Marchefins; 1779, le comte de Weilnau, surnuméraire allemand; 1782, d'Hartmanis; 1783, le marquis de Lullin de Châteauvieux et le baron de Diesbach, titulaires suisses; Steyner, surnuméraire suisse; 1788, le baron de Sconberg, le baron de Wittinghoff et de Schmid.

Par édit du 1er janvier 1785, Louis XVI affecta à l'ordre du Mérite militaire un revenu de 32,000 liv. Les deux grands-croix eurent chacun 4,000 liv. et les quatre commandeurs 3,000 liv. Les 12,000 liv. restantes furent réparties en pensions de chevaliers, depuis 800 jusqu'à 200 liv. C'est ainsi que la généreuse sollicitude du roi s'étendait sur tous ceux qui donnaient leur sang à la France.

En 1789, parmi les chevaliers inscrits se trouvent : le marquis de Maillé de la Tour-Landry, colonel attaché au régiment de Picardie ; le comte de Béthune, colonel attaché au régiment du Colonel-Général-de-la-Cavalerie ; le comte de Beuvron-d'Harcourt, commissaire général de la cavalerie ; le comte de Damas (Alexandre), colonel du régiment de Beauvoisis ; le marquis de Lostanges, colonel du régiment Royal-Picardie, cavalerie ; le prince de Montbarrey (Saint-Mauris), colonel du régiment de Monsieur, infanterie ; le vicomte de Saint-Tropez (Louis-Victor de Suffren), colonel attaché au régiment de Lyonnais ; le vicomte de Ségur (Joseph-Alexandre), colonel du régiment de chasseurs à cheval du Hainaut ; le

duc de Sully (Maximilien-Gabriel de Béthune), colonel du régiment Royal-Piémont-Cavalerie; M. Abbatucci (Jacques-Pierre), lieutenant-colonel attaché au régiment Royal-Corse; M. Aupick (Jacques-Joseph), porte-drapeau au régiment de Berwick, irlandais.

1790. — MM. de Menou du Mée, major au régiment Royal-Pologne-Cavalerie (1); de Crussol (Emmanuel), colonel de Royal-Navarre; de Clermont-Tonnerre (Stanislas-Marie-Adélaïde), colonel de Royal-Navarre-Cavalerie; de Choiseul-Praslin, colonel de Beaujolais; le comte Des Cars (François de Pérusse), colonel des dragons d'Artois; d'Argout (Robert-Maurice), major en second du régiment d'Artois, infanterie; la Tour-du-Pin-Gouvernet, colonel de Royal-Vaisseaux; de Scepeaux (Marie-Revé-Pierre), colonel attaché à Royal-Guienne; le comte de Ségur-Desfrancs (Nicolas-Marie-Alexandre), chef d'escadron aux chasseurs à cheval du Hainaut; Sartiges de

(1) Un décret du 19 juin 1790 avait supprimé les titres de noblesse; on ne les retrouve donc plus sur les registres, où du reste on ne les inscrivait pas toujours.

Sourniac (François), capitaine-commandant au régiment de Neustrie (1); d'Aumale (Antoine d'Anseaume), garde du corps du Roi, compagnie de Luxembourg; vicomte de Sartiges (François), capitaine du génie; Dubois de Crancé (Edme-Louis-Alexandre), mousquetaire réformé de la première compagnie; des Illes (André), lieutenant en deuxième au régiment du Roi-Infanterie (2); Beurnonville (Pierre Ryel), lieutenant de la compagnie des Suisses de Monseigneur, comte d'Artois, rang de colonel (3).

1791.— MM. d'Espinay-Saint-Luc (François-Joseph), lieutenant au régiment du Perche; de Damas (Charles), colonel attaché aux chas-

(1) Reçu par M. de Sartiges, ci-devant capitaine au régiment Royal-Comtois.

(2) Fait chevalier de Saint-Louis pour un acte de sublime dévouement. Une émeute militaire ayant éclaté à Nancy, cet officier se jeta à la bouche d'un canon braqué contre les troupes amenées par le marquis de Bouillé, pour comprimer la sédition. Repoussé et revenu avec une nouvelle insistance, il fut blessé par une décharge, et mourut peu de temps après des suites de cette blessure.

(3) Maréchal de France sous la Restauration.

seurs de Picardie; de Choiseul-Stainville, colonel de Royal-Dragons; du Petit-Thouars (Yves-Suzanne-Georges), capitaine-commandant au régiment du Roi-Infanterie; de Mazancourt, chef d'escadron aux dragons de Bourbon; Bastard de Fontenay, capitaine de canonniers, régiment de Besançon; de Clermont-Crève-Cœur, capitaine d'artillerie; Viennet (Thibault), porte-étendard au régiment Royal-Champagne-Cavalerie; Dandigné (Charles-Jean), capitaine d'artillerie; d'Elbée (Adrien), capitaine au régiment de la Fère; de Sainte-Preuve (Louis-Joseph-Xavier Binet), capitaine au régiment des dragons du Roi; de Polignac (Louis-François d'Orlan), ancien chevau-léger; Gouvello de Comeraise (Paul), capitaine au régiment de Penthièvre, infanterie; Lostanges (Jean-Louis), capitaine au 14ᵉ régiment d'infanterie; Lescure (Jean-Pierre), chef d'escadron au 3ᵉ chasseurs; Marbottin (Jean-François), capitaine au 93ᵉ régiment d'infanterie; Damoiseau (François-Louis), capitaine du génie.

Tant que l'ordre régna en France, la croix de Saint-Louis fut l'objet d'une constante

sollicitude. Nous avons dit comment, en 1749, une peine sévère atteignit un homme coupable d'avoir osé porter cette noble décoration sans l'avoir reçue, et quels châtiments furent inscrits dans l'ordonnance du 11 juillet, même année, afin de prévenir de pareils crimes. Le fait suivant témoignera encore du prix que l'on attachait à ce signe glorieux. Vers la fin de 1782, un capitaine avait obtenu la croix de Saint-Louis pour ancienneté de services, et la croix avait été envoyée à son colonel, pour qu'il fût procédé à la réception du titulaire. C'était au moment de la guerre d'Amérique. Le régiment auquel cet officier appartenait fut désigné pour être embarqué ; l'officier, au moment de l'embarquement, quitta son emploi. En présence d'une telle conduite, le mestre de camp renvoya la croix du chevalier nommé, mais non reçu, au ministre de la guerre, et l'ordonnance fut rapportée.

La Révolution, qui devait tout détruire, ne pouvait respecter l'ordre de Saint-Louis, considéré comme un ordre féodal, par suite du serment qui engageait le récipiendaire envers

le roi (1). Cette noble croix perdit son nom.

Un décret de l'Assemblée nationale, du 1er janvier 1791, sanctionné le 7 par le roi, (Louis XVI, hélas! en était arrivé à tout sanctionner), ordonna d'abord les mesures suivantes :

« Art. 1er. — A l'avenir, la décoration militaire sera accordée aux officiers de toutes les armes et de tous les grades à vingt-quatre ans de services révolus, et les années seront comptées conformément aux dispositions de l'article 1er du titre II du décret des 10, 16, 23 et 26 juillet 1790.

---

(1) Quoique les édits ne parlent que de dix ans de services d'officier, déjà, en 1703, dix ans après la création de l'ordre, Louis XIV trouvait ce temps trop court, car on lit dans les *Mémoires de Dangeau*, à la date du 8 janvier 1703, à propos d'un maréchal de camp nommé Jullien, passé du service de Savoie au service de France en 1693 : « Le roi fit Jullien chevalier de Saint-Louis, quoiqu'il n'ait servi que dix ans dans ses troupes, et que le roi n'en reçoive plus présentement qu'ils n'aient servi au moins vingt ans. » Ce terme de vingt ans était celui fixé pour les colonels sous Louis XV et sous Louis XVI. On exigeait vingt-trois ans révolus pour les capitaines, sauf les actions d'éclat en temps de guerre.

« Art. 2. — Les années de services comme soldat et sous-officier compteront comme celles d'officier.

« Art. 3. — Les officiers qui auraient pris leur retraite et ceux qui auraient été réformés sans avoir obtenu la décoration militaire pourront en former la demande, et sont déclarés susceptibles de l'obtenir s'ils ont servi le temps déterminé par les articles précédents. »

Ce décret fut suivi, le 30 juillet 1791, d'un autre décret portant :

« Art. 1er. — Tout ordre, toute corporation, toute décoration, tout signe extérieur qui suppose des distinctions de naissance, sont supprimés en France, et il ne pourra en être établi à l'avenir.

« Art. 2. — L'Assemblée nationale se réserve de statuer sur la distinction nationale unique qui pourra être accordée aux vertus, aux talents, aux services rendus à l'État (1); et néanmoins, en attendant qu'elle ait statué

(1) On trouve ici en germe l'idée qui présida en 1802 à la création de l'ordre de la Légion d'honneur.

sur cet objet, les militaires pourront continuer de porter et de recevoir la décoration militaire actuellement existante (1).

« Art. 3. — Aucun Français ne pourra prendre aucune des qualités supprimées soit par le décret du 19 juin 1790, soit par le présent décret, pas même avec les expressions de ci-devant ou autres équivalentes ; et il est défendu à tout officier public de donner lesdites qualités à aucun Français dans les actes. Il est pareillement défendu à tout officier public de

---

(1) Cet article fut adopté sur la proposition de M. de Montesquiou, qui le réclama par les paroles suivantes: « La décoration militaire vous présente un monument d'intolérance religieuse que vous ne devez pas laisser subsister. L'ordre du Mérite militaire n'est autre que celui de Saint-Louis, appliqué à des protestants, et encore à des protestants étrangers, car les protestants français ne pouvaient pas le recevoir. Or, par le décret qu'on vous propose, on supprime les statuts de l'ordre de Saint-Louis et le serment de catholicité qu'il fallait prononcer. Je demande donc que, par ce même décret, l'ordre du Mérite militaire soit fondu au même instant dans l'ordre de Saint-Louis, et la décoration de l'un remplacée par celle de l'autre. » — On applaudit.

(*Moniteur* de 1791.)

faire aucun acte tendant à la preuve des qualités supprimées par le décret du 19 juin 1790 et le présent décret. Les comités de constitution et de jurisprudence criminelle présenteront incessamment un projet de décret sur les peines à porter contre ceux qui contreviendront à la présente disposition (1).

« Art. 4. — Tout Français qui demanderait ou obtiendrait l'admission, ou qui conserverait l'affiliation à aucun ordre de chevalerie ou autre, ou corporation établie dans un pays étranger, fondée sur les distinctions de naissance, perdra les droits et la qualité de citoyen français; mais il pourra être employé au service de France comme étranger. »

Le 26 septembre 1791, troisième décret de l'Assemblée nationale.

« Art. 1er. — Il ne sera plus exigé de serment de ceux qui obtiendront la décoration militaire, et les formes usitées pour la confé-

---

(1) Cet article fut adopté sur la motion du député Chabroud, qui se plaignait de ce qu'au moyen du titre de *ci-devant* on tournait la loi du 19 juin 1790.

rer aux officiers à qui elle est due aux termes de la loi sont abolies.

« Art. 2. — La décoration militaire et les lettres en vertu desquelles un militaire sera autorisé à la porter sont les mêmes pour tous les officiers, quelle que soit leur religion. Les lettres seront conçues dans la forme de celles annexées au présent décret.

« Art. 3. — Les officiers qui ne font pas profession de la religion catholique, apostolique et romaine, et qui auraient quitté le service, seront particulièrement susceptibles de la décoration militaire, pourvu qu'ils aient servi le nombre d'années fixé par la loi. »

On remarquera l'étrange rédaction de cet article 3, qui favorisait *particulièrement* les officiers restés en dehors de la religion catholique. Toute la pensée du décret est là, ainsi que dans l'abolition du serment. C'est une protestation contre la foi, c'est un élément de résistance enlevé à un roi malheureux, qui cependant ne songeait pas à se défendre.

La teneur des lettres fut donc changée, et la rédaction suivante prévalut :

Lettre pour conférer la décoration militaire.

« La Nation, la Loi et le Roi.

« Louis, par la grâce de Dieu et par la loi constitutionnelle de l'État roi des Français (1), chef suprême de l'armée, ayant trouvé que, par les services que le sieur ..... a rendus à l'État, cet officier était digne d'obtenir la décoration militaire, Sa Majesté lui accorde cette marque honorable de ses services, et l'autorise, en conséquence, à la porter.

« Donné à ....., le ..... jour du mois de ...., l'an de grâce ..... et de notre règne le .....

« Signé : Louis.

« Par le roi :

« Le ministre, etc. »

Parmi les chevaliers nommés sous l'empire de ces nouvelles dispositions, nous trouvons :

---

(1) Cette formule fut reprise par Napoléon Ier qui s'intitulait : « par la grâce de Dieu, et les constitutions de l'empire, empereur des Français. »

1792, MM. Gressot (Jean-Jacques), commandant au régiment de Reinach; Bureau de Puzy (François-Xavier), capitaine du génie; Poujoulat (Pierre), sous-lieutenant au 8e dragons; Chasseloup (Louis-Alexis), lieutenant-colonel dans la gendarmerie nationale; Auger de Guillerague, ci-devant fourrier-major, et Formage des Hommets, ci-devant porte-étendard des gardes du corps de *Monsieur, Charles-Philippe, prince français* (1); Dupont-Chaumont (Pierre), aide de camp du général Théobald Dillon, et Dupont-Chaumont (Pierre-Antoine), colonel du 10e chasseurs à cheval.

Ces deux derniers officiers furent l'objet d'un décret spécial de l'Assemblée nationale. Le général Théobald Dillon, dans une rencontre avec les Autrichiens, avait été repoussé, et ses soldats l'avaient assassiné en l'accusant de trahison, quand il n'y avait d'autre trahison que leur lâcheté. Les deux frères Dupont, restés avec leur général quand tout le monde fuyait, avaient été blessés dans cette affaire, et

(1) Voilà de quelles expressions se servait la Révolution en parlant du frère du roi, alors cependant que Louis XVI régnait encore nominalement.

l'Assemblée nationale récompensa leur bravoure et leur dévouement. Nous les retrouverons plus tard parmi les dignitaires de l'ordre.

En 1789, le roi ne nomma aucun grand-croix ; il fit seulement commandeur le comte de Viomesnil, maréchal de camp.

En 1790, il n'y eut pas de promotion dans les hautes dignités.

En 1791, le roi nomma au second degré de la décoration militaire (on ne disait plus commandeur) MM. d'Affry, maréchal de camp, et de Rochambeau, lieutenant général, fils de celui qui avait servi en Amérique.

En 1792, le troisième degré (ci-devant grand'croix) fut conféré à M. de Choisy, lieutenant général de 1791, et qui avait bravement comprimé à Avignon les tueurs du moment, entre autres Jourdan, surnommé *Coupe-tête.* Le cordon du second degré (commandeur) fut donné au général Kellermann, depuis duc de Valmy.

Par décret du 28 avril, 4 mai 1791, les pensions accordées sur l'ordre furent retirées aux officiers qui jouissaient d'un traitement d'activité.

Le 19 septembre 1792, l'Assemblée nationale, qui devait, deux jours après, faire place à la Convention, supprima la caisse de l'ordre.

Le 21 septembre, la Convention s'installa, proclama la République, et la dernière décoration militaire fut donnée, le surlendemain 23, à M. Lapostol, maréchal des logis dans la gendarmerie nationale du Jura.

Le 15 octobre 1792, la Convention supprima la croix de Saint-Louis, comme décoration militaire, et renvoya « au comité de consitution la question de savoir s'il convenait que, dans une république, on conservât quelque marque distinctive. »

Par décret des 15-18 novembre suivant, elle ordonna de briser et d'envoyer à la Monnaie le grand sceau de l'ordre de Saint-Louis.

D'autres décrets, des 28 juillet, 20 août 1793 et 28 brumaire an II (18 novembre 1793), ordonnaient de déposer aux municipalités les décorations de l'ordre de Saint-Louis.

Ainsi mourait en France cet ordre célèbre; mais il revivait toujours glorieux dans la Vendée et sur les bords du Rhin.

CHAPITRE XI.

Armée de Condé. — Armée de la Vendée. — Promotions dans l'ordre. — Chevaliers, commandeurs et grands-croix, de 1792 à 1814. — Restauration. — Promotions de 1814. — Promotions de Gand et de l'armée du Midi. — Croix données en Espagne, à Navarin et à Alger. — Dignitaires de 1814 à 1830. — Révolution de Juillet.

Forcée de quitter la France par suite des excès révolutionnaires, la noblesse se rallia sur les bords du Rhin, et là se forma une armée dont le commandement en chef fut donné à monseigneur le prince de Condé. Cette armée combattit bravement, et la Vendée, d'un autre côté, déploya un héroïsme surhumain. Ce n'était point une guerre ordinaire; car, tandis qu'en Vendée des hordes incendiaires égorgeaient les vieillards, les femmes et les enfants, brûlaient les moissons

et les chaumières d'un peuple que Napoléon devait plus tard saluer du titre de *peuple de géants,* Vandamme écrivait au Comité de salut public : « Une centaine d'esclaves ont mordu la poussière, et nous en avons pris environ soixante, sans compter ceux que les braves soldats vont attraper encore ; dans le nombre des prisonniers se trouvent trois émigrés. J'ignore si vous connaissez le traitement que je leur fais quand j'ai le bonheur d'en attraper : je ne donne pas à la commission militaire la peine de les juger; leurs procès sont faits sur-le-champ ; mes pistolets et mon sabre font leur affaire... Pour cette fois les tyrans seront totalement exterminés. Vive la république une et indivisible (1)! »

(1) Lettre du 1er brumaire, an II (21 octobre 1793). Ce farouche républicain, cet égorgeur de prisonniers, cet ennemi des tyrans finit par s'amender. Il devint comte, grand-officier, grand-aigle de la Légion d'honneur, grand-croix de l'ordre du Mérite militaire de Wurtemberg, et, quand il commandait en chef, il acceptait sans façon le titre d'Excellence. Il trouvait bon qu'on rétablît ce qu'il avait contribué à détruire, puisque c'était à son profit.

Pendant huit ans émigrés et Vendéens luttèrent avec une égale ardeur, et la mêlée ne cessa que lorsque la république haletante tomba sous le joug d'un capitaine heureux, qui, d'abord consul, finit par se faire proclamer empereur. On a fait un crime aux royalistes d'avoir combattu, mais ils ne combattaient pas contre la France, ils combattaient contre un gouvernement de bourreaux et d'assassins. Jamais les Anglais n'ont reproché aux Irlandais fidèles à Jacques II d'être venus se ranger sous les drapeaux de la France, et cependant ils les trouvaient devant eux au combat des Dunes, en Flandre, en Espagne, sous Louis XIV; à Fontenoy, à Rocoux, à Lawfeld, sous Louis XV. Jamais, en Angleterre, on n'a traité d'impie la guerre de 1745-1746, faite par les Écossais pour rétablir la monarchie des Stuarts. Les Vendéens sont les Écossais d'un autre temps, et les émigrés les Irlandais d'une autre époque. Pendant le cours de l'émigration, les promotions suivantes eurent lieu dans les dignités de l'ordre de Saint-Louis :

Commandeurs : de Beaumanoir, 20 janvier

1801 ; marquis de Balivière, idem ; comte de Chalup, maréchal de camp, 15 novembre 1796; Cely, idem, 24 octobre 1797; comte de Cacqueray, chef d'escadron, 8 février 1798; du Castellet, idem, 8 février 1798 (1); chevalier de Carbonnier, maréchal de camp, 1er juillet 1797 ; de Champigny, idem, 1er juillet 1797 ; comte de Damas (Étienne-François), idem, 20 janvier 1801 ; comte d'Aigremont, idem, 1793 ; vicomte du Hautoy, idem, 24 octobre 1797; baron d'Auger, idem, 24 octobre 1797; comte de Fléchin, 20 juillet 1799 (en marge : promesse du cordon rouge quand on en délivrera); comte de la Grandière, chef d'escadre, 8 février 1798 ; de Jobal, lieutenant-colonel de cavalerie (sans date) ; de Juzancourt, 20 janvier 1801; marquis de la Porte-Vezins, chef d'escadre, 8 février 1798 ; de la Saullaye, maréchal de camp, 5 janvier 1797 ; la Laurencye, idem, 1er juillet 1797 ; chevalier de la Va-

(1) Il y a évidemment erreur de la part du copiste qui a relevé en 1814 les listes de l'émigration ; il s'agit des chefs d'escadre, l'un de 1784, l'autre de 1786. L'*Almanach royal* de 1788 dit le marquis du Castellet.

renne, idem, 24 octobre 1797; marquis de Monspey, idem, 24 octobre 1797; chevalier de Malseigne, maréchal de camp, colonel des carabiniers, 16 octobre 1797; vicomte de Barentin-Montchal, maréchal de camp, 20 janvier 1801; de Mayrot, même date; marquis de Mazancourt, maréchal de camp, même date; comte de Mortanges, lieutenant général, 15 novembre 1796; marquis de Mauroy, maréchal de camp, 24 octobre 1797; de Nadal, mêmes grade et date; baron de Pont-l'Abbé, même grade, 7 septembre 1797; de Rison, 20 janvier 1801; comte de Rurange, même date; de Rivière, 8 février 1798; marquis de la Rozière-Cartel, maréchal de camp, 15 novembre 1796; comte de Citart de Suville (1), chef d'escadre, 8 février 1798; Salgues, maréchal de camp, 1793; comte de Vaugiraud, maréchal de camp et capitaine de vaisseau, 8 février 1798; comte de la Chapelle (Lefilleul), maréchal de camp, 15 novembre 1796.

Grands-croix Le comte d'Hector, lieutenant général des armées navales, 8 février

(1) C'est Gillart de Surville, chef d'escadre de 1786.

1798; le comte de la Chapelle (Lefilleul), lieutenant général, major général de l'armée des princes, ministre de la guerre, même date; le vicomte de Béhague, lieutenant général, 4 février 1799; de la Saulais (1), 20 janvier 1801; marquis de Vauborel, maréchal de camp, même date; le comte de Mellet, maréchal de camp, 12 décembre 1797; de Manson, maréchal de camp, commandant l'artillerie, 24 octobre 1797; Albert de Rioms, 8 février 1797; le comte Wall, lieutenant général, sans date; le comte de Vioménil, maréchal de camp, 1793; le comte de Béthisy, mêmes grade et date.

Mérite militaire. Grand-croix : le baron de Hahn, lieutenant général, 20 janvier 1801.

Commandeurs : le baron de Balthazard, maréchal de camp, février 1796; le comte de Saint-Gratien, 30 novembre 1799; le baron de Hahn, maréchal de camp, 20 janvier 1801.

En tout, onze grands-croix, trente-sept commandeurs de Saint-Louis, un grand-croix et

(1) Écrit la Saullaye, aux commandeurs.

trois commandeurs de l'ordre du Mérite militaire.

Sur la liste des chevaliers nous trouvons :

1794. — S. A. S. monseigneur le duc d'Enghien (Louis-Antoine-Henri de Bourbon), reçu par S. A. S. monseigneur le prince de Condé ;

Le chevalier Damoiseau (Victor-François-Louis), capitaine d'artillerie.

1795. — S. A. R. monseigneur le duc de Berry (Charles-Ferdinand d'Artois), reçu par S. A. S. monseigneur le prince de Condé ;

Le comte de Nantouillet, colonel adjudant de monseigneur le duc de Berry ; le comte d'Esgrigny, aide de camp de monseigneur le prince de Condé ; le chevalier de Contye, capitaine aux dragons de Bourbon ; le chevalier de Pons, capitaine de Royal-Normandie, cavalerie ; le comte de Castries, capitaine au régiment de Castries ; de Fabert ; de Fayet, garde du corps (1) ; le comte de Frotté (Louis) (2) ;

---

(1) Porté d'une autre part sous le nom de Du Fayet.

(2) Commandant les royalistes de la Normandie. Il fut fusillé sous le Consulat ; on déchira le sauf-conduit qui le protégeait, et on le traduisit à Verneuil devant

Pioger ; le vicomte de Pioger de Saint-Perrens, capitaine ; le chevalier de Lourmel (le Normand) ; le chevalier de Lamoignon (Christian) et le marquis de Puyvert, capitaines ; du Puch (Morand), ancien capitaine du régiment d'Enghien, servant aux chasseurs nobles, 10e compagnie.

1796. — S. A. R. monseigneur le duc d'Angoulême (Louis-Antoine d'Artois) (1) ;

Le chevalier de la Cropte de Saint-Abre (Henri-Joseph), enseigne de vaisseau, chasseur noble, compagnie n° 9 (2) ; le vicomte d'Au-

---

un conseil de guerre convoqué par Lefebvre, depuis maréchal et duc de Dantzick. Parmi les officiers désignés pour siéger, nous ne voulons pas nous servir du mot juges, se trouvait le colonel de dragons Louis Bonaparte, père de Napoléon III; mais il refusa avec indignation, déclarant hautement qu'il ne voulait par tremper dans un assassinat. On fut obligé de chercher un officier moins scrupuleux, et on le trouva.

(1) Il était alors petit-fils de France, et monseigneur le duc; mais, lors de son mariage, en 1799, le roi lui donna le brevet de fils de France, pour le rendre l'égal de sa femme, l'auguste fille de Louis XVI, et il devint monseigneur, duc.

(2) Porté en double en 1797.

tichamp, officier supérieur honoraire d'hommes d'armes à cheval ; le comte d'Autichamp (Charles), maréchal de camp ; de Bruges (Alphonse) et de Bruges (Joseph), lieutenants de vaisseau ; le comte de Bouillé (Louis-Joseph-Amour) et le vicomte de Bouillé, major en second ; le chevalier de la Bourdonnaye, lieutenant-colonel ; le marquis de la Bédoyère (Huchet), capitaine de remplacement ; le comte de Bourmont, major général de l'armée de M. de Scépeaux ; le comte de Béthune, capitaine dans Loyal-Émigrant ; le comte de Beaussier (Louis-Joseph), lieutenant de vaisseau ; Bugeaud (Pierre de la Piconerie), lieutenant de vaisseau (1) ; le duc de Caylus, capitaine au régiment de Dillon ; le vicomte de Carondelet, capitaine dans Auxerrois ; le comte de Champagne, lieutenant-colonel, et le marquis de Champagne (Claude-Antoine-Louis) ; le vicomte de Contades, colonel de Rohan ; de Cacqueray, capitaine d'une compagnie noble ; du Couëdic, lieutenant de vais-

(1) Devait être l'oncle ou le cousin du maréchal, dont le père s'appelait Jean-Ambroise.

27.

seau ; de Cacqueray (Charles-Georges), lieutenant de vaisseau ; le marquis de Chabannes (la Palice), colonel de chasseurs à cheval ; de Cacqueray de Saint-Quentin , aide-major de la 2e compagnie noble d'ordonnance ; le comte de Courtin (Louis-Éléonore), capitaine ; le marquis de Castellane (Joseph-Léonard), major en second ; le marquis de Contades-Giseux, colonel, et le comte de Contades ; le comte de Cussy (Vouilly), capitaine ; le comte de Damas (Joseph-Elisabeth Roger), colonel de la légion de son nom (1); Damoiseau (Louis-Alphonse), capitaine ; du Chayla, cavalier noble; le comte de Fiquelmont (Etienne-Bernard), major ; le

(1) En 1815, alors que l'on accusait les royalistes de vouloir la mort de leurs adversaires, le comte Roger de Damas, lieutenant général, commandant la 19e division militaire, et vieil émigré, sollicita des ministres d'alors la grâce du général Mouton-Duvernet, condamné par le conseil de guerre de Lyon. Il faisait observer que cet officier général ne s'était rallié à Napoléon que lorsque celui-ci était maître de Lyon ; que, commandant la division pendant les Cent-Jours, il avait maintenu l'ordre, et même protégé les partisans de Louis XVIII. Il ne put rien obtenir des ministres et reçut l'ordre de faire exécuter le jugement.

comte de Failly, capitaine; le comte de la Ferronnays (Joseph), colonel en second; le chevalier Foucauld de Dussac et de Foucauld (Jean-Baptiste Dussac), cavaliers nobles; de Fontenay (Marie-Jacques-Jean-Hilarion), lieutenant de vaisseau (1); de la Feuillade (François); de Guerchy (Joseph de Vathaire); le comte de Gouvello (Louis-Paul), lieutenant-colonel; le marquis de Jumilhac; le marquis de Las-Cazes, lieutenant de vaisseau; le chevalier de la Tour-Lauraguais, officier supérieur d'une compagnie noble d'ordonnance; le comte de Laval (Pierre-Marie), capitaine; le comte de Lubersac, lieutenant aux gardes-françaises; le vicomte de l'Espinay, capitaine; de la Tour d'Auvergne (Martin) et le vicomte de Menou (Louis-Charles), capitaines; comte de Gréen Saint-Marsault; baron de Montalembert (Jean-Charles) (2); de Montlozier (François-Sébastien Regnaud), capitaine; le

---

(1) Porté deux fois.

(2) Porté deux fois, d'abord avec le grade de colonel, ensuite avec celui de capitaine brigadier général au service britannique.

chevalier de Montmorency (Anne-Joseph-Thibaut); de Montbel (François-Sébastien), capitaine; de Mazancourt, aide de camp, chasseur noble; le comte de Penn-Villemur, capitaine; le marquis de Praslin (Claude-Alexandre de Pons), capitaine; le prince de Léon (Alexis-Louis-Auguste de Rohan-Chabot), colonel; le chevalier de Sartiges (Pierre), lieutenant aux grenadiers de Bourbon; de Saint-Andéol (Jean-André de Malmazet), garde du corps; de Saint-Georges, commandant une colonne de royalistes en basse Normandie; le comte de Suzannet (Constant), maréchal de camp; le comte de Talleyrand-Périgord (Jean-Bozon), le comte de Talleyrand-Périgord (Jean-Archambaud) et le comte de Toustain-Virey (François-Etienne), colonels; Sapinaud (Marie-René-Prosper), lieutenant; le comte de Vergennes, colonel des gardes de la porte; de Palys (Esprit-Edouard-Joachim-Marie Mayer), capitaine.

1797.—Le chevalier de Palys (Nicolas-Pierre-François Desmarest), capitaine au régiment de La Rochefoucauld; le comte de Flavigny, aide de camp, sous-lieutenant dans Enghien; de la

Cropte de Saint-Abre (Alexandre-Guy), du 1er régiment de Cavalerie-Noble; le chevalier Damoiseau de la Bande (Roger-Louis), lieutenant au régiment de Damas, ancien lieutenant dans Champagne; de Barbot (Étienne de Bellegarde), chasseur noble; le marquis de Bournonville, capitaine aux grenadiers de Rohan; Canrobert de Certain (Antoine), lieutenant au régiment d'Autichamp (1); de Cheffontaines (vicomte de Pensentenio), aide de camp de monseigneur le duc d'Enghien; le chevalier de Crény, chasseur noble; le chevalier Duchatelier (2); le comte de Galard-

(1) Père du maréchal Canrobert. Ce brave et loyal officier était, avant la Révolution, capitaine au régiment de Penthièvre; un de ses frères, le chevalier de Certain (Jean-Baptiste), servait dans le même régiment, et un autre, Dupuy de Certain (François-Xavier), était garde du corps du roi, compagnie écossaise. Ils émigrèrent tous les trois. Cette famille a fourni au régiment de Penthièvre, depuis sa création, et en cinq générations, dix-sept officiers, dont onze chevaliers de Saint-Louis. Le maréchal Canrobert est, par sa mère, née de Niocel, arrière-petit-neveu du baron d'Espagnac, cité aux grands-croix de Saint-Louis, promotions de Louis XVI.

(2) Porté en double, Du Chastelier.

Terraube, cavalier noble; le marquis de Ligondès; le chevalier de Menou (Georges-Pierre-Constantin), et de Montalembert (Pierre), cavaliers nobles; le vicomte de Narbonne-Lara (Jean-Baptiste Maurique); d'Ormesson (Jean-David), capitaine; Pioger, major du génie; le chevalier de Pins (Jean-Jacques-François-Claude); le comte de Polignac (Charles-Louis-Alexandre), cavalier noble; le marquis de Penne-Villemur, officier de hussards au régiment de Rohan; Raousset-Boulbon, lieutenant; le comte de Sainte-Aldegonde; de Saint-Georges (Louis-Joseph Arcouet), lieutenant; le vicomte de Saint-Georges, cavalier noble; de Trogoff (Jean-Baptiste); le chevalier de Montalembert (Athénaïs-Bernard-Louis-Claude) et le vicomte de Valory (Louis-Henri-Daniel), capitaines; de Valory (François-Florent), garde du corps du roi (1); de Villoutrey (Pierre-Louis), cavalier noble; de Valory (Charles-Marie), lieutenant; le vicomte de Va-

(1) L'un des trois gardes du corps qui accompagnaient Louis XVI à Varennes en 1791, et dont le dévouement est resté immortel.

lory (Louis-Henri-Daniel), capitaine; le comte de Vibraye.

1798. — Le prince de Broglie (Victor-Amédée-Marie), aide-maréchal général des logis; le comte de la Bourdonnaye (Sévère), capitaine de dragons; le comte de Caraman (Maurice), major aux carabiniers; le vicomte de Chambray (Jacques), colonel; le chevalier de Damas (Charles), lieutenant de vaisseau; le comte de Juigné (Charles-Philibert Leclère), major en second aux cuirassiers; le marquis de la Maisonfort (Antoine-Philippe Dubois-Descours); le duc de Fleury (André-Hercule-Marie-Louis de Rosset), colonel; de Saint-Georges, chasseur noble; Trogoff de Kerleau, lieutenant des maréchaux de France; le comte de Vérac, major en second (1); le chevalier de Villèle (Quelar), major.

1799. — Le marquis de Clermont-Lodève; le comte du Couédic (Thomas-Louis), capitaine; le chevalier de Gombault (François), capitaine; le duc de Maillé (Charles-François-Ar-

(1) Porté en double.

mand), colonel; le comte de Pimodan (Charles-Louis-Honoré).

1800. — Du Raget (Pierre-François); le chevalier du Raget (Louis-Alexandre), capitaine d'artillerie; de Fontenay de la Guyardière (François-Jacques-Louis-César), ancien lieutenant au régiment de Neustrie, et le chevalier de Fontenay de la Guyardière (René-Jean-Alexandre), ancien lieutenant au régiment de Beauce, chasseurs nobles, 4e compagnie; le chevalier d'Arnoult de Fontenay (Cléradius-Victor), sous-lieutenant au régiment de Condé, servant aux chasseurs nobles d'Angoulême; le comte de Blacas, marquis d'Aulps; le vicomte de Bruges (François-Nicolas-Louis); le comte de Corday (1); de Cacqueray (Louis-François), officier au régiment de Vermandois; le chevalier du Masnadau (François-Annet de Coustin); de Pimodan (Armand-Charles de la Vallée); Polignac (Jules-François-Héraclius, comte

(1) Parent de Charlotte Corday, et député sous la Restauration. Il eut un duel avec le général Foy; après le duel le général Foy rétracta à la tribune les paroles qui avaient provoqué cette affaire, et rendit pleine et entière justice au courage et à la loyauté des émigrés.

Armand de), capitaine; de La Rochefoucauld (Dupuis Rousseau Marie-François), capitaine; le comte de Quélen (César-Auguste-Marie); le vicomte de Rochechouart-Ponteville, major; le marquis de Toustaint (Victor-Louis-Alexandre), lieutenant-colonel; le comte de Vaudreuil (Jean-Joachim-Philibert-Charles Rigaud), colonel.

1801. — Barbeyrac, chevalier de Saint-Maurice, capitaine; le comte de Chazelle, lieutenant; le comte de Langeron (1), le comte de Polastron.

Nommés sans désignation de date : le comte de Vennevelle-d'Espaigne, major au régiment de la Reine (cavalerie); le vicomte de Caraman (Louis-Charles-Victor de Riquet), major de chasseurs à cheval; le marquis de Foucauld de Lardimalie; le comte de la Ferronnays (Auguste); le marquis de la Garde; le comte de Lambertye, cavalier noble; le chevalier de Lambertye; de Montesson (Antoine-Louis-

---

(1) Il passa au service de Russie, se fit naturaliser Russe, et servit avec honneur pendant les guerres de l'Empire.

Hector); le comte de la Maisonfort (Maximilien Dubois-Descours); de Pochard (Sébastien-Joseph-Prosper) (1); Labbey de Pompières (Michel-François); le marquis de Polignac; le comte de Quesnay (Dupont), aide de camp de monseigneur le prince de Condé; de Rumigny (Louis-Gabriel-Philippe-Augustin Quelluy), sous-lieutenant; Roger (Pierre), chef d'escadron; le comte de Sérent; le comte de Vittré; de Pioger (Joseph-François-Anne).

1805. — Le comte de la Tour du Pin-Montauban.

1810. — Le comte de Grimaldi (Charles-Philippe-Auguste), colonel.

1812. — Le comte de Périgord (Adalbert).

1813. — Le comte d'Allonville, colonel d'infanterie.

1814. — 1er janvier, le comte de Sainte-Algonde (Louis-Charles), maréchal de camp, et le marquis de Tourzel, grand prévôt de l'hôtel.

Du fond de son exil, le frère de Louis XVI,

(1) La famille dit 15 mars 1797.

Monsieur, comte de Provence, devenu roi par la mort de Louis XVII, en vertu du principe héréditaire, n'avait jamais douté du rétablissement de l'ancienne monarchie. Lorsque la guerre d'Espagne eut dévoré quatre cent mille Français et la guerre de Russie trois cent mille, il comprit que la force matérielle qui manquait à Napoléon était le prélude de sa chute, et que la fortune des armes qui avait élevé un trône devait le voir crouler sous le poids de la défaite. A peine le triste récit de la retraite de Moscou était-il connu de Louis XVIII que ce prince recommandait à l'empereur Alexandre les cent cinquante mille prisonniers tombés en ses mains, et, dans cette lettre, aussi noble que touchante, il parlait en roi, en père; lui, monarque sans couronne, mais fort de la valeur du grand nom de Bourbon, il traitait d'égal à égal avec le puissant souverain du Nord.

En 1813, des prodiges furent accomplis. Napoléon improvisa une armée, et ses conscrits se battirent comme de vieux soldats mais il avait traité trop durement les rois pour trouver en eux des amis fidèles. Il les avait

conquis et non ralliés, et ces vassaux de la victoire quittèrent leur maître le jour où la fortune l'abandonna. Napoléon n'eut pas à combattre seulement contre les deux armées russe et prussienne qui commencèrent la campagne ; il eut à lutter contre l'Europe entière coalisée contre lui, et, au milieu de la mêlée, il fallait à chaque instant qu'il bouchât les trouées faites dans ses rangs par la défection.

En 1814, la résistance pouvait retarder la mort de l'Empire, mais non la conjurer. L'ennemi était au cœur de la France, et Napoléon livrait de belles batailles, qui attesteront à jamais la valeur de ses troupes ; mais chaque victoire l'affaiblissait. Autour de lui on s'agitait, non pour le sauver, mais pour ne pas le suivre dans sa chute. Bien fous sont les souverains qui, au jour du malheur, comptent sur le dévouement de ceux qu'ils ont comblés; pour un qui reste fidèle, cent sont prêts à trahir.

Monsieur, comte d'Artois, nommé par Louis XVIII lieutenant général du royaume, était arrivé à Vesoul, et il avait fait répandre aussitôt une proclamation adressée aux Fran-

çais. Son fils, monseigneur duc d'Angoulême, était maître de Bordeaux, où il était entouré d'une légion d'infanterie et de volontaires royaux à cheval, qui s'étaient spontanément levés pour le servir. Deux anciens chevaliers de Saint-Louis qui habitaient Troyes, MM. le marquis de Vidranges et de Gouault, reprirent leurs croix de Saint-Louis, leur cocarde blanche, et exprimèrent à l'empereur Alexandre, maître de cette ville, leurs vœux pour le rétablissement de la maison de Bourbon; mais, dit un historien, « Alexandre avait donné sa parole au parti patriote et sénatorial de laisser la France libre de choisir la forme de son gouvernement. Il n'avait aucun goût pour les Bourbons. « Nous ne venons pas, » répondit-il, « pour donner nous-mêmes un roi à la « France; nous voulons connaître ses intentions, et c'est à elle à se prononcer (1). »

Napoléon rentra dans Troyes et ordonna de traduire ces royalistes devant un conseil de guerre. M. de Vidranges s'était mis à l'abri de

(1) *L'Europe pendant le Consulat et l'Empire*, par M. Capefigue, tome X.

l'orage ; M. de Gouault avait commis l'imprudence de rester : il fut arrêté, jugé, condamné et fusillé. Quelques jours après, un suprême combat avait lieu sous les murs de Paris. Les maréchaux Marmont et Mortier, avec quatorze mille hommes, luttèrent pendant douze heures contre une armée de cent quatre-vingt mille soldats, dont soixante-cinq mille furent engagés ; ils tuèrent ou blessèrent treize mille cinq cents hommes à l'ennemi, et ne capitulèrent que lorsque, acculés au mur d'enceinte, ils voyaient les troupes alliées prêtes à forcer cette dernière barrière.

La reddition de Paris entraîna la chute de Napoléon. On a beaucoup argumenté sur ces événements, et, pendant quinze ans, la monarchie des Bourbons a été accusée d'être rentrée avec l'aide de l'étranger. L'histoire a fait justice de cette calomnie. Les Bourbons revinrent parce que seuls ils pouvaient rendre le calme et la tranquillité à la France ; ils revinrent par l'élan de la population, par les acclamations des mères, fatiguées de livrer chaque année leurs enfants pour entretenir des guerres sans fin ; ils revinrent parce que la régence de Marie-

Louise était impossible ; parce que le gouvernement, aux mains de l'un des frères de Napoléon ou de l'un des grands dignitaires de l'empire, eût engendré des discordes sans fin. Il n'y a de possible que les Bourbons, dit M. de Talleyrand ; tout le reste n'est qu'intrigue. Et M. de Talleyrand était dans le vrai.

Le 12 avril, MONSIEUR, comte d'Artois, fit son entrée à Paris, et, quelques jours après, il fut rejoint par monseigneur le duc de Berry. Ce prince, en débarquant à Cherbourg, avait été reçu par le contre-amiral Troude, commandant maritime, et il avait exprimé à ce brave marin, surnommé l'*Horace français*, son désir de voir Louis XVIII rentrer sur un vaisseau de la France. L'amiral avait mis sur-le-champ son pavillon sur le vaisseau *le Polonais* et était parti pour l'Angleterre. Cet empressement est une nouvelle preuve de l'adhésion donnée spontanément aux actes accomplis. Troude se rendit à Hartwel ; mais l'Angleterre avait déjà préparé une flotte pour le retour du roi, et Louis XVIII ne pouvait pas refuser les honneurs que voulaient lui rendre ceux qui l'avaient accueilli dans son infortune, alors que le conti-

nent lui était fermé. Il fit un gracieux accueil à l'amiral, lui exposa son embarras, lui exprima ses regrets, parla de la France comme les Bourbons savent en parler, et le reçut lui-même chevalier de Saint-Louis. Cette réception est du 16 avril 1814; c'est le premier acte de roi fait par Louis XVIII, après la reconnaissance de ses droits à Paris, et ce fut à la marine qu'échut cette faveur.

Le 19 avril, le roi donna la même croix au vicomte de Caignon, et le lendemain 20 au duc de Civrac (Durfort, comte de Lorges) et au marquis de Civrac (Durfort de Lorges). Le 24, il débarqua à Calais, et, le marquis de Dreux-Brézé l'étant venu recevoir, le roi détacha sa croix de Saint-Louis et voulut la lui donner; mais M. de Brézé déclina ce grand honneur, et, montrant à Louis XVIII un homme encore jeune, aux allures martiales, à l'air franc et ouvert : « Sire, dit-il, voilà le marquis de La Rochejacquelein, qui mérite bien plus que moi cette croix que la bonté du roi me destine ! » — Louis XVIII remit en souriant au frère du héros de la Vendée, à l'un des auteurs du mouvement de Bordeaux, au futur martyr d'un

dévouement égal à celui de 1793, cette noble récompense due au courage et à la fidélité. Le marquis de Dreux-Brézé ne perdit rien pour attendre, et le roi fit encore chevaliers de Saint-Louis, à Compiègne, le 26 avril, le comte d'Avaray, ancier officier ; le 29, le marquis de Montmorency, colonel.

Le 3 mai il entrait à Paris, salué par un enthousiasme universel, qui ne l'avait pas quitté depuis le moment où, après vingt-trois ans de malheurs, il avait pu enfin fouler de nouveau le sol de cette France, si aimée par lui !

Son retour devenait le signal de la résurrection de l'ordre de Saint-Louis, et les demandes d'admission furent nombreuses. Il fut arrêté, en principe, que tous ceux qui réunissaient vingt-quatre ans de services d'officier (les années de soldat et de sous-officier ne comptaient chacune que pour moitié, six mois) pourraient être nommés chevaliers.

Aux termes des édits, la croix de Saint-Louis fut donnée, le 1er juin, aux maréchaux : duc de Conégliano (Moncey), Jourdan (1), duc

(1) La Restauration le fit comte; sous l'Empire il n'avait aucun titre nobiliaire.

de Rivoli, prince d'Essling (Masséna), duc de Castiglione (Augereau), duc de Dalmatie (Soult), Brune (1), duc de Trévise (Mortier), duc d'Elchingen, prince de la Moskowa (Ney); duc de Bellune (Victor), duc de Reggio (Oudinot), duc de Raguse (Marmont), duc de Tarente (Macdonald), duc d'Albuféra (Suchet), comte Gouvion Saint-Cyr, duc de Dantzick (Lefebvre), comte Pérignon, comte Serrurier (2).

Le prince de Wagram (Berthier) reprit la croix de Saint-Louis, qu'il avait reçue en 1788, et le duc de Valmy (de Kellermann, chevalier de 1771), le cordon de commandeur, que Louis XVI lui avait donné en 1792 (3).

Louis XVIII rétablit la Maison militaire.

---

(1) Brune, ainsi que Jourdan, n'avait reçu de Napoléon aucun titre.

(2) Dans cette nomenclature ne figure pas le maréchal Davoust, duc d'Auerstædt, prince d'Eckmülh, qui, bloqué dans Hambourg, ne rendit cette place qu'en vertu du traité de paix du 30 mai 1814. Il fut nommé en 1819.

(3) Avant la Révolution, le duc de Valmy avait comme chevalier une pension de 800 livres sur l'ordre de Saint-Louis. Le capitaine de Kellermann, chevalier en 1781, était son frère.

Respectant tous les droits acquis, il ne voulut pas enlever aux officiers de l'Empire les emplois dont ils jouissaient, et, d'un autre côté, ayant à récompenser ou les serviteurs qui lui étaient restés fidèles, ou les fils de ces serviteurs, il crut tout concilier en reformant les corps préposés à la garde des rois. Cette mesure généreuse fut mal interprétée, et, neuf mois après, cependant, elle porta de bons fruits. Le roi augmenta les compagnies des gardes du corps, en les fixant de quatre à six. Les anciens capitaines, le duc d'Havré, le duc de Gramont, le prince de Poix et le duc de Luxembourg, reprirent leurs fonctions. Les cinquième et sixième compagnies (nouvelle formation) eurent pour chefs le prince de Wagram et le duc de Raguse.

La compagnie des gendarmes eut pour capitaine le comte Etienne de Durfort; celle des chevau-légers, le comte Charles de Damas; la première compagnie des mousquetaires (gris), le comte de Nansouty; la deuxième compagnie des mousquetaires (noirs), le marquis de la Grange; la compagnie des grenadiers à cheval, le marquis Louis de La Rochejacquelein, che-

valier de Saint-Louis du 24 avril ; les cent-suisses, le duc de Mortemart, et les gardes de la porte, le comte de Vergennes.

Parmi les officiers de la maison du roi nommés chevaliers de Saint-Louis en 1814 se trouvent :

Gardes du corps. — Compagnie d'Havré : Le marquis de Clermont-Montoison, le marquis de Conflans-d'Armentières, le marquis de Fraguier, le baron de Glandevès, le baron de Jassaud, le comte de Murinais, le comte de Sourdis, le marquis de Bartillat, officiers supérieurs; de Cosnac, le chevalier de Cosnac, de Châteauneuf (Charles-André), de Châteauneuf (Louis-André), Ducos de la Hitte (Guillaume-Louis-Antoine), de Salperwick, gardes du corps.

Sans désignation de grade : Le prince de Croï-Solre (Emmanuel), plus tard capitaine de la compagnie.

Compagnie de Gramont: Le comte d'Hulst-d'Hauteroche, le comte de Cherisey (Louis-Prosper), le marquis de Lasteyrie du Saillant, officiers supérieurs ; le baron Digeon, maréchal de camp, commandant l'artillerie des

gardes du corps (1) ; le baron Denniée, inspecteur aux revues ; le comte de Chamisso (Charles-Louis-Marie-Hippolyte), de Chamisso (Charles-Louis), le vicomte de Foucault, le chevalier de Gentil (Henri), le chevalier de Gentil (Louis), le chevalier de Beaumont (Jacques-Philippe-Charles), le chevalier de Beaumont (Pierre-Philippe), de Lavau (Armand), de Pons (Jean-Jacques), Picard de Flavigny, le comte de Quélen, Surel de Montbel, de Saint-Priest, gardes du corps ;

Le vicomte Riquet de Caraman.

Compagnie de Noailles : Le baron de Boulnois, le baron d'Haugeranville, le comte de Brunet, le comte de Durfort-Léobard, le comte de Nadaillac, le comte de Poix de Marecreux, le comte de Saint-Morys (Bourgevin-Vialart), officiers supérieurs ; de Cacqueray, de Chevannes, de Lapelin (Jean-Baptiste-Augustin-François), de Lapelin (François), de Bonne-

(1) En 1814, on avait attaché aux gardes du corps deux bouches à feu par compagnie ; le maréchal Pélissier, duc de Malakoff, servait comme sous-lieutenant dans cette brigade d'artillerie.

gens de Chabrignac, le vicomte de Cosnac (Christophe), de Cosnac (Louis), le chevalier de Cosnac (Martial), de Linage (Louis-André), de Ligondès (Julien), gardes du corps ;

Horric (deuxième), maréchal-des-logis ; Horric (quatrième), brigadier.

Compagnie de Luxembourg : Le duc de Luxembourg, capitaine; le baron Paultre de la Motte, le comte d'Astorg (Eugène), le comte de Léautaud, le vicomte Le Vaillant, le marquis de la Roche-Dragon, le comte de Latour-Maubourg (Charles), officiers supérieurs ; le comte de Coëtlogon, de Foucault (Alphonse), de Giverville, d'Imbleval (Louis-Maximilien), le Pays de Bourjolly, gardes du corps ;

Le comte de Clermont-Montoison, le comte de Lescure, surnuméraires.

Compagnie Wagram : Le comte de la Laing-d'Audenarde, le comte de la Rochefontenilles (Pierre-Auguste-Fulbert), le marquis de Courbon, le comte de Cheffontaines, le marquis d'Hautpoul, le baron de Montmarie, le comte de Mondreville, le baron de Montgardé, le comte de la Rivoire, le vicomte de Saint-Simon, officiers supérieurs ; de Linage (Hugues-

Eusèbe), Dufourc-Dantist, de Warcy (Paillet), gardes du corps.

Compagnie de Raguse : Le baron de Vincent, le marquis de Tilly-Blaru, le baron Meynadier, le marquis du Boulet, de Foissac-Latour, Denis (1), de Dampierre, Balthazar, le baron de Lauriston (2), le comte de la Marthonie, le baron Pailhou, le marquis de Bonneval, le marquis d'Agoult, officiers supérieurs ; de Foucault (premier), garde du corps.

Gendarmes : Le marquis de Brisay, le comte de Béthune, le comte de Bourbon-Busset, officiers supérieurs ; Baculard-d'Arnaud, fourrier-major ; le comte de Choiseul-d'Aillecourt, le comte de Laugier-Villars, le comte de Modène, gendarmes.

Chevau-Légers : Le marquis d'Espinay (Charles-Marie), officier supérieur ; le comte

---

(1) Depuis comte Danrémont, tué au siége de Constantine, en 1837.

(2) Fils du maréchal, aujourd'hui marquis, maréchal de camp en retraite, ancien Pair de France, ancien représentant à l'Assemblée nationale, grand-officier de la Légion d'honneur, chevalier de Saint-Ferdinand d'Espagne de 4e classe (plaque), chevalier de Saint-Maurice et Saint-Lazare de Sardaigne.

de Fontenay (Louis-César), maréchal-des-logis; le comte de Bonneval, le comte de Chastellux, le duc de Crussol, le chevalier Dupuy des Islets, de Polignac (Dorlans), le comte de la Tour d'Auvergne-Lauraguais, le comte de la Briffe, du Rocher (Noël), Lenormand de Bretteville, chevau-légers.

Mousquetaires, première compagnie : Le comte de Clermont-Tonnerre, le comte de la Loyère, le comte de Périgord, de Foissac-Latour, d'Hervilly, le comte d'Haussonville, le marquis de Seignelay, le comte de Turenne, d'Harembert, officiers supérieurs.

Deuxième compagnie: Le comte de la Grange, le comte de Pange, le comte de Rastignac, le comte de Rochechouart, le comte de Choiseul-Beaupré, le comte de Fumel, le comte d'Hervilly, le comte Duhallay, le comte de Narbonne-Lara, le comte de Saint-Geniès, le comte de la Serre, officiers supérieurs.

Grenadiers à cheval: Le comte de La Rochejacquelein (Auguste) (1), le baron Perrot, de Talon, le comte de Biencourt, le comte de Ter-

(1) Frère du marquis, surnommé *le Balafré*, comme

mes, le comte de Virieu, de Costalin, le comte de Noaillan, officiers supérieurs ; l'abbé de Tuffet, aumônier.

Cent-Suisses : Le chevalier de Fourolles, le marquis de Rougé, officiers supérieurs ; le comte de Montbron, Labbé de Champgrand, officiers supérieurs surnuméraires.

Gardes de la Porte : Le baron de Plunkett, le vicomte de Ségur, le chevalier de Teyssière, officiers supérieurs ; de Valory (Jean-François-Antoine-Joseph-Marie), garde de la porte.

Gardes du corps de Monsieur : Le comte de Puységur, capitaine ; le comte de Chappe de Laine, le comte d'Hautpoul, de Levacq (Népomucène), de Levacq (Pierre-Joseph), gardes du corps ; le vicomte de Lupé, le comte de Seran, le comte de Sémallé, Varin de Bretteville, sans désignation d'emploi.

Lieutenants généraux : Le comte Belliard, le comte Bordesoule, le baron de Briche, le

---

le duc de Guise. Combattant de 1815, combattant de 1823, proscrit en 1832, toujours immuable, toujours fidèle, il résume en lui, par la mort de ses deux frères, la gloire et le respect qui sont à jamais attachés au grand nom de La Rochejacquelein.

baron Berthezène, le comte Berthier (César), le baron Clausel (1), le comte Compans, le comte Curial, le comte de Chasseloup-Laubat, le comte d'Erlon (Drouet), le comte Decaen, le comte Dessoles, le comte de Cessac, le marquis d'Aultanne, le duc de Feltre (2), le comte Foy, le comte de Flahaut, le comte Gérard, le comte Guilleminot, le comte Grouchy, le comte Harispe (3); Kellermann, comte de Valmy; le comte de Lauriston (4), le comte de la Tour-Maubourg, le baron de Lamarque, le baron Lallemand, le comte de Lobau, le duc de la Force, le baron Lefebvre-Desnouettes, le comte Maison (5), le comte Molitor (6), le comte de Montholon, le baron Marulaz, le comte Morand, le comte de Nansouty, le comte Pajol, le baron Préval, le duc de Plaisance (7), le comte Partouneaux, le comte Reille (8), le comte Rapp, le comte Sébastiani, le baron Vilatte d'Outremer, le baron Valée (9), le marquis de la Grange.

(1, 2, 3, 4, 5, 6) Depuis maréchaux de France.

(7) Aujourd'hui grand chancelier de la Légion d'honneur.

(8, 9) Depuis maréchaux de France.

Maréchaux de camp: Les barons d'Aboville (Jacques), d'Aboville aîné, Borelli, Bachelu, Berton, Billard, Coutard, Dode de la Brunerie(1), de Damas (Ange-Hyacinthe-Maurice) (2), Delaitre, Dermoncourt, Daumesnil, Gressot, Jouffroy, Lallemand, de Sparre, le marquis

---

(1) Depuis maréchal de France.

(2) Rentré avec le roi, M. le baron de Damas fut nommé gentilhomme d'honneur de Mgr duc d'Angoulême. Il le suivit, en 1815, dans la campagne du Midi, où il gagna son grade de lieutenant général, commanda une division en Espagne en 1823, et devint successivement ministre de la guerre et ministre des affaires étrangères. Il occupait cette dernière fonction lorsqu'un jour, à la tribune, un député de l'opposition articula un fait que M. de Villèle contesta. Le député répondit qu'il était prêt à se rétracter si M. le baron de Damas lui déclarait qu'il était dans l'erreur. M. de Damas répliqua sur-le-champ que le fait était exact. C'était donner sa démission, mais c'était obéir à sa conscience, et parler en chevalier, en dignitaire de Saint-Louis. Nommé gouverneur de Mgr le duc de Bordeaux à la mort du duc de Rivière, M. de Damas suivit son royal élève dans l'exil, l'éleva de manière à faire dire de lui ce que Mazarin disait de Louis XIV, et ne le quitta que lorsque ses fonctions cessèrent par la majorité du jeune prince. C'est une de ces natures d'élite, que tous les partis honorent et respectent.

de Boisgelin; les comtes de Castellane, de Loverdo, de Rastignac, de Ségur; Donnadieu, de Lameth (Alexandre), Tascher de la Pagerie, Hugo (1), le comte d'Orsay.

Colonels : Le comte d'Ambrugeac (2), le comte d'Astorg (Adrien), d'Affry (Suisse), le comte de Bouillé, Bugeaud (3), Baudrand, le comte de Clermont, le baron de Caux, Coquereau, le baron Dujon, le marquis de Vence, le vicomte Des Cars (4), le duc de Fitz-James, le duc de Guiche, Jacqueminot (5), Dela-

---

(1) Père de M. Victor Hugo.

(2) Colonel de ce 10e de ligne dont le drapeau fut suspendu pendant quinze ans aux voûtes de la chapelle des Tuileries, avec cette devise donnée par Louis XVIII : *Semper et ubique fidelis* (toujours et partout fidèle).

(3) Depuis maréchal de France.

(4) On peut dire de lui ce que nous disions tout à l'heure du baron de Damas. Le vicomte (aujourd'hui duc Des Cars) a montré le même dévouement et une fidélité qui ne s'est jamais démentie. Officier général d'un grand mérite, il a attaché son nom à trois faits d'armes de la Restauration, le passage du pont de la Drôme et la défaite du général Debelle en 1815, la prise du Trocadéro en 1823, et la prise d'Alger en 1830.

(5) Commandant la garde nationale de Paris sous le gouvernement de Juillet.

chasse de Vérigny, le comte de Maillé (Charles), le comte Moncey, le comte de Noailles (Alexis), le comte Oudinot (1), le comte de Périgord (Edmond), le comte de Polignac (Jules), le comte de Polignac (Melchior), le vicomte de Rohan-Chabot, le comte de Saint-Chamans, le comte de Sassenay, le comte de Talhouet, le chevalier Vincent, le marquis de Venevelle, Clouet, Delarue, le marquis de Dampierre, le baron Dupin, le comte de Rohan-Chabot, le baron Gourgaud, de Grouchy, le chevalier de Fontenay (René-Jean-Hippolyte cadet), Kentzinger (Charles-Louis).

Majors : Le comte de Beaufort-d'Hautpoul et Rohaut de Fleury (arme du génie); comte de Custines, Châtry de la Fosse; de Rigny, aide de camp du maréchal Suchet.

Chefs de bataillon : D'Andigné (infanterie), Berthois et Foucauld de Malembert (arme du

---

(1) Général en chef de l'armée des Alpes en 1848, général en chef de l'armée de Rome en 1849, grand officier de la Légion d'honneur, grand-croix de l'ordre de Pie IX et de Saint-Janvier de Naples; duc de Reggio depuis 1847, époque de la mort du maréchal, son père, surnommé *le Bayard moderne.*

génie), baron de Damoiseau et vicomte de Foucauld (arme de l'artillerie).

Chefs d'escadron : D'Argout (Eugène), de Bauffremont, du Bouzet, Reiset.

Capitaines : Comte d'Espinay Saint-Luc (Timoléon-Joseph) (1), Barbeyrac de Saint-Maurice, marquis de Baynast des Sept-Fontaines, de la Chatonie, comte de Mazancourt (Alexandre), Guignard, Scribe (Joseph) (2), Horric

---

(1) Colonel en 1815, commandant de la citadelle de Cambrai au second retour du roi, chargé ensuite du commandement du 16e chasseurs à cheval, dont il fit un des meilleurs régiments de l'armée; maréchal de camp, réputé démissionnaire en 1830 pour refus de serment. Avant la révolution de 1789, et alors qu'il comptait comme lieutenant dans le régiment du Perche, dont son père était colonel, seule récompense demandée par son grand-père pour les nombreuses blessures qu'il avait reçues au service du roi, il eut pour maître d'escrime et de langue allemande le sergent aux gardes-françaises Lefebvre, qui fut depuis maréchal, sénateur, duc de Dantzick. L'illustration de cette famille n'a pas besoin d'être rappelée; l'ancienneté de sa noblesse se perd dans la nuit des temps, et elle a toujours été fidèle à son cri de guerre des croisades, resté sa devise héréditaire : *Oncques faillir.*

(2) Capitaine aux cuirassiers de France, cousin du

Léonor-Auguste), comte de Montalembert d'Essé.

Anciens officiers : Le marquis et le comte de l'Aigle, le comte de Beaumont, le baron de Batz, du Couédic (ancien major de cavalerie), le duc d'Estissac, le marquis d'Aubusson de Lafeuillade, le comte d'Hautpoul, le comte de la Touche-Tréville, le comte de Palis, le marquis de Persan, Poret de Blosseville, le prince de Tarente duc de la Trémouille, le marquis d'Assas (Jean-Charles-Marie), neveu du héros de Clostercamp; Athalin, de Bonneval, marquis de Béthune, le vicomte de Bonald (Louis-Ambroise-Gabriel), le comte Ferrand (ministre d'État) (1), Ferrand (Antoine-François), de

---

plus illustre, du plus fécond de nos auteurs dramatiques, M. Eugène Scribe, membre de l'Académie française.

(1) C'est par erreur que, dans le récit de la bataille de Fontenoy, nous avons fait descendre le comte Ferrand de l'officier de ce nom amputé à la suite de cette journée, et devenu conseiller au parlement de Paris; ils n'étaient que cousins. Il n'existe aujourd'hui qu'un seul descendant du blessé de Fontenoy; c'est M. le comte Ferrand, qui habite les Deux-Sèvres, et dont le père, officier vendéen, puis préfet des Basses-Alpes et de l'A-

Bonald (Réné), de Bonald (Auguste), le comte du Bosdérut, le marquis de Broc, le marquis de Choiseul, le comte Just de Noailles, le duc de Montmorency, le prince de Montmorency-Laval, le prince de Montmorency (Louis), le vicomte de Montmorency-Laval, le vicomte de Narbonne-Lara, de Chazelles, de la Bourdonnaye-Montluc, le marquis, le comte et le vicomte de Chambrun, de Choiseul-d'Aillecourt, le comte de Chantérac (Hippolyte de la Cropte), Caumont de la Force, le marquis de Chabrillant, le comte de Cheffontaines, le comte de Chevigné, Dubois de la Mothe, de Damoiseau,

---

veyron, se retira devant la révolution de 1830. Une autre erreur a été commise à propos de la promotion de 1694. M. Ferrand, grand-père de l'officier de Fontenoy, est désigné comme major du gouvernement de Roussillon, tandis qu'il était major général de l'infanterie de l'armée de Catalogne. En 1720 il obtint une pension de 1500 livres sur l'ordre. Son fils, capitaine aux gardes, fut aussi chevalier de Saint-Louis. Ainsi, aux termes de l'édit de 1750, cette famille aurait conquis la noblesse, si elle n'avait été noble depuis longtemps. Le blessé de Fontenoy avait épousé Mlle de Rasilly, fille d'un capitaine aux gardes, chevalier de Saint-Louis, et nièce du lieutenant général de Rasilly, commandeur de 1756.

Duplessis d'Argentré, Duplessis de Grénedan, Gallier de Saint-Sauveur, Hocquart, le marquis d'Hanache, le marquis et le comte de Laferté-Meun, Kentzinger (Jean-Baptiste), le baron de Montalembert, Micolon de Guérines, Odoard du Hazé (Charles-Léonard), les comtes Charles et Gaspard de Puységur, le marquis et le comte de Pons, le comte de Pons-d'Arnouville, le comte de Sartiges, de Sartiges (François), le comte de Saint-Mauris, de Sainte-Aldegonde, Séguier (Maurice), le marquis et le chevalier de Vaudreuil, Mengin de Fondragon, le marquis de Sassenay, de Joybert, le marquis de Vernon, Barbot, de Cacqueray (1), le baron de la Châtre (Louis), le vicomte de Castellane, Bastard de Fontenay (Réné-Marie), Duchayla, le vicomte de Flavigny, de Giverville, le chevalier de Vérac, de Foucauld (Martial), de Foucauld-Pontbriand (Alexis), le comte de Foucauld-Pontbriant, de Fontenay (François-Gabriel Brossin), de Fontenay (Jean-Paul-Andoche), de Linage (Joseph-Marie-André), de Gigord (Henri-Joseph-François), le chevalier

(1) Reçu par le comte d'Autichamp, à Angers.

de Gigord, le comte de Rézé de Monti, les comtes de Kergorlay (Gabriel-Louis-Marie et Louis-Paul-Florian).

Sous-inspecteurs aux revues : Baron Clarac et Rabou, de la maison militaire du roi.

Anciens gardes du corps de Louis XVI : Baron de Chamoy, baron de Couet, de Cazotte, Caron de Fleury, Cordier, Lemoine de Sainte-Marie, le baron de Neuchèze, le baron de Pinteville de Cernon, le marquis de Perreuse, Posuel de Verneaux, le baron de Saint-Hilaire, le baron de Tournehem;

Le comte Michel, lieutenant général, et le baron Rousseau, maréchal de camp des corps royaux.

Colonels de corps royaux : Léglise, Lenoir, Lalande et Robert.

La marine, de son côté, obtint des croix pour ses illustrations.

Les vice-amiraux comtes Gantheaume et Emeriau furent faits chevaliers de Saint-Louis; les comtes de Rosily, Truguet, le marquis de Sercey et le comte Burgues de Missiessy reprirent les croix qu'ils avaient reçues en 1778, 1780, 1782 et 1785.

Parmi les contre-amiraux nous citerons : les barons l'Hermitte (Jean-Marthe-Adrien) (1), Duperré, Hamelin ; les comtes d'Augier et de Kersaint; Blanquet du Chayla.

Parmi les capitaines de vaisseau, nous trouvons : MM. Bergeret, le baron de Bonnefoux, le baron Bourayne, Desrotours, du Campe de Rosamel, Grivel, Halgan, Jurien la Gravière, de Kergariou, Martinencq, Milius, Montagniès-Laroque, Rolland (contre-amiral peu de temps après), le baron de Saizieu, et Willaumez (fait contre-amiral en même temps que chevalier de Saint-Louis).

---

(1) Issu d'une famille noble de Coutances, on l'appelait l'Hermitte *le Brave*, ou l'Hermitte *l'Indien*. Il fut longtemps, dans les mers de l'Inde, la terreur des Anglais, et sa frégate, *la Preneuse*, était admirablement nommée. M. Thiers, dans son *Histoire de l'Empire*, cite l'expédition de 1805, commandée par le capitaine l'Hermitte, comme une des excursions les plus heureuses. Elle dura un an, fit éprouver aux Anglais une perte de dix à douze millions, et ne coûta rien à la France, car l'Hermitte rapporta une somme bien supérieure à la dépense occasionnée par cet armement. Il eut pour récompense le brevet de contre-amiral, le titre de baron, une dotation en Westphalie et la préfecture maritime de Toulon.

Capitaines de frégate : Du Petit-Thouars et de Mackau.

D'anciens officiers de marine furent portés sur les mêmes listes. Nous citerons, entre autres : MM. le chevalier de Blosseville, de Cacqueray de Saint-Imes, le chevalier de Damas, d'Assas de Montdardier, le comte d'Astorg, du Couédic, de Galard-Terraube, le chevalier de Gras-Préville, Gréen de Saint-Marsault, de Nicolaï, Law de Lauriston (frère du maréchal), le comte de Saint-Luc.

On voit par cette liste que Louis XVIII pratiquait le système d'Henri IV : il ne faisait aucune différence entre ceux qui l'avaient servi et ceux qui l'avaient méconnu si longtemps.

Parmi les croix données au commencement de 1815, nous trouvons celles de MM. Colomb d'Arcine, le marquis de Beausset, le marquis et le comte de Castelbajac, le comte de Floirac, et de la Cropte de Saint-Abre.

L'ouragan des Cent-Jours prouva combien étaient éphémères tous ces serments prêtés. Napoléon débarqua à Cannes ; chaque jour amena une nouvelle défection, et le roi partit pour Gand avec cette maison militaire qu'on

lui reprochait d'avoir formée : elle fut sa sauve-garde.

A Gand, le registre de Saint-Louis se rouvrit : il était juste de récompenser la fidélité.

Furent nommés chevaliers de Saint-Louis : Les officiers émigrés d'Aubert de Résié, Audin, Boulé, le baron de la Broue, Champmorin, Charpentier de la Salle, Carron de la Morinais, Didier, Duhoux, Dovergne, Dubuy, Damiot, du Barroux, du Boulet de la Boissière, le comte de Fouchécourt, Frottier de la Messelière, de Fontenu, Fischer, de Guermont, de Gruel, Grammont, Galland (François-Ignace), le vicomte de Gereaux, le comte de la Garde, de l'Église, Lematte de la Faveur, Lenoir de la Brosse, le baron de Munck, de Menou (1),

---

(1) Il n'y avait à Gand, du nom de Menou, que le comte Jules de Menou, alors chef d'escadron, aide de camp du comte de Damas-Crux, et depuis lieutenant-colonel et chargé d'affaires de France aux États-Unis. Il avait été envoyé d'Espagne en mission auprès de Louis XVIII par Mgr duc d'Angoulême. La croix de Saint-Louis lui fut donnée sans qu'il le sût. Décernée le 17 juin, veille de la bataille de Waterloo, elle fut oubliée au milieu des préoccupations du moment. Le

Normanville, Pavy, Parmentier, Poillion de Hanon, le baron Redwitz, de Razière, le comte de Roquefeuil, Saintard de Béquigny (Louis), de Servinges, de Tailleur, de Toucheboeuf-Clermont, Wend, le chevalier de Barroux, Saintard de Béquigny (Bonaventure), le Sart de Mouchin.

Maréchaux de camp : Comte de Quensonné et baron Crossard.

Colonels : Baron de Bissy, Pallu-Duparc, Wittgenstein, Gaillard, comte O'Heguerty.

Majors : Comte de la Messelière, barons de la Broue et de Blanchausen, Gailland.

Chefs de bataillon ou d'escadron : Le comte de Causans, Dupuys de Melgueil, Danthouard (artillerie), de Favencourt, Gimel, Leboeuf, Martrès, Meille, de Nervaux (1er suisse), Renault, Vaux, de Galland (François-Thibault-Louis).

Capitaines : Bochard, de Bourghelles, Barthouilh de Couloumé, Bertrandet, Cabrall,

---

comte de Menou n'en fut pas informé, et il se trouva chevalier de Saint-Louis sans avoir pu réclamer son brevet ni faire procéder à sa réception.

Campbell, Dutertre, de Golbéry (lanciers de la Reine), Loizerolles, de Lusignan, comte de Cerzé, Loaisel, de Nogéré, Techtermann et Weyermann (du 1er régiment suisse), le marquis de Fougères, Viola de Sorbier, Fray de Fournier.

Lieutenants : André (gendarmerie), de Brauwer (6e dragons), Dijols (cuirassiers du Roi), Pages de la Prade ;

Fruchard, chef de parti royaliste ; Gaillard, chef de division dans l'armée vendéenne ; Hue, aide de camp du duc de Feltre, ministre de la guerre ; le chevalier de Seguin, écuyer-commandant de S. A. R. monseigneur le duc de Berry.

Sous-lieutenants : Brobègue, Hébrard de Veyrinas, de Lemps.

Gardes du corps, sans désignation de compagnie : De Chamisso, de Launay de Varennes, de Forceville.

Gardes du corps, compagnie de Wagram : Weyler de Navas, sous-lieutenant porte-étendard ; de Bezuel, d'Aubert de Résié, de Tarragon, gardes du corps.

Gardes de la Porte : De Bord (capitaine agrégé), de Tenet (capitaine-sergent), de Bou-

chard, de Bort, de Brieux, Baille, gardes de la Porte; de Lambertye et de Fréjacques, agrégés.

Cent-Suisses : Le comte de Diesbach, lieutenant-colonel; Bochart, sergent auxiliaire.

Fourrier des logis du Roi : Du Monchau.

Prévôté de l'hôtel : De Loynes, sous-aide-major.

Gardes du corps de MONSIEUR : Le chevalier de Marconville, garde du corps.

Quelques troupes fidèles avaient lutté avec Monseigneur duc d'Angoulême, sur les bords de la Drôme; l'auguste neveu de Louis XVIII, en vertu des pouvoirs qu'il avait reçus, nomma chevaliers de Saint-Louis, pour faits de guerre :

Le colonel marquis de Montcalm.

État-major général : Foltz, chef d'état-major de l'artillerie; le comte d'Hautpoul (Alphonse-Henri), adjoint à l'état-major général; de Chauliac (Jean-Baptiste-Thomas-Antoine), attaché à l'état-major général.

10[e] *régiment de ligne :* Le vicomte de Champagny (1), le vicomte de Fayet, le vicomte de

---

(1) Il offrit à Mgr duc d'Angoulême de le placer au milieu de son bataillon et de le conduire à Marseille,

Lafayette, Lastours des Etanges, chefs de bataillon; d'Aultanne, Isnard, Dupuy, capitaines; le vicomte de Vallon, officier.

1er *régiment étranger* : Le comte de Montferré, major.

Volontaires royaux : De Chauliac (Henri-Hilaire-Xavier), volontaire royal à cheval.

Lors de sa rentrée en France, monseigneur duc d'Angoulême accorda la même distinction à MM. le comte de Fontenilles (Honoré), colonel, aide de camp de S. A. R.; Ganteaume, chef de bataillon à l'état-major de S. A. R.; le marquis de Fontenilles (Joseph-Hubert de la Roche), de Villeneuve, de Lafitau, de Gascq, le comte de Gestas, anciens officiers; de Ferrand-Puginier, ancien garde du corps; de la Ferrière, officier de marine; le comte

---

à travers les montagnes. Le prince refusa, parce que sa présence protégeait ceux qui l'avaient suivi; mais il attacha M. de Champagny à sa personne comme l'un de ses aides de camp, et il le fit colonel. Officier distingué, et ne devant son avancement qu'à son mérite, M. de Champagny était maréchal de camp, sous-secrétaire d'État de la guerre en 1830, et il a cessé de servir à cette époque.

de Beaumont, major de cavalerie; d'Auderic de Lastours, ancien officier, major des gardes urbaines de Lavaur, et de Castéras-Russon, capitaine; le chevalier de Fitz-James, chef de bataillon.

Cette rentrée avait été précédée de celle de Louis XVIII, et les nominations reprirent leur cours jusqu'en 1823, où la croix de Saint-Louis récompensa, outre les services passés, les services actifs du moment. L'Espagne étant agitée par l'esprit révolutionnaire, et la vie de Ferdinand VII étant menacée, le roi fit marcher une armée de cent mille hommes, commandée par monseigneur duc d'Angoulême. Cette armée remplit dignement son mandat. Partie des rives de la Bidassoa, elle marcha jusqu'à Cadix, étendant ses ailes. Partout où elle trouva de la résistance elle combattit avec bravoure, et Ferdinand VII lui dut sa liberté.

Investi de nouveau des pleins pouvoirs du roi, monseigneur duc d'Angoulême se montra généreux. On trouvera plus loin les dignités accordées dans l'ordre de Saint-Louis par S. A. R. Voici les noms des chevaliers :

Gardes du corps du Roi : Le vicomte de Berthier, lieutenant, compagnie de Noailles.

Compagnie de Luxembourg : Hardouineau, maréchal des logis, et de Charpin, brigadier-fourrier.

Compagnie de Gramont : Dumaignaux de la Salle, brigadier.

Gardes du corps de Monsieur : Le marquis de Barbançois, lieutenant; d'André et Dubos, sous-lieutenants.

Corps d'état-major. — Colonels : Marquis de Longuerue, Pozzo di Borgo, le comte de la Roche-Aymon.

Lieutenants-colonels : De Sesmaisons, aide de camp, et Léo de Lévis, officier d'ordonnance du maréchal duc de Reggio; le comte d'Osmond (aide de camp du prince généralissime).

Chefs de bataillon : De Montlivaut, comte de Menou, Bouscastel, Bonamy, Belon (aide de camp du général Vasserot), du Baret, Druez (aide de camp du général Guilleminot), Dorlodot des Essarts (aide de camp du général Dode de la Brunerie), de Freslon, Lepetit de Branvilliers, Lesterpt, le comte de La Ro-

chefoucauld (aide de camp du prince généralissime), de Sparre (aide de camp du maréchal duc de Conegliano).

Capitaines : Aigoin, comte de Bouillé (aide de camp du maréchal duc de Reggio), Borne (aide de camp du général duc de Dino), Benoist de Champmontant, Bégon de la Rouzière (aide de camp du général de Rastignac), Balleroy, marquis de Barbançois, Barthélemy, Compagny, Conrad (aide de camp du général Schaeffer), Charcelay de la Gatelinière (aide de camp du général Bordessoule), de Chavigné (officier d'ordonnance du général Goujeon), de Cambolas, Ducros (aide de camp du général Loverdo), le Duc, Donat (aide de camp du général de Kermont), Esperonnier (aide de camp du général Bouchu), Escher, Fernel (aide de camp du général La Rochejacquelein), Gaullier des Bordes (aide de camp du général Mariage), comte de Ligniville (aide de camp du général Obert), Lecacheux (aide de camp du général Jamin), Mévil (aide de camp du général Ricard), Maux, Millot (aide de camp du général Vallin), Maitre-Jean (aide de camp du général Guilleminot), Doussières,

Poinçot, vicomte de Pontcharra, Pellion, Perrin-Solliers, Rousselet (aide de camp du prince de Carignan), Surineau (aide de camp du général de Bourmont), de Tilly (aide de camp du général Bonnemains), de Trélan (Bouquier), aide de camp du général de Bourmont.

Lieutenants: Monsoudun (officier d'ordonnance du général Bourcke), de Rochemure (officier d'ordonnance du duc de Dino).

Sans désignation de grade : De Montbreton, officier d'ordonnance du maréchal duc de Reggio.

Garde royale. — Infanterie; capitaines : Corard, Lafont (1er régiment), de Marbotin, Puchois (2e), de Bermond, de Chauny-Mallet, vicomte de Galard, de Montferré, de Pontier, Rousseau de Larac (3e), Kalbermatten, Kronn (4e), de Courten, de Schaller (Damien), du 8e (Suisse).

Lieutenants : Mariol de Sicard (3e), de Roll (4e), Templier de la Rivière (5e).

Cuirassiers de la garde : de Santo-Domingo (capitaine au 2e); Coibin, sous-lieutenant.

Dragons de la garde : Le duc de Fimarcon,

chef d'escadron ; comte Froissard de Broissia, et Petit de Chamelier, capitaines ; de Courcelles, lieutenant.

Chasseurs à cheval de la garde : Le comte de Chateaubriand, lieutenant-colonel ; le baron Mousin de Bennecourt, chef d'escadron ; Coste de Saint-Victor, Desfourniels et Fizelier, capitaines ; du Rieux de Marsaguet, sous-lieutenant.

Artillerie de la garde : De Lupé de Mayol, de Surineau, capitaines.

Armée : Le duc de Crillon, maréchal de camp.

Colonels : baron de Chambrun (4e léger), marquis de Faudoas (4e chasseurs à cheval), comte de Montcalm (5e cuirassiers), de Mornay (7e dragons).

Lieutenants-colonels : Colavier d'Albizy (à la suite du 16e de ligne), Roussel (1er léger), Magnan (60e de ligne) (1), de Fournas-Fabresan (14e chasseurs à cheval), baron de Malet, commandant en second le quartier général.

Chefs de bataillon ou majors : Feisthamel

---

(1) Aujourd'hui maréchal de France.

(5e de ligne), Laclotte (8e), Baraguey-d'Hilliers (9e) (1), Lévesque (10e), marquis de Suffren (12e), Gasquet (14e), Delavit (15e), de Ponchalon (15e), Grégoire (16e), le Prévost de la Voltais (26e), Boulvrais du Bourg (31e), de Létain (33e), Gobineau (37e), Cavaignac (Stanislas) (40e), Duhot (41e), de Lavoyrie (3e léger), Jeanson (5e), de Blérancourt (7e), Talabot (8e), chevalier de Beauregard (Silvin-Costa) (régiment étranger).

Chefs d'escadron : De Cornulier (7e dragons), Panisse (4e chasseurs), Thourette (17e), Raoul (19e).

Infanterie de ligne. — Capitaines : Amat, Guerdin, Leveling, Schaeffer (1er régiment), d'Aigremont, Bréart, Lichel-Kamp, Mougin (2e), Amyot-Dumesnil, Desrolines de la Motte, Malherbe, de Praille-Chabert (3e), Hufty, Lafaige (4e), Dieche, Emery, de Mauduit (5e), marquis de Boisgelin, d'Espagnet, Neumayer, Perron, Rousseau, de Saint-Pons (6e), de Cussy, Petit (Bonaventure), Furet de Prébaron, Lemarchand (7e), Delaroche Saint-An-

(1) Aujourd'hui maréchal de France.

dré, de Saint-Santin (Duffau), Simon (8e), Alexandre, de Mauny, Porte, Renault (9e), comte de Beyssac, Guillaume, Lannolier, Macron (10e), Faitot, Leyder, Clément (11e), Grouazel (12e), Lorquet, Talour de la Villenière, Tallerie (13e), Brice, Belamy, Clouet, Delmas (14e), Balzac, Cousin, Leveling (15e), Genneciaux, Hebant, Rhem, Suisse (16e), Lemaistre de Ferrières (à la suite du 16e), Bigex, Tardieu (17e), Meunier (18e), Barbaza, Ducheyron, Maire (19e), Deidier, Marquiand, Masclary (Chauvet), Pouratilly, Seyvon (20e), Bénard, Lourdel-Hénaut, Cassard (21e), Giot, Gondrand, Lebas de Sainte-Croix, Laserre, Pienne, Preugnaud (22e), Langermann (1), de la Pommarède, de Martel (23e), d'Autenay, Cassaigne, François, vicomte de Scepeaux (24e), Gauthier, Oizelle (25e), Hocquet, Regalia (26e), Menusier, Souillier (27e), Barthé-

(1) La promotion de cet officier est du 24 septembre 1823, confirmée le 11 février 1824. Un autre Langermann, également capitaine au même régiment, obtint la croix du Mérite militaire le 24 octobre. Cette nomination fut confirmée le 24 décembre.

lemy, Céha, Raspony (28e), Granat, Plomb (29e), Fournet, de Guillebon, Leroux (30e), Brunet de Trié, de Martel (31e), Herbault, Philippon (32e) (1), André, Chaballier (33e), Auvray, Duvernois, Dublanchy, comte de Fenoyl-Gayardon, Huber, Samson, Michaux, Lavènes (34e), Defresney, Genève, Noel, Pélissier, Simonin (35e), Conté, Glaçon, Gremeaux, Grandcourt, Roche (36e), Dutertre-Desaigremont, Fournier, Texier, Pabot-Chatelard (37e), Michaud, Theron, Raby (38e), Fraisse, de Tilly, comte de Ruffo-Lafare (39e), Duchamp, marquis d'Alleins, de Renaud (40e), Lienard, Picard (41e), Boussès de Lagrange, Guillier de Chalvron, Darnaud (60e).

Lieutenants : Le Gros (4e), Gérard (11e), Soyer (14e), Cappé (17e), Grenier, Rurange (20e), Hereau (21e), Banner (24e), Rivaud (29e), Tiran (33e), Motet (34e), Guida (35e), Goetz, Saisset (36e), Klein (38e), Crétin (39e), Bassand (40e), Tessier (60e).

---

(1) Un autre capitaine du 32e, M. Lapierre, reçut la croix du Mérite militaire, ainsi que M. Hanck, capitaine au 35e.

Sous-lieutenants : Pérès (3e), Lamy (21e), de Mouy (30e).

Infanterie légère. — Capitaines : Péan de Ponfilly, Romangin (1er), Bourcelet, Cottolène, de Chailan (C.), de Chailan (J.), d'Everlange (2e), Boyer, Jacotin, Rabusson, Mueg (3e), de Carowé, Duval, Deleuse, Guilhaumann, Rovedo (4e), Gautier (5e), Mansuy, Picot (6e), Hazon de Saint-Firmin, Portalès, Pierré, marquis de Saillan (7e), Ducourthial (8e), Goujeat (9e), Bourdon, Moureau (12e), Jourgon de Gouttenois (18e), Bourdic (19e), Colin, Le Lymonieu de la Marche (20e), Garrido (régiment de Hohenlohe).

Lieutenants : Ursi (8e), Roche (9e).

Sous-lieutenant : Féréol (19e).

Cavalerie. — Cuirassiers. — Chefs d'escadron : Laribière (2e), vicomte de Castéja (5e).

Capitaines : D'Arcis et Pierlot (4e), Depingon (6e).

Lieutenants : Bournel (4e), Honné (6e).

Dragons. — Capitaines : Chape et Morlet (2e), de Cadignan et de Folard (3e), Fabre et de la Grange (4e), d'Hauteville et de Tourreau (5e), Magnier (6e), Moreau (8e), Josselin

et du Breuil (9e), Petit (Ambroise) (10e).

Lieutenant : Spicher (4e).

Sous-lieutenant : Huet (8e).

Chasseurs à cheval. — Capitaines : Souzès d'Albergaria (3e), de Guillomont, d'Ackweiller (4e), Lebon-Desmottes (5e), Larue (6e), Mansol (7e), de Merville et Tinel (9e), Chamon, Eyroux, de la Paumelière (10e), de Cantel, Saincostard (12e), Cullet, Guiot du Doignon (14e), Cossette (17e), de Colin, Mauchamp (18e), Fillion, d'Aldéguier (19e), de l'Enferna, de Ruffey (Leclerc), de Montigny (20e), Ferry de Fontnouvelle, Hébert, Masson de Morfontaine (22e), Bauzil (23e).

Lieutenants : Rédot (6e), Demange (7e), Briant et Demange (17e).

Sous-lieutenants : Saudax (13e), Guillet (20e).

Hussards.—Capitaines : De Courtois, Feddermann, Cler (1er), Conrad (2e), Jolly, chevalier de Bucy (3e), Bademer, de Raucourt (Poncelin) (4e), comte d'Heillimer, Petin (5e), Colard, Gastebois (6e).

Le sous-lieutenant Forster (5e) obtint la croix du Mérite militaire.

Gendarmerie. — *Capitaines :* Bermondet de Cromières, Damour.

Lieutenants : Durieux de Mouxy, Jamet.

Artillerie à pied. — *Chef de bataillon :* Charpentier (5e bataillon).

Capitaines : Desbacq, Guerneaux, Giret, Guy (état-major), Delaire (1er bataillon), Bellet, Guibert, Métayer (2e), Morel (3e), Bourgeois, de Maintenant (4e), Colliot de la Haltais, Jeannet-Laloue, Roy (5e), Bezault, Lelièvre, Laugaudin (6e), Farjon, Fremy (7e), Henry, Aubert de Vencelles, Souiller (8e), Audoury, de Broca, Candie de Saint-Simon, Even de Vincé, Thiéry (parc de siége), Glorieux (campement).

Artillerie à cheval. — *Capitaines :* Roussot de Leyva (1er escadron), Perchain, Maynard (2e), Reguis (3e).

Pontonniers. — *Capitaines :* De Bressoles, Bourguignon, Lejeune.

Escadrons du train. — *Capitaines :* Pasquier (adjudant-major), Baillard (3e), Humbert (4e), Belchamps (5e), Mouren (6e), de Castel (7e).

Lieutenants du train : Proth (5e escadron),

Marteau, Poulet (6ᵉ), Coqueterre, Mausat (7ᵉ).

Sous-lieutenant : Thiellas (1ᵉʳ escadron).

Sous-intendants militaires de 3ᵉ classe : Duplaa, de Laubépin, Marchant, Robert.

Adjoints à l'intendance : Engelmann, Floret.

Marine.— Lieutenants de vaisseau : Charmasson, Salvy, Richard, Revel de Bretteville, Peyronnel, Buos de Puechedron.

Telle fut la part de notre brave armée en ce qui concerne l'ordre de Saint-Louis; car de nombreux avancements dans chaque arme et des promotions dans la Légion d'honneur récompensèrent encore la vaillance et la fidélité.

Le 30 octobre 1827 eut lieu le combat de Navarin, et à la suite de ce combat naval, qui commença l'affranchissement de la Grèce, le roi Charles X accorda la croix de Saint-Louis à l'enseigne du Bourdieu, qui fut amputé de la jambe. Cet officier fut en même temps nommé lieutenant de vaisseau. Il est aujourd'hui vice-amiral, baron et préfet maritime de Toulon. M. Frézier, lieutenant de vaisseau, reçut également la croix de Saint-Louis, et si l'ordre ne s'augmenta pas d'autres

récipiendaires, c'est que ce noble signe brillait déjà sur la poitrine des chefs de cette grande journée.

Mais d'autres récompenses furent décernées. Cinquante-sept officiers ou marins furent l'objet de ces distinctions.

En 1828, un corps d'armée fut envoyé en Morée, sous les ordres du lieutenant général Maison, pour arracher aux Turcs les derniers points restés en leur pouvoir. Tout céda, comme d'ordinaire, aux efforts de la France, et la croix de Saint-Louis fut accordée, au commencement de 1829, aux officiers signalés par le général en chef.

État-major. — Capitaines : Delarue Saint-Léger (aide-de-camp du général Maison), Eynard, Pélissier (1).

Infanterie. — Capitaines : De Sparre (8e de ligne), de Grabowsky (16e), Pasquier (35e), Charpentier (46e), Eynard (54e).

Chasseurs à cheval : Perrin, lieutenant au 3e régiment.

---

(1) Aujourd'hui maréchal de France et duc de Malakoff.

Train des équipages : Jacopin, lieutenant.

Aucune croix de Saint-Louis ne fut demandée pour les officiers de marine français par le vice-amiral de Rigny, commandant de l'expédition navale ; il se contenta de solliciter de l'avancement pour deux enseignes, qui furent faits lieutenants de vaisseau, et dix croix de la Légion d'honneur, dont deux pour un lieutenant de vaisseau et un enseigne. Les huit autres furent distribuées aux équipages. Mais cette croix, si enviée par nos officiers, il la fit donner à trois Anglais, dont il signala la coopération active : c'étaient le capitaine Lyons, commandant la frégate *la Blonde* ; le capitaine Lasington, commandant la bombarde *l'Ethna*, et le capitaine Spencer, commandant *le Talbot*. Il était juge des faits, et ce n'est pas la faute du gouvernement de Charles X si M. de Rigny préféra les étrangers à ses compatriotes.

Les ordonnances rendues sous la Restauration et qui concernent la croix de Saint-Louis sont au nombre de quatre.

Le 12 décembre 1814, le roi rétablit les dotations spéciales de l'hôtel des Invalides, des

Écoles militaires et de l'ordre de Saint-Louis. Il créa une caisse des Invalides de la guerre; il lui donna pour revenus : 1° les concessions faites à l'hôtel des Invalides, en vertu du décret du 25 mars 1811 ; 2° la retenue de 2 pour 100 sur toutes les dépenses du matériel de la guerre, et sur le prix des marchés de fournitures à passer; 3° la solde de retraite accordée par la marine aux invalides de ce département admis à l'hôtel; 4° un prélèvement de 50 pour 100 sur la vente des objets du matériel de la guerre reconnus hors d'état de servir; 5° un droit de sceau à établir sur les brevets de grades ou de décorations; 6° la retenue entière d'appointements dont les officiers auxquels il était accordé de l'avancement auraient dû jouir dans le premier mois de leur promotion ; 7° et les économies qu'on pourrait faire dans toutes les branches de l'administration, sans nuire aux droits et aux intérêts des militaires.

Le 30 avril 1817, le roi fixa le nombre des grands-croix à quarante, d'après les anciens édits, et celui des commandeurs à cent vingt.

Le 13 août 1823, en présence de la guerre

d'Espagne, le nombre des grands-croix fut porté à soixante.

Le 17 septembre suivant, la part des deux départements pour les grands-croix fut établie, savoir : armée de terre, cinquante et un ; armée de mer, neuf.

L'ordre du Mérite militaire ne fut pas oublié. Jusqu'alors cette croix n'avait été donnée qu'à des étrangers au service de France, Allemands ou Suisses ; mais, par une ordonnance du 28 novembre 1814, les bénéfices de l'édit de création furent appliqués à tous les officiers des troupes de terre et de mer qui ne professaient pas la religion catholique. La couleur du ruban, qui, dans l'origine, était bleue (sans être ondée), fut changée, et le ruban fut le même que celui de la croix de Saint-Louis.

Enfin le roi rendit deux autres ordonnances : l'une, du 16 janvier 1815, enjoignait aux veuves, enfants, héritiers ou créanciers de chevaliers de Saint-Louis de renvoyer aux ministres de la guerre ou de la marine, après le décès des titulaires, les décorations accordées à ceux-ci.

L'autre, du 22 mai 1816, déclarait que les officiers nommés chevaliers ou dignitaires de Saint-Louis ou du Mérite militaire recevraient des brevets signés par les ministres de la guerre ou de la marine, et scellés par le chancelier de France, faisant fonctions de chancelier garde des sceaux de cet ordre. Elle ajoutait que les grands-croix prendraient rang dans les cérémonies publiques avec les grands-croix de la Légion d'honneur, les commandeurs avec les grands-officiers, les commandeurs de la Légion d'honneur après ceux-ci, et les chevaliers de Saint-Louis avec les officiers de la Légion d'honneur, tous par ancienneté de nomination.

Il nous reste à faire connaître les promotions faites, sous la Restauration, dans les hautes dignités de l'ordre.

1814. *Service de terre. — Commandeurs.*

Maréchaux de France : Berthier, prince de Wagram ; comte Gouvion Saint-Cyr; Masséna, prince d'Essling, duc de Rivoli; Oudinot, duc de Reggio; comte Serrurier; Soult, duc de Dalmatie; Suchet, duc d'Albuféra.

Lieutenants généraux : Comte d'Albignac,

comte d'Aboville, vicomte d'Agoult, comte d'Autichamp (Charles-Marie-Auguste-Joseph), baron d'Albignac, comte de Beaupoil-Saint-Aulaire, comte de Briou, marquis de Bouthillier, comte de Bernes, marquis de Cherisey, comte de Canclaux, marquis de Crenolle, comte Charles de Damas, comte du Muy de Saint-Maime, comte Mathieu Dumas, comte Dupont-Chaumont, marquis du Hallay-Coetquen, comte Étienne de Durfort, comte Dupont, comte du Plessis, comte François Des Cars, duc d'Havré et de Croï, baron d'Harambure, duc de Laval-Montmorency, baron de Léry, comte de la Galissonnière, comte de la Marthonie, comte de Lanau, vicomte de la Tour du Pin de la Charce, marquis de Lubersac, comte de la Grandville, comte de Machault, marquis de Montagnac, comte de Marescot, baron Milet-Mureau, comte de Noinville, comte O-Mahony, comte d'Oilliamson, comte de Précy, comte de Pélissier, baron Seroux, baron Schauenbourg, comte Sorbier.

Maréchaux de camp : Marquis de Busset, vicomte de Croismare, comte de Chaumont-Quitry, comte de Kerisouet-Gibon, baron de

Mousin-Bernecourt, comte de Nantouillet, marquis de Rivière, comte de Saint-Marsault, de Solemy, vicomte de Sesmaisons, comte de Talleyrand-Périgord (Jacques Bozon).

Anciens colonels : Marquis de la Châsse-Vérigny, Noizet de Saint-Paul et chevalier d'Yvory.

Service de la marine.

Vice-amiraux en retraite : Comte de Charitte, comte Bernard de Marigny, comte de Médine.

Le comte de Vaugiraud, vice-amiral honoraire, gouverneur de la Martinique ; le vicomte du Bouchage, lieutenant général ; le comte de Périgny, capitaine de vaisseau (1) ; le comte de

(1) Dans la guerre d'Amérique, le comte de Périgny, qui, à peine âgé de quinze ou seize ans, servait comme garde de la marine, eut un bras emporté par un boulet. La vue de cet enfant, si jeune et déjà si cruellement éprouvé, inspira à la reine Marie-Antoinette un sentiment de pitié et d'admiration, et elle demanda pour lui la croix de Saint-Louis. Excepté le Dauphin, auquel cette croix était remise au berceau, c'est certainement le plus jeune chevalier qui ait jamais été fait dans l'ordre. Le comte de Périgny était issu d'une famille héroïque. Pendant la guerre de Sept-Ans, un de ses oncles, commandant un

Ferrières, contre-amiral ; Thévenard, ancien ministre de Louis XVI ; le comte de Peytes de Montcabrié, ancien officier de marine ; de Diée de la Serrée et Bertet de la Clue (sans désignation de grade).

Le baron de Suzannet, contre-amiral honoraire.

1815. *Service de terre.*

Lieutenants généraux : Comte d'Agoult, baron de Bachmann, vicomte de Busseul, comte des Dorides, marquis de la Grange (Lelièvre), comte de Grouchy, baron de Tourdonnet (Joussineau), marquis de Lons, marquis le Tourneur, O'Connell.

Maréchaux de camp : Baron d'Aboville (1), chevalier d'Agay, marquis de Brisay, comte de

---

bâtiment, eut les deux jambes emportées par un boulet. Il se fit mettre dans un tonneau de son, et continua de donner des ordres jusqu'à ce qu'un autre boulet lui emportât la tête.

(1) Cette nomination est du 11 mars 1815. Elle fut la récompense de la fermeté déployée à la Fère par le général d'Aboville, alors que les généraux Lefebvre-Desnouettes et Lallemand essayaient de soulever l'École contre Louis XVIII.

Caumont, comte de Clermont-Tonnerre de Thoury, comte de Caldaguès, comte de Ginestous, marquis de Gasville, baron d'Hunolstein, comte de Lussac, chevalier de Montesquiou de Fezensac, vicomte de Messey, baron de Pujol, baron de Rebel, comte de la Tourette-Portalès, comte de Valory.

1816. *Maréchaux* : Victor, duc de Bellune; comte Pérignon; Marmont, duc de Raguse; Macdonald, duc de Tarente.

Lieutenants généraux : Comte d'Astorg, comte de Beurnonville, comte de Baschy du Cayla, baron de Bartillat, comte Bordesoulle, vicomte de Briche, comte de Chasseloup-Laubat, marquis de Clermont-Gallerande, Dechasteloger, comte Roger de Damas, comte Despinoy, vicomte du Breton, vicomte Donnadieu, baron Ernouf, comte d'Ecquevilly, marquis de Jumilhac, comte Law de Lauriston, comte Victor de la Tour-Maubourg, marquis de Lambertye, comte de Loverdo, comte Maison, comte d'Ortans, comte de Bouregueil, vicomte de Saint-Blancard (de Gontaut-Biron), marquis de Sennevoy, de Sapinaud, marquis de Thumerie, vidame de Vassé.

Maréchal de camp : Comte du Cluzel.

Service de la marine (1).

Vice-amiraux : Comte Truguet, comte Ganteaume, marquis de Sercey, comte de Missiessy, marquis de Saint-Félix.

Contre-amiraux : De Leissègues, comte Gourdon, le Vasseur de Villeblanche.

Chefs de division des armées navales : Comte Rafelis de Broves, comte Colbert de Maulevrier.

Lieutenant général : Vicomte de Fontanges.

Jusqu'alors les dignités de l'ordre de Saint-Louis avaient été incompatibles avec le cordon bleu. Louis XVIII, dérogeant à cette partie des anciens édits, voulut que désormais on pût porter les insignes de tous les ordres de France, et, par ordonnance du 10 juillet, il nomma commandeurs : LL. AA. RR. MONSIEUR, comte d'Artois ; monseigneur duc d'Angoulême, monseigneur le duc de Berry; LL. AA. SS. monseigneur le duc d'Orléans (2), monseigneur

(1) En 1815, il n'y eut point de commandeurs nommés dans la marine.

(2) M. le duc d'Orléans n'était pas chevalier à l'épo-

le prince de Condé, monseigneur le duc de Bourbon.

1817. *Service de terre.*

Lieutenant général : Comte de Bourmont.

Maréchaux de camp : Marquis d'Argence, chevalier de Guilhem, Villers-Lafaye.

1818. *Lieutenants généraux* : Comte de Dillon, marquis Dessoles, comte de Laferrière (Lévêque), baron de La Rochefoucauld.

Maréchaux de camp : Comte d'Ambrugeac (Louis, comte d'Ollone, comte Trigaut de Beaumont, de Trogoff.

Service de la marine (1).

Vice-amiral : Comte de Rosily-Mesros.

Contre-amiral : Comte d'Augier.

Capitaine de vaisseau : De la Roche-Kerandraon.

1819. *Service de terre.*

Lieutenants généraux : Comte d'Aultanne, comte de Coutard (2).

---

que de la Révolution ; le roi le nomma et le reçut lui-même au mois de mai 1814.

(1) Il n'y avait pas eu de promotion dans la marine en 1817.

(2) Ancien garde de Louis XVI, officier de l'Empire;

Maréchaux de camp : Comte de Bardonnenche, comte de la Garde.

---

célèbre par la défense de Ratisbonne en 1809, où il fut attaqué avec le 65[e], dont il était colonel, par un corps d'armée de trente-six mille hommes; il ne capitula que lorsqu'il n'avait plus de munitions. Général de brigade en 1811, il fut chargé à la fin de cette année du commandement des troupes destinées à se rendre à Java; mais l'expédition n'eut pas lieu, et il y perdit le grade de général de division, grade dans lequel il devait être reconnu à son arrivée dans la colonie, et que Louis XVIII lui conféra en 1814. Toutefois, l'*Almanach impérial* de 1812 le classe parmi les généraux de division, entre le comte Compans et le comte Curial. En 1812 il fit la campagne de Russie, s'y distingua, et fut blessé. En 1814 il fit reconnaître l'autorité du roi à Rochefort, et, en 1815, commandant des gardes nationales de Lille, il fit également arborer le drapeau blanc dans cette ville. Placé à la tête de la division de Besançon, il y rendit de grands services, et reçut ensuite le commandement de la division de Rennes, où il contribua à l'érection du monument élevé à la mémoire du combat des Trente. L'armée avait tenu à honneur de figurer dans la souscription, et Coutard disait à cette occasion : « Il appartient aux braves de 1819 d'honorer la valeur des preux de 1351... La race des braves de 1351 n'est pas éteinte; les générations l'ont perpétuée en Bretagne... Et si la paix dont nous jouissons pouvait encore être un moment troublée, alors comme aujour-

1820. *Maréchaux* : Moncey, duc de Conégliano ; Mortier, duc de Trévise.

Lieutenants généraux : Comte d'Albignac, marquis d'Anglade, vicomte Digeon, comte de France, comte de Laval-Montmorency, comte de Mondésir.

Maréchaux de camp : Durepaire-Tardivet, baron Durand.

Service de la marine.

Vice-amiral : Comte Dumanoir.

Contre-amiraux : Willaumez, comte de

---

d'hui, dociles à la voix des seuls mandataires de l'autorité royale, ils viendraient tous grossir nos rangs et s'y rallier sous l'étendard des lis, redevenu l'oriflamme des Français. » Pendant trois ans le général Coutard sollicita le cordon rouge pour le général Durand, lieutenant de roi de Besançon, soldat d'Amérique, soldat de l'armée de Condé, mutilé au service du roi, et à qui cette faveur avait été promise en 1796. Enfin, en 1820, ses actives démarches furent couronnées de succès. Commandant de la 1re division militaire (Paris) en 1830, il cessa de servir après les événements de Juillet, resta fidèle à la royauté qui s'était appuyée sur lui, et mourut en 1852, entouré de l'affection de tous ceux qui l'avaient connu. M. Henri de Riancey vient d'écrire l'histoire très-attachante des hauts faits de ce général.

Blanchon (Camon-Dade)(honoraire), comte de Kersaint (en retraite).

Sans désignation de grade : Le comte Bidé de Maurville.

1821. *Service de terre.*

Lieutenants généraux : Vicomte d'Armagnac, comte d'Autichamp (de Beaumont), comte Andréossy, marquis de Beauvoir, comte Castex, marquis de Courtarvel, vicomte de Clermont-Tonnerre, baron Darnaud, baron de Damas, comte Dulong de Rosnay, comte de Guilleminot, comte de Girardin (Alexandre), comte de Gain de Montagnac, baron de Galiffet, comte de la Gondie (Guilhen), baron de la Hamelinaye (Jan), baron de la Croix (Pamphile), vicomte Liger-Belair, comte de Lorencez (la Trille), marquis de Mesgrigny, comte d'Orsay, vicomte d'Osmond, comte Partouneaux, baron Rivaud de la Raffinière, comte Rapp, comte de Riencourt.

Maréchaux de camp : Comte d'Andigné, comte d'Audenarde, comte Charles de Béthisy, baron Boudin de Roville, baron de Goguelaz, baron de Gady, comte d'Hoffelize, marquis de la Ferronnays, marquis de Lascours, comte de

Marans, comte de Moustier, baron de Reiset, comte de Villot, comte de Vignolles.

Service de la marine.

Le comte de Lardenoy, lieutenant général, gouverneur de la Guadeloupe.

Contre-amiraux : Vicomte Montboissier de Canillac, Halgan, marquis Duquesne (honoraire), chevalier de Grimaldi (en retraite).

1822. *Service de terre.*

Maréchal de camp : Vicomte de Caux de Blacquetot.

De Sermizelle, ancien officier.

1823. *Lieutenants généraux :* Comte Curial, vicomte Cavaignac, comte Claparède, comte du Coetlosquet, comte de Villiers, comte Donzelot (1), comte de la Loyère, comte Lion, vicomte Mermet, de Sol de Grisolles, comte Villatte, vicomte de Villiers.

Maréchaux de camp : Vicomte de Boislandry, comte de Caraman, de Combault-d'Auteuil, comte de Durfort, comte Dumoulin, comte Deschabert, baron de Gressot, baron de

(1) Porté à la fois sur les registres de la guerre et de la marine. Était gouverneur de la Martinique.

Glandevès, le Bernon de Montélégier, comte de Léautaud-Donnine, vicomte de Gauville (le Pellerin), baron Levavasseur, de la Borde de Lesgo, marquis de la Maisonfort, comte de Mesnard, comte Morard-Darces, comte de Pellan, de Planelli de Maubec, marquis de Puivert, Fleuriot de la Fleurière, marquis de Romance, marquis de Rochemore, baron Rambourgt, comte Wall, marquis de Villaret.

Pour faits de guerre (campagne d'Espagne):

Lieutenants généraux : Comte Bourck, vicomte de Bonnemains, comte Grundler, comte de Molitor (1), vicomte Obert, vicomte Dode de la Brunerie (2), vicomte Domon, vicomte Tirlet.

Maréchaux de camp : Comte de Bourbon-Busset, comte Des Cars, comte Meynadier, baron de Mériage, duc de Dino (Périgord), comte de Quinsonas, baron Druault, baron Desprez, vicomte de Saint-Mars, baron Vincent (3).

---

(1) Maréchal de France la même année.

(2) Depuis maréchal de France.

(3) Brave officier de l'Empire, il aurait sauvé la mo-

Service de la marine.

Contre-amiraux : Baron Baudin, baron Molini, comte Castellet de Monnier (en retraite).

Capitaine de vaisseau : Du Plessis-Parscau (1).

1824. Il n'y eut point de promotion dans le service de terre.

Service de la marine.

Le vicomte de Ségonzac (Bardon), contre-amiral honoraire.

Faits de guerre (campagne d'Espagne) :

Le baron Duperré, contre-amiral.

1825. Promotion du sacre du roi Charles X.

Service de terre, promotion du 23 mai.

Lieutenants généraux : Baron Almeras, vicomte Barbot, comte de Bagert-Becker, comte de Carneville, comte de Contades, marquis de Clermont-Tonnerre (ministre de la guerre), vicomte de Foissac-Latour, comte de Chambors (la Boissière), vicomte de Fézensac (de Montesquiou), vicomte de Montélégier, vi-

---

narchie en 1830, à Rambouillet, si ses conseils eussent été suivis.

(1) Porté sur les registres de la guerre, et replacé plus tard dans le service de la marine.

comte Paultre de la Motte, comte de Montmarie (Pelletier), baron de Rottembourg, comte Ruty, comte de Scépeaux.

Maréchaux de camp: Baron d'Albon, baron Bruny, comte de Broglie, vicomte de Balathier, marquis de Bailly, duc de Laforce (Caumont), duc de Clermont-Tonnerre, marquis de Crénay (de Poisvillain), marquis de Clermont-Montoison, baron Ducasse, Delafitte de Courteil, marquis Dupont de Compiègne, comte d'Héricourt, chevalier de Lukerque (Lefebvre), de Lentilhac, comte de Meulan, comte de Mac-Mahon, marquis de Maillardoz (Suisse), chevalier de Rivière, comte de Sabran, vicomte Toussaint, Wathiez.

Service de la marine, promotion du 22 mai:

Contre-amiraux : Jurien la Gravière, comte Tremic de Kanisant.

Promotion du 23 novembre :

Thirion, lieutenant général.

1826. *Service de terre.*

Lieutenants généraux : Comte d'Alton, marquis d'Agoult, vicomte Gudin, baron Jacquinot, baron Ordonneau, comte de Sainte-Aldegonde.

Maréchaux de camp : Baudrand, vicomte de Gouvello (Louis-Paul), Lenormand de Bretteville, marquis de la Tour du Pin de Montauban (de Soyans), marquis de Tilly-Blaru.

Service de la marine.

Contre-amiral : Baron Angot des Rotours.

1827. *Service de terre.*

Lieutenants généraux : Baron Billard, baron de Nedonchel, vicomte Pelleport, vicomte Rogniat, comte Valée, vicomte Vasserot, vicomte Vallin.

Maréchaux de camp : Comte d'Arbaud de Jouques, marquis Oudinot, vicomte de Cheffontaines (Penfentenio), marquis de Vidal.

Il n'y eut point de promotions dans la marine.

1828. *Service de terre.*

Lieutenants généraux : Baron Fririon, baron Haxo, baron Lanusse, comte de Sparre.

Maréchaux de camp : Comte d'Esgrigny (de Jouenne), comte de Boisdeffre (le Mouton), tous deux en retraite.

Service de la marine.

Vice-amiral : Comte Jacob.

Contre-amiraux honoraires : Chevalier de

Beauvoir (Hébert), baron du Pac de Bellegarde.

1829. *Service de terre.*

Lieutenants généraux : Vicomte de Saint-Priest (Louis-Antoine-Emmanuel Guignard), menin de Monsieur le Dauphin, ambassadeur en Espagne (1); comte d'Ornano.

Maréchaux de camp : Baron Courson de Kernescop (dit de la Ville-Valio), chevalier de Champagné de Folleville, comte de la Potherie, comte O'Heguerty, baron Rouget.

Pour faits de guerre (campagne de Morée) :

Maréchaux de camp : Baron Higonet, vicomte Sébastiani (Tiburce).

---

(1) Colonel et gentilhomme d'honneur de monseigneur duc d'Angoulême en 1814, il suivit ce prince, en 1815, sur les bords de la Drôme, où il fut fait maréchal de camp, puis en Espagne. Il fit la campagne d'Espagne en 1823, et fut nommé lieutenant général après un brillant fait d'armes qui fit tomber en ses mains sept cents prisonniers. Nommé en 1849 membre de l'Assemblée législative, la noblesse et la franchise de son caractère lui attirèrent l'estime de tous les partis. C'est une de ces natures d'élite, chez lesquelles la rigidité des principes n'exclut pas l'indulgence et l'esprit de conciliation. Il était chevalier de Saint-Louis du 27 décembre 1814.

Service de la marine.

Contre-amiraux : Baron Roussin, et de Martinencq.

Grands-croix. — 1814. *Service de terre.*

Maréchal : Kellermann, duc de Valmy.

Lieutenants généraux : Marquis d'Autichamp (Thérèse-Louis de Beaumont), marquis de Bouzols (Montaigu), comte de Cély, marquis de Champigny, comte Étienne de Damas (depuis duc) (1), comte de Noue, comte Dulau,

---

(1) Fidèle serviteur de la royauté, colonel lors de la guerre d'Amérique, colonel, puis maréchal de camp en émigration, il rentra avec monseigneur duc d'Angoulême en 1814, et il était à ses côtés lors de son entrée à Bordeaux, avec le duc de Guiche et le vicomte Des Cars. Lieutenant général, premier gentilhomme et premier menin, il fut, pendant les quinze années de la Restauration, l'ami et le conseiller fidèle du prince auquel il avait voué sa vie, et n'employa son crédit que pour faire le bien. Bon et indulgent, homme de tête et de cœur, il eut ce rare privilége qu'il compta beaucoup d'amis et ne se fit pas un ennemi. Lors de l'exécution du maréchal Ney (nous étions bien jeune alors), il nous dit des paroles qui sont restées gravées dans notre mémoire. Les voici, et nous les rapportons parce qu'elles expliquent un acte cruellement reproché à la Restauration : « Mon enfant, vous vivrez probablement plus

comte de Freytag, baron de Jobal, marquis de la Vaupalière (Maynard), marquis de Mauroy, marquis de Vaubecourt (de Nettancourt-Haussonville).

Maréchaux de camp : Marquis de Monspey, comte de Mun.

---

longtemps que moi, et l'on parlera de la mort du maréchal Ney. Quant à moi, comme Pair de France je l'ai condamné : c'était mon devoir. Le code militaire est inflexible : désertion à l'ennemi, la mort. Le maréchal avait accepté du roi le commandement des troupes ; il les a fait tourner : il est tombé sous l'application de la loi. On dira que le roi pouvait lui faire grâce. On ne connaît pas les difficultés du moment ; on ne sait pas que le maréchal Macdonald écrit tous les jours au roi que, si l'on ne fait pas quelques exemples, il ne répond pas du licenciement de l'armée de la Loire. » Voilà comment la clémence de Louis XVIII fut enchaînée.

Lorsque le maréchal Soult publia son Mémoire justificatif en 1815, M. le duc de Damas voulut bien nous le donner à lire, en ajoutant : « Je ne sais pas le fond de la pensée de Soult, mais il a raison quand il dit que les troupes rassemblées en Savoie, et que Napoléon a trouvées sur son chemin, étaient réunies par suite d'une dépêche envoyée de Vienne par M. de Talleyrand. M. de Talleyrand demandait qu'on simulât un mouvement, destiné à emporter auprès du congrès la restauration de la maison de Bourbon au trône de Naples. »

Service de la marine.

Vice-amiraux: Comte de Vaugiraud, comte Bernard de Marigny, de Bruyère de Chalabre, comte de Médine, comte de Charitte (vétérans de la guerre d'Amérique).

Contre-amiral : Baron de Suzannet.

1815. *Service de terre.*

Lieutenants généraux : Comte d'Albignac, comte de Bonsol, comte de Briou, comte de Beaupoil Saint-Aulaire, vicomte Barentin de Montchal.

Maréchal de camp : Comte de Tenteniac.

Il n'y eut point de promotion dans la marine.

1816. *Service de terre.*

Maréchaux : Oudinot, duc de Reggio; comte Gouvion Saint-Cyr.

Lieutenants généraux : Marquis de Balivière, Bidet de Juzancourt, baron de Bachmann, marquis de Crenolle (de Quingo), comte de Durfort, duc d'Havré et de Croï, comte de Nantouillet (Lallemart), comte de Précy (Perrin), marquis de Rivière.

Service de la marine.

Le vicomte Dubouchage, lieutenant général, ministre de la marine.

Le comte de Ferrières, chef de division des armées navales.

Nous avons fait mention, au rang des commandeurs, de la nomination des princes (10 juillet 1816).

Par ordonnance du même jour, la grand-croix de Saint-Louis leur fut conférée.

1817. *Service de terre.*

Maréchal : Comte Pérignon.

Lieutenant général : Comte d'Aboville.

Maréchal de camp : Chevalier d'Yvory.

Il n'y eut pas de promotion dans la marine.

1818. *Service de terre.*

Maréchal : Comte Serrurier.

Lieutenants généraux : Comte de Lanau, marquis de la Tour-Maubourg (Victor), marquis Maison.

Service de mer.

Vice-amiral : Comte Truguet.

1819. *Lieutenant général* : Baron Seroux (porté à la fois à la guerre et à la marine).

1820. *Service de terre.*

Maréchaux : Duc de Bellune, duc de Tarente et duc de Raguse.

Lieutenants généraux : Marquis d'Ecque-

villy (Hennequin) et marquis de Thumery.

Service de mer.

Vice-amiraux : Comte Burgues de Missiessy et marquis de Sercey.

1821. *Service de terre.*

Lieutenants généraux : Comte Dupont (Pierre), marquis Law de Lauriston (1), comte de Bordesoule, comte de Gibon-Kérisouet, comte de Saint-Marsault (Gréen), comte O'-Connell.

Service de mer.

Contre-amiral honoraire : Comte Levasseur de Villeblanche.

1822. *Service de terre.*

Lieutenants généraux : Vicomte d'Agoult, comte Charles d'Autichamp, marquis de Clermont-Gallerande, comte Roger de Damas, comte du Plessis (Vigoureux), marquis de la Grange, comte de la Galissonnière, marquis Le Tourneur, baron de La Rochefoucauld.

---

(1) Parmi les compagnons de La Pérouse se trouvait un frère du général (plus tard maréchal) de Lauriston, Law de Lauriston, garde de la marine, embarqué sur *l'Astrolabe*, et qui périt ainsi victime de son amour pour la science.

Maréchal de camp : Comte de Talleyrand-Périgord (Bozon).

Service de mer.

Vice-amiral : Comte de Rosily-Mesros.

1823. *Service de terre.*

Maréchal : Duc de Conégliano (fait de guerre, campagne d'Espagne).

Lieutenants généraux : Marquis de Cherisey, vicomte de Croismare, comte de Caumont, comte de Coutard, vicomte de Clermont-Tonnerre, marquis du Hallay, comte Despinoy, marquis de Jumilhac, comte de Laferrière (Lévesque), comte O'Mahony, baron de Pujol, chevalier de Rebourgueil, vicomte de Sesmaisons, comte de Sapinaud.

Maréchaux de camp : Comte de Bernes et comte de Lussac.

Faits de guerre (campagne d'Espagne) :

Lieutenants généraux : Prince de Hohenlohe et comte de Loverdo.

Service de mer.

Vice-amiraux : Comte d'Augier et comte Drée de la Serrée (ce dernier en retraite).

1824. Il n'y eut pas de promotion dans l'armée de terre.

Service de mer.

Vice-amiral : Comte de Gourdon.

1825. Promotion du sacre du roi Charles X, ordonnance du 23 mai.

Service de terre.

Lieutenants généraux : Comte Claparède, marquis de Courtarvel, comte de Clermont-Tonnerre-Thoury, comte Dulong de Rosnay, vicomte Donnadieu, baron de Damas, baron de Galiffet, comte de Lardenoy, comte de Lamarthonie, comte d'Oilliamson, de Saint-Blancard (vicomte de Gontaut-Biron.)

Service de mer.

Contre-amiral : Comte Bidé de Maurville.

Promotion du 21 décembre.

Lieutenant général : Comte Donzelot (porté à la fois à la guerre et à la marine).

1826. *Service de terre.*

Lieutenant général : Vicomte Liger-Belair.

1827. Vicomte Castex, lieutenant général.

1828. Baron de Goguelatz, comte de Partouneaux, vicomte Villers-Lafaye, lieutenants généraux (ce dernier en retraite).

1829. Comte Guilleminot, vicomte Jan de la Hamelinaye, lieutenants généraux.

Comte de la Tourette-Portalès (la Rivoire), maréchal de camp.

Pendant ces quatre dernières années il n'y eut pas de promotion de grands-croix dans le service de mer.

Ordre du Mérite militaire. — Commandeurs :

1815. De Hauteville de Cannac, maréchal de camp.

1817. Baron de Wurmser, maréchal de camp.

1821. Baron de Mallet, de Pillichody-Bavois et vicomte de Rohan-Chabot, maréchaux de camp.

1822. Micheli de Châteauvieux, lieutenant général.

1823. Baron Campredon, lieutenant général.

1825. Baron Schaeffer, maréchal de camp.

1826. Vasserot baron de Vincy, aide-de-camp de S. A. R. monseigneur le duc de Bordeaux (état-major suisse), maréchal de camp.

Grands-croix :

1814. Marquis de Lullin de Châteauvieux, maréchal de camp.

1823. Baron de Mallet et baron de Wurmser, maréchaux de camp.

1827. Baron Campredon, lieutenant général.

En parcourant la longue nomenclature des noms de ces hauts dignitaires, on reconnaîtra de nouveau avec quel soin Louis XVIII pratiquait le système d'Henri IV, et avec quelle munificence il récompensait tous les services.

Parmi les chevaliers de Saint-Louis de 1814 à 1830, nous citerons encore les noms suivants :

1814. Le marquis de Goulaine, le marquis et le comte de Chambrun, de Pleine-Selve (Joseph-Armand Macquerel), anciens officiers.

1815. De Gouvello de Keryaval (Marie-René-Gervais), ancien sous-lieutenant; de Saint-Mars (Louis-Félix-Lambert d'Herbigny), de Chazelles (François), de Bast d'Aurisse, anciens officiers; de Trémault (Antoine-Anne-Hippolyte), de Trémault de Spoir (Auguste-Marie-Denis), anciens officiers du régiment de Berry; Horric de Beaucaire, chef de bataillon au 30e de ligne; Defoucauld du Bos (Jacques-Martial) (1), de Flavigny (Jean-Claude-André),

---

(1) Il fut reçu par M. de Foucauld-Tourtel.

de la Bretesche (Alexandre), anciens officiers.

1816. Defoucauld (Louis), de Chasteigner de la Roche-Posay, de Fontenay de la Guyardière, de Montalembert de Cers, le marquis de la Bretesche, anciens officiers.

On trouve encore dans cette année le nom de Pontis, comte de Sainte-Hélène. On sait qu'un misérable forçat, Coignard, après s'être évadé du bagne, avait dépouillé le comte de Pontis Sainte-Hélène sur le champ de bataille, s'était emparé de ses papiers, et avait audacieusement réclamé le prix de loyaux services. Fait chevalier de Saint-Louis et colonel, il fut démasqué par un de ses anciens camarades du bagne, qu'il avait refusé de secourir. En marge de son nom rayé sur les registres se trouve cette note : « Faux comte ; il est aux galères. »

1817. De Trémault (Henri-Charles), le comte de Chasteigner (René-Sylvestre), chef d'escadron (1); Ducasse de Horgues, chef de batail-

(1) Dans le livre des pensions de l'ordre, servies en 1788, on trouve trois officiers de ce nom : 1° de Chasteigner, mestre de camp, ancien chef d'une brigade de carabiniers, 1,000 livres (pension du 1er août 1767); 2° de Chasteigner, brigadier, lieutenant-colonel de Ver-

lon; de Chazelles (Jean-Raymond), ancien officier.

1820. Mac-Shééhy, major aux chasseurs à cheval de la Vendée (22e de l'arme) (1); de Fontenay (Nicolas-François Arnault-Royer), capitaine d'artillerie (2); de Fayet (Armand), chef de bataillon à la légion de l'Eure; de Foucauld (Martial-Charles), capitaine au 3e régiment d'infanterie de la garde royale.

1821. De Cayrol, commissaire des guerres, membre de la chambre des députés; de Saint-Mars (César-Louis-Lambert d'Herbigny), ancien officier; le comte de Fayet, capitaine aux chasseurs à cheval de la Sarthe (18e); le comte de Faucigny-Lucinge (Ferdinand-Victor-Amédée Coligny), sous-lieutenant des gardes du corps de MONSIEUR (chef d'escadron); de Fal-

---

mandois, 600 livres (pension du 1er octobre 1779); 2° de Chasteigner, lieutenant-colonel du régiment d'Orléans, infanterie, 500 livres (pension du 10 août 1786).

(1) Aujourd'hui lieutenant-colonel en retraite, gérant du journal *l'Union*.

(2) Il fut reçu par son père, lieutenant-colonel en retraite.

loux du Coudray (1), ancien officier; le baron de Foucauld (Jean Hemery), chef d'escadron d'artillerie.

1822. De Chasteigner (Alexandre), chef d'escadron en retraite; Horric de la Motte, lieutenant-colonel du 20e de ligne; de Fontenay (Jean-François-André-Marcelin Mell), ancien officier; le marquis de Bourzac (de la Cropte), lieutenant-colonel aux chasseurs à cheval de l'Orne (16e).

1823. Le marquis de Saint-Mars (de Poilloue), lieutenant-colonel en retraite; du Petit-Thouars (Aubert), lieutenant en retraite, membre de l'Académie des Sciences; Mathieu, lieutenant de vaisseau (2); Auber (Victor-

---

(1) Issu d'une ancienne famille noble d'Anjou, ce vétéran des armées royales, émigré de 1789, et l'un des glorieux soldats de Quiberon, fut nommé comte le 2 mai 1830. Il est le père de M. le comte de Falloux, ancien ministre de l'instruction publique, membre de l'Académie française, et de monseigneur de Falloux, prélat romain.

(2) Aujourd'hui contre-amiral, directeur des cartes et plans du ministère de la marine, et membre du Bureau des Longitudes. Cet officier fut nommé chevalier de Saint-

Joseph), sous-intendant militaire (1); le comte Hyde de Neuville, officier en non-activité (2).

1824. Le marquis de Dreux-Brézé, maréchal de camp (3); de Pleine-Selve (Macquerel), colonel du 64e de ligne (4).

1825. De Fontenay-Maupertuis (André), ancien officier; Vaillant (Jean-Baptiste-Philibert), capitaine du génie, aide-de-camp du lieutenant général baron Haxo (5); le vicomte

---

Louis à l'âge de trente et un ans, à la suite d'un voyage scientifique dont les résultats fixèrent l'attention du roi.

(1) Frère du plus illustre de nos compositeurs dramatiques, celui qu'on a surnommé le *Rossini français*.

(2) Ancien ministre de la marine, et le premier parmi les serviteurs dévoués de la royauté.

(3) Grand-maître des cérémonies. Il avait été reçu en 1814, mais on avait omis de faire mention de sa nomination, et l'ordonnance du 20 octobre 1824 fut rendue pour régulariser sa position, en lui donnant le rang du jour de sa réception.

(4) Colonel du 3e régiment de la garde (infanterie), il fut blessé mortellement dans les journées de 1830. Brave officier de l'Empire, il avait, en 1813, à Leipsick, fait prisonnier de sa main le comte de Merfeldt, quartier-maître général (chef de l'état-major) de l'armée alliée.

(5) Aujourd'hui maréchal de France et ministre de la guerre.

d'Aubigny (de Morell), chef d'escadron (lieutenant-colonel) au 1[er] grenadiers à cheval de la garde royale (1); de Bourzac (de la Cropte), capitaine aux dragons de la Manche (7[e]).

1826. D'Espinay-Saint-Luc (Louis-Alexandre), ancien officier.

1828. Aupick (Jacques), chef de bataillon d'état-major (2); Larabit, capitaine du génie (3); Bastard de Fontenay (Armand-Denis-Marie), sous-intendant militaire; le vicomte de la Bretesche, aucien officier.

1829. Le marquis de Dreux-Brézé, chef d'escadron, lieutenant-colonel honoraire; de Fontenay (Baillon), capitaine au 2[e] grenadiers

---

(1) Petit-fils du grand-croix de 1773, et petit-neveu du héros de Saint-Cast.

(2) Aujourd'hui général de division et sénateur. Il a été ambassadeur en Espagne.

(3) Député sous Louis-Philippe, il protesta avec ses amis de la gauche contre le titre de *sujet*, qu'ils ne voulaient pas accepter, et, après la révolution de 1848, M. Taschereau, dans la *Revue rétrospective*, publia une lettre adressée à Louis-Philippe par M. Larabit, lettre antérieure à la protestation, et dans laquelle, après avoir sollicité une place d'aide-de-camp auprès du nouveau roi, cet officier se disait fidèle *sujet*.

à cheval de la garde royale; Bourzac (François-Ignace), capitaine instructeur à l'école de Saumur; le comte de Faucigny-Lucinge (Gaspard), officier supérieur des gardes du corps, compagnie de Noailles; le comte de la Bourdonnaye de la Bretesche, ancien officier.

Si nous remontons dans le passé, nous trouvons, à la fin du règne de Louis XVI, deux noms de chevaliers de Saint-Louis qui rappellent ceux de deux préfets de police sous la dernière république.

Le 11 mai 1788, le roi conféra la croix de Saint-Louis à M. Caussidière (Joseph), garde de la Porte, dont le service avait cessé par suite du licenciement de la compagnie; et, le 10 décembre 1789, la même faveur fut accordée à M. Carlier (Robert), quartier-maître trésorier du régiment d'infanterie de la Couronne.

Enfin les registres sont clos en 1830 par la promotion de trois officiers de notre armée d'Afrique. C'est au bruit du canon annonçant à la France la prise d'Alger par le comte de Bourmont que le roi Charles X nommait ce général maréchal de France, et donnait la

croix de Saint-Louis à MM. Bessières, sous-lieutenant au 3e de ligne; de Bourmont (Louis-Paul-Charles Ghaisne), lieutenant aide-major au même régiment, et de Bourmont (Louis-Fortuné-Amédée), lieutenant au 49e de ligne (1).

Quelques jours plus tard, une révolution éclatait. Après une lutte héroïque, dans laquelle elle n'avait pas été soutenue par la troupe de ligne, la garde royale évacuait Paris, et bientôt Charles X s'embarquait à Cherbourg, méconnu par des sujets ingrats. Des nominations de chevaliers de Saint-Louis, juste récompense d'une fidélité à jamais illustrée, furent signées à Rambouillet, à la date des 1er et 2 août 1830; mais nous n'avons pu les retrouver, bien que nous les ayons cherchées où nous croyions qu'elles étaient, et c'est un vif regret pour nous de ne pouvoir les faire connaître.

En tombant enveloppé dans les plis glorieux du drapeau d'Alger, le roi emporta avec

---

(1) Un autre fils de M. de Bourmont tomba glorieusement en Afrique, sur le champ de bataille de Staouéli.

lui cet ordre de Saint-Louis, noble création de son aïeul. Le nouveau gouvernement proscrivit d'abord cette croix, prix du sang versé pour la France ou de services rendus à l'État; puis il recula devant le mécontentement que cette mesure avait soulevé. Il permit aux titulaires de la reprendre, mais en la dépouillant de ses fleurs de lis. Beaucoup de chevaliers refusèrent de se soumettre à cette condition, et nous en connaissons qui, après être restés vingt-quatre ans sans la porter, l'ont reprise seulement le jour où le gouvernement actuel lui a rendu sa forme primitive.

En présence des malheurs de l'émigration et de la perte de tant de fortunes, fruit des excès révolutionnaires, les chevaliers de Saint-Louis et du Mérite militaire fondèrent, au commencement de la Restauration, et avec l'agrément du roi, une association paternelle de bienfaisance, destinée à secourir les veuves et orphelins des chevaliers des deux ordres. Cette association, mise sous la protection de Madame, duchesse d'Angoulême, eut pour

président Monseigneur le prince de Condé, ancien généralissime de l'armée de l'émigration. A la mort de S. A. S., en 1818, la présidence suprême fut donnée à monseigneur le duc de Berry. Après le crime exécrable du 13 février 1820, l'association n'eut plus de président parmi les princes de la maison de Bourbon.

Elle était régie par un conseil d'administration, dont les présidents furent successivement, de 1815 à 1830, le maréchal duc de Coigny, le marquis de Gontaut-Biron, le marquis d'Autichamp, le duc de Damas, le duc de Rivière et le duc de Doudeauville.

Elle avait pour ressources les allocations dues à la munificence du roi et des princes de la famille royale, les dons, legs et souscriptions recueillis parmi les membres de l'ordre.

Elle fonda deux maisons d'éducation pour les garçons et filles de chevaliers des deux ordres. Le collége des garçons était situé à Senlis; la maison des jeunes personnes était à Versailles, sous la direction des dames chanoinesses de l'ordre régulier de Saint-Augustin. En outre, des secours étaient alloués aux

chevaliers tombés dans l'infortune et à leurs veuves.

Ces établissements si utiles prospérèrent pendant quinze ans, grâce à la générosité des princes et des membres de l'ordre. Le bienfait de l'éducation fut ainsi donné à de nombreux enfants dont la révolution de 1789 avait brisé l'avenir. Ce fut une œuvre charitable, et qui eut sa gloire; car c'est au collége de Senlis qu'a été élevé le jeune Canrobert de Certain, aujourd'hui maréchal de France. L'appui tutélaire de MADAME, duchesse d'Angoulême, devenue Madame la Dauphine, suivait ces enfants dans une sphère plus élevée; nous pourrions citer plus d'un nom révéré auquel l'absence de toute fortune fermait les portes de l'école de Saint-Cyr, et qui a pu franchir cette difficulté, grâce à la prodigue munificence de cette auguste princesse. Madame la Dauphine, cet ange qui sera toujours l'éternel honneur de la France, n'oubliait pas les services des pères et transportait sa protection sur la tête des fils. L'esprit de charité qui l'animait ne fut pas affaibli par la révolution de Juillet; du fond de l'Allemagne, sa main s'étendait cons-

tamment sur ceux qui souffraient. La veille même de sa mort, par un courage surhumain, elle domptait ses propres douleurs, et recueillait ses forces pour signer, dans un travail suprême avec M. le baron Charlet, son fidèle secrétaire des commandements, les derniers secours que Dieu lui permettait d'allouer sur la terre. Elle est montée au ciel, suivie d'un long cortége de pleurs et de bénédictions, et elle y prie aujourd'hui pour cette France qu'elle a tant aimée et qui l'a si cruellement méconnue.

CHAPITRE XII

(SUPPLÉMENTAIRE).

Nominations omises dans le cours de l'ouvrage et retrouvées. — Détails particuliers.

Le travail auquel nous nous livrons, travail hâtif, irrégulier, ne nous permet pas de classer nos documents comme nous aurions voulu le faire. Au milieu de notes receuillies çà et là, un document nous échappe, et nous le retrouvons alors qu'il ne nous est plus possible de le placer à son rang. En outre, nous avons à enregistrer quelques renseignements particuliers. Des souscripteurs ont cru qu'il nous était possible de donner la liste complète des chevaliers de Saint-Louis. Nous en avons recueilli, dans les trois dernières livraisons, près de quatre mille six cents, et nous n'exagérons pas en disant que les registres en con-

tiennent quarante ou cinquante fois autant. Nous avons tenu compte de toutes les demandes qui nous ont été adressées, mais nous n'avons pas toujours trouvé ce qu'on nous signalait. Il faudrait la vie d'un homme pour rechercher tous ces détails sans fin, et souvent incomplets, par suite de la révolution de 1789, qui a détruit tant d'archives précieuses.

La croix de Saint-Louis de M. le duc de Lévis actuel, alors duc de Ventadour (Gaston-François-Christophe-Victor), est du 28 novembre 1828; il la reçut en Morée, où il était colonel du 54e de ligne. Issu d'un sang illustre, et trop jeune pour avoir pu servir avant 1814, ses services datent de la Restauration. Chef d'escadron en 1815, il suivit Monseigneur duc d'Angoulême de la Drôme en Espagne, et devint aide de camp de S. A. R. Lieutenant-colonel en 1823, puis colonel, et successivement chevalier et officier de la Légion d'honneur, la révolution de 1830 vint l'arrêter dans sa carrière militaire, mais sans changer sa fidélité, et, placé auprès de M. le comte de Chambord par M. le comte de Mar-

nes, il a voué sa vie à l'auguste descendant de ceux que ses ancêtres ont servis, mettant toute sa gloire à rester digne de son nom. Son père, M. le duc de Lévis (Gaston-Pierre-Marie), un des hommes les plus spirituels du siècle dernier et du siècle actuel, soldat de l'émigration, comme devait l'être un Lévis, écrivain distingué, membre de l'Académie française, pair de France, maréchal de camp, chevalier d'honneur de MADAME, duchesse de Berry, était chevalier de Saint-Louis du 15 août 1795; mais, cette nomination n'ayant pas été inscrite sur les registres de l'émigration, une ordonnance du 3 décembre 1826 rectifia l'erreur en maintenant le rang à la date primitive.

Aux nominations de 1815 nous ajouterons les suivantes :

MM. le comte d'Andlau, le chevalier Dombideau de la Rouscithe, le comte de Gramont d'Aster, sous-lieutenants, et Defoucault, garde du corps de la compagnie de Gramont; de la Brousse, sous-lieutenant; d'Astier et Cailhe, brigadiers de la compagnie de Noailles; le marquis de Chabannes la Palice, sous-lieutenant; de Pons, brigadier de la compa-

gnie de Luxembourg; le comte de la Tour du Pin (Alexandre), de Montozon, gardes de la compagnie Raguse; de Komierowsky, aide de camp du maréchal Marmont; le prince de Talmont (Henri de la Trémouille), lieutenant; le comte de la Tour du Pin de la Charce, sous-lieutenant; le marquis de Sesmaisons, le comte de Gabrielli, gendarmes; le marquis de Nettancourt, sous-aide-major; le chevalier de Béarn (Galard de Brassac), porte-étendard de la compagnie des gendarmes; de la Cropte Saint-Abre, de Montluc, le comte de Crillon, le comte de Montlivault, chevau-légers; le marquis de Cambon, sous-lieutenant; de Margeot, brigadier; le comte de Sainte-Maure, de la première compagnie des mousquetaires; le marquis de Neuchèse, sous-aide-major; le marquis d'Elbée, Trémault de la Blotinière (Élisabeth-Denis), de Suleau, mousquetaires de la seconde compagnie; Defieux, brigadier des gardes du corps de Monsieur; Kentzinger (Jean-Baptiste), ancien garde de la Porte; Kentzinger (Charles-Louis), colonel, secrétaire de S. A. R. Monsieur.

1816. MM. le comte de Sesmaisons, sous-

lieutenant; de Freminville, brigadier, de la compagnie de Noailles; le comte de Fontenoy, sous-lieutenant de la compagnie de Luxembourg.

1817. M. de Lucenay (Antoine-Marie-Louis), garde de la compagie de Luxemboug (1).

Parmi les membres de la famille d'Agoult, cités à leurs dates, le chevalier de 1770 obtint, le 8 juillet 1784, une pension de 800 livres sur la caisse de l'ordre.

Les d'Aubigny comptent aussi plusieurs chevaliers de ce nom sous la Restauration, savoir : 1814, le baron d'Aubigny, député, et le comte d'Aubigny (de Clinchamp), anciens officiers; le marquis d'Aubigny (Henry), garde du corps, compagnie de Luxembourg; 1815, d'Aubigny (le Vaillant), ancien officier; 1826, d'Aubigny (Delattre), capitaine, chef de bataillon au régiment d'artillerie à pied de la garde royale.

Un d'Autichamp, que nous n'avons pu re-

(1) Fils du marquis de Lucenay, maréchal de camp le 1[er] mars 1791 et chevalier de Saint-Louis en 1785; oncle du marquis et du comte de Saint-Georges, dont il a été parlé page 385.

trouver, à notre grand regret, nous a été signalé comme ayant été fait chevalier à dix-sept ans, en Amérique. Resté seul officier de son détachement, et blessé, il ramena ses hommes, porté lui-même sur les épaules d'un grenadier de sa compagnie, et quelque temps après il fut emporté par un boulet, sous les yeux de son père, dans l'un des combats livrés par le comte de Grasse. En 1793, un officier républicain, tombé au pouvoir des Vendéens, allait être fusillé, lorqu'il se réclama du marquis d'Autichamp; il se fit reconnaître pour le grenadier de la guerre d'Amérique, et M. d'Autichamp paya la dette de son frère. Cette famille illustre a les plus belles archives militaires, et nul n'a oublié l'héroïsme du vénérable gouverneur du Louvre, de ce grand-croix de l'ordre qui, en 1830, se fit porter dans un fauteuil sur le balcon du palais, et qui, de là, bravant la fusillade des Parisiens, auxquels il servait de point de mire, excitait le courage des derniers défenseurs de la royauté. Quant au comte Charles d'Autichamp, sa carrière toute vendéenne a commencé au 10 août 1792 et a fini en 1833, lors

de l'appel fait par Madame, duchesse de Berry, appel auquel un d'Autichamp ne pouvait rester sourd.

La famille de Bailleux a eu deux chevaliers, l'un capitaine au régiment de Briqueville, l'autre capitaine au régiment de Trainel, nommés en 1752 et 1753.

Elle en compte deux autres, antérieurs aux registres que nous avons consultés: M. Caumia-Bailleux, nommé en 1703, et M. de Bailleux, capitaine au régiment de Monconseil, nommé en 1731.

On nous a signalé le chevalier de la Sudrie, nommé dans l'émigration. Les registres portent un baron de la Suderie, sans désignation de grade ni date de nomination.

Les noms sont souvent fort mal orthographiés sur les registres; ainsi, le nom du comte de la Bretesche (*Joussanne*), cité page 357, doit être rectifié de la manière suivante: *Jousseaume*.

Le chevalier de Bullioud, officier aux carabiniers, nommé chevalier en 1758, à l'âge de dix-huit ans, à la suite de la bataille de Crevelt, obtint cette croix tant enviée et le brevet

de capitaine, pour un trait de courage. Simple cornette, il rallia autour de lui quelques hommes, perça à leur tête une ligne d'infanterie ennemie, mit hors de combat une batterie dirigée contre les Français, et, le retour lui étant fermé, il continua de marcher en avant, traversa plusieurs corps auxquels il fit des prisonniers, occupa le bourg de Gladebec, en repartit le lendemain à la pointe du jour, regagna le camp français en faisant un détour, et rapporta son étendard à sa brigade. Sa carrière fut courte, mais bien remplie; car il mourut à l'âge de vingt-deux ans.

M. de Riancey (Camusat) (Jean-Baptiste-François), capitaine-commandant au 2e régiment d'artillerie, grand-père de MM. Henri et Charles de Riancey, anciens représentants à l'Assemblée législative, fut nommé chevalier le 7 octobre 1791. Émigré ensuite, il fit les campagnes de l'armée de Condé, et mourut à Constance (Suisse) au mois d'avril 1798, toujours fidèle à la cause qu'il avait servie, et qu'après lui son fils et ses petits-fils ont servie de même.

M. de Boutiny (Hubert-François), ancien officier, est chevalier du 9 décembre 1815.

Le chevalier de Bassompierre (Stanislas-Louis), mestre de camp commandant le régiment de Guienne, est chevalier du 22 mai 1785.

Nous avons trouvé, sous la Restauration, trois chevaliers du nom de Boisset, savoir : 1814, le vicomte de Boisset-Glossac, ancien officier (5 octobre) ; de Vidal de Boisset, garde de la compagnie Raguse (capitaine) (1er juillet) ; 1817, Boisset (Henri), capitaine du génie (10 décembre).

La famille de Beaussier, illustre dans la marine, compte 17 chevaliers, dont un qui fut le troisième de la promotion de 1693. Tous ont été officiers généraux ou supérieurs, et la réunion de leurs états donne un total de 739 ans consacrés au service de la France, sans compter les années de campagne, et malgré les omissions, depuis 1666 jusqu'en 1792. Les orages révolutionnaires ont tellement pesé sur les archives de la marine qu'il faudrait consulter les dossiers un à un, et ces dossiers ne peuvent, comme des registres, être confiés à des étrangers. Tout ce que nous avons pu retrouver, c'est la citation portée à la page 323,

et celle inscrite à la page 325. Un de Beaussier, émigré, est relaté à l'année 1796, et l'année de 1783 constate la nomination de M. de Beaussier (François), capitaine au régiment de Normandie (17 avril).

En 1771, nous trouvons que la croix de Saint-Louis a été donnée à M. de Batz (Antoine), capitaine au régiment de Navarre. Nous profiterons de cette occasion pour dire que le chevalier de 1814, du nom de Batz, eut en 1815 sa croix de Saint-Louis brisée sur sa poitrine par les soldats du général Clausel, et que sa famille conserve comme une relique cette croix, qui atteste la fidélité de celui qui la portait, alors que tant de serments étaient méconnus.

M. Blanchard, commissaire des guerres, est chevalier du 18 août 1819.

M. le chevalier de Morant (Augustin), ancien officier, a été nommé le 26 octobre 1814. Les registres contiennent trois autres officiers du même nom : 17 septembre 1814, le marquis de Morant (Thomas-Louis-Geneviève); 22 septembre 1815, M. de Morant (Thomas-Marie-Louis); 18 septembre 1816, le comte de

Morant (Joseph-Louis-Pierre-Augustin), anciens officiers.

M. Bréard (Jean-Marie-Léon), capitaine de cavalerie, est chevalier du 15 octobre 1817 (1).

M. le marquis de la Bigne, major au 28e de ligne (Jean-Baptiste-Gabriel-François), a été nommé le 25 avril 1821. Son oncle, le chevalier de la Bigne (Jean-Bernadin), ancien officier, est chevalier du 8 mars 1818. Son grand-oncle, de la Bigne, maréchal des logis des chevau-légers de la maison du roi, chevalier de Saint-Louis du 1er mai 1738, portait l'étendard des chevau-légers à Fontenoy et fut fait maréchal de camp en 1747.

Le comte de Bourbon-Busset, chevalier de 1751 (voir page 318), s'était distingué à Fontenoy, à Rocoux, à Lawfeld, aux siéges de ce temps, à Hastembeck et à Rosbach, où il soutint à l'aile gauche l'effort de l'ennemi, en attendant que la réserve de M. de Saint-Germain arrivât. En 1761, il obtint un brevet qui rétablit, pour lui et sa postérité, le titre de

---

(1) Sa fille a épousé M. Clapisson, compositeur dramatique, membre de l'Institut.

cousin du roi, dont on avait privé ses ancêtres, et le droit de porter les armes de France.

M. de la Bruguière (il est écrit *la Brugière*) (Christophe Carmes-Duclaux), capitaine de grenadiers postiches du bataillon de milice d'Anduze (Languedoc), et M. de la Bruguière (Jean-Baptiste Carmes-Duclaux), capitaine réformé du régiment provincial d'Anduze, sont chevaliers de Saint-Louis des 29 janvier 1759 et 12 septembre 1776. Un la Bruguière (Joseph de Lagaro de Carmes) avait eu une jambe emportée à Hochstædt, et était chevalier de 1723.

Les officiers de la famille de Champagne, signalés à M. Mazas, ayant été nommés antérieurement à 1745, date première des registres, nous n'avons pu les retrouver. Nous avons cherché postérieurement, sans être plus heureux. On a indiqué un marquis de Champagne, nommé chevalier le 20 juillet 1753. Nous n'avons trouvé qu'un chevalier de Champagne, capitaine au régiment de cavalerie de Fumel, nommé le 17 mai 1750.

Parmi les blessés de Fontenoy, nous avons cité le chevalier de Chantérac (Louis de la

Cropte), major aux carabiniers; il était chevalier de Saint-Louis du mois de mai 1743. Dans un état de propositions, fait par S. A. S. Monseigneur le comte d'Eu, prince de Dombes, colonel du régiment, à la suite de la bataille de Fontenoy, M. de Chantérac figure avec la note suivante : « Il demande une pension sur l'ordre de Saint-Louis, d'autant mieux qu'il a été blessé à la bataille de Fontenoy. C'est un officier de beaucoup d'intelligence, d'activité et de valeur; ainsi cette grâce sera parfaitement placée. — *Signé* Louis-Auguste de Bourbon. » La pension ne fut pas accordée, mais M. de Chantérac obtint une gratification de 800 liv. sur le quatrième denier.

Outre les Damoiseau cités à leur rang, nous devons faire mention de M. Damoiseau de Provency (Louis-César-Auguste), sous-lieutenant au 5e dragons, ci-devant colonel général, chevalier de Saint-Louis du 16 octobre 1791. En 1788, M. de Damoiseau, maréchal de camp du génie, directeur en Corse, est porté sur les registres de l'ordre pour une pension de 800 liv., savoir : 600 livres accordées en 1783, et augmentée de 200 livres en 1788; ce doit être le

chevalier de 1753. Un Damoiseau, brigadier des armées du roi, vivant encore en 1740, était chevalier de Saint-Louis; mais cette nomination est antérieure aux registres mis à notre disposition. Enfin, un autre Damoiseau, capitaine au régiment de Briqueville, et retiré en 1755, nous a été indiqué comme ayant été reçu chevalier par Louis XV après la bataille de Lawfeld. Cette nomination n'est pas sur les registres. Une pension de 400 livres lui fut accordée le 26 février 1755, sur le compte rendu au roi de ses services et de l'impossibilité de les continuer par suite de blessures reçues en 1734 à la bataille de Parme; et dans une lettre de lui au ministre de la guerre, du 1er juillet 1779, relative à sa pension, il signe : chevalier de Saint-Louis, sans que nous puissions préciser sa nomination.

M. le comte de Gouvello (Louis-Paul), lieutenant-colonel, est chevalier du 10 janvier 1796.

Nous n'avons pu retrouver encore, parmi les chevaliers, M. Des Michels de Champorcin (Henri), officier aux dragons de la Reine, nommé le 2 mai 1763; mais la famille a un certificat de réception, délivré à Lille le 6 juil-

let suivant, par M. de la Borie, lieutenant-colonel du corps, commis à cet effet.

Un certificat du ministère de la guerre constate la nomination de chevalier, à la date du 23 avril 1732, de M. de Sablon du Corail, alors capitaine au régiment du Roi-Cavalerie, et retiré en 1757 avec le grade de brigadier, après cinquante-trois ans de brillants services. Son fils, capitaine dans Royal-Dragons, est indiqué par la famille comme ayant été nommé chevalier avant 1746, et son petit-fils, un des défenseurs de Lyon en 1793, expia sa foi politique avec un courage digne de son nom sur l'échafaud révolutionnaire.

M. Carrère de Loubère, capitaine au régiment de Royal-Auvergne, est chevalier du 22 octobre 1786.

Aux personnes du nom de Chasteigner déjà portées, nous ajouterons : M. de Chasteigner (Eutrope-Alexis), garde du corps, compagnie écossaise, chevalier du 27 mars 1782, et M. de Chasteigner (Louis), capitaine retiré du régiment de Normandie, chevalier du 3 avril 1791.

M. le comte Ducluzel (Antoine-Marie), sous-

lieutenant aux gardes-françaises, est chevalier du 6 mai 1770.

Outre les Cherisey cités, nous devons relater la nomination, à la date du 15 janvier 1762, du comte de Cherisey, chef d'escadre, commandant la compagnie des gardes de la marine, nomination donnée par la famille, et que nous n'avons pu retrouver parmi le petit nombre d'ordonnances recueillies au ministère de la marine.

Aux Flavigny portés dans le cours de cette histoire nous ajouterons : le comte de Flavigny, sous-lieutenant aux chevau-légers d'Orléans (mars 1746); le vicomte de Flavigny (Louis-Agathon), garde du corps, compagnie de Noailles (5 mai 1772); de Flavigny des Iles (Louis-François-Alexandre), capitaine au régiment de Blaisois (3 avril 1783); de Flavigny (Gratien-Jean-Baptiste-Louis), lieutenant-colonel au corps des dragons (29 décembre 1777); de Flavigny (Bénigne-Guérette), lieutenant aux Invalides (9 octobre 1791). En 1788, le 25 août, une pension de 200 livres sur l'ordre fut accordée à M. de Flavigny, brigadier des gardes du corps, compagnie écossaise : c'est

le chevalier de 1772; à cette époque, le duc de Noailles commandait cette compagnie.

Nous citerons aussi, en supplément au nom de Foucault ou Foucauld, car, nous l'avons déjà fait observer, l'orthographe des noms n'est pas scrupuleusement observée sur les registres: MM. de Foucault de Malembert (Jacques-Jean), ancien élève de la marine, servant dans une compagnie noble d'artillerie, et de Foucault de Bellemare, ancien garde du corps, servant au régiment noble à cheval d'Angoulême, chevaliers du 15 septembre 1800; de Foucault (Antoine-Desir), ancien garde du corps, servant aussi dans le régiment d'Angoulême, chevalier en 1800, sans autre précision de date; et de Foucault (Louis de la Besse), capitaine aux carabiniers de MONSIEUR, chevalier le 26 septembre 1778 (1). En 1775, le 5 août, une pension de 1,000 livres sur l'ordre fut donnée à M. de Foucauld, brigadier, ancien lieutenant-colonel du régiment de Blaisois, et une de 600 livres à M. de Foucault,

---

(1) Les *États militaires* de 1777 et 1778 disent comte de Foucaud.

maréchal de camp, ancien lieutenant-colonel du régiment de l'Ile-de-France.

Les Fontenay sont également nombreux. Nous devons faire mention des chevaliers suivants : de Fontenay (Louis-François-Martial), commissaire provincial des guerres (29 août 1757); de Fontenay (Jean-Pierre), capitaine aux grenadiers de France (8 octobre 1759); de Fontenay (François-René) et de Fontenay de Chatelny, chevau-légers de la garde du roi (18 juin 1761); de Fontenay (François-Lézard), lieutenant dans Royal-Piémont (9 avril 1762); de Fontenay de Donnemarie (Louis-Arnould-Royer), capitaine au régiment d'artillerie de Strasbourg (26 juin 1771); de Fontenay (Jacques-Eustache), gendarme de la compagnie réformée des gendarmes de la garde (21 octobre 1789); Fontenay (Jean-Éléonore), ci-devant capitaine des recrues des colonies (18 décembre 1791); de Fontenay (Louis-Jean-Baptiste Royer), ancien officier (2 novembre 1815); de Fontenay (Maupertuis), ancien officier (25 décembre 1815).

M. le commandeur de Fitz-James, lieutenant général, est chevalier du 8 mars 1818.

La famille de Geoffre de Chabrignac revendique aussi : M. Geoffre de Chabrignac, brigadier des armées du roi, ancien lieutenant-colonel du régiment de Champagne, chevalier en 1734, d'après Roussel, pour blessures reçues à la bataille de Parme. Cette nomination étant antérieure aux registres de la guerre, nous n'avons pu en vérifier l'exactitude; mais le fait de la nomination est constaté dans la liste des pensions, où M. de Geoffre est porté, à la date du 23 janvier 1760, pour une somme annuelle de 600 livres. Le marquis de Geoffre de Chabrignac, son neveu, est chevalier du 27 octobre 1769. Pendant la guerre de Sept-Ans, avec une compagnie de volontaires, il prit d'assaut le fort de Carlsberg, défendu par 300 hommes, fait d'armes qui lui valut le grade de lieutenant-colonel. Il se distingua en Corse en 1769, et mérita ainsi la croix de Saint-Louis, à vingt-huit ans; il mourut brigadier, en 1783, âgé de quarante-deux ans seulement. Son fils aîné, le marquis de Geoffre de Chabrignac actuel, officier dans les dragons de Condé, et émigré, est chevalier du 23 mai 1825.

Nous n'avons pu retrouver la date de la nomination de M. de Gaudemar, capitaine au régiment de Champagne, retiré du service le 11 décembre 1751, avec une pension de 400 livres; mais dans une note de lui au ministre de la guerre, du 23 mars 1779, il signe : chevalier de Saint-Louis. Un officier du même nom, mais écrit Godemar (Nicolas-Pierre), aide de camp du vicomte d'Arrot, est porté comme chevalier sur les registres de l'émigration, à la date du 26 décembre 1798.

M. Garnier de Kerigan, ancien officier des armées vendéennes, est chevalier du 17 juillet 1816.

Nous avons retrouvé, du nom de Gallier, outre l'officier cité en 1814 : M. de Gallier (Nicolas), major réformé, ci-devant capitaine aux grenadiers de France (24 juin 1774); M. Gallier de Vosserts (écrit de Veaussère) (Alexandre), garde du corps, compagnie de Noailles (2 février 1791), et M. le chevalier de Gallier des Rioux, ancien capitaine (24 août 1814); un autre M. de Gallier (Joseph-Antoine), ancien gendarme de la maison du roi, a été chevalier de Saint-Louis, ainsi que le

constate son écrou révolutionnaire du 1er thermidor an II, où on lui faisait un crime de n'avoir remis ni son brevet ni sa croix.

Aux officiers du nom de Horric, portés en 1814, nous devons ajouter : M. Horric (Jean-Antoine), lieutenant au régiment de Beaujolais (29 décembre 1777); M. Horric (Pierre-Dominique), garde du corps du roi (29 juillet 1784); M. Horric (Denis), et M. Horric (Jean-Éléonore), gardes du corps, servant au régiment noble d'Angoulême (15 septembre 1800); M. Horric (Léonor-Auguste), capitaine aide-major dans la gendarmerie d'élite (20 août 1824), et M. Horric de Beaucaire (Charles-Léon), chef de bataillon au 30e de ligne (23 mai 1825).

M. Hocquart (Timoléon), capitaine au 13e de ligne, est chevalier du 20 août 1824.

Le premier chevalier de Saint-Louis du nom de Kergorlay date de 1721 ; le second est porté à la bataille de Fontenoy; ses deux fils émigrèrent, et furent faits chevaliers en 1814. L'un d'eux, le comte Florian de Kergorlay, pair de France, mort récemment du même accident qui a emporté M. Mazas, fut

un type d'honneur et de fidélité. Son vote dans les Cent-Jours, son refus de serment au gouvernement de 1830, la part qu'il prit, en 1832, à l'affaire du *Carlo-Alberto,* ses procès devant la cour de Paris, tout révélait en lui cette fermeté inébranlable dont l'ordre de Saint-Louis donnait le sceau à ses membres. C'est une de ces grandes figures historiques devant lesquelles on s'incline avec admiration et respect.

Le comte de Kergorlay actuel compte encore dans sa famille, du côté maternel, deux commandeurs, les comtes de La Luzerne, lieutenants généraux, l'un appartenant au service de la marine, l'autre au service de terre : le premier nommé en 1728, et fait chevalier des ordres en 1739 ; le second, son fils, nommé en 1754. Le comte de La Luzerne, lieutenant général, ministre de la marine sous Louis XVI, et frère du cardinal de La Luzerne, si vénéré sous la Restauration, était aussi chevalier de Saint-Louis, ainsi que son fils, le comte de La Luzerne (César-Guillaume), dernier du nom, nommé le 22 mai 1816.

La famille de Laugier-Villars compte aussi

plusieurs chevaliers. Nous avons cité celui de 1744, à l'occasion de la bataille de Fontenoy ; un autre le suivit de près : c'est M. de Laugier-Beaucouse, lieutenant-colonel du régiment de Fleury, nommé le 15 avril 1746. Un troisième, le comte de Laugier-Villars, est porté à sa date, en 1814; d'autres appartiennent à la marine, et il nous reste le regret de n'avoir pu retrouver, malgré les plus actives recherches, deux Laugier-Beaucouse qui ont servi dans le régiment de Montmorency, et que la famille sait décorés de la croix de Saint-Louis.

Le marquis de Louverval, enseigne aux cent-suisses, rang de lieutenant-colonel, est chevalier du 16 mars 1788.

Le baron de Tauriac et le marquis de Tauriac, anciens officiers, ont été nommés, le 29 juillet 1814 et le 8 novembre 1815.

MM. Louvart de Pontlevoye, l'un capitaine, l'autre lieutenant de gendarmerie, sont chevaliers des 19 août 1818 et 20 août 1823.

M. le Maire de Marne, garde du corps, compagnie de Luxembourg, plus tard chef de bataillon d'état-major, et M. le Maire de

Marne, ancien capitaine de cavalerie, ont été nommés le 22 août 1815 et le 27 mars 1816.

M. le comte de Lastic (Pierre-Annet-Joseph) et M. le comte de Lastic Saint-Jal, anciens officiers, sont du 26 octobre 1814 et du 22 mai 1816.

M. de Lachau, chef de bataillon au 3e régiment d'infanterie de la garde royale, lieutenant-colonel en retraite, est du 25 avril 1821.

Les Montesson figurent aussi au premier rang dans les fastes de l'ordre. Un Montesson, cité par M. Mazas, date de la création de l'ordre. Son fils, chevalier de Saint-Louis, commandait la maison du roi, à Fontenoy. Un Montesson (Antoine-Louis-Hector) a été nommé dans l'émigration, sans que les registres précisent le grade et la date. Le marquis de Montesson (René-Charles), lieutenant général, également émigré, a été fait chevalier le 20 novembre 1816, mais nous n'avons pu retrouver celui dont la veuve a épousé M. le duc d'Orléans, sous le règne de Louis XVI, et que la famille sait avoir fait partie de l'ordre.

Les nominations qui concernent la famille

de Messey sont les suivantes : 2 décembre 1758, le comte de Messey (Gaspard-Eugène), capitaine de dragons dans la légion royale, pensionné de 500 livres sur l'ordre en 1779; 4 août 1770, le comte de Messey (Barnabé-Pierre-Eugène), enseigne des gardes du corps, compagnie de Noailles, rang de mestre de camp : il obtint, le 1er octobre 1779, une pension de 800 livres sur l'ordre; 1er janvier 1785, le vicomte de Messey, sous-lieutenant des gardes du corps, compagnie de Noailles; 18 mars 1787, le marquis de Messey, major du régiment Royal-Étranger.

Le comte de Montsaulnin (Jean-Baptiste-François), ancien officier, est chevalier du 14 novembre 1814; et d'Hozier cite comme chevalier, après 1715, M. de Montsaulnin de Mennetreux, brigadier des armées du roi, filleul de Louis XV, mort le 14 décembre 1743.

M. de Montaunet (Léonard Defieux), chef d'escadron, est du 15 octobre 1817, et M. Defieux, ancien officier, a été nommé le 3 juillet 1816.

La famille de Marbotin compte quatorze chevaliers de ce nom, ou alliés à cette famille.

Les uns sont antérieurs aux registres, d'autres appartiennent à la marine, dont les archives fournissent peu de renseignements. Nous avons retrouvé seulement : le chevalier de Spens de Lancre, exempt des gardes du corps, compagnie de Noailles (4 août 1770) ; le chevalier de Gombault-Razac, sous-gouverneur des pages du roi (5 novembre 1814) ; M. de Labat de Lauzac de Savignac, ancien officier (29 octobre 1826).

M. d'Oilliamson (Étienne-Gabriel), capitaine aux carabiniers, rang de major, est chevalier du 13 juin 1779, et un autre d'Oilliamson (bien porté sur l'état militaire de 1761, mais écrit Dolleançon sur les registres), chevalier de Saint-Germain (François-Henri-Pompée), exempt des gardes du corps, compagnie de Luxembourg, a été fait chevalier de Saint-Louis le 20 janvier 1760.

Le chevalier de Palys de Montrepos (Henri-Dominique), gouverneur du château de Nantes, corps royal du génie, a été nommé le 4 août 1772. A douze ans il était à Lawfeld, cornette dans Royal-Piémont. En 1761, il se jeta dans Cassel, à travers les balles, et tra-

versa les postes ennemis avec un seul homme, pour pénétrer dans cette place, qui manquait d'ingénieurs. Son frère, de Palys (Antoine-Joseph), ancien ingénieur en chef au Pont-Saint-Esprit, a été fait chevalier de Saint-Louis le 21 avril 1777, avec cette note : « Pour en être décoré le 8 mai 1778. »

On nous a signalé le chevalier de Carrière, capitaine dans Royal-Comtois. Nous n'avons trouvé qu'un officier de ce nom, capitaine au régiment de Beauce, cité page 308.

M. de Maillard (François), capitaine, a été fait chevalier le 1er mars 1797; il est porté deux fois sur les registres de l'émigration. Un autre, M. de Maillard de la Martinière (Jean-Baptiste-Joseph-François de Gorcy), capitaine, a été nommé le 18 juin 1796.

Le marquis de Vidrange et l'infortuné chevalier de Gouault, cités plus haut à l'époque de 1814, étaient chevaliers de l'émigration. Le premier a été nommé le 7 août 1796. Les registres ne donnent pas la date de la promotion de l'autre.

De cinq chevaliers du nom de Pins, deux sont antérieurs aux registres. Nous n'avons

pu retrouver le troisième, le chevalier de Pins-Caucaillères, lieutenant aux carabiniers du comte de Provence, blessé à Fontenoy, à Lawfeld, à Crevelt, et bien digne de cette croix, qu'il a certainement obtenue. Le quatrième est porté à sa date (1797). Le dernier, le chevalier de Pins (Jean-Jacques-François-Marc-Claude), ancien capitaine, est chevalier du 25 septembre 1815.

M. de la Roche-Négly, capitaine au régiment Dauphin, qui, à Fontenoy, défendit le village de ce nom avec sa compagnie, a été nommé en 1759. Un autre, la Roche-Négly (Gabriel-François), capitaine au 45e, ci-devant régiment de la Couronne, a reçu la croix le 6 octobre 1791.

M. Roux de la Mazelière, officier supérieur du génie, a été nommé le 2 juillet 1817.

Aux Gréen de Saint-Marsault cités nous joindrons M. Gréen de Saint-Marsault (André-Isaac), chevalier du 3 juillet 1816.

Une croix que nous aurions voulu pouvoir constater, c'est celle de M. de Sèze, frère du vénéré défenseur de Louis XVI. Nous la lui avons vue cependant; mais nos recherches

ont été vaines. Il l'aurait reçue du roi lui-même, le 29 juillet 1791, la veille du jour où l'Assemblée nationale fit une décoration militaire unique. On comprend qu'à ce moment, et donnée par Louis XVI, elle n'ait point subi les formalités de la hiérarchie ordinaire.

Onze personnes du nom de Sartiges ont été chevaliers de Saint-Louis. Nous en avons cité six ; nous ajouterons : M. de Sartiges (Guillaume), seigneur d'Estellot, gendarme aux gendarmes de la Reine, chevalier le 1er mars 1788, et reçu, dit le registre, par M. de Sartiges, sans autre indication; et M. de Sartiges (Joseph-Louis-François), nommé le 7 mars 1815. Nous n'avons pu retrouver les trois autres, qui auraient été nommés en 1771, vers 1779 et le 23 juillet 1814.

Le chevalier de Toucheboeuf-Beaumont, ancien lieutenant au régiment d'Auvergne, sous-lieutenant au régiment de Montesson, armée de Condé, est chevalier du 6 août 1796.

En 1747, le 2 avril, Louis XV fit chevaliers de Saint-Louis : M. de Trémault (Henri), capitaine au régiment de Bourbon, et, le 24 mars 1772, M. de Trémault (Anne-

François-Gédéon), capitaine au même régiment.

M. de Villepreux (Pierre-Laurent), garde du corps, compagnie de Villeroy, est chevalier du 31 mars 1782.

M. de Vigan (Jacques-François), mousquetaire réformé de la seconde compagnie, a reçu la croix de Saint-Louis le 12 décembre 1786.

Outre le chevalier de Wolbock, chevalier de Saint-Louis en 1758, une lettre de M. Voyer d'Argenson, ministre de la guerre, datée du 3 mars 1747, et dont nous avons copie, annonce au baron de Wolbock, capitaine au régiment de Rohan, que le roi lui donne la croix de Saint-Louis en récompense de ses services et d'une blessure grave reçue à Fontenoy.

Les Valory, qui comptent de hauts dignitaires dans l'ordre de Saint-Louis, comptent aussi plusieurs chevaliers, dont quelques-uns sont antérieurs à l'époque des registres. Nous avons cité ceux que nous avons pu retrouver. Illustre par elle-même, par ses alliances, par ses services, par son dévouement, cette famille vivrait avec honneur dans l'histoire, quand même elle ne présenterait que le garde du

corps de Varennes, dont le souvenir est lié au nom de Louis XVI.

M. Veal Dublau du Chambon (Jean-Balthazard), ancien officier, est chevalier du 12 mars 1817.

Parmi les commandeurs étrangers se trouve le comte Louis de Villemur, nommé le 4 mai 1820. Son père, le marquis de Villemur, blessé à la bataille de Guastalla, en 1734, fit avec la plus grande distinction, et comme lieutenant général, la campagne de Sept-Ans. Il a été cité honorablement par plusieurs historiens de cette époque. Le comte Louis de Villemur, chevalier en 1796 et commandeur vingt-quatre ans après, fut un des plus dévoués serviteurs de la monarchie espagnole. Lors de la guerre de 1833 à 1840, il n'hésita pas à aller offrir ses services à l'auguste frère de Ferdinand VII, et fut son ministre de la guerre pendant une partie de cette lutte héroïque, que la trahison seule fit cesser. Le frère aîné du comte Louis fut également nommé chevalier de Saint-Louis en 1797, et son brevet portait : « Qu'attendu que le marquis de Villemur était chevalier de Malte, il

serait tenu de rapporter à sa réception la permission du grand-maître de l'Ordre de porter les deux décorations; » formalité qui fut remplie. Le comte Adolphe de Villemur, fils aîné du comte Louis et commandeur de l'ordre royal de Charles III d'Espagne, a, du côté maternel, un grand nombre de chevaliers de Saint-Louis, entr'autres son grand-père et son grand-oncle, les maréchaux de camp de Souyn (François-Joseph), et le chevalier des Tournelles de Souyn.

Nous citerons encore les nominations suivantes :

1781. — 27 septembre : D'Oradour (François Annet de Coustin-Dumanadeau), sous-lieutenant des gardes du corps de MONSIEUR, rang de lieutenant-colonel. Il fut reçu par M. de Coustin, ancien capitaine du régiment de Cambresis.

1786. — 9 avril : Dupleix de Cadignan (Jean-Baptiste), capitaine-commandant au régiment des Évêchés.

1783. — 13 juin : Marquis des Deux-Ponts (Christian), mestre de camp, lieutenant, commandant le régiment Royal des Deux-Ponts.

1783. — 27 novembre : D'Espinchal (Joseph-Thomas), mestre de camp, attaché au corps des dragons.

1814. — 11 octobre : Le comte d'Espinchal (Hippolyte), chef d'escadron.

1771. — 16 avril : De Vatry (Georges), lieutenant dans Royal-Bavière ; 1785, 29 mai : de Watry (Modeste-Joseph), capitaine au corps royal d'artillerie.

1821. — 30 juin : de Merlhiac, lieutenant de vaisseau.

1814. — 27 juin : de Bournonville (Charles-Alaire), brigadier des gardes du corps, compagnie Luxembourg. — 24 août : de Bournonville (Pierre), brigadier des gardes du corps de Monsieur. — 13 août : le prince de Chimay, chef d'escadron. — 15 août : le marquis de Gramont, ancien capitaine. — 17 septembre : le marquis de la Ferté-Meun (Jacques-Louis), ancien officier. — 11 octobre : le comte de la Ferté-Meun (Louis-Michel-Jacques), ancien officier.

1815. — 15 août : Gramont (Claude-Augustin de Bourdon), ancien capitaine ; 14 février : de la Cropte de Saint-Abre (André-Guy-Alexandre), ancien officier.

1816. — De la Ferté-Meun (Jean-François-Marie), ancien officier.

Si nous n'avons pu retrouver le nom de de Pioger de Chantradeux, capitaine au régiment de la Tour du Pin, qui, d'après Roussel (histoire du régiment), aurait été fait chevalier de Saint-Louis à Lawfeld pour action d'éclat, les registres de l'ordre nous ont permis de constater, en 1763 (page 311), le nom d'un Pioger, et nous y ajouterons celui de M. de Pioger de Kermosun (Alexandre-Auguste), capitaine commandant au 5e régiment de chasseurs-chevau-légers, nommé le 25 février 1782.

Aux personnes du nom de du Rocher déjà citées nous joindrons : 1773, 26 janvier : du Rocher (Joseph), lieutenant aux dragons de La Rochefoucauld; 1778, 7 août: du Rocher (Jean-Baptiste-René), lieutenant de maréchaussée, à Angers; 1788, 17 février: du Rocher (Antoine), porte-drapeau, rang de lieutenant, au régiment du roi, infanterie; 1789, 7 juin : du Rocher de Pargat (Jean-Baptiste), lieutenant (en premier) de grenadiers au bataillon de garnison d'Angoulême; il fut reçu par du Rocher de Saint-Rival, ci-devant capitaine d'infanterie.

Le chevalier du Peyrat (Jean-Pierre Grellet), ancien officier, est chevalier de Saint-Louis du 7 novembre 1814.

Des lettres patentes délivrées en 1788 par le roi Louis XVI, et érigeant en marquisat la terre de Courcy, donnent le titre de chevalier de Saint-Louis à Michel Roussel d'Epourdon, marquis de Courcy, colonel du régiment de Quercy de 1754 à 1763, époque à laquelle il fut remplacé par le comte de Menou, dont il a été parlé à la page 288. Il devint alors lieutenant de roi de la ville et château de Foix. Avant de commander le régiment de Quercy, dit l'*Etat militaire de la France* de 1759, revu au ministère de la Guerre avant sa publication, M. d'Epourdon avait été colonel de Santerre, puis colonel aux grenadiers de France, en 1749. Nos recherches pour retrouver sa nomination comme chevalier ont été vaines.

M. Abattucci, chevalier en 1789, est le grand-père du ministre de la justice actuel.

Outre les deux chevaliers du nom de Gigord, cités en 1814, page 451, et qui furent reçus par leur père, M. de Gigord, ancien capitaine commandant au régiment de Nor-

mandie, passé à celui de Neustrie lors de la formation de ce corps, en 1776, et chevalier du 15 juin 1777, nous citerons trois autres chevaliers, oncles maternels de ce dernier :

M. de Tauriers (Jean-Louis de Comte), capitaine au régiment de Rohan-Rochefort, inscrit à la date du 20 novembre 1756.

Quatre ans plus tard, il reçut, par ordre du roi, ses deux frères, capitaines au même régiment, et inscrits à leur tour à la date du 12 décembre 1760 : MM. de Tauriers (Charles de Comte) et de Tauriers d'Aubusson (Joseph-François de Comte).

M. de Saint-Pierreville, capitaine en premier d'artillerie, beau-frère de M. de Gigord, chevalier de 1777, était aussi décoré de la croix de Saint-Louis ; nous ne l'avons pas retrouvé sur les registres, mais il est porté avec le signe distinctif de chevalier dans l'*État militaire* de 1779.

M. Amédée de Gigord, garde du corps du roi (compagnie de Noailles), de 1825 à 1830, et démissionnaire après le licenciement de Saint-Lô, a cela de particulier que sa démission a été acceptée, sous le gouvernement de

Juillet, par le même ministre qui, sous la Restauration, seize ans auparavant, avait annoncé à son père sa nomination comme chevalier de Saint-Louis. Ce ministre était le maréchal Soult, toujours debout sous tous les régimes.

Le comte de Louvagny (Jacques-Reine de Beaurepaire), ancien sous-lieutenant au régiment de Bourgogne (cavalerie), rang de lieutenant, ancien cahsseur noble de l'armée de Condé, serait chevalier de 1814 ; nous n'avons retrouvé qu'un comte de Beaurepaire (Charles-Louis), ancier officier, nommé le 14 novembre 1814 ; son fils, le vicomte de Beaurepaire-Louvagny (Jacques-Dominique-Urbain), capitaine-commandant (chef d'escadron) au 2e régiment de cuirassiers de la garde royale, a été promu le 20 août 1824, et son nom est glorieusement continué encore aujourd'hui par son petit-fils, M. de Beaurepaire, lieutenant au 85e de ligne.

La famille de Fontarèches nous a signalé trois chevaliers de Saint-Louis de ce nom, qui auraient été faits par Louis XV et Louis XVI, tous trois ayant servi dans le régiment Dauphin, puis dans le régiment du Perche, créé

en 1775 avec les 2e et 4e bataillons de Dauphin. L'*État militaire* de 1776 fait mention de M. de Fontarèches, chef de bataillon, rang de major, chevalier de Saint-Louis à cette époque, mais les registres de l'ordre ne nous ont rien fourni quant aux deux autres ; ils étaient, en 1775, lieutenants en second ; l'un d'eux n'est plus porté dans l'*État militaire* de 1779. Le chevalier de Fontarèches, qui était resté, était lieutenant en premier; il fut fait capitaine en second le 8 septembre 1782 (*État militaire* de 1792) ; puis en 1788 il figure parmi les capitaines en premier; mais jusqu'en 1792 son nom n'est pas suivi du signe de la décoration. En 1793 il n'est plus porté sur les contrôles. Nous avons cependant interrogé les registres, et ils sont restés muets.

La famille Gourreau de Chanzeaux, dont la noblesse angevine remonte au delà des croisades, et dont un des ancêtres servit sous sept rois, à dater de François Ier, négocia le mariage d'Henri IV avec Marguerite de Valois, et rétablit l'ordre en Anjou après la Ligue, compte trois chevaliers de Saint-Louis, nommés le 1er août 1814 : MM. Gourreau de Chanzeaux

(Louis-Constantin-Auger), maréchal des logis; Gourreau de la Houssaye (Louis-Constantin-Réné), et Gourreau de l'Epinay (Louis-Constantin), brigadiers des gardes du corps, compagnie Luxembourg.

M. le vicomte de Lur-Saluces, colonel, ancien émigré, est chevalier du 5 novembre 1814.

M. de Basonnière (écrit Bassonnière sur les registres), capitaine au régiment Royal, infanterie, est inscrit à la date du 17 février 1748. La lettre d'avis de M. d'Argenson, ministre de la guerre, qui nous a été communiquée en original, est du 2 novembre 1747.

La famille Peureau de Chavegrand revendique un chevalier de ce nom, commandant les chasseurs à cheval au siége de Lyon, en 1793, et qui, dit-elle, a été nommé par M. de Précy, en vertu des pouvoirs qu'il avait reçus du Régent, depuis Louis XVIII. Mais cet officier ayant expié son dévouement sur l'échafaud révolutionnaire, sa nomination ne se trouve pas sur les registres de l'émigration.

En racontant, à la page 214, l'histoire de M. de la Bourdonnais (Mahé), nous avons mal indiqué l'orthographe de son nom et nous la

rétablissons. De quelque façon qu'on écrive ce nom, la gloire et la honte du dix-septième siècle, ce sera toujours celui d'un grand homme, indignement persécuté, et qui, si on l'eût écouté, nous eût donné la possession des Indes, abandonnée aux Anglais.

Enfin le comte de Villebresme (Jean-Jacques Goislard), ancien officier de l'armée de Condé; le chevalier de Villebresme (Thomas-Jacques Goislard), mousquetaire, 1re compagnie, et de Moréville (Réné-Louis-Julien Goislard), ancien officier vendéen, ont été faits chevaliers de Saint-Louis : le premier le 24 septembre, et les deux autres le 3 septembre 1814. Un M. de Moréville (Réné-Louis Goislard), sans désignation de grade, est chevalier du 15 septembre 1800, en émigration.

Notre tâche est remplie; à défaut de talent, nous avons apporté à ce travail beaucoup de soin, de zèle et de dévouement. Nous n'avons négligé aucune recherche, et, si toutes n'ont pas été heureuses, la faute ne peut nous en être imputée. Nous avons regardé comme un grand honneur le privilége d'apporter notre tribut de respect et d'admiration à la vieille

gloire de la France, et nous nous dirions heureux parmi les heureux si nous n'étions attristé par une pensée douloureuse : nous finissons notre travail le jour anniversaire de la mort de l'homme de cœur et de bien, du brave officier, de l'écrivain religieux et monarchique, qui avait conçu l'idée de cette histoire, qui avait commencé son œuvre avec un talent dont on ne saurait approcher, et qui aurait dû la terminer lui-même. Il nous sera permis d'exprimer ici les vifs et sincères regrets auxquels nos lecteurs se sont associés le jour où une famille digne d'estime et de considération a été frappée dans ce qu'elle avait de plus cher.

FIN.

LISTE DES SOUSCRIPTEURS

A L'HISTOIRE

DE L'ORDRE ROYAL ET MILITAIRE DE SAINT-LOUIS.

MONSIEUR LE COMTE DE CHAMBORD.

S. A. R. MADAME LA DUCHESSE RÉGENTE DE PARME.

Le général marquis d'Autichamp, grand'croix de Saint-Louis.
Le comte d'Ambray.
Le comte d'Aubigny, chevalier de Saint-Louis.
Le comte d'Andigné.
Le comte d'Andigné de Resteau.
D'Andigné (Aimé), à Angers.
Le baron d'Argenton.
La baronne d'Argenton.
Le comte d'Argout, gouverneur de la Banque.
Le général comte d'André.
Aguillon (Camille).
Aguillon (Henri).
Le comte d'Autichamp (Gabriel).
Le comte d'Argy, chevalier de Saint-Louis.
Le commandant d'Aldeguier, chevalier de Saint-Louis.
D'Aldeguier, grand-vicaire.
Le président d'Aldeguier.
Le comte d'Agoult.
Le vicomte d'Agoult (Foulques).
La vicomtesse d'Aurice.
D'Angely.
Comte J. d'Armaillé.
Le général Aupick.
Le général d'Andigné (Fontainebleau).
D'Avout de Vigne, chef de bataillon.
D'Argenton (Henri).
D'Argenton (Édouard).
Le comte L. de Bourmont.
Le comte E. de Brissac.
Le comte de Bourbon-Busset.
Le vicomte Ad. de Bruc.
De Belligny (Gaspard).
Comte de Bonneval.
Le comte de Beaurepaire.
Duc de Brissac.
Le comte de Bruc (Hippolyte).
De Beaussier.
Comtesse de Béthune.
De Brujos.
Comte Adolphe de Bourmont.
Comte Charles de Bourmont.
Vicomte de Bec-de-Lièvre.
Baron L. de Brivasac.
Comte Gaspard de Bourbon-Busset.
Comte Charles de Bourbon-Busset.
Marquis de Biencourt.
Barrois, ancien député.
Marquise de Biencourt.
Comte de Bailleux.
Comte de Biencourt.
Comte de Brissac (Henri).
Comte de Bryras.
Comte de Bruc (Casimir).

Comtesse de Berghs.
Comte de Brissac (Fernand).
Marquis de Barbançois.
Vicomte de Blou.
De Belleval (R.).
Bonnetain de Lessart.
Marquis du Boutet.
Marquis de Boisgelin.
Comte de Bourbon-Lignère.
Vicomte de Beaurepaire.
Comte de Berthier.
Du Bourg, chevalier de St-Louis.
Comte de Battine.
Comte Berlion de la Tour du Pin.
De Basonnière.
Baron de Bruc.
Comte de Bragelongne.
Comte de Bréon.
Colonel Bontemps du Barry.
Berthier de Grandry, chevalier de Saint-Louis.
Comte de Beaurepaire.
De Beaucôin.
De Broin.
De Balincourt.
De Branvilliers.
De Baltz.
De Bauglande.
De Broc.
Marquis du Bourg (Nièvre).
Blanchard, chevalier de St-Louis.
De Champeaux.
Le comte Arthur de Cumont.
La duchesse de Cereste.
Marquis de Courtarvel.
De Champchevrier.
Marquis de Cherisey.
Comte de Charencey.
Marquis de Clermont-Tonnerre.
Duc de Clermont-Tonnerre.
Comte de Coutances.
Comte de Cornulier (Victor).
De Courvol, chevalier de St-Louis.
Général comte de Champagny, chevalier de Saint-Louis.
Comte de Carbonnière.
Comte de Civrac.
Marquis de Civrac.
Marquis de Couronnel.
Comtesse de Chaponay.
De Cayrol.
Comte de Chiseuil.
Comte de Charpin.
Comte de Chalus (Arthur).
Duc de Caraman.
Marquis de Coriolis.
Comte de Circourt (Arthur).
Comte de Chabrillan.
Comte de Candau-Bellegarde.
Comte de Coislin.
De Coustin.
Marquis de Chabrillan.
Comm. de Courtois.
Cavalier, chevalier de St-Louis.
Baron de Chabrillan.
Général baron Clouet, chevalier de Saint-Louis.
Vicomte de Cours.
Comte de Carrère.
De Courcival.
Vicomte de Causans.
Comte de Clercy.
Prince de Chalais-Périgord.
Charbonnier de la Guesnerie.
De Chazelles.
Marquis de Chanterac.
Comte de Chasteigner.
Baron de Candé.
Colonel comte de Crèvecœur.
Duc de Castries.
Conte Henri de Clercy.
Comte de Courteilles, chevalier de Saint-Louis.
Marquise de Cossé.
Comte de la Châtre.
Comtesse de la Châtre.
Monseigneur de Dreux-Brézé.
Le baron de Damas, grand-croix de Saint-Louis.
Le comte Maxime de Damas.
Le comte de Damas-d'Anlezy.
Le duc Des Cars.
De Davayé.
Dubois d'Auby (Douai).
Delpy de Laupière.
Le comte Dupleix de Cadignan.
Ducasse de Horgues, chevalier de Saint-Louis.
Dinaux des Arcis.

Dumas de la Roque, chevalier de Saint-Louis.
Degoulet.
Dubois (Bordeaux).
Marquis d'Espinay-Saint-Luc, chevalier de Saint-Louis.
Colonel d'Espinchal, chevalier de Saint-Louis.
Duchesse d'Elchingen.
D'Espaulart.
Baron d'Estaing d'Aubigny.
Le comte de Fontenailles.
Baron de Fontarèches.
Comte du Fou.
Comte Ferrand.
Vicomte de Falloux.
Baron de Fromental.
De Fonscolombe.
Ferrouillat.
De Fonscolombe, officier de cavalerie.
Fabricius.
Friquet, avocat.
Vicomte de Fontenay.
De Ferrodière.
Fremont de Mieussé.
De Froment (Paul).
Duc de Fitz-James.
De Flavigny (Branche).
Le comte de Grancey.
De Gatigny.
Marquis de Geoffre, chevalier de Saint-Louis.
De Gallier (Anatole).
Comtesse de Guitaut.
Mme Graeb.
De Gaudemar.
Comte de Galard.
De Gigord.
Comte de Gallowey.
Comte de la Guère.
De la Tour du Pin Gouvernet.
Huet, archiprêtre, à Bourg.
Le duc d'Harcourt.
Le comte Hector.
Le comte d'Herculais.
Comte du Hamel.
Vicomte Hutteau d'Origny.
Comtesse de Harenc.
Jenny Harent.
Comte E. de la Hitte.
Imbert, avoué.
Raoul de Joncheroy.
Jacquinot de Presle.
Comtesse de Keruzoret.
Comte de Kerdrel (Casimir).
De Kérigant.
Comte de Kergorlay (Florian).
Marquis de la Bigne, chevalier de Saint-Louis.
Comte de la Barthe (Gustave).
De la Tournelle.
Vicomte de Lestrange.
De Lusignan.
Comte de Lagarde.
Comte de Lagrandière.
Comte de la Guère, chevalier de plusieurs ordres, commandeur de Charles III.
Marquis de la Tour du Pin.
Damoiseau de la Bande.
De Longchamp.
Comte de Lavau (Charles).
Louvart de Pontlevoye.
Duc de Luxembourg.
De la Brugière (Alexis).
Comte de Laugier-Villars.
Comtesse de Lagranville.
De Labruguière, ancien député.
De l'Epine.
Marquis de Lur-Saluces.
De Langlade.
De Lestang.
De la Borde.
De la Suze.
Lecourt de la Ville-Thassetz.
Comte Henri de La Rochefoucauld.
Comtesse de la Girourdière.
De l'Espinasse, chevalier de Saint-Louis.
De Lastic.
Comte de Lavau (Meslay).
De Linage.
Duc de Levis.
Comte de Levis Mirepoix.
Laboré (Lyon).
Le colonel de la Villéon.
Le marquis du Luart.
De Liégen.
Le comte de Lostanges.

Comte Henri de la Tour du Pin.
Marquis de la Bretesche.
Comte de la Tour du Pin Chambly.
Princesse de la Tour d'Auvergne.
Marquis de Laubespin.
Comte F. de la Ferronnays.
Comte de Laferté.
De la Boulie, ancien procureur général.
De Laubepierre.
Comte de Lalonde.
De la Tour, député.
Comte de Laudemont.
De Leusse.
Baron Lefebvre.
Marquis de Louverval.
Vicomte de Larochengle.
Général comte A. de la Rochejacquelein.
Marquise de Loménie.
De la Chapelle (Adolphe).
Léo de la Borde.
Marquis de Lancosne.
Comte Liger-Belair.
De la Vaissière (Casimir).
De la Grevol.
Comte de la Tour-Dupin (René).
Comte de La Bouterais.
De la Boulie, ancien député.
Comte de la Mazelière (T^{lo}.).
Marquis de la Messelière.
Comte de la Myre-Morq.
Comte E. de Lur-Saluces.
Comte F. de Lur-Saluces.
Comte de la Myre-Morq.
Comtesse de la Rochejacquelein.
Marquis de Laporte.
Baron de Lestang d'Aubigny.
Comte de Luxembourg (Hervé).
De Levis, comte de Mirepoix (Sigismond).
Marquise Lecharron.
De Luppé (Octave).
Comte de la Boutelière.
Comte de la Tour du Pin-Chambly.
De la Béraudière.
Marquis de Murinais.
Le comte de Maistre.
Le baron de Maistre, à Bourges.
De Milly.
Colonel de Maupas.
De Mouchy.
E. de Marin.
De Murard (Victor).
De Murard (Adolphe).
De Merlhiac, chevalier de Saint-Louis.
Comte de Montsaulnin.
Vicomte de Montenol.
Comte de Marcieu.
Comtesse de Murinais.
Comte de Mailly.
Comte de Malartic (Paul).
Marquis de Montesson.
Marquise de Montesson (douairière).
Comte de Montesson.
Marquise de Mengin-Fondragon.
Duc de Mirepoix.
Magneval, avocat à Lyon.
Marquis de Mesgrigny.
Baron du Mesnil.
Comte de Monbadon.
Prince de Montmorency-Luxembourg.
Comte de Montcalm (Victor).
Comte de Montcalm.
De Minvielle.
Baron de Marbotin.
Marquis de Malet.
Colonel de Montaunet.
De Morant.
De Moncade.
De Morant, chevalier de Saint-Louis.
Marquis de Saint-Mars.
M. Masclet, ancien magistrat.
M. Masclet, avoué (Vienne).
Comte de Nadaillac.
Marquis de Nieul.
Vicomte de Nicolaï.
Baron Onffroy.
D'Orgeval-Dubouchet.
Oilliamson (marquis d').
Ozou de Verrie.
Comte de la Panouse.
Marquis du Prat.
De Pont de Gault.
De Parseval.
De Palys (Élie).
De Predelys.

Perier (Alphonse), ancien député.
De Pons.
Marquis de Préaux.
De Parseval.
De Pioger (Armand).
De Pacevaux.
De Place (Thre).
Baron de Pirch.
Comtesse de Pongibaut.
Marquis de Pins-Montbrun.
Comte de Pins (Gérard).
Ponchon de Saint-André.
Le comte de Quatre Barbes.
Théodore de Quatre Barbes.
Marquis de Querrieu.
Comtesse de Quinsonas.
D. de Rochebouet.
Comte de Romain, chevalier de Saint-Louis.
Marquise de Rastignac.
Regnault d'Evry, chevalier de Saint-Louis.
Du Raget (Achille).
Marquis de Rivière.
Comte de Robien.
De Robiac.
De Rodellec du Porric.
Mme Roze.
Général baron de Richepance.
Retailleau.
Comtesse de Riancourt.
De Romand (Vernou).
Vicomte de Raynaud.
Comte de Rohan-Chabot.
Duc de Reggio.
Vicomte de Rainneville.
Chevalier de Saint-Denis.
De Surville.
Salavy (Gabriel).
De Surigny.
De Sartiges d'Angles.
De Sarturière.
De Surineau.
Comte de Saint-Georges.
Marquis de Senevoy.
Comte de Sabran-Pontevez.
Baron de Saint-Julien.
Comte de Sainte-Maure.
Marquis de Saint-Pierre.
Comte de Saint-Hénis.
Comte de Saint-Marsault.
De Sablon du Corail.
Baron de Segonzac.
Séroux de Bienville.
Vicomte de Soucy (Constantinople).
De Saint-Maurice.
De Saint-Mars.
De Surdun.
De Sevoy.
De Sudrie.
De Sapinaud.
Marquis de Serres.
Comte Olivier de Serres.
Séroux de Bienville.
Le comte J. de Terves.
Marquise de Toustain.
Du Teil.
Comte de Trémault, chevalier de Saint-Louis.
Baron du Tillet.
Marquis de Touchebeuf-Clermont, chevalier de Saint-Louis.
De Treverret (Jules).
De Talhouet.
Le baron de Vezins.
Marquis de Valori.
Vicomte Henri de Valori.
De Viette.
Baron de Varey.
Marquis de Vogué.
Comte Vander Straten Ponthoz.
Marquis de Valfons.
Duc de Valmy.
Marquis de Vérac, chevalier de Saint-Louis.
De Ventavon (Casimir).
Baron de Vanssay.
Baron de Wolbock.
De Vigan.
De Vatry.
Baron de Vibrac.
De Villepreux.
De Vauguyon.
Baron de Vanoise, chevalier de Saint-Louis.

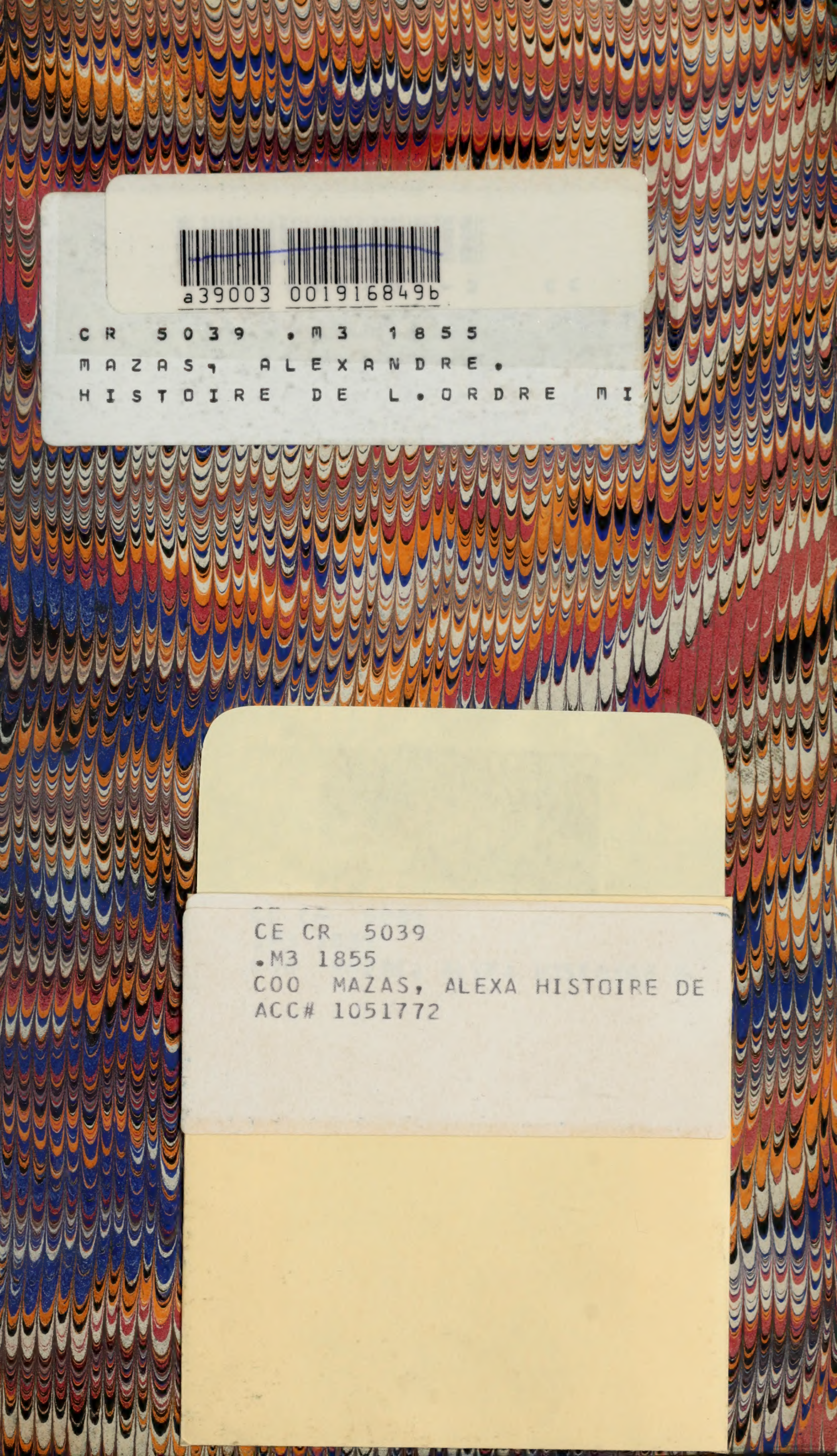
TABLE DES MATIÈRES

DU SECOND VOLUME.





La Bibliothèque
Université d'Ottawa
Échéance
The Library
University of Ottawa
Date due
FEV 13 1970
JUN 26 1970
17 NOV. 1990
09 NOV. 1990




U D' / OF OTTAWA
COLL ROW MODULE SHELF BOX POS C
333 03 09 01 14 01 7